

GÉNÉRALATS
DU CARDINAL
DE BÉRULE
ET DU
P. DE CONDREN

1. PARTIE







GÉNÉRALATS
DU
CARDINAL DE BÉRULLE
ET DU
P. DE CONDREN

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PÈLERINAGE A CERILLY. In-12 (Téqui). 1877. (*Epuisé*).

LE CHANCELIER D'AGUESSEAU ET L'ORATOIRE. In-8 (Sauton).
1879. 2 fr.

L'ORATOIRE ET LE JANSÉNISME AU TEMPS DE MASSILLON.
In-8 (Sauton). 1880. 0.50

ÉPHÉMÉRIDES ORATORIENNES POUR L'ANNÉE 1880. (*Ne se vend pas*).

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE ORATORIENNE. 1^{er} fascicule : A-C.
Grand in-8 (Sauton et Fechoz). 1880 15 fr.

L'ouvrage tiré à 100 exemplaires seulement, sera terminé en trois ou quatre fascicules. Le prix de 15 francs est celui de l'ouvrage complet. Aucune livraison ne se vendra séparément; on paie l'ouvrage entièrement en retirant les livraisons parues.



J. de la Monce pinxit.

B. Audran sculpsit.

LE CARDINAL DE BÉRULLE
FONDATEUR DE L'ORATOIRE

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE.

I

GÉNÉRALATS
DU
CARDINAL DE BÉRULLE

ET DU
P. DE CONDREN

PREMIÈRE PARTIE

Du Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire

Du P. CLOYSEAULT

Publié par le R. P. INGOLD

PRÉCÉDÉ D'UNE LETTRE DU T. R. P. PÉTÉTOT

A S. E. LE CARDINAL HOWARD



PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
RUE CASSETTE, 15

M DCCC LXXXII



112 117/1

LETTRE ÉCRITE AU R. P. INGOLD

ÉDITEUR DE LA *Bibliothèque Oratorienne*

AU NOM DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

MON RÉVÉREND PÈRE,

Sa Sainteté Léon XIII a reçu les volumes que vous avez édités, dans lesquels est décrite la vie des hommes illustres qui ont honoré l'Oratoire de France par leur doctrine et leurs vertus. Le Très Saint Père a eu pour agréable votre présent, y voyant un témoignage de votre dévouement et de votre respect pour le Pasteur suprême de l'Église, et aussi une preuve de votre activité et de votre zèle à proposer, dans des écrits qui viennent bien à leur heure, des exemples utiles, très capables de provoquer à leur imitation les prêtres du Seigneur, et de causer l'édification des fidèles.

C'est pourquoi, désirant vous manifester comme vous le méritez sa paternelle bienveillance, Sa Sainteté m'a chargé de vous exprimer sa gratitude pour l'hommage que vous lui avez fait, et de vous déclarer en son nom en quelle haute estime elle tient vos travaux, qui se rapportent à l'honneur de votre Congrégation et à l'utilité de la religion. Sa Sainteté ne doute pas que votre ouvrage

ne réponde parfaitement au but que vous vous êtes proposé, et qu'il ne porte ainsi des fruits salutaires. C'est pourquoi elle appelle sur vous et sur vos confrères, de la divine clémence, la plénitude des grâces célestes, en présage desquelles et comme gage de son amour tout paternel, elle vous accorde de tout son cœur, à vous et à vos confrères, la bénédiction apostolique.

Je suis heureux d'avoir à vous faire connaître la volonté du Saint-Père, et je profite avec joie de l'occasion qui m'est offerte pour vous assurer de la sincère estime avec laquelle je suis, mon Révérend Père, votre dévoué serviteur.

CHARLES NOCELLA,

Secrétaire pour les lettres latines

Rome, ce 22 avril 1884.

LETTRE DU T. R. P. PÉTÉTOT

A SON ÉMINENCE

LE CARDINAL HOWARD

PROTECTEUR DE L'ORATOIRE.

ÉMINENCE,

Lorsque, il y a trente ans bientôt, autorisé, mieux encore, encouragé par le Souverain Pontife Pie IX, de douce et grande mémoire, j'entrepris avec plusieurs confrères, de relever le nom de l'Oratoire, Votre Éminence voulut bien accueillir sa renaissance avec une sympathie qui nous fut très précieuse et dont elle n'a cessé en toute occasion de lui renouveler l'assurance.

Aussi lorsque, il y a plusieurs années, dans le but de resserrer les liens qui nous attachent à la sainte Église romaine, nous avons cru pouvoir nous permettre de demander au Saint-Siège un cardinal protecteur, nous n'avons pas hésité.

Là où d'autres congrégations ont eu à chercher, à examiner, à faire un choix, il nous a semblé que la Providence nous avait épargné tous ces soins, en nous préparant et en nous désignant à l'avance le prince de l'Église sous la protection duquel l'Oratoire serait heureux de s'abriter. Avant de présenter notre demande, nous avions besoin de votre assentiment. Vous avez bien voulu nous l'accorder et le Souverain Pontife a daigné répondre favorablement à notre désir.

Ainsi se sont providentiellement renouées des relations qui existèrent, il y a deux siècles, entre l'Oratoire et la famille des Norfolk, si dévouée à tous les intérêts de l'Église catholique. Les annales de notre congrégation nous en ont transmis le souvenir : elles mentionnent, en maintes de leurs pages, des services importants rendus à l'Oratoire par le Cardinal Philippe Thomas Howard, que la persécution religieuse avait poussé à Rome. Alors, comme aujourd'hui, le Saint-Siège se plaisait à honorer de la pourpre romaine le mérite éminent dans les rangs des clergés restés fidèles à l'Église, au sein des nations dissidentes.

Cet héritage de famille, Éminence, vous l'avez recueilli, en acceptant le protectorat de notre congrégation et en nous permettant de mettre votre nom en tête de cette œuvre consacrée à la mémoire de nos Pères dont le Saint-Siège, quand il restau-

rait l'Oratoire, célébrait également la science et la piété.

Quant à nous, Éminence, c'est avec bonheur que nous saisissons cette occasion de témoigner publiquement de notre profonde gratitude envers vous et envers votre illustre famille.

PETETOT

Supérieur Général de l'Oratoire.

PRÉFACE

Plus d'une fois déjà, en France, en Angleterre et même en Allemagne, l'Oratoire a attiré l'attention de remarquables écrivains. C'est que par ses œuvres et ses grands hommes, cette Congrégation a bien mérité de l'Église et de la France. Si l'on examine la liste des travaux historiques, relatifs à l'Oratoire, on comprendra mieux peut-être comment la *Bibliothèque oratorienne*, que nous publions aujourd'hui, arrive à son heure, comment elle complète ce qui avait été senti et indiqué.

C'est à M. Nourrisson, membre de l'Institut, que revient l'honneur d'avoir, avant tous, rappelé au souvenir de nos contemporains Pierre de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire de France. Si brève qu'elle soit, la notice qu'il a consacrée au grand cardinal, est chaleureuse et pleine d'intérêt : c'était là comme une première réapparition de cette austère figure, qui tient à la fois des contemplatifs du moyen âge et des

hommes d'action, comme on les aime aujourd'hui. Toutefois, malgré les mérites de son livre. M. Nourisson avait trop laissé à dire pour que l'on ne tentât pas, après lui, l'achèvement du portrait dont il avait donné une si fine esquisse. Un des fils les plus illustres du nouvel Oratoire, le P. Ad. Perraud — depuis évêque d'Autun — redisait à son tour les mérites du père et des frères aînés qui, avant la Révolution, avaient donné au clergé français l'exemple du zèle, de la piété et de toutes les vertus, — la gloire du sacerdoce. Comme dans une vision rapide, il faisait passer sous les yeux de ses lecteurs, Condren, Malebranche, Thomassin, Massillon, Lejeune, Lecoïnte, Lelong, Morin, Lamy, Jean-Baptiste et Eustache Gaul, frères par le sang, par l'épiscopat et par la sainteté. Mais le cadre était trop vaste. Ce livre, écrit avec amour, cherchait surtout dans le passé de l'Oratoire, les raisons providentielles de sa renaissance et l'inspiration qui devait vivifier sa seconde jeunesse; il ne donnait pas une connaissance complète de ce qu'avaient été le P. Bérulle et sa Congrégation : quelques traits étaient ajoutés à l'ébauche : le tableau était encore attendu.

C'est alors que M. l'abbé Houssaye, du clergé de la Madeleine, se mit à la tâche. Séduisante et redoutable, elle exigeait l'érudition, l'impartialité, la délicatesse du pinceau, la pénétration d'esprit; surtout, il fallait un cœur de prêtre pour scruter et traduire la

vie intérieure de ce prêtre par excellence, Bérulle, l'*apôtre du Verbe incarné*. Avec la double autorité de la science et d'une critique qui n'est point, comme la nôtre, gênée par l'expression de la gratitude, l'Académie française a dit que ces rares mérites se rencontrent dans le livre de M. Houssaye : ajoutez le charme d'un style élégant, sobre, vif, mesuré, où les délicats reconnaissent que l'auteur n'a pas impunément vécu avec les contemporains de Descartes, de Corneille et de Bossuet. Cette fois le tableau était fait : il subsistera.

Toutes ces études forment, si je l'ose dire, comme une vaste introduction à l'histoire de l'Oratoire, et donnent de l'ensemble une vue nette et intéressante.

Mais les détails sont peu connus encore. Or, à l'heure qu'il est, on est curieux des faits intimes : l'histoire *par le menu* excite la passion des chercheurs et souvent récompense leurs persévérants efforts. Ce que les Bénédictins et les PP. Jésuites ont fait pour leurs glorieux prédécesseurs, l'Oratoire veut aussi l'essayer pour les siens, et aujourd'hui il offre à ses amis la *Bibliothèque oratorienne* et le *Recueil des Vies de Cloyseault*, qui devront prendre place à côté des livres de Mgr Perraud et de M. l'abbé Houssaye.

C'est un de nos jeunes confrères, le P. Ingold, qui s'est chargé de présenter ces mémoires au public. Laborieux et érudit, il continue les traditions d'un nom bien connu de ceux qui aiment l'Alsace, son his-

toire et ses vieux souvenirs¹. Pour se former au rude travail d'historiographe, il s'est adressé à des maîtres tels que MM. Léon Gautier, Gabriel Monod et l'abbé Duchesne, de l'Université libre de Paris. Dira-t-on que son enthousiasme dépasse parfois les bornes? Qui oserait l'en blâmer, lorsque, en publiant ces Vies, il obéit au plus noble et au plus respecté de tous les sentiments, l'amour filial? Un courageux éditeur, ami des choses de l'esprit et de la piété, M. Sauton — qui n'a plus à faire ses preuves — a sollicité l'honneur de s'associer à ce pieux hommage rendu à ceux qui nous ont précédés.

Dans toutes les maisons bien nées, en effet, c'est avec un soin jaloux que l'on garde intact le patrimoine de vertus et de traditions léguées par les ancêtres.

Fils et héritiers d'une grande famille, notre devoir est de ne rien perdre des encouragements que nos Pères nous adressent encore dans les pages qu'ils ont écrites. Si jamais l'Oratorien, si le prêtre lui-même ont eu besoin de se rappeler l'idéal de leur vocation, c'est surtout aujourd'hui, au milieu des passions qui attaquent sans merci l'Église, sa mission et ses œuvres. L'énergie des âmes vaillantes grandit avec le péril, et c'est dans les mêlées sanglantes que se révè-

1. M. Ingold, ancien président de la Chambre des notaires de Belfort, est, depuis longtemps, l'un des collaborateurs de la *Revue d'Alsace* et des *Mémoires de la Société archéologique de Strasbourg*.

lent les héros. En lisant la vie de ces Oratoriens, si remplis de l'esprit de foi, si profondément prêtres dans les plus minimes détails de chaque jour, nous surprendrons le secret de la sainteté qui nous portera à la hauteur des circonstances les plus pénibles et des plus difficiles devoirs. Si ces pages que nous publions vont à d'autres qu'à des prêtres, le fruit qu'ils en retireront ne sera pas à dédaigner. Ne parle-t-on pas beaucoup, dans le monde, de l'intolérance et du despotisme sous lesquels l'Église asservit les âmes, après les avoir énervées?

A fréquenter ces Oratoriens, le lecteur le plus prévenu reconnaîtra que la liberté sait, dans l'Église, se concilier avec l'autorité. Sans citer les lignes immortelles de Bossuet sur l'esprit de l'Oratoire, il suffit de rappeler qu'aujourd'hui comme autrefois, l'Oratorien s'engage à vivre sous une règle, tout en restant libre. Chaque matin, s'il le veut, il peut reprendre sa vie comme il l'entend, et quitter sa cellule pour un autre séjour; et chaque matin, volontairement, spontanément, il place son âme sous l'obéissance joyeuse. Sans vœu, sans autre lien que cet amour de la règle et ses obligations de prêtre, il embrasse le travail et la prière : de l'autel, il va aux livres, des livres aux âmes, des âmes à Jésus-Christ surtout, à qui, suivant la belle expression du P. de Condren, *sa vie est intimement liée pour toujours*. Cette alliance de la liberté et de la discipline donne à l'Oratoire une physionomie

originale. Grâce à cet heureux tempérament, chaque âme s'y développe suivant les tendances et les ressources de sa nature. Aussi est-ce à l'Oratoire que les Capecelatro en Italie, en Angleterre, les Newmann ont demandé l'organisation de leur vie si féconde en science et en sainteté.

Puissent ces biographies de nos Pères continuer l'œuvre de lumière et d'amour à laquelle ils s'étaient jadis voués : puissent-elles amener à l'Oratoire des ouvriers nombreux, ardents, capables de ressusciter les vertus antiques, plus nécessaires que jamais en face de nouveaux besoins et de dangers sans cesse renaissants.

PAUL LALLEMAND

Prêtre de l'Oratoire.

NOTICE

SUR

LE PÈRE CLOYSEAULT

Charles Edme Cloyseault¹, auteur de l'ouvrage que nous publions pour la première fois, naquit au commencement du mois de mai 1645², d'une famille honorable de Clamecy en Nivernais. Agréablement située sur l'Yonne, au confluent du Beuvron, cette ville était la résidence des évêques de Bethléem ; Guillaume, comte de Nevers leur avait légué en 1168 l'hôpital de Clamecy, en stipulant que s'ils étaient chassés de leur siège par les infidèles — ce qui arriva à la fin du treizième siècle — ils viendraient y habiter. Non loin

1. Telle est la véritable orthographe, comme nous avons pu le constater par plusieurs signatures de ce Père.

2. « Le sixième jour de mars 1645 a été baptisé Charles Edme, fils de honorable homme Franchy Cloiseau, procureur en l'élection de Clamecy, et de honnête dame, Anne Charron, ses père et mère : son parrain, honorable Edme Charron, eschevin de Clamecy, et sa marraine, dame Marie Mathey, femme de M. Jehan Bignel de Donzy. — Signé : L. Charron, Marie Mathé et Dery (vicaire). »

Cet extrait des anciens registres baptistères de Clamecy nous a été communiqué par M. Charneau, président du tribunal de Clamecy, que nous sommes heureux de pouvoir remercier ici publiquement. Ce précieux renseignement n'est pas le seul que nous devons à l'obligeance de M. Charneau.

de là, Nevers, la capitale de la province, avait vu s'établir dans ses murs, le 6 avril 1618, quelques prêtres de l'Oratoire. C'était un saint prélat, originaire de Nevers, Léonor d'Estrapes, archevêque d'Auch¹, qui avait procuré ce bienfait à sa ville natale. A cette confiance que témoignait M^{gr} d'Estrapes à la Congrégation naissante, le P. de Bérulle n'avait pas cru pouvoir mieux répondre qu'en chargeant le P. de Condren du soin de cette fondation. Le pays d'alentour connut bientôt l'Oratoire, son esprit et ses règles. Peut-être est-ce dans cette maison, transformée plus tard en séminaire, que Charles Edme Cloyseault commença ses études théologiques. Mais il n'y resta pas longtemps puisque, en 1663 ou 1664², âgé de dix-neuf ou vingt ans, nous le trouvons à Paris. La Congrégation n'avait pas encore à cette époque comme plus tard de résidences exclusivement consacrées à l'institution des novices, et les jeunes confrères étaient initiés à la pratique de la vie spirituelle à la maison mère, appelée la maison de Saint-Honoré. Edme Cloyseault dut à cette circonstance le bonheur de vivre pendant une année au moins sous la direction du P. de Condren. Sans aucun doute, les exemples et les exhortations de ce saint homme — « dont le « nom, a dit Bossuet³, inspire la piété, dont la mémoire

1. De 1597 à 1629.

2. Le P. Bicaïs (*Notice de l'Oratoire de France*, t. II, p. 354. Mss. de la Bibliothèque d'Aix), donne la date de 1663; pour celle de 1664, il y a Née de la Rochelle (*Mémoires pour servir à l'histoire civile et politique du département de la Nièvre*. Paris, Merlin, 1827, t. III), et Adry (*Bibliothèque des écrivains de la congrégation de l'Oratoire*. Mss. de la Bibliothèque nationale F. F. 25,681 à 6. Tome I.)

3. Oraison funèbre du P. Bourgoing, troisième supérieur général de l'Oratoire.

« toujours fraîche et toujours récente est douce à l'Église comme une composition de parfums » — exercèrent une influence heureuse sur la formation sacerdotale du jeune confrère et contribuèrent à développer en lui les vertus dont il devait, à son tour, être un si beau modèle.

Après son institution, il fit une ou deux années de théologie; puis, suivant la règle invariable de l'Oratoire d'employer les jeunes Pères à l'enseignement, on l'envoya au collège de Pezenas en Provence, où il débuta par une classe de grammaire. Dès 1670¹, on lui confie la chaire de seconde au collège de Montbrison, où le 17 décembre il était ordonné diacre.

L'année suivante, le Confrère Cloyseault est appelé au sacerdoce qu'il reçoit aux Quatre-Temps du Carême ou de la Trinité². En 1671-72, toujours à Montbrison, il est chargé de la rhétorique. Enfin en 1672-73, il termine son année d'enseignement au collège de Notre-Dame de Grâces en Forez. Rival de celui de Montbrison, dont il n'était éloigné que de quelques lieues, cet établissement était situé auprès d'un pèlerinage célèbre de la sainte Vierge, que l'Oratoire desservait³.

Tout en enseignant la rhétorique à la jeune noblesse forézienne qui fréquentait l'Académie⁴ de Notre-Dame

1. Jusqu'ici nous n'avons que deux dates sûres : celle de la naissance du P. Cloyseault et celle de son entrée à l'Oratoire. A partir du 29 août 1670, le registre du Conseil (Arch. nat., MM 581 et suiv.) et les listes triennales (Biblioth. de l'Oratoire) vont nous donner de nombreux points de repère. Pour ne point répéter à chaque fois l'indication de ces deux sources, nous prévenons ici le lecteur que toutes les dates que nous citons en sont tirées.

2. Nous n'avons pas trouvé la date précise.

3. Depuis 1619.

4. Ce collège porta ce titre, à l'instar de celui de Juilly, depuis 1680.

de Grâces, le P. Cloyseault continuait, guidé par un autre homme de Dieu, le P. Claude Mitouart, le travail de son âme si bien commencé sous la conduite du P. de Condren.

Le 12 juillet 1673, le jeune oratorien reçut l'ordre d'aller étudier en théologie à Saumur, mais il ne quitta Notre-Dame de Grâces qu'au mois d'octobre suivant. Dieu sans doute voulait qu'il assistât à la mort du P. Mitouart¹ dont il devait plus tard faire le si touchant récit. Ne peut-on pas même supposer que l'interlocuteur de ce dernier entretien dans lequel « un Père qui allait voir le mourant lui parla du grand « nombre d'incommodités dont Dieu l'éprouvait » fut précisément le P. Cloyseault, à qui le P. Mitouart répondit ces admirables paroles : « *O quanta sancti « passi sunt tormenta ut securi pervenerint ad pal- « mam. Oportuit Christum pati et ita intrare in glo- « riam.* N'est-il pas bien juste que nous qui sommes « pécheurs, souffrions quelque chose pour avoir le « ciel? Dieu nous donne gratuitement les biens de la « terre; mais pour ceux du ciel, il veut nous les ven- « dre, et le prix qu'il nous en demande sont les souffrances. Ne nous estimons heureux qu'autant que « nous souffrons pour Dieu, car l'Évangile qui est la « vérité infallible ne reconnaît point d'autre bonheur « en cette vie que les souffrances : *Beati qui lugent.* « Nous n'en avons horreur que parce que nous n'a- « vons point de foi; mais nous ne sommes chrétiens « que pour souffrir : *ad hoc vocati sumus.* » De telles paroles, dites à un tel moment, avec l'autorité d'une vie si édifiante, se gravent aisément dans la mé-

1. Il mourut à Notre-Dame de Grâces le 9 septembre. Voir sa vie, par le P. Cloyseault, au tome II.

moire, et on comprend facilement que le P. Cloyseault se les soit rappelées, vingt ou trente ans après, quand il écrivait la vie de ce guide de sa jeunesse.

Ces *novissima verba* d'un supérieur qui avait été un saint, Charles-Edme Cloyseault devait en raviver souvent le souvenir et les prendre pour règle de conduite durant les années 1673-75 qu'il passa à Notre-Dame des Ardilliers, près Saumur, et à Saint-Magloire, à Paris. Il y était appelé pour compléter sa théologie et se préparer à l'enseigner à son tour. La Providence lui avait ménagé pendant son adolescence le grand bonheur de vivre avec des saints ; de même elle l'amenait tour à tour dans ces deux maisons au moment où de savants théologiens y enseignaient avec éclat. C'était, à Saumur, le P. André Martin¹. Sa science, au dire du P. Adry², était si séduisante et si persuasive que les professeurs de l'Académie protestante défendaient à leurs écoliers de l'aller voir, parce qu'il les ramenait à l'Eglise catholique. C'était encore Jean Leporcq d'Imbretun³ dont les *Sentiments de saint Augustin sur la grâce* devaient clairement montrer quelques années plus tard⁴ que Jansénius avait véritablement lu le docteur d'Hippone à travers les lunettes de Calvin⁵.

1. Le P. A. Martin (1621-1695), un des plus célèbres professeurs de l'Oratoire. Son enthousiasme pour la philosophie de Descartes lui attira les plus cruelles persécutions.

2. Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, t. IV, p. 36.

3. Le P. Leporcq d'Imbretun né à Boulogne en 1636, mourut à Saumur le 5 avril 1722. Il avait donné durant sa vie, disent les *Listes des morts*, des marques d'une vertu solide et de son amour pour la congrégation, et à sa mort d'une patience à l'épreuve des plus longues et des plus vives douleurs.

4. Cet ouvrage parut en 1682. Il fut longtemps classique à l'Oratoire.

5. Ce mot est du P. Michel Levassor.

Enfin si le P. Thomassin venait de quitter Saumur, le P. Cloyseault le retrouvait à Saint-Magloire où les célèbres conférences du grand théologien attiraient tous les savants de Paris.

Comment maintenant s'étonner que, développées par de tels maîtres, les qualités naturelles du P. Cloyseault aient en peu de temps atteint un degré de perfection suffisant pour permettre à ses supérieurs de lui confier, malgré sa jeunesse, la direction d'une maison? Le 20 septembre 1675 — Cloyseault avait un peu plus de vingt-cinq ans — on l'envoyait, en qualité de supérieur, régir le collège de Salins, en Bourgogne.

Mais les aptitudes, les goûts du P. Cloyseault — sa grâce, pouvons-nous ajouter — et la suite de sa vie le montrera, semblaient l'appeler à un enseignement plus élevé, celui des séminaires. Aussi, un mois après, le 7 janvier 1676, un nouvel ordre venait changer la destination du P. Cloyseault et le dirigeait vers le séminaire de Rieux, en Gascogne. Toutefois la Providence destinait le jeune supérieur à une autre maison de l'Oratoire; quinze jours s'étaient à peine écoulés lorsqu'un troisième ordre du conseil, cette fois définitif, lui prescrivait de se rendre à Châlon-sur-Saône. Il y devait attendre le moment où expirerait pour le P. de Rymon, alors supérieur de ce séminaire, le temps de son gouvernement. Cet ordre définitif est du 21 janvier 1676. Cette date est importante dans la vie de notre auteur; car si longue qu'elle dût être, il allait la passer tout entière, presque sans interruption, au séminaire de Châlon.

Pendant soixante ans, en effet, il en fut l'âme, comme supérieur ou comme simple prêtre. Son histoire est si intimement liée à l'histoire de cette maison

qu'on ne pourrait bien comprendre la première si nous ne faisons connaître ici l'origine et les laborieux développements de l'Oratoire de Châlon. Les premiers fondements de cette maison furent posés en 1624. Mais auparavant, le fondateur de l'Oratoire avait séjourné deux fois à Châlon. Le 27 décembre 1610, un monastère de filles de sainte Thérèse y avait été institué par la mère Louise de JÉSUS (Madame Jourdain), une des premières et des plus célèbres carmélites françaises. Le 30 mai 1615 et le 9 avril 1617, le P. de Bérulle était venu faire la visite de ce monastère¹.

Il put être dès lors question de fonder un Oratoire à Châlon : les Carmélites le désiraient et elles contribuèrent en effet à cet établissement, dit le P. Perry¹, « tant par leurs prières auprès de Dieu qu'auprès des hommes par leur crédit. »

Quoi qu'en dise l'historien que nous venons de citer, il ne se fit pourtant pas sans de grandes difficultés. Peu après avoir appelé les Oratoriens qu'il avait même logés dans son palais, M^{gr} Cyrus de Bissy² était mort, le 3 janvier 1624. Privés de l'appui de ce protecteur, les Oratoriens³ eurent recours au conseil de ville et

1. Les actes de ces deux visites sont précieusement conservés par les RR. MM. Carmélites de Châlon, qui ont bien voulu nous les communiquer. Le même cahier renferme plusieurs visites des PP. Bence, Gibieuf... etc...., et enfin, deux cent cinquante années plus tard, d'un autre fils du P. de Bérulle, Mgr Perraud, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon.

2. *Histoire civile et ecclésiastique, ancienne et moderne de la ville et cité de Châlon-sur-Saône....*, composée par le P. Claude Perry, S. J. Châlon-sur-Saône, Ph. Lan, 1659, in-4°, p. 439.

3. Cyrus, neveu du célèbre Pontus de Thiard de Bissy, lui succéda sur le siège de Châlon qu'il occupa de 1595 à 1624.

4. Après la mort de l'évêque, les Oratoriens s'étaient logés provisoirement dans la maison de la commanderie de Saint-Antoine. (Arch. nat., S. 6778.)

ils en obtinrent par une délibération¹ du 22 février de la même année « d'être receus pour habitans de la « présente ville ». Un peu plus tard, malgré de nouvelles difficultés et le mécontentement² de l'évêque désigné de Châlon, Jacques de Neuchêze³, les Pères faisaient, le 30 avril, l'acquisition de l'hôtel Sauldon⁴, situé au centre de Châlon. A l'époque même où l'Oratoire s'installait à Châlon, les Jésuites étaient en négociation avec le corps de ville pour obtenir le collège⁵ : c'est ce qui causait le principal obstacle. Les démarches de ces derniers n'aboutissaient pas, car un groupe d'habitants, à la tête desquels se trouvait le gouverneur, le marquis d'Huxelles, désirait confier la direction du collège aux Oratoriens, appelés peut-être dans ce but par Cyrus de Bissy. S'il faut en croire le P. Batterel⁶, Jacques de Neuchêze « s'était

1. Archives de Châlon, cité par M. Batault, *Essai historique sur les écoles de Châlon*. Châlon, Dejussieu, 1872, in-4° p. 53. — Arch. nat., S. 6778.

2. Nous trouvons quelques détails sur ces difficultés dans une lettre du P. Desmeullins au P. de Bérulle, datée de Dijon, du 15 avril 1624.... « Le P. Bence.... espère que votre charité les mettra à couvert de toutes les menaces qui leur sont faictes de la part de mon dict evesque qui n'édifiera gueres par deçà.... » (Arch. nat., M. 233.)

3. J. de Neuchêze, né le 25 octobre 1591, d'une illustre famille de Bourgogne, était neveu par sa mère, de sainte Jeanne de Chantal. Elevé par le frère de cette sainte, André Frémyot, archevêque de Bourges, il fut nommé, en 1624, à l'évêché de Châlon, dont il prit possession le 25 janvier 1625. Ce fut un des plus saints prélats de l'époque et un orateur distingué. Il mourut le 1^{er} mai 1658.

4. « La susdite maison (acquise de D^{no} Valon, moyennant 4500 livres) étoit autrefois un asyle pour tous ceux qui s'y refugioient et venoient d'un des quatre vicomtés de Châlon : on avoit le droit d'y battre monnoie. » Arch. nat., MM 583, p. 97.

5. M. Batault, *op. cit.*, p. 50.

6. Mémoires domestiques pour la vie du P. de Bérulle, t. II, l. IX, n° 41.

« engagé au P. Confesseur¹ du Roy, de faire tomber le
« choix de la ville sur la société dès qu'il entrerait dans
« son nouveau diocèse ». Il se déclare donc opposé aux
Oratoriens, mais sans réussir à diminuer les sympathies qu'on leur témoignait; il refuse son consentement à leur établissement, essaie de les obliger à quitter la ville, les menaçant d'interdit². Mais le P. de Bérulle soutient fortement les droits de l'Oratoire³ et sa fermeté réussit au moins à maintenir les Oratoriens dans leur nouvelle maison⁴.

Deux années se passent sans que la situation change. En 1626 les Oratoriens obtiennent de Louis XIII des lettres-patentes qui approuvent leur établissement dans les collèges de *Châlon*, Beaune et Dijon⁵, et de nouvelles délibérations se font à l'hôtel de ville⁶. L'opposition de l'évêque cesse enfin en 1627⁷, et par une lettre du 14 avril⁸, le P. de Bérulle peut remercier Jacques de Neuchêze de l'appui qu'il s'était décidé à accorder aux Oratoriens. Cependant malgré de nou-

1. C'était alors le P. de Séguiran.

2. Batterel, *op. cit.*, *ib.*

3. « Nous sommes logés et avons acheté maison à Châlon; et de déloger après cela contre la volonté de l'évêque précédent et contre la volonté présente du peuple pour être sacrifiés à la passion d'autrui...., il semble qu'il y ait quelque espèce de violence, et si je l'ose dire, d'injustice.... » Lettre du P. de Bérulle au marquis d'Huxelles, 4 mai 1624. Batterel, *op. cit.*, II, 9-41.

4. L'acquisition de l'hôtel Sauldon est ratifiée par le P. de Bérulle le 4 juin de la même année. Voir Arch. nat., S. 6778.

5. Arch. nat., S. 6778.

6. M. Batault, *op. cit.*, p. 53.

7. Averti par son oncle, l'archevêque de Bourges, que « l'instituteur de ces prêtres qu'il traitoit si mal, étoit en si grande faveur qu'il le verroit au premier jour cardinal..., il fut dès le lendemain leur signifier en personne, non seulement la levée de l'interdit, mais qu'il viendrait encore bénir leur chapelle quand ils voudroient. » Batterel, *op. cit.*, *ib.*, 9, 41.

8. Elle est citée tout au long dans Batterel, *id.*, *ibid.*

velles lettres-patentes¹, ces derniers ne purent obtenir la direction du collège; en 1634, grâce à la puissante protection du prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, il fut confié aux Pères Jésuites². Les Oratoriens se contentèrent de faire de leur maison de Châlon une résidence ou maison de repos³. Perry nous a conservé quelques détails sur les commencements de cet établissement..... « Ils eurent, dit-il, « beaucoup d'éclat, de sorte que leur maison ayant « été fournie d'abord d'un bon nombre d'hommes « savants et d'une piété exemplaire, il en sortait de « grands fruits pour le bien des âmes. Tous les jours, « entre quatre et cinq heures du soir on chantait dans « leur chapelle les litanies de la Vierge avec une « belle voix et quelque instrument qui faisait une harmonie extrêmement douce. Et comme les choses « nouvelles agréent toujours au peuple, cette dévotion « qui n'avait pas encore paru, l'attirait agréablement..... leur attention d'esprit et leur modestie « de corps donnaient de la piété à ceux même qui « n'en avaient pas et leur chant extrêmement mélodieux entraînait par les oreilles dans le cœur et le touchait saintement. La chaire de leur église était « remplie d'excellents prédicateurs qui avaient beaucoup de feu et d'éloquence, et prêchaient dévotement. Tellement, qu'ils étaient bien suivis et il y « avait de la presse à leurs confessionnaux⁴. »

1. Arch. nat., S. 6778.

2. M. Batault, *op. cit.*, p. 55.

3. Les maisons de l'Oratoire sont toujours consacrées à un mystère de N.-S. ou de la sainte Vierge : à Châlon, on avait choisi le mystère de la Divine Enfance de JÉSUS-CHRIST.

4. Perry S. J., *op. cit.*, p. 439. Ce qui contribua aussi à leur assurer les bons sentiments de la population fut leur dévouement pour les pauvres et les malades. Voici ce que nous lisons dans nos

Nous n'avons pas beaucoup d'autres renseignements sur ces commencements. Le P. Jean Bence, un des six premiers compagnons du P. de Bérulle, avait été choisi comme supérieur de l'Oratoire de Châlon. Ce bon Père, dont les travaux sur l'Écriture sainte sont estimés, était « quoique Normand, l'homme du monde « le plus droit et le plus simple sur l'article de l'inté-
« rest¹ », et il faisait toutes les fondations dont il était chargé « sans entrer presque en aucune discussion
« sur l'article du revenu et sans pourvoir aux moyens
« de la subsistance² ». Ce désintéressement était excessif, aussi la maison manqua-t-elle longtemps de revenus suffisants. Enfin sous l'épiscopat de Jean de Maupeou³ la situation temporelle s'améliora par la générosité d'un jeune ecclésiastique, Jean le Grand, seigneur d'Aluze, qui était entré depuis peu dans la

Mémoires des morts : « Le P. Pierre Beureville, natif de Troyes, mourut à Châlon le 7 juillet 1631, et fust enterré en une église hors de la ville, d'autant qu'il était mort de la peste qu'il prit en confessant une femme qui avait la maladie, et ceux de la ville pour l'affection qu'ils lui portaient, désirèrent qu'il fût enterré en une église. » (Arch. de l'Oratoire.)

1. Batterel, *op. cit.*, II, 26.

2. Id. *ibid.* Le P. de Bérulle envoya peu après le P. Thiersault, remplacer le P. Bence. (Lettre du 1^{er} avril 1625.) Mais la position de l'Oratoire restait précaire. (Voir l'*Illustre Orbandale* ou l'histoire ecclésiastique de la ville et cité de Châlon-sur-Saône. Châlon, Cusset, 1662, t. II, p. 179.) Les PP. de Répichon (1629), Gombault (1641), Dompont (1648), Servant (1654) ne virent pas la situation s'améliorer sous leurs supériorités successives. Jacques de Neufchêze cependant, après les avoir quelque temps tenus en défaveur, les soutenait, leur confiait la chaire de sa cathédrale (Voir Arch. nat., MM 576). Mais il mourut, le 1^{er} mai 1658, sans avoir la consolation de voir la maison plus florissante.

3. Jean de Maupeou, d'une illustre famille de robe, prédicateur distingué et aumônier de Louis XIV, fut nommé à l'évêché de Châlon le 31 juillet 1658, et sacré à Paris le 9 mai 1660 par Mgr Le Bouthillier, archevêque de Tours, de l'Oratoire.

maison¹. D'ailleurs l'Oratoire se proposait surtout de travailler à la réforme et à l'instruction du clergé et ses membres s'efforçaient d'apporter dans la pratique de toutes les œuvres sacerdotales des vertus alors malheureusement trop rares. Il pouvait donc compter sur l'appui du nouvel évêque, dont le zèle et la piété étaient *dignes des premiers siècles*².

Ce pieux prélat en 1661 nomma grand vicaire le P. de Rymon³, supérieur de l'Oratoire depuis 1658. D'un naturel bon et conciliant, ce Père avait parfois à tempérer la sévérité de l'évêque. Celui-ci lui reprochait un jour sa trop grande douceur. Le P. de Rymon répondit : « JÉSUS-CHRIST n'a pas dit : Apprenez de moi à être « sévère, mais à être doux et humble de cœur. » Le prélat lui ayant réparti : « J'ai pourtant bien peur « qu'au jour du jugement nous ne soyons punis l'un « et l'autre pour avoir été trop doux et trop faciles. — « Hélas, monseigneur, dit l'Oratorien, si nous avons « à être repris au jugement de Dieu, il vaut beaucoup « mieux que ce soit pour trop de douceur que pour « trop de sévérité. Car pour lors nous pourrions dire : « Seigneur, du moins traitez-nous comme nous

1. Le domaine dont « noble Jean Le Grand, seigneur d'Aluze et autre lieux, » fit donation à l'Oratoire le 23 mars 1659, était situé à Saint-Cosme (aujourd'hui faubourg de la ville). Le revenu en était de 1200 livres. Le confrère Le Grand légua aussi à l'Oratoire sa bibliothèque, estimée mille livres. (V. Arch. départ. de Saône-et-Loire. G. 252. — Arch. nat., S. 6778.)

2. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. 2^e édition, Dijon, 1848, 3^e vol., p. 238.

3. Le P. Louis de Rymon, né à Saint-Gengoux, d'une noble famille de Bourgogne, entra à l'Oratoire le 17 janvier 1634, après avoir fait des études complètes de droit et obtenu le grade de licencié ès droit. D'abord envoyé à Dijon, puis à Clermont, on lui confia, en 1651, la supériorité de Bourges, qu'il quitta pour celle de Châlon. (Arch. de l'Oratoire.)

« avons traité les autres, puisque vous avez promis
« dans votre évangile que la même mesure dont tous
« nous serions servi envers les autres, on s'en ser-
« virait envers nous¹. »

Non content de l'associer ainsi à l'administration de son diocèse, Jean de Maupeou chargea le P. de Rymon de faire à l'Oratoire des conférences pour les jeunes ecclésiastiques du diocèse. C'était comme l'ébauche du séminaire que, peu d'années après, il allait définitivement fonder chez eux².

Au moment où ces exercices commençaient, l'Oratoire de Châlon était composé de cinq prêtres. L'un d'eux, le P. Louis Callo³, devait, pendant plus de vingt ans, exciter l'admiration de tous par son zèle infatigable pour les pauvres. Vers cette même époque (1660-1670), il « commença le premier dans Châlon
« l'établissement de la charité ou hôpital général, as-
« semblant chez une bonne dame de petits enfants dont
« il entretenait une partie à ses frais, et il avait soin de
« les confesser et de les instruire. Dieu a répandu de-
« puis tant de bénédictions sur cet établissement, qu'a-
« près plusieurs contradictions qui ont duré plus de
« dix ans, on a enfin érigé dans cette ville un hôpital

1. Cloyseault, *Ménologe*, p. 228. (Arch. de l'Oratoire).

2. Il semble même, d'après l'*Orbandale*, t. II, p. 179, que dès lors de jeunes ecclésiastiques du diocèse logeaient à l'Oratoire. — Il ajoute au même endroit : « Depuis quelques mois ces mêmes Pères ont reçu une confrérie érigée sous le nom de l'enfant Jésus. Toutes les dames les plus considérées de la ville en ont souhaité l'établissement et prennent soin de l'établissement de l'autel.... La solennité de cette dévotion se pratique tous les vingt-cinquièmes jours de chaque mois; les litanies, qu'on a composées à l'honneur de ce Dieu enfantin, s'y chantent avec une grande dévotion, le concours du peuple y est grand. »

3. Voir la vie du P. Callo au t. II de ce recueil.

« général où l'on entretient à présent plus de cent
« pauvres ¹. »

Ces vertus n'étaient pas une exception dans la maison des Oratoriens. Aussi Jean de Maupeon se décida-t-il bientôt à leur confier l'éducation complète de son clergé, projet qu'il avait conçu dès son arrivée à Châlon, et qui avait déjà reçu, nous l'avons vu, un commencement d'exécution. C'est en 1675 ², au mois d'octobre, qu'il obtint de Louis XIV les lettres-patentes de fondation du séminaire de Châlon dans la maison même que l'Oratoire y possédait ³. Malheureusement, l'évêque ne devait pas jouir de son œuvre ni des fruits de grâce et de bénédiction qui en sortiraient pour son Église. Peu après, le 2 mai 1677, une mort préma-

1. Cloyseault, *ibid.* M. Batault, dans son remarquable travail sur l'*Association des Dames de la miséricorde de Châlon* (Châlon, Dejussieu, 1878), semble avoir ignoré la part qui revient au P. Callo et à l'Oratoire dans la fondation de l'hôpital de cette ville. Il cite cependant, p. 65, un testament fait au profit de l'Oratoire à charge de distributions d'aumônes. Nous avons trouvé aux Arch. nat. (S. 6778) une autre fondation pour l'instruction des pauvres malades de l'hôpital.

Le P. Cloyseault est ici un témoin irrécusable. Il dit lui-même, à la fin de la vie du P. Callo : « Au reste, l'historien est d'autant plus digne de foi, dans tout ce qu'il vient de rapporter des actions et des maximes de ce saint prêtre, qu'il en a été témoin oculaire pendant les trois dernières années de sa vie. »

2. Nous mettons en note quelques faits moins importants de date antérieure :

En 1670, fondation d'une confrérie du Saint-Sacrement. (Arch. de Mâcon, C. 249.)

En 1672, acquisition du domaine de Maroges, de M. de Mucie. (Arch. nat., S. 6778.)

Constitution d'une rente de 80 livres par M. de Chézel (*id. ib.*)..., etc..., etc....

Le même carton des Arch. nat. contient plusieurs autres copies de donation, legs..., etc....

3. Peu auparavant, le roi avait octroyé pour trente ans une rente de 300 livres pour aider cette nouvelle fondation.

turée l'enlevait à l'âge de 54 ans. Du moins eut-il la consolation de voir arriver dans son séminaire le P. Charles Edme Cloyseault, et de pressentir peut-être que ce pieux prêtre allait, par sa direction sainte et une sage administration, asseoir cette maison sur des fondements qui défieraient les siècles.

C'est le 24 janvier 1676, avons-nous dit, que le P. Cloyseault recevait l'ordre de se rendre à Châlon. Quand le P. de Rymon eut achevé son second triennal¹, il occupa à son tour la supériorité. Le nouvel évêque, Henri Félix de Tassy², le nomma vicaire général. Le P. de Rymon aussi conservait cette charge, et les deux saints prêtres mirent une pieuse émulation à travailler à l'œuvre qui leur était confiée. Du reste, ils étaient admirablement secondés par leurs confrères, entre autres par le P. Joseph Parisot. « Humble, doux, patient et mortifié au delà de « tout ce qu'on peut penser³ », il avait occupé dans la Congrégation les charges importantes de supérieur d'institution et de visiteur, et était venu finir sa vie de quatre-vingts ans au séminaire de Châlon « où sa « seule présence inspirait du respect et de la dévotion⁴ ». Un autre saint prêtre arrivait dans la maison à peu près au moment où le P. Parisot allait recevoir

1. Dans notre Congrégation les supériorités ne durent que trois ou six ans tout au plus, si ce n'est dans une extrême nécessité. Plus tard cependant on fit, à la prière des évêques, une exception générale en faveur des supérieurs des grands séminaires.

2. Henri-Félix de Tassy fut évêque de Châlon du 1^{er} juillet 1677 au 11 novembre 1711.

3. Cloyseault, *Ménologe*, p. 121. Voir encore sur le P. Parisot, Batterel, I, 205. Ce Père dirigea, pendant de longues années, la Vénérable Mère Marguerite du Saint-Sacrement de Beaune, dont le procès de béatification a été introduit.

4. Cloyseault, *ibid.* Le P. Parisot mourut le 15 septembre 1678.

la récompense de ses travaux. François Levesque, après avoir longtemps professé les humanités dans divers collèges de l'Oratoire, était en 1679 envoyé à Châlon. « On ne saurait exprimer, raconte le P. Cloyseault dans l'une des notices qu'il lui a consacrées¹, « avec quelle ferveur il s'appliquait à imprimer dans « l'esprit et dans le cœur des ecclésiastiques les véritables sentiments qu'ils devaient avoir touchant le « sacerdoce et les obligations qui y sont attachées. « Ses conférences étaient toutes de feu. Il n'y avait « point de cœur si endurci qui n'en fût touché. »

De tels ouvriers assuraient la solidité et la perfection de l'édifice spirituel auquel ils travaillaient. Quant à l'édifice matériel, le nombre croissant des séminaristes mit bientôt les Oratoriens dans la nécessité de l'agrandir. L'ancien hôtel Sauldon, devenu insuffisant, fit place à un grand et beau bâtiment², qui subsiste encore et, en 1681, Henri Félix de Tassy posait la première pierre de l'église, élevée sur l'emplacement même des anciens murs de la ville³.

Le P. Cloyseault avait achevé depuis peu son premier triennal de supériorité. « Il s'acquittait de tous « ces emplois, nous dit un de ses biographes⁴, avec

1. Ménéloge, p. 488.

2. C'est aujourd'hui la gendarmerie de Châlon. Nous donnerons, dans le deuxième volume de cet ouvrage, une vue des bâtiments dans leur état actuel, que nous devons au crayon de M^{me} Berthe Copreaux-Bizot, de Châlon-sur-Saône. Nous aurions préféré pouvoir y placer le portrait du P. Cloyseault. Mais nos démarches pour le découvrir n'ayant pas abouti, nous avons pensé ne pouvoir mieux le remplacer que par une vue de la maison où ce pieux prêtre a vécu cinquante-deux ans.

3. Courtépée, *op. cit.* II, 238. L'Oratoire fit en grande partie les frais des nouvelles constructions comme on peut le voir MM 583, p. 73, Arch. nat.

4. Bicaïs, *op. cit.* p. 355.

« beaucoup de zèle et de sagesse, et y faisait paraître autant de piété que de science. Chargé de former l'esprit et le cœur des jeunes gens qui étaient l'espérance de l'Église de Châlon, il s'appliquait avec le plus grand soin à les remplir des vrais principes de la religion et à leur inspirer l'amour de leur état. » Aussi les supérieurs du P. Cloyseault n'avaient-ils pas hésité à le laisser en charge pour une nouvelle période de trois ans. Il donnait tous ses soins au séminaire, dont il fit imprimer en 1682 les *Règlements*¹ sous les auspices de M^{gr} de Tassy. Il n'oubliait pas non plus que sa charge de grand vicaire l'obligeait à étendre sa sollicitude sur la ville de Châlon où « il exerçait les fonctions du saint ministère avec un grand zèle et où il ne se présentait aucune bonne œuvre à faire à laquelle il n'eut quelque part² »; et sur le diocèse tout entier, pour lequel cette même année il publiait les *Sujets de piété pour les conférences ecclésiastiques*³. Ce petit ouvrage est, comme le précédent, rempli de la plus saine doctrine et allait continuer au dehors le bien que les vertus et les enseignements du P. Cloyseault produisaient dans l'intérieur du séminaire.

Le second triennal du P. Cloyseault touchait à son terme et en 1682 le P. de Rymon était de nouveau appelé à diriger le séminaire. Le P. Cloyseault reprit modestement le troisième rang dans la maison, donnant ainsi de beaux exemples de soumission et d'humilité que, du reste, la règle si sage de l'Oratoire rendaient fréquents dans la Congrégation.

1. *Règlements de Mgr. l'illustrissime et révérendissime évêque et comte de Châlon*. Lyon, Certe, 1612.

2. Bicaïs, *op. cit.*, p. 355.

3. *Sujets de piété pour les Conférences ecclésiastiques du diocèse de Châlon*. Lyon, Certe, 1682.

C'est à cette époque que, profitant du temps de la supériorité du P. de Rymon, le P. Cloyseault, nous ne savons pour quel motif¹, fit un séjour de près d'une année à Paris². Dès le 24 août de l'année suivante, il revenait à Châlon y reprendre la supériorité.

Il trouva dans la maison, outre les oratoriens que nous avons déjà nommés, le P. Bernard Bourrée³, prêtre pieux et savant, dont la santé chétive ne pouvait modérer l'ardeur au travail. Le séminaire de Châlon fut plusieurs années témoin de ce prodige : le P. Bourrée « ne pouvant compter sur deux heures « de suite de santé » et ne se bornant pas à sa classe de théologie, mais prêchant sans cesse et faisant imprimer en quelques années plus de quarante volumes⁴.

Quelle excellente prédication pour les jeunes séminaristes que cette sainte émulation entre leurs directeurs ! Cette même année, malgré les soucis et les travaux de sa supériorité, le P. Cloyseault allait encore donner au public la traduction de cette belle vie de saint Charles Borromée de Juissiano⁵, qui est même aujourd'hui regardée comme la meilleure et que l'on continue de lire à Saint-Sulpice. Dans la lettre pastorale qui précède cet ouvrage, souvent réédité depuis, M^{gr} de Tassy,

1. Née de la Rochelle dit qu'il fut nommé procureur de la Congrégation. Il est le seul qui donne cette indication.

2. Ordre du conseil du 28 septembre 1684. Arch. nat., MM 584, p. 125.

3. Le P. Bourée, né à Dijon en 1652, y mourut le 26 mai 1722.

4. Courtépée, *op. cit.*, 3^e vol., p. 238. — Le même auteur cite, parmi les oratoriens « distingués par la piété et les talents » qui habitèrent Châlon, le P. Bernard Lami. Nous croyons qu'il y a là une erreur, causée peut-être par ce fait que plusieurs des ouvrages de cet illustre Oratorien furent approuvés par l'évêque de Châlon.

5. Lyon, Certe, 1685, in-4^o de 864 pages.

le présentant au clergé et aux fidèles de son diocèse, leur disait : « Dans l'impatience de voir paraître cet ouvrage si nécessaire au public, nous en avons chargé celui à qui nous avons confié la conduite de notre séminaire, et nous avons toute sorte de sujet de nous louer et d'être satisfait de son travail, que nous avons lu plusieurs fois et examiné avec soin¹. » Cette traduction, en effet, sans être très élégante, est d'un style clair, net et facile.

Dieu bénissait les travaux du P. Cloyseault « en permettant, dit le P. Bicaïs², que la plupart des ecclésiastiques qui passaient par ses mains, devinssent l'exemple et la lumière des peuples confiés à leurs soins. » C'est pourquoi le régime de l'Oratoire le continua cette fois encore dans la charge de supérieur, aussi longtemps que la règle le permettait. A l'expiration de ce temps, en 1691, il fut remplacé par le P. Louis du Camp. Le vénérable P. de Rymon était encore dans la maison, mais son âge avancé lui interdisait les charges pénibles de la supériorité. Il mourut, en effet, peu après, le 2 juillet 1694, « avec de grands sentiments de piété³ ». « La maison de Châlon-sur-Saône, ajoute le P. Cloyseault, lui a de grandes obligations, et sa mémoire y sera à jamais en vénération. »

Quelques mois après la sainte mort du P. de Rymon, le P. Cloyseault reprenait ses fonctions de supérieur. Puis, la même année, il faisait paraître les *Méditations des prêtres d'avant et après la messe, pour se disposer à la célébrer dignement et avec*

1. Vie de St Charles, p. 2.

2. Bicaïs, *op. cit.*, p. 355.

3. Cloyseault, *Ménologe*, p. 227.

fruit¹, témoignant ainsi autant par ses ouvrages que par tous les travaux de sa vie, combien il avait à cœur la sainteté des prêtres et avec quelle sollicitude il cherchait à leur faciliter la fidélité à leurs devoirs.

*La vie du P. de Saint-Pé*² parut peu après. Ce prêtre avait vécu dans l'intimité du P. de Condren et avait été un de ses plus dignes disciples. Après avoir passé la première partie de sa vie à la cour et dans la profession de soldat, Dieu l'avait appelé à l'Oratoire, où il avait vécu cinquante ans dans l'exercice des plus hautes fonctions de la Congrégation et dans la pratique des plus éminentes vertus. Il importait de ne pas perdre les souvenirs de ces exemples. Le P. Cloyseault fut chargé du soin de les recueillir et s'en acquitta de telle sorte qu'on ne peut s'empêcher de se dire en la lisant : *C'est la vie d'un saint écrite par un autre saint.*

Une année à peine s'écoulait, et déjà le P. Cloyseault achevait un nouvel ouvrage, la traduction du *Pastoral de saint Charles*³, complément utile de la vie de ce grand saint, que nous avons déjà citée.

Ces travaux si multiples et rapidement menés à bonne fin n'empêchaient nullement le P. Cloyseault de vaquer avec le même zèle à l'accomplissement de tous ses devoirs. En 1699 nous le voyons même aller prendre part aux travaux de l'assemblée générale de l'Oratoire, réunie cette année-là à Paris, à Saint-Honoré⁴. Peu après, il arrivait de nouveau au terme de

1. Lyon, Certe, 1694, in-12. — Cet ouvrage fut réédité en 1723, en 1740..., etc....

2. Paris, Coignard, 1696, in-12. Suivi des *Aspirations pour les agonisants* par le P. de Saint-Pé.

3. Lyon, Certe, 1697, in-8°. Voir Née, *op. cit.*

4. Deux fois déjà auparavant, le P. Cloyseault avait été envoyé

sa supériorité. Le P. Antoine Papillon¹ le remplaça le 12 août 1701. On peut supposer que tout en n'étant plus nominalement le premier dans la maison, pour obéir à la règle de l'Oratoire, le P. Cloyseault conservait sans doute la direction du séminaire. Toujours grand-vicaire de Châlon, il restait l'ami et le conseiller du pieux évêque de cette ville. Ce digne prélat prenait l'avis du sage Oratorien dans toutes les affaires de l'administration de son diocèse ; il le chargeait de publier les ordonnances synodales du diocèse² et, dans toutes les visites des églises confiées à sa juridiction, il voulait être accompagné par le P. Cloyseault³.

Une piquante anecdote, qui nous a été conservée⁴, montrera quel lien d'intimité unissait l'évêque et son vicaire général. « Voyant un jour M^{sr} Félix qui partait pour Paris, vêtu d'un habit court, violet, à boutons d'or : Oh ! monseigneur, dit-il, prenant le bord de la manche, vous ressemblez à un colonel de dragons ! Le prélat, frappé de la justesse du reproche, rentre sans mot dire dans sa garde-robe, prend une soutane et quitte cet habit mondain, qui

aux assemblées générales, en 1687 et en 1693. Rien ne prouve mieux l'estime universelle qu'il s'était acquise parmi ses confrères.

1. Le P. Papillon resta dans la maison quarante-cinq ans. Il y mourut le 6 décembre 1736 « avec tous les sentiments de piété, de foi, de douceur, de zèle, de pénitence qui peuvent caractériser un saint prêtre. Sa mort a été un deuil public dans la ville de Châlon, qu'il a remplie, durant sa vie, de la bonne odeur de ses vertus, et à sa mort d'une vénération extrême pour sa mémoire. » (Liste des morts.)

2. Lyon, Certe, 1700.

3. Le P. Cloyseault nous instruit lui-même de ce fait dans une lettre du 25 août 1713 au célèbre liturgiste le P. Lebrun, lettre que nous citons plus loin.

4. Courtépée, *op. cit.*, p. 239.

« ne réparût plus. On ne sait à qui ce trait fait le plus
 « d'honneur, ou au grand-vicaire ou au prélat. Je
 « pense, ajoute Née de la Rochelle¹, qu'il fait honneur
 « à tous les deux, et qu'il n'a pu en résulter qu'une
 « grande édification pour ceux qui en furent les té-
 « moins. »

La vingt-quatrième assemblée de l'Oratoire ramenait en 1702 le P. Cloyseault à Paris. Il y fut chargé du soin de visiter les archives de la maison², où l'on recueillait tous les documents relatifs à l'histoire de l'Oratoire et de chacun de ses membres. Le P. Cloyseault dès lors songeait à faire le recueil que nous publions aujourd'hui, et peut-être même il l'avait commencé. Il dut profiter de ce séjour et de la fonction dont on l'avait investi pour recueillir de nombreuses informations. A l'assemblée de 1705³, il lui fut permis encore de compléter ses recherches⁴, et dès 1711, à la vingt-septième assemblée de l'Oratoire, quand on eut fini la lecture de la liste des Oratoriens morts depuis trois ans, le P. Cloyseault lut un éloge abrégé de quelques-uns qui édifia « merveilleusement⁵ ». Les dix-sept ans qui lui restaient à vivre, il allait les consacrer à achever cette tâche de piété fraternelle.

A une session précédente⁶ de la même assemblée, le P. Cloyseault avait présenté, disent les Actes, « un petit écrit contenant un extrait fait tant des assem-

1. Née de la Rochelle, *op. cit.*, t. III.

2. Actes de la vingt-quatrième assemblée, Paris, 1702, p. 11.

3. Le P. Cloyseault était redevenu supérieur le 29 août 1704, pour le rester jusqu'en 1710. A cette époque, le P. Papillon lui succéda, mais pendant un seul triennal, et dès 1713, le P. Cloyseault rentra en charge pour six nouvelles années.

4. Actes de la vingt-cinquième, Paris, 1705, p. 7.

5. Actes de la vingt-septième, Paris, 1711, p. 82.

6. *Id.*, *ibid.* p. 68 et 71.

blées de l'Oratoire que des œuvres du P. de Bérulle. En séparant les statuts et règlements qui concernent la discipline et l'administration de toute la Congrégation d'avec ceux qui ne regardent que les mœurs et la conduite particulière, il s'était uniquement attaché à faire un précis de ceux-ci, afin qu'ils fussent mis entre les mains des jeunes sujets sortant de l'institution, et que leur lecture servît de conférence de piété dans le cours de l'année. Cet écrit, présenté et lu par le P. Cloyseault, fut approuvé par tous les membres qui la composaient, et il fut convenu qu'il serait imprimé, comme pouvant être fort utile. »

Nous croyons que malheureusement ce projet ne fut pas exécuté, car nous n'en avons trouvé aucun indice.

Un autre ouvrage du P. Cloyseault nous est signalé par une lettre qu'il écrivait le 25 août 1713 au P. Lebrun : « J'ay fait autrefois deux recueils, l'un des
« anciens rits de l'église de Châlon, qui se pratiquaient
« il y a plus de cinq ou six cents ans, l'autre des diffé-
« rentes liturgies pour la plupart avant le Concile de
« Trente, des églises de Besançon, de Lyon, de
« Mascon, d'Autun, de Châlon-sur-Saône, de Chalons-
« sur-Marne, des Chartreux et des Carmes, où sont
« rapportées assez exactement les cérémonies de la
« messe ou l'*ordo missæ*.... Si ces deux recueils peu-
« vent vous servir, je vous les prêteray volontiers ¹. »

1. Bibliothèque nat., *Fonds latin*. Liturgie 16802, p. 125. Le P. Cloyseault ajoute : « Défunt monseigneur de Châlon (Henri Félix était mort le 11 novembre 1711, le jour même du premier centenaire de l'existence de la Congrégation qu'il affectionnait tant. Il légua sa bibliothèque au séminaire. F. Madot lui succéda la même année.), qui aimait beaucoup les cérémonies, les entendait parfaitement, et en parlait avec une grande facilité et érudition, avait lu les ouvrages de Dom de Vert son amy, de M. Bou-

Après cette offre obligeante, le P. Cloyseault, qui ne perdait pas de vue le travail important sur la vie des Oratoriens qu'il avait entrepris, ajoute : « Puisque
« vous avez la bonté de m'offrir ce qui dépend de
« vous, vous me permettrez de me servir de cette
« occasion pour vous prier de me prêter le catalogue
« que vous avez fait des auteurs de l'Oratoire et de
« leurs ouvrages. J'en auray grand soin et je vous
« promets que je vous les remettray très-fidèlement. »

En effet, à côté des grands travaux de liturgie qui l'ont justement rendu célèbre, le P. Lebrun avait composé une sorte d'histoire littéraire de l'Oratoire, dont malheureusement ne nous est parvenu que le titre¹. Il s'empressa de la communiquer au P. Cloyseault, qui lui en accusa réception le 25 décembre de cette même année 1713 : « Je n'ay reçu que depuis
« trois ou quatre jours le paquet que avez eu la bonté
« de m'envoyer dès le mois de septembre. Je vous
« prie de trouver bon que j'en fasse une copie avant
« que de vous le renvoyer. »

Depuis quelques années décidé, nous l'avons vu, à écrire les annales hagiographiques de la Congrégation, le P. Cloyseault s'était donc résolument mis à l'œuvre. Comme le dit l'avertissement qui est en tête

quillot et du P. Dom Martène, mais il n'en était pas content, quoiqu'il estimast les personnes et qu'il leur fist toutes les honnêtetés possibles. Mais je suis persuadé que si nous avions le bonheur de le posséder encore, il admirerait et serait charmé de votre ouvrage. »

1. *Litteratorum congregationis Oratorii in regno Franciæ commentarius, ab anno 1614 ad annum 1696, una cum censura editionum operum, cum brevi historia critica et criticorum notis in qualibet edita opera.* (Lelong, II, 10859.) D'après la lettre même du P. Cloyseault que nous citons, Dupin aurait eu communication de cet ouvrage et en aurait extrait quelques notices pour sa Bibliothèque.

de la copie que nous publions, « son âge plus qu'octogénaire l'avait mis à portée de recueillir des renseignements dans le commerce qu'il a eu avec les anciens, et ses recherches en quelques-unes des maisons voisines de celle où il demeurerait depuis si longtemps lui en facilitant les moyens. »

Dans son humilité, il redoutait d'avoir à recueillir les souvenirs de la vie des premiers Oratoriens. Heureusement, la crainte que la mémoire de leurs vertus ne tombât dans l'oubli, l'emporta et le décida à ne pas différer davantage. « Personne jusqu'ici n'ayant pris ce dessein, écrit-il¹, on a voulu l'ébaucher afin de donner la pensée à quelque personne d'esprit de l'entreprendre et l'exécuter avec toute la perfection qu'il mérite. » Ce désir ne devait pas se réaliser, et aujourd'hui c'est l'œuvre intégrale de ce saint prêtre que nous publions.

Tout en se rendant si utile à l'Oratoire, il n'oubliait pas les liens qui l'unissaient au diocèse et à l'Eglise de Châlon. Témoin journalier de la sainte vie des deux illustres évêques Jean de Maupeou et Félix de Tassy, il entreprit d'écrire leur vie. Cet ouvrage qui devait, paraît-il, faire partie d'une histoire générale des évêques de Châlon n'a malheureusement pas été imprimé et n'a pas été retrouvé.

C'est aussi vers cette époque qu'il composa un volume in-4° sur les devoirs des officiaux et des grands

1. Préface du P. Cloyseault. Dans la préface du Ménologe, il insiste encore et ajoute : « L'on est persuadé que pour le présent, plusieurs critiqueront cet ouvrage, mais que dans vingt ans on l'estimera, dans trente encore davantage, et que dans cinquante ans Dieu suscitera quelque prêtre de l'Oratoire semblable au P. Le Cointe ou au P. Morin, qui entreprendra d'écrire l'histoire de la Congrégation; il ne sera pas fâché de trouver de semblables mémoires dont il saura bien profiter. »

vicaires ; il ne le livra pas au public, et la perte en est assurément très regrettable¹.

Enfin quelques années après, en 1723, le P. Cloyseault donnait à l'impression des *Méditations d'une retraite de dix jours...à l'usage des curés et autres ecclésiastiques qui font retraite dans un séminaire*², œuvre dont on se bornera à dire avec l'approbateur : « Il suffit qu'un ouvrage ait en tête le nom du R. P. Cloyseault pour porter avec lui son approbation : les ouvrages qu'il a donnés jusqu'ici ont été si bien reçus du public qu'on ne doute pas que celui-ci n'ait le même avantage. » Ce qui prouve encore le mérite de cette œuvre c'est que, dès l'année suivante, 1724, une nouvelle édition, augmentée d'une seconde retraite *pour se préparer à la mort* suivait la première³.

Cependant, le P. Cloyseault⁴ avait achevé l'œuvre principale de sa vie, le *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*. En 1724 il consentit à le remettre au P. Bonamour⁵, supérieur de l'Institution de Paris, qui le fit transcrire à l'usage des novices. Cette copie de l'Institution de Paris se trouve aujour-

1. Un autre ouvrage perdu du P. Cloyseault, la *Vie du P. Celleron*, est mentionné par Tabaraud, *Biographie universelle*.

2. Lyon, Certé, 1723. Petit in-8° de 160 p. Il y en eut depuis plusieurs autres éditions.

3. Châlon-sur-Sône (*sic*), chez Jean Nanty. In-12 de 374 pages.

4. Il était redevenu supérieur en 1720, et le restera jusqu'à sa mort.

5. Le P. François Bonamour, né à Arnay, diocèse d'Autun, entra à l'Oratoire le 11 décembre 1693, à l'âge de vingt-deux ans. Il occupa successivement dans la Congrégation les importantes fonctions de directeur aux séminaires de Grenoble (1701-1716), de Laon (1716-19), à l'Institution ou noviciat de Paris (1720). Il devint enfin supérieur de cette dernière maison (1723) et y mourut pendant un second triennal, le 12 octobre 1727. (Arch. nat., MM 610.)

d'hui à la Bibliothèque nationale¹. D'autres furent faites pour les Institutions de Lyon et d'Aix, et la lecture en était partout prescrite aux jeunes confrères : cet usage a été aussi adopté par l'Oratoire renaissant.

C'est la copie de Paris que, faute de l'original², nous reproduisons, en y introduisant quelques-unes des modifications du manuscrit que possède la bibliothèque de l'Oratoire³.

Le P. Cloyseault n'était pas un écrivain : à proprement parler ce n'était pas non plus un érudit. Il le reconnaît lui-même en des termes qui trahissent à la fois la sincérité, l'humilité et le zèle le plus désintéressé pour la gloire de Dieu. « Il serait à souhaiter, « dit-il⁴, qu'une main plus savante eût entrepris cet « ouvrage. Je me suis contenté de l'ébaucher, et je « souhaite qu'un autre l'achève et lui donne la perfection où je n'ai pas été capable d'atteindre. Je « n'en serai point jaloux. Au contraire j'en bénirai « Dieu de tout mon cœur pour la seule gloire duquel « je l'ai entrepris. Je ne doute point que dans une si « grande variété de faits et d'histoires que j'ai été « obligé de rapporter, je n'ay fait beaucoup de fautes, « soit par les mémoires qu'on m'a donnés, soit par « les récits qu'on m'a faits auxquels je me suis fié, « soit pour le defaut de personnes doctes pour ré-

1. Fonds français, 20942, 3 et 4.

2. On verra plus loin pourquoi, malgré d'actives recherches, les manuscrits originaux du P. Cloyseault n'ont pu être retrouvés.

3. Ce manuscrit, en 3 volumes in-4°, est d'une belle écriture du milieu du siècle dernier. C'est une copie du mss. de la Bibliothèque nationale, dans laquelle on a fait quelques améliorations. Ces modifications sont indiquées par des traits de plume dans la copie de la Bibliothèque. Notre texte les a pour la plupart adoptées.

4. Préface, t. I, p. XLIX.

« soudre mes difficultés, soit, ce qui est plus vrai,
 « par mon ignorance et par mon peu d'esprit. Mais
 « ayant fait des fautes, je ne les défendrai jamais et,
 « quand on sera assez charitable pour me les mon-
 « trer, je serai toujours prêt de les effacer. »

Dans l'avertissement mis en tête de la copie de Paris, on signale les longueurs et les incorrections du style du P. Cloyseault. L'auteur dit avoir fait quelques retranchements¹, mais « avec tant de ménagements
 « et de sobriété qu'on craint bien plutôt le reproche
 « de n'en avoir pas assez fait². » Cette crainte ne nous a pas paru exagérée, et nous n'avons pas reculé devant la tâche — parfois délicate — d'accommoder ça et là le style aux exigences du goût moderne. Pourtant nous sommes resté sobre, nous aussi, dans ces corrections; notre unique but a été de rendre la lecture assez facile pour que l'attention ne soit pas trop détournée du fond, qui est excellent, par les défectuosités de la forme³.

1. Et aussi des changements de dispositions des vies. Les vies des frères, notamment, furent mises à part. C'est grâce à cette *amélioration* qu'elles se sont perdues. Outre ce recueil en 3 volumes, le P. Cloyseault avait fait en même temps le *Ménologe du 1^{er} siècle de l'Oratoire*. Inspiré par la même pensée, ce travail, dont les notices sont bien plus courtes que dans le recueil, est cependant d'un très grand intérêt. Il ne contient en effet pas moins de 194 notices. Enfin un 5^e volume termine l'œuvre de piété filiale du P. Cloyseault. Il comprenait les vies de quelques prêtres de l'Oratoire de saint Philippe de Néri. Ce dernier travail est malheureusement perdu et nous n'en avons retrouvé que deux notices: celles du Cardinal Baronius, le célèbre historien de l'Église et des fragments de celle de Juvénal Ancina, récemment déclaré vénérable par le St-Siège.

2. Pour ne pas accumuler préfaces sur préfaces, nous avons supprimé cet avertissement qui ne renferme du reste rien d'intéressant.

3. Nous avons aussi renoncé à reproduire l'orthographe ancienne.

S'il ne se distingue pas par son élégance, le style du P. Cloyseault est noble et digne : il révèle tout ce qu'était son âme honnête et profondément pieuse; avouons-le, ces mérites suppléent bien d'autres qualités.

Le plus grave reproche que l'on puisse faire au P. Cloyseault, c'est une certaine prolixité qui embarrasse et alourdit sa plume. Pourtant elle trouverait son excuse dans le vif désir qu'il a d'édifier ses lecteurs. En définitive, c'est par les petites choses que l'on connaît les hommes et surtout les saints. Le P. Cloyseault dit, à propos des réflexions qui viennent interrompre si souvent son récit : « J'ai pensé m'acquitter
« du devoir d'un historien ecclésiastique qui ne doit pas
« seulement songer à raconter les choses, mais dont le
« but principal doit être d'instruire ses lecteurs et de
« les porter à la piété¹. » Sans doute, mais le P. Cloyseault a oublié que le tableau de la vie et des vertus de ses héros est, par lui-même, une exhortation assez persuasive et assez éloquente.

Son orthodoxie est à l'abri de tout reproche : il a eu soin de déclarer, dans sa préface, qu'il soumettait toutes ses pensées au jugement de l'Eglise et il l'a fait avec un accent dont la sincérité est manifeste.

Sa doctrine spirituelle est celle que le P. de Bérulle et le P. de Condren ont mise en lumière et que M. Olier et Saint-Sulpice ont tant contribué à propager. Deux mots suffisent pour la résumer : aller à Dieu par JÉSUS, aller à JÉSUS par Marie. On en trouvera une exposition assez étendue dans la notice que le P. Cloyseault a consacrée au P. de Condren.

On ne saurait nier la valeur historique de l'œuvre

1. Préface, p. XLIX.

du P. Cloyseault. Le P. Bicaïs, dans la courte notice qu'il lui consacre, trouve « que la chronologie et la « géographie, qui sont les deux yeux de l'histoire, y « ont été trop négligés, qu'il paraît même que l'auteur « a souvent écrit sur des mémoires peu exacts...¹ » Cette appréciation du P. Bicaïs dépasse les mesures d'une juste critique. De minutieuses recherches nous ont mis à même de constater l'exactitude des faits rapportés par Cloyseault, et nous l'avons trouvé presque toujours d'accord avec les documents originaux et authentiques, tels que le Registre du Conseil de l'Oratoire, les Annales de la Congrégation², la liste des députations et des morts³.... Parfois cependant cette exactitude est en défaut et, dans les quelques notes dont nous accompagnons cet ouvrage, nous relevons ces légères erreurs.

Là où elles se rencontrent plus fréquemment, c'est dans les vies qui ne sont que l'abrégé d'ouvrages déjà donnés au public⁴, et dont le P. Cloyseault a accepté de confiance les assertions, mais non pas dans celles qu'il a entièrement composées d'après les documents par lui-même recueillis.

Ce qui attire dans le P. Cloyseault, ce qui séduit à la lecture de ces *Vies*, c'est ce parfum de piété et de sainteté qui s'en exhale. Il a bien fait de ne pas laisser dans l'ombre, où ils se plaisaient, ces humbles prêtres qui ont travaillé à l'œuvre de Dieu ici-bas et de les proposer à l'imitation de leurs héritiers : « Sou-
« venez-vous de vos *conducteurs* qui vous ont prêché

1. Bicaïs, op. cit., t. 2, p. 354.

2. Du P. Adry, Arch. nat. MM. 623.

3. Bibliothèque de l'Oratoire.

4. Celles, par exemple, du P. de Bérulle, d'après l'ouvrage d'Habert, du P. de Condren d'après Amelotte..., etc..., etc....

« la parole de Dieu et, considérant quelle a été la fin
 « de leur vie, imitez leur foi¹. — Nous louerons ces
 « hommes pleins de gloire et nos pères en leurs géné-
 « rations. Le Seigneur, dès le commencement, a
 « signalé sur eux sa gloire et sa magnificence. Ils
 « ont dominé, ces hommes grands en vertu et ornés
 « de prudence, et ils ont obtenu par leurs prédica-
 « tions la dignité de prophète... Les peuples ont puisé
 « dans leur prudence de saintes paroles. Et ils ont été
 « riches en vertus, aimant la véritable beauté et vi-
 « vant en paix en leurs maisons. Ils ont été des
 « hommes de miséricorde, et leur piété n'a jamais
 « défailli². »

Pendant que de tout l'Oratoire s'élevait un concert
 unanime d'éloges et de remerciements pour le service
 signalé que le P. Cloyseault venait de rendre à la Con-
 grégation, le pieux et modeste supérieur du sémi-
 naire de Châlon achevait, dans le silence de la retraite,
 la longue et laborieuse vie dont nous avons donné
 l'esquisse. Il ne consentit plus désormais à sortir du
 recueillement dans lequel il se renfermait pour se
 mieux préparer à la mort. Depuis longtemps³ il ne
 cessait d'y penser. Dans la maison de Châlon, il avait
 assisté au pieux trépas de quelques-uns de ses frères
 et en écrivant comment avaient vécu et étaient morts
 les plus vénérables prêtres de l'Oratoire, il avait ap-
 pris le secret de bien vivre et de bien mourir.
 Nous n'avons malheureusement pas de détails sur la

1. Saint Paul aux Hébreux, XIII, 17.

2. Eccli., XLIV, 1-10.

3. En 1713 déjà, dans la lettre au P. Lebrun que nous avons
 citée, il demandait « les bonnes et saintes prières » de la com-
 munauté de Paris, « dont j'ay grand besoin pour me préparer à la
 mort. »

fin de cette belle vie. Elle dut être celle d'un saint, comme il arrive toujours à ceux dont la vie a été en parfaite conformité avec la volonté de Dieu. Il mourut le 3 novembre 1738, veille de la fête de saint Charles Borromée, son patron, de ce grand saint à qui il avait dédié le séminaire de Châlon, dont il avait traduit la vie et si parfaitement imité les vertus dans la direction du séminaire et l'administration du diocèse. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans et quelques mois. Il en avait passé plus de soixante dans la Congrégation, et cinquante-deux à Châlon, comme supérieur et grand-vicaire.

On comprend les regrets que dut causer la mort d'un prêtre si vénéré. « Tout le diocèse fit un service pour lui, » dit Courtépée¹; et le P. Bicaïs écrivait en 1788 : « La mémoire du P. Cloyseault, malgré ce laps de temps, est encore dans ce diocèse en grande « vénération². »

Le P. Cloyseault avait, en mourant, ordonné à ses confrères d'enterrer tous ses papiers avec lui³. A-t-on obéi à cet ordre dicté par une profonde humilité? Nous sommes assez porté à le croire : aucun manuscrit original ne se retrouve nulle part, si ce n'est la vie du P. de Saint-Pé⁴. Née de la Rochelle, cependant, « dit « *qu'il paraît* que MM. les Oratoriens n'ont pas « voulu laisser perdre des travaux aussi édifiants et « aussi importants pour la Congrégation⁵, » et M. l'abbé Pecquegnot, qui reproduit, dans son *Légendaire*⁶

1. Courtépée, *op. cit.*, t. III, p. 239.

2. Bicaïs, *op. cit.*, t. II, p. 355.

3. Courtépée, *op. cit.*, *ibid*

4. Bibliothèque de l'Oratoire.

5. *Op. cit.*, 3^e vol

6. 2^e vol., p. 417.

d'Autun, la notice de Courtépée, ajoute aussi qu'on ne crut pas devoir obéir à cette dernière volonté du P. Cloyseault.

Si par respect et par vénération pour celui qui avait été si longtemps leur père et leur supérieur, les Oratoriens de Châlon n'osèrent pas refuser d'exécuter les dernières recommandations du P. Cloyseault, la perte heureusement n'a pas été très grande, grâce aux copies de son principal ouvrage qui nous sont restées.

Un demi-siècle à peine nous sépare de l'évènement qui, en détruisant l'Oratoire, devait aussi mettre fin au séminaire de Châlon. Jusqu'à cette date funeste de la Révolution, les Oratoriens s'efforcèrent de continuer l'œuvre si bien commencée, et le dernier supérieur du séminaire de Châlon couronna dignement, par une mort qui est presque un martyre, la belle série des prêtres vénérables placés par l'Oratoire à la tête de cette maison. « Réunissant, dit Guillon¹, les
« qualités aussi rares que nécessaires pour être à la
« tête d'un nombreux séminaire, il avait été appelé,
« depuis plusieurs années, pour être le supérieur de
« celui de Châlon. Comme il donnait, dans l'exercice
« de ce difficile emploi, les preuves d'un zèle éclairé
« et du plus sage discernement, son vénérable évêque,
« M^{gr} J.-B. du Chilleau, maintenant archevêque de
« Tours, l'honora de sa confiance particulière en le
« nommant son grand-vicaire. Le P. Latour s'acquitta
« de cette charge importante avec autant de fermeté
« que de prudence, durant les temps les plus ora-
« geux. Inébranlablement attaché à ses devoirs et in-
« variable dans sa foi, il se refusa à toute démarche

1. Martyrs de la foi pendant la Révolution française, 4 vol. in-8°. Paris, 1821, t. III, p. 468.

« qui l'aurait blessée. Sa constance lui attira tant de
 « persécutions, qu'il se vit enfin obligé de se retirer
 « en Allemagne¹, d'où il ne laissa d'instruire le dio-
 « cèse au gouvernement duquel l'avait associé son
 « premier pasteur. Les instructions qu'il y envoya
 « contre le serment de *liberté-égalité*, contre les dé-
 « clarations de *soumission aux lois impies* de la
 « République, etc., attestent la pureté de ses prin-
 « cipes. Pendant qu'il soutenait ainsi, par ses écrits,
 « les fidèles de France, dans les sentiers de la bonne
 « doctrine, le P. Latour se consacrait généreusement
 « au service spirituel des hôpitaux du lieu de son
 « exil; et ce fut dans l'exercice d'un ministère aussi
 « méritoire et si pénible qu'il trouva la mort, péris-
 « sant ainsi comme ces saints prêtres et diacres qui,
 « au temps de l'empereur Valérien², méritèrent, en
 « mourant au service des pestiférés, que l'Église les
 « honorât comme martyrs, le 28 février³. »

1. Le 17 septembre 1792, le P. Latour se retira d'abord en Savoie, par Mâcon, Lyon, Bourgoin, Latour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin. (Archives municipales de Châlon, carton des prêtres déportés, p. 84.) Nous tenons à remercier ici M. le bibliothécaire de la ville de Châlon de la complaisance avec laquelle il nous a communiqué les documents que nous citons. A Mâcon aussi, nous avons trouvé aux archives départementales le plus courtois accueil.

2. *Martyr. romanum, 28 februarii.*

3 Cette notice est reproduite par M. Péquegnot, *op. cit.*, 2^e vol. p. 474³.

PRÉFACE

DU PÈRE CLOYSEAUT

Il n'y a point de lecture, après celle de l'Écriture, qui soit ni plus utile, ni plus agréable que celle de la vie des saints, particulièrement de ceux que nous avons connus et qui ont été de même condition que nous. Car quel plus puissant motif pour nous obliger à les imiter que de nous les représenter dans le temps que nous les voyons pratiquer les vertus héroïques dont ils nous ont laissé les exemples. Ne pouvons-nous pas alors nous dire, comme faisait autrefois un saint docteur : pourquoi ne pratiquerais-je pas ce que j'ai vu pratiquer à tant d'autres¹? N'en ai-je pas les mêmes moyens et les mêmes obligations? Étaient-ils d'un autre tempérament? N'est-ce pas le même Dieu que nous servons? le même Évangile que nous suivons? et n'espérons-nous pas la même récompense dans le ciel?

Les exemples sont beaucoup plus efficaces que les

1. « ...Non poteris quod isti et istæ.... » Saint Augustin, *Confess.* VIII, ch. XI.

discours, même les plus pathétiques, et ce qui entre par les yeux fait beaucoup plus d'impression dans l'âme que ce qui passe par les oreilles. Mais il faut avouer que, de tous les exemples, les domestiques ont un pouvoir tout extraordinaire. Les histoires, ou éloignées, ou étrangères, ne nous touchent que faiblement, et souvent n'ont de créance dans nos esprits qu'autant que nous avons d'estime pour les auteurs qui les rapportent; mais il n'en est pas de même de celles qui se passent parmi nous; nous y sommes d'autant plus sensibles que souvent nous y avons quelque part, et que nous ne pouvons point douter de leur mérite. Lorsqu'elles nous sont honorables, le souvenir ne peut nous donner que beaucoup plus de plaisir. N'est-ce pas une consolation bien grande pour une personne de quelque communauté, en lisant la vie d'un de ses saints confrères et de ses anciens amis, de rappeler en sa mémoire toutes les vertus qu'il a vu pratiquer? Les louanges qu'on lui donne ne le flattent-elles pas secrètement? Et ne sont-ce pas de puissants aiguillons pour le pousser à l'imiter? De tout temps on s'est servi de ce moyen pour animer les hommes à la vertu.

Dans les premiers siècles de l'Église, on avait grand soin de recueillir les actes des martyrs et d'en envoyer des copies aux fidèles, même les plus éloignés, tant pour les fortifier dans la foi que pour les leur proposer comme des modèles à imiter.

Les persécutions n'eurent pas plus tôt cessé, que plusieurs grands hommes entreprirent de visiter les déserts qui étaient habités par les saints solitaires pour écrire les vertus et les sentences, tant de ceux qui étaient déjà devant Dieu que de ceux qui restaient encore en vie, afin de les proposer au reste des fidèles.

Dans la suite des temps, lorsque quelque saint évêque mourait, on ne manquait pas d'écrire l'histoire de sa vie et de la proposer au peuple; et l'Eglise a tellement approuvé cette conduite, qu'elle en a fait une partie de ses offices, ayant voulu que les actes des martyrs et la vie des saints évêques et autres confesseurs fussent lus publiquement pendant les saints mystères.

Dans ces derniers temps, de tous les ordres religieux et communautés ecclésiastiques qui se sont établis dans l'Eglise, il y en a très peu qui n'aient fait imprimer la vie de ceux qui ont été les plus illustres parmi eux en science et en piété.

Sans manquer au respect qui leur est dû, l'on peut dire qu'il n'y en a peut-être pas qui, dans son commencement, ait eu de plus grands hommes que la Congrégation de l'Oratoire : car lorsqu'on connut dans Paris que la fin de son institution était le rétablissement de la première sainteté du sacerdoce et la réformation du clergé; que son esprit propre était la connaissance, l'amour et la piété pour JÉSUS-CHRIST,

Notre-Seigneur, et pour la Vierge, sa mère; et que l'étude principale de ceux qui y étaient appelés était la lecture, l'intelligence et la pratique de la sainte Ecriture, plus de trente docteurs ou bacheliers de Sorbonne des plus pieux, des plus zélés et des plus fervents furent se présenter au Père de Bérulle pour y être reçus, étant convaincus que c'était l'œuvre de Dieu le plus nécessaire et le plus important pour le bien de l'Eglise qu'on pût établir. Après avoir passé quelque temps sous la conduite et direction sainte de ce grand homme, s'étant ensuite dispersés en plusieurs provinces et diocèses de ce royaume, ils en ont attiré et formé plusieurs autres, qui ont donné lieu à ce commencement de réforme qu'on voit maintenant dans le clergé. La plupart ont été des exemples achevés d'humilité, de mortification, de zèle, de piété, de charité et de patience et sont morts en une grande odeur de sainteté.

On a recommandé plusieurs fois, dans les Assemblées de la Congrégation, de recueillir des mémoires de leurs vies; mais il faut dire, à la louange de ceux qui nous ont précédés, qu'ils se sont beaucoup plus appliqués à les imiter qu'à les décrire. Cependant il s'est déjà écoulé plus de cent ans depuis l'établissement de la Congrégation, pendant lesquels plusieurs hommes illustres en science et en piété sont morts, dont il ne nous reste maintenant que le nom et le souvenir plein de respect et d'estime pour eux, sans

qu'on ait encore commencé de recueillir les vies de ceux-là même qui nous sont les plus connus; on a donc cru qu'il n'était pas à propos de différer davantage, de peur que la mémoire des vertus de ceux-ci ne se perdît insensiblement comme celle des premiers.

Il serait à souhaiter qu'une main plus savante eût entrepris cet ouvrage : je me suis contenté de l'ébaucher, et je souhaite qu'un autre l'achève et lui donne la perfection où je n'ai pas été capable d'atteindre. Je n'en serai point jaloux; au contraire, j'en bénirai Dieu de tout mon cœur, pour la seule gloire duquel je l'ai entrepris. Je ne doute point que dans une si grande variété de faits et d'histoires que j'ai été obligé de rapporter, je n'aie fait beaucoup de fautes, soit par les mémoires qu'on m'a donnés, soit par les récits qu'on m'a faits, auxquels je me suis fié, soit pour le défaut de personnes doctes pour résoudre mes difficultés, soit, ce qui est plus vrai, par mon ignorance et par mon peu d'esprit; mais ayant fait des fautes, je ne les défendrai jamais, et quand on sera assez charitable pour me les montrer, je serai toujours prêt à les effacer non seulement avec l'encre, mais même de mon sang, s'il est nécessaire. Je n'ai eu dessein d'offenser personne dans les réflexions que j'ai faites; j'ai pensé uniquement à m'acquitter du devoir d'un historien ecclésiastique, qui ne doit pas seulement songer à raconter les choses, mais dont le but principal doit être d'instruire ses lecteurs et de les porter à la piété.

Si j'étais si malheureux que d'avoir, par inadvertance ou par ignorance, laissé glisser une seule parole qui choquât tant soit peu la doctrine de la foi, je la condamne sans la connaître, et je sou mets tout cet ouvrage à la censure de l'Église, ma mère et ma maîtresse, dans le sein de laquelle je suis né, et je veux vivre et mourir, n'estimant au monde d'autre qualité que celle de chrétien et de catholique. L'on trouvera que j'ai emprunté ces dernières paroles et pensées d'un grand évêque du dernier siècle ; mais je proteste à la vue du ciel et de la terre que je les dis aussi sincèrement que lui.

Je déclare aussi que s'il m'est échappé en quelques endroits d'appeler quelqu'un non seulement un saint prêtre et un saint homme, ce qui se dit assez souvent des personnes de grande vertu, mais absolument saint, ce que néanmoins j'ai tâché d'éviter, ce n'a été nullement dans le dessein d'en parler comme on parle de ceux qui ont été mis par l'Église au rang des saints.

Je sais que c'est au Souverain Pontife, qui est le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, à déclarer saintes, quand il le juge avantageux au bien des fidèles, les personnes dont la sainteté a été confirmée par des miracles, afin qu'elles reçoivent un culte public et général de toute l'Église ; et ainsi lorsque je représente les vertus de quelques prêtres, confrères ou frères de l'Oratoire, c'est toujours conformément à l'ordonnance que le pape Urbain VIII

a faite sur ce sujet. En les représentant comme des saints prêtres, confrères et frères de l'Oratoire, je désire que cela s'entende en la manière qu'on a dit d'eux durant leur vie même, qu'ils étaient des saints ; c'est-à-dire que leur vie était très vertueuse, très parfaite et très exemplaire ; mais non pas qu'on leur attribue par ces expressions ce titre qui est propre et particulier à ceux qui ont été déclarés saints par l'autorité du souverain Pontife, et par le consentement de toute l'Eglise.

LE CARDINAL PIERRE DE BÉRULLE

FONDATEUR

DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE DE FRANCE¹

(1575-1629)

LIVRE PREMIER

SA NAISSANCE

ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE SA VIE.

SOMMAIRE. — Ses frères et ses sœurs. — La piété extraordinaire de sa mère. — Elle se fait carmélite. — Sa mort. — Le jour, le lieu de la naissance du P. de Bérulle, l'an 1575. — Il fait vœu de virginité. — Sa dévotion pour sainte Catherine de Sienne. — Son amour pour la pureté. — L'innocence de sa vie. — La mort de son père. — Ses études. — Sa dévotion à la sainte Vierge. — Son amour pour la vie religieuse. — Les desseins de ses parents sur lui. — Il se dispose pour le sacerdoce. — Ses austérités. — Sa modestie. — Il fuit les assemblées de noces. — Son humilité à refuser le bonnet de docteur. — Son respect pour le sacerdoce.

Quelques années après que Dieu eut donné à son Église en Italie saint Philippe de Néri et le grand

1. Cette vie n'est en bien des endroits que l'abrégé de celle de Germain Habert, abbé de Cérisy (Paris, Huré, 1646, in-4°). Le P. Cloyseault, cependant, y a inséré plusieurs traits inédits. Tout récemment (1872-75) la vie de notre très honoré Père fondateur

saint Charles, cardinal et archevêque de Milan ¹, pour rétablir l'honneur du sacerdoce et l'esprit ecclésiastique, il fit naître en France, où le clergé était encore beaucoup plus dérégulé, notre très honoré père et fondateur, le cardinal Pierre de Bérulle, pour établir une congrégation sainte, qui, par sa manière de vivre, son exemple et ses instructions, pût travailler à la réformation du clergé et répandre parmi les ecclésiastiques la science, la piété et la modestie, dont ils étaient entièrement dépourvus ².

Pour ce sujet, Dieu le fit naître d'une famille noble, de parents riches et illustres en piété. Son père s'appelait Claude de Bérulle. De Champagne, où il était et où il possédait plusieurs terres, il vint à Paris, se fit conseiller au Parlement, et n'acquies pas moins d'honneur dans le repos de la paix par son intégrité, que ses ancêtres en avaient acquis dans les travaux de la guerre par leur courage. Sa mère fut Louise Séguier, de cette maison illustre des Séguier qui a donné tant de grands magistrats au royaume et d'illustres prélats à l'Église. L'on peut dire du père et de la mère de ce bienheureux enfant ce que saint Luc dit de ceux de saint Jean : « Tous deux étaient justes devant Dieu

a été écrite dans de très vastes proportions par M. l'abbé Housaye, du clergé de la Madeleine et chanoine honoraire d'Autun (Plon, 3 vol. in-8 et un supplément). Aussi serons-nous pour cette vie très sobre de notes et nous contenterons-nous, le plus souvent, de renvoyer à cet ouvrage, que l'Oratoire regarde comme un monument et dont le mérite est, du reste, attesté par un bref de Pie IX et par une des principales distinctions de l'Académie française.

1. Saint Philippe de Néri mourut le 26 mai 1595, et saint Charles, le 3 novembre 1584.

2. On peut voir ce que dit saint Vincent de Paul (M. l'abbé Maynard, Paris, 1860, tome II, ch. 1) sur l'état du clergé à cette époque.

et tous deux marchaient sans crime et sans reproche dans la voie des commandements du Seigneur¹. » Aussi Dieu donna-t-il sa bénédiction à leur mariage : ils eurent quatre enfants, deux fils et deux filles. Celui dont nous faisons l'histoire fut l'aîné de tous. Cette vertueuse dame prit un tel soin de les élever en la connaissance et en la crainte de Dieu, qu'on peut dire qu'elle les engendra deux fois, et qu'ils ne lui furent guère moins obligés de la vie de la grâce, qu'ils lui étaient redevables de la vie de la nature. Mais son zèle ne fut pas renfermé dans la seule éducation de ses enfants. Elle travaillait avec la même charité à l'instruction et aux mœurs de ses domestiques; et à voir jusques aux laquais et aux servantes dans les exercices de dévotion, on eût dit que sa maison était plutôt une maison religieuse qu'une maison séculière. S'il y avait quelque différence, c'est que ce n'était pas tant un seul monastère qu'un séminaire de plusieurs, et que la plupart de ses gens ne sortaient de chez elle que pour entrer en des religions réformées². Mais quelque ferveur qu'elle eût pour les exercices de piété pendant la vie de son mari, ce fut encore tout autre chose quand elle l'eut perdu. Elle se retira entièrement des compagnies, et elle n'eut plus d'autre occupation que de s'appliquer à la prière, fréquenter les sacrements, visiter les prisonniers, assister les pauvres et consoler les malades; et quand son bienheureux fils eut établi les Carmélites en France, elle en prit l'habit et après avoir mené une vie sainte dans la religion aussi bien que dans le monde, elle eut cette consolation de mourir entre ses bras à l'âge de soixante-

1. Saint Luc, 1, 6.

2. C'est-à-dire en des communautés religieuses réformées.

dix-huit ans, dont elle en avait passé vingt et un dans le cloître ¹.

Pierre de Bérulle vint au monde le quatrième de février de l'an mil cinq cent soixante-quinze, au château de Cérilly², en Champagne, dont son père était seigneur, et ayant été apporté à Paris, il fut baptisé le sixième jour après sa naissance dans l'église de Saint-Nicolas des Champs, où il reçut le nom de Pierre. Il fut rempli en même temps de l'esprit et du zèle que ce grand apôtre avait pour JÉSUS-CHRIST et pour son Église, devant être un jour une *Pierre* inébranlable dans sa foi et dans sa charité, et une *Pierre* sur laquelle, après JÉSUS-CHRIST, la Congrégation de l'Oratoire devait être bâtie, et toute consacrée à ce divin Sauveur et à l'Église son épouse.

Il fut élu de Dieu dans le sein de sa mère, puisqu'elle le consacra à son service avant même qu'il ne fût né, et afin que son sacrifice fût plus parfait, elle pria son mari de faire la même chose, voulant que leur enfant fût à Dieu autant qu'il était en leur pouvoir, avant que d'être au monde.

A peine fut-il entré dans les premières années de son enfance, qu'il donna plusieurs marques de cette haute sainteté de la vie sacerdotale à laquelle Dieu le destinait pour révéler les grandeurs de JÉSUS-CHRIST au monde, et pour enseigner non seulement aux Gentils, mais aux âmes les plus élevées dans les lumières du christianisme, les mystères les plus profonds de

1. La mère du P. de Bérulle, entrée le 14 août 1605 au monastère de l'Incarnation, sous le nom de Sœur Marie des Anges, y mourut le 12 janvier 1628.

2. Ce château existe encore. Le hameau de Cérilly fait partie du canton de Cérisiers, arrondiss. de Joigny, Yonne, diocèse de Sens.

notre foi. Car, dès l'âge de sept ans, il eut une connaissance très particulière de Dieu, et, par un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit, il conçut un tel amour pour la pureté, qu'il fit vœu de virginité, et il consacra son âme et son corps en l'honneur de la sainte Trinité, de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, et de la sainte Vierge. Et comme il reconnut par une divine lumière qu'il ne pouvait garder ce précieux trésor sans un don singulier de Dieu, il ajouta, quand il fut plus avancé en âge, les veilles, les jeûnes, les haïres et les disciplines, aux ferventes prières qu'il faisait tous les jours. Il a été toute sa vie fidèle à cette pratique sainte de joindre les prières qu'il faisait tous les jours, à la mortification du corps, pour se disposer à être une hostie pure, sainte, sans tache et digne d'être offerte un jour en sacrifice aux pieds des autels et dans la consécration du sacrifice du corps de JÉSUS-CHRIST.

Il avait beaucoup de dévotion à sainte Catherine de Sienne, et ce fut à son imitation, comme on croit, qu'il fit ce vœu; depuis ce temps il prit la coutume de réciter tous les jours l'hymne *Jesu corona Virginum*¹, pour obtenir de l'Époux des Vierges la grâce de lui être fidèle.

On entra un jour dans sa chambre, pendant qu'il était pensionnaire dans un collège, et qu'il n'avait encore que neuf ou dix ans, et on le trouva levé sur les onze heures ou minuit, et à genoux, qui priait Dieu, quoiqu'on l'eût vu couché à neuf heures selon l'ordre de la maison.

Il mérita d'obtenir de Dieu, par ses prières et par ses mortifications, la pureté en un tel degré qu'on

1. Brev. Rom. Hymne des Laudes au Comm. des Vierges.

ne croit pas que jamais il ait ressenti d'attaques contraires à cette vertu¹. Sa seule présence même inspirait de l'amour pour cette vertu angélique. Car un homme qui avait vécu assez longtemps dans de grands désordres, l'ayant prié un jour de le délivrer des tentations de la chair, qui étaient si violentes et si fréquentes en lui qu'il désespérait pouvoir garder la continence nécessaire aux ministres de l'autel, il le prit par la main, et il lui dit : Prions Dieu pour cela ; et, après avoir fait à genoux quelques prières, cet homme se trouva tout d'un coup délivré de ses tentations et si rempli d'amour pour la pureté que cette vertu n'a jamais reçue chez lui aucune atteinte, quoiqu'il ait vécu plus de vingt-cinq ou trente ans depuis ce temps-là.

Il a été saint dès son enfance, par l'innocence de sa vie, par les lumières du Saint-Esprit, qui éclataient dans ses discours, par l'exemple de ses vertus, et particulièrement de son humilité, de sa douceur, de sa modestie et de sa rare piété, étant dès lors dans la réputation d'un petit saint, et tout le monde voulant le connaître et l'aborder. Lorsqu'il était à la campagne dans quelques-unes des terres de ses parents, son plus grand plaisir était d'apprendre les éléments de la doctrine chrétienne aux enfants, de donner l'aumône aux pauvres, de porter aux malades des bouillons et d'autres secours que sa mère leur envoyait. Souvent on le trouvait dans les vergers, au pied d'un arbre, à genoux, où il passait un temps considérable en prières, l'Esprit de Dieu l'ayant déjà rendu capable de méditer nos mystères et de s'en occuper saintement.

1. M. Houssaye (I, 87), en cite plusieurs témoignages.

Mais sa sainteté parut d'une manière héroïque dans la mort de son père ¹, lorsque toute sa famille étant extrêmement affligée de ce coup fâcheux, et même sa mère quoique très vertueuse ayant peine à se consoler, sa soumission à Dieu en cette rencontre, sa patience et la force de ses discours, eurent tant de pouvoir sur tous les esprits, que non seulement il les consola et essuya leurs larmes, mais encore il les ravit tous en admiration de le voir si content et si rempli de sagesse dans un âge où à peine les autres enfants commencent à faire paraître quelque chose de raisonnable.

Mais il parut encore plus évidemment que Dieu avait pris soin de le sanctifier, et qu'il veillait d'une manière particulière sur lui, lorsqu'il fut envoyé aux études ², car on remarqua en lui un esprit si éclairé, un jugement si mûr, et une mémoire si heureuse, que ses maîtres en furent surpris, et ne le regardaient qu'avec respect. Étant encore en logique, il fit un discours si élevé, pour expliquer la dépendance que les créatures ont de Dieu, tant en leur être qu'en leurs opérations, et la soumission qu'elles lui doivent, qu'il fit connaître à tous ceux qui l'ouïrent, que son principal maître était le Saint-Esprit, et sa principale étude, l'oraison ³.

Il avait une dévotion particulière pour la sainte Vierge, et il prit pour lors le soin de la chapelle de la Congrégation des écoliers, qui lui était dédiée; il l'accommodait avec tant de soin, qu'il inspirait de la dévotion à tous ses condisciples; il prenait un plaisir

1. Elle arriva le 24 septembre 1587.

2. Pierre de Bérulle fut envoyé successivement aux collèges de Boncourt, de Bourgogne et de Clermont.

3. Habert, Vie du Cardinal de Bérulle, page 24.

extrême à la balayer et à l'orner. Il s'approchait souvent de l'Eucharistie, et il s'y préparait toujours par des prières extraordinaires. On ne le trouvait jamais dans l'oisiveté, et comme il avait déjà conçu le dessein d'être ecclésiastique, il brûlait d'envie de passer des autres sciences à la théologie.

Il n'avait point encore alors de directeur qui prît un soin particulier de sa conduite; JÉSUS était le seul qu'il consultait par la prière; mais la Providence le mit entre les mains de dom Beaucousin, vicaire des Chartreux de Paris, l'un des plus grands personnages de son temps, à qui Dieu avait donné une grâce particulière pour la conduite des âmes. Ce sage Directeur ayant reconnu les grands desseins que Dieu avait sur ce bienheureux enfant, l'envoya, alors qu'il n'avait encore que douze ans¹, voir une demoiselle qui était travaillée de grandes maladies dont on croyait la cause surnaturelle; et s'y étant trouvé avec plusieurs Pères spirituels, éminents en science et en piété, on le fit parler à cette pauvre demoiselle, et il le fit d'une manière si haute, si touchante et si efficace, qu'il la consola entièrement et la délivra de la plus grande partie de son mal. Il n'était encore âgé que de quinze à seize ans, lorsqu'une nuit de Noël il demeura profondément ravi pendant les matines, la messe et le reste de l'office, sur le mystère de l'Incarnation et de la naissance de JÉSUS-CHRIST.

Depuis ce temps, sa piété et son amour pour Dieu s'accrurent jusqu'à tel point qu'il résolut de se consacrer entièrement à son service. Il le pria de l'appeler

1. Le P. Cloyseault répète ici une erreur de Habert. D. Beaucousin n'ayant fait profession qu'en 1593, Pierre de Bérulle avait dix-huit ans quand il devint son pénitent (Voir M. Houssaye, I, 124).

à la Religion, et de lui faire connaître celle qu'il devait embrasser pour lui obéir. Il alla même s'offrir dans trois des plus régulières, et il consulta les plus saints directeurs, craignant de se tromper dans la lumière intérieure que Dieu lui donnait, qu'il ne l'y appelait pas, et qu'il avait d'autres desseins sur lui. Ils lui répondirent tous, que quoique ce fût un grand avantage pour leur ordre de l'avoir, néanmoins, ils ne croyaient pas que ce fût sa vocation. Ainsi il quitta la pensée qu'il avait de la Religion, et il n'eut plus que celle du sacerdoce.

Messieurs Séguier, ses oncles, qui ne savaient rien de tout cela, lui témoignèrent le dessein qu'on avait dans la famille, de le faire conseiller au Parlement, et de le faire étudier en droit pour ce sujet. Il eut beaucoup de peine à s'y résoudre; mais ils lui apportèrent de si fortes raisons pour lui faire connaître les grands avantages que les pauvres, les veuves et les orphelins en pourraient retirer, qu'il se porta à embrasser cette profession contre sa propre inclination, par obéissance à ceux qui lui représentaient la personne de Dieu sur la terre. Mais, après y avoir étudié quelques mois, Dieu qui ne le voulait point en cet état, retira de lui ces grandes lumières qu'il avait auparavant, de sorte qu'il tomba dans de si profondes ténèbres, qu'il semblait qu'il fût un autre lui-même. Il alla voir ses oncles, et il leur témoigna l'état auquel il se trouvait, et la pensée qu'il avait que Dieu ne voulait point de lui ce qu'ils en voulaient faire; qu'il s'était déjà consacré pour être un des ministres de ses autels, et qu'il souhaitait qu'ils lui permissent d'étudier en théologie. Ils ne doutèrent point qu'il ne leur dît la vérité, et, connaissant la conduite sainte que Dieu avait déjà tenue sur lui, ils

furent très persuadés que Dieu en voulait faire quelque chose de grand, en quelque état qu'il fût. C'est pourquoi ils lui accordèrent ce qu'il leur demandait.

Ayant obtenu cette permission, et sachant que JÉSUS-CHRIST, tout saint qu'il était, dès le moment de son Incarnation, s'était néanmoins préparé durant l'espace de trente-trois ans pour faire une seule fois ce que font tous les jours les prêtres à l'autel, il commença à s'y préparer à l'âge de dix-sept ans par des exercices continuels de piété, d'humilité et de mortification. Ainsi il baisait tous les matins et tous les soirs la terre, en reconnaissant son néant et son indignité pour un état si relevé. Et afin de mieux imprimer dans son cœur les sentiments d'une véritable humilité, il composa, pour lui seulement, un petit *Traité de l'abnégation intérieure*; et l'ayant montré à ce sage Chartreux, son directeur, celui-ci le trouva si utile et si nécessaire au public qu'il lui commanda, sous peine de désobéissance, de le faire imprimer¹. Ce traité est si relevé et si rempli de l'Esprit de Dieu, que quiconque le lira, tombera d'accord qu'il surpasse la capacité d'un jeune homme de dix-huit ans, et que sortant des mains d'un homme consommé ce serait encore un chef-d'œuvre.

Il commença dès lors à porter le cilice et des ceintures de fer, dont il se ceignait en quatre ou cinq endroits de son corps, plus souvent qu'il ne faisait encore auparavant. Tous les jeudis, il se couchait tout habillé, tant afin de se relever plus facilement la nuit, que pour honorer cette nuit douloureuse que le Fils

1. L'approbation de M. André du Val est du 24 août 1597. Ce petit traité a été réimprimé dans les éditions des œuvres complètes de N. T. Honoré Père.

de Dieu passa en la puissance de ses ennemis. Quelquefois il demeurait jusqu'à deux ou trois heures à genoux sur son lit à méditer ou la Passion ou l'institution de l'Eucharistie; d'autres fois, il étendait les bras pour honorer le Fils de Dieu en croix, ou il se prosternait en terre pour l'honorer au jardin des Oliviers; et, de même qu'un fleuve, plus il approche de la mer, plus il y court avec impétuosité, ainsi plus ce saint ecclésiastique s'approchait du temps auquel il devait recevoir le pouvoir de consacrer le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST et de sanctifier les âmes, plus sa ferveur et sa piété s'augmentaient. Il visitait souvent le Saint-Sacrement pour y adorer JÉSUS-CHRIST en sa qualité de souverain prêtre, et il le priait avec tant d'ardeur que souvent on le voyait verser des larmes en abondance pendant ces dévotes prières. Un de ses amis¹ le trouva un jour retiré dans un coin de Notre-Dame de Paris, fondant en larmes, de sorte que s'il ne l'avait pas connu, il aurait cru qu'il lui était arrivé quelque grand malheur.

Sa modestie était si grande, que quand il se trouvait en la compagnie de quelques personnes de l'autre sexe, il avait toujours la tête baissée pour ne les point voir; en quoi il a été si fidèle qu'à peine connaissait-il de visage ses propres sœurs. Enfin pendant tout ce temps, il a vécu dans un si grand exercice d'humilité, de pénitence et d'oraison, et dans un tel détachement de toutes les choses de ce monde, qu'à vingt-trois ou vingt-quatre ans à peine connaissait-il les monnaies les plus communes.

1. Habert (page 65) le nomme : c'était le doyen de Nantes, M. Louytre, celui qui, délégué du Saint-Siège dans l'affaire des Carmélites, lutta si énergiquement pour faire rentrer dans le devoir les religieuses réfractaires.

Le jour des noces d'une de ses sœurs, il se déroba des compagnies dont leur maison était remplie pour aller se confesser dans l'église des Feuillants, où il passa tout le jour en prière ou en entretiens de piété avec le prieur, qui fut charmé de voir tant de grâce et de sainteté dans un jeune homme qui n'était pas encore prêtre; et ayant appris depuis le sujet pour lequel il avait passé tout le jour dans leur monastère, il n'en parlait que comme d'un ange revêtu d'une chair mortelle. Il a eu toute sa vie tant d'éloignement pour se trouver dans des assemblées de noces, que jamais il n'a voulu y assister; et tous ses parents s'étant employés pour le prier depuis qu'il fut cardinal d'honorer de sa présence le mariage d'un de ses plus proches, il ne voulut jamais le leur accorder.

En passant des lettres humaines à l'étude sublime de la théologie, il avait acquis par la force de son esprit, duquel la lumière naturelle était extrêmement vive et perçante, une très profonde et très solide science; les clartés desquelles Dieu, par un don surnaturel de la sagesse et de la science du Saint-Esprit, éclairait son âme, lui avaient fait pénétrer les plus secrets mystères de notre Religion; et, quoiqu'il parlât avec le langage des anges des choses de Dieu, néanmoins son humilité était si grande qu'il ne voulut jamais se faire passer docteur. Et véritablement il suffisait que le Saint-Esprit l'eût mis en ce rang, et que celui qui dans l'ordre hiérarchique de son Église, établit les uns apôtres, les autres évangélistes, les uns pasteurs, les autres docteurs¹, l'eût élevé en ce dernier degré et lu en eût communiqué non le nom et le titre seulement, mais les qualités les plus essentielles, lui ayant ensei-

1. Ep. aux Eph. IV, 11.

gné des vérités qui sont admirées de tous ceux qui lisent ses écrits. Les œuvres de piété qu'il a laissées au public ne sont qu'un petit crayon de l'abondance des lumières, dont il était tout rempli, ayant même été favorisé de plusieurs apparitions miraculeuses, qui laissèrent en son âme non seulement la connaissance de nos mystères, mais encore la piété, la dévotion et la religion qu'il a toujours conservées et inspirées envers ces trois objets : Dieu, JÉSUS et Marie.

Dieu lui ayant fait connaître dès son bas âge l'excellence et la sainteté du sacerdoce, et, d'un autre côté, ayant remarqué qu'il était extrêmement avili et méprisé en France, à cause d'une ignorance grossière qui régnait dans la plupart des ecclésiastiques, et d'une infinité de scandales que plusieurs donnaient par leur vie débordée, les personnes de condition et d'esprit ne s'y attachant que par intérêt ou par ambition, et n'en regardant que l'état et la dignité extérieure sans se mettre en peine d'en mériter la grâce, il se sentit animé d'un zèle tout divin de rétablir la gloire de la maison de Dieu et de voir la sainteté du sacerdoce réparée. Il commença premièrement par lui-même auparavant d'entreprendre de travailler sur les autres. Il se disposa durant sept années pour recevoir les ordres sacrés, par de ferventes prières, par des austérités très rigoureuses, par des retraites fréquentes, et par des jeûnes presque continuels, s'étant à la fin enfermé dans un couvent pendant quarante jours, jeûnant au pain et à l'eau, portant le cilice et couchant sur la dure ainsi que nous allons le rapporter dans le livre suivant.

LIVRE DEUXIÈME

M. DE BÉRULLE REÇOIT LA PRÊTRISE ET EN FAIT LES FONCTIONS

SOMMAIRE. — M. de Bérulle fait une retraite de quarante jours pour se disposer à recevoir les Ordres. — Il reçoit la prêtrise l'an 1595. — Il dit sa première Messe. — Sa dévotion pour le saint sacrifice de la Messe. — Son assiduité à réciter son office aux heures. — Il fait vœu de n'accepter jamais de bénéfice. — Sa fermeté dans le confessionnal. — Son désintéressement. — Sa prudence. — Son zèle. — Son discernement. — Combien il était estimé. — Sa charité pour les RR. PP. Jésuites. — Il refuse d'être précepteur de Mgr le Dauphin. — Il travaille avec beaucoup de succès à la conversion des hérétiques. — Son voyage d'Espagne pour l'établissement des Carmélites en France, l'an 1604. — Le frère François de l'Enfant-Jésus. — Il est fait supérieur des Carmélites en France. — De quelle manière il se comporta dans sa maladie, l'an 1610.

Il n'y avait point encore en France de ces lieux saints où les jeunes ecclésiastiques peuvent se retirer pour y apprendre leurs fonctions, l'esprit, la science et les vertus qui leur sont nécessaires ; on ne savait ce que c'était que séminaire ecclésiastique en ce royaume, et Dieu destinait ce grand homme pour commencer le premier à en établir. C'est pourquoi quarante jours avant son ordination, il se retira chez les RR. PP. Capucins, se souvenant que les Apôtres avaient passé autant de temps en retraite et en prières dans le Cénacle pour se disposer à recevoir le Saint-

Esprit, et que le Fils de Dieu même avait demeuré autant de jours dans le désert avant que de commencer les fonctions de son sacerdoce. Il imita son jeûne, passant souvent les journées sans prendre autre chose qu'un peu de pain et d'eau ; ses mortifications, couchant comme lui, sur la terre, portant la haire, se donnant la discipline et faisant plusieurs autres pénitences. Il faisait son oraison demeurant presque toujours devant le Saint-Sacrement. La veille qu'il fut sacré prêtre, il passa presque toute la nuit en prières devant le Saint-Sacrement, et il était déjà couvert d'un très âpre cilice, lorsque l'Évêque lui donna la croix et le joug de JÉSUS-CHRIST en le revêtant de la chasuble. Ce fut le samedi d'après la Pentecôte, cinquième jour du mois de juin de l'année 1599 qu'il fut sacré, et il devint l'honneur des prêtres par une vie si sainte, qu'elle peut servir d'exemple à tous les autres.

Dès le lendemain, qui était la fête de la sainte Trinité, il célébra sa première messe dans l'église des Pères Capucins. Il fut facile de juger par son visage tout enflammé et par la quantité de larmes qu'il versa pendant tout ce divin sacrifice combien son cœur était touché de la grandeur de cet adorable mystère. C'était alors la coutume aux premières Messes, d'aller baiser les mains bienheureuses qui venaient de toucher le corps sacré du Fils de Dieu ; on le fit asseoir dans la nef de l'église pour y recevoir ce respect qui en la personne du nouveau prêtre se rend au souverain prêtre, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. Mais il était si rempli de ce qu'il venait de faire, ou plutôt si hors de lui et si abîmé en Dieu qu'il ne s'aperçut presque pas de tout ce qu'on lui fit faire, et qu'il ne reconnut personne de tous ceux qui lui rendirent cet honneur.

Il est vrai qu'il ne convia aucun de ses parents, pas même ses propres oncles à cette cérémonie, où les autres rassemblent d'ordinaire tous leurs amis, ne voulant pas qu'il y eût rien d'humain en une action qui doit être toute divine.

Toute sa vie, il a eu un si grand amour pour ce divin sacrifice, que en trente ans qu'il a été prêtre, quoiqu'il ait eu de grandes maladies, quoiqu'il ait fait de longs voyages, comme en Espagne et en Italie, quoiqu'il ait eu des affaires très importantes à traiter, jamais il n'a pourtant manqué qu'un jour à dire la sainte messe, dans un voyage qu'il fit sur mer. Il s'y était néanmoins préparé; mais une tempête s'éleva dans le temps qu'on y pensait le moins, qui fut si furieuse que chacun faisait des prières pour sauver sa vie, pendant que ce saint prêtre n'en faisait que pour aller paraître devant son Dieu, et n'appréhendait autre chose que d'en être privé. Il a été un ministre fidèle jusqu'à la mort, ayant eu ce bonheur de mourir à l'autel, au milieu du sacrifice, et de s'offrir lui-même pour victime après y avoir offert tant de fois JÉSUS-CHRIST.

Dans le voyage qu'il fit en Espagne pour établir des Carmélites en France, il fit quelquefois jusqu'à sept ou huit lieues dans une matinée pour trouver des églises où il put dire la sainte messe. Une fois ayant rencontré un curé d'une humeur bizarre, qui ne voulut pas le lui permettre, son amour pour JÉSUS-CHRIST lui fit faire violence à son humilité et à sa modestie pour trouver le moyen de l'apaiser et de le rendre raisonnable. Il lui fit dire par ceux qui l'accompagnaient qu'il était un homme de grande qualité, que le roi de France envoyait à Madrid pour une affaire secrète de très grande importance, et que s'il

lui refusait cette grâce, il ne manquerait pas de s'en plaindre au roi d'Espagne, comme du plus grand affront qu'on pût lui faire. Ce curé ayant ouï ce discours ne s'opiniâtra pas davantage et lui accorda ce qu'il lui demandait.

Ce grand zèle et cette rare dévotion pour le saint sacrifice faisaient désirer à plusieurs d'entendre sa messe, quoiqu'elle fût fort longue, et qu'enivré saintement du sang de JÉSUS-CHRIST, il s'oubliât soi-même et les autres dans cette action. Son amour s'augmentait à mesure qu'il recevait chaque jour ce divin Sacrement; il fut obligé quelques années après, de faire comme saint Philippe de Néri, et de dire la sainte Messe le plus souvent dans une chapelle particulière afin de pouvoir s'entretenir plus à son aise avec son Bien-Aimé. Quand il donnait la sainte Communion, il semblait que Dieu fût plus libéral et plus sensible en ses mains, qu'en celles des autres; ce qui était cause que plusieurs avaient une dévotion particulière de communier de sa main.

Sa piété ne consistait pas tant à dire souvent la messe, qu'à la dire toujours avec des dispositions extraordinaires. Il s'y préparait par des heures entières d'oraison, et le plus souvent par le sacrement de Pénitence. Dans les premières années de son sacerdoce, il se confessait régulièrement deux fois par semaine; mais dans la suite il se confessait tous les jours.

Il avait un si grand respect pour toutes les lois de l'Eglise, qu'il quittait toutes sortes d'affaires pour réciter les Heures de son office, dans les temps qu'elle le prescrit par ses rubriques; il se faisait un très grand scrupule de manquer à la moindre, ne croyant pas qu'il y eût rien de petit dans le service de Dieu. Il composa plusieurs règles pour la pratique de sa vie

qu'il tira toutes des conciles, et particulièrement de celui de Trente. Quoiqu'il fût d'une condition très distinguée dans le monde, qu'il demeurât dans Paris, que souvent même il fût appelé à la Cour pour des affaires de conscience et qu'il vécût dans un temps où il n'y avait pas beaucoup de régularité parmi les ecclésiastiques, cela ne l'empêcha pas de porter toujours la soutane, les cheveux courts et la tonsure cléricale, de la manière que les saints Canons le demandent. Son extérieur n'était pas moins composé que son intérieur; tout prêchait en lui la modestie ecclésiastique.

Il fut si éloigné de rechercher des bénéfices avec cet empressement criminel que les conciles et les saints Pères ont toujours condamné et qui est maintenant si ordinaire, qu'il a refusé les premières dignités du royaume lorsqu'on les lui présentait de la manière, ce semble, la plus légitime. Un de ses oncles étant doyen de Notre-Dame de Paris fut nommé à l'évêché de Laon¹; n'ayant point de plus proche parent, et ne connaissant personne qui fût plus capable que son pieux neveu, il voulut lui remettre son doyenné, et il le pressa instamment de l'accepter; mais il refusa constamment. M. d'O aussi son très proche parent, voulut lui donner l'abbaye de Saint Étienne de Caen, qui est d'un très gros revenu; il la refusa de même. M. de Bourgneuf, évêque de Nantes, étant mort², le Roi remit le brevet de ladite abbaye à M. de Cussei, neveu de notre saint prêtre et premier

1. Benjamin de Brichanteau ne fut nommé évêque de Laon que le 28 mars 1612; mais il était coadjuteur de Godefroy de Billi depuis plusieurs années.

2. Charles II de Bourgneuf de Cucé, mort le 17 juillet 1617.

président du parlement de Bretagne, pour en disposer en faveur de qui il lui plairait; il crut ne pouvoir choisir personne plus digne que son saint oncle; il vint donc le lui présenter, et il le supplia instamment d'accepter ce bénéfice; mais celui-ci s'en excusa avec tant de modestie et d'humilité que ce sage président ne put rien gagner sur lui.

Depuis la conférence de Fontainebleau¹, où il accompagna M. Duperron, il se présentait à la Cour² peu d'affaires de conscience ou d'hérétiques à convertir, où le Roi, qui avait remarqué en cette occasion la grandeur de sa science et de sa piété, ne l'employât, et Dieu bénissant son zèle, il réussissait avec tant de succès qu'un évêché étant venu à vaquer, le Roi de son propre mouvement crut qu'il ne pouvait faire un plus digne choix que de lui pour le remplir. Il le lui offrit donc jusqu'à l'en presser plusieurs fois, mais en vain. Enfin, voyant qu'il n'y gagnait rien, il eut recours aux menaces, et croyant que le Pape aurait plus de pouvoir en cette matière, il lui dit: « Vous ne voulez
« pas le prendre de ma main, je vous le ferai comman-
« der par quelqu'un qui est plus grand que moi », entendant parler du Pape. Alors M. de Bérulle répondit au Roi avec une humilité également forte et respectueuse: « Sire, si Votre Majesté m'en presse
« davantage, je serai contraint de sortir de son royaume. » Le Roi avait pour lui tant d'estime qu'il disait quelquefois à ceux qui étaient auprès de lui: « Voyez-

1. La conférence de Fontainebleau, où le savant évêque d'Évreux, Duperron, assisté de M. de Bérulle, confondit Duplessis Mornay et les protestants, en présence du Roi, eut lieu le 4 mai 1600. Cloyseault en reparlera plus loin, page 28.

2. M. de Bérulle était aumônier du roi depuis le 16 décembre 1599. (M. Houssaye, I, 183.)

« vous bien cet homme, c'est un saint; il a encore son innocence baptismale. » Toutefois, tandis que ceux-là même que la Cour maltraite ne peuvent, le plus souvent, s'en retirer que par force, il n'y allait jamais qu'il ne fût forcé. Il fallait pour cela, ou qu'il eût un commandement exprès du Roi, ou une forte inspiration de Dieu; et lorsque la bonne œuvre pour laquelle il était venu était accomplie, il s'en retirait en diligence, de même qu'on se retire d'un pays ennemi.

Il avait une volonté si ferme et si résolue de n'accepter jamais aucun bénéfice ni aucune dignité ecclésiastique, que non content d'en avoir fait une résolution, il passa jusqu'à faire un vœu. Nous verrons ce que fit l'Église longtemps après pour rompre ses chaînes, quand on voulut le mettre au rang de ses princes. Mais il suffit de dire en ce lieu, que s'il entra dans les honneurs, ce ne fut que pour s'exempter d'être désobéissant au Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Il avait une grâce si singulière dans le confessionnal, que tous ceux qui s'adressaient à lui en ressentaient un effet particulier; bien que jamais on n'ait aperçu qu'il ait commis aucun péché volontaire, il agissait néanmoins avec les criminels qui se jetaient à ses pieds comme si lui-même eût été le plus grand de tous les pécheurs. A voir sa contenance humble et modeste, on eût dit qu'il était plutôt là pour recevoir le pardon que pour le donner; il traitait avec tant de douceur et de charité les pénitents qu'il leur touchait le cœur; et quoique souvent par révélation il connût le mauvais état de leur conscience, et sût qu'ils n'agissaient point avec sincérité, il les écoutait néanmoins avec patience, et ensuite il leur disait avec douceur les péchés qu'ils celaient, et il leur en inspirait une horreur salutaire. C'est ainsi qu'il se comporta avec

une personne qu'il n'avait jamais connue, laquelle vint se confesser à lui plutôt pour lui dire ses louanges que pour lui découvrir ses péchés. Il l'écouta patiemment, et ensuite lui remontra qu'il ne fallait point abuser des sacrements, et qu'elle devait plutôt s'accuser de tels et tels péchés dont elle ne se confessait point, plutôt que de dire tout ce qu'elle venait de lui rapporter. Cette douceur charitable gagna cette personne et lui fit changer entièrement de conduite.

Mais cela n'empêchait pas que dans les occasions, il n'usât de cette fermeté et de cette constance ecclésiastique que recommandent si souvent les conciles envers certains pécheurs. Il obligeait les usuriers à restituer, ceux qui étaient dans l'inimitié à se reconcilier ; il voulait absolument qu'on rompît les habitudes criminelles, et qu'on quittât les occasions prochaines du péché pour être capable d'absolution ; il ne savait ce que c'était que flatterie en cette matière. Un ecclésiastique l'étant venu trouver un jour pour lui demander comment il devait se comporter envers un grand seigneur, dont il était le confesseur, lequel était sollicité de donner sa protection à quelques hérétiques, M. de Bérulle lui dit qu'il devait avertir son pénitent que cela ne se pouvait, et qu'autrement il en répondrait lui-même au jugement de Dieu ; et comme cet ecclésiastique se défendait de prendre cette liberté, disant qu'il n'en ferait ni plus ni moins : « Hé bien, lui dit-il, s'il ne veut pas faire son devoir, cela ne vous dispense pas de faire le vôtre ; que servit à Jean-Baptiste de dire à Hérode qu'il ne pouvait retenir la femme de son frère, sinon de lui faire trancher la tête ? il le savait bien ; il n'ignorait pas ce qui lui devait arriver ; néanmoins,

il ne laissa pas de le reprendre hardiment pour s'acquitter de son devoir, et pour nous apprendre de n'avoir point de complaisance pour les pécheurs, particulièrement dans une occasion où nous représentons la personne de Dieu, et où nous sommes revêtus de son autorité. »

Outre la science qui est indispensablement nécessaire à un confesseur, Dieu lui avait donné une lumière infuse par laquelle il pénétrait jusque dans les cœurs pour y découvrir ce qu'il y avait de plus secret; ce qui a fait avouer à une demoiselle qu'il a depuis gagnée à Dieu, qu'elle avait pendant longtemps évité de se confesser à lui, de peur qu'il n'en connût plus qu'elle n'avait envie de lui en découvrir. Il avertit un jour un homme qui se confessait à lui de s'accuser d'une faute à laquelle il ne pensait pas; celui-ci fut fort surpris quand il lui entendit dire : « Accusez-vous encore d'un tel péché; car il est plus grand que vous ne croyez. » Il faut qu'un confesseur soit bien éclairé pour distinguer la véritable révélation du Saint-Esprit d'avec les illusions du démon; c'est ce que notre bienheureux prêtre faisait à merveille. Un gentilhomme que le malin esprit trompait par de fausses lumières, vint se mettre sous sa conduite. Après l'avoir confessé pendant plusieurs jours, il reconnut les ruses de cet ennemi qui voulait perdre ce pauvre gentilhomme par l'orgueil et la présomption, comme il s'était perdu lui-même. Il lui donna quantité d'avis salutaires pour le fortifier, et sachant que tout le succès dépendait du Ciel, il fit quantité de prières et de pénitences pour attirer la bénédiction sur ses paroles, qui eurent tout l'effet qu'il s'était proposé.

L'une des premières qualités que doit avoir un confesseur qui veut travailler avec fruit au salut des

âmes est le désintéressement. Une demoiselle le pria un jour de prendre soin de la conscience d'une dame de la Cour qui lui demandait cette grâce avec beaucoup d'instance ; M. de Bérulle examina devant Dieu ce qu'il y avait à faire en cette occasion, et ayant reconnu que cela lui pouvait attirer beaucoup d'estime, d'honneur et de louange, et que d'ailleurs il y avait peu de fruits à espérer, il ne voulut jamais s'y engager.

Il avait une prudence extrême et un très grand discernement pour connaître ce que Dieu demandait des âmes. Toute une famille ayant résolu de se donner entièrement à Dieu et de renoncer au siècle, le directeur de la femme n'ayant pas assez de lumière où de piété pour pénétrer dans les desseins éternels de la Providence sur elle, fut cause que le démon sema la division dans une si sainte famille ; mais ayant eu un mouvement particulier de se mettre sous la conduite de notre saint prêtre, il sut si bien ménager toute cette affaire, que quelque temps après le mari entra aux Feuillants, la femme aux Feuillantines, le frère aux Capucins, et tous les serviteurs et servantes en divers ordres.

Il avait un zèle merveilleux de la perfection de ses pénitents ; il ne pouvait souffrir en eux le moindre défaut volontaire. Il leur faisait peser cette parole de Notre-Seigneur, *que le serviteur est établi sur beaucoup de choses parce qu'il s'est montré fidèle dans les petites*¹. « Il y a, disait-il, des personnes que Dieu a résolu de sanctifier par de petites actions, et auxquelles il veut donner son royaume pour un verre d'eau, pendant qu'il y en a d'autres qui l'achètent au prix de leur vie et de leur sang ; chacun de vous ne sait s'il

1. Saint Math., 25, 21.

est de ce nombre ; il faut donc faire toutes nos actions avec autant de soin et d'amour, que si de chacune d'elles dépendaient notre perfection et notre salut. *In minimo fidelem esse, magnum est.* »

Il y avait dans la ville de Reims une fille nommée Nicole¹, en laquelle et par laquelle le démon faisait des choses si éclatantes que la plupart la prenaient pour un ange de lumière. On la voyait à toute heure dans les extases et les ravissements. Elle faisait quantité de prédictions qui se trouvèrent véritables. Elle rendait des réponses très sages, et donnait des conseils très utiles à ceux qui lui en venaient demander ; elle opérait des guérisons qui paraissaient miraculeuses ; elle ne se contentait pas d'être souvent et longtemps en oraison, de fréquenter les églises et les sacrements ; elle y conviait même les autres ; elle exhortait tout le monde à faire pénitence ; elle avertissait les malades et les mourants de leurs péchés secrets. Qui n'eût pensé, voyant toutes ces merveilles, que l'enfer n'avait point de plus véritable ni de plus grand ennemi ! Aussi tout le monde y était trompé ; mais notre bon prêtre ayant bien examiné toute sa vie et sa conduite reconnut que cette pauvre fille était abusée par le démon, que toutes ces merveilles n'étaient que des illusions, et lui ayant fait confesser sa fourberie, le démon la quitta, de sorte que cette fille qui auparavant paraissait un miracle de science et de piété devint si ignorante, grossière et stupide, qu'à peine pouvait-elle dire quatre mots de suite, ni se souvenir des principaux mystères de notre religion.

Il était considéré comme un oracle de sagesse par ceux mêmes qu'une longue expérience avait rendus

1. Nicole Tavernier. Voir M. Houssaye, I, 140.

depuis plusieurs années les maîtres dans la science de conduire les autres. Les directeurs des consciences, les maîtres des novices des ordres les plus réformés et particulièrement ceux des Pères Capucins avaient recours à ses lumières dans toutes leurs difficultés; les Pères Feuillants se sont servi et avec beaucoup de succès de ses avis, et un des plus considérables de cet ordre venant de Rome pour le consulter sur une affaire importante, fut surpris de reconnaître en lui la prudence des plus sages vieillards.

Ce fut en ce temps qu'il témoigna une grande charité aux RR. PP. Jésuites, et qu'il leur rendit de grands services. Ils se virent en un moment chassés de France et de la Cour par un accident imprévu¹, et n'ayant ni le moyen de se pourvoir d'argent pour s'en aller, ni de penser à la sûreté des choses qu'ils étaient contraints de laisser en s'en allant, ils se trouvaient également incommodés et de ce qu'ils avaient et de ce qui leur manquait; mais il remédia charitablement à l'un et l'autre de ces besoins. Car il leur prêta et leur fit prêter de l'argent autant qu'ils en voulurent. Il serra tout ce qu'il put de leurs meubles, et il les leur garda fidèlement pendant leur éloignement; il employa tout son crédit, celui de ses parents et de ses amis pour les faire promptement rétablir, et quand cet orage fut passé, et qu'ils furent retournés, il leur fit payer des sommes très considérables qu'ils eussent eu peine de se faire rendre sans son service. Le T. R. P. Aquaviva, leur général, lui écrivit plusieurs lettres pour l'en remercier. Il lui envoya, en 1600, c'est-à-dire

1. La tentative d'assassinat de Henri IV par Chastel, élève des Jésuites, le 27 décembre 1594.

On voit que le P. Cloyseault se met peu en peine de l'ordre chronologique des faits qu'il rapporte.

dès qu'il fut prêtre, et n'ayant encore que 25 ans, des lettres d'affiliation¹ à leur Société, pleines d'estime de sa personne et de reconnaissance de ses services : et leur visiteur lui donna pouvoir, tant que durerait leur bannissement, d'examiner et de recevoir ceux qui se présenteraient pour être reçus à leur noviciat de Verdun, sans qu'ils fussent sujets à d'autre examen qu'au sien, ni qu'ils pussent être refusés s'il les en trouvait capables.

Mais ce qui est plus extraordinaire est qu'il passait pour un prophète en son propre pays : car toute la famille des Séguier, composée de personnes éminentes en sagesse, et qui possédaient les premières charges de la robe, avait recours à lui dans les plus difficiles affaires de leurs maisons, et ils expérimentaient qu'il avait des ouvertures merveilleuses pour développer les plus grandes difficultés.

Toutes les compagnies ou assemblées de charité et de piété, qui étaient en grand nombre dans Paris, ne pouvaient se passer de sa présence et de son avis dans les œuvres de charité dont on délibérait ou pour subvenir aux nécessités des pauvres, ou pour consoler les affligés, ou pour convertir les hérétiques. Son propre directeur, tout pieux et éclairé qu'il était, lui adressait souvent des âmes fort élevées dans la grâce pour suivre sa conduite, se servant lui-même des lumières de son disciple pour son instruction.

Cette divine sagesse dont il était rempli, parut si éclatante aux yeux de ceux qui souvent ne cherchent que la prudence de la chair, et ne peuvent goûter celle du ciel, que la Cour de France jeta les yeux sur lui

1. L'original de ces lettres se trouve aux Archives nationales, M. 234.

pour l'emploi le plus important de l'État. Monseigneur le Dauphin, qui depuis fut Louis XIII, de triomphante mémoire, étant déjà grand, le Roi et la Reine jugèrent qu'il ne fallait pas différer davantage de lui donner un précepteur, et ils crurent en même temps qu'il n'y avait personne dans leur royaume qui fût plus capable de remplir cette place que M. de Bérulle. Ils lui en firent donc parler, et ils l'en pressèrent avec tant de prières et tant de témoignages d'affection qu'il semblait que Leurs Majestés eussent oublié ce qu'elles étaient, et que ce saint homme ne pût s'en dispenser sans manquer gravement à tout ce qu'il leur devait et encourir leur disgrâce. Toutes les personnes de piété le souhaitaient avec passion, et tâchaient de lui persuader qu'en conséquence il ne pouvait refuser cet emploi, qu'autrement il serait responsable devant Dieu de tout le mal qu'il aurait pu empêcher. Ce fut en 1607¹, qu'il se trouva dans ce danger, et jugeant bien qu'il n'y avait aucune puissance humaine qui pût l'en retirer, il eut recours à Dieu; il fit tant de prières, il versa tant de larmes, et il exerça de si rudes mortifications, qu'à son grand contentement le Roi et la Reine se laissèrent persuader d'en choisir un autre.

Je ne sais à quel rang ni à quel nom peuvent prétendre dans l'Église ceux qui n'entrent dans les saints ordres que pour y mener une vie pleine de repos, et je ne vois pas quels sont les Apôtres dont ils osent se vanter d'être les successeurs; tous ceux de JÉSUS-CHRIST ont parlé, ont agi, ont souffert et ont travaillé pour sa gloire

1. Par conséquent longtemps après le voyage du P. de Bérulle en Espagne pour la fondation des Carmélites, dont cependant le P. Cloyseault ne nous a point encore parlé.

jusqu'à l'effusion de leur sang. M. de Bérulle en était bien persuadé, puisque d'abord qu'il fut prêtre, il se consacra plus que jamais aux œuvres qui regardaient la gloire de Dieu et le salut du prochain. Il crut que si celui qui ne veut point travailler ne doit point manger des viandes ordinaires et terrestres, celui-là doit bien moins manger des viandes divines, tous les jours, qui ne travaille point pour le Dieu par lequel et pour lequel il est nourri. Un des premiers et des plus importants exercices où il s'occupa fut de combattre l'erreur et ses partisans ; il avait reçu de Dieu un don particulier pour la conversion des hérétiques, et si nous entreprenions de rapporter l'histoire de tous ceux qu'il a ramenés au sein de l'Église, plusieurs volumes ne suffiraient pas. Il n'y avait pas longtemps qu'il était prêtre, quand il fut appelé pour défendre la vérité de l'Eucharistie en une conférence qui se fit à Fontainebleau, en présence de Henri IV, entre le sieur Duplessis-Mornay et M. le Cardinal Duperron, pour lors évêque d'Évreux. Ce grand personnage voulut bien l'avoir pour second en une querelle où il avait le Roi pour témoin. Il y soutint si fortement les intérêts de la vérité, que le sieur de Sainte-Marie du Mont ayant été converti, le Roi choisit le P. de Bérulle pour achever de former en lui JÉSUS-CHRIST naissant ; il l'éclaira sur tous ses doutes, et il lui fit faire une confession générale. Presque en même temps¹ il le députa pour se trouver à Troyes, en une conférence qui devait se faire avec les ministres, et de là il l'envoya seul en une autre

1. Ce fut au contraire neuf ans après, en 1609, qu'eut lieu la conférence de Troyes, et celle de Sézanne que Cloyseault place après, la précéda d'une année. (M. Houssaye, I, 476 et 485.)

qui fut faite à Sézanne en Brie, où il y avait quantité de ministres qui se croyaient invincibles ayant pour chef le sieur Dumoulin; mais notre saint prêtre leur fit voir si clairement la fausseté de leur religion que ne pouvant bien répondre, ils se mirent tous à lui dire des injures, et à lui reprocher qu'il était un ambitieux. Il fut ravi de voir qu'il souffrait quelque honte pour JÉSUS-CHRIST, et il aurait souhaité que des paroles ils en fussent passés aux coups et qu'il lui eût été permis de s'exposer au péril pour les vérités qu'il venait d'établir. Il avait cette grâce que les conversions qu'il faisait étaient toujours entières et parfaites¹ et qu'il faisait embrasser la piété avec la foi : plusieurs même de ceux qu'il avait convertis s'étant faits religieux et religieuses dans les ordres les plus réformés de l'Eglise. Après avoir converti une personne, il la disposa pendant quelque temps à recevoir Notre-Seigneur dans l'Eucharistie pour la confirmer dans la foi; cette personne reçut tant de grâces et de consolations spirituelles dans sa communion, et une si grande assurance de la présence réelle de JÉSUS-CHRIST dans ce sacrement, qu'elle avait coutume de dire que s'il se pouvait faire qu'un huguenot communiât en bon état, il n'en faudrait pas davantage pour le convaincre que JÉSUS-CHRIST est réellement et véritablement dans l'Eucharistie. Enfin le nombre des conversions qu'il fit fut si grand que les ministres ne voulurent plus se trouver en aucune conférence avec lui.

1. On connaît le mot du cardinal Duperron : « S'il s'agit de convaincre les hérétiques, amenez-les moi ; s'il s'agit de les convertir, présentez-les à M. de Genève (Saint François de Sales) ; mais s'il s'agit de les convaincre et de les convertir tout ensemble, adressez-les à M. de Bérulle. »

Il eut la douleur d'apprendre en ce temps que le professeur sous lequel il avait étudié en philosophie s'était fait hérétique en passant par Bâle ¹; on ne saurait exprimer le chagrin que lui causa cette perte. Il remua ciel et terre, par ses prières et par ses soins, pour retirer cette pauvre âme de l'enfer. Ayant appris qu'il était venu à Genève, il écrivit à saint François de Sales, son intime ami, pour le prier de faire tout ce qui lui serait possible pour le ramener. Il écrivit à Boucard des lettres si fortes et si puissantes qu'elles auraient touché tout autre cœur qui n'aurait pas été si obstiné ; mais enfin il fit tant de pénitences, tant de jeûnes, et tant de prières qu'il eut la consolation d'apprendre qu'il s'était converti avant que de mourir ².

L'Espagne, qui n'admire rien chez les étrangers, fut obligée de louer hautement la prudence de M. de Bérulle lorsqu'il fut ³ pour demander des religieuses Carmélites qui vinssent en France établir cet ordre qui était souhaité avec empressement depuis plusieurs années. Il y trouva plusieurs obstacles de la part des religieux qui les conduisaient, qui n'oublièrent rien pour le rebuter de son dessein et pour le faire échouer. Mais se confiant uniquement en Dieu, et ayant recours à la prière et à la mortification comme il avait coutume de faire pour surmonter les difficultés qui lui

1. Claude Boucard avait enseigné la philosophie à M. de Bérulle au collège de Clermont.

2. Saint François de Sales reçut l'abjuration de Claude Boucard à Thonon, le 15 juin 1608, et annonça aussitôt cette bonne nouvelle à M. de Bérulle. (M. Houssaye, 1, 474.)

3. C'est le 6 février 1604 que M. de Bérulle partit pour l'Espagne. Le P. Cloyseault passe très rapidement sur toute l'affaire de l'établissement des Carmélites en France. Il faut en voir les détails dans le premier volume de M. Houssaye.

arrivaient dans les affaires de Dieu, il se comporta d'une manière si sainte et si édifiante dans cette entreprise, que ceux qui lui étaient les plus opposés changèrent entièrement en sa faveur, et conçurent une si haute estime de sa vertu qu'ils le regardaient comme un saint, et se firent un grand scrupule de lui refuser la moindre chose, étant convaincus que sa volonté était celle de Dieu.

Il trouva parmi eux un bon religieux appelé Frère François de l'Enfant Jésus, frère convers, mais qui, ayant une sainteté extraordinaire, reconnut incontinent celle de notre bienheureux prêtre, et montra par l'estime particulière qu'il avait pour lui, qu'il était plus éclairé dans sa simplicité que les Pères ne l'étaient avec tout leur savoir. On peut voir sa vertu et ses actions dans sa vie qui est imprimée¹; nous disons seulement, à propos de son nom, qu'il avait une application singulière à l'enfance de Notre-Seigneur. Notre saint prêtre avait aussi la même dévotion; et c'était une chose non moins agréable à Dieu qu'aux hommes, de voir ces deux saintes âmes s'embrasser et se caresser en l'honneur de leur petit maître, comme deux enfants, et représenter ce grand mystère de l'Enfant Jésus dans la tendresse et la franchise de leur affection. Toutes les fois que le F. François le trouvait en son chemin, il courait à lui et lui mettait ses bras au cou avec une joie et une innocence qu'on ne saurait exprimer, et M. de Bérulle le recevait de la même façon, le priait de recommander à l'Enfant Jésus l'affaire dont sa sainte Mère l'avait chargé. En effet, il la lui recommanda plusieurs fois, et il faut croire que

1. On en a fait une nouvelle édition en 1868. *Vie du V. Frère François de l'Enfant-Jésus*. Lyon, Jossierand.

Dieu, qui se plaît à cacher ses mystères aux prudents et aux sages pour les révéler aux simples, découvrit à ce bon Frère les desseins qu'il cachait à ses supérieurs. Quoi qu'il en soit, au bout de quelque temps, il dit à M. de Bérulle : « Ayez bon courage, l'Enfant « JÉSUS fera votre affaire ; vous aurez les Mères que « vous demandez. » Et cette parole d'un petit religieux lui donna plus d'espérance que toutes celles des premiers de l'ordre n'avaient été capables de lui en ôter.

Comme la divine Providence le destinait à établir dans l'Eglise une congrégation de prêtres qui, par leurs prières, par leurs exemples et leurs instructions, travaillassent à la réformation du clergé, œuvre la plus importante qui eût été depuis plusieurs siècles, elle voulut l'y préparer quelque temps auparavant, ayant fait que malgré toutes ses résistances il fût élu supérieur des Carmélites en France, ce qui fut une occupation digne de sa charité et de sa prudence ; car après les avoir amenées d'Espagne et surmonté par sa patience et ses prières les étranges oppositions qu'on lui faisait, après les avoir établies à Paris et leur avoir donné quantité de saints avis pour leur conduite, il voulut se retirer et laisser à quelque autre toute la gloire de cet établissement ; mais il fut tellement pressé de tous côtés, Dieu le permettant ainsi, de leur continuer ses soins, qu'il fut élu leur premier supérieur général ; et sous une si sainte conduite, elles répandirent une si douce odeur de piété que toute la France a voulu posséder un si riche trésor, et il a eu cette consolation de voir quarante couvents établis devant sa mort, qu'il a toujours gouvernés avec un soin et avec une charité que les filles de sainte Thérèse ne peuvent encore aujourd'hui assez louer.

Il ne put supporter les fatigues de son voyage sans tomber dans une fièvre double tierce qui le prit aussitôt qu'il fut de retour. Il en fut malade l'espace de six semaines; mais à bien parler il ne crut être malade qu'un seul jour, où il fut privé de la nourriture douce et sacrée qu'il avait coutume de prendre à la table de son Sauveur. Il avait bien commencé la messe, mais il ne fut pas en son pouvoir de l'achever; le frisson le surprit avant qu'il fût à l'Évangile et il fut obligé de quitter la représentation qu'il faisait à l'autel de JÉSUS-CHRIST souffrant pour l'aller faire dans son lit, d'une autre manière en sa propre personne, et par ses propres douleurs. Tous les autres jours, malgré la faiblesse où le laissaient des accès de quatorze à quinze heures, malgré la distance qu'il y avait de sa chambre à la chapelle, qui l'obligeait à traverser une grande cour en un temps fort fâcheux, il ne laissa pas de la célébrer, et de faire un sacrifice qui était sans doute d'autant plus agréable au ciel, qu'un Dieu qui s'y met en état de mort y était offert par un ministre presque mourant pour l'amour de lui.

Le médecin qui le traitait, faisant souvent réflexion à cette conduite et aux règles de son art crut qu'il fallait lui défendre de dire la sainte Messe; mais d'ailleurs connaissant la joie qu'il avait de s'unir à son Bien-Aimé et les forces que son esprit en retirait, il ne s'opposa point à cette sainte pratique, étant très persuadé que la douleur qu'il aurait reçue d'être privé de cette divine nourriture de nos âmes lui aurait plus fait de mal que son mal même.

Il fit attacher une image de Notre-Seigneur et une autre de la sainte Vierge aux deux colonnes de son lit comme deux puissants boucliers sous lesquels sa patience et son courage étaient à l'épreuve de tous

maux. Là ces deux objets présents à ses yeux et plus encore à son cœur lui servaient d'entretien et de consolation. Il ne se passait point de jours qu'il ne leur rendit mille devoirs et qu'il ne les baisât avec une dévotion pleine de tendresse. Tantôt il s'offrait à JÉSUS-CHRIST pour honorer les douleurs extrêmes qu'il avait souffertes sur la croix, et il le priait que par leur mérite et par leur sainteté elles sanctifiassent celles qu'il endurait, et tantôt il les acceptait en esprit de soumission jusqu'à la fin des siècles si c'était la volonté de Dieu.

A peine eut-il repris ses forces qu'étant obligé de se transporter jusqu'à Dijon¹ pour l'établissement d'une maison de Carmélites, en attendant que l'affaire fût terminée, il poussa jusqu'à Avignon pour y voir le bienheureux César de Bus², fondateur de l'illustre Congrégation de la Doctrine Chrétienne, dans le désir qu'il avait que quelqu'un travaillât à renouveler en France la perfection de l'état sacerdotal; il fut bien aise de conférer avec ce saint homme qui travaillait déjà hors de France au même dessein.

1. En 1605.

2. César de Bus (1544-1607) d'une famille noble du comtat Venaissin, était un prêtre d'une sainteté et d'un zèle admirables. Il en sera question plus loin, dans la vie du P. Romillion.

LIVRE TROISIÈME

IL ÉTABLIT LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE

SOMMAIRE. — Les desseins de Dieu sur l'établissement de la Congrégation des prêtres de l'Oratoire. — L'humilité du P. de Bérulle lui fait refuser la qualité de supérieur général. — La première maison où l'on s'assemble. — La fin et l'esprit de la Congrégation de l'Oratoire. — Quelle doit être la perfection du prêtre de l'Oratoire. — L'estime de saint François de Sales pour la Congrégation de l'Oratoire. — Plusieurs docteurs de Sorbonne entrent dans la Congrégation de l'Oratoire. — Établissement dans l'hôtel du Bouchage, en la rue Saint-Honoré. — M. de Bérulle est persécuté et calomnié. — Sa patience dans les persécutions. — Il est choisi pour aller à Rome demander au Pape la dispense de M^{me} Henriette Marie de France, pour se marier avec le prince de Galles. — Il visite la sainte chapelle de N.-D. de Lorette. — Il a audience du Pape. — Ce qui lui arriva à Rome dans la prière. — Il revient en France et il accompagne la princesse d'Angleterre, l'an 1625. — Il réconcilie la maison royale. — Il conseille au Roi d'abattre l'hérésie en France.

L'Eglise, toute sainte et immuable qu'elle est, n'a pas laissé d'éprouver, depuis son établissement, d'étranges révolutions, et peut-être ne s'est-elle jamais trouvée, du moins en Occident, dans un état plus pitoyable que celui où Luther et Calvin l'avaient réduite depuis la fin du seizième siècle.

Les Pères du saint Concile de Trente étant assemblés pour y remédier, découvrirent que la source d'un si grand mal venait de la dépravation des mœurs du clergé. C'est pourquoi ils firent plusieurs saints

décrets pour y apporter quelque réforme et rétablir le sacerdoce dans sa première splendeur. Mais tous leurs projets, quoique très saints et absolument nécessaires, demeurèrent pendant quelques années sans aucun effet, parce qu'il ne se trouvait personne qui fit une profession particulière de conformer sa vie à ces règles saintes pour servir d'exemple aux autres. A la fin, saint Philippe de Néri, avec le cardinal Baroni-
nius, établit à Rome une congrégation purement ecclésiastique sous le nom de l'Oratoire, dont la fin unique fut de travailler au rétablissement de la sainteté et de l'esprit primitif du sacerdoce. Saint Charles, presque dans le même temps, en établit une autre à Milan, sous le nom de Congrégation des Oblats de Saint-Ambroise, pour le même sujet. Mais la France qui avait le plus besoin de tous ces secours, parce que l'hérésie y était plus répandue et le clergé beaucoup plus déréglé, s'en trouvait entièrement dépourvue, jusqu'à ce que Dieu suscita le Père de Bérulle comme un autre Jérémie pour rétablir les murs de la cité sainte, tant par ses instructions et ses exemples que par le moyen de la congrégation qu'il a établie, dont toute l'étude est de travailler à la réforme et à la sainteté du clergé. Et Dieu a répandu une si grande bénédiction sur son travail, que depuis son établissement on a vu un changement presque universel dans les ecclésiastiques. Autant en France ils étaient autrefois plus ignorants et plus déréglés que dans les autres royaumes de la chrétienté, autant maintenant les surpassent-ils en science, en piété, en modestie, et quoiqu'il y ait encore plusieurs choses à réformer, cependant l'on peut dire sans danger de blesser la vérité, que depuis plusieurs siècles, le clergé n'a jamais été si florissant en ce royaume qu'il

est maintenant; ce dont, après Dieu, l'on a toute l'obligation au Père de Bérulle. Depuis lui plusieurs autres communautés de prêtres ont été érigées à l'exemple de celles de sa Congrégation, qui travaillent aussi de leur côté avec une bénédiction très abondante du ciel au rétablissement de l'esprit ecclésiastique; mais le Père de Bérulle sera toujours regardé avec justice non seulement comme le fondateur de la Congrégation des prêtres de l'Oratoire, mais encore comme le premier instrument que Dieu a choisi en ce siècle déplorable pour accomplir une si grande œuvre et donner à son Église de saints lévites, qui soutiennent par une vie pieuse, exemplaire et irréprochable la dignité de leur ministère.

Tous ceux qui aimaient l'Église voyaient le besoin; mais tous ne voyaient pas le moyen, ni la personne dont Dieu voulait se servir pour y remédier. Cet excellent prêtre même ignorait ce qui se passait en lui, et il y avait longtemps que ce dessein était conçu dans son cœur sans qu'il le connût. La première vue qu'il en eut lui fut donnée dans la prière. Car un jour, récitant ce verset qui se rencontrait dans son office : *Annuntiate inter gentes studia ejus*¹ : *annoncez aux nations et aux peuples ses conseils et ses desseins*, il fut saisi d'une forte passion de voir en l'Église une congrégation de prêtres qui, soutenant la dignité de leur sacerdoce par la science, la piété et la modestie, eussent un grand zèle de faire connaître JÉSUS-CHRIST aux âmes, et de leur inspirer son amour. En effet cette passion fut si véhémence et l'impression en fut si forte, que le seul récit qu'il en fit quelque temps après à une personne de grande

1. Ps. IX, 12.

piété¹, en alluma tout d'un coup une pareille dans son esprit qui lui donna lieu de s'écrier : « Oh ! que je vois de grandes choses en ce que vous venez de me dire ; il n'y a rien que je ne voulusse faire pour en procurer l'accomplissement. » Quoiqu'il y eût toute apparence que cette parole venait de Dieu, néanmoins, comme M. de Bérulle se défiait extrêmement de ses propres lumières, il voulut la mettre à l'épreuve de la prière. C'est pourquoi il passa quatre ou cinq jours à demander à Dieu sa volonté sur ce sujet ; car, comme nous verrons ailleurs, c'était sa coutume de ne rien entreprendre par son propre esprit ; il cherchait en toutes choses le conseil de Dieu, et il prenait bien garde à ne pas assujettir les ouvrages de la grâce aux faibles et basses lumières de la raison.

Son zèle, à la vérité, lui faisait souhaiter de se consacrer entièrement à la réforme du clergé et au rétablissement du sacerdoce ; mais d'un autre côté son humilité lui faisait croire que cette entreprise était au-dessus de ses forces, et peut-être beaucoup dangereuse, et qu'il était infiniment plus sûr pour lui de chercher une vie retirée dans quelque Religion, où ne pensant qu'à Dieu et à son salut, il se rendrait le plus agréable au Seigneur. Dans cette pensée il alla à Verdun² faire une retraite sous le Père Magio, jésuite, où il lui découvrit qu'il avait le dessein de se faire religieux. Mais ce Père, qui était un homme fort saint et fort éclairé dans les voies de Dieu, lui

1. Mlle de Fontaines, en religion Sœur Madeleine de Saint-Joseph. Ce fut la première prieure française du monastère de l'Incarnation. Il en sera plusieurs fois question dans ces vies. Le P. de Bérulle devait trouver dans cette sainte et forte femme le concours le plus constant et le plus dévoué. Elle a été déclarée vénérable par le Saint-Siège.

2. Août 1600.

dit qu'il n'était point appelé du ciel à la Religion, mais à un état purement sacerdotal. Le Père chartreux, son directeur à Paris, lui avait aussi prédit longtemps auparavant qu'il établirait en France, comme saint Philippe de Néri en Italie, une congrégation de prêtres dont le principal devoir serait de rétablir par la sainteté de leur vie, leurs bons exemples et leurs prières, l'honneur du sacerdoce. La Sœur Madeleine de Saint-Joseph, carmélite éminente en lumière et en grâce, en reçut les mêmes pensées de Dieu. Le Cardinal de Retz¹, évêque de Paris, et par conséquent son prélat et son pasteur, lui découvrit aussi le dessein qu'il crut avoir reçu de Dieu, de se servir de lui pour remettre quelques réformes dans le clergé, non seulement en son diocèse, mais encore dans tout le royaume, d'une manière qui fût d'autant plus facile et plus douce qu'elle aurait moins de contrainte. Son plan était d'y employer la modestie et le bon exemple de quelques prêtres qui fussent élevés pendant quelques années dans la piété et dans la science ecclésiastique, en une congrégation qui fût uniquement consacrée à cela et qui pût prendre la conduite des séminaires dans les diocèses où l'on en établirait conformément aux statuts du saint concile de Trente. Le Cardinal de Joyeuse² s'offrit à fournir tout ce qu'il faudrait pour bâtir une église, et à contribuer à tous les frais nécessaires pour commencer une œuvre si importante. Saint François de Sales, avec tout ce qu'il avait de grandes liaisons; le bienheureux César de Bus, aussi son ami, fondateur de la Doctrine Chrétienne; le Père Romillion qui a

1. Henri de Gondi, second évêque de Paris de ce nom (1598-1622).

2. François de Joyeuse, à ce moment archevêque de Rouen.

établi le premier l'Oratoire en Provence¹, et toutes les personnes les plus saintes et les plus éclairées, firent au Père de Bérulle de grandes instances pour le décider à entreprendre ce pieux dessein qui paraissait pour lors de la dernière conséquence en France, afin de fermer la bouche aux hérétiques qui continuellement ne faisaient qu'objecter la vie scandaleuse des prêtres, lorsqu'on entreprenait de les ramener au sein de l'Église.

Notre saint prêtre souhaitait plus que personne voir cette œuvre établie ; il y avait un penchant et une inclination qui ne peut s'exprimer et même dès son bas âge il avait toujours eu cette pensée, mais il ne pouvait se persuader que Dieu l'eût destiné pour en être le fondateur et le premier supérieur général. Il pria saint François de Sales de prendre cette qualité, lui promettant qu'il travaillerait avec lui et sous lui à cet établissement si nécessaire et si important. Mais ce saint lui repartit qu'il était déjà engagé à une épouse qui était l'Église de Genève, qu'outre cela il avait encore une congrégation de filles à gouverner, qui était celle des Religieuses de la Visitation, et qu'il fallait une personne qui se donnât tout entière à une œuvre dont on espérait de si grands biens en France, à savoir la réforme du clergé et la conversion des hérétiques. Enfin comme on reconnut que toute la difficulté venait de la peine que son humilité lui faisait de prendre la qualité de supérieur, le Cardinal de Retz, comme son évêque et son supérieur, lui commanda absolument et sous peine de désobéissance d'établir cette Congrégation et d'en être le supérieur. M. de Bérulle, croyant que Dieu lui parlait par sa bouche, obéit aveuglément, et ne fit plus aucune résistance. Connaissant donc enfin

1. Voir sa vie, page 107.

que c'était le dessein de Dieu sur lui qu'il établit la Congrégation des prêtres de l'Oratoire de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, il tâcha d'avoir des prêtres de l'Oratoire de saint Philippe de Néri et il écrivit en Provence au Père Romillion pour lui demander le Père de Bermond et le Père de Rez. Le Père Romillion les lui promit, mais il ne put tenir sa parole. Le Père de Bérulle écrivit alors à Rome pour le même sujet, mais ce fut aussi sans pouvoir rien obtenir, Dieu voulant qu'il fût seul l'auteur et l'instituteur de cette sainte Congrégation, et que personne n'en partageât la gloire avec lui. Ainsi abandonné des hommes, mais assisté particulièrement de Dieu, après dix ans de résistance il la commença, le onzième de novembre de l'an 1611, jour de Saint-Martin, s'étant joint avec cinq autres ecclésiastiques de la Sorbonne, qui étaient les Pères Jean Bence et Jacques Gastaud, docteurs en théologie, François Bourgoing, qui depuis a été Général, et Paul Metezeau, bacheliers de la même Faculté, et le Père Caron¹, alors curé de Beaumont, et qui laissant le troupeau que Dieu lui avait donné à conduire, voulut être lui-même une des brebis de notre nouveau pasteur.

1. Le P. J. Bence (1578-1642) devait se faire connaître par de remarquables travaux sur les saints livres. Jacques Gastaud (- 1628) abandonna à l'Oratoire le prieuré et les cures qu'il possédait à La Rochelle. La nouvelle Congrégation définitivement établie dans cette ville, le P. Gastaud alla fonder les maisons de Toulouse, puis de Niort où il mourut le 6 juillet 1628.

Sur le P. Bourgoing, voir sa vie au t. II. « Le P. Metezeau (1582-1634) était, dit Batterel, un homme de tête et de beaucoup d'esprit ; mais plus recommandable encore par son zèle ardent, son éminente piété et le succès de ses sermons qui nous firent connaître et appeler en plusieurs endroits. » Successivement premier supérieur des maisons de Dieppe, de Tours, d'Angers, de Toulouse, il mourut en prêchant le carême à Calais, le 17 mars 1632.

Quant au P. Caron il demeura fort peu de temps à l'Oratoire, d'où il fut obligé de se retirer pour quelque infirmité corporelle.

La première maison où ils commencèrent à servir Dieu tous ensemble fut une maison de louage au faubourg Saint-Jacques, qui s'appelait le Petit Bourbon; et à l'exemple des Apôtres, ils eurent non seulement la gloire d'y porter la paix, mais encore celle d'y planter la foi et la piété; car ce logis étant habité par des hérétiques, ils le retirèrent de la puissance du démon pour le soumettre en la puissance et en la possession de Dieu. Ils la gagnèrent si bien à la divine Majesté qu'elle y est encore dignement servie par les saintes Religieuses du Val-de-Grâce de l'ordre de Saint-Benoît. Dieu voulut que cette première bénédiction qui les suivit dans ce lieu, fût comme une marque de celles qui les devaient accompagner en tous lieux; la vérité et la sainteté qu'ils rétablirent en cette maison fut un gage de celles qu'ils devaient répandre un jour en tant d'âmes, et le bonheur qu'ils eurent d'acquérir cette demeure à JÉSUS-CHRIST après l'avoir ravie à son ennemi, fut un augure de tant de demeures agréables que, malgré le même ennemi, ils lui préparèrent tous les jours au milieu des cœurs.

Ces six prêtres ainsi unis ensemble, tous remplis du feu du Saint-Esprit, d'un zèle apostolique et de la grâce sacerdotale, en peu de temps remplirent non seulement Paris, mais encore la France, du parfum agréable de leurs vertus, quoiqu'ils s'efforçassent de vivre d'une vie retirée et inconnue aux yeux du monde. La plupart des évêques du royaume les ayant désirés dans leurs diocèses pour l'instruction des ecclésiastiques, cette Congrégation se multiplia en peu de temps, et le fruit de leurs instructions a paru depuis par la réformation de l'état ecclésiastique, par la solide piété qui a été établie envers JÉSUS-CHRIST par la connaissance haute et sublime de ses mystères desquels on instruit les

chrétiens dans les livres de piété et dans les prédications.

Le dessein et le propre esprit de cette Congrégation, comme nous avons déjà dit plusieurs fois, est de travailler à la réformation du clergé, et à le rétablir dans ce premier lustre qu'il avait dans les premiers siècles de l'Église. C'est ainsi que ce bienheureux fondateur s'en exprime : « Le même Dieu, dit-il, qui a rétabli en nos jours en plusieurs familles religieuses l'esprit et la ferveur de leur première institution, semble aussi vouloir départir la même grâce et faveur à l'état de la prêtrise, qui est le premier, le plus essentiel et le plus nécessaire à son Église, et renouveler en icelui l'état et la perfection qui lui conviennent selon son ancien usage et sa première institution, et c'est pour recueillir cette grâce du Ciel, pour recevoir cet esprit de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST notre grand-prêtre, pour vivre et opérer sous sa conduite, que nous sommes assemblés en ce lieu et en cette forme de vie. »

« Cet état de prêtrise requiert de soi-même deux points : premièrement une très grande perfection et même sainteté ; car c'est un état saint et sacré en son institution, c'est un office divin en son usage, et c'est même la source de toute la sainteté qui doit être en l'Église de Dieu. »

« Secondement, il requiert une liaison particulière avec JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur auquel nous sommes unis par le saint ministère en une manière spéciale, et par un pouvoir si élevé qu'il ne convient pas même aux Anges en l'état de la gloire. C'est pourquoi il nous faut tendre continuellement à ces deux points, et les regarder comme essentiels à notre institut, à savoir, un grand désir de la perfection sacerdotale, et une très grande liaison d'honneur, d'amour et de dépendance à JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. »

La bulle d'établissement de cette même Congrégation en renferme l'esprit et la grâce en six chefs principaux, dont les trois premiers regardent l'intérieur, et les trois autres l'extérieur. Les premiers sont compris en ces termes : *Primum est, ut principale et præcipuum ejus institutum sit, perfectioni status sacerdotalis totaliter incumbere.* Le premier et le principal dessein de cette Congrégation est de tendre uniquement à la perfection et à la sainteté du sacerdoce. *Secundum, ut qui hujusmodi institutum aggrediuntur, ultra communem fidelium devotionem speciali et particulari devotioni JESU CHRISTI Domini nostri addicantur, qui est sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech et fons sacerdotii in Ecclesia christiana.* En second lieu, ceux qui sont appelés à cette Congrégation doivent avoir une dévotion particulière et au delà du commun des fidèles à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui est prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, et la source du sacerdoce dans l'Église. *Tertium ut eundem JESUM CHRISTUM pro nobis in oratione positum et pernoctantem venerentur, et hanc præcipuam officii sui partem, quæ in orationibus pro populo, in laudibus Dei celebrandis versatur, habeant.* En troisième lieu ils doivent honorer JÉSUS-CHRIST passant les nuits en oraison, et faire consister leur principal devoir à prier pour le peuple et à célébrer les louanges de Dieu.

La même bulle nous fait connaître quelles sont les principales fonctions extérieures de cette Congrégation : *Primo singulas actiones ordini sacerdotali proprie et essentialiter convenientes amplecti.* Premièrement, embrasser toutes les fonctions et tous les emplois qui conviennent proprement à l'ordre sacerdotal. *Secundo hujusmodi actiones de licentia.*

illustrissimorum Ordinariorum et non alias exercere. Secondement, ne les exercer que par dépendance et soumission aux évêques. *Tertio sacerdotum et aliorum ad sacros ordines aspirantium instructioni, non tam circa scientiam quam circa usum scientiæ, ritus et mores proprie ecclesiasticos se addicere.* Troisièmement, de vaquer à l'instruction et éducation des prêtres et de ceux qui aspirent aux ordres sacrés, en leur apprenant dans les séminaires non seulement la science des choses qu'ils doivent savoir, mais encore l'usage qu'ils doivent faire de cette science, les cérémonies et les fonctions ecclésiastiques, et surtout la vie sainte et exemplaire qu'ils doivent mener dans cet état; de sorte qu'il est aisé de juger par les termes de cette bulle et par les paroles mêmes de ce bienheureux fondateur que l'institution, non de la jeunesse, mais des prêtres et des personnes appelées à la prêtrise, est la fonction principale de cette Congrégation, ce qui doit être une grande consolation à ceux qui ont le bonheur d'y être employés.

Les règlements et usages de cette Congrégation sont si saints qu'on ne peut les lire sans en être édifié, en voyant combien ce sage fondateur était rempli de l'esprit de Dieu en tout ce qu'il faisait. On l'avertit un jour que dans une des maisons de la Congrégation quelques-uns avaient dit en pleine conversation que les prêtres de l'Oratoire n'étaient pas obligés à vivre si parfaitement que les religieux. Il entra dans une sainte indignation, et prenant pour sujet d'une conférence ces paroles : *Vous ne savez pas quel est votre esprit*¹, il leur dit entre autres choses : « Quoi ! serait-il possible que Notre-Seigneur eût désiré une si grande

1. Saint Luc, IX, 55.

perfection en tous les ordres religieux et qu'il ne l'eût point désirée en son ordre qui est celui des prêtres? Car, continua-t-il, c'est son ordre, c'est l'ordre qu'il a institué lui-même, c'est l'ordre de ceux qui sont ses ambassadeurs, qui parlent en sa personne, qui agissent en sa puissance, qui dispensent ses mystères, qui annoncent sa parole, qui donnent son corps, qui communiquent son esprit, qui lient et délient les âmes, qui ouvrent et ferment le royaume des cieux : et au lieu que les religieux sont consacrés par les vœux qui ne sont que leurs opérations, quoique louables et saintes, les prêtres sont consacrés par l'opération même de JÉSUS-CHRIST, opération qui porte communication de son Esprit, suivant ces paroles : Recevez le Saint-Esprit ; en sorte qu'ils reçoivent non seulement les dons et les grâces qui lui sont communément appropriés, mais qu'ils ont l'honneur de recevoir sa personne même. »

Saint François de Sales avait tant d'estime pour cette Congrégation qu'il dit un jour à un ecclésiastique digne de foi, que si Dieu l'eût laissé en sa liberté, il eût volontiers quitté sa condition pour y vivre sous la conduite du P. de Bérulle ; et connaissant qu'il ne le pouvait pour toujours, il pria sa Sainteté de lui permettre au moins de quitter pour un temps son diocèse, afin d'y venir passer quelques mois. Mais la Providence divine ne l'ayant pas permis, tout ce qu'il put faire pour se consoler fut d'y envoyer les autres de toutes parts. Toutes les fois que l'occasion se présentait de parler des prêtres de l'Oratoire, il les nommait toujours ses *Pères*, comme se disant de la même Congrégation et un de leurs confrères. Et ceux à qui il découvrait plus familièrement tous ses desseins ont déclaré que la même année qu'il mourut,

il avait résolu de se démettre de son évêché entre les mains de son frère qui était déjà son coadjuteur, pour se retirer à Rumilly¹, où il voulait les établir dans un prieuré dont il avait obtenu des lettres d'union de son Altesse Royale le duc de Savoie ; on a plusieurs lettres qui font foi de cette vérité.

Plusieurs docteurs et bacheliers de Sorbonne n'en eurent pas moins d'estime, puisqu'ils renoncèrent à toutes les grandes espérances que leur mérite et leur naissance leur donnaient dans le monde pour se consacrer entièrement à Dieu dans cette Congrégation. De ce nombre furent le P. de Condren et le P. Guillaume Gibieuf, pour lesquels ce saint homme fit pendant deux ans plusieurs prières à Dieu, afin qu'il lui plût leur inspirer la pensée de s'unir à lui pour travailler à une œuvre si importante. Le P. Romillion, quoique éloigné de plus de cent cinquante lieues, vint néanmoins le trouver, s'unit ensuite à lui avec tous ceux de sa Congrégation, et les dernières paroles qu'il prononça en mourant, furent pour leur recommander d'être toujours soumis au P. de Bérulle, qui était un saint.

L'occasion s'étant offerte d'acheter l'hôtel du Bouchage, dans la rue Saint-Honoré, que Madame de Guise voulait vendre, il en traita avec elle, mais très secrètement. Le contrat fut passé, les Pères établis, et le service même commencé dans la maison, avant que l'on connût dans Paris le dessein qu'avait le P. de Bérulle de l'avoir, et le premier bruit qui apprit au voisinage leur arrivée fut celui des louanges et des cantiques qu'ils chantaient en l'honneur de Dieu. Ce fut au mois de janvier 1616 que cette transaction fut

1. L'établissement définitif de l'Oratoire à Rumilly se fit assez longtemps après, le 3 février 1653. Voir Archiv. nation. M. 227 et S. 6793.

faite, et comme ils n'avaient acheté ce lieu que pour y loger JÉSUS-CHRIST et pour en faire une maison d'oraison, son premier soin fut d'y accommoder une chapelle, en attendant qu'on pût bâtir une église. Au bout de quelques années ce lieu lui sembla trop petit et trop étroit pour loger Celui que le ciel et la terre ne sont pas capables de contenir, et sa charité, qui eût voulu lui pouvoir faire un seul temple de toute la terre, résolut de bâtir une église magnifique, plus ample et qui eût plus de rapport à sa grandeur. Dieu montra par un miracle visible combien il approuvait le saint édifice que la piété de son saint serviteur voulait lui élever. Car, pendant qu'il conduisait toute cette affaire dans un grand secret, et qu'il n'avait confié les moyens qu'au Frère Edmond de Messa, ce bon Frère tomba malade d'une dysenterie accompagnée d'une fièvre qui ne lui permettait ni de sortir de sa chambre, ni de se soutenir. Mais ce saint homme qui avait assez de foi pour faire aller d'un lieu dans un autre les montagnes qui n'ont ni mouvement, ni vie, ne jugea pas que ce fût une entreprise impossible de faire marcher au nom de JÉSUS-CHRIST un malade affaibli : et l'étant allé trouver avec cette assurance, dans le lit où il était : « Mon Frère, dit-il, notre affaire presse et vous êtes le seul que nous y pouvons employer ; allez au nom de Notre-Seigneur j'espère qu'il sera votre force ; confiez-vous en lui ». Chose étrange ! il ne lui eut pas plus tôt dit comme saint Pierre : *Au nom de JÉSUS-CHRIST Nazaréen, lève-toi et marche*¹, que ses pieds, non moins incapables de le porter que ceux de ce pauvre Juif, recouvrèrent leur vigueur et commencèrent à se raffermir. Ce bon Frère

1. Actes des Apôtres, III, 6.

écoutant la voix de son supérieur, comme si c'eût été celle de Dieu même. se trouva en même temps et en volonté et en pouvoir de lui obéir, et s'en alla d'un bout de Paris à l'autre pour exécuter les ordres qu'il lui donna, non seulement sans être incommodé, mais encore avec une santé plus forte qu'il ne l'avait jamais eue.

Il manquerait quelque chose à la sainteté du P. de Bérulle, s'il avait manqué de persécuteurs, et comme dans le corps de JÉSUS-CHRIST tout glorieux et tout beau qu'il est en toutes ses parties, il n'y a rien de si brillant que ses plaies, on peut dire que les persécutions sont la plus belle et la plus éclatante portion de la vie et de ses serviteurs et de ses saints. Pendant que ce bienheureux prêtre travaillait à répandre partout la piété et la vertu, il s'éleva une grande guerre contre lui, et le monde ne pouvant trouver en lui d'autre crime, tâcha de faire un crime de sa piété. La dévotion qu'il avait toujours eue envers JÉSUS-CHRIST et envers la sainte Vierge lui avait inspiré de certaines prières en leur honneur, qu'il avait dressées sous le nom d'invocation à JÉSUS et à Marie. Ces deux noms qui sont les délices et la joie des âmes saintes furent le sujet de mille injures et calomnies, et celui qui n'avait pensé qu'à leur rendre l'honneur et l'amour qui leur sont dus, fut accusé comme s'il eût introduit une nouvelle religion et de nouveaux dogmes. Il se trouva des docteurs et des théologiens même religieux qui, par envie, voulurent en faire passer l'auteur pour un hérétique et pour un idolâtre, parce qu'il adorait JÉSUS-CHRIST comme son Dieu, et qu'il reconnaissait la sainte Vierge pour sa mère et pour sa souveraine dame. Ils ne se contentèrent pas d'attaquer sa doctrine et sa foi, ils s'en prirent encore à sa vie, et quoiqu'elle fût si sainte et si exem-

plaire que la plus noire calomnie n'y pût trouver la moindre chose à condamner, ils composèrent néanmoins des libelles diffamatoires contre lui, et ils lui écrivirent plusieurs lettres d'invectives. Non contents de cela, ils assemblèrent quelques docteurs non tant pour faire examiner que pour faire censurer quelques-unes de ses propositions. Et, afin d'en venir à bout plus aisément, ils les exposèrent sans nom et sans aveu, disant qu'elles avaient été avancées par un hérétique, espérant qu'on s'en fierait à leurs paroles, et qu'on donnerait toute censure qu'ils voudraient. Mais les docteurs voulurent voir le livre¹, et l'ayant lu ils le trouvèrent si solide, si pieux et si touchant, qu'au lieu de le censurer ils lui donnèrent toutes les louanges et toutes les approbations possibles. Il n'eut pas seulement le témoignage des hommes pour approbation de sa sainteté, mais Dieu voulut encore la confirmer par des miracles dans le temps et le lieu où la persécution était le plus animée; car ce fut en ce temps là qu'une personne fut délivrée d'une très grande peine par la pensée que Dieu lui donna de prendre le P. de Bérulle pour son intercesseur; qu'un gentilhomme fut guéri d'une très grande dysenterie par des linges qui l'avaient touché, et qu'une prieure carmélite fut guérie d'une maladie pour laquelle les médecins l'avaient abandonnée.

Toutes ces merveilles ne purent pas apaiser ses persécuteurs; la passion les avait tellement aveuglés qu'ils n'étaient susceptibles d'aucune raison. Cette tempête dura longtemps sans qu'il pût se résoudre à ouvrir la bouche ou pour se plaindre ou pour se justifier. Quand on lui rapportait quelque chose des

1. Il est question ici des *Élévations à JÉSUS et Marie*.

libelles qu'on avait imprimés contre lui en France et en Italie, en Espagne et en Flandre, après s'être humilié par un aveu qu'il en méritait beaucoup davantage, il s'élevait à Dieu pour l'en remercier, et il lisait ces satires avec le même plaisir que les gens du monde écoutent et lisent leur panégyrique, et il paraissait aussi avide de ces calomnies qu'ils le sont de leurs propres louanges. Un homme d'esprit, mais passionné, lui envoya un jour une lettre pleine d'invectives et d'injures si atroces, qu'il semblait qu'elle eût été dictée par l'esprit malin. Le Frère Edmond de Messa qui l'avait reçue, se doutant bien des compliments qu'elle pouvait contenir, voulut voir ce qui était dedans; ensuite il la lui porta, et il arrêta les yeux sur son visage pendant qu'il la lisait pour y remarquer les mouvements de son âme; mais il la lut avec un visage même plus tranquille et plus riant qu'à l'ordinaire. Et quand on voulait lui persuader de répondre à ces calomnies et de se justifier, il répondait qu'il fallait se taire, beaucoup prier et s'humilier pour cela; que c'était l'esprit d'oraison qui devait dissiper ces orages, et non pas l'esprit humain, ni la raison humaine; qu'il ne fallait rien rabattre de ce que Dieu voulait que nous souffrions en cette vie. Un de ses amis ayant voulu y répondre, il se donna plus de peine pour l'en empêcher, qu'il n'en avait eu de toutes les choses dont on l'avait accusé. Il s'opposa à son ami qui le voulait défendre, et se fâchant presque contre lui pour ce bon office, il donna ainsi à celui-ci sujet de lui faire ce reproche: « Je ne sais quel homme vous êtes : vous aimez ceux qui vous haïssent, et vous haïssez ceux qui vous aiment ».

Un autre des plus doctes et des plus pieux de sa Congrégation lui écrivit de Rome où il était alors,

quantité de lettres par lesquelles il le pressait de mettre la main à la plume, et de ne pas laisser davantage sa réputation en proie à la médisance et à l'injustice; mais après avoir attendu longtemps, il eut enfin pour toute réponse ces deux mots : « *JESUS autem tacebat*. Mais JÉSUS se taisait¹ ». Ce fut assez pour lui faire connaître que ce saint homme désirait honorer par son silence le silence du Sauveur quand il fut accusé. Ainsi répondait-il à ses amis; et s'entretenant un jour en lui-même dans cette humble et chrétienne disposition, il écrivit ces paroles que l'on a trouvées après sa mort dans ses papiers : « J'ai appris que le grand cardinal Baronius étant accusé par quelque invention maligne, s'écrie et commence ainsi sa justification : *Deus, laudem meam ne tacueris*². O Dieu de mon cœur, ne vous taisez pas, et parlez à ma louange. Je pourrais imiter l'exemple de ce grand cardinal : il a été de l'Oratoire comme moi, je suis calomnié comme lui, et la parole de ce roi, de ce saint, de ce prophète, nous est mise à tous deux pour nous en servir aux besoins de notre âme et aux usages de cette vie. Mais j'aime mieux en cet endroit suivre une autre version, et dire : *Deus laudis meæ ne tacueris*; ô Dieu qui êtes l'objet de ma louange, ne vous taisez pas. Que Dieu soit ma louange, que mon office soit de le louer et que je n'aie pour toute gloire que le bonheur d'être honoré de ses miséricordes. »

Enfin, lorsqu'il fut près de donner au public³ le livre des *Grandeurs de JÉSUS-CHRIST*, qui est une étendue de ce qu'il avait écrit en ses *Élévations*, on travailla à lui faire comprendre la différence qu'il y

1. Saint Mathieu, XXVI, 63.

2. Psaume, CVIII, 1.

3. Cet ouvrage parut en février 1623.

avait entre lui et sa doctrine, on lui remontra qu'elle n'était pas à lui, mais à Celui qui l'avait envoyé, et qu'il n'était pas permis de laisser dans le mépris des grâces et des dons par lesquels Dieu voulait être glorifié. Alors ces raisons et la pensée qu'il eut que le temps ordonné de Dieu pour le silence était passé, le firent résoudre à parler; il consentit à mettre à la tête de cet ouvrage les approbations de plusieurs grands hommes, et à la fin quelques raisons pour justifier ses dévotions à JÉSUS et à Marie, et après avoir cédé longtemps à ses ennemis qui déchiraient son honneur, il céda enfin à ses amis qui lui ordonnaient de le défendre. Toutefois ce ne fut pas sans combat et sans dire souvent, lorsqu'on lui apportait les feuilles pour les revoir : « Hélas ! faut-il que nous fassions imprimer ! le Fils de Dieu n'a jamais écrit que quelques mots sur la terre¹, encore ne sait-on ce que c'était, et néanmoins il avait tant de choses à nous dire ! »

Ce fut en ce temps qu'un jeune homme, se sentant entièrement appelé à l'Oratoire, rejeta toujours cette pensée comme une tentation. Il avait ouï tant de choses de cette Congrégation et de son instituteur, et il en avait tant dit lui-même qu'il ne put se persuader que cette pensée vînt de Dieu. Néanmoins, comme de jour en jour il se sentait plus fortement attiré, il résolut d'aller voir le P. de Bérulle avec cette pensée que ce serait une marque que Dieu désirait qu'il entrât dans l'Oratoire, si le Père ne laissait pas de l'en convier, encore qu'il y allât avec un cœur ennemi. Quoi qu'il en soit, il fut le trouver avec cette résolu-

1. Allusion aux paroles de Saint Jean, VIII, 6 : *JESUS autemdigito scribebat in terra.*

tion, et dans la crainte d'être reçu, bien plus que dans celle d'être refusé. Il commença à lui déclarer tout au long l'aversion qu'il avait pour lui et pour son institut avec les raisons sur lesquelles elle était fondée, et après avoir bien travaillé de la sorte à l'irriter et à préparer son esprit à un refus, il prit son temps pour faire sa demande en lui disant : « Voyez mon Père, si vous voulez me recevoir en votre Congrégation. » Mais il n'eut pas plus tôt achevé la parole, que le Père l'embrassa et lui répondit d'un cœur joyeux, et d'un visage riant : « Oui, je vous reçois et dès cette heure. » Il ne fut pas besoin qu'il en dît davantage pour le résoudre et pour le gagner, et ce seul mot satisfait abondamment à tous les besoins de son esprit. En même temps, voilà un cœur tout changé ; il est rempli d'estime et d'affection pour ce saint homme, il voit clairement que tout ce qu'on en dit n'est que calomnie, et il s'étonne qu'il ait été si aveugle que de s'y arrêter. Il sent dans son âme un grand désir de se consacrer à Dieu, et il est très persuadé qu'il ne peut pas choisir d'état ni plus saint ni plus sanctifiant que celui de prêtre de l'Oratoire. Il y entra donc quelques jours après, et il y a mené une vie si sainte qu'on peut dire de lui comme de saint Paul, que Dieu, d'un persécuteur, en a fait un vase de grâce et d'élection.

Si nous sommes fidèles à souffrir les humiliations qui nous arrivent, Dieu saura bien nous en retirer, et nous donner la récompense au temps qu'il a destiné. Plus nous avons été humiliés pour lui, plus il nous élèvera, et il nous rendra glorieux souvent même dès cette vie. Des personnes sans piété et sans aucune réputation avaient fait leurs efforts pendant près de dix ans pour humilier notre saint prêtre, et voici que des

rois et des princes lui donnèrent l'emploi le plus important et le plus honorable qui fût pour lors dans le royaume. Madame Henriette Marie de France, fille du roi Henri IV, et sœur de Louis XIII, ayant été promise au prince de Galles, il fut nécessaire d'envoyer à Rome pour obtenir dispense à cause de la diversité des religions. Sa Majesté crut qu'il fallait choisir l'homme le plus pieux, le plus saint, et le plus irréprochable de tout son royaume pour envoyer à Sa Sainteté; et en même temps il jugea qu'il n'y avait personne qui pût disputer ces qualités avec le P. de Bérulle. Il le fit donc partir de Paris, le treizième d'août 1624, avec tous les ordres nécessaires pour négocier cette affaire. Son humilité ressentit beaucoup de répugnance à un emploi si honorable et si éclatant; mais outre qu'il lui était impossible de s'en dispenser, Dieu lui fit connaître que si les hommes l'envoyaient à Rome pour un dessein, il l'ordonnait aussi pour d'autres plus grands qu'il avait sur lui. Il se servit de cette occasion pour visiter les lieux saints d'Italie; il passa premièrement par Bologne, et il eut beaucoup de consolation de voir le corps de saint Dominique et celui de la bienheureuse sainte Catherine de Bologne, qui, malgré les siècles, est encore tout entier, et conserve dans le sein de la mort une espèce d'immortalité. Il sentit aussi une extrême joie lorsqu'on lui montra dans un palais, la salle en laquelle le dernier de nos conciles commença avant qu'il fût assemblé à Trente; mais tout cela ne fut rien en comparaison des transports qu'il eut à Lorette et de l'abondance prodigieuse de grâces que son âme y reçut. C'est une créance commune que personne n'approche de cette sainte maison qu'il n'en ressente quelque mouvement de dévotion; mais on ne saurait croire combien le ciel multiplia en sa faveur

ses adorables influences sur cette sainte demeure qui a été comme le ciel de la Trinité de la terre, JÉSUS, Marie et Joseph. Il y demeura trois jours en de continuelles prières; la seule chose que nous savons de cet entretien sacré est qu'il se sentit inspiré de demander à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge, de mourir comme saint Joseph, entre leurs bras, et qu'il eut quelque assurance qu'il recevrait de Notre-Seigneur cette grâce, en mourant à l'autel. Il partit de Lorette pour se rendre en diligence à Rome. Son dessein était d'aller droit à l'église du Prince des Apôtres et de se dérober à tous les compliments qu'on voulait lui faire, pour s'humilier aux pieds de ce grand saint. Mais M. l'ambassadeur craignant que cette conduite ne parût trop singulière, le pria de venir descendre à son palais, et de remettre à satisfaire sa dévotion dans un autre temps. Tout ce qu'il put obtenir de M. l'ambassadeur fut qu'on n'irait point au devant de lui en cérémonie, comme c'est la coutume, et qu'il entrerait dans Rome seulement accompagné du supérieur de l'Oratoire de Rome¹. Après avoir rendu les devoirs au Prince des Apôtres et à plusieurs autres saints devant les reliques desquels il passait des heures entières en prières, il fut visiter quelques personnes qu'il était obligé de voir, et ensuite il eut audience de Sa Sainteté², à laquelle il fit un long discours très beau et très éloquent sur le sujet de son ambassade. Le Pape qui en avait déjà une grande estime par les récits avantageux qu'on lui avait faits de sa piété, connut par quelques entretiens qu'il eut avec lui, que tout ce

1. L'établissement de l'Oratoire à Saint-Louis-des-Français de Rome date de mai 1618. Voir Arch. nat. S. 6793-94.

2. Urbain VIII occupait depuis un an la chaire de saint Pierre.

qu'on disait était de beaucoup inférieur à la réalité. C'est pourquoi il témoigna en plusieurs occasions qu'il le regardait comme un saint. Et quand il partit de Rome, il lui fit confidence des démêlés qu'il avait alors avec la cour de France au sujet de la Valteline; du dessein qu'il avait d'envoyer au Roi son neveu le Cardinal François Barberini, en qualité de légat pour terminer ces différends à l'amiable, et du désir que ce cardinal prît en lui toute confiance, et que le Père de Bérulle fût commis par la cour de cette affaire avec son neveu, comme il le fut en effet à son retour en France. Ce qui surprit davantage le saint Père, fut que, témoignant au Père de Bérulle tant d'amitié et de confiance, celui-ci ne lui parla jamais de cette Congrégation sainte qu'il avait établie en France, laquelle s'acquerrait de jour en jour une réputation extraordinaire de science et de piété, et qu'il ne lui demanda aucun privilège pour elle. Il lui en offrit donc plusieurs; mais cet humble serviteur l'en remercia avec un profond respect, disant que l'unique privilège qu'il souhaitait aux siens, était qu'ils fussent toujours obéissants à Sa Sainteté et aux évêques, et fidèles à garder les règlements que Notre-Seigneur leur avait donnés. Sa Sainteté fut extrêmement édifiée de sa modestie qui refusait ce que plusieurs recherchent avec beaucoup d'empressement et quelquefois avec non moins d'injustice.

D'abord que le Père de Bérulle avait un moment de loisir, il s'en allait visiter les lieux saints, de sorte qu'on disait communément, que qui veut trouver le Père de Bérulle, il n'a qu'à le chercher aux églises et aux cimetières. Un jour, faisant oraison en l'église de Saint-Pierre qu'on appelle *in Montorio*, et lui représentant quelques besoins de l'Eglise avec ferveur, et

dans la liberté avec laquelle les saints de la terre conversent avec ceux du ciel, il le conjurait de faire paraître encore ce saint zèle qu'il avait témoigné pendant sa vie pour le service et pour la gloire de JÉSUS-CHRIST. Mais il fut tout étonné que, le saint prenant la parole, il ouït intérieurement, mais intelligiblement une voix qui lui répondit ainsi : « Et moi, je veux que tu sois de mon Église. » A ces mots, voilà le feu que la prière avait allumé dans son âme, qui se change en glace ; comme si ces paroles l'accusaient d'être hors de l'Église et de manquer à la foi, il tourne son zèle contre soi-même. « Quoi ! grand saint, lui dit-il, repassant en son esprit ces paroles, ne suis-je point dans l'Église ? serait-il bien possible que ce qu'on a dit de moi pendant les persécutions passées fût véritable ? Serait-il possible que je fusse en effet un hérétique et un schismatique, et faut-il que je travaille à réformer mes sentiments et ma doctrine aussi bien que mes mœurs et mes actions ? » Son humilité était trop grande pour que jamais il lui vînt en la pensée que saint Pierre ne lui avait dit autre chose, sinon qu'il le faisait cardinal, et que comme il avait été choisi de Dieu pour faire paraître en ce siècle la prêtrise au plus haut état de sa perfection, il devait aussi être élevé à une des plus hautes dignités de l'Église.

Après avoir séjourné cinq mois à Rome, il en partit le 10^e jour de janvier de l'année 1625. Le Pape en lui accordant la dispense de Madame Henriette Marie de France, le chargea de prendre soin de sa conscience, et quand il fut de retour en France, le Roi et la Reine lui ordonnèrent la même chose. Sa Sainteté avait voulu aussi l'obliger à faire le voyage en Angleterre avec cette princesse ; mais il l'avait suppliée très humblement de l'excuser. C'est pourquoi elle ne voulut point le presser

davantage par le respect qu'elle avait pour lui; mais elle écrivit à M. le Nonce de prier le Roi de lui commander afin qu'il l'assistât de ses conseils. Pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, il eut plusieurs belles pensées sur sainte Madeleine qui furent depuis imprimées¹ par le commandement de cette pieuse princesse, et que dès lors elle trouva si fort à son gré que non seulement elle les lut et relut plusieurs fois, mais qu'elle voulut encore prendre la peine de les écrire elle-même. Enfin, voyant qu'il n'y avait rien à craindre pour la piété de la Reine, et qu'il y avait peu à espérer pour les autres, il revint en France où ses devoirs et ses occupations l'appelaient. Quand il parlait de cette pauvre île, ce n'était qu'avec des soupirs et des sentiments d'une très vive douleur; il disait bien que ce royaume se convertirait, mais que ce ne serait pas si tôt.

Il faut remarquer que c'était sa coutume dans toutes les affaires qu'il maniait pour le public, de se retirer dès l'heure qu'il n'y avait plus rien à faire qu'à recueillir les louanges et la gloire; et afin de les laisser aux autres, ne recherchant en ses travaux que la peine et l'imitation de son divin Maître, qui se cacha quand on voulut le couronner, et qui se présenta quand on voulut le faire souffrir. C'est ainsi qu'il en usa en l'occasion suivante : la division s'étant mise dans la famille royale, tous les grands de la cour qui connaissaient sa sainteté et sa prudence crurent qu'il n'y avait personne dans le royaume plus propre pour rétablir la paix que ce saint homme. On l'y employa donc, et

1. Ce sont les *Élévations à JÉSUS-CHRIST Notre Seigneur sur la conduite de son esprit et de sa grâce sur sainte Madeleine....* etc.... La 1^{re} édit. est de 1627.

après avoir fait plusieurs voyages vers le Roi, vers la Reine et vers les princes, il obtint à la fin une lettre de créance de la Reine et des princes avec un plein pouvoir de relâcher de leurs intérêts tout ce qu'il jugerait à propos. Après avoir arrêté ce traité de paix¹, il fit tant d'instances à la cour qu'on envoyât quelque grand pour le conclure avec solennité, qu'à la fin on le lui accorda. Et ensuite il alla se cacher, en sorte que très peu de personnes surent où il était. Pendant ce temps, il visita une maison de l'Oratoire qui était à La Rochelle², et comme un jour, il pria avec une grande ferveur qu'il plût à Notre-Seigneur de convertir cette ville, il entendit une voix qui lui dit : « En tes jours tu la verras réduite à l'obéissance de l'Eglise. » On ne saurait exprimer la joie qu'il eut de ce que sa prière était exaucée. Il en fut depuis si persuadé que quoi qu'on lui dît de la difficulté de cette entreprise, il répondit toujours que le Roi s'en rendrait maître, et y rétablirait la foi, comme il est arrivé en effet. Ce fut aussi lui, qui par son zèle, fit changer de dessein à Sa Majesté et la porta d'envoyer les troupes destinées pour l'Italie, dans le Béarn³, afin d'y rétablir l'exercice de la religion catholique, qui y avait été abolie depuis plusieurs années. Enfin, s'il avait quelque crédit et quelque pouvoir auprès des puissances de la terre, il l'employait entièrement pour la gloire de JÉSUS-CHRIST ; et ses avis, sa constance et ses prières eurent beaucoup de part à toutes les victoires que Louis XIII emporta par toute la France sur les ennemis de son État et de la foi de JÉSUS-CHRIST. Et même,

1. D'Angoulême. Voir M. Houssaye, II, 256.

2. L'Oratoire eut une maison à La Rochelle dès Octobre 1614. Voir Arcère, *Histoire de la Rochelle*, t. II, p. 492. — Arch. nat. M. 227.

3. 1620.

ayant été établi le chef du conseil à Paris, lorsque le Roi se résolut de porter ses armes par delà les Alpes¹, il fit paraître en tous ses conseils que tout son but était la gloire de Dieu, et connaissant que les rois ne règnent que par l'autorité de Dieu, qu'ils ne sont ici-bas en terre que ses lieutenants, et qu'ainsi ils sont obligés de maintenir principalement le royaume de JÉSUS-CHRIST, son Fils, par la foi et par la religion, il travailla de tout son pouvoir à abattre l'hérésie et à répandre partout la piété et la véritable dévotion.

1. Pour faire le siège de Casal en 1628.

LIVRE QUATRIÈME

LE PÈRE DE BÉRULLE EST FAIT CARDINAL. LES DERNIÈRES
ANNÉES DE SA VIE ET SA MORT.

SOMMAIRE. — Le P. de Bérulle est fait cardinal. — Comment il se comporte dans cette nouvelle dignité. — Il ne veut point permettre qu'on fasse son portrait. — Il travaille à ruiner l'hérésie. — Il conseille le siège de La Rochelle. — Il tombe malade, l'an 1628. — Il est guéri miraculeusement. — Il se prépare à la mort. — Il retombe malade, l'an 1629. — Il tombe en défaillance en disant la Messe. — Le P. Gibieuf. — Il reçoit les derniers sacrements. — Sa mort, l'an 1629.

Le Saint-Père avait éprouvé la piété de notre saint prêtre, son zèle pour l'Eglise, et les rares qualités de son esprit, lorsque étant allé à Rome pour le mariage de la reine d'Angleterre, il avait eu plusieurs conférences avec Sa Sainteté, où, parlant de l'abondance de son cœur, il avait fait connaître qu'il était véritablement rempli de l'esprit de Dieu. Le Roi et la Reine mère, qui connaissaient parfaitement la sincérité de sa vertu, crurent que puisqu'ils n'avaient pu jusques alors l'obliger de prendre aucun bénéfice, soit pour le récompenser des bons services qu'il leur avait rendus, soit pour témoigner l'estime qu'ils faisaient de son mérite, soit enfin pour le rendre plus utile au salut des âmes, il fallait obtenir du Pape le chapeau de cardinal pour lui. Urbain VIII n'eut pas grande

peine à se laisser persuader à cette proposition, et il crut qu'au lieu que les familles les plus nobles du monde sont fort honorées de cette dignité, quand on la leur communique, au contraire le saint Collège des cardinaux tirerait un honneur particulier d'avoir le Père de Bérulle. Il y avait longtemps que le Roi avait fait ce dessein sur lui, ou pour mieux dire et pour parler dans les sentiments de ce saint homme, contre lui. Cependant ni ce prince, ni la Reine sa mère n'avaient eu garde de lui en parler ni même de le faire pressentir sur le dessein de l'élévation. Ils savaient trop l'opposition infinie qu'il y avait, ce qui eût été le moyen de faire tout échouer. Mais ils savaient aussi qu'il avait fait vœu de n'accepter jamais ni bénéfice, ni dignité, et de peur que ce ne fût un obstacle à leurs intentions, le Cardinal Spada fit entendre au Pape le vœu qu'il avait fait, et le pria de l'en dispenser lorsqu'il le nommerait cardinal. Mais pour dire le vrai, cela n'était rien encore, et malgré tous ces soins, l'Eglise eût peut-être été privée de cet ornement si l'Esprit qui la gouverne n'eût inspiré à son chef un autre moyen. Le Saint-Père, digne juge et digne témoin de ses vertus, pensa que la dispense ne faisant autre chose que le mettre en sa première liberté, ne lui ôterait pas l'aversion qu'il avait des dignités; il crut que cet éloignement et cette haine volontaires seraient aussi volontaires après la dispense qu'auparavant, et il jugea bien que pour faire faire les choses qu'on ne veut pas, la voie qu'il faut tenir n'est pas de permettre, mais de commander. Ainsi pressé d'un mouvement secret et puissant de l'élever autant que le monde avait tâché de le rabaisser, il lui commanda, sous peine de désobéissance, d'accepter le chapeau de cardinal. Il le lia après l'avoir délié, et

plus ingénieux encore à l'honorer qu'il ne l'avait été lui-même à s'humilier, il surmonta la nécessité qu'il s'était imposée de n'avoir aucune dignité par une nécessité plus forte de les recevoir.

Ainsi quelques précautions saintes que le Père de Bérulle eût prises pour éviter les honneurs et les dignités de l'Église, elles vinrent le chercher avec plus de soin et d'empressement que les ambitieux n'ont d'ardeur de les posséder. Ce fut de la sorte qu'il fut créé cardinal, et la nouvelle lui en fut apportée le vendredi, douzième jour de septembre de l'an 1627. Il n'y a rien qui se montre plus visiblement ni plus facilement au dehors que le plaisir et la satisfaction qu'un honneur reçu produit au dedans ; mais notre saint cardinal n'eut pas de peine à calmer ces mouvements parce qu'il n'en eut point. Toute la marque qu'il donna qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, fut, qu'aussitôt qu'il eut lu le billet, il se jeta à genoux pour prier Dieu, et qu'au sortir de la prière, il parut un peu plus ému qu'il n'avait accoutumé. Il alla ensuite s'offrir devant le Saint-Sacrement, à la sainte Trinité, à JÉSUS-CHRIST, à la sainte Vierge. Ce ne fut qu'avec beaucoup de confusion qu'il accepta cette dignité ; mais de peur que ce ne fût un piège pour le détourner des voies de Dieu et de la pratique de la vertu, il voulut, dès le même jour, pratiquer tous les exercices les plus humiliants de la communauté. Il ne se contenta pas de servir au réfectoire, de ne manger que les restes des autres. Il voulut encore laver la vaisselle avec les valets, et leur rendre tous les services qu'il put. Enfin, se confiant en la miséricorde de Dieu, et étant déjà couvert d'un cilice, il se revêtit de sa pourpre pour honorer celle que JÉSUS-CHRIST avait portée en sa passion. Il se sentit

alors animé d'un zèle très fervent de répandre son sang pour la foi, ne considérant sa pourpre que comme une obligation qui l'engageait à mourir pour JÉSUS, et comme un nouveau lien qui l'attachait inséparablement au service de Dieu, de l'Église et du Pape. En effet, il travailla depuis avec plus de zèle pour le bien de l'Église, par le moyen de sa Congrégation, sans pourtant jamais rien diminuer de ses pratiques de vertu, servant les messes, se prosternant en plein réfectoire aux pieds de tous les prêtres et de tous les confrères pour les baiser avec un exemple de charité et d'humilité extraordinaires.

Il observa la même frugalité au vivre qu'il faisait auparavant, la même mortification et la même pauvreté au coucher, la même simplicité en ses habits : comme auparavant, il s'habilla de serge ¹, et en prit seulement d'une autre couleur. Il coucha comme de coutume sur la paille, et ne se servit que d'une chaise de paille pour s'asseoir. Il n'usa point d'autres viandes pour sa nourriture que des viandes ordinaires de la communauté; il continua à faire lire pendant le repas quelque chose de dévotion, et particulièrement la vie du grand saint Charles Borromée, lors même qu'il mangeait en particulier. Il se fit toujours accompagner comme les autres Pères par un des Frères de la maison; en un mot, pour ne pas ennuyer le lecteur en la considération de mille petites choses qui peut-être néanmoins sont bien grandes devant Dieu, il se rendit tellement soigneux de n'avoir rien de particulier ni d'extraordinaire que le

1. On conserve encore précieusement au Carmel de Tours un camail de N. T. H. Père, qui est en effet de l'étoffe la plus grossière et la plus commune.

nouvel honneur qui semblait devoir diminuer son humilité et sa modération, ne servit qu'à les rendre et plus grandes et plus admirables.

Il ne faut pas oublier ici que quelques Pères de la Congrégation, des plus considérables par leur naissance et encore plus par leur mérite et par leur vertu, l'ayant prié de permettre qu'ils eussent son portrait, il ne voulut jamais le leur accorder, et que dans le désir qu'il avait d'être effacé de la mémoire des hommes et d'y être anéanti, il ne put se résoudre à leur donner un gage de son amour qui à toute heure l'eût rendu présent à leur vue et à leur pensée. Il disait qu'il ne voulait point être gravé en la terre ni dans le temps, mais seulement au ciel et dans l'éternité.

Il avait toujours eu une grande haine pour l'erreur, et il l'avait assez témoigné par les fréquents combats qu'il avait eus avec les huguenots, et par de non moins fréquentes victoires. Mais depuis qu'il eut été fait cardinal, JÉSUS-CHRIST lui inspira un zèle plus noble et plus haut contre l'hérésie. Il aspirait à une conquête générale et à une ruine entière du parti : comme si cette secte et cette faction qui avaient commencé dans l'ignorance et dans le dérèglement du clergé, eussent dû prendre fin par l'établissement d'une Congrégation purement ecclésiastique de saints prêtres pour rendre au sacerdoce son premier état et sa première vertu. Il ne pensa plus à les affaiblir comme auparavant par de légères atteintes, mais à les abattre et à les détruire entièrement. Le P. Bertin¹ lui

1. Le P. Claude Bertin, le septième compagnon du P. de Bérulle, entra à l'Oratoire en avril 1612. « Ce fut, dit Batterel (Mém. mss.), un des hommes les plus droits, les plus pleins d'honneur, de religion et de probité que la Congrégation ait produits dans les premiers temps. » Aussi le P. de Bérulle l'employa-t-il aux plus

demanda un jour s'il ne serait pas bon de s'employer à l'étude des controverses pour ramener les hérétiques à l'Église, et ce saint homme ayant élevé son esprit à Dieu, lui répondit de la sorte : « Cette étude y servira, mais peu ; l'hérésie qui a pris naissance dans les brouilleries de l'État, ne peut prendre fin que par quelque coup d'État. » L'événement a fait connaître la vérité de cette parole plusieurs années après. Ce fut dans cet esprit qu'il inspira au Roi et à son conseil de tourner toutes ses forces contre les rebelles et les hérétiques de Béarn ¹. Le ciel favorisa ses pieux desseins ; Dieu et le Roi furent remis en leur trône dans cette province éloignée, où l'un et l'autre étaient à peine reconnus. Le sacrifice et l'oblation qu'on avait vus périr en plusieurs maisons du Seigneur y furent rétablis glorieusement ; la sainte Messe fut célébrée en une infinité d'autels d'où elle avait été bannie depuis soixante ans. Cette glorieuse révolution fut suivie de plusieurs succès mémorables et les armes royales et saintes, portées heureusement dans la Guyenne et dans le Languedoc, ôtèrent à l'hérésie les villes et les

importantes fondations : Nantes, Langres, Nancy, Rome enfin d'où il rendit d'importants services à la Congrégation naissante, pendant les longues années qu'il y passa. De retour en France en 1630, il resta à la maison de Paris et prit une grande part à l'administration de l'Oratoire sous les généralats du P. de Condren et du P. Bourgoing. « Il était, dit Batterel, presque toujours occupé à prêcher Avent ou Carême ou dans les missions aux environs de Paris. » Il ajoute : « Son zèle nous l'enleva, étant supérieur pour la seconde fois de la maison de Paris, le 28 janvier 1642 : il s'était engagé dans une mission où prêchant souvent avec véhémence et se mettant au sortir de chaire à entendre des confessions, sans prendre auparavant aucune sorte de soulagement, il contracta l'indisposition qui le conduisit peu de jours après au tombeau. »

1. L'affaire du Béarn dont Cloyseault parle ici pour la seconde fois (Voir page 60), est antérieure à l'élévation au cardinalat de N. T. H. Père.

forteresses qu'elle tenait pour s'assurer contre Dieu et contre le Roi, ce que plusieurs attribuèrent aux conseils et aux prières de notre saint cardinal.

Après tant de conquêtes signalées, il en restait encore une sans laquelle toutes les autres n'étaient rien : la prise de La Rochelle. Elle était la plus grande, la plus importante et la plus dangereuse ; le grand cardinal y eut une part si considérable, qu'on peut dire que sans lui on n'en eût jamais entrepris le siège, ou on l'eût quitté ; car il fut toujours inébranlable pour ce siège, et quoique en apparence il eût quelque chose de téméraire, se confiant néanmoins dans l'assistance du Ciel, il résista à tous les conseils qu'on voulut prendre pour le quitter, lorsqu'on éprouva des obstacles pour le faire réussir ¹.

Au mois d'avril de l'année 1628, il tomba malade, ou plutôt, sans être malade, il parut et devint tout d'un coup semblable à un mort : en effet, il n'avait non plus de couleur que s'il l'eût été. C'était présenter des viandes à un mort que de lui en offrir, et si quelquefois il forçait son dégoût ordinaire, c'était avec tant de violence et tant de peine que le peu qu'il prenait de nourriture se pouvait appeler un pain de douleur. Une courte haleine le pressait tellement que non seulement il avait peine à respirer, mais qu'il semblait qu'il en eût déjà perdu l'usage comme les morts, et en un mot, s'il y avait quelque différence entre eux et lui, c'est qu'au lieu de dormir d'un sommeil qui n'a point de fin, il passait ordinairement les nuits sans dormir. Cependant il ne demeura pas inutile pendant toute cette maladie. Car étant allé, par ordon-

1. Les troupes du Roi entrèrent à La Rochelle le 30 octobre 1628.

nance des médecins, prendre des eaux en une maison proche des Carmélites du faubourg Saint-Jacques qui fait maintenant une partie du monastère, il ne discontinua pas ni pour son mal ni pour son remède aucune de ses dévotions. Il dit tous les jours la Messe avec toutes les préparations et les actions de grâces ordinaires. Il ne quitta point le soin des affaires auxquelles il était obligé de veiller, et il travailla avec assiduité à la composition de cet admirable livre de la *Vie de JÉSUS*¹. Son mal s'augmentant de jour en jour, il fut réduit à l'extrémité; mais lorsque l'on n'attendait que l'heure de sa mort, il fut miraculeusement guéri tout d'un coup, en sorte que chacun fut étonné de le voir avec le même visage et la même force qu'au-paravant, et que lui-même passé d'une extrémité à l'autre, se regardait non tant comme un homme guéri que comme un homme ressuscité. Ce miracle fut suivi d'un autre plus extraordinaire qu'on reconnut après sa mort, qui est que pendant près de quinze mois il vécut ayant toutes les parties nobles pourries et gâtées. Au lieu que le Fils de Dieu suspendait par miracle les effets de la vie immortelle qui devait se communiquer à son corps, Dieu, par un effet prodigieux que les médecins admirèrent quand on l'ouvrit, tint pendant tout ce temps la mort comme en suspens pour lui donner le temps d'achever son œuvre.

Ce miracle suspendant sa maladie et non pas sa crainte, ne lui ôta point sous une fausse apparence de vie les salutaires pensées de la mort. Au contraire, depuis ce temps-là, elles occupèrent son esprit plus que jamais, et il en fit le sujet ordinaire de son entretien. Sa conscience n'avait jamais pu supporter

1. Cet ouvrage parut le 12 janvier 1629, chez A. Estienne.

un seul moment le poids du moindre péché; mais elle devint alors si tendre qu'elle ne pouvait pas même supporter l'ombre du moindre défaut; il se confessait tous les jours, et même plus d'une fois. Six mois avant sa mort, il fit une confession générale au R. P. Charles de Condren, et environ ce même temps il pratiqua tous les actes qu'on fait faire aux personnes mourantes.

Il entra dans un désir très ardent de mourir en disant la sainte Messe, et de pouvoir exhiler son esprit et son âme comme un nouvel encens au milieu du sacrifice adorable de l'autel. Il pria même plusieurs personnes de piété de demander à Dieu pour lui cette grâce; et, comme un jour on lui dit : « Ne craignez-vous pas la mort subite? — Non, répliqua-t-il, je dois et je désire être tous les moments de ma vie, comme si chacun était le dernier, et je me considère incessamment comme un homme qui n'a plus d'heures, et qui a toujours son âme en ses mains pour la rendre à Dieu. »

Le jeudi, vingt-septième jour de septembre de l'année 1629, il fut surpris d'une fièvre violente avec une grande difficulté de respirer. Ceux qui le traitaient soutenaient que son mal venait de réplétion; mais ce saint homme les assura toujours que c'était une défaillance de tous les principes de la vie. Le lundi suivant, premier jour d'octobre, il dit encore la Messe en une chapelle haute avec une peine incroyable, et l'après-dîner, après avoir reçu une très longue visite du Cardinal de La Valette, il fit venir un des jeunes Confrères¹ de la maison pour réciter ses heures

1. C'était François de Saint-Pé, entré à l'Oratoire depuis quelques mois seulement, et qui devait illustrer la Congrégation par la sain-

avec lui ; la difficulté de respirer augmenta et le pressa si fort qu'il lui fallait presque un quart d'heure pour dire un verset. Les Pères le voyant en cette extrémité ne doutèrent point qu'il ne se fît mourir s'il continuait davantage cet effort. Ils lui firent donc leurs remontrances sur ce sujet, et ce saint homme ne pouvant quitter tout à fait l'oraison, au moins la changea-t-il, et se contenta pour l'heure, de prier mentalement.

Le lendemain, qui fut le jour de sa mort, il voulut encore dire la Messe de l'Incarnation devant un tableau où ce grand mystère était représenté ; ce fut là que son corps déjà épuisé par tant d'efforts succomba enfin sous celui que son esprit avait accoutumé de faire en cette sainte action. Ce qui restait d'âme et ce que la douleur lui avait laissé de vie commença à se retirer peu à peu dans les saillies qui lui étaient ordinaires aux approches de son divin Époux. Enfin, après avoir été plus d'une demi-heure à dire l'Évangile à diverses reprises, après avoir lutté contre la mort, non pour la vie qu'il aimait peu, mais pour quelques moments dont il avait besoin pour achever le sacrifice qui lui était si cher, il entra dans l'agonie, et tombant entre les mains de ses chers enfants¹, il fut arraché d'entre les bras de son Bien-Aimé. Aussitôt on lui ôta la chasuble et on le mit sur une chaise vis-à-vis de l'autel ; mais quelques esprits et quelques étincelles de vie qui lui restaient encore se rallumant par un dernier effort, il continua cet adorable sacrifice. Toutefois cet effort ne put pas durer

teté de sa vie et ses lumières pour la direction des âmes. (Voir sa vie par le P. Cloyseault, Paris, Coignard, in-12, 1696).

1. Charles Lecointe, entré depuis peu à l'Oratoire, servait au P. de Bérulle cette dernière Messe. Voir sa vie dans le 2^e vol. de ce recueil.

longtemps ; car, comme il était sur le point de prendre l'hostie, et que déjà il invoquait Dieu pour la consécration par ces paroles : *Hanc igitur oblationem*, etc., il entra dans la dernière et véritable faiblesse de la mort. Alors on le dépouilla entièrement de ses vêtements sacrés, et on le considéra comme une personne qui était déjà bien avant dans l'agonie.

Le Supérieur de la maison¹ le voyant réduit en cet état vint lui dire qu'il croyait que Notre-Seigneur voulait disposer de lui, et qu'il lui apportait le Saint-Sacrement afin de le lui donner pour viatique. A ce doux nom qui lui avait été toujours si cher et si vénérable, la grâce ranima pour quelque temps celui que la vie avait presque abandonné, la force lui revint, et la présence du Verbe éternel incarné lui rendant la parole qu'il avait perdue, il put encore dire avec un transport de joie, et avec une voix ferme : « Où est-il ? Que je le voie ! Que je l'adore ! Que je le reçoive ! » Après qu'il l'eut reçu avec plusieurs signes extérieurs d'une grande révérence, le même Supérieur le supplia de bénir la Congrégation et de donner aux siens cette triste et dernière marque de son amour ; mais, comme à ce mot de *Saint-Sacrement* sa rare piété l'avait fait tressaillir de joie, à celui de *bénédiction*, son humilité le fit rentrer en son néant, et lui laissa à peine le moyen de répondre de la sorte : « Ce ne sera pas moi qui vous bénirai, mais ce sera le Fils de Dieu, comme principe dans la Trinité, et comme Père dans l'Incarnation. » Il eut encore après cette action quelque intervalle de connaissance et de liberté des sens, pendant lesquels on lui administra le sacre-

1. C'était alors le P. Gibieuf. Voir sa vie, page 137.

ment de l'Extrême-Onction; et que les Pères qui étaient présents durent si bien ménager qu'ils en prissent leur part sans rien ôter à Dieu. Non contents d'avoir déjà eu de lui une première bénédiction, ils lui en demandèrent une seconde; j'oserai même dire que s'ils eussent suivi les mouvements de leur amour et de leur estime ils n'en fussent pas demeurés là, et que dans le peu de vie qui lui restait, il fût monté au Ciel comme son maître, en bénissant ses enfants et ses disciples. Et véritablement il s'en fallut peu; car, après avoir invoqué le nom de JÉSUS et de Marie sur la Congrégation comme sur une œuvre qui leur était particulièrement dédiée, après l'avoir mise en leur protection, après l'avoir donnée au Fils de Dieu comme il donna les siens à son Père la veille de sa mort¹, il expira incontinent, et il s'en alla lui-même recevoir les bénédictions éternelles que Dieu donne dans l'éternité à ses élus, le mardi 2 octobre de l'année 1629, âgé d'environ 55 ans. Sa mort et sa gloire furent au même temps révélées à plusieurs âmes saintes dès le jour de son décès²; et depuis, plusieurs malades et affligés ont recouvré la santé et reçu des grâces extraordinaires du ciel par son intercession.

1. Réunissantle peu de force qui lui restait, il leva les bras en disant : *Ego benedico ..JÉSUS et Maria benedicant eam, regant et gubernent* (M. Houssaye, III, 494).

2. Trois heures s'étaient à peine écoulées depuis le moment de sa mort, que déjà il apparaissait à la Mère Madeleine de Saint-Joseph, plein de gloire et de majesté et lui promettait de l'assister toujours. Voir la vie de la Vénér. M. Madeleine de Saint-Joseph, Paris, 1670.

LIVRE CINQUIÈME

ESPRIT ET VERTUS DU PÈRE DE BÉRULLE

SOMMAIRE. — Sa dévotion et son amour pour JÉSUS-CHRIST. — Son respect pour la sainte Écriture. — Son respect pour les églises. — Il institue la solennité de la sainte Vierge. — Chaque maison de l'Oratoire est dédiée à quelque mystère de Notre-Seigneur. — Sa dévotion envers les saints Anges gardiens. — Son respect pour les reliques des Saints. — Il offre à Dieu toutes ses actions en particulier. — Son application à la lecture pendant les repas. — Son horreur pour le monde. — Ses avis aux prédicateurs. — Son soin pour les malades. — Son humilité. — Son amour pour la pauvreté et pour les pauvres. — Ses mortifications.

L'esprit, la vocation et le caractère particulier de ce saint homme étaient un amour et un rapport continuel envers JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, ce qui a fait croire à plusieurs que Dieu l'avait donné à son Église dans ces derniers temps pour renouveler la dévotion envers ce divin Sauveur, qui semblait s'être refroidie par quantité d'autres moins importantes et moins essentielles à la religion chrétienne. Ceux qui ont eu le bonheur de le voir et de converser avec lui, et d'entendre ses conférences étaient convaincus qu'il pouvait dire avec vérité, comme saint Paul : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi*

*JESUM CHRISTUM*¹ et comme saint Bernard² : *Si scribas non sapit mihi nisi legero ibi JESUM. Si disputes, aut conferas, non sapit mihi, nisi sonuerit ibi JESUS.* Je ne veux rien savoir que JÉSUS; toutes sortes de lectures, d'écritures, de méditations et de doctrines me sont insipides si je n'y vois pas JÉSUS.

Il n'y a qu'à lire ses ouvrages pour voir clairement que l'unique objet de ses pensées, que l'entretien de son esprit, que les délices de son cœur et le sujet ordinaire de ses discours était JÉSUS : quelque digression que l'on fît en compagnie sur d'autres sujets, il faisait toujours tomber et revenir le discours à JÉSUS. Il aimait tant ce saint nom qu'il l'avait fait mettre sur le linge, sur l'étain, sur son cachet et partout où il pouvait.

Pour exprimer le grand amour dont son cœur était enflammé pour JÉSUS il faudrait, dit l'auteur de sa vie, emprunter les langues des séraphins qui sont dans le ciel, comme il en avait emprunté le cœur. Il était dans une si grande plénitude de JÉSUS, qu'il possédait dès ce monde ce privilège inestimable qui est promis aux saints dans le ciel, où JÉSUS doit être toutes choses en tous. Il ne voulait que JÉSUS-CHRIST. Il languissait continuellement dans le désir de le voir et de le posséder dans l'éternité. S'il avait ici-bas quelque consolation, c'était seulement lorsqu'il pouvait trouver quelque temps pour vaquer à JÉSUS. Sa langue ne parlait que de lui; sa conduite ne tendait qu'à lui, et à l'exemple de saint Jean, il lui renvoyait tous les disciples que la divine Providence lui adressait. Enfin il était si plein et si occupé de JÉ-

1. 1^{re} aux Cor. II, 2.

2. Sermon XV, in Cant.

sus, que son esprit et ses yeux ne pouvaient rien voir et rien désirer que sous les traits de cet aimable objet.

Mais comme si son cœur lui eût semblé trop étroit pour aimer JÉSUS autant qu'il le désirait, il a voulu emprunter les cœurs d'autant de personnes qu'il a pu pour l'aider à l'aimer, comme disant avec saint Augustin : *Nolo amare solus, nolo laudare solus, magnificate Dominum mecum*. C'est pour cet effet qu'il a constitué la Congrégation de l'Oratoire dont la vocation et comme la différence spécifique est l'obligation d'aimer et d'adorer JÉSUS-CHRIST, de servir à ses desseins, d'honorer et faire honorer ses divines paroles, ses actions, ses mystères, et tous les états de sa vie ; car toutes les fonctions et tous les emplois de cette Congrégation ne sont que des moyens dont elle se sert pour avoir sujet de répandre partout la connaissance, l'amour et la dévotion de JÉSUS-CHRIST. C'est ce qu'elle lui demande tous les jours par cette prière qu'elle met en la bouche de ses enfants : *Fac nos, quæsumus, hanc ineffabilem et divinissimam vitam Verbi in humanitate, et humanitatis in Verbo vitæ jugiter celebrare*.

Ce grand amour pour JÉSUS-CHRIST était la cause pour laquelle il portait toujours sur lui un Nouveau Testament¹. Il ne se couchait jamais qu'il n'en eût lu un chapitre et qu'il n'eût mis ce livre divin sous le chevet de son lit. Il avait un respect particulier pour les divins oracles qui sortirent de JÉSUS mourant sur la croix, il sentait pour toutes ces paroles la même vé-

1. Nous touchons ici sans doute à l'origine de cette pieuse pratique que les Sulpiciens, qui se rattachent si étroitement à N. T. Honoré Père par le P. de Condren, ont contribué à généraliser dans le clergé.

nération et la même tendresse qu'un bon fils a pour les dernières paroles d'un bon père qui est au lit de la mort. C'était encore par ce même amour de JÉSUS qu'il avait une vénération singulière pour les temples qui ont cet avantage d'être d'une façon toute particulière la demeure du Fils de Dieu. Il disait que la sacristie en laquelle on s'assemble pour aller au chœur était comme l'antichambre de ce Seigneur tout-puisant, où nous devons nous recueillir et composer notre extérieur pour paraître devant sa divine majesté ; dès qu'il approchait même de la porte de l'église, où il voulait entrer, il ne répondait plus rien à tout ce qu'on lui disait. Tout son soin était de publier et de faire adorer partout le nom de JÉSUS, son Seigneur et son Dieu. C'est pour ce sujet qu'il a institué la nouvelle et solennelle fête de JÉSUS¹, avec un office particulier, si beau et si heureusement composé des textes de l'Écriture, qu'un grand prélat l'ayant examiné, dit qu'il ne pouvait douter que l'Église universelle ne s'en servît quelque jour.

Il ne se contenta pas que cette fête fût célébrée tous les ans ; il voulut encore qu'on en fit commémoration avec office semi-double tous les mois, et ce temps même semblant trop long à son zèle, il désira qu'on la fit tous les jours à laudes et à vêpres, comme on le fait ailleurs des saints titulaires et des patrons. Aussi ne prétendait-il pas que la Congrégation eût jamais d'autre patron que JÉSUS-CHRIST. Il lui a même laissé pour une loi fondamentale d'avoir une dévotion très particulière à JÉSUS, comme à l'unique fondateur et au vrai père des prêtres, qui les a institués et engendrés en allant à la mort. Il ordonna encore que

1. Fixée au 28 janvier.

les litanies de JÉSUS se chanteraient ou réciteraient tous les matins dans les maisons de l'Oratoire, celles de la sainte Vierge tous les soirs : « car, disait-il, JÉSUS et Marie étant si étroitement liés ensemble, nous ne devons point les séparer en nos dévotions. »

Ce fut pour cette raison et à cause de cette liaison sainte de la Mère avec le Fils, qu'il institua encore dans l'Oratoire une fête particulière de la Mère de Dieu¹ avec les mêmes solennités que celle de JÉSUS.

Le P. de Bérulle ne s'est pas contenté d'honorer les divers états de Notre-Seigneur, il a encore voulu laisser aux autres le moyen de le faire ; et nous avons plusieurs oraisons et prières très dévotes qu'il a composées en l'honneur de son enfance, de sa vie inconnue, de ses souffrances et de plusieurs autres de ses mystères. Il a même dressé des offices entiers en l'honneur de plusieurs saints, seulement parce qu'ils avaient eu quelque liaison particulière avec JÉSUS-CHRIST.

Il a voulu que toutes les maisons que Dieu lui donnait fussent dédiées à quelqu'un des états et des mystères de Notre-Seigneur² ; au lieu qu'il y a des ambitieux qui, pour s'immortaliser donnent leurs noms à leurs maisons et à leurs terres, il a désiré que toutes les siennes eussent la gloire de posséder le nom de JÉSUS-CHRIST.

C'était aussi sa dévotion de consacrer les particuliers qui entraient dans la Congrégation à quelque état ou mystère de la vie de JÉSUS, et de le leur donner à honorer pendant toute leur vie, soit par

1. Fixée au 17 septembre.

2. Ou de la sainte Vierge.

leurs actions et leurs emplois, soit par quelque exercice de piété. C'est ainsi qu'il consacra le Père Charles de Condren au sacerdoce de JÉSUS, le Père Jean Lejeune, fameux missionnaire, à sa vie laborieuse pendant les trois dernières années de sa vie, et le Père Jean-Baptiste Languet au mystère adorable de son enfance ; ce qui leur a attiré des grâces toutes singulières, comme il est aisé de le remarquer dans leurs vies¹.

Il recommandait beaucoup aux siens de penser à JÉSUS et à sa sainte Mère de temps en temps, et de n'entreprendre jamais aucune chose tant soit peu considérable sans la leur offrir. Il estimait qu'il était de très grande importance de leur donner les premières et les dernières pensées de chaque jour.

Il croyait que plus les Anges gardiens s'abaissent pour l'amour de nous, plus nous sommes obligés de les honorer : « Ils ont, disait-il, un pouvoir singulier sur nous, en nous et de nous ; et nous devons être fort soigneux de nous unir avec eux dans l'oblation qu'ils font à Dieu de nous-mêmes ». C'était encore un de ses conseils que dans les tentations et les combats qui nous arrivent, nous ayons soin de nous lier à eux par pensée et par volonté comme pour les appeler à notre secours, et les obliger à venir combattre et vaincre encore une fois en nous leurs anciens ennemis.

La tendresse respectueuse qu'il avait pour les saints passait jusqu'à leurs cendres ; il les aimait et révérait dans les tombeaux aussi bien que dans le ciel ; le plus riche et le plus agréable présent qu'on pût lui faire était leurs sacrées reliques. C'était le seul qu'il

1. Voir leurs vies, t. II de ce Recueil.

demandait, et qu'il se procurait volontiers quand il en trouvait l'occasion. Il n'en voyait point, même dans les plus petits reliquaires, qu'il ne se mît à genoux pour les honorer. Leurs images lui étaient aussi en singulière vénération, et il en portait même quelques-unes sur lui par respect.

Il n'y a peut-être jamais eu d'homme au monde qui ait eu dans un plus haut degré que notre saint Cardinal le don de s'élever à Dieu de toutes choses, ni qui l'ait recommandé avec plus de soin à ses disciples. En quelque lieu qu'il fût, quelque chose qu'il fît, il trouvait toujours moyen de rapporter tout à Dieu. Voyant un jour des artisans se prêter pour être employés dans un travail, il dit : « Ces pauvres gens nous condamneront au jour du jugement ; que ne font-ils point pour gagner leur vie, et ce n'est pourtant que la vie temporelle, la vie du corps ; et nous sommes si tièdes dans la recherche de la vie de l'âme, et nous nous empressons si peu pour acquérir Jésus qui est la vie éternelle. »

Le bien et le mal lui servaient presque également à l'édifier et à produire en lui de bons effets. Il y eut un jour un ecclésiastique qui se plaignit devant lui de ce qu'il lui venait une surdité ; mais le serviteur de Dieu, portant sa pensée plus haut, lui dit : « Monsieur, ne vous mettez point en peine de cette incommodité, c'est assez pourvu que vous entendiez bien les inspirations de Dieu ; avec cela il vous doit suffire. Pour moi, je voudrais être sourd à cette condition. »

La moindre chose qui se présentait à ses yeux produisait aussitôt une haute pensée dans son esprit : une fontaine, une fleur, une petite bête l'appliquait et l'élevait incontinent à Dieu.

Par le même principe qu'il relevait tous les objets,

il savait relever toutes ses actions en les unissant à celles de JÉSUS; il ne se contentait pas d'offrir à Dieu le matin les premières de ses œuvres et de ses pensées : toutes les actions de la journée lui étaient encore consacrées l'une après l'autre. Que s'il lui arrivait d'en commencer quelque une sans la lui rapporter actuellement, aussitôt qu'il s'en apercevait on le voyait s'en humilier. Un jour, comme il était dans sa chambre, on le vint avertir qu'un prince le demandait dans la cour; il partit incontinent pour l'aller trouver; mais s'étant souvenu au milieu du degré qu'il n'avait pas offert ni recommandé à Dieu cette visite, il remonta en sa chambre pour le faire.

Il fit arrêter une fois un chirurgien qui lui avait déjà lié la veine, et qui lui tenait le bras pour le piquer, parce qu'il se souvint qu'il avait manqué à cette sainte pratique; il se mit à genoux et il dit devant tous ceux qui étaient présents : « Mon Dieu, je vous offre ce sang coupable qu'on me va tirer, en satisfaction du sang innocent que votre Fils unique a répandu pour moi sur la croix. »

Il ne sortait jamais de la maison pour aller en ville qu'il ne s'offrit à JÉSUS-CHRIST devant le Saint-Sacrement, et ensuite à la sainte Vierge, dans sa chapelle; et quand il retournait, il rendait à l'un et à l'autre les mêmes devoirs. C'est une pratique qu'il a laissée après lui à ses enfants; car encore à présent il n'y en a pas un qui, en sortant de la maison et en y revenant, n'aille aux pieds des autels prendre la bénédiction de JÉSUS-CHRIST comme de son premier supérieur, et qu'il ne lui demande cette grâce de vouloir bénir sa sortie et son entrée. Souvent même il allait devant le tabernacle offrir les autres actions qu'il avait à faire dans la maison, et Notre-Seigneur a souvent fait paraître

par quelque faveur signalée, combien lui était agréable cette pratique de piété.

Quand il voyait quelqu'un rechercher les emplois et les affaires du monde, ou quand lui-même avait été obligé d'y donner quelques heures, il en avait une extrême douleur; quelquefois même on l'entendait le soir, en se retirant, dire ces mots par exclamation: « O inutilité! » et, après avoir plaint de la sorte et les autres et lui-même de cette perte de temps, il accusait ensuite et lui-même et les autres, disant avec David: « *O enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur si bas que d'aimer la vanité, et de chercher le mensonge*¹, au lieu de suivre et d'embrasser l'éternelle vérité. »

Pendant les heures du repas, il était tellement appliqué ou à entendre lire, ou à dicter des choses de piété, qu'il prenait ce qu'on lui donnait sans le considérer: et non seulement il n'avait pas ces soins bas et honteux de ceux qui se mettent en peine longtemps avant le repas pour savoir ce qu'ils mangeront; mais, au contraire, après le repas même il n'eût pu dire ce qu'il avait mangé. Il faisait bien davantage; car souvent, dans la forte attention qu'il donnait aux choses divines, il ne pensait point du tout à prendre sa nourriture, et il demeurait à table immobile et abstrait.

Il voulut qu'à l'exemple du Sauveur tous les sujets de l'Oratoire fussent ennemis du monde et de ses maximes, et qu'ils s'abstinssent de toutes les civilités mondaines qui souvent font perdre aux ecclésiastiques non seulement leur temps, mais encore leur grâce. Il ne pouvait souffrir qu'il y eût rien qui ressentît les

1. Ps. IV, 3.

modes dans leurs habits, ni dans leur extérieur ; il ne leur permettait pas de manger hors de la maison, si ce n'est en celles de leurs parents ou de ceux qui leur en tenaient lieu. Il eût souhaité s'il eût été possible que le peuple, ne voyant jamais les prêtres dans les actions communes, les eût crus d'une autre nature que les autres hommes : « Ah ! disait-il, si les personnes du monde ne voyaient les prêtres qu'à l'autel, et dans les fonctions ecclésiastiques, elles en seraient tout autrement édifiées. » Il voulait que les prêtres de l'Oratoire fissent peu de visites, et qu'ils en rendissent encore moins. Il leur recommandait surtout la retraite et la fuite du monde. Il disait à ceux que la Providence divine engageait dans le commerce des affaires par leurs emplois : « Nous devons faire les affaires du monde, comme le monde fait les affaires de Dieu ; le monde fait les affaires de Dieu sans penser à Dieu ; nous devons de même faire les affaires du monde sans penser au monde. »

Comme la science a véritablement je ne sais quoi de malin parmi ses beautés, il recommandait fort à ses disciples d'étudier avec humilité et avec piété, afin que l'esprit de JÉSUS sanctifiât l'esprit de science ; il dédia aussi tous les collèges de l'Oratoire à JÉSUS enseignant les docteurs à l'âge de douze ans, pour apprendre aux plus doctes que toutes les lumières qu'ils y répandent ne sont que de faibles rayons qui émanent de cette sagesse éternelle.

Il recommandait aux prédicateurs de ne jamais rien dire en chaire que ce qui peut édifier le peuple, et d'éviter ce mauvais goût de son temps et ces basses plaisanteries qui n'étaient propres qu'à faire rire en un lieu « où, disait-il, il est bien plus nécessaire de faire pleurer. » Il les avertissait souvent qu'ils eussent l'in-

tention pure et qu'ils mortifiassent leurs corps et leurs sens à l'imitation de saint Paul, de peur qu'en prêchant aux autres, ils ne devinssent eux-mêmes du nombre des réprouvés¹. Un prédicateur venant un jour prendre sa bénédiction avant de monter en chaire, le trouva occupé à laver la vaisselle, comme il avait coutume de faire les jours de grandes fêtes; il lui dit entre autres choses ces paroles : « Ayez grand soin, mon Père, de la disposition intérieure avec laquelle vous devez annoncer la parole de Dieu; peut-être ce garçon qui lave les écuelles avec nous rendra plus de gloire à Dieu en faisant une chose si petite, que vous en prêchant; car, ce sont nos dispositions et non nos actions seules qui honorent Dieu, et il regarde plus le cœur de ceux qui le servent que ce qu'ils font ni ce qu'ils disent. »

Lorsque dans les établissements des maisons de l'Oratoire ou dans quelques autres affaires de Dieu, il se trouvait des obstacles, le Père de Bérulle représentait à ses disciples que les œuvres de Dieu commencent avec beaucoup de travaux et de pauvreté, et qu'il faut tenir à bénédiction de les y trouver, en l'honneur et à l'imitation de Jésus qui a jeté les fondements de son Église au milieu des contradictions et des douleurs. Au lieu que ceux qui passent dans le monde pour les plus sages disent, quand on leur parle de quelque affaire importante « Il faut y penser », notre saint prêtre disait : « Il faut prier. » L'oraison était son conseil, où il se vidait de son esprit pour se remplir de celui de Dieu.

On ne saurait exprimer le soin qu'il avait des Pères de la Congrégation dans leurs nécessités, et particulièrement dans leurs maladies. Il les visitait, il les consolait, il les servait comme s'il eût été infirmier de

1. 1^{re} aux Corinth., IX, 27.

la maison. Quand même ils avaient des maladies qui se pouvaient communiquer, il ne laissait pas de leur rendre les mêmes offices, et les mêmes témoignages de sa paternelle affection. Le P. Lejeune, si fameux par sa vie sainte et par ses pieux et savants livres de mission, fut longtemps malade du pourpre, la première année qu'il entra dans la Congrégation; notre bienheureux Père ne permit à personne qu'au Frère qui le servait d'entrer dans sa chambre; mais cela ne l'empêcha pas d'y venir tous les jours et quelquefois même de faire son lit. Il en fit autant pour un autre Père qui eut une maladie contagieuse.

Cependant il se condamnait en toutes choses, et il trouvait à redire en tous ses discours et en toutes ses œuvres. Il ne lui suffisait pas de s'accuser; il cherchait encore partout d'autres accusateurs contre lui-même, et il priait tous ceux de la maison, jusqu'aux frères servants, de le vouloir avertir de ses fautes. On l'a vu souvent dans les premières années de l'établissement de l'Oratoire où il avait moins d'occupations qu'il n'a eu depuis, accompagner les prédicateurs aux églises, porter sous son bras leur surplis et leur bonnet, et se tenir en silence derrière la chaire comme un simple Frère, pendant qu'ils y débitaient en maîtres des choses qu'ils n'avaient apprises que de lui. Quand ils revenaient de la campagne où ils étaient allés pour prêcher ou faire le catéchisme, il les débottait et leur lavait les pieds; il trouvait un plaisir singulier à rendre cet honneur et cette soumission aux pieds sacrés de ceux qui venaient d'annoncer et d'évangéliser JÉSUS-CHRIST¹.

1. « *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* » Ép. aux Rom., X, 15.

Il ne parlait jamais qu'en priant, et il se souvenait de ce que JÉSUS-CHRIST dit à ses disciples, que leur autorité ni leur manière de gouverner ne doivent pas être semblables à celle des rois qui dominent les nations et qui leur commandent¹. Quand il lui arrivait, en donnant quelques avis aux siens, de parler un peu plus haut qu'à l'ordinaire, aussitôt il leur en demandait pardon. Sa grande joie n'était pas de s'égaliser ni même de se soumettre aux autres prêtres ; c'était de céder aux Frères servants, de servir à table sous eux, de balayer l'église, de laver la vaisselle à la cuisine, tout cardinal qu'il était, de se prosterner à leurs pieds pour s'humilier, et enfin de les avoir non seulement pour compagnons, mais pour maîtres. Il pria les Pères de la Congrégation que, puisqu'ils le contraignaient d'être leur supérieur général, ils lui donnassent du moins un jeune Confrère pour lui commander et lui servir de supérieur, et ce fut un désordre bien saint et bien édifiant de voir le plus grand de tous obéir au moindre.

L'amour de la pauvreté de JÉSUS-CHRIST aussi bien que celui de l'humilité, lui fit faire vœu de n'accepter jamais aucun bénéfice ; ce fut dans le même esprit que, comme se considérant dans la maison comme une personne inutile, qu'on ne souffrait que pour l'amour de Dieu, il ne voulut point qu'on lui donnât d'habits neufs, se servant des vieux habits des autres Pères, comme un pauvre à qui on les aurait donnés par aumône.

Il ne mangeait, le plus souvent qu'il lui était possible, que ce qu'ils avaient laissé de restes à table. S'il y avait dans les maisons où il se trouvait, quelque

1. S. Luc, XXII, 25.

chambre fort incommode, c'était celle qu'il prenait pour lui; s'il y avait quelque mauvais lit, c'était celui qu'il se réservait : et en toutes choses laissant ce qu'il y avait de meilleur aux autres, il ne tirait autre avantage de sa qualité de supérieur que celui de pouvoir prendre le pire par préférence. C'était un de ses saints plaisirs de souffrir toutes les nécessités auxquelles ceux qui voyagent sont sujets, et il était tout consolé de la fatigue qu'il avait eue à faire une longue traite à pied, quand au bout de la journée, il arrivait en un lieu où il n'y avait point de lit pour se reposer; plus la maison où il se rencontrait était pauvre, plus à son avis il pouvait s'assurer que c'était la maison de Dieu; il arriva une fois entre autres, qu'il s'égara et que cheminant dans l'obscurité de la nuit à l'aventure, il trouva enfin une petite cabane de paysans, où il pensa étouffer de la fumée, tant ce lieu était bas et petit; cependant il ne laissa pas de donner une précieuse récompense d'un si mauvais gîte; car le feu s'étant mis la nuit dans une grange voisine et menaçant tous les bâtimens d'un entier embrasement, il ne fit que mettre les genoux en terre pour demander miséricorde à Dieu, et le feu cessa aussitôt. Depuis qu'il eut établi la Congrégation, il n'y eut jamais de froid si rigoureux qui pût le faire se résoudre à porter des gants, ni aux champs, ni à la ville, comme il n'y eut jamais d'assemblée ni de cérémonie qui pût lui faire prendre aucun habit de soie, même étant cardinal.

Il se plaisait tellement avec les pauvres qu'on l'a vu plusieurs fois quitter ses grandes affaires pour aller à la porte de l'Oratoire leur distribuer le pain, et pour l'ordinaire, il faisait par ses instructions une seconde charité à leur âme, qui toute divine et toute immor-

telle qu'elle est, a souvent plus besoin d'aumônes et de nourriture que le corps. Il rencontra un jour auprès des Chartreux de Paris un pauvre tout ulcéré, dont les passants pouvaient à peine souffrir la vue, et qui faisait beaucoup plus de peur que de pitié. Il s'arrêta, descendit de cheval pour lui parler, le confessa et lui fit apporter à dîner. Il fit la même chose une autre fois à la campagne pour une femme frappée de peste qu'il trouva en son chemin; il demeura auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle eût fait toute sa confession, et il voulait encore courir le même danger pour une de ses compagnes qui avait le même mal; mais elle lui dit qu'elle s'était confessée auprès du prêtre du lieu qui était destiné pour cet emploi.

Le froid et le chaud lui étaient également ennemis à cause de la délicatesse de sa complexion, et toutes les fois que l'un ou l'autre était en sa force, il ne manquait point ou d'avoir la fièvre, ou d'avoir de grands catarrhes; mais il souffrait l'un et l'autre sans y apporter aucune précaution, jusque-là qu'il fit une fois vœu de passer un hiver entier sans se chauffer, et qu'il l'observa exactement malgré les rigueurs de la saison. Il ne voulut jamais permettre qu'on fît du feu dans sa chambre pendant l'hiver quoiqu'il soit extrêmement rigoureux à Paris, et qu'il fût d'un tempérament fort délicat. Il jeûnait souvent au pain et à l'eau; il se servait de ceintures de fer et de disciplines jusqu'à faire couler le sang; il portait souvent le cilice, et il a passé quelquefois des années entières sans le quitter; enfin, pour ne pas répéter une infinité de choses que nous avons déjà dites, il pratiquait fidèlement la résolution qu'il avait prise de ne laisser passer aucun jour sans faire quelque pénitence intérieure ou extérieure, et si les autres croient avoir perdu leur jour-

née quand ils l'ont passée sans faire quelque bien au prochain, plus généreux encore, il eût cru avoir perdu la sienne s'il l'eût passée sans se faire à soi-même quelque mal.

LE CONFRÈRE ODET DE SAINT-GILLES

DE L'ORATOIRE

(1591-1614)

SOMMAIRE. — Ses études. — Sa vocation. — Il fait une retraite. — Son entrée à l'Oratoire. — Son amour pour les veilles. — Sa fidélité aux règlements. — Son humilité. — Ses austérités. — Sa dévotion pour le saint sacrifice de la Messe. — Sa mort l'an 1614. — Son éloge.

Tel que JÉSUS-CHRIST, auteur de la grâce, a paru parmi les hommes, telle la grâce y paraît le plus souvent : elle a son enfance et ses âges différents aussi bien que lui ; et comme tout Dieu qu'il était, JÉSUS est entré petit dans le monde, ainsi la grâce, toute divine qu'elle est, naît toujours faible et petite dans les cœurs. Pour l'ordinaire, elle est semblable à la peinture que nous en avons dans l'Évangile ¹ : ce n'est d'abord qu'une petite semence qui demeure longtemps cachée sous la terre, et on ne la voit croître et devenir arbre parfait qu'avec le temps. Mais si elle est de la sorte dans la plupart des âmes, il s'en trouve quelques-unes privilégiées où dès sa naissance elle se montre presque en sa perfection ; il s'en trouve où ce n'est pas tant une petite semence qui tombe du ciel, qu'une

1. S. Math., XIII, 31.

plante déjà toute venue, et qui semble avoir été prise dans le Paradis pour être transplantée dans le sein des élus ; et cette création de la grâce se fait quelquefois comme celle du monde, où les arbres sortent en un instant bons chargés de fruits.

C'est ainsi qu'elle a paru en celui dont nous allons parler qui est le premier de ceux qui sont morts dans la Congrégation de l'Oratoire, et qui, en moins de deux années, qui se passèrent depuis sa vocation jusqu'à la fin de sa vie, s'avança tellement en la vertu que le pieux cardinal de Bérulle disait quelquefois en l'admirant : « Ce bon Confrère est un géant, et nous ne sommes que des nains auprès de lui. » Il s'appelait Odet de Saint-Gilles, et il était neveu de Mgr Péricard¹, évêque d'Avranches, qui, le destinant à l'Eglise, l'envoya à l'université de Paris, pour se rendre capable de cette sainte profession. Mais il ne fut pas plutôt absent des siens, qu'il oublia tout ce qu'ils lui avaient le plus recommandé, et perdant tout son temps en des amusements inutiles, il dissipa dans cette région éloignée, comme un autre enfant prodigue, le plus cher et le plus précieux de tous les biens. Comme il s'appliquait plus volontiers à toute autre chose qu'à ses études, il eut la convoitise d'aller voir un de ses cousins, qui était entré dans l'Oratoire, sans autre pensée que de se divertir et de s'entretenir avec lui du dessein et du progrès de cette nouvelle Congrégation ; mais cette curiosité ne fut pas moins heureuse que celle du petit Zachée², quand il monta sur un sycomore pour avoir seulement la satisfaction de voir le visage sacré de JÉSUS-CHRIST, et si ce doux Sau-

1. François de Péricard, évêque d'Avranches de 1588 à 1639.

2. S. Luc, XIX.

veur n'entra pas aussitôt chez lui comme chez le publicain, du moins il frappa dès lors à la porte de son cœur par de puissantes inspirations. Dieu, qui lui dressait en ce lieu écarté une sainte embûche, ne l'y eut pas plutôt attiré, que le prenant comme à son avantage et loin du monde, il commença à lui en inspirer la haine et le mépris. Et ce jeune gentilhomme, comparant les exercices de l'Oratoire avec ceux de sa vie, écouta avec la douleur que produit une salutaire confusion, ce qu'il n'était venu demander que par divertissement. Ce bon parent lui dépeignit avec tant de zèle le bonheur qui se trouve dans la vie toute consacrée à Dieu, qu'il le toucha, et s'apercevant bien que ce nouveau disciple en prenait déjà le goût, il passa plus avant et lui proposa d'en faire l'essai par une retraite de quelques jours. En un mot il le pressa si vivement de faire ses exercices spirituels sous le P. de Bérulle, et il lui fit espérer tant de contentement et de bénédiction de sa conduite qu'il le lui fit promettre avant qu'il se retirât, et peu de temps après le jour étant pris avec notre saint prêtre, ce nouveau soldat se rendit ponctuellement et courageusement à l'assignation.

Mais s'il fut fidèle en ses promesses, il trouva que son cousin était véritable dans les siennes, et il n'eut pas sujet de se plaindre comme les Israélites, qu'on l'eût mené dans la solitude pour l'y faire mourir de faim et de soif; car il n'y eut jamais de retraite où le pain et la nourriture du ciel fussent donnés à l'âme plus libéralement; jamais les eaux des grâces n'y furent versées plus abondamment, ni avec plus d'impétuosité, et bien loin de rencontrer la sécheresse en ce saint désert, son esprit fut enivré de mille torrents d'amour et de volupté. Il employa environ quinze

jours en ces exercices, pendant lesquels son sage directeur remarqua une vocation tout extraordinaire, et qui tendait à une très grande perfection. La conclusion fut qu'il fit dessein de quitter le siècle, où son salut avait été si souvent au hasard, et de se retirer pour jamais dans la Congrégation de l'Oratoire, afin de venir cultiver les grâces de Dieu au lieu même où il les avait reçues de sa miséricorde. Il eût bien désiré n'en point sortir du tout, et dès lors il eût voulu mettre tout de bon la main à la charrue sans regarder davantage derrière soi; mais on jugea à propos qu'il retournât encore au monde, pour acquitter quelques dettes qu'il avait faites, et au lieu que le Fils de Dieu refusa autrefois à un de ceux qui le voulaient suivre, la permission d'aller mettre ordre à ses affaires, parce qu'il connaissait sa faiblesse et sa fragilité, Dieu, au contraire, assuré de la persévérance de ce nouveau converti, lui en fit faire le commandement.

Il revint donc dans le monde, ou pour mieux dire il sortit de l'Oratoire, sans néanmoins que le monde se pût vanter qu'il y fût revenu. Car, au lieu de retourner chez soi, et d'aller embrasser ses proches, comme fit le prophète Élysée avant que de suivre sa vocation, il se sépara plus que jamais, et des siens et des autres. Il se retira dans la maison de Sorbonne, en une chambre que M. de Condren¹, qui était alors bachelier, lui prêta; et il crut que les bonnes dispositions que Dieu lui donnait ne courraient point de fortune en une maison où la vertu et la grâce sont

1. Nous sommes ici à l'origine des relations avec l'Oratoire de celui qui devait en être un jour le second supérieur général, et le si fidèle continuateur de l'œuvre de N. T. Honoré Père. Le P. de Condren n'entra à l'Oratoire que quatre ans plus tard, le 17 juin 1617.

si puissantes et si affermies ; mais bien que la sainteté de ce lieu semblât le garantir assez contre le commerce que ses affaires l'obligeaient d'avoir avec les gens du siècle, néanmoins il voulut encore endosser une rude et piquante haire comme de fortes armes pour se mettre en sûreté de la part de cet ennemi ; il fit même vœu de ne la quitter, ni jour, ni nuit, et de ne point changer d'habit jusqu'à ce qu'il eût accompli son pieux dessein. Déjà, après trois mois écoulés, sa haire se pourrissait sur son dos ; déjà ses habits se déchiraient, et en attendant qu'il fût en état d'entrer en cette heureuse demeure qu'il souhaitait avec tant d'impatience, il eût eu besoin que Dieu eût fait le miracle qu'il fit pour les Israélites pendant tout le temps qu'ils ne purent entrer dans la terre promise. Mais le P. de Bérulle qui connaissait le prix de cette âme, et qui d'ailleurs craignait qu'un plus long retardement ne fît enfin quelque violence à la grâce qui l'appelait, acquitta le reste de ses dettes qui le retenaient encore dans le monde des deniers de la Congrégation, quoiqu'elle en eût bien peu, et il l'acheta, s'il faut ainsi dire, de son argent, comme une chose rare et exquise, afin d'en faire un présent à Dieu.

Ainsi ce jeune homme, devenu le bien particulier et comme le peuple de JÉSUS-CHRIST, ainsi, dis-je, acquis à ce doux Sauveur, et par le prix de son sang, et par celui que la charité de son serviteur avait fourni, entra à l'Oratoire¹, et commença à embrasser les exercices avec une ferveur qui répondait à la grandeur et à la sainteté de sa vocation. Il était continuellement en oraison, et il lui semblait qu'il y eût souvent passé les nuits entières, comme le Fils de Dieu, et au lieu

1. Le mercredi des Cendres, 20 février 1613.

qu'il faut dire aux autres : Veillez et priez, ses supérieurs étaient souvent obligés de lui défendre absolument et la prière et les veilles. On lui avait permis de demeurer jusqu'à dix heures du soir devant le Saint-Sacrement, quoique les autres n'eussent la liberté d'y demeurer que jusqu'à neuf heures. Mais son ardeur l'emportait si avant, qu'il fallait qu'on le vînt avertir et arracher, s'il faut ainsi parler, des autels, quand ce temps était venu ; il est vrai qu'il souffrait patiemment cette contrainte, et comme il n'avait pas moins d'obéissance que de ferveur, il se soumettait humblement à celui qui avait cette commission. Toutefois si c'était sans murmurer, ce n'était pas sans se plaindre doucement de la violence qu'on lui faisait ; et les coups que l'épouse reçut la nuit, des gardes qui faisaient la ronde dans Jérusalem, lorsqu'elle cherchait partout son époux¹, ne lui furent pas plus sensibles que l'étaient à cette sainte âme les paroles du Frère qui faisait la revue dans l'Eglise, et qui le venait séparer de son Bien-Aimé : « Hélas ! mon Dieu, disait-il, j'ai encore tant de choses à dire, et je n'ai pas fait la moitié de ce que Notre-Seigneur demande de moi. » Il avait entre autres vertus celle-là de commune avec son bon Père, qu'il joignait toujours la mortification et la pénitence à l'oraison. Quand il descendait le soir à la chapelle pour prier, il y allait nu-pieds, quelque temps qu'il fît, toutes les fois qu'il le pouvait faire sans être aperçu ; les jeûnes, les veilles, les disciplines, les humiliations lui étaient ordinaires, et on pouvait dire qu'il portait sa croix non seulement tous les jours, comme l'ordonne Notre Seigneur, mais à toute heure. Le P. de Bérulle le re-

1. Cantique des Cantiques, ch. V.

gardait avec joie courir dans la voie des conseils et des commandements; et considérant ses grâces et ses vertus, il admirait et la grandeur du Maître qui peut enrichir un pauvre en un moment, et la fidélité du serviteur qui faisait si bien multiplier les talents et les richesses que lui donnait le Maître. Il voyait bien que Dieu le traitait ainsi que les princes traitent leurs favoris, qu'ils élèvent tout d'un coup, sans les faire passer par les degrés ordinaires de la fortune. Et dans cette vue, il faisait à son intention plusieurs pénitences, comme pour aider Dieu à hâter son ouvrage, et pour soulager pour ainsi dire l'impatience amoureuse que ce divin Sauveur semblait avoir de le voir dans la perfection. Bien qu'il sût assez, qu'à considérer les choses par le temps, son disciple n'était encore que dans les commencements de la vie spirituelle, il agissait avec lui comme si déjà il y eût été consommé. Au lieu de lui donner du lait comme aux petits enfants, qui ne font que de naître en JÉSUS-CHRIST, à peine trouvait-il des viandes assez fortes et assez solides pour nourrir son zèle, et il disait quelquefois avec étonnement à ceux de la Congrégation : « Les voies les plus saintes et les plus élevées dont je me sens obligé selon Dieu de faire ouverture à notre Confrère de Saint-Gilles, lui sont si faciles et si aplanies, qu'il semble qu'elles soient pour lui un chemin tout frayé et tout battu. »

Il vivait dans une très grande retraite, ne se mêlant d'aucune affaire qui pût le détourner tant soit peu de Dieu; quand la charité l'obligeait de parler au prochain on sentait à ses discours le feu qui brûlait en son cœur, et on ne le quittait jamais sans recevoir quelque impression nouvelle de piété. Il était le plus obéissant de la maison; sa fidélité se montrait

aussi bien dans les petites choses que dans les grandes que prescrivent les règlements de la Congrégation. Tous les mois il faisait un jour de retraite pour se renouveler dans l'esprit de sa vocation ; il remarquait les défauts dans lesquels il était tombé, pour en faire pénitence et s'en corriger. Il avait aussi la pratique de consacrer le premier et le dernier jour de chaque mois en l'honneur du premier et du dernier jour de la vie de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il choisissait encore un saint chaque mois pour l'aider à aimer et à servir ce divin Sauveur, le priant tous les jours de suppléer au manquement qu'il commettait à l'aimer, et de l'associer à l'amour qu'il lui portait dans le ciel¹. Il se confessait pour le moins deux fois par semaine, et il communiait ordinairement le dimanche, le jeudi et le samedi. Aussitôt que la cloche sonnait pour quelque exercice de la communauté, il s'y rendait promptement. Quand il avait fait quelque faute par omission ou autrement, bien loin de s'en excuser, comme font naturellement tous les hommes, il était le premier à s'accuser, et il exagérait tellement sa faute, qu'à l'entendre parler il était le plus méchant de tous les hommes. Quelques pratiques d'humilité ou de pénitence qu'on lui donnât, elles étaient toujours trop douces et trop légères pour lui : chaque jour il voulait en ajouter de nouvelles. Il avait obtenu la permission de se coucher plus tard et de se lever plus matin que le reste de la communauté, afin d'avoir plus de temps pour vaquer à la prière. Cependant le peu de temps qu'il donnait au sommeil était encore

1. Toutes ces pratiques, aujourd'hui universellement adoptées dans les séminaires et parmi les prêtres, ont leur origine dans l'Oratoire

souvent interrompu par la coutume qu'il avait de se lever sur son lit pour y prier pendant quelque temps les bras étendus, et par l'austérité qu'il pratiquait de ne coucher que sur des ais. Il était si mortifié dans ses repas qu'il se refusait souvent le nécessaire, et qu'il ne mangeait que pour s'empêcher de mourir de faim. Souvent on lui voyait des larmes tomber des yeux en abondance dans la pensée qu'il avait qu'il ne faisait point de pénitence.

Il prenait un plaisir extrême à tous les exercices de pénitence et d'humiliation; il voyait quelquefois son bienheureux Père et directeur servir à table, laver la vaisselle de la cuisine et balayer la maison; cet exemple d'humilité l'animait tellement qu'il aurait voulu tous les jours faire la même chose. Quand on le lui permettait, il s'y comportait avec de si grands sentiments d'humilité, que tout ce qui paraissait au dehors n'était rien en comparaison de ce que Dieu voyait dans son cœur. La même chose paraissait lorsqu'il faisait les humiliations¹; il s'accusait d'une manière à tirer les larmes des yeux; ensuite il allait se prosterner aux pieds de chacun de la communauté pour les baiser et leur demander pardon. Il embrassait avec une joie non pareille toutes les choses les plus humiliantes.

Nous avons déjà dit qu'il avait presque toujours sur le corps une haire ou un cilice; mais cela n'empêchait pas que tous les vendredis il ne prît la discipline avec tant de ferveur qu'il se mettait tout en sang.

Il avait une dévotion particulière pour orner les autels les veilles de fêtes; mais elle paraissait encore

1. L'exercice dont il est question ici se pratique le vendredi soir dans les maisons de l'Oratoire. Mgr. Perraud en a donné le cérémonial et le formulaire à la fin de son livre sur l'*Oratoire*, p. 494, 3^e appendice.

beaucoup plus grande lorsqu'il avait occasion de servir quelque Messe. S'il avait pu, il aurait servi toutes celles qui se disaient. Il regardait cette action comme la plus noble et la plus sainte qui fût sur la terre après la célébration. Il s'y comportait avec tant de modestie, de piété et de recueillement qu'on ne pouvait le voir sans en être édifié, et quoiqu'il y fût appliqué à tous les mystères qui s'y célèbrent avec une attention extraordinaire, cependant il prenait garde de n'être point abstrait et de ne point manquer à aucune cérémonie.

« L'homme qui fera vite son ouvrage, dit le grand Salomon, sera appelé devant les rois et ne demeurera pas parmi le vulgaire et les personnes de basse condition¹. » Ainsi en arriva-t-il à ce bon Confrère : il fit si promptement l'ouvrage que Dieu demandait de lui, il marcha si vite dans le chemin de la grâce qu'il se trouva incontinent dans la gloire. Et Dieu le tira de la terre et de la compagnie des hommes pour le mettre dans le ciel en la compagnie des anges et des saints. Il était entré dans l'Oratoire le jour des Cendres de l'année 1613, et il sortit du monde le 7^e du mois d'août 1614, c'est-à-dire dix-huit mois après, n'étant encore âgé que de vingt-deux à vingt-trois ans².

Quoiqu'il fût venu des derniers auprès du Père de Bérulle, ce fut le premier qui y mourut, et l'on peut dire de lui ce que Jacob disait de Rubens, mais plus heureusement, que ce fut son premier-né et le commencement de ses douleurs : car il le perdit en la terre

1. Proverbes.

2. « Comme nous n'avions pas encore d'église, il fut enterré dans celle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques dans la chapelle de Saint-Denys, dont notre maison du Petit-Bourbon était proche. » Batterel, Mémoires, 2^e partie, 1 vol.

et il l'enfanta pour le ciel avant tous les autres. Et ce bon Confrère eut l'honneur d'être les prémices que Dieu choisit dans toute la Congrégation pour lui être offert¹. Je n'ajouterai pas qu'il fut encore le premier et le plus grand en dons. Il est certain qu'il en eut de très grands, et il ne faut que voir l'estime que le Père de Bérulle faisait de cette âme pour en connaître le prix et la valeur. Car, écrivant incontinent après sa mort à un des Pères de la Congrégation, il lui parle ainsi : « Je vous écris celle-ci à la hâte pour vous avertir et tous ceux de votre maison, qu'il a plu à Dieu d'appeler à soi le Confrère de Saint-Gilles, lequel est mort le 7^e d'août à midi. Dieu le disposait à cette mort par les faveurs qu'il lui a données depuis le premier jour de sa retraite parmi nous jusqu'au dernier. Si cet accident ne nous était adouci par la puissance et la suavité de la Providence de Dieu, il nous causerait beaucoup de regret par la perte d'un si bon sujet; mais celui qui l'avait donné et qui l'a ôté, saura bien en son temps, réparer par lui-même cet intérêt pour son œuvre. »

Entre toutes les grâces qu'il plut à Dieu lui départir par sa miséricorde, il en reçut une tout extraordinaire et de laquelle à peine trouve-t-on ailleurs un exemple : car non seulement Notre-Seigneur le fit avancer à grands pas et en peu de temps dans le chemin de la perfection, mais encore à la faveur des

1. Aussi Mgr Perraud (*op. cit.*, 237) applique-t-il heureusement à Odet de Saint-Gilles l'admirable épitaphe composée par le P. Lacordaire pour le Frère Réquédal, un de ses premiers compagnons :

*Ut nuntius operis ascenderet
Et primitiæ,
Et numen.*

prières qui lui en furent faites par ses serviteurs, il lui donna à l'instant de sa mort toute la perfection et tout le mérite qu'il eût pu acquérir par ses travaux, s'il eût vécu plus longtemps; la perte qu'il fit de sa vie ne servit qu'à avancer sa gloire sans la diminuer. Il eut le fruit qu'apportent les longues années sans en éprouver la langueur et l'ennui, et il nous donne lieu de lui appliquer singulièrement ces paroles du Sage : « Il a rempli l'espace de plusieurs temps, quoi-qu'il ait été consumé en peu de jours ¹. » Nous n'avancons point cette nouvelle sans fondement, et nous ne la publions qu'après la Mère Madeleine de Saint-Joseph, en la vie qu'elle a faite de la Sœur Catherine de JÉSUS : « En ce temps, dit-elle, il mourut une personne de l'Oratoire pour qui elle avait beaucoup de charité, et ayant su sa maladie, elle fit de grandes dévotions, pénitences et prières pour lui; enfin, ayant appris qu'il allait mourir, elle demanda à Dieu qu'il lui donnât par miséricorde au moment de sa mort ce qu'il eût acquis avec sa grâce par les actions saintes et vertueuses qu'il eût pratiquées en sa vie, s'il lui eût plu la lui laisser selon le cours ordinaire, car il mourut fort jeune, et avec un grand désir de la perfection. » Puis, elle ajoute : « Or, étant mort, il apparut à elle, lui disant que ses prières avaient été exaucées, et qu'il était en la gloire, en un lieu fort éminent. » Et plus bas encore, elle poursuit ainsi : « Il lui apparut plusieurs fois depuis, et elle y avait grande dévotion, et elle garda son chapelet jusqu'à la mort, l'ayant en sa dernière maladie nuit et jour en son cœur ². » C'est le

1. Eccl., IV.

2. *Vie de Sœur Catherine de JÉSUS*, Paris, Dehors, 1628, p. 80.

témoignage avantageux que la Mère Madeleine de Saint-Joseph rend au Confrère de Saint-Gilles, en rapportant les sentiments et les connaissances qu'en avait la Sœur Catherine de JÉSUS; elle eût bien pu le fortifier par elle-même si elle eût voulu et si sa modestie lui eût permis d'écrire ce qu'elle a dit à ses amis en particulier: car, le même jour que l'on célébra la Messe pour son âme au couvent de l'Incarnation, pendant que les Sœurs chantaient, elle le vit monter au ciel avec tant de gloire et de splendeur, qu'en étant éblouie, elle crut du commencement que c'était l'apparition, non d'un saint, mais de JÉSUS-CHRIST, et, dans cette première surprise, elle s'écria, pensant parler à son maître: « Mon Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » On eût dit que, comme Assuérus voulant honorer Mardochée entre tous les autres, le couronna de son propre diadème et le revêtit de ses habits royaux, le Fils de Dieu eût voulu revêtir ce fidèle serviteur de sa propre majesté, et cette bonne Mère, bien plus étonnée à cette vue, que la reine Esther ne le fut à celle du prince, le prit d'abord, non comme elle pour un ange, mais pour un Dieu¹.

Quant aux prières que fit pour lui la Sœur Catherine de JÉSUS, afin qu'il plût à Notre-Seigneur de lui donner autant de grâces et de mérites par sa miséricorde qu'il en eût acquis par ses travaux s'il eût vécu davantage, on croit et non sans apparence, qu'elles lui furent ordonnées par le P. de Bérulle, son directeur: car on sait que lui-même demanda et fit demander la même chose à Dieu par plusieurs grandes âmes lorsqu'il vit ce bon Confrère en danger de mort;

1. *Vie de la Mère Magdeleine de Saint-Joseph*, par le P. Senault. Paris, P. Lepetit, 1670, p. 471.

et le jour même qu'il sortit du monde, il dit à quelqu'un des siens : « Je ne puis qu'adorer les conseils de Notre-Seigneur et me soumettre à l'ordre de sa Providence ; mais si quelque chose est capable de m'affliger en cette perte, c'est que j'apercevais en cette âme des semences de très grandes grâces qui me semblent n'être pas encore venues en maturité. » Alors il ne déclara pas davantage ses pensées ; et en découvrant le mal qui lui était si sensible, il tut le remède qu'il y avait apporté. Il se contenta seulement de prier tous les Pères de la Congrégation de dire chacun une Messe par semaine l'espace d'un an pour ses intentions sur le mort, mais, l'année étant passée, il leur témoigna qu'il leur avait demandé ces Messes pour acquitter un vœu qu'il avait fait lorsque ce bon Confrère était à l'extrémité, afin de lui obtenir cette rare et extraordinaire faveur dont nous avons parlé. Il leur apprit que par une merveille assez étrange, ils avaient travaillé pour la perfection de l'âme d'un mort, lorsqu'ils semblaient ne pouvoir travailler que pour son repos, et qu'ils avaient rendu grâce pour lui à la bonté de Dieu, lorsqu'ils pensaient seulement satisfaire à sa justice. « Il a plu, leur dit-il, à Notre-Seigneur d'avoir égard aux vœux qu'on lui a faits pour la consommation de ses miséricordes sur notre Confrère de Saint-Gilles, et avant la mort il a fait venir à maturité ces semences célestes de ces grandes grâces que nous apercevons en lui. » Cette nouvelle les étonna tous extrêmement ; et il s'en trouva un entre autres qui, comprenant aussi peu qu'on peut mourir jeune et avoir les mérites de la vieillesse, que Nicodème comprenait qu'on peut renaître étant déjà vieux ¹, demanda

¹. S. Jean, III, 4.

aussi bien que lui comment il était possible que cela se fît. Mais le serviteur de Dieu lui répondit de la sorte : « Notre Seigneur ne peut-il pas donner à une âme une vie angélique ? Or, en ce cas là, l'âme aura un progrès angélique, et avancera autant en un moment qu'elle ferait en dix ans dans les voies communes. Je ne dis pas que ce soit la moindre qu'il y a observée : car il en a une infinité d'autres, dont il a choisi celle qui lui a plu ; mais je dis ceci pour vous donner à connaître qu'il ne faut pas beaucoup se mettre en peine de la manière ; l'importance est qu'il l'a ainsi voulu par sa bonté, et c'est de quoi nous devons le remercier. »

Ainsi fut donné, ainsi fut ravi à la Congrégation le Confrère Odet de Saint-Gilles ; ainsi, quoiqu'il n'eût travaillé qu'une heure, il fut égal et peut-être même supérieur à ceux qui ont porté le chaud du jour. Ainsi il nous laissa un exemple mémorable de la miséricorde de Dieu pour consoler ceux qui commencent tard à le servir, et il nous apprit que si l'art des hommes a pu trouver un feu plus puissant que celui de la nature pour faire pousser les fleurs et les fruits avant le temps, Dieu est assez puissant pour verser dans les âmes une flamme et un amour tout extraordinaires, qui hâtent les fruits de la grâce, et qui les fassent mûrir avant leur saison.

LE PÈRE

JEAN-BAPTISTE ROMILLION¹

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

(1553-1622)

SOMMAIRE. — Sa naissance, l'an 1553. — Sa jeunesse. — Sa conversion. — Il fait abjuration de son hérésie, l'an 1579. — Il est persécuté par son père. — Il consulte plusieurs saints religieux. — Son père le veut marier à son insu. — Ses études, l'an 1583. — Il est nommé à un canonicat. — Avec quelles dispositions il entre en ce bénéfice. — De quelle manière il se dispose à sa première Messe, l'an 1588. — Son austérité de vie. — L'an 1592 il établit les religieuses de sainte Ursule en France. — Son établissement à Aix. — Séparation du P. de Bus. — Il consulte le cardinal Taurugy. — Il prend l'institut de l'Oratoire, l'an 1615. — Il s'unit avec le P. de Bérulle. — Son zèle pour la sainteté du sacerdoce. — Ses œuvres de charité. — La Providence de Dieu sur cette Congrégation. — Son zèle pour l'instruction des pauvres. — Sa dernière maladie. — Il reçoit les derniers sacrements. — Vision qu'il eut en sa dernière maladie. — Sa mort.

Le père Romillion vint au monde l'an 1553; il reçut avec le baptême le nom de Jean-Baptiste. Son père et sa mère demeuraient dans la ville d'Isle en Provence², au diocèse de Cavaillon, et dans le comtat d'Avignon; ils étaient tous deux d'une égale condition, mais d'une religion bien différente. Son père, qui s'appelait Barthélemy, était né et avait été élevé

1. Cette vie n'est que l'abrégé de l'ouvrage de *Bourguignon*, Marseille, Garnier, 1669, petit in-4° de 392 pages.

2. Aujourd'hui dans le département de Vaucluse.

dans le sein de l'Église catholique ; mais il s'en était séparé par un esprit de libertinage et d'inconstance, comme il était fort ordinaire en ce temps-là, pour se faire calviniste presque aussitôt qu'il fut marié. Sa mère était Catherine de Suffren, sœur d'un conseiller du Parlement d'Aix, et tante du Père Louis de Suffren¹, jésuite, confesseur de Louis XIII. Elle avait beaucoup de piété, et dans toute l'histoire ecclésiastique on ne saurait trouver de vie plus conforme en toute manière à celle de sainte Monique que la sienne.

D'abord que Jean-Baptiste fut un peu grand, son père qui avait embrassé la profession des armes pour la défense de l'hérésie, l'obligea de prendre le même parti : que pouvait-on espérer d'un jeune homme sans éducation qui commence les premières années de sa vie en cette manière, si ce n'est toutes sortes de vices que cet âge entraîne avec lui, que la guerre entretient, et que l'erreur autorise. Le voilà donc dans les débauches de la jeunesse, dans les emportements d'un soldat, et dans les blasphèmes d'un hérétique jusqu'à l'âge de vingt-six ans. Pendant ce temps, il s'expose malheureusement à cent et cent dangers, dans lesquels il devait infailliblement périr, si Dieu qui le destinait à quelque chose de grand, ne l'avait miraculeusement préservé.

Lorsqu'il était le plus obstiné en sa religion, il entendit à Montpellier un ministre qui, suivant ses emportements ordinaires, traitait d'ignorants les plus doctes et les plus saints Pères de l'Église, entre autres saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin, de ce qu'ils avaient cru la réalité du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Ce qui lui fit con-

1. Sur le P. Suffren, voir page 226, note 1.

clure que ce n'était pas sans raison qu'on accusait la religion réformée de nouveauté, puisqu'elle n'était pas la même que celle de tous ces saints et anciens Pères. Ce raisonnement, qui n'était que trop suffisant pour le convaincre, ne fit pourtant que l'ébranler ; mais les sages et sérieuses réflexions qu'il y fit dans la suite le jetèrent dans un trouble et une agitation d'esprit qui ne peuvent s'exprimer. Une de ses parentes le voyant si mélancolique, lui présenta le traité de l'oraison du Père Louis de Grenade. Il le lut et il y trouva tant de douceur et d'onction, que dès lors il fut entièrement résolu à quitter l'hérésie pour embrasser la religion catholique. Il se fit instruire par des personnes savantes sur quelques doutes qui lui restaient encore, et il abjura publiquement son hérésie dans l'église de Cavaillon ¹, l'an 1579, âgé de 26 ans, entre les mains de l'évêque de cette ville ², qui le reçut dans l'Église pour y vivre le reste de ses jours dans la sainteté et la justice, et pour y conduire les autres dans les voies de Dieu et dans les maximes de l'Évangile.

Son père n'eut pas plus tôt appris cette nouvelle, qu'il entra dans une fureur étrange, et qu'il le chercha partout avec une épée pour le tuer ; notre nouveau converti ne se fiant point à ses propres forces, prit quelque temps pour se préparer contre de si rudes attaques pendant lequel il fit une confession générale de tous ses péchés avec un cœur véritablement pénétré d'amour et de confusion. Il fortifia son âme par de très longues et très ferventes prières contre la violence qu'il prévoyait que son père lui ferait pour l'obliger

1. Cavaillon, chef-lieu de canton du département de Vaucluse arrond. d'Avignon.

2. C'était, depuis 1569, Christophe Scotti. Cavaillon dépendait de la métropole d'Avignon.

de rentrer dans le chemin de la perdition. Étant ainsi fortifié, il vient à Salon¹ résolu de tout souffrir, et la mort même plutôt que de manquer aux promesses qu'il avait faites à Dieu le jour de sa conversion. Comme il voulait entrer dans la ville, on lui dit que la colère de son père était fort augmentée, qu'il avait formé le dessein exécrable de le tuer, et qu'il prit garde de ne point paraître devant lui. Tout le monde fut scandalisé d'une persécution si inhumaine ; Jean-Baptiste soutint les efforts de cette fureur avec une constance inébranlable. Pendant tout ce temps, comme il n'osait paraître dans la ville, il alla tous les matins à une église de la campagne, sans que toutes les incommodités du chemin, du temps et de la saison l'en pussent jamais détourner. Là il passait presque toute la journée à répandre son âme en la présence de Dieu, lui ouvrir son cœur et lui en offrir les vœux et les gémissements. « Mon Dieu, disait-il au milieu de ses soupirs et de ses larmes, c'est votre justice que je crains, non pas la colère des hommes, mais n'entrez point en jugement avec votre serviteur ; hâtez-vous de me secourir ; soyez-moi une place forte où je puisse me réfugier contre cette violence, et ne souffrez pas que l'abîme de la persécution où je suis tombé m'engloutisse dans cette solitude. » Il prit tant de goût à la méditation des vérités célestes à laquelle il employait d'ordinaire sept ou huit heures par jour et quelquefois beaucoup davantage, qu'il résolut de renoncer à toutes choses pour se consacrer entièrement au service de Dieu et au salut des âmes. Il eut une forte pensée de se faire prêtre, mais faisant réflexion sur sa vie et sur son incapacité, il regarda cette pen-

1. Petite ville des Bouches-du-Rhône, arrondiss. d'Aix.

sée comme téméraire. Il crut que cette affaire était trop importante pour s'en fier à son sentiment, et qu'il était obligé de la communiquer à quelques personnes spirituelles. Pour le faire avec plus de solidité et moins d'empressement il commença à fréquenter les communautés religieuses les plus réformées de la ville.

Les Pères Capucins ne faisaient que de s'établir dans le royaume, où leur vie toute pénitente et mortifiée ne prêchait que l'amour des souffrances et la pauvreté, la fuite du monde, le désir de la solitude et de la retraite. Notre saint jeune homme tâcha de lier une amitié particulière avec les plus éclairés de ces saints religieux ; il leur découvre la pensée qu'il a d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais ce saint et sacré ministère était pour lors si avili par les mœurs corrompues de ceux qui y étaient engagés, qu'ils n'oublèrent rien pour l'en dissuader, lui représentant par de fortes raisons et par une infinité d'exemples, qu'il se laisserait entraîner au torrent de la coutume comme les autres, et qu'il perdrait dans cet état toute la piété et tout le zèle qu'il avait pour la gloire de Dieu. Cependant, plus il consultait le fond de son âme, plus il y sentait croître cette ardente charité pour le salut des âmes, sans avoir la moindre pensée d'embrasser l'état religieux, quoiqu'il fût ordinairement tout le jour dans les cloîtres. Pour se tirer de cette inquiétude et par une pure soumission au sentiment des personnes spirituelles qui lui donnaient ce conseil, il entreprit un voyage à la Grande-Chartreuse, afin de se recommander aux prières de ces saints solitaires, et de les consulter sur sa vocation.

Pendant le temps qu'il y séjourna, on le vit continuellement aux pieds des autels, offrant au Père des

lumières et des miséricordes dans un profond anéantissement le sacrifice de ses désirs, et le conjurant de se laisser toucher aux prières de tant de saintes âmes qui lui demandaient la même grâce pour lui. Mais, après beaucoup de saints entretiens et de ferventes prières, il n'y eut aucun de ces dévots solitaires qui osât lui marquer le choix qu'il devait faire touchant les deux différents états qu'il leur proposait, qui étaient le sacerdoce et la religion. Ils le renvoyèrent tous à son directeur¹, comme à celui qui connaissait mieux le fond de son âme, et qui était plus capable de lui donner un conseil solide et conforme aux desseins de Dieu sur lui. Il le vint trouver à Avignon, lui rendit compte de tout ce qui était arrivé en son voyage, et lui découvrit les dispositions de son âme touchant l'état de vie auquel il se sentait appelé; ce Père qui était un homme spirituel, après l'avoir écouté, demeura quelque temps en silence pour implorer les lumières de l'Esprit-Saint, et ensuite lui dit que Dieu demandait de lui qu'il fût prêtre, et qu'il lui conseillait d'aller au collège de Tournon² pour y commencer à apprendre la langue latine, lui rapportant l'exemple de saint Ignace de Loyola, qui était aussi âgé que lui quand il commença à étudier. Cette réponse produisit le calme dans son cœur, et fit cesser l'agitation que lui causait la diversité et l'incertitude de ses désirs. Son père qui

1. C'était à ce moment le P. Pecquet, S. J. Il avoua après la mort du P. Romillion, qu'il « avait plus ressenti de grâces et de consolation de sa conduite, que de plusieurs autres saintes âmes que Dieu lui avait adressées pour les diriger. » Bourguignon, op. cit., page 375.

2. Le collège de Tournon était alors dirigé par les PP. Jésuites. Plus tard, lors de leur suppression, l'Oratoire y fut appelé. Plusieurs de ses membres y fonctionnaient encore pendant les vingt premières années de ce siècle.

depuis quelque temps s'était un peu apaisé et qui l'avait reçu dans sa maison, le voyant dans une grande dévotion, crut qu'il n'y avait point de moyen plus propre pour l'en détourner que de l'engager dans le mariage, et afin qu'il n'y apportât aucun empêchement, il traita son affaire à son insu avec les parents d'une jeune demoiselle des plus accomplies et des mieux faites de la ville de l'Isle. Le jour qu'on avait assigné pour écrire le contrat étant venu, il lui commanda de le suivre, sans lui dire le sujet pour lequel il le menait, sinon qu'il était important pour ses propres intérêts qu'il signât un contrat qu'il allait faire. Quand ils furent à la porte du logis de cette demoiselle, il lui déclara que c'était son contrat de mariage avec elle dont il s'agissait; le seul mot de mariage surprit si fort notre Jean-Baptiste, qu'il demeura sans réplique; mais, un moment après, revenant de son étonnement et ouvrant les yeux pour voir les pièges qu'on lui tendait, il se déroba comme un autre saint Alexis, des yeux de son père, sans qu'on pût connaître la route qu'il avait prise. Il sortit secrètement de l'Isle, et prit son chemin vers Tournon, ne pouvant se lasser de remercier Dieu de la grâce qu'il lui avait faite de le délivrer de l'embarras du mariage afin qu'il pût le servir plus fidèlement.

Il arriva à Tournon le 15 mai de l'année 1583, et sans écouter les raisons que son âge lui suggérerait pour éviter de paraître avec près de deux cents petits enfants dans une sixième, il se mit à étudier avec tant d'application, qu'en peu de temps il fit un très grand progrès. Il avait un frère qui à l'insu de son père lui fournissait une pension pour subsister; mais au bout de quelques années, il la lui refusa, de sorte que, se voyant abandonné de tout secours temporel, il tomba

dans une affliction extrême. Mais Dieu qui jusqu'alors l'avait toujours protégé d'une manière miraculeuse, ne l'abandonna pas dans cette occasion. Il lui inspira un si grand amour pour la sainte pauvreté, qu'autant il avait été abattu de se voir privé de sa pension, autant et plus il eut de joie de n'avoir d'appui qu'en la seule Providence divine. Mais parce que l'état ecclésiastique qu'il voulait bientôt embrasser, ne lui permettait pas de mendier, il se résolut d'enseigner à lire à de petits enfants pour avoir de quoi vivre. L'éclat des vertus qu'il pratiquait depuis longtemps le fit connaître de Monseigneur Jérôme Chantilly¹, évêque de Cavaillon, de sorte qu'un canonicat de l'école collégiale de l'Isle, étant venu à vaquer, il l'y nomma, et envoya ses provisions au recteur du collège des Jésuites d'Avignon, le priant d'employer l'autorité qu'il avait sur son esprit pour le lui faire accepter. Mais quelque respect qu'il eût pour les ordres de son évêque, et pour les sentiments de ce Père, il ne put se résoudre à leur obéir, qu'il n'eût consulté son directeur. Celui-ci lui commanda d'obéir; et en même temps, ayant fini le cours de ses classes, il se disposa par une retraite de quelques jours, à aller résider dans son bénéfice. Pendant cette retraite, il régla de telle manière son temps et ses dispositions pour toutes les heures de la journée, qu'il était toujours en la présence de Dieu et en esprit d'oraison. Il y fit encore une confession générale, y prit quan-

1. Bourguignon et après lui le P. Cloyseault, veulent sans doute parler de *Jérôme Centelles* qui fut évêque de Cavaillon de 1597 à 1608. (Gallia christ., t. II. Il y a évidemment une erreur: J. B. Romillion fut nommé chanoine avant d'être dans les ordres, et comme on le verra plus bas il ne reçut le sacerdoce qu'en 1588, près de 10 ans avant l'épiscopat de J. Centelles.

tité de saintes résolutions conformes aux obligations des chanoines pour l'assiduité aux heures du chœur, l'attention et la modestie à l'office, et l'usage saint des revenus ecclésiastiques. Outre cela, il fut encore fort soigneux d'empêcher les irrévérences dans les églises, de faire le catéchisme aux enfants, de tenir les églises propres, en les balayant lui-même, ornant les autels, changeant les parements et faisant blanchir les linges. Il employait même une bonne partie de son revenu à acheter des calices, des ornements et des linges aux églises où il en manquait ; car dans ce temps, la plupart des calices n'étaient que d'étain ou de plomb. Et quoique son bénéfice ne fût pas de grand revenu, cependant il ne laissait pas d'avoir encore beaucoup pour faire l'aumône, parce qu'il ne dépensait que très peu pour son entretien. Il jeûnait tous les jours, et le plus souvent il ne faisait qu'un repas au pain et à l'eau, et par ce moyen, disait-il, il faisait deux grands biens : il se mortifiait et il soulageait les pauvres, ou il embellissait les églises. Après avoir passé neuf ou dix ans depuis sa conversion dans une pénitence continuelle très austère et dans une sainteté de vie telle que nous l'avons représentée, après plusieurs témoignages que son directeur lui avait donnés de sa vocation à l'état ecclésiastique, après une retraite de plusieurs jours et un examen général de toute sa vie, enfin après un commandement exprès de son évêque, il reçut le sous-diaconat. Ce fut pour lui une consolation et une joie incroyable de se voir obligé par la grâce et le caractère de cet ordre sacré, de n'avoir plus aucun retour au monde, répétant souvent ces paroles que l'Église dit à ceux qui reçoivent cet ordre : « *Non datur regressus ad sæcularia desideria*. O mon Dieu, que
« cette nécessité de n'être qu'à vous est douce, que

» votre fardeau est doux et léger et que celui du » monde est insupportable. » Son évêque, ayant reconnu par un long entretien qu'il eut avec lui, quelle était la grâce de sa vocation, lui commanda de s'appliquer à faire des exhortations au peuple, et d'exercer le talent qu'on lui avait confié, pour le salut du prochain. Environ ce temps-là, il assista à une mission que quelques religieux missionnaires faisaient à Cavaillon ; il y en entendit un entre autres, qui avait un talent extraordinaire pour faire le catéchisme¹. Il eut plusieurs conférences avec lui pour apprendre sa méthode, et ensuite s'étant appliqué à faire la même chose, il remarqua tant de progrès dans les peuples qu'il instruisait, qu'il résolut de s'associer quelques bons ecclésiastiques pour pratiquer la même chose.

Ne croyant pas qu'il lui fût permis de résister à la volonté de son évêque, il reçut l'ordre sacré de prêtrise l'an 1588. Mais auparavant que d'en exercer les fonctions et de dire sa première Messe, il voulut s'y disposer pendant huit mois qu'il passa presque dans une retraite continuelle. Après cela, il se remit à ses premiers exercices de charité, qu'il n'avait interrompus que pour l'exercice envers son âme. Depuis qu'il fut prêtre, il ajouta à son jeûne continu celui de ne manger que du pain et ne boire que de l'eau tous les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine auxquels il ajoutait une très rude discipline. Il ne donna jamais moins de quatre heures tous les jours à l'oraison mentale, et lorsque la charité lui en avait ravi la commodité pendant la journée, il y employait une partie

1. Ces missionnaires étaient les PP. Jésuites d'Avignon qui avaient quitté cette ville à cause de la peste : celui d'entre eux qui possédait ce don particulier pour les catéchismes, avait nom Philippe Chanan. (Bourguignon, op. cit.)

de la nuit ; et si son pauvre corps abattu du jeûne et du travail commençait à succomber au sommeil, il le redressait aussitôt à grands coups de discipline, y employant même des cordes poissées et de grosses chaînes de fer.

Il passa trois ou quatre ans à faire la doctrine chrétienne dans plusieurs villes et villages avec un si grand concours de peuple, que souvent les plus grandes églises n'étaient pas assez vastes pour les contenir, et qu'il était obligé de prêcher en pleine campagne. Il résolut avec environ douze ecclésiastiques qu'il avait rassemblés dans une maison à l'Isle, de penser à l'établissement d'une congrégation purement ecclésiastique, dont l'emploi serait de faire la doctrine chrétienne.

Ce fut le jour de la Saint-Michel de l'année 1592 que cette résolution fut prise, et pour en avoir l'exécution, il crut qu'il était nécessaire d'avoir une église à Avignon pour y commencer les exercices qu'il avait établis à l'Isle. Il l'obtint facilement, et Monseigneur François Marie Taurugy¹ étant archevêque de cette ville il lui découvrit son dessein lequel l'appuya tellement, qu'il obtint non seulement du vice-légat, mais encore du pape, des bulles d'établissement sous le nom de la *Congrégation de la doctrine chrétienne*. Après cela, il fallut élire un supérieur, faire des règlements, et prendre une forme de communauté ; il s'assembla avec tous ceux qui étaient entrés dans son esprit et en son dessein, et après beaucoup de prières et de mortifications de sa part, il leur proposa de commencer par choisir un supérieur. Comme il était l'auteur et le

1. Depuis 1593 : c'était un oratorien comme on le verra plus bas, et l'un des premiers et des plus saints compagnons de saint Philippe. Il devint plus tard cardinal.

premier mobile de cet ouvrage, il semble qu'il ne pouvait pas refuser la continuation de ses soins. Cependant son humilité lui donna tant d'éloignement pour le seul nom de supérieur qu'il ne voulut jamais accepter cette charge¹. Il représenta que le P. César de Bus était plus ancien prêtre que lui, et qu'on ne pouvait pas mieux faire que de le choisir. Il était son parent et son ami, et la piété les avait encore beaucoup plus étroitement unis ensemble que les liens de la nature. L'assemblée qui le regardait comme son père, et qui jusqu'alors ne s'était conduite que par son mouvement, ne le voulut point contredire. On élut donc d'une commune voix le P. de Bus, et la suite a bien fait voir que le Saint-Esprit présidait dans cette élection. Après cela on fit plusieurs saints règlements pour la conduite de cette nouvelle Congrégation, qui ont servi à l'établir dans la piété qu'elle a conservée jusqu'à présent.

Dieu qui avait plusieurs desseins sur le P. Romillion voulut encore l'employer à l'établissement d'une autre congrégation, qui en sa manière n'a pas rendu de moindres services à l'Eglise que la première : c'est celle des Religieuses de Sainte-Ursule en France. Il y avait plusieurs années qu'il avait sous sa direction quelques filles d'une vertu éminente, à qui Notre-Seigneur donnait un grand amour pour la retraite et qui cependant ne pouvaient se déterminer d'entrer dans une communauté religieuse. Leur saint direc-

1. Il écrivit à ce sujet : « Que je suis obligé à la miséricorde de JÉSUS-CHRIST qui, après avoir pensé à moi pour être le premier instrument de cette œuvre, quoique le plus indigne de tous les hommes, a permis que ces saints prêtres jetassent les yeux sur quelque autre pour la conduire et l'achever ; afin que mes péchés qui en ont retardé jusqu'à présent l'exécution, n'en empêchassent pas l'accomplissement (Bourguignon, op. cit., page 189.)

teur ne savait à quoi se déterminer sur leur sujet, jusqu'à ce que, en ayant conféré avec Monseigneur François Marie Taurugy, qui, de prêtre de l'Oratoire et de disciple de saint Philippe de Néri, avait été nommé à cette dignité à cause de la sainteté de sa vie, celui-ci conseilla de leur donner les règles que saint Charles avait prescrites aux religieuses Ursulines qui sont dans le diocèse de Milan. Il lui dit de quelle manière elles vivaient, quels étaient leurs emplois et quels services elles rendaient au public; et quelque temps après il lui fit venir de Milan leurs règles. D'abord notre bon prêtre connut que c'était le Saint-Esprit qui parlait par la bouche de ce grand prélat. Car il y avait longtemps que Dieu lui donnait la pensée d'établir une semblable congrégation de filles; mais il ne savait par quel endroit s'y prendre. Ces bonnes filles avaient chacune en particulier les mêmes pensées, mais elles ne savaient comment l'exprimer, de sorte qu'il ne fallut pas beaucoup délibérer avec elles pour conclure cette affaire. Il pria ce saint prélat qui avait eu la bonté de lui en donner le projet, de vouloir aussi leur obtenir de Sa Sainteté une bulle d'établissement; ce qu'il fit, et après cela, il travailla à les établir en plusieurs villes où on les demandait avec empressement. Il alla à Aix pour ce sujet, où après quelques entretiens avec l'archevêque¹, ce prélat fut si charmé de la sainteté de ses discours, qu'il le pria instamment d'établir une maison de sa Congrégation dans la ville. Il le fit savoir au P. de Bus son supérieur, qui y consentit d'abord, et qui lui en donna toute la conduite.

1. A Gilbert Genebart, mort le 26 janvier 1596, avait succédé sur le siège d'Aix Paul Hurault de l'Hôpital.]

Aussitôt après cela, Monseigneur l'archevêque d'Aix le pria, aussi bien que son chapitre, de faire dans la cathédrale les exercices de la Doctrine chrétienne, et pour faciliter l'établissement qu'il désirait avec tant de passion, il s'obligea par un contrat public de donner 360 livres tous les ans au P. Romillion, qui s'engagea aussi par le même contrat d'entretenir dans la maison d'Aix deux prêtres et deux frères qui feraient tous les dimanches la grande et la petite doctrine. Et il prit pour ce sujet le P. de Brantes¹, et le P. de Rez², qui n'était pas encore prêtre, et le Frère Paul Imbert, qui y mourut quelque temps après cet établissement en odeur de sainteté. Ces quatre personnes commencèrent la Doctrine chrétienne dans une maison de louage fort proche de l'église cathédrale de Saint-Sauveur, où ils instruisaient le peuple, et faisaient leurs autres exercices de piété dans une des chapelles. Ils y administraient même les divins sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, avec l'édification de toute la ville, qui tirait beaucoup de fruit de leurs travaux ; ils ne tardèrent pas de recevoir quelques jeunes hommes qui, voulant embrasser l'état ecclésiastique, se donnèrent au P. Romillion pour être conduits dans l'esprit et dans les exercices du sacerdoce dont cette nouvelle communauté faisait une expresse profession, et cela l'obligea d'écrire au P. César de Bus, et de lui représenter la nécessité qu'il y avait de faire une seconde assemblée, afin de pourvoir aux nouveaux besoins de la Congrégation, à cause du nombre de sujets qu'elle

1. Pompée des Isnards, seigneur de Brantes, se mit un des premiers sous la conduite du P. Romillion. Il fit abandon de tous ses biens, qui étaient considérables, à la Congrégation naissante, et contribua ainsi beaucoup à son développement.

2. Voir la Vie de ce Père, t. II.

recevait tous les jours. Il lui fit répondre qu'il lui laissait l'entière disposition de la maison d'Aix, et qu'il approuvait tous les règlements qu'il y établirait, que pour son particulier il ne se sentait porté que pour la conduite de celle de Saint-Jean d'Avignon, où il était supérieur, et que pour l'assemblée, on l'avertirait de s'y trouver lorsqu'il serait temps. Cette réponse lui fit appréhender quelques changements dans les affaires. Il la reçut pourtant avec toute la soumission possible, et sans en rien témoigner au P. de Brantes. Il se contenta de redoubler ses prières, et de recommander plus particulièrement les affaires de la Congrégation. Quelque temps après le P. de Bus l'appela à une assemblée générale à Avignon ; mais il fut fort surpris, y étant arrivé, qu'on lui proposât de faire des vœux de stabilité et d'obéissance, et qu'on lui dît qu'il fallait ou les faire ou sortir. Tout pénétré de douleur de ce procédé, il demanda si les vœux se devaient faire par la persuasion des hommes ou par l'inspiration du Saint-Esprit, et comme on ne lui fit point d'autre réponse, sinon qu'il fallait obéir ou quitter, il dit qu'il ne faisait pas un vœu sans avoir consulté Dieu, et qu'il ne se sentait aucune disposition sur ce sujet, qu'il n'avait point eu d'autre intention en travaillant à l'établissement de la Doctrine chrétienne que celle de la perfection du sacerdoce, qu'on fit réflexion aux bulles du Pape qui l'avait établie et aux saintes intentions du Cardinal Taurugy qui avait eu toute la conduite de cette affaire, et qu'on trouverait que jamais on n'avait eu d'autre dessein que d'établir une Congrégation tout ecclésiastique. On ne put accommoder cette affaire que par une transaction publique, par laquelle il fut convenu que le P. de Bus, et ceux qui voulaient faire des vœux, demeu-

raient maîtres de la maison de Saint-Jean d'Avignon, et que le P. Romillion, et ceux qui voulaient demeurer dans l'état purement ecclésiastique et sacerdotal posséderaient celle d'Aix, laissant la disposition de la maison de l'Isle au P. de Brantes, qui en avait fait donation à la Doctrine chrétienne, jusqu'à ce qu'il se fût expliqué plus particulièrement. Cet accommodement pacifia toutes choses, et afin qu'on n'eût aucun sujet de se plaindre de sa conduite, le P. Romillion vint se jeter aux pieds du P. de Bus, qui pleura en l'embrassant, et lui fit connaître qu'il n'était pas l'auteur de cette séparation, et qu'on s'était servi de son autorité et de la faiblesse de son âge et de sa santé pour en agir de la sorte ¹.

Le dévot archevêque Taurugy, qui avait été élevé à la dignité de cardinal, était encore à Rome dans la maison des prêtres de l'Oratoire, où saint Philippe de Néri avait pris soin lui-même de l'élever à la piété et à la fonction du sacerdoce. Le P. Romillion crut, après les grands témoignages d'affection qu'il avait reçus de sa charité dans l'établissement de la Doctrine chrétienne, qu'il ne pouvait pas se dispenser de lui rendre compte de tout ce qui s'était passé, et de

1. Le récit de cette séparation est raconté différemment par le P. Beauvais : *La vie du B. P. César de Bus*, Paris, 1645. On ne peut cependant ne pas reconnaître que le P. Romillion restait fidèle à l'esprit primitif de l'institution, commencée sur le modèle des Oratoriens de Saint-Philippe. D'un autre côté, la sainteté manifeste du V. P. de Bus fait penser que la volonté de Dieu était en cette affaire. Il disait : « Je veux lier plus étroitement les pierres de ce nouveau bâtiment et les rendre plus fermes et plus solides par le ciment du vœu qui attache les volontés muables. Le P. Romillion répondait que le lien de la charité suffisait, qui fait toute la perfection et enferme toute la loi et les prophètes, et qu'il n'y fallait pas ajouter celui de l'obéissance. » *Vie du P. de Bus*, page 95.

lui demander conseil sur l'état qu'il devait choisir. Ce vertueux cardinal témoigna, par sa réponse, qu'il était très satisfait de son procédé, et que, puisqu'il était visible que Dieu l'appelait à l'état purement ecclésiastique, il ne devait faire aucun vœu. Pour confirmer le dessein qu'il avait de vivre en communauté avec ceux que Dieu lui avait associés, il lui envoya un projet de l'Oratoire de Rome, et des exercices qui s'y pratiquaient; ajoutant qu'il lui conseillait de former sa petite communauté sur les règlements de saint Philippe de Néri, son maître dans la vie spirituelle, et de prendre le nom et l'institut de l'Oratoire, et qu'il n'aurait aucune peine d'obtenir des bulles pour cette fondation en France, puisque cette Congrégation était déjà répandue en plusieurs villes d'Italie. Notre fervent prêtre reçut cette réponse avec tout le respect et toute la joie imaginables, et après l'avoir communiquée à Monseigneur l'archevêque d'Aix, il en fit la proposition aux prêtres de la petite communauté, qui la reçurent comme un moyen que Dieu leur offrait pour exercer la charité et s'appliquer aux besoins des âmes. Ils signèrent tous la supplique que le P. Romillion dressa pour être présentée au Pape Paul V, qui érigea aussitôt, par un bref particulier, la maison d'Aix en congrégation *ad instar Oratorii romani*. Cette bulle fut donnée à Rome le 13 de novembre de l'an 1615. Le nombre des prêtres qui composaient cette Congrégation qui devait réformer le clergé, honorait particulièrement la naissance de l'Église, que JÉSUS-CHRIST commença avec douze apôtres, puisque le P. Romillion jeta les premiers fondements de l'Oratoire en Provence avec douze bons prêtres, qui étaient tous animés de l'esprit de JÉSUS-CHRIST et remplis de zèle pour le salut des âmes. Ils sont tous nommés dans

cette bulle, et je ne doute pas que leurs noms ne soient écrits dans le livre de vie, puisqu'ils sont tous morts en odeur de sainteté.

Dans le même temps, le P. de Bérulle travaillait à Paris à établir la Congrégation de l'Oratoire, et les PP. de Rez et de Bermond y étant venus pour accompagner la Mère de Bermond¹ et y établir un couvent de religieuses Ursulines, eurent occasion de s'entretenir avec lui de leur institut de Provence. Ils se trouvèrent tous dans les mêmes sentiments et le même dessein. Sur quoi le P. de Bérulle écrivit une lettre pleine d'émotion et de piété au P. Romillion, pour lui demander le P. de Rez, afin de l'aider dans l'établissement qu'il commençait de faire, et à la fin il lui témoigna qu'il aurait bien souhaité avoir occasion de conférer avec lui sur un sujet de cette importance. Il n'en fallut pas davantage pour le déterminer. Il entreprit à pied le chemin de Paris, et quand il y fut arrivé, il eut plusieurs conférences avec le P. de Bérulle sur ce qui s'était déjà fait et sur ce qui était à faire. Ce dernier approuva fort qu'il eût ajouté aux règlements de l'Oratoire de Rome que les maisons établies, et celles qui s'établiraient à l'avenir, auraient une parfaite communication et correspondance spirituelle et temporelle, et que les sujets changeraient de demeure selon les besoins des maisons et les ordres des supérieurs. Comme ils étaient animés tous deux de l'esprit de JÉSUS-CHRIST, ils tombèrent d'accord que l'institut devait être purement ecclésiastique, et qu'on n'y devait ajouter aucun vœu. Ils conclurent ensuite l'union des

1. Le P. de Bermond, frère de la sainte Mère François de Bermond, supérieure de la première maison des Ursulines en France, était un des premiers compagnons du P. Romillion.

deux Congrégations sous un même supérieur ; il n'y eut qu'une seule chose sur laquelle ils ne furent pas de même sentiment : c'est que le P. de Bérulle lui voulut déférer la supériorité générale de toute la Congrégation, fondé sur ce qu'il était le plus ancien prêtre. Mais notre saint homme, qui n'appréhendait rien tant que le commandement, parut si interdit à cette proposition, et représenta avec tant de raisons qu'il ne pouvait s'en charger, que le P. de Bérulle ne l'en pressa pas davantage. Il s'en retourna à Aix, où, après avoir assemblé tous les Pères qui composaient pour lors la Congrégation de l'Oratoire de Provence¹, il leur fit lecture des articles d'union avec celle du P. de Bérulle, et il n'y en eut pas un qui ne les signât avec plaisir ; et ensuite on députa les PP. de Rez et Mérindol² pour les porter au P. de Bérulle, qui les signa et les ratifia de son côté à Tours, le 21 de septembre 1619. L'odeur que la sainteté de la nouvelle maison de l'Oratoire répandait dans la ville d'Aix s'augmentait tous les jours. On y voyait plusieurs conversions qui semblaient impossibles ; les petits enfants ne chantaient plus par les rues que des chansons spirituelles, et les paysans mêmes étaient instruits des mystères de la foi et des sacrements de l'Église. M. l'archevêque³ prit le P. Romillion pour faire la visite de son diocèse avec lui ; mais, ce qui est admirable, c'est que dans tous les travaux

1. Il y avait à ce moment onze maisons de l'Oratoire en Provence : Aix, Arles, Frontignan, Pezenas, Saint-Zoaire, Mèleval, Pertuis, Marseille, La Ciotat, Brignoles et Cavaillon.

2. Le P. Jacques Mérindol était d'Aix. Il fut l'un des premiers compagnons du P. Romillion et est à ce titre nommé dans la bulle de fondation de l'Oratoire de Provence. Il mourut à Aix dans un âge avancé.

3. C'était toujours Mgr Hurault de l'Hôpital.

qu'il lui fallut essayer dans cette fonction véritablement apostolique, il ne relâcha rien des grandes austérités qui lui étaient ordinaires, et qu'il cachait toutes ses pénitences avec tant d'adresse que, prenant toujours quelque prétexte sur les besoins des affaires de la visite, il ne se trouva presque jamais à la table de Monseigneur l'archevêque, qui, l'aimant beaucoup, le forçait de proportionner la nourriture de son corps aux peines qu'il se donnait. Le même amour de la pénitence et de la vie cachée lui fit redoubler quelquefois ses mortifications, et faire tout le tour du diocèse d'Aix à pied, quoiqu'il y eût toujours un cheval pour lui et que Monseigneur l'archevêque ne lui fit faire souvent de longs voyages que dans la pensée qu'il s'en servait. Le plus grand fruit de cette visite fut l'instruction des prêtres, qu'on trouva si ignorants dans quelques villages, qu'il y en avait qui donnaient l'absolution avec l'*Ave Maria*, croyant qu'avec le signe de la croix toutes paroles avaient la vertu d'absoudre¹. Monseigneur l'archevêque obligea tous ceux qu'il ne jugea pas capables de leurs fonctions de se défaire de leurs bénéfices, ou de venir demeurer six mois dans la maison du P. Romillion à Aix, où ceux de sa Congrégation avaient soin de les instruire des mœurs et des cérémonies ecclésiastiques. Ils y étaient surtout formés aux exercices de la Doctrine chrétienne, et ils ne retournaient chez eux pour travailler au salut des âmes qu'après que, par leur étude et par leurs bons exemples, ils avaient donné des preuves de leurs capacités. Ainsi, parmi les grands avantages que la Provence et tout le royaume ont tirés de la vie et des

1. Saint Vincent de Paul affirme des faits du même genre. (Maynard, *Saint Vincent de Paul*, Paris, 1860, t. II, page 11.)

travaux de ce bon Père, nous pouvons dire qu'outre que son exemple a contribué à la réforme du clergé, il en a pratiqué le premier le moyen le plus nécessaire et le plus assuré, qui est celui des séminaires.

Il s'acquittait de cet emploi avec un zèle admirable, et parmi les coups de fouet qu'il déchargeait sur son corps de toute sa force, on entendait souvent ces paroles du Prophète : *Mon Dieu, que vos prêtres soient saints et qu'ils ne profanent pas vos adorables mystères; que ceux qui doivent être la lumière du monde ne deviennent pas des ténèbres; que les guides ne soient pas aveugles, et que ceux qui sont le sel de la terre ne soient pas le sujet de la corruption par leur dérèglement et leur ignorance.*¹ « J'aimerais mieux mourir, disait-il un jour à un Père de l'Oratoire de ses amis, que de voir un ecclésiastique autoriser par son exemple ou souffrir par son ignorance et par sa lâcheté les désordres des personnes du siècle. »

L'on peut dire que tous les prêtres qui composaient cette communauté étaient dans toute la Provence ce que les Apôtres avaient été à tout le monde. Dieu faisait des prodiges par leurs prédications. On n'entreprenait rien dans la ville qui regardât tant soit peu la gloire de Dieu, qui ne se proposât premièrement dans cette maison. Elle était le refuge et la consolation de toutes les âmes de grâce, et il en sortait une odeur de JÉSUS-CHRIST qui se répandait

1. Ces paroles ne se trouvent pas textuellement dans les livres Saints. Mais il y a allusion évidente à ces paroles de David : « *Sacerdotes tui induantur justitiam.* (Ps. C XXII), et à celles-ci d'Ézéchiél : « *Sacerdotes ejus contemperunt legem meam et polluerunt sanctuaria mea.* (XXII), et à divers passages de l'Évangile.

dans la ville comme un baume précieux. Leur occupation ordinaire était l'oraison et la charité, et ils savaient si bien joindre la vie active avec le doux repos de l'oraison que la tranquillité de l'un n'a jamais empêché les travaux de l'autre. Les uns étaient destinés à servir les pauvres à l'hôpital, les autres pour la visite des prisons. Il y en avait qui s'employaient à la réconciliation des ennemis. Mais la principale occupation de tous était d'enseigner la Doctrine chrétienne, et de catéchiser les pauvres qui s'assemblaient à la porte pour y recevoir l'aumône. On ne manquait jamais de la leur distribuer, et outre qu'on faisait du pain pour eux, ces saints prêtres se mortifiaient tellement à la table du peu qu'on leur servait, que les pauvres en avaient la plus grande partie, et je puis assurer ici¹, après la déposition de plusieurs, et de tous ceux qui ont eu la consolation d'y demeurer dans ce bienheureux temps, qu'on donnait six fois plus en aumônes que leur petit revenu et l'argent de la sacristie ne pouvaient monter. Cette dépense pour ces membres de JÉSUS-CHRIST n'empêchait pas que celle qu'on faisait à la chapelle pour Lui-même, qui y résidait dans son adorable Sacrement, ne fût très considérable; car parmi tant de grands avantages que l'Église de Dieu a tirés de l'établissement de cette sainte communauté, celui de la propriété et de la magnificence des églises et surtout des autels n'a pas été peu considérable. Il est vrai qu'il y a de quoi s'étonner que ce serviteur fidèle et désintéressé ait soutenu cette grande dépense de l'église et surtout des aumônes dans une pauvre maison qui

1. C'est le témoignage de M. Bourguignon et non du P. Cloyseault, il ne faut pas l'oublier.

ne commença qu'avec douze ducats qu'on lui donna par charité, et dont tout le revenu et l'entretien pour plus de vingt personnes ne consistait qu'en une petite pension que l'archevêque leur donnait tous les ans, et qui ne pouvait suffire aux besoins de la sixième partie de ceux qui la composaient. Il faut aussi avouer que c'est par la seule providence de Dieu, et par la vive foi du P. Romillion, qu'elle subsistait. Il est vrai que sa vie et celle des prêtres que Dieu lui avait associés était très pauvre et très pénitente. Mais il fallait avoir quelque chose pour ne pas mourir de faim, et pour distribuer aux pauvres qui venaient en foule à leur porte. Un jour le réfectoier se plaignant à lui sur ce que, l'heure du dîner étant passée, il n'avait pas sonné la petite cloche pour assembler la communauté, parce qu'il n'avait que trois petits pains pour plus de vingt personnes, il commanda en souriant de ne pas laisser de la sonner à son ordinaire ; et comme il eut commencé à bénir la table, et qu'il préparait dans son esprit un petit discours spirituel sur la sainte pauvreté de JÉSUS-CHRIST, on sonna à la porte, et ce fut un homme qui donna au portier une corbeille pleine de pains, sans qu'il voulût jamais dire de la part de qui il était envoyé.

Cela leur arrivait assez souvent, et l'on voyait quelquefois arriver plusieurs mulets chargés de blé et de farine ; et l'économe demandant un jour à ceux qui les conduisaient le nom des personnes qui envoyaient des aumônes aussi considérables, pour les recommander plus particulièrement aux prières de la communauté, il n'en eut point d'autre réponse que celle-ci : « Soyez toujours gens de bien et ne vous mettez pas en peine du reste. » Mais lorsque ce secours, qui leur venait sans doute du ciel, semblait

leur manquer, notre saint prêtre, qui avait été instruit dans l'école de la pauvreté de JÉSUS-CHRIST par sa propre expérience dans les premières années de sa nouvelle vie, ne perdait jamais le courage ni l'espérance. On voyait, au contraire, une joie sur son visage qui ne lui était pas ordinaire, et quand il voyait que ceux de sa Congrégation s'appuyaient un peu trop sur la prudence humaine et qu'ils se plaignaient à lui de cette grande nécessité : « Allez, leur
« disait-il, n'appréhendez rien ; vous ne méritez pas
« que Dieu vous accorde la grâce de mourir de faim
« pour son service. » L'expérience qu'il avait faite de cette particulière protection de Dieu, l'animait toujours davantage à l'amour de la sainte pauvreté, et l'encourageait si fort à exercer la charité envers les pauvres qu'il ne la leur a jamais refusée, et qu'il défendit aux siens de la refuser à aucun pauvre de tout ce grand nombre qui se présentait tous les jours à leur porte. Mais il avait encore plus de soin qu'on leur fît la charité spirituelle ; et il voulait qu'on joignît à l'aumône qu'on leur faisait, quelque instruction pour leur salut, et particulièrement qu'on les interrogeât sur les articles de la Doctrine chrétienne. Il se plaisait lui-même à leur faire cette fonction toutes les fois qu'il le pouvait. « C'est un malheur
« qu'on ne saurait assez déplorer, disait-il un jour
« à un prêtre de ses amis, que JÉSUS-CHRIST ayant
« été envoyé pour annoncer l'Évangile aux pauvres,
« et s'étant acquitté si fidèlement de cette mission, il
« ait si peu de véritables imitateurs dans les points
« les plus importants du christianisme, et les moins
« difficiles à pratiquer. N'avons-nous pas sujet de
« faire la même plainte que Jérémie, et de dire
« aujourd'hui ce que ce saint prophète disait de son

« temps : Les enfants ont demandé du pain, mais
« il ne s'est trouvé personne qui le leur ait voulu
« distribuer¹. »

C'est l'unique motif qui le fit résoudre à prêcher le Carême toutes les années, depuis qu'il en eut le pouvoir et la mission. Mais il ne se contentait pas de prêcher avec beaucoup de ferveur et de piété tous les matins; il expliquait tous les soirs le traité de la confession et de la communion du P. Louis de Grenade aux pauvres et aux paysans qui se retiraient de leur travail, et il faisait la Doctrine aux petits enfants trois ou quatre fois par semaine. Il ne montait jamais en chaire sans avoir pris la discipline, et il se chargeait d'une grosse chaîne de fer dans ce temps où il avait besoin de toutes ses forces, et où le zèle et l'agitation l'épuisaient si fort qu'il en sortait tout languissant de faiblesse. Quand on le priait de modérer un peu ses austérités, il répondait comme l'Apôtre : « *Je châtie mon corps et je le réduis en*
« *servitude, de peur que je ne sois du nombre des*
« *réprouvés pendant que je tâche de profiter aux*
« *autres*². Il me ferait beau voir prêcher la pénitence
« sans la pratiquer : saint Jean n'a commencé d'en
« parler qu'après trente ans d'exercice. JÉSUS-CHRIST
« a plus converti d'âmes et plus mérité dans les trois
« heures de son agonie sur la croix que dans toutes
« les prédications de sa vie publique. Et je ne doute
« pas que nos paroles ne portassent plus de grâce,
« et ne fissent plus d'effet dans les cœurs, si nous
« prêchions comme un saint André attaché à la
« croix. » Il lui arriva un jour qu'après avoir em-

1. *Lamentations*, IV, 4.

2. S. Paul, 1^{re} aux Corinth, IX, 27.

ployé tout ce qui dépendait de lui pour tirer un homme de condition de l'abîme du péché, voyant qu'après deux heures d'entretien dans sa chambre cet obstiné était toujours endurci, il n'eut point de honte de découvrir ses épaules devant lui, et de prendre la discipline jusqu'au sang; de quoi cet homme fut si fort épouvanté qu'il se jeta à ses pieds et lui promit en pleurant de changer de vie.

Enfin, le jour qu'il avait choisi pour commencer une retraite, il fut surpris d'une fièvre maligne accompagnée de tant de mauvais accidents qu'il ne douta point, en se mettant au lit, que ce ne fût celui de sa mort; ce qu'il témoigna par ces paroles de Job : *In nidulo meo moriar*¹. On ne l'entendit jamais se plaindre ni demander aucun soulagement ou remède. Aussi n'en refusa-t-il point, étant dans une soumission entière en tout ce qu'on voulait faire de lui. Il ne demanda qu'une seule chose à son confesseur, qui fut de pouvoir dire la sainte Messe; et comme il lui eut dit que les Pères de la communauté ne le lui permettraient pas, il le pria de lui apporter le Saint-Sacrement dans sa chambre, ce qui lui fut accordé. Il le reçut tous les jours à genoux, jusqu'au dernier de sa vie. On ne le vit jamais dans aucune inquiétude, nonobstant la malignité de sa fièvre. Il avait ordinairement les mains jointes et les yeux élevés au ciel ou attachés sur son crucifix.

Quand le bruit de sa maladie fut répandu dans la ville, il n'y eut personne de ceux qui l'avaient connu, qui ne voulût venir recevoir sa bénédiction dans sa chambre. Les pères lui amenaient leurs enfants, et les conseillers mêmes et présidents du Parlement

1. Job, XXIX, 18,

s'estimaient heureux de la recevoir à genoux au pied de son lit pour toute leur famille; ce qui lui fit du commencement quelque peine, qu'il porta ensuite avec tranquillité d'esprit, voyant qu'étant prêtre c'était une des fonctions de son ordre que Dieu lui permettait d'exercer, sa maladie le privant de celles qui étaient plus importantes. Un des prêtres de l'Oratoire s'étant mis à genoux pour lui demander la même grâce au nom de toute la Congrégation de ses chères filles de Sainte-Ursule : « Je souhaite, lui dit-il, en « faisant le signe de la croix, que Dieu verse ses « saintes bénédictions sur elles, qu'il répare par sa « grâce les défauts que j'ai commis dans leur conduite, et qu'il les fortifie dans les persécutions qu'il « leur destine. »

Le 14 de juillet, il envoya quérir le P. de Rez pour le prier d'entendre sa confession générale, lui apporter le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et d'empêcher qu'on ne vînt interrompre son application par le grand concours de monde. « Ces moments, lui « dit-il, me sont extrêmement précieux; car cette « journée est assurément la dernière de ma vie. » Le P. de Rez, après avoir ouï sa confession, lui dit qu'il allait quérir le Saint-Sacrement. « Je le « recevrai, s'il vous plaît, répliqua le saint homme, « et après cela vous me ferez la charité de m'apporter l'Extrême-Onction. Je prends cette liberté parce « que Dieu m'en donne la pensée et que l'Église veut « que ces derniers sacrements soient demandés par « les malades mêmes pour témoigner qu'ils l'aiment, « et qu'ils veulent mourir comme ses chers enfants, « ce que je souhaite de toute l'étendue de mon âme. »

Après avoir reçu ces divins sacrements avec des sentiments de piété qui tiraient les larmes des yeux

de tous ceux qui y assistèrent, il prit son crucifix, et, lui demandant le saint baiser de paix, il dit à haute voix ce cantique : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*, etc., et toute la communauté le continua et l'acheva avec lui ; tous les Pères de la maison, étant à genoux, lui demandèrent sa bénédiction. Il s'en excusa d'abord, leur demanda au contraire pardon de tout le mauvais exemple qu'il leur avait donné, les exhorta à demeurer unis et obéissants au P. de Bérulle, qui était, dit-il, *un homme rempli de l'Esprit de Dieu* ; et, après un discours fort touchant, fit le signe sur eux.

Tout le monde s'étant retiré, trois des plus anciens entrèrent dans une chambre voisine pour délibérer sur ce qu'ils auraient à faire après sa mort, et surtout pour tâcher de le faire peindre pendant qu'il était encore en vie ; mais ils furent bien étonnés lorsqu'il les envoya quérir pour leur dire : « Je n'approuve pas
« ce que vous proposez de faire, et moins encore que
« vous ayez la pensée de faire peindre ce misérable
« pécheur. Occupez-vous de former JÉSUS-CHRIST dans
« vos âmes et dans celles que vous conduisez dans
« les voies de Dieu. »

Sur le midi, il entra dans de grandes convulsions, et il lui sembla voir autour de son lit le démon sous une figure horrible, ce qui lui fit dire : « O monstre
« infernal, que tu es horrible ! » Il demeura pendant quelque temps comme extasié, et ensuite étant revenu à lui-même, un des Pères qui l'assistaient lui demanda ce qui lui était arrivé. Il répondit : *Venit princeps hujus mundi, et in me non habet quidquam*¹, témoignant par ces paroles que le démon tâchait dans

1. S. Jean, XIV, 30.

ces derniers moments de le troubler, mais qu'il ne pouvait rien trouver dans sa vie qui pût le condamner. Ces paroles sont considérables, et il y a peu de personnes qui à l'heure de la mort les puissent dire avec la même assurance que ce bon prêtre. A tout moment il levait les yeux et les mains au ciel, jusqu'à trois heures de l'après midi ; car pour lors il se leva tout d'un coup sur son séant, serra son crucifix entre ses bras avec plus de ferveur que jamais, fit le signe de la croix sur lui, et, baissant la tête, rendit heureusement son âme à Dieu, âgé de soixante-huit ans, le 15^e de juillet de l'an 1622¹.

1. L'auteur de la *Vie du P. Romillion*, dont on vient de lire l'abrégé du P. Cloyseault, raconte qu'en ensevelissant ce saint prêtre, on découvrit qu'il portait, comme saint François d'Assise, les stigmates des plaies adorables de N. S. JÉSUS-CHRIST. Il donne aussi le récit des nombreux miracles qui se firent au tombeau du P. Romillion.

LE PÈRE GUILLAUME GIBIEUF

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

(1591¹-1650)

SOMMAIRE. — Son père. — Il a la pensée d'être Jésuite. — Les motifs de sa vocation. — Il compose un livre du *Franc arbitre*. — Il en compose un autre des *Grandeurs de la sainte Vierge*. — Son traité de la *Vie parfaite*. — Il travaille à la conversion des hérétiques. — Ses entretiens avec M. Descartes. — Il est visiteur des Carmélites. — Ses austérités. — Il fait la visite des couvents des Carmélites. — Son amour pour JÉSUS-CHRIST. — Sa dévotion pour la sainte Vierge. — Son zèle pour la sainteté du sacerdoce. — Son amour pour l'Écriture sainte.

La fameuse école de Sorbonne a donné plusieurs de ses docteurs à la Congrégation de l'Oratoire; mais entre un si grand nombre d'un mérite singulier, il n'y en a point qui ait été d'une plus grande distinction que le P. Guillaume Gibieuf.² Il avait le jugement solide, l'esprit vif, la mémoire heureuse, une érudition profonde, une lecture extraordinaire, un discernement merveilleux, et, ce qui est encore plus remarquable, une humilité et une piété singulières.

1. Cette date n'est qu'approximative, et nous est fournie par Batterel qui dit d'un côté que le P. Gibieuf fut reçu en Sorbonne en 1609, et d'autre part qu'il avait dix-huit ans quand il commença sa théologie.

2. Aussi est-ce l'entrée à l'Oratoire de ce Père avec le P. Bertin son compatriote qui indisposa si fort contre la nouvelle Congrégation, Richer et ses partisans

Son père, qui était lieutenant civil du présidial de Bourges, et l'un des plus habiles magistrats de son siècle, ayant remarqué de si rares talents dans son fils, crut qu'il ne devait rien épargner pour seconder ses bonnes inclinations. C'est pourquoi, après l'avoir tenu chez lui les premières années de sa vie sous la conduite des plus sages et des plus savants précepteurs qu'il put trouver, il l'envoya étudier à Paris dans cette savante université qui a donné et qui donne encore tous les jours tant d'illustres prélats et de savants docteurs à l'Église. Après y avoir fait son cours de philosophie, âgé de dix-huit ans, il entra d'abord dans l'étude sublime de la théologie, où il fut l'admiration de ses maîtres et l'étonnement de ses condisciples. On remarqua en lui une vivacité et une pénétration d'esprit avec une solidité de raisonnement qui surpassaient son âge, et l'on fut surpris de voir un jeune homme pénétrer les plus profonds mystères de la religion et en parler d'une manière très relevée, dans un temps où à peine les autres commencent à s'y connaître. Il passa par tous les degrés et les épreuves ordinaires pour parvenir au doctorat¹, mais toujours avec tant d'éclat et d'érudition que, malgré toute l'envie, personne ne lui disputa jamais l'honneur d'être le plus subtil et le plus savant ecclésiastique de son temps.

L'éloignement qu'il avait pour le monde, et l'inclination que Dieu lui avait donnée pour l'étude, lui firent prendre le dessein, dès les premières années de son sacerdoce, de se retirer chez les RR. PP. Jésuites, dans cette fameuse société de JÉSUS, qui depuis

1. Il soutint sa *Sorbonnique* en 1611, dit Batterel d'après les Registres de la Sorbonne.

près de deux siècles fait l'honneur de l'Église et la terreur des hérétiques par cette science, cette piété, ce zèle et cette modestie exemplaires qui la rendent si recommandable. Il fit plusieurs prières pour connaître la volonté de Dieu sur cela, mais dans le temps qu'il sentait de plus puissants attraits pour s'y engager, il lui semblait entendre une voix secrète dans le fond de son cœur, qui lui disait que Dieu le destinait ailleurs.

Le P. de Bérulle, qui ne faisait que de jeter les premiers fondements de la Congrégation de l'Oratoire, connaissant plus que personne le mérite extraordinaire de ce jeune docteur, non pas tant par la réputation éclatante qu'il s'était acquise en Sorbonne, que par une lumière céleste qui lui avait découvert dans plusieurs conversations qu'il avait eues avec lui, les trésors de JÉSUS-CHRIST en son âme, souhaita de l'avoir dans sa Congrégation, et pour cet effet offrit pendant deux années entières plusieurs vœux, prières, sacrifices et pénitences pour le demander à JÉSUS-CHRIST, et à la fin l'obtint de la manière suivante.

Au lieu qu'auparavant ce docteur brûlait d'un zèle ardent de porter la connaissance de JÉSUS-CHRIST dans les pays étrangers, il se trouva alors dans des dispositions presque opposées, quoique très saintes et édifiantes. Dieu lui fit connaître que l'œuvre la plus importante qui fût pour lors dans l'Église, et particulièrement en France, était de travailler à la réforme du clergé ; que le sacerdoce, tout saint et honorable qu'il est en lui-même, était pourtant tombé dans un tel mépris par le dérèglement scandaleux des mœurs de la plupart de ceux qui y étaient engagés, que bien loin d'être une source féconde de grâce et de sainteté, il était la perte d'une infinité d'âmes,

et qu'ainsi il n'y avait rien de plus nécessaire que d'établir une congrégation de prêtres qui fissent une profession particulière de vivre selon les règles établies par les Pères et par les conciles, et qui s'appliquassent à les apprendre aux autres par leurs exemples aussi bien que par leurs autres instructions. Cette pensée occupa tout son esprit pendant plusieurs mois, et quoiqu'il ne comprît pas du commencement quelle en devait être la suite, cependant il sentit de jour en jour ralentir dans son cœur l'empressement qu'il avait eu d'entrer chez les Jésuites. Il crut qu'il devait consulter le ciel par des prières extraordinaires avant que d'en parler à aucun homme. Il en fit donc pendant plusieurs jours avec ferveur, et à la fin, Dieu lui ayant fait connaître intérieurement qu'il l'appelait à la nouvelle Congrégation de l'Oratoire, il s'y trouva tellement porté qu'il n'en douta jamais. Il alla découvrir son dessein au P. de Bérulle, qui, ayant déjà su par une révélation particulière que Dieu lui avait accordé sa demande, l'embrassa tendrement et le mena devant le Saint-Sacrement, afin qu'il s'offrît à JÉSUS-CHRIST pour l'accomplissement de tous ses desseins sur lui dans l'état saint qu'il voulait embrasser ¹.

Les entretiens de piété que ce bienheureux fondateur faisait tous les jours à ses disciples avec une onction et une sublimité dignes des premiers siècles de l'Église, lui touchèrent tellement le cœur, qu'en peu de temps, il fut changé en un autre homme. Toute cette vaine estime de soi-même que les sciences humaines produisent ordinairement dans les âmes, cette démangeaison de disputer de tout, que les sub-

1. C'était le 15 mai 1612.

tilités de l'école inspirent aux nouveaux docteurs, et cette passion démesurée de savoir qui est si naturelle aux personnes d'étude, lui parurent si opposées à l'esprit de JÉSUS-CHRIST, qu'il entra dans une sainte horreur de soi-même de s'être fait jusques alors un mérite d'une chose dont il ressentait tant de confusion en lui-même. Il devint humble, pieux, fervent, docile et mortifié. Son unique occupation fut d'étudier JÉSUS-CHRIST, de méditer ses mystères, de s'en remplir, et d'exprimer en lui-même sa vie et ses actions. Il eut un tel amour pour la retraite, le silence et l'oraison que tout entretien lui paraissait insupportable, à moins qu'on n'y parlât de Dieu et de JÉSUS-CHRIST, et son zèle pour la pénitence le portait à exercer de si grandes austérités sur son corps innocent, que son pieux directeur fut obligé de les modérer.

Dans ce temps-là toutes les disputes de la grâce, qui ont agité l'Église plus de la moitié d'un siècle, n'avaient pas encore éclaté jusqu'au point qu'elles ont fait depuis, et il était permis à chaque docteur d'avoir sur sa bonne foi, tel sentiment qu'il voulait, pourvu qu'il fût appuyé sur l'autorité de quelques scholastiques, sans qu'il fût exposé à la censure ni à la critique de personne. Le P. Gibieuf qui, pendant qu'il était en Sorbonne, ne s'était presque occupé qu'à lire des scholastiques des derniers temps, y avait pris des sentiments touchant les questions de la grâce qui étaient beaucoup plus appuyés sur les raisonnements humains que sur l'autorité des divines Écritures. Quoique depuis qu'il fut entré à l'Oratoire, il se fût uniquement adonné aux exercices de piété, et qu'il fût entièrement guéri de quantité de fausses maximes dont il était auparavant prévenu, cependant cela n'empêchait pas que de temps en temps, il ne

raisonnât de ces questions conformément aux principes qu'il en avait. Le P. de Bérulle, dont la conduite était pleine de douceur et de patience, ne jugea pas à propos du commencement de lui en faire voir la fausseté, de crainte de donner lieu à des disputes scholastiques; mais il se contenta de lui dire quelquefois agréablement: « Vous me paraissez un pauvre chrétien; vous n'avez pas assez de reconnaissance pour JÉSUS-CHRIST : vous lui avez très assurément plus d'obligation que vous ne croyez. » D'autres fois lui expliquant la profondeur des plaies que le péché d'Adam avait faites à l'homme, il lui laissait à inférer combien nous étions redevables au Libérateur qui nous avait retirés d'un état si déplorable. Enfin, souhaitant que son esprit fût éclairé d'en haut, il invoqua les lumières du Saint-Esprit sur lui. Il arriva heureusement qu'un jour, l'ayant pris pour l'accompagner dans une visite de charité qu'il rendit, pendant qu'il parla à la personne qu'il était allé voir, le bon P. Gibieuf tira de sa poche les épîtres de saint Paul, pour en lire quelques versets; et à mesure qu'il en médita le sens, il sentit comme des écailles lui tomber des yeux; les ténèbres de son esprit se dispersèrent, et il se trouva tellement pénétré des lumières les plus sublimes de cet Apôtre touchant la grâce de JÉSUS-CHRIST, qu'il ne pouvait concevoir comment il avait pu avoir des opinions si contraires à la vérité et si désavantageuses à JÉSUS-CHRIST. Depuis ce temps il disait qu'il était surpris qu'il fût tombé dans des erreurs si grossières que de croire qu'on pût se sauver dans la loi de grâce sans connaître ni aimer JÉSUS-CHRIST en toute sa vie; qu'on pût dans le paganisme mériter le Ciel sans la grâce; et que nous ne fussions pas moins redevables de notre salut à notre propre volonté qu'au secours et

à la miséricorde de ce divin Sauveur. Il demeura si pleinement pénétré de l'abondance et de l'efficace de ce don que Dieu nous a fait en JÉSUS-CHRIST son Fils, qu'il en parlait avec une onction qui charmaient tous ceux qui l'entendaient, et qu'il en portait même les effets d'une manière très sainte et très efficace dans les âmes qui avaient l'avantage d'être sous sa conduite.

Cet esprit de piété qu'il avait pris sous la direction sainte du P. de Bérulle, donna un nouvel éclat à sa science, et quoiqu'il ne crût rien savoir avec l'Apôtre que JÉSUS-CHRIST crucifié, cependant il parlait des matières de théologie les plus épineuses avec tant de netteté et de solidité, que plusieurs docteurs de Sorbonne de ses amis, l'obligèrent de composer un livre du *Franc arbitre de l'homme*,¹ dont pour lors on traitait en plusieurs écoles d'une manière fort différente de celle avec laquelle la plupart des Pères de l'Église en ont parlé dans leurs écrits. Ce livre lui acquit une grande réputation parmi les savants et si quelques esprits peu éclairés entreprirent pour lors de le contredire², cela ne servit qu'à lui donner plus de vogue : en effet, il eut un très grand débit, et on fut obligé d'en faire plusieurs éditions.

Il avait une science éminente et une pénétration

1. De libertate Dei et creaturæ, libri duoetc.... Ad S. D. N. Urbanum VIII, P. Max. — Parisiis, apud Jos. Cottureau, 1630, in-4°.

2. Allusion à l'opuscule du P. Raynaud S. J., où il traite les thomistes de calvinistes et à l'*Histoire du Baïanisme* du P. Duchesne, S. J., ouvrages tous deux mis à l'index. Voir sur les vrais sentiments du P. Gibieuf, l'admirable lettre qu'il écrivit aux Carmélites, dont il fut l'un des supérieurs après la mort du P. de Bérulle, pour les prémunir contre les erreurs des Jansénistes (M. Houssaye, Réponse à l'auteur des Notes historiques, page 115).

toute divine de l'intérieur de l'Homme-Dieu et de la très sainte Vierge, sa Mère, ce qui fit dire à un très grand évêque de France, que le P. Gibieuf était l'homme le plus éclairé de son siècle sur les mystères de notre religion, et particulièrement touchant JÉSUS-CHRIST et sa sainte Mère. Le P. de Bérulle ayant composé le livre admirable des *Grandeurs de JÉSUS-CHRIST* les religieuses Carmélites du grand couvent de Paris et entre autres la Mère Madeleine de Saint-Joseph, qui en était pour lors prieure, engagèrent le P. Gibieuf d'en faire un semblable des *Grandeurs de Marie* et quoique son ouvrage ne soit pas de la force et de l'élévation de celui de notre saint Fondateur, cependant il y traite tous les mystères et la vie de la sainte Vierge avec une érudition et une solidité admirables¹.

Le traité de la vie parfaite² qu'il a aussi composé est un abrégé de tout ce qu'il y a de plus saint dans la vie intérieure; et il y enseigne admirablement les voies de Dieu pour venir à nous, et celles par lesquelles nous devons retourner à lui; et nous pouvons dire avec vérité que nous devons à ses instructions et à ses ouvrages presque tout ce que nous en connaissons présentement.

Le P. de Bérulle l'employa pendant plusieurs années à la conversion des hérétiques, et Dieu lui donna tant de bénédiction qu'il en ramena plusieurs au sein de l'Eglise.

Le fameux Descartes souhaita beaucoup d'avoir sa

1. Ce livre parut en 1637, sous ce titre : *La Vie et les Grandeurs de la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu*. Paris, chez J. Cottureau, 2 in-8.

2. *Catéchèse de la manière de vie parfaite à laquelle les chrétiens sont appelés*. Paris, chez Vitré, 1653, in-12.

connaissance et de lier amitié avec lui; il lui rendit plusieurs visites, et il le consulta souvent sur les nouveaux systèmes que la vivacité de son esprit lui fournissait touchant les matières de philosophie, et l'on a obligation au P. Gibieuf de quantité de sentiments qu'il a supprimés qui ne convenaient point avec les principes de la théologie et qui pouvaient paraître opposés aux règles de la foi¹.

Le Père de Bérulle voulut qu'il s'appliquât au gouvernement de la Congrégation; et pour cet effet, il le fit supérieur de la première maison de l'Oratoire, en la rue Saint-Honoré, à Paris; et lorsque Dieu, pour couronner dès cette vie sa piété et son mérite, l'ent éleva à l'éminente dignité de cardinal, il l'établit son vicaire général, et lui laissa presque l'entier gouvernement de la Congrégation, se reposant sur ses soins pour la plupart des affaires, ce dont il s'acquitta avec tant de succès et de satisfaction de tous les sujets, qu'après la mort de ce grand et bienheureux Cardinal il eut plusieurs voix pour être élu son successeur et supérieur général de la Congrégation.

Mais la Providence en ayant disposé autrement et ayant permis que le Très Révérend P. Charles de Condren fût élu général, les Carmélites le choisirent pour supérieur général et visiteur de leur ordre en France². Ces dévotes filles de sainte Thérèse re-

1. Voir sur les relations du P. Gibieuf avec Descartes, la Vie de ce dernier par *Baillet*, Paris, Horthemels, 1691, in-4°. 1^{re} partie, l. II, ch. x; livre II, ch. VIIIetc.... Voir aussi les lettres de Descartes.

2. A la première assemblée de l'Oratoire (1631), le P. de Condren renonça pour lui et ses successeurs et tous les Oratoriens à la charge de visiteur général des Carmélites. Mais on fit exception en faveur du P. Gibieuf, qui conserva en effet ces fonctions jusqu'à sa mort.

gardent encore à présent comme une miséricorde singulière de Dieu et un souverain bonheur l'avantage qu'elles ont eu de le posséder pendant plusieurs années en cette qualité, et les plus anciennes du couvent de Paris ne parlent qu'avec larmes et regrets des grands soins et des applications infatigables qu'il avait pour tous les besoins généraux et particuliers de l'Ordre. Il a passé des années entières en voyage et fait plusieurs fois le tour de la France pour en visiter tous les couvents¹ au nombre de plus de soixante, avec des travaux et des fatigues inconcevables à cause de ses austérités et de ses mortifications continuelles. Quelque abattu qu'il fût de la longueur des voyages et de l'incommodité des chemins et des saisons, cela ne pouvait l'obliger, quand il était arrivé en quelque couvent, de prendre le moindre repos. Il était aussi assidu à pratiquer en son particulier tous les exercices et règlements de la Congrégation que s'il avait été dans la communauté la plus exacte et la mieux réglée. Il se levait tous les jours à quatre heures du matin, et il ménageait si bien son temps pour toutes les affaires qui pourraient lui arriver pendant la journée, qu'il ne manquait point chaque jour de faire régulièrement quatre heures d'oraison. Ses repas étant d'une très grande frugalité, ne souffrant point qu'on lui servît jamais plus d'un plat; encore voulait-il qu'il fût de viandes très communes, de bœuf, de veau ou de mouton. Le bon Frère Chevreau qui l'a accompagné presque toujours dans ses voyages, a assuré à plusieurs personnes qu'il a reconnu que souvent il affligeait son corps de très longues et très rudes disciplines, et qu'il

1. Plusieurs couvents de Carmélites conservent encore aujourd'hui les Actes de visite du P. Gibieuf.

ne passait point de jour qu'il ne portât sur lui quelque ceinture de fer ou de crin, ou quelque haire ou cilice, en sorte qu'il pouvait dire avec l'Apôtre : *Qu'il avait continuellement la mortification de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur sur son corps*¹.

Durant le cours de ses visites, il eut une attention particulière à s'informer des usages et anciennes coutumes de l'Ordre auprès des premières Mères qui, sous le Père de Bérulle, en avaient jeté les fondements en France; il les rédigea par écrit et les envoya ensuite dans tous les couvents avec une lettre-circulaire qui est admirable, afin d'empêcher que le temps n'en fit perdre. Il a visité jusqu'à six fois tous les couvents de l'Ordre, sans compter plusieurs autres voyages qu'il a faits pour des besoins particuliers. Il croyait que JÉSUS et Marie lui en avaient confié le soin, et c'est dans cette vue qu'il a souvent témoigné qu'il se sentait obligé de consacrer son temps et ses soins à la perfection des âmes qui y étaient appelées. Il fit un voyage exprès de Paris à Troyes pour la Mère Marie de la Trinité² qui étant fort malade, désirait extrê-

1. 2^e aux Corinth., IV, 10.

2. Marie de la Trinité, dans le monde Mlle d'Hannivel, fut la deuxième carmélite française, et l'une des plus saintes compagnes de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. Ce fut elle qui, depuis longtemps sollicitée par le P. de Bérulle de lui obtenir du Ciel la grâce de mourir à l'autel, lui avait répondu qu'elle se croyait exaucée. Aussi, raconte M. Houssaye, III, page 500, à la mort de N. T. H. Père, la joie sembla dominer en elle la douleur. Elle établit que dorénavant, le 2 octobre, on chanterait en l'honneur de M. de Bérulle, dans un oratoire dévotement orné, l'office de *Jésus conversant*, œuvre du serviteur de l'Homme-Dieu; elle pensait, ajoutent les Chroniques des Carmélites de France, « qu'on augmentait sa joie et sa gloire accidentelle, en adorant et louant JÉSUS-CHRIST par les mêmes paroles que son esprit et sa grâce lui avaient dictées. »

mement de le voir pour lui découvrir les dispositions intérieures de son âme.

Les exhortations qu'il faisait durant ses visites étaient pleines d'une onction et d'une piété toute divine. D'abord en arrivant, sans penser à toutes les fatigues qu'il avait essuyées, il commençait par faire un discours de piété, et avant que de partir il finissait de même par un autre qui enlevait tous ceux qui avaient la consolation de l'entendre. Mais son zèle ne parut jamais davantage que lorsqu'on le fit supérieur¹ du célèbre séminaire de Saint-Magloire. Il s'y appliqua avec tant de soins et de piété à l'éducation des jeunes ecclésiastiques qui y étaient, que plusieurs, après en être sortis, ont rendu de très grands services à l'Église, et que quelques autres ayant été faits évêques par leur seul mérite, sont morts en odeur de sainteté après avoir établi dans leurs diocèses, par l'exemple de leur vie autant que par leurs instructions, une réforme telle qu'on le peut souhaiter dans la lie des siècles où nous sommes à présent. Il veillait particulièrement à ce que les règlements fussent inviolablement observés pour la retraite, le silence, l'étude et l'oraison, et il ne pouvait souffrir que personne, de quelque qualité qu'il fût, s'en dispensât jamais. Cette exactitude fut une source féconde de grâces et de bénédictions sur cette maison qui devint la retraite de quantité de personnes de mérite et de distinction par leur naissance et par leur vertu. La conduite à l'extérieur paraissait sévère à cause de cette grande exactitude ; mais dans le fond, elle était pleine de douceur et de charité, et bien loin qu'elle rebutât les esprits,

1. Ce fut le P. Bourgoing qui lui confia ces importantes fonctions en 1641 (Archiv. nation. M. 231).

au contraire, jamais ce séminaire n'a été plus rempli de personnes illustres. Il avait grand soin de veiller sur la mortification des sens des jeunes ecclésiastiques qui étaient sous sa direction, car un jour en ayant vu un qui mangeait des cerises après dîner, il ne se contenta pas de lui en faire une forte correction, mais encore il le mit en pénitence pour quelques jours, lui rapportant l'exemple de saint Charles qui observa la même conduite envers un de ses aumôniers, pour avoir bu de l'eau en été hors le temps des repas, lui disant que s'il s'accoutumait un jour à donner à ses sens une chose, le lendemain ils en voudraient une autre, et qu'insensiblement il en deviendrait esclave. Il croyait que cette mortification des sens était le principal point auquel il fallait s'appliquer dans l'éducation sainte des jeunes ecclésiastiques, et que sans cela tous les soins qu'on prenait après eux étaient inutiles.

Le P. Senault, dans le discours qu'il a fait au commencement d'une session de la douzième Assemblée de la Congrégation, nous apprend que ce saint prêtre refusa généreusement un évêché qui lui fut offert : « S'il y a quelques prêtres de l'Oratoire, dit-il, « qui ont accepté des bénéfices par un saint motif « de servir l'Eglise, et qui se sentant appelés à ces « emplois, eussent cru résister à la vocation de Dieu « s'ils les eussent refusés, l'Oratoire pourtant fait « une profession particulière de ne point rechercher « les bénéfices, et ses enfants, instruits dans l'école « de leur bienheureux Fondateur, croient que ceux-là « en sont tout à fait indignes qui les désirent ou qui « les demandent. Cet esprit s'est toujours conservé dans « la Congrégation; ses sujets ont fui soigneusement « les bénéfices et les ont refusés. » Ensuite il rapporte

l'exemple du P. Gibieuf, qui refusa l'évêché de Nantes, et du P. de Condren, qui refusa deux archevêchés qui lui furent offerts de la part du Cardinal de Richelieu. Ce qu'il a pu savoir mieux que personne, ayant demeuré plusieurs années avec l'un et avec l'autre, et ayant été leur ami intime.

La piété du P. Gibieuf fut si reconnue, qu'incontinent après sa mort, les religieuses du grand couvent de Carmélites de Paris firent recueillir des mémoires pour composer sa vie, qui ayant passé par plusieurs mains pendant l'espace de quarante à cinquante ans se sont enfin égarés et nous sommes privés de la connaissance de plusieurs rares exemples de vertu qui auraient pu beaucoup contribuer à notre édification. Ce qui nous en est resté par le rapport de quelques personnes qui vivent encore, est un grand amour pour JÉSUS-CHRIST et pour sa sainte Mère, un zèle extraordinaire pour l'honneur du sacerdoce, et une dévotion particulière pour l'Écriture sainte.

Il était pénétré de si grands sentiments de religion pour la personne adorable de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, qu'il ne pouvait ni lire, ni prononcer, ni même entendre le nom de JÉSUS, que son cœur ne ressentît un amour de tendresse pour lui ; tous les jours, même dans les voyages, il célébrait la sainte Messe, et depuis la consécration jusqu'après la communion, on lui voyait d'ordinaire couler les larmes des yeux, mais dans le temps de son action de grâce il s'abandonnait encore davantage à la ferveur de son amour : car pour lors, il fondait en larmes, ou il demeurait immobile et tout extasié, s'entretenant intérieurement avec son aimable Sauveur qu'il possédait en son cœur. Plusieurs ouvrières et sacristines des Carmélites ont déclaré l'avoir trouvé souvent ravi en

extase devant le Saint-Sacrement après avoir dit la sainte Messe.

Son cœur était si rempli d'amour et de dévotion pour la sainte Vierge, qu'il était inépuisable quand il parlait de ses louanges. Les deux tomes qu'il a composés de sa Vie et de ses Mystères ne contiennent que la moindre partie de ce qu'il en disait. Outre son chapelet, il avait encore plusieurs autres prières qu'il récitait tous les jours en son honneur; il n'y a presque point d'église fameuse en France où elle soit honorée d'un culte particulier qu'il n'ait visitée et où il n'ait fait des neuvaines; dans tous ses besoins, dans toutes ses peines et en toutes les affaires qui lui arrivaient, il avait d'abord recours à elle, mais surtout il lui avait une dévotion particulière pour l'heure de la mort. Nuit et jour il répétait ces paroles : *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis nunc, semper, et in hora mortis nostræ. Amen. Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe.*

Il brûlait d'un saint zèle pour l'honneur du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. Quand il faisait réflexion jusqu'à quel point de mépris et de dérèglement il était tombé dans ces derniers temps, il fondait en larmes et il sentait en son âme de puissants désirs de travailler de toutes ses forces à le rétablir dans son premier état et en son premier esprit. Ce fut lui qui porta le P. Paul Metezeau¹ à composer son livre du *Sacerdoce de JÉSUS-CHRIST*². Il lia une amitié particulière avec M. Vincent de Paul, ce saint

1. Sur ce Père voir page 41, note.

2. *De sancto sacerdotio, ejus dignitate de functionibus sacris....* Paris, Billaire, 1631, in-8.

fondateur de la célèbre congrégation de la Mission, et avec M. Olier, cet autre saint prêtre, instituteur et premier supérieur du fameux séminaire de Saint-Sulpice à Paris. L'un et l'autre, du commencement, n'avaient d'inclination que pour les missions de la campagne, afin d'instruire les pauvres peuples qui croupissaient dans l'ignorance des principaux mystères de notre religion, mais notre bon prêtre, aussi bien que le Révérend Père Charles de Condren, dans plusieurs entretiens de piété qu'il eut avec eux, leur fit voir qu'ils rendraient un service beaucoup plus considérable à JÉSUS-CHRIST et à son Église, si, à l'imitation de la Congrégation de l'Oratoire, ils s'appliquaient à rétablir l'honneur de son sacerdoce, et si comme les prêtres de l'Oratoire, ils prenaient des séminaires dans les diocèses pour former de saints prêtres et de saints curés qui, dans la suite, fissent des missions continuelles dans leurs paroisses. L'événement a fait connaître qu'en cela il était animé de l'esprit de Dieu, puisque depuis ce temps on a vu un changement merveilleux dans tout le clergé de France. Il a souvent prié JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur que pour l'honneur de son sacerdoce, il entretînt toujours une parfaite union et une fidèle intelligence entre ces trois congrégations de l'Oratoire, de la Mission et de Saint-Sulpice, afin qu'elles pussent travailler de concert avec plus de succès et plus d'édification au rétablissement du premier esprit et de la première piété et sainteté de son sacerdoce.

Il recommandait beaucoup aux ecclésiastiques l'amour pour l'Écriture sainte; il voulait que tous les jours ils en fissent une lecture particulière, surtout de l'Évangile et des Épîtres de saint Paul. Il avait une petite bible en un seul tome dans un sac de satin que

les Carmélites lui avaient donnée, qu'il portait toujours sur lui par respect, souvent même il la mettait sur son cœur, comme il est dit des premiers chrétiens. Il en lisait chaque jour deux chapitres à genoux, en esprit d'oraison. Il y trouvait tout son plaisir et toute sa consolation. Il la baisait d'ordinaire à la fin de sa lecture en disant ces paroles : *Hæc sunt verba sancta*. Il a témoigné plusieurs fois qu'il désirait d'être enterré avec ce livre, ce qui ne fut pas exécuté parce que quelques prêtres de l'Oratoire voulurent le garder comme une relique. Il mourut à Saint-Magloire, le 6^e de juin de l'an 1650.

LE PÈRE MICHEL LE FÈVRE

PRÊTRE DE L'ORATOIRE ¹

(1591²-1658)

SOMMAIRE. — Sa docilité. — Son humilité. — Belle réponse de M. le duc de Longueville. — Son esprit ecclésiastique. — Ses austérités. — Son désir du martyre. — Sa dévotion pour la Passion de JÉSUS-CHRIST. — Son amour pour les pauvres. — Sa mort, l'an 1658.

La négligence qu'on a eue de recueillir les actions saintes et héroïques du P. Michel Lefèvre, prêtre de l'Oratoire et théologal de Sainte-Croix d'Orléans, est cause que nous ne savons que peu de choses de sa vie, et que quantité d'exemples de vertu et de pratiques de piété dont nous aurions pu profiter, sont demeurés dans l'oubli. Cependant le peu qui est venu jusqu'à nous, par une tradition de plusieurs années, ne laisse pas d'être très considérable et de grande édification, et il vaut encore mieux le recueillir que de souffrir qu'insensiblement il se perde comme le reste dans un éternel oubli.

Cet excellent prêtre est du nombre bienheureux de

1. On a souvent confondu ce Père avec le compagnon du P. Lejeune, qui portait les mêmes nom et prénom. Ils n'étaient ni parents ni du même pays.

2. Cette date n'est qu'approximative.

ceux qui ont jeté les premiers fondements de l'Oratoire. Tout docteur de Sorbonne qu'il était, il n'eut point de peine de se mettre sous la conduite du Père de Bérulle et de se rendre son disciple ; et c'est à cette école qu'il avait puisé ces sublimes connaissances et ce grand amour qu'il avait pour JÉSUS-CHRIST. Ce divin Sauveur était tellement imprimé dans son esprit et dans son cœur qu'il l'avait présent en toutes choses ; il ne voyait que lui dans tous les objets qui se présentaient à ses yeux ; tout ce qui n'était pas marqué de son caractère, lui était insipide, et il ne pouvait parler ni entendre parler d'autre chose ; cette application continuelle qu'il avait à JÉSUS-CHRIST faisait que du moment qu'il sortait des entretiens de piété il entrait dans une espèce d'abstraction qui le rendait inattentif à tout ce qu'on lui disait : en sorte qu'il semble que depuis l'apôtre saint Paul jamais homme n'a pu dire plus véritablement que lui : « *Vivo ego, jam non* » *ego, vivit vero in me Christus* ¹ : ce n'est pas tant » moi qui vis, que c'est JÉSUS-CHRIST qui vit, qui » agit, et qui parle en moi. »

Le P. Guillaume Le Boux, prêtre de l'Oratoire qui, par le rare talent qu'il avait pour la prédication, est mort évêque de Périgueux ², avait coutume de dire qu'il était prêt de jurer sur les saints Évangiles, que pendant toute une année qu'il avait demeuré avec lui à Orléans, il ne lui avait jamais ouï prononcer une seule parole non seulement inutile, mais même humaine. Tous ses discours étaient de Dieu et de JÉSUS-CHRIST ; il en avait le cœur si rempli, qu'il ne pouvait parler d'autre chose.

1. Ép. aux Galates, II, 20.

2. Le 6 Août 1693. Voir *Étude historique sur Mgr. Le Boux*, par l'abbé Riboulet. Périgueux, 1875, in-8°.

Ce grand amour pour ce divin Sauveur l'animait d'un zèle dévorant pour la conversion des âmes, et lui donnait une horreur si extrême du péché, qu'il soupirait continuellement d'employer sa vie, son sang, et tous ses travaux pour la destruction de cet horrible monstre. On l'a rencontré souvent le matin dans l'église où il avait passé toute la nuit à pleurer devant le Saint-Sacrement pour des péchés publics. D'autres fois on l'a entendu pendant des heures entières se déchirer les épaules à grands coups de discipline pour le même sujet. Quand il entendait dire que Dieu était offensé en quelque manière que ce fût, on le voyait plus triste et plus abattu que ne serait un fils fort tendre et reconnaissant à qui on annoncerait la mort subite de son père ou de sa mère. Il n'avait des larmes que pour pleurer le péché; car autant il était insensible pour tous autres événements, autant il était tendre à toutes les offenses qui se commettaient contre Dieu. Il a été obligé souvent de se retirer des conversations ou des compagnies dans lesquelles il se trouvait engagé, parce que, y entendant parler de quelque scandale public, il ne pouvait gagner sur lui d'arrêter les larmes que ce récit lui tirait des yeux; il fallait pour lors qu'il s'en allât ou dans sa chambre ou devant le Saint-Sacrement pour satisfaire la tendresse de son cœur en le répandant avec amour devant Dieu.

Nous pouvons juger combien ses larmes étaient saintes, combien ses soupirs et ses gémissements étaient puissants auprès de Dieu par l'histoire suivante. Un jour, étant à la campagne en sa maison de vignes, qui était un fonds dépendant de son bénéfice, il entendit un charretier dans le grand chemin qui jurait et blasphémait comme un désespéré pour faire

sortir ses chevaux d'un bournier où ils étaient engagés. Il se mit à pleurer, à gémir et à fondre en larmes, et sortant de la maison il alla le reprendre et lui représenter avec son zèle ordinaire l'injure qu'il faisait à Dieu en blasphémant de la sorte son saint nom. Cet homme brutal lui répondit brusquement qu'il parlait bien à son aise, et qu'il prit son fouet pour faire avancer lui-même ses chevaux s'il pouvait. Ce saint prêtre lui obéit, prit son fouet et ne fit que dire : « Allez, allez », et dans le même instant les chevaux qui faisaient depuis longtemps de grands efforts pour sortir de ce mauvais pas, se mirent à marcher avec autant de facilité que s'ils avaient été déchargés du pesant fardeau qu'ils traînaient, et que s'ils avaient été dans la plus belle route du monde.

Il n'était pas moins touché des occasions et des apparences du péché que du péché même. Car quand il rencontrait dans la ville ou à la campagne des garçons et des filles danser ensemble, cette action immodeste et indigne de la gravité chrétienne, jointe au danger d'offenser Dieu, choquait tellement son esprit qu'animé d'un saint zèle il allait le crucifix à la main au milieu de la danse, et leur parlant d'une manière pathétique, il en rompaient souvent le cours. Mais il est arrivé aussi d'autrefois que ces personnes n'ayant aucun respect ni pour sa piété, ni pour son caractère, se moquaient de lui, et des railleries en passaient aux injures et même aux coups, jusqu'à des soufflets et des coups de bâton, et à lui déchirer sa soutane et jeter son chapeau par terre. C'est pour lors, qu'étant de retour dans la maison on le trouvait plus joyeux et plus content qu'à l'ordinaire, ressentant en lui-même une certaine consolation intérieure de ce qu'il avait été jugé digne de souffrir quelque humiliation pour

la gloire de JÉSUS-CHRIST. Cependant il conservait cette grâce comme un précieux trésor sans en rien témoigner à personne, non pas même à ses plus chers confidants, et on ne l'a appris que de ceux qui en ont été ou les témoins ou les auteurs.

Le curé de Fay, petit village auprès d'Orléans¹, homme de foi et de probité, a déclaré que ce Père y étant venu le jour de la fête du patron de sa paroisse pour y empêcher les danses, il trouva une troupe de jeunes gens auprès de l'église qui dansaient, qu'il leur fit une longue exhortation pour les faire cesser, mais qu'au lieu d'en profiter ils se moquèrent de lui, lui dirent plusieurs injures et même le prirent par les bras avec violence pour le faire danser avec eux, mais que Dieu comme par miracle permit que, quoique le ciel fût serein, il s'éleva tout d'un coup un orage furieux avec des éclairs et des tonnerres si terribles qu'il semblait que tout dût périr, ce qui obligea ces jeunes gens de s'enfuir. Ce bon Père fut aussi contraint de s'en aller au cabaret où il se retira seul dans une chambre. Quelques-uns de ces jeunes gens y vinrent après lui et percèrent le mur qui n'était que de boue pour voir ce qu'il faisait. Ils le virent extasié, les yeux élevés au ciel, et les bras étendus en croix; ils demeurèrent longtemps à le considérer en cet état, et à la fin étant touchés de ce spectacle, ils s'en allèrent les larmes aux yeux devant le Saint-Sacrement pour demander pardon à Dieu de la faute qu'ils avaient faite.

Il a eu toute sa vie une dévotion particulière pour faire la mission aux pauvres gens de la campagne, et si la divine Providence ne l'avait attaché à la théolo-

1. Aujourd'hui Fay-aux-Loges, canton de Châteauneuf (Loiret).

gale d'Orléans, il n'aurait point choisi d'autre emploi pour y passer le reste de ses jours ; cela n'empêchait pourtant pas qu'il n'allât souvent par les villages, et quelquefois dans deux ou trois en un seul jour, pour y prêcher, confesser, catéchiser, visiter les malades. Les sujets ordinaires de ses prédications étaient de l'horreur du péché, de l'enfer, de l'éternité, de la mort et des jugements de Dieu ; et il en parlait d'une manière si forte et affective qu'il était aisé de connaître qu'il en était vivement pénétré. Dans ses catéchismes il s'appliquait particulièrement à faire connaître Dieu et JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur et ses mérites : « Hélas ! disait-il souvent, la plupart sont chrétiens sans connaître JÉSUS-CHRIST : on n'aime pas ce divin Sauveur ; on ne le remercie point des grandes et infinies obligations qu'on lui a parce qu'on n'en est pas assez instruit. Oh ! que je souhaiterais avoir mille langues, mille corps, mille vies pour les employer toutes à le faire connaître et à le faire aimer. »

Monsieur Lhuilleau, chanoine de l'église cathédrale d'Orléans et archidiacre de Beausse, a déclaré qu'un jour étant en visite il entendit sur le soir auprès d'Atenay¹, gros bourg sur la route de Paris, une voix entrecoupée de soupirs et de gémissements, et que s'étant approché pour découvrir ce que c'était, il trouva à genoux derrière un buisson le P. Lefèvre auquel ayant dit : « Hé, mon père, que faites-vous là, quelle est votre douleur ? » Ce saint homme lui répondit : « Hélas ! c'est le peu de serviteurs que JÉSUS-CHRIST a sur la terre. On le connaît si peu et on l'aime encore moins. »

1. Nous n'avons pu identifier avec des localités existantes actuellement ni Beausse ni Atenay.

Le grand zèle aveugle souvent ceux qui en sont remplis, il semble quelquefois être opposé à l'humilité, à la soumission et à la docilité d'esprit; mais le zèle du P. Lefèvre, quoique extraordinaire, n'était point de cette nature, et il ne l'empêchait point d'avoir dans le cœur et de faire paraître dans ses actions une humilité profonde, une soumission entière et une docilité d'enfant comme on en peut juger par les deux traits d'histoire que nous allons rapporter.

Lorsque le R. P. Senault¹, à qui l'éloquence chrétienne et l'Évangile de la chaire a tant d'obligations, et que le seul mérite a élevé à la charge de supérieur général de l'Oratoire, n'était encore que supérieur de la maison d'Orléans², le P. Lefèvre arrivant un samedi au soir tout en sueur de la campagne, où il avait passé tout le jour presque sans manger à prêcher et à catéchiser, le pria de lui permettre de retourner le lendemain matin faire les mêmes fonctions. Ce charitable supérieur qui avait une estime très grande pour ce saint homme lui dit de la manière du monde la plus honnête qui lui fut possible : « Mon Père, vous me demandez une chose qui
« me paraît tout à fait contraire aux soins et à la cha-
« rité que je vous dois : vous êtes maintenant tout en
« sueur, accablé des fatigues du chemin, et des rigou-
« reuses austérités que vous exercez sur vous conti-
« nuellement comme il est aisé d'en juger par la
« haire que vous portez encore à présent, laquelle
« paraît sans que vous vous en aperceviez par l'ou-
« verture de votre soutane. Sans m'opposer à votre
« pieux et louable dessein, je vous prie instamment

1. Voir sa Vie, au tome II.

2. En 1644.

« d'aller trouver le frère linge, de prendre du linge
« blanc, d'aller ensuite au réfectoire manger et vous
« rafraîchir, et après cela vous coucher. » Ce bien-
heureux Père qui n'était occupé que des sujets qu'il
avait médité de prêcher le lendemain, et qui brûlait
de zèle de retourner continuer les fonctions saintes
qu'il avait exercées tout le jour avec un plaisir incon-
cevable, obéit aveuglément à la parole de son supé-
rieur sans répliquer un seul mot, exécute tout ce qu'il
lui avait prescrit avec autant d'exactitude que s'il
avait été l'homme du monde le plus attaché à ses
commodités, et sans rien témoigner de la violence qu'il
se faisait demeure tout le lendemain en repos sans
sortir de la maison.

Une bande de bateleurs avait dressé un théâtre dans
une place publique d'Orléans où ils jouaient et re-
présentaient des farces ridicules, et même les jours
de fêtes pendant les vêpres et les autres offices de
l'Église, en sorte que tout le peuple y accourait et
que les églises étaient désertes. Notre saint prêtre
s'en plaignit plusieurs fois publiquement et en parti-
culier et aux magistrats qui se contentaient de louer
son zèle, mais qui ne remédiaient en aucune manière
à ce désordre. Ne sachant plus à qui avoir recours,
poussé d'un zèle extraordinaire qu'on n'excuserait pas
aisément d'indiscrétion dans un autre d'une piété et
d'une réputation moins autorisée qu'était la sienne
dans toute la ville, il sort un jour de fête des vêpres,
s'en va revêtu de ses habits de chanoine et de théolo-
gal dans la place publique, fend la presse, monte sur
le théâtre où étaient les bateleurs, renverse la décora-
tion du théâtre, brise les violons, et le crucifix à la
main fait une sanglante mais sainte invective au peu-
ple qui quittait le service de Dieu pour venir en-

tendre des extravagances indignes de la sainteté du christianisme. Cette action hardie fut louée de plusieurs, mais il y en eut aussi qui la condamnèrent comme une imprudence et une indiscrétion très grande, entre autres les chanoines de la cathédrale, lesquels croyant qu'en s'exposant témérairement aux insultes qu'on aurait pu lui faire en cette occasion, il n'avait pas conservé avec assez de soin l'honneur et le respect qu'on devait à tous ceux de leur corps, lui en firent une forte correction en plein chapitre. Il les écouta avec attention, humilité et soumission, et après qu'on lui eut dit tout ce qu'on voulut, il ne répondit autre chose sinon ces paroles de saint Paul : *Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo*¹.

Une autre fois, M. le comte de Saint-Paul², de la maison de Longueville, gouverneur d'Orléans, ayant permis à une autre troupe de bateleurs de dresser leur théâtre devant son hôtel, ce saint homme n'eut aucun égard à la qualité de ce prince ni à la permission qu'il avait donnée, il prit une cognée et brisa le théâtre le mieux qu'il put. Ce prince informé de cette action, s'en plaignit à M. de Nets³, pour lors évêque d'Orléans, menaçant de le faire maltraiter par ses gens. Mgr l'évêque lui répondit que son Altesse ne pouvait lui faire plus de déplaisir, que c'était un saint prêtre plein de zèle pour le salut des âmes, très charitable envers les pauvres, qui menait une vie très austère et qui était généralement estimé et honoré de tous ceux qui le connaissaient. « Puisque cela est ainsi, » dit ce prince, il faut donc le laisser en repos, car

1. 1^{re} aux Corinth., IV, 10.

2. François d'Orléans, fils de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon Saint-Pol.

3. Nicolas de Nets, évêque d'Orléans, de 1631 à 1646.

« j'ai toujours ouï dire à mon père, qu'il ne fallait
« jamais choquer les saints de la terre, de peur qu'ils
« ne s'en souvinssent contre nous dans le ciel. »

Le P. Lefèvre avait une vénération singulière pour toutes les fonctions du sacerdoce, et il prenait un plaisir extrême à balayer l'église, orner les autels, préparer les ornements de la sacristie, laver les corporaux et purificateurs et surtout à servir la sainte Messe, même les dernières années de sa vie, et s'il n'avait été engagé à des occupations indispensables il n'aurait point eu d'autre emploi toute la matinée que celui-là. D'abord qu'il pouvait être libre, il quittait tout et il courait à la sacristie pour avoir ce bonheur. Son grand désir aurait été, s'il avait pu, d'en servir tous les jours une avant que de la dire et une autre après l'avoir dite. Il ne pouvait souffrir les irrévérences et les immodesties qui se commettent ordinairement dans les églises ; quand il en remarquait, il en avait le cœur percé de douleur. « C'est se moquer
« de Dieu, disait-il, de venir commettre de nouveaux
« péchés au lieu où l'on doit pleurer et expier les
« anciens ; est-ce avoir la foi que de ne pas trembler
« de frayeur et de respect lorsqu'on entre dans nos
« églises ? » A l'exemple de JÉSUS-CHRIST son souverain maître, son zèle l'a emporté souvent à reprendre hardiment et sans aucun respect humain ceux qui les commettaient, de quelque qualité et condition qu'ils fussent.

Gaston de France, duc d'Orléans, frère unique du roi Louis XIII, étant un jour dans l'église des PP. de l'Oratoire d'Orléans et causant avec quelques-uns de ses courtisans, ce saint homme s'approcha de lui, et lui montrant l'autel lui dit : « Monseigneur, voilà
« votre maître. » Ce grand prince dans le même moment

se tut, se mit à genoux et continua pendant tout le reste de la Messe à prier Dieu.

C'est en cela que le P. Lefèvre faisait paraître qu'il avait véritablement l'esprit ecclésiastique. En toutes occasions il agissait et il parlait comme un véritable ministre de JÉSUS-CHRIST, qui n'avait dans l'esprit que les intérêts de la gloire de son maître. Quand il voyait quelques chanoines immodestes pendant l'office, il les reprenait hardiment et il leur faisait de fortes corrections. Il ne les épargnait pas davantage lorsqu'il savait qu'ils ne menaient pas une vie conforme à leur dignité. Personne n'osait s'exposer à éprouver les effets de son zèle. Lorsqu'il arrivait sur le Mail qui est une promenade publique, où il ne manquait jamais de se rendre aux heures qu'il y avait une plus grande affluence de monde pour s'opposer aux désordres qui s'y commettaient, chacun s'enfuyait et dans un moment toute la place était vide. Lorsqu'il entrait dans les églises, tous ceux qui étaient assis ou debout se mettaient d'abord à genoux et priaient Dieu.

Mais il exerçait son zèle avec beaucoup plus de rigueur contre lui que contre les autres. L'on ne peut penser aux austérités qu'il pratiquait sur son corps sans frémir. Il se passait peu de jours qu'il ne prît la discipline jusqu'au sang. Outre cela il portait ordinairement la haire ou le cilice avec une ceinture de fer qui lui entraînait quelquefois dans la chair à force de la serrer. Il jeûnait presque tous les jours, ne faisant les soirs qu'une très légère collation, ne mangeant presque pas le matin, et à dîner la moitié de ce qui était nécessaire pour la subsistance. Il passait la plupart des nuits à pleurer et à gémir en prières devant le Saint-Sacrement. Il couchait sur une pail-

lasse posée sur trois ais et deux tréteaux sans tour de lit et sans aucun rideau. Il n'y voulait rien souffrir qui approchât tant soit peu de la propreté et des commodités que se donnent les personnes délicates.

Quand il était seul, il faisait ordinairement sa préparation à l'oraison, la face prosternée contre terre, par hommage à JÉSUS-CHRIST priant au jardin des Olives. Jamais l'occasion ne s'est présentée de pratiquer l'humiliation en plein réfectoire qu'il ne l'ait embrassée avec joie. Il s'humiliait d'une manière si sainte et édifiante qu'il était aisé de connaître qu'il parlait avec sincérité. L'on ne pouvait entendre les termes dont il se servait pour se couvrir, s'il avait pu, de honte et de confusion, sans en être touché jusqu'à verser des larmes.

Quand à la fin du repas il entendait dans la lecture du martyrologe les cruels tourments que les saints martyrs, ces généreux défenseurs de la foi de JÉSUS-CHRIST, avaient soufferts, il entraît dans un saint transport de zèle et d'amour de souffrir et même de mourir à leur imitation pour JÉSUS-CHRIST, et ensuite se frappant la poitrine, il disait en lui-même : « O mon
« Dieu, je ne mérite pas cet honneur, je m'en suis
« rendu indigne par mes péchés. »

Mais le grand et souverain objet de sa piété a été la passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il n'y pouvait penser sans être ravi dans des espèces d'extases. La nuit du Jeudi-Saint il demeurait d'ordinaire trois heures la face prosternée contre terre pour adorer JÉSUS-CHRIST dans sa prière au jardin. Il passait toute cette nuit devant le Saint-Sacrement, méditant toutes les différentes circonstances de la passion dans les temps et les heures qu'elles étaient arrivées, mais

toujours fondant en larmes et poussant mille et mille soupirs.

Ce grand amour de Dieu lui donnait une si tendre compassion pour les pauvres qu'il se privait de tout ce qu'il pouvait pour avoir de quoi les assister, jusqu'à se refuser les choses les plus nécessaires. Il ne se contentait pas de leur donner tous les revenus de son bénéfice, il se dépouillait encore le plus souvent de ses propres habits pour les revêtir. Il n'y avait ordinairement que le feu de l'amour de Dieu qui l'échauffait pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, car outre qu'il se chauffait très rarement, il était encore presque tout nu par dessous sa soutane, donnant ses habits aux pauvres qu'il rencontrait, à mesure qu'on lui en faisait faire de neufs, et demeurant de la sorte sans témoigner qu'il en eût besoin, jusqu'à ce que quelqu'un de la communauté s'en apercevant, on avait soin de lui en faire d'autres.

Tant de vertus lui avaient acquis une si grande réputation de sainteté que souvent on s'adressait à lui pour obtenir des grâces particulières du Ciel. Comme il avait rendu par ses prières la santé à quelques enfants qui étaient en chartre, le bruit se répandit dans le pays qu'il avait un don singulier pour cela. On lui en amena de tous côtés, et s'en étant aperçu, il s'en affligea beaucoup et chercha tous les moyens possibles pour s'humilier. Mais Dieu qui se plaît à glorifier ses serviteurs, autant qu'ils ont de soin de s'humilier, lui donna cette grâce avec plus de succès, de sorte que quoiqu'il se fâchât contre ceux qui les lui présentaient en leur disant : « Je ne suis pas ce que vous croyez, « je suis un misérable pécheur, un hypocrite, un ingrat, un traître et un perfide. » Cependant comme il était bon, simple et charitable, il ne pouvait s'em-

pêcher de leur donner sa bénédiction et en même temps la plupart se trouvaient guéris; cette dévotion dure encore à présent à son tombeau.

M. de Bresson, seigneur de Machault, a déclaré qu'étant encore fort jeune, il était tombé dans une langueur qui le mina peu à peu et le rendit à la fin éthique; que sa mère, après avoir employé inutilement tous les remèdes de la médecine, eut recours aux prières du P. Lefèvre et l'engagea de le venir voir, qu'il se mit à genoux aux pieds de son lit et y demeura quelque temps en prière, qu'il se leva ensuite et qu'il dit à sa mère que son enfant recouvrerait la santé. Mais afin qu'on ne pût pas lui attribuer cette guérison, il lui recommanda que lorsqu'il serait guéri, elle lui fit faire des neuvaines en certaines églises qu'il lui nomma: que, dès ce moment, il se trouva mieux et qu'insensiblement il recouvra une parfaite santé. Dans le procès-verbal qu'on dressa après la mort du P. Lefèvre des miracles qui s'étaient faits à son tombeau, il y eut une personne qui déposa avec serment qu'étant tombée du pont dans la rivière, elle s'était trouvée en très grand danger d'être noyée, mais qu'ayant invoqué le secours du P. Lefèvre, elle avait été incontinent hors de péril et qu'elle croyait lui devoir la vie.

Enfin ce saint homme est mort comme il a vécu. Sa dernière maladie fut une école de toutes les vertus. Quelque violentes que fussent ses douleurs, il ne fut occupé que des mystères de la passion et de la mort de JÉSUS-CHRIST. Ce fut dans ce temps plus que jamais qu'il parla de l'abondance de son cœur. Comme il était tout pénétré d'amour pour JÉSUS-CHRIST, toutes les paroles qu'il prononça furent autant d'élangs et de soupirs d'amour qu'il poussa vers ce divin Sauveur;

cela parut surtout après qu'il eut reçu le saint viatique, car pour lors il répéta plusieurs fois la prière *Anima Christi*¹ avec tant de ferveur, de piété et de zèle, que l'on vit sensiblement qu'il y trouvait un goût et une consolation particulière. A chaque mot il s'arrêtait un temps considérable pour en méditer le sens et pour le prononcer encore plus de cœur que de bouche. Il mourut à Orléans le 6 avril 1658. •

1. La prière vulgairement appelée de saint Ignace.

LE PÈRE
GUILLAUME DODO

(1587-1654)

SOMMAIRE. — Son profond respect pour le sacerdoce. — Son humilité et son silence. — Ses austérités. — Sa résistance pour le sacerdoce. — Son zèle pour le salut des âmes. — Il va en mission à La Rochelle. — Sa manière d'agir avec les hérétiques. — Son occupation ordinaire. — Sa mort.

Heureux celui qui est né avec un bon naturel, mais plus heureux celui qui est fidèle à en faire un saint usage. Tel a été le P. Dodo. Dès son bas âge il fit paraître tant d'inclination à la vertu que ses parents, quoique d'une condition médiocre, résolurent de ne rien épargner pour le pousser aux études. La grâce crût en lui avec l'âge, et il n'eut pas plutôt achevé ses classes qu'il prit résolution de se consacrer entièrement à Dieu. La Congrégation de l'Oratoire commençait alors à s'établir en France. Elle répandait partout une si grande odeur de piété que c'était le port le plus assuré pour le salut. Notre jeune homme fut inspiré de Dieu de s'y présenter, mais son humilité sembla y apporter quelque obstacle; cette Congrégation est purement ecclésiastique et fait une profession particulière de tendre à la perfection du sacerdoce, et il avait de si bas sentiments de lui-même et une si haute idée de la prêtrise qu'il se croyait indigne de jamais en faire la moindre fonction. Cette pensée le

tint quelque temps en suspens, mais le profond respect dont il était rempli pour les prêtres et l'amour de Dieu dont son cœur était embrasé, lui en inspirèrent une autre qui fut que ce serait pour lui le plus grand bonheur qu'il pût espérer sur la terre de servir les ministres de JÉSUS-CHRIST ; qu'il entrerait par ce moyen en participation de tous leurs travaux et que ce divin Sauveur à l'heure de la mort tiendrait pour fait à lui-même tous les services qu'il lui aurait rendus. Il fut tellement frappé de cette pensée qu'il alla sur-le-champ se présenter pour être Frère de l'Oratoire. Le temps qu'on lui donna pour examiner sa vocation ne fit qu'augmenter ses désirs ; les jours lui paraissaient des années, il était sans cesse devant le Saint-Sacrement à soupirer et à prier pour obtenir bientôt ce qu'il souhaitait avec tant d'empressement. Il n'y fut pas plutôt reçu qu'il devint l'exemple et l'admiration des autres Frères. Il faisait lui seul plus de besogne en un jour que plusieurs autres en toute une semaine. Les offices les plus bas étaient le plus à son goût. Toujours prêt de faire ce que les autres refusaient, toujours en action, toujours en silence, toujours en prières, telle était sa conduite : il parlait très peu, il semblait qu'il fût mort ou insensible à toute chose ; ce qui ne procédait que de sa grande application à Dieu. Car il se tenait continuellement en sa présence avec un recueillement qui édifiait tout le monde. Mais ce qui était le plus éclatant en lui était l'humilité : il se regardait comme le plus grand pécheur du monde, et il n'y avait ni mépris, ni injures, ni affronts qu'il ne crût lui être dus. Plus il avait de mépris pour lui-même, plus il avait d'estime pour les autres ; il ne pouvait croire du mal de personne, chacun lui paraissait un saint.

Il pratiquait sur lui de très grandes austérités et de jour en jour il les aurait augmentées, si son confesseur ne les avait réglées avec défense d'en ajouter d'autres. Son jeûne était presque continuel; il ne buvait presque que de l'eau et ne mangeait que le reste des autres, et l'on était surpris comment il pouvait subsister du peu de nourriture qu'il prenait. Il se passait peu de jours qu'il ne portât le cilice ou ne se donnât la discipline. Il ne couchait que sur la dure; en un mot il traitait son corps comme son plus grand ennemi, et il aurait pu à l'heure de la mort lui demander pardon, comme fit saint François, de tous les mauvais traitements qu'il lui avait faits.

Le même Dieu qui avait regardé l'humilité de la sainte Vierge pour la faire la Mère de son Fils, jeta les yeux sur cet humble et pénitent serviteur pour l'élever à la dignité de prêtre et lui donner le pouvoir de produire tous les jours le même JÉSUS-CHRIST à l'autel. Le P. de Bérulle après avoir remarqué en lui une si grande sainteté de vie, jointe à une capacité plus que suffisante, lui en fit la première proposition. Toute son âme en fut troublée; car comparant la sublime de ce sacré ministère avec son indignité, il ne pouvait comprendre que cela fut possible. Il fit tant de résistance, qu'à la fin ce saint supérieur fut obligé de lui en faire un commandement. Depuis qu'il eut le bonheur de dire la sainte Messe il devint un homme tout nouveau, plus humble, plus assidu à la prière, plus zélé pour le salut des âmes. Il menait une vie qui tenait plus du Ciel que de la terre. Il fut envoyé dans la maison de l'Oratoire de Luçon¹ où tout le

1. C'est Richelieu qui, le 14 Décembre 1616, confia à l'Oratoire le séminaire de Luçon. Mais déjà auparavant les Pères de l'Oratoire avaient donné des missions dans ce diocèse.

monde le regarda comme un apôtre. Son unique occupation était de confesser et de prêcher. Toutes les fêtes, après avoir confessé toute la matinée dans la chapelle de l'Oratoire, il n'avait pas plutôt dîné qu'il s'en allait dans les villages voisins faire le catéchisme jusqu'au soir, parcourant quelquefois jusqu'à trois ou quatre paroisses de la sorte. Pour les jours ouvriers, il faisait l'office de portier de la maison afin d'avoir l'occasion de faire le catéchisme à tous les pauvres, qui venaient demander l'aumône. Il s'y appliquait avec une joie, un zèle et une bénédiction en qui édifiaient tout le monde et qui en attiraient une multitude incroyable. On ne saurait comprendre les grands biens qui en résultèrent, les conversions miraculeuses qu'il fit ou le nombre extraordinaire d'âmes qu'il gagna à Dieu par ce moyen. Il ne renvoyait jamais aucun pauvre sans lui faire en même temps l'aumône spirituelle et temporelle ; commè un jour on lui témoigna qu'on était surpris comment il pouvait fournir à une si grande dépense, il découvrit un secret qu'il avait tenu caché jusqu'alors, qui est que plusieurs gueux de profession, fainéants, vagabonds, sans foi et sans religion, ayant été touchés de ses instructions et gagnés par ses aumônes, s'étaient convertis, avaient quitté leur malheureux métier pour mener une vie plus chrétienne et lui avaient remis de leur propre mouvement des sommes considérables pour distribuer aux autres pauvres.

Après que le roi Louis XIII se fut rendu maître de la ville de La Rochelle, le P. de Bérulle jugea à propos d'y envoyer quelques prêtres de l'Oratoire pour y faire une mission extraordinaire et y travailler à la conversion des hérétiques. Notre bon prêtre fut du nombre et Dieu donna une bénédiction si particu-

lière à ses travaux qu'il y reçut l'abjuration de plusieurs hérétiques. Sa manière d'agir avec eux n'était point de disputer de controverse : il disait que cela ne servait qu'à contenter leur orgueil et à exciter leur opiniâtreté. Quand ils lui en proposaient quelques points, il savait en prendre occasion avec tant d'adresse de leur parler de Dieu, de JÉSUS-CHRIST, de l'importance du salut et d'autres matières semblables avec tant d'onction et de piété, qu'oubliant toutes leurs préventions, ils se rendaient à ce qu'il leur disait. Avant que de traiter avec eux, il avait coutume de s'adresser intérieurement à leurs anges gardiens pour les prier de s'unir avec lui afin de travailler à la conversion des âmes qui leur avaient été commises ; il leur attribuait tous les prompts et miraculeux changements qu'il remarquait en eux ; car il ne se croyait pas capable de pouvoir opérer des choses si extraordinaires sans leur assistance et sans un secours tout particulier de Dieu. Ce qui le surprenait davantage était la grande confiance que ces hérétiques témoignaient avoir en lui. Son humilité et sa charité les avaient tellement gagnés qu'ils disaient hautement que si tous les prêtres étaient semblables au P. Dodo, il n'y aurait pas un calviniste en France.

Après quelques années, il fut envoyé à Niort¹, où il a heureusement consommé son sacrifice à confesser, à catéchiser et à visiter les pauvres à la ville et à la campagne. On l'a vu chercher les bergers et les pâtres les plus négligés au milieu des champs pour les instruire, sans craindre ni les chaleurs les plus violentes.

1. L'établissement de l'Oratoire à Niort est du 3 avril 1624. Plus tard le collège de cette ville fut aussi confié aux Oratoriens. Voir Arch. nat. M. 224 et S. 6.788.

tes de l'été, ni les rigueurs les plus incommodes de l'hiver, tant son amour pour eux était extrême. Il s'était acquis une estime si grande, si générale qu'on croyait sanctifier les aumônes en les distribuant par ses mains. Sa prudence à les distribuer lui faisait éviter deux écueils, ou d'entretenir la paresse et l'oisiveté dans les pauvres, ou un trop grand scrupule dans le discernement. Il faisait en sorte que les aumônes fussent utiles aux âmes encore plus qu'au corps et il y ajoutait quelques instructions, leur recommandant souvent de supporter leur pauvreté avec soumission à la volonté de Dieu, de ne point maudire ceux qui leur refusaient l'aumône, de ne point jurer, de n'être point envieux les uns contre les autres, de prier Dieu matin et soir, d'entendre la Messe les jours de fête et de se confesser souvent ; car il avait remarqué que la plupart des pauvres qui demandaient l'aumône par les églises, n'entendaient presque jamais la Messe les jours de fête et qu'ils passaient des années entières sans se confesser. Il s'offrait même de les confesser quand ils voulaient venir avec lui. Il comptait parmi les misères des prisonniers celle d'être privés de la sainte Messe, les dimanches et fêtes ; pour leur faciliter la pratique de leurs devoirs, il amassa peu à peu un fond qui sert à cette œuvre de piété.

Il était si pénétré de reconnaissance pour la grâce de sa vocation à la Congrégation de l'Oratoire, qu'il n'y avait point de jour qu'il n'en remerciât Dieu avec effusion de larmes. « Quel bonheur pour moi, disait-il, d'avoir été tiré d'une condition basse pour être élevé à un état et une vocation si sainte et si honorable, dont l'esprit est la connaissance, l'amour et la piété pour JÉSUS-CHRIST et la sainte Vierge, dont la fin est le rétablissement de la sainteté du

« sacerdoce et la réformation du clergé, dont l'étude
« particulière est la lecture et l'intelligence de l'É-
« criture sainte, dont les emplois sont si sanctifiants,
« dont le gouvernement est si doux, dont les règle-
« ments sont si faciles, dont les exercices journaliers
« sont si pieux, dont les maisons sont si réglées, dont
« les personnes sont si exemplaires, si humbles et si
« charitables. » Par ces paroles, il faisait un véritable
portrait de la Congrégation de l'Oratoire, et il exprimait
en même temps sa reconnaissance envers Dieu, son
estime pour elle et les bas sentiments qu'il avait de
lui-même. Il mourut, chargé de plus de mérites que
d'années, à l'âge de 67 ans le 27 juin de l'an 1654.

LE PÈRE

CHARLES DE CONDREN

SECOND SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE¹

LIVRE PREMIER

SA NAISSANCE

ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE SA VIE

SOMMAIRE. — La noblesse de sa famille. — Sa mère l'offre à Dieu dès le moment de sa conception. — Sa naissance. — Sa piété dès son enfance. — Ses maladies. — Son éloignement pour les compagnies. — Ses études. — Sa vocation. — Il étudie à la campagne les saints Pères. — Son père s'oppose à sa vocation. — Ses méditations. — Son éloignement pour la cour. — Son grand amour pour Dieu. — On le destine à la guerre.

Dieu qui a comblé de ses dons le P. de Condren, l'a fait sortir d'une famille noble, et d'un père extrêmement généreux. Il me serait facile de remonter jusqu'à plus de cinq cents ans par les branches de ses aïeux, et d'en nommer de très illustres, et d'employés

1. Cette vie n'est que la reproduction *textuelle* de celle du P. Amelotte, un peu rajeunie pour le style et débarrassée de ses longueurs et de ses digressions par le P. Cloyseault. Le P. Amelotte, né à Saintes en 1606, entra à l'Oratoire en 1650 et y mourut en 1678, après y avoir occupé les premières charges et exercé la plus utile influence. Ses principaux ouvrages, outre la Vie du

au gouvernement des grandes provinces, mais ce serait ne pas écrire sa vie selon son esprit. Il disait que Dieu avait voulu, sous l'ancienne loi, que les généalogies fussent conservées, afin de faire discerner celle de son Fils ; mais que depuis que saint Luc et saint Mathieu l'avaient rapportée, le Saint-Esprit n'en avait point dicté d'autre. Il veut que tous les hommes soient transférés en celle-là et que renaissant en JÉSUS-CHRIST, ils oublient leur naissance selon la chair : c'est ce qui me fait passer sous silence les ancêtres du P. de Condren, et bien que j'estime sa noblesse comme ayant servi à sa vertu, toutefois je ne trouve rien en lui de si considérable que sa qualité d'enfant de Dieu et de membre de JÉSUS-CHRIST.

Lorsque la mère du P. de Condren reconnut qu'elle portait un enfant dans son sein, l'Esprit de Dieu, qui ne pouvait être en son enfant, se mit en elle et la poussa à le lui offrir. En même temps elle communiqua sa dévotion à son mari et tous deux ensemble vouèrent leur fruit à Dieu pour lui appartenir comme les premiers-nés d'Israël. Le père qui appartenait à une famille très noble de la province de Champagne, était gouverneur de Monceaux¹, maison royale. Il avait été huguenot, mais depuis plusieurs années il était sincèrement converti à Dieu ; et dans la suite par les bons exemples de sa femme et de son saint

P. de Condren, qui parut en 1645 pour la première fois, sont *la Défense des constitutions d'Innocent X et Alexandre VII contre la doctrine de Jansénius*, un *Abrégé de la théologie*, une *Traduction du Nouveau Testament* qui eut plus de 25 éditions etc., etc.

1. Village de Seine-et-Marne, arrondissement et canton de Meaux. Le château bâti par Catherine de Médicis en 1547, fut refait par Henri IV, qui le donna à Gabrielle d'Estrées. Il n'en reste plus rien aujourd'hui.

fil, il embrassa les plus parfaits exercices de la piété chrétienne.

Charles de Condren naquit à Vaubuin¹ auprès de Soissons, le 15^e de décembre de l'année 1588 : sa mère était en voyage lorsqu'elle accoucha et la Providence le voulut de la sorte afin que cet enfant ne fût pas dans la maison de son père et qu'il ressemblât à JÉSUS-CHRIST qui naquit en pèlerinage. Étant né il fut longtemps comme mort, ce qui obligea ses parents à renouveler l'offrande qu'ils avaient faite. Enfin après deux heures d'attente, une dame qui survint lui ayant jeté de l'eau au visage, il fit quelque petit mouvement, lequel ayant donné lieu à le baptiser sous condition, il ouvrit incontinent les yeux et ce sacrement de lumière apporta la clarté et à son âme et à son corps. Peu de temps après qu'il eut été baptisé par la sage-femme, un prêtre que l'on avait envoyé chercher survint, qui n'étant pas bien averti de l'onction précédente, le baptisa encore sous condition : et enfin comme la mère fut relevée et qu'étant de retour à la maison, il fut question de le porter à l'église, le pasteur à qui l'on dit qu'il avait été baptisé par une femme et sous condition, crut, comme on est scrupuleux en une matière de cette importance, qu'il lui pouvait encore administrer ce sacrement avec la même précaution qu'avaient fait les autres, si bien que cet enfant ne pouvait pas manquer d'être à JÉSUS-CHRIST : aussi disait-il quelquefois agréablement qu'il était obligé d'être meilleur chrétien qu'un autre, puisqu'il avait été baptisé trois fois.

Son père qui était un homme de guerre et qui n'avait

1. Arrondissement et canton de Soissons. Le château où naquit le P. de Condren existe encore ; mais aucun souvenir précis de cet événement n'y est conservé.

fait son vœu que dans un mouvement extraordinaire de dévotion, l'oublia bientôt et destina son fils aux armes. Dès son enfance, il n'omettait rien de ce qui pouvait contribuer à le rendre généreux, et craignant que les premières caresses et les chansons des femmes fussent capables de lui amollir le courage, il voulait qu'il ne fût porté que par des hommes et le plus souvent par des soldats. M. de Condren, comme nous avons dit, était gouverneur de Monceaux où il y avait garnison. Ce fut là qu'il fit élever son fils parmi le bruit des tambours et des mousquetades, et les premières impressions qu'il lui donna furent de la guerre. Il n'eut pas l'âge de six ans qu'il lui fit faire des armes et cet enfant qui devait être le plus pacifique du monde, commença sa vie parmi les exercices de la milice. Mais comme les desseins de Dieu sont bien différents de ceux des hommes, cette nourriture lui acquit de la valeur, non pas pour le monde mais pour JÉSUS-CHRIST. Il y avait dans le parc de cette maison royale certains animaux fort approchants du chevreuil. Un jour, comme il s'y promenait âgé de sept ans, deux de ces bêtes courant vers lui d'abord lui firent grand'peur ; mais se voyant une petite pique à la main, il tourna le visage contre elles et les mit en fuite. L'on nourrissait des buffles dans le même parc, l'un desquels étant devenu furieux attaqua les hommes, et en tua quelques-uns : le Roi commanda qu'on le prît, ce qui s'étant fait avec adresse, on le lia dans la cour du château à une grosse poutre pour l'assommer. Cet animal se voyant lié, se mit dans ses fougues et fit tant d'efforts qu'il traînait tout seul ce bois d'une excessive grandeur. Son regard était épouvantable à voir et il n'y avait personne qui ne tremblât d'ouïr son mugissement. Il fallut se

hâter de le tuer, de peur que s'il eût rompu les liens il n'eût fait quelque grand désordre dans la maison. Comme chacun craignait de s'en approcher, le petit de Condren fut si hardi, que prenant un maillet il lui en donna le premier coup sur le front; ce qui plut au Roi, et fit concevoir quelque chose de grand de son courage. Une âme bien faite jette toujours des rayons de sa noblesse : mais ce que les hommes voulaient faire servir au siècle était consacré à la gloire de Dieu.

Cette hardiesse naturelle n'était pas seulement admirable pour sa vigueur et sa vivacité, mais encore en ce quelle était accompagnée d'une incroyable modération. L'on a remarqué que cet enfant vivant avec trois ou quatre de ses frères et de ses sœurs ne les avait jamais querellés, et quelque avantage que son aînesse, l'amour singulier que son père lui portait, la promptitude de son esprit tout de feu lui donnassent, il n'a jamais contesté avec eux. Au contraire, c'était lui qui apaisait toutes les disputes. Il ne se pouvait trouver une humeur plus vive ni plus douce que la sienne, de sorte que chacun s'étonnait qu'il pût être si réglé et si contraire, ce semblait, à soi-même; aussi est-il croyable qu'il y avait en cela quelque chose qui ne venait pas de la nature, et que l'Esprit de Dieu se plaisait à régler ses mouvements.

Ce que je vais rapporter de ses grâces paraîtra bien plus étrange que sa douceur, et si on ne l'avait appris de lui-même, qui le disait avec une extrême humilité, on aurait peine à se le figurer. C'est que non seulement Dieu avait obligé ses parents à le lui vouer dès qu'il fut conçu et à l'offrir de nouveau à sa naissance, mais il lui fit ratifier à lui-même cette offrande aussitôt que son esprit en fut capable; « Dieu, disait-il, « m'avança l'usage de la raison, afin que je m'acquit-

« tasse de ce devoir, et il me fit la grâce de le connaître et de me donner à lui à l'âge de deux ans et demi », depuis lequel temps il témoignait que Dieu lui demanderait compte de sa vie. On lui a ouï dire une autre particularité qui confirme celle-ci : c'est qu'il se ressouvenait de tout ce qui s'était passé en lui depuis l'âge d'un an et demi ; et que toutes les paroles et actions, les lieux et les personnes qu'il avait vues alors lui étaient toujours présentes.

Il est incroyable combien il a été infirme toute sa vie et quelles peines on a eues à l'élever ; ce qui rend sa patience d'autant plus louable qu'elle échappe aisément dans la maladie et dans la flatterie que les parents font à un fils aimé qui est mal sain. Depuis six ans jusqu'à dix on tenta souvent de le faire étudier, mais la fièvre et d'autres maux qui lui étaient ordinaires ne le purent souffrir. Il ne laissait pas d'être fort porté à la lecture, et de lui-même, il apprit l'histoire, la géographie, l'arithmétique, et la géométrie, sans maître et sans conduite de personne, n'étant porté que de la seule inclination et du plaisir qu'il prenait à en voir les livres ¹. Il y avait deux choses qui l'attiraient avec grande force, les armes et la lecture. L'éducation contribuait à l'affection des premières, et la seule nature l'invitait à l'autre ; mais cette double passion fait voir qu'il était né comme les hommes les plus illustres, aux plus grandes choses du monde. Dieu qui l'avait prévenu de ses grâces, les lui conserva avec grand soin : car l'ayant destiné à être une hostie vivante et par conséquent séparée de toute profanation, il ne lui donna pas seulement le désir de se

1. « J'ai le témoignage de ceci écrit de sa propre main », ajoute le P. Amelotte.

sanctifier, mais aussi il mit en lui des empêchements à la vanité du monde. Son père lui voulant faire apprendre à danser à l'âge de sept ou huit ans, cet enfant en devint malade, et tout autant de fois qu'il était guéri et qu'il lui faisait recommencer cet exercice, autant de fois son mal le reprit, jusqu'à ce qu'ayant été forcé un jour à demeurer dans un bal, il en eut la fièvre continue durant huit jours, et sans avoir fait autre chose que d'entendre seulement des violons; cette image de vanité lui donnait une telle aversion, qu'il s'en trouvait mal. Ce n'était pas faute d'adresse ni de gaieté; car d'ailleurs il faisait bien des armes, et se tenait fort bien à cheval. Mais il y avait en lui un secret empêchement qui ne venait point de la nature.

La main de Dieu n'était pas moins remarquable sur lui dans les compagnies que dans la danse; car encore qu'il eût l'esprit agréable et fort ouvert, il ne pouvait pourtant dire un mot parmi les femmes, et s'il en venait quelqu'une inopinément où il était, tout d'un coup il se trouvait tout interdit et demeurerait sans entretien. Cette contrainte avait paru dès son enfance; car comme il était fort joli, une grande dame, mais dont la vie n'était pas de bonne odeur ¹, s'efforçant de lui faire des caresses, il ne la pouvait supporter. Plus elle le baisait, plus il se frottait le visage, et comme elle se plaignait qu'il ne l'aimait pas : « Non, disait-il, avec une résolution qui surpassait l'esprit d'un enfant, je ne saurais vous aimer », et il se retirait de la sorte tout en colère. L'esprit de Dieu avait imprimé dans son âme l'horreur de l'im-

1. Batterel (*Mémoires dom.*, III^e partie) la nomme : c'était, paraît-il, la trop fameuse Gabrielle d'Estrées.

pureté, et la beauté qui charme tout le monde lui était suspecte. Il en fit paraître le mépris à l'âge de dix ans en sa personne même ; car s'étant aperçu que l'on faisait état de son portrait qui était parmi d'autres dans une salle, il essaya par toutes sortes de moyens de le déchirer, mais n'y ayant pu atteindre avec des bâtons, il eut recours à un arc et à des flèches, avec lesquelles il donna trois coups si adroitement dans le tableau, qu'il y en eut deux qui portèrent dans la tête. Cet enfant avait tellement les instincts de la vie du ciel qu'il ne pouvait aimer la beauté du monde, et il était mort selon la chair avant que d'y avoir pu vivre.

Il commença ses études à douze ans parmi de fréquentes infirmités, qui néanmoins ne l'empêchèrent pas de faire de très grands progrès. On a ouï dire à son précepteur qu'en un an et demi il lui apprit à écrire, et le rendit capable de la troisième. Avec ces principes il entra au collège d'Harcourt ¹ à Paris, où il fit sa troisième et sa rhétorique en deux ans, et ainsi à l'âge de quinze ans et demi il étudia en philosophie. Il avait la mémoire si heureuse qu'un jour il apprit en une heure et demie cent vers grecs d'Homère, qu'il n'entendait point alors, et cette faculté s'est toujours conservée en lui avec tant de force, qu'on lui a ouï dire en ses dernières années qu'il n'avait jamais rien oublié. Mais ses talents naturels ne sont rien en comparaison de sa grâce. Monsieur Le Masson, chanoine de la cathédrale de Soissons, qui a été son unique précepteur, ne s'en pouvait ressouvenir sans

1. Ce collège, un des plus anciens de Paris, fut démoli peu après 1790, et sur son emplacement on éleva le lycée Saint-Louis.

larmes et sans admiration. « Je ne vis jamais, disait-il, tant de douceur et de modestie, tant de dévotion et de charité, tant de bonté et d'obéissance, qu'il en paraissait en toutes ses actions ; et cependant il prenait grand soin de les cacher toutes avec une singulière humilité. »

A l'âge de douze ans ou environ, Dieu lui manifesta ses conseils et lui découvrit sa vocation ; car comme il étudiait dans son cabinet et qu'il se tenait en la présence de Dieu, il eut en un instant l'esprit rempli d'une grande lumière, dans laquelle ayant connu la grâce du christianisme et l'excellence du sacrifice de JÉSUS-CHRIST, étant lui-même dans une forte disposition de s'anéantir comme une hostie devant Dieu, il ouït intérieurement une très puissante voix, par laquelle Dieu lui déclara que c'était sa volonté qu'il se fît prêtre, à quoi sans hésiter il se soumit au même instant, et se prosternant le visage contre terre, s'offrit à Dieu pour lui obéir en tout ce qu'il lui commanderait. Depuis ce jour-là, il ne s'est point proposé d'autre dessein ni n'a jamais balancé sa résolution.

Après qu'il eut achevé son cours de philosophie, il se retira à la campagne, où, en attendant que Dieu lui donnât le moyen d'exécuter son commandement, il passait tout le temps en oraison. Sa solitude dura deux ans et demi, pendant lesquels, disait-il, Dieu lui enseigna plus de ses vérités qu'il n'en apprit le reste de sa vie. Son esprit était toujours rempli de Dieu et de ses mystères. C'était le seul objet de ses pensées, et n'ayant pas la liberté de lire dans la maison des livres de théologie, il les portait secrètement à la campagne, feignant d'aller à la chasse ; et se cachant dans un bois, il étudiait en liberté saint Augustin et saint Thomas ; au retour, la Providence

divine lui faisait toujours rencontrer quelque proie par le moyen de laquelle il couvrait le loisir de sa retraite. Comme il voyait que son père appréhendait qu'il ne se fît religieux, et que sous cette crainte il ne lui souffrait point de livres de piété, il trouva l'invention de vider à demi la paillasse de son lit, et de la remplir d'une Bible et de quelques œuvres des saints Pères. Par cette adresse, étant retiré le soir, il étudiait en assurance, et faisant de la nuit son jour, il dérobaît au monde la connaissance de sa vertu et à soi-même son propre repos.

Il n'y eut jamais de plus saintes récréations que celles qu'il prenait en ces jours bienheureux. Il sortait seul autant qu'il pouvait, et s'en allant sur des collines qui étaient proches de sa maison, tantôt il prenait pour le sujet de son divertissement une perfection de Dieu, tantôt un mystère de JÉSUS-CHRIST, tantôt les vertus d'un saint. Et bénissant Dieu de tout son cœur, comme science, comme amour, comme puissance, comme sainteté ou sous quelque autre de ces adorables noms, il goûtait par avance les délices des Saints. Un jour il se réjouissait de la sainteté de JÉSUS-CHRIST, un autre de son humilité, et ainsi peu à peu il trouvait en Dieu et en son Fils une incroyable félicité. Voilà proprement la vie d'un ange incarné, d'un homme qui, paraissant en terre, habite au ciel. Mais voici une fidélité à se conserver dans cet exercice du Paradis et dans une continuelle application à Dieu, qui fait connaître combien son amour était solide. Un jour une de ses sœurs ayant découvert quelques-uns de ses papiers, elle connut que c'était sa confession générale depuis sa sortie du collège qui était l'espace de près de deux ans et demi. S'étant aperçue de la qualité de ce mémoire, elle cessa incon-

tinent de le voir, mais dans le peu de lignes qu'elle en lut par mégarde elle y trouva une accusation bien singulière. Ce jeune homme était si saint qu'il s'accusait d'être sorti de la présence de Dieu, mais ce qui est digne d'une particulière admiration, c'est qu'il n'était tombé en ces deux ans et demi que huit ou neuf fois en cette espèce de fautes.

Son père le pressait d'autant plus d'aller à la cour qu'il l'y voyait fort estimé, mais quelque faveur qu'il y reçût du Roi, il aimait incomparablement mieux sa solitude et pour en donner une preuve manifeste, on a un écrit de ses mains, par lequel il paraît que depuis cinq ans jusques à un vingt et un, il avait été fort souvent à la cour, où il était vu, disait-il, de très bon œil. Néanmoins il y avait toujours très grande aversion jusques à en être malade. Il témoigne aussi qu'il avait un très grand éloignement d'esprit de toutes sortes de compagnies, si elles n'étaient de gens d'étude ou de fort douce humeur¹. De cette inclination aux lettres, vint un progrès admirable qu'il fit aux sciences humaines pendant ces deux ans et demi de retraite; je l'appelle retraite, parce qu'encore qu'il fût souvent engagé aux visites et à la cour, toutefois, il s'y arrêta le moins qu'il pouvait, et il lui tardait qu'il fût en solitude. Il se rencontra, par une providence de Dieu, qu'il passa une partie de ce temps-là auprès d'un gentilhomme de ses parents qui était fort entendu aux secrets de la nature. Il apprit dans ses conversations la chimie, l'astrologie et les mathématiques, auxquelles sciences il se rendit si excellent, qu'il était admiré de ceux qui

1. Ce sont les paroles mêmes du P. de Condren d'après Amelotte.

en faisaient une particulière profession. Il apprit encore par ses lectures beaucoup de choses de l'histoire et de la poésie, et « tout cela, disait-il lui-même « dans son écrit, sans aucun travail et même comme « sans dessein, et plutôt par rencontre et par divertissement que par étude. » C'était en cachant les occupations de son âme, qu'il s'entretenait de ces choses avec son parent, et la lumière de la grâce lui éclairait tellement l'esprit pour les choses de la foi que les plus grandes raretés de la nature et les plus grandes difficultés ne lui étaient que des jeux. Ce que j'admire le plus, c'est qu'en ce temps-là, Dieu l'occupait avec tant de charmes que son corps ne les pouvait supporter, et il devint si brûlant d'amour, que son cœur se ressentant des mouvements de l'esprit en était habituellement agité. Ce qui lui causa une palpitation qui a duré toute sa vie, et qui se rendit alors si violente par l'excès de son amour, que son ardeur éleva deux côtes hors de leurs places, et lui causa une éminence qui lui paraissait sur la poitrine, comme il se lit dans la vie de saint Philippe de Néry.

Le Roi ayant promis de l'employer si son père lui faisait apprendre le métier de la guerre, celui-ci se résolut de l'envoyer à Calais pour quelque temps, sous M. de Vicq, homme des plus savants de son siècle en cette profession et sous qui le Roi voulut qu'il fit son apprentissage, et de là il se proposait de l'envoyer en Hollande. Mais comme il voyait son fils dans une dévotion qui ne sentait point son soldat, il le fit sonder par un de ses cousins, chevalier de Malte, nommé de Créqueville, avec lequel il vivait en grande confiance, comme étant un homme fort vertueux. Ce cousin lui dit l'intention de son père, à quoi il répartit qu'il le suppliait de faire en sorte que le voyage

fût changé en celui de Hongrie ; qu'il avait de la peine d'aller chez des hérétiques, et qu'il combattrait bien plus volontiers contre les Turcs que contre des catholiques.

Son père ayant appris sa réponse, se mit en colère et ne le voulut point voir de longtemps. Mais Dieu à qui personne n'est capable de ravir ses élus de ses mains, dissipa toutes ses prétentions. Car, comme il était sur le point de l'envoyer, Dieu suscita une fièvre continue à son fils, qui le réduisit à l'extrémité. Les médecins perdirent l'espérance de sa guérison. Le père même le vit si bas, que n'ayant pas le courage d'assister à sa mort, il lui dit le dernier adieu et se retira. Sous ces entrefaites, le malade qui se ressouvenait des paroles que Dieu lui avait dites intérieurement, manda à son père que puisque la nécessité l'obligeait de faire de lui un sacrifice à Dieu, il le suppliait de le dédier à l'Église, et que par ce moyen il espérait que Dieu lui rendrait la santé. Son père qui n'attendait que sa mort, consentit volontiers à cette proposition et entrant dans la chambre, se jeta à son cou pour l'en assurer. Dès l'heure même, il commença à se mieux porter, et s'étant remis en peu de jours il ne voulut jamais se lever que vêtu d'un habit ecclésiastique. En cela il garda la fidélité qu'il devait à Dieu, qui ne lui ayant donné la vie que pour son service, n'eût pas trouvé bien qu'il l'eût possédée sous d'autres livrées. Alors le père se souvint qu'il l'avait voué en sa conception, et que ce qu'il payait à Dieu par force, il le devait depuis longtemps par justice.

LIVRE SECOND

IL ÉTUDIE EN SORBONNE ET IL REÇOIT LA PRÊTRISE

SOMMAIRE. — Il retombe malade à l'extrémité. — Il enseigne la philosophie. — De quelle manière il se prépare aux Ordres. — Il reçoit la prêtrise. — Il dit sa première messe. — Il prêche l'Avent. — Ce qu'il fit étant prêtre. — Il va se présenter à son évêque. — Ce qu'il fit pour exorciser des possédés. — Sa demeure en Sorbonne. — Son amour pour la lecture des livres de piété. — Son respect et son estime pour les ouvrages de saint Thomas. — Son inclination pour la vie religieuse.

Incontinent après l'âge de vingt et un ans, Charles de Condren se trouvant parfaitement rétabli de sa maladie, se mit à étudier en théologie, et entrant en Sorbonne il y disputa dès le premier jour avec tant d'éclat, que M. de Gamaches¹, célèbre docteur, et un de ses professeurs, qu'il vint saluer, commença d'en faire grand état et de le chérir uniquement.

Il n'y a point de plus innocents combats que ceux qui se font parmi les personnes d'esprit, par la dispute pour découvrir la vérité; mais aussi est-il certain que l'ambition, la vanité, et le désir de vaincre s'y glissent souvent, et qu'il y en a beaucoup qui ne remportent de leurs études qu'une bonne opinion d'eux-

1. Philippe Gamaches, de la maison et société de Sorbonne (1568-1625), l'un des meilleurs théologiens du XVII^e siècle. Ses *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas sont estimés.

mêmes, et une grande vanité. Le P. de Condren prenait un grand soin, en poursuivant ses degrés, d'éviter ces deux écueils, où il remarquait que beaucoup faisaient naufrage : la vaine contention en argumentant et la présomption de tout savoir. Le premier désordre est commun aux esprits vifs qui emportent aisément l'avantage sur leurs adversaires, et le second se coule insensiblement dans l'âme de ceux qui parviennent au rang de docteur. Quand il soutenait une thèse, il s'étudiait à répondre avec grande douceur et modestie, honorant toujours les oppositions qui lui étaient faites, et quand c'était à lui d'argumenter, il ne poursuivait jamais sa pointe jusqu'au bout et ne pressait point de toute sa force son argument, de peur de faire de la peine au répondant, aimant mieux qu'il eût la gloire de se bien défendre que lui celle de le bien attaquer. Pour le second vice, il était tellement convaincu de son insuffisance et de son incapacité, que sans cesse il s'humiliait devant Dieu et devant les hommes.

Il était travaillé comme nous l'avons déjà dit, d'une palpitation de cœur qui lui avait jeté hors de leur place les côtes qui sont sous les mamelles, et lui avait causé une éminence visible sur la poitrine. Ce mal a toujours été entretenu par une excessive chaleur du foie qui lui produisait de la bile en telle abondance qu'elle se répandait jusque dans les artères, et infectait le cœur de ses fumées et exhalaisons. Cette même chaleur immodérée du foie et du cœur lui rendait le sang si échauffé, qu'il lui remplissait le cerveau de vapeurs et se déchargeait sur sa poitrine déjà affaiblie par l'intempérie du cœur et par l'influence de la fluxion qui s'y était rendue continue. Il ne faut pas être grand médecin pour comprendre que c'était là des principes d'une très mau-

vaise santé ; et comme il ne donnait jamais de relâche à son esprit, encore moins à son corps, il n'était pas possible qu'il n'eût de fréquentes maladies et qu'il ne fût en danger de mourir, comme il est arrivé, par une inflammation des poumons. Il tomba dangereusement malade tandis qu'il étudiait en Sorbonne l'an 1610 : c'était une fièvre continue qui en quinze jours le réduisit à la mort. Les médecins désespérèrent de sa guérison ; il reçut le saint Viatique, et l'Extrême-Onction. Comme il était à l'agonie, M. de Gamaches son maître de théologie, grand personnage et en sainteté et en doctrine, et qui aimait ce disciple de l'amour des Saints, ayant appris son extrémité, monta en chaire pour faire plutôt le prédicateur que le lecteur. Il ne dicta pas sa leçon à son ordinaire, il fit un panégyrique et une oraison funèbre où il s'étendit sur les grâces et sur les mérites du malade. Il témoigna les grandes espérances qu'il avait conçues de lui pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église. « C'était un esprit, dit ce grand homme, capable
« de remplir cette place avec toute la splendeur et la
« dignité qu'elle mérite. Je me vois par sa perte, le
« successeur de mon héritier, et il me semble que je
« survis à celui qui devait prolonger ma vie ! *O canos,*
« s'écria-t-il, *in juvene præmaturus ! O senectutem*
« *præcocer ! O ætatem celerius consummatam !* » Et là-dessus, répandant des larmes qui étaient les témoins de son amour et de sa douleur : « Levons,
« dit-il à ses auditeurs, nos mains et nos esprits au ciel
« afin qu'il plaise à Dieu de nous conserver ce trésor. » Toute la classe se mit en prières avec ce saint docteur, et en ce moment, au lieu qu'il devait expirer, il commença à ouvrir les yeux ; ses esprits et ses forces se réveillèrent, et contre toute espérance hu-

maine Dieu redonna un saint à un saint, le disciple à son maître, l'enfant à son père, et une lumière à son Église et il fut remis en fort peu de temps. Comme il vint remercier celui de qui il tenait doublement la vie et par la doctrine et par la guérison, ce vénérable docteur lui dit : « *Vix credo oculis meis*; « j'ai de la peine à en croire mes yeux » et donnant à Dieu des bénédictions, il se jeta à son cou et en l'embrassant répandit des larmes.

Durant ses licences, selon la coutume des associés de Sorbonne, il enseigna un cours de philosophie dans le collège Duplessis¹, n'étant encore âgé que de vingt et trois ans, mais il était si infirme que ne pouvant composer il dicta ses leçons par cœur; et néanmoins c'est une des pièces des plus nettes et des plus élevées qui se puissent voir. Il n'y avait rien de plus réglé que la vie de ce saint philosophe. Il était en continuelle oraison, soit en particulier soit en public; sa modestie était admirable, il avait toujours les yeux fermés à toutes sortes d'images étrangères, et ne s'appliquant qu'à Dieu seul, il tâchait par toutes ses actions et par ses paroles de l'imprimer dans l'esprit de ses disciples. Il était l'exemple de toute la maison de Sorbonne, et personne ne le pouvait regarder sans concevoir une haute estime de sa vertu.

Dans ce temps, il n'y avait pas encore à Paris ni en toute la France de séminaire pour se préparer aux saints ordres. Dieu qui destinait ce grand homme pour en être l'un des principaux instituteurs, lui inspira la pensée de quitter Paris et de

1. Le collège de Plessis, fondé en 1317, acquit une grande célébrité par suite de sa réunion à la Sorbonne en 1646. Le lycée Louis-le-Grand occupe une partie de l'emplacement où il s'élevait.

se retirer à la campagne pour se disposer à la prêtrise.

Il ne se contenta pas de huit ou dix jours de solitude. Il y employa encore une année tout entière. Ce fut dans le même lieu¹ où il avait goûté les premières délices du ciel et où Dieu avait traité avec lui en ami comme avec Abraham et avec Moïse qu'il alla mener une vie tout angélique. Il n'avait de commerce avec les hommes qu'autant que la nécessité l'y obligeait. Tout le reste de son temps était occupé à méditer les vérités célestes et à répandre son cœur devant Dieu, par des prières ferventes et presque continuelles. Il n'en sortit que pour aller recevoir l'ordre sacré de la prêtrise, le dix-septième de septembre de l'année 1614.

Et après sa consécration il s'en retourna dans sa solitude, où il employa encore tout ce temps jusqu'à la fête de saint Denis, pour se préparer à sa première Messe par des jeûnes, des prières et d'autres exercices de piété extraordinaires. Il la célébra dans la même retraite de la campagne, pour fuir le bruit des cérémonies ordinaires que plusieurs y apportent plutôt par vanité que par religion, et afin d'être éloigné du monde quand il ferait son entrée dans le saint des saints. Depuis ce temps, il ne soupirait qu'après les autels. Il en faisait son ciel et son repos; les heures ne lui duraient pas des moments, quand il était dans cet auguste ministère. Sa foi éclairée lui remettait dans l'esprit les perfections infinies de Dieu auxquelles il donnait la légitime louange; là sa mémoire était remplie des bienfaits divins, et son cœur d'amour et de reconnaissance. Là il était un

1. Aucun de ces historiens ne donne à ce sujet d'indications précises, ni Amelotte, ni Caraccioli, ni Tabaraud, ni même Batterel.

seul prêtre et une seule hostie avec JÉSUS-CHRIST¹.

Depuis sa promotion au sacerdoce, il acheva ses actes de théologie. Il n'avait fait devant ce saint ordre que sa petite ordinaire; il fit bientôt après la grande, et dans la même année qui fut 1615, il acheva sa sorbonnique². Pendant ses licences, il était toujours en oraison, ou dans les combats pacifiques de la sainte sagesse, ou il enseignait l'Évangile aux pauvres, ou il était dans la chaire ou au tribunal de la pénitence. En ce temps-là il prêcha l'Avent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et bientôt après étant sorti de la licence, il prêcha la même année le Carême à Saint-Honoré et l'Octave du Saint-Sacrement à Saint-Médard, à la fin de laquelle il s'en retourna dans sa chère solitude, d'où il allait toutes les fêtes prêcher, catéchiser et confesser par les villages. Il fit voir pendant ses licences qu'il les poursuivait pour servir l'Église, puisqu'il en fit dès lors l'exercice, et il montra qu'il était fidèle à son dessein, le continuant après qu'il fut docteur. Il savait que les prêtres et surtout les docteurs sont les anges du Seigneur, à qui il a confié la science de sa loi pour la communiquer aux peuples.

Étant prêtre et docteur, il fit deux actions très remarquables : la première fut un acte qu'il fit par-devant notaire par lequel il déclara qu'il renonçait à

1. « Il n'était qu'une apparence et une écorce de ce qu'il paraissait être, étant au dedans tout un autre lui-même, étant vraiment l'intérieur de JÉSUS-CHRIST et sa vie cachée; en sorte que c'était plutôt JÉSUS-CHRIST vivant dans le P. de Condren que le P. de Condren vivant en lui-même. » Olier, Mémoires, 9.

2. Pour être reçu docteur en Sorbonne, il fallait soutenir trois thèses : la *petite ordinaire*, la *grande*, et la *sorbonnique*. Elles sont souvent appelées les trois *sorbonniques*. (Duvernet, Hist. de la Sorbonne, Paris, 1791.)

son droit d'aînesse et à tous les biens de ses parents et s'offrait à JÉSUS-CHRIST pour vivre dans la pauvreté. Il envoya cet acte à son père, lui témoignant que s'il lui plaisait de lui donner une pension il la recevrait comme une aumône, ou s'il ne trouvait pas à propos de la lui accorder, il n'était point en peine de sa vie, que sans doute Dieu y pourvoirait. Son père, extrêmement touché de cette nouvelle, se résolut à lui donner une honnête pension et à lui fournir toutes sortes de bons livres. Mais ce bon pauvre qui ne souhaitait rien tant que de se priver de la vie même pour la gloire de son Dieu, donnait tout ce qu'il pouvait aux pauvres, et n'ayant plus d'argent vendait ses livres pour en faire des aumônes. A quoi il était quelquefois si puissamment porté, que encore qu'on l'en détournât il ne pouvait s'en empêcher. Et Dieu le pressait de la sorte à se défaire de ses livres, parce que l'instruisant lui-même, ils lui étaient tout à fait inutiles.

L'autre action fut qu'honorant l'ancienne discipline de l'Église, il alla se jeter aux pieds de Monseigneur l'évêque de Soissons, son évêque, pour servir à ce qu'il lui plairait dans son diocèse. Il pria M. Le Masson, chanoine de la cathédrale, qui avait été son précepteur, de l'accompagner dans sa visite. C'était ce vénérable Monseigneur Jérôme Hennequin qui tenait alors le siège de Soissons ¹.

Il se prosterna à ses pieds avec une profonde humilité et dit qu'il venait se présenter à lui pour vivre dans l'obéissance qu'il lui avait vouée dans son ordination ; qu'ayant reçu la grâce d'être appelé au sacerdoce, il se croyait obligé en conscience de s'offrir à

1. Il fut évêque de Soissons de 1585 à 1619.

lui pour travailler à tel emploi qu'il lui plairait lui donner dans son diocèse. Ce prélat qui ne connaissait pas le fond de la vertu de ce jeune docteur, ni la sincérité de ses pieuses intentions, prit pour une civilité purement humaine un discours qui ne procédait que d'un cœur rempli de l'esprit de Dieu, et ne lui répondait que par compliment. Cependant il avoua à M. Le Masson, qu'il était disposé à être vicaire à la campagne, s'il lui eût commandé d'y aller, et c'était même à cet emploi qu'il s'était dédié, lorsqu'il alla offrir son obéissance. Il revint humilié de l'honneur que son supérieur lui avait fait et se regardant comme indigne de servir les âmes, il demeura en la maison de Sorbonne jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de lui manifester ses volontés, suivant cette maxime qui lui était familière, que « lorsque nous ne voyons point
« d'ouverture pour un nouveau dessein, il faut de-
« meurer en l'état où nous nous trouvons, et y servir
« Dieu le plus parfaitement qu'il nous est possible
« jusqu'à ce qu'il nous impose une nouvelle obliga-
« tion. » Cependant il allait de tous côtés catéchiser à la campagne, et d'un esprit apostolique portait dans le cœur des pauvres peuples la connaissance et l'amour de JÉSUS-CHRIST.

Une preuve de l'opinion qu'on avait de sa sainteté pendant qu'il fit son séjour dans cette florissante maison de Sorbonne fut le choix qu'on fit de sa personne pour exorciser un garçon qui était possédé du malin esprit. Cette possession était convaincante. Quelques docteurs virent ce garçon qui était au faubourg Saint-Jacques, et sur le rapport qu'ils en firent, il fut conclu que c'était un véritable démoniaque. On jette les yeux sur notre nouveau prêtre ; on le prie de le visiter et de lui apporter les remèdes que l'Église

met entre les mains de ses ministres. Il obéit à la volonté de ses pères et de ses maîtres et va trouver avec une grande charité le pauvre affligé. Sa conduite fut admirable en cette occasion où plusieurs avaient travaillé inutilement. Il commença sa fonction par la prière et par la pénitence : il s'humilia devant Dieu à la vue de son indignité, de son néant et de ses péchés. « C'est moi, disait-il, qui ai mérité par
« mes péchés d'être possédé de tous ces démons, et
« je devrais plutôt que le centre de la terre, être le
« fond des enfers. Je nourris en moi un esprit plus
« malin que ne sont tous les mauvais anges : s'ils sont
« irrités contre Dieu, c'est dans l'épreuve qu'ils font
« de sa colère. Et moi je m'oppose à ses bontés, parmi
« l'abondance de ses miséricordes. La fureur et le
« désespoir les animent contre Celui de qui l'éter-
« nelle disgrâce leur est manifestée ; et moi je lui dé-
« sobéis de sangfroid, ayant la foi et l'espérance en
« sa charité. Et cependant, ô grand Dieu, vous dai-
« gnez bien jeter les yeux sur un sujet fait comme
« je suis ¹, et vous voulez que je prenne autorité sur
« un esprit qui devrait me tenir en captivité. Ce n'est
« pas à moi qui ne suis que misère, qu'aveuglement,
« que péché, mais à JÉSUS-CHRIST qu'appartient le
« jugement des démons. Je renonce donc à moi-même
« pour entrer dans l'humilité de JÉSUS-CHRIST mon
« Sauveur ; ce sera en son nom et en sa personne
« que, plus faible que David, je combattrai contre
« ce Goliath infernal, et cet ennemi déclaré du sa-
« lut. »

Après s'être muni de la sorte, de pénitence, de

1. Et dignum ducis super hujusce modi aperire oculos tuos.
Job, XIV, 3.

jeûne, d'oraison, d'humilité, de mépris de soi-même, de confiance en JÉSUS-CHRIST, il va trouver le possédé. Il mettait une grande différence entre les âmes innocemment tourmentées, et celles qui l'étaient pour leurs péchés. Son premier soin fut donc de reconnaître l'origine de cette possession; il la découvrit bientôt. Après avoir fait quelques exorcismes, quoique le démon dît, il ne lui répliquait autre chose que ces mots : *Obmutesce et discede*. Il mit en peu de jours son captif en liberté et délivra son corps et son âme de la servitude.

Il est vrai qu'il ouït dire quelque temps après que ce possédé était condamné à être pendu; ce qui le fit souvenir d'une menace que le diable avait faite en se retirant, qu'encore qu'il fût contraint de sortir, il ne laisserait pas de le mener en Grève.

Notre saint prêtre n'en avait pas fait d'état sur l'heure, mais comme il entendit cette nouvelle : « Voilà, » dit-il, ce que le démon lui avait promis en le quittant. » Il l'assista à la mort et il lui fit recevoir sa condamnation comme une miséricorde de Dieu et un effet de sa bonté autant que de sa justice.

Il se trouva un autre possédé, après lequel plusieurs différentes personnes ayant travaillé, on s'avisa de lui en commettre tout le soin. L'expérience de l'autre exorcisme lui avait acquis dans la maison de Sorbonne la réputation d'un homme qui avait grâce pour cet emploi. Il obéit humblement au désir de ses maîtres, mais avec dessein de ne point exorciser lui-même. Ce grand homme éclairé des lumières de la foi, crut que si l'esprit malin était condamné par une âme qui fût sans péché, il ne ferait aucune résistance à la vertu de JÉSUS-CHRIST habitant en elle, et que l'indisposition secrète des ministres donnait bien

souvent de la force à cet ennemi; c'est pourquoi il choisit un enfant de cinq à six ans, qui avait encore son innocence baptismale, à qui il fit prononcer les exorcismes; cette invention fut si puissante que l'on ne vit jamais tant d'agitations qu'en fit cet esprit d'orgueil; il lui fut impossible de soutenir l'effort de la pure grâce de JÉSUS-CHRIST, qui agissait par cet enfant, de sorte qu'il fut contraint d'avouer qu'il était vaincu et de laisser en liberté ce pauvre possédé.

La demeure qu'il fit en Sorbonne depuis son voyage de Soissons ne fut que d'un an ou environ; il y fut presque toujours malade ou solitaire. Néanmoins ses infirmités et sa retraite n'empêchèrent pas que, comme pendant ses licences il allait souvent catéchiser les pauvres par les villages, il y alla encore étant prêtre et docteur. Il se consolait par ce moyen du refus que son évêque lui avait fait, se rendant lui-même le vicaire de plusieurs curés de campagne. Il confessait et prêchait par leur ordre; il consolait leurs malades; en un mot il visitait JÉSUS-CHRIST partout où il le savait dans l'affliction, soit qu'il fût enfermé dans les cachots ou languissant dans un hôpital. Mais surtout il se plaisait à rendre les derniers offices de charité à ceux qui ayant été si malheureux que de commettre de grands crimes, avaient le bonheur de les expier par un supplice public.

Il prenait grand plaisir à lire toutes sortes de livres de piété, et bien qu'il fût si infirme que peu de personnes ont eu autant de maladies qu'il en a eues en toute sa vie, il ne lisait pourtant les choses saintes qu'à genoux. Il était si respectueux à la doctrine qui concernait la grâce qu'il ne s'y appliquait jamais qu'avec l'esprit et la posture de l'oraison. Mais cette pratique n'est pas étrange en lui, qui n'avait jamais

rien étudié de saint Thomas sans être à genoux et la tête découverte. Comme il remarqua beaucoup de diversité dans les livres de dévotion, et que les avis étaient fort différents en ces matières, il se résolut de se soumettre parfaitement à JÉSUS-CHRIST et de le prendre pour son directeur. Il ne se peut dire avec quelle fidélité il lui demandait en toutes choses sa lumière et sa conduite.

Son esprit de retraite et d'oraison lui faisait aimer très particulièrement l'ordre des Chartreux; il les visitait souvent, et il avait obtenu d'eux une participation de leurs exercices qu'il tenait extrêmement chère. Quand il entra dans leur maison, il était incontinent touché d'un désir d'y demeurer. Il s'en allait faire oraison dans leur église. Il s'offrait à Dieu de tout son cœur pour vivre parmi ces anges de la terre ou ces hommes du ciel. Mais Dieu lui fit toujours connaître intérieurement qu'il avait d'autres desseins sur lui et qu'il l'appelait à une autre vocation.

Il n'attribuait qu'à son indignité ce refus de Dieu, et tandis qu'il se regardait comme un grand pécheur, indigne de recevoir aucune grâce du ciel, ceux qui avaient le bonheur de le fréquenter le tenaient en une très grande réputation de sainteté. Un homme de qualité l'étant venu demander en la maison de Sorbonne à M. Duval pour le faire confesseur d'un monastère de religieuses, ce saint docteur se sentit si piqué de cette proposition qu'il le renvoya avec une rudesse extraordinaire. « Quoi, dit-il, vous me demandez M. de Condren pour être confesseur de religieuses, et c'est un homme qui mérite d'être cardinal! »

Après qu'il eut connu que Dieu ne le voulait pas chartreux, il n'y osa plus penser. Quelque temps après

considérant saint François qu'il honorait particulièrement et jetant les yeux sur sa vie crucifiée, il le regardait comme le vrai portrait de JÉSUS-CHRIST vivant et mourant sur la terre. Il s'en alla à l'église des Capucins, et s'offrit au Fils de Dieu pour porter sa croix parmi eux. Il pria saint François de lui en obtenir la grâce, mais après avoir bien fait oraison, il s'en revint encore avec la même réponse dans l'âme. Il a visité de la sorte la plupart des communautés réformées, et toujours avec la même réponse que Dieu ne l'y appelait pas¹. Tous ces refus n'étaient que des préparatifs à une autre vocation que Dieu lui voulait manifester en son temps. Et bien qu'il s'en jugeât aussi indigne que des précédentes, il ne laissa pas de se croire obligé de la suivre.

1. Voir dans M. l'abbé Houssaye, I, ch. 6^e, une conduite de Dieu analogue à l'égard de N. T. H. Père fondateur.

LIVRE TROISIÈME

LE PÈRE DE CONDREN ENTRE DANS LA CONGRÉGATION
DE L'ORATOIRE

SOMMAIRE. — Son entrée dans l'Oratoire. — Il fonde la maison de l'Oratoire de Nevers. — Il fonde le séminaire de Langres, l'an 1619. — Il fonde le séminaire de Saint-Magloire, l'an 1620. — Il établit une maison à Poitiers, l'an 1621. — Son indifférence pour son pays. — Il est fait supérieur de Saint-Magloire, l'an 1622. — Il convertit plusieurs hérétiques. — Tentation fâcheuse du malin esprit. — Le P. de Bérulle l'attire auprès de lui, l'an 1625. — Il dirige des personnes éminentes en piété : Mgr Donadieu, évêque de Comminges ; M. Bernard, dit le Pauvre Prêtre.

La doctrine et la piété du P. de Condren lui avaient acquis une telle réputation que les plus grands hommes le chérissaient uniquement. Le fameux Duval, si recommandable par sa science et encore plus par la sainteté de sa vie, avait dessein de le faire son successeur en sa chaire de Sorbonne, c'est-à-dire, de lui donner une des plus illustres places de l'Église. Le P. Cotton, jésuite, qui a été l'honneur de la société et de son siècle, homme également pieux, sage et éloquent, l'eût volontiers adopté pour son fils, tant il avait pour lui de saintes tendresses. Le P. de Bérulle, qui était un sanctuaire de l'esprit de Dieu, employait à le demander à Dieu toutes les saintes âmes qui vivaient sous sa conduite, tant dans sa Congrégation que dans celle

des Carmélites; et l'on a su très certainement qu'il avait fait prier pour cela pendant plus de trois ans entiers.

Comme la prière de l'homme juste est puissante auprès de Dieu, il obtint à la fin ce qu'il avait tant désiré. M. de Condren alla faire une retraite sous sa conduite. Là, il fut sept jours dans une extrême sécheresse, de laquelle néanmoins il ne se rebuta point, et enfin le huitième jour fut un jour de résurrection et de lumière : car Dieu lui dit manifestement et par une parole intérieure et convaincante qu'il voulait qu'il fût de l'Oratoire. Il obéit promptement à cette voix, et après un petit voyage qu'il avait à faire, il se rendit à cette Congrégation. Une seule chose lui fit de la peine, ce fut une pensée qui lui vint après cette voix qu'il serait un jour Général de l'Oratoire. « Je crois, » disait-il, que c'était le démon qui m'avait suggéré cette « pensée pour me détourner d'obéir à Dieu. » Le démon connaissait bien que c'était sa plus grande crainte que d'avoir quelque dignité, et il ne pouvait lui poser une plus forte tentation que celle-là; mais comme la vraie humilité est un fondement inébranlable, cette même vertu par laquelle l'ennemi prétendait le vaincre, le rendit vainqueur : car il avait de si bas sentiments de lui-même, que d'abord il fut convaincu qu'il n'y avait aucune apparence que jamais cela pût arriver. Il fut reçu à l'Oratoire, le 17 juin de l'an 1617, ayant toujours demeuré en Sorbonne jusqu'en ce temps-là.

Le P. de Bérulle qui avait désiré d'un désir ardent d'avoir ce saint homme, reçut une extrême joie de voir que Dieu l'eût enfin accordé à ses prières. Voici les termes dont il en écrivit à un des premiers Pères de la Congrégation : « Il a plu à Dieu de nous don-
« ner Monsieur de Condren qui est de très grande

« considération, et un des rares esprits que j'ai
« connus. Il est doué de grande humilité, douceur
« et modestie. Je vous prie d'en louer Notre Seigneur
« JÉSUS-CHRIST et sa très sainte Mère. » Il dit à d'autres, *qu'il avait l'esprit de la Congrégation de l'Oratoire dès le berceau*. Le P. de Condren passa un an et davantage sous sa conduite, et quoiqu'il fût déjà fort avancé dans les voies de Dieu, il ne laissa pas d'y faire encore de plus grands progrès.

Le P. de Bérulle voyant l'abondance de la grâce qui était en lui, ne crut pas qu'il fallût le laisser davantage dans la solitude. Il jugea par la plénitude et par l'étendue de son esprit qu'il était plutôt pour édifier de nouvelles maisons que pour soutenir celles qui étaient déjà bâties. Son âme jetait déjà des rayons capables d'éclairer toute la Congrégation, et qui l'eût bien considéré eût vu en lui les qualités d'un Général.

Léonard de Trapes, archevêque d'Auch, eut la pensée, l'an 1618, de consacrer à Dieu la maison dans laquelle il était né, en la ville de Nevers, pour en faire un temple où il fût loué et servi par des âmes saintes¹. Il crut ne pouvoir mieux faire pour exécuter son pieux dessein que d'y établir l'Oratoire. Notre saint prêtre fut envoyé à Nevers, vers la fin de cette même année, pour y commencer cet établissement. Eustache de Lys était pour lors évêque de cette ville². Il l'y reçut avec de grands témoignages d'estime et d'affection. Car il avait ouï parler de lui comme d'un des plus fervents et des plus pieux docteurs de Sor-

1. Ce détail est du P. Cloyseault. Léonard de Trapes fut archevêque d'Auch de 1597 à 1629.

2. Depuis le 19 novembre 1606. Il mourut le 17 juin 1643. L'Oratoire resta établi à Nevers jusqu'à la grande Révolution. Voir Arch. nat. S. 6788.

bonne. Il soutint toujours cette réputation par sa conduite et ses entretiens. Il fut bientôt connu ; tous les ecclésiastiques prenaient un plaisir singulier à ses discours. Ils ne le quittaient jamais sans se sentir touchés d'un certain désir de le revoir bientôt. Il leur inspirait insensiblement l'esprit ecclésiastique. Plusieurs en profitaient. Quelques-uns entrèrent à l'Oratoire et plusieurs autres restèrent dans leurs bénéfices où ils firent de grands biens et ont beaucoup édifié l'Église.

L'année suivante, 1619, Sébastien Zamet¹, évêque de Langres, un des plus saints évêques de son siècle, ayant établi un séminaire dans sa ville épiscopale, sous la direction des Pères de l'Oratoire, pour y élever les jeunes ecclésiastiques dans la piété et la science et y former les curés dans toutes les fonctions de leur ministère, le P. de Bérulle fut obligé de retirer le P. de Condren de Nevers pour l'envoyer à Langres pour y commencer un établissement de cette importance. Il y demeura près d'un an. Ce grand prélat fut si charmé de ses entretiens, et de tous les exemples de vertu qu'il remarqua en lui qu'il voulait sans cesse l'avoir auprès de lui ; et à la fin, il en conçut une si haute estime que non seulement il voulait se mettre sous sa conduite, mais encore que plusieurs fois il eut la pensée de se démettre de son évêché en sa faveur ou du moins de le demander à la cour pour son coadjuteur et son successeur. Le P. de Condren n'eut pas plutôt pénétré la pensée de ce bon prélat

1. Sur les rapports intimes de M. Zamet et du P. de Bérulle, voir l'ouvrage de M. Houssaye. Zamet fut évêque de Langres de 1615 à 1653. Le Séminaire de Langres fut dirigé par les Oratoriens jusqu'en 1735. Voir *Le Chancelier d'Aguessseau et l'Oratoire*, Paris, Sauton, 1879, p. 29. — Arch. nat. M. 222 et S. 6782.

qu'il prit le dessein de le quitter à la première occasion favorable qui se présenterait.

Elle ne tarda pas beaucoup. Car le Cardinal Henri de Gondy, pour lors encore évêque de Paris, ayant uni à l'Oratoire l'abbaye de Saint-Magloire pour y établir un séminaire, le P. de Condren fut choisi pour en jeter les premiers fondements, l'an 1620. Il n'y avait pas encore de séminaires ni à Paris ni dans les autres diocèses du royaume. Il fallait un homme de son mérite et de sa sainteté pour en commencer un qui devait être le premier et le modèle de tous les autres. Car tous ceux que depuis le Concile de Trente on avait essayé d'établir en quelques endroits, étaient plutôt des collèges où l'on enseignait aux jeunes gens les humanités et la philosophie, que des séminaires ecclésiastiques, où on les élevât à la piété et à la science de l'Église.

C'est à Saint-Magloire qu'on a commencé à leur donner de l'amour et du goût pour la lecture de l'Écriture sainte, où on leur a donné l'intelligence des Conciles et des Canons, où on leur a appris quelle a été la discipline de l'Église, dans les différents siècles; où on leur a enseigné à lire les saints Pères, mais surtout c'est là où l'on a commencé à leur faire pratiquer l'oraison mentale, à administrer les sacrements, à prêcher et à catéchiser d'une manière populaire, et à faire des missions dans les paroisses de la campagne. C'est là enfin et sous ce grand homme, que se sont formés plusieurs saints prêtres qui depuis ont établi d'autres séminaires et d'illustres congrégations qui rendent de très grands services à l'Église.

Le diocèse de Poitiers est d'une vaste étendue. Les hérétiques y ont fait autrefois de grands dégâts; la

plus grande partie du peuple était infectée de leurs erreurs, et le reste qui faisait profession de la religion catholique était dans une ignorance profonde des mystères de notre foi. La source véritable de tous ces désordres était la vie scandaleuse et la corruption des mœurs des ecclésiastiques. Pour remédier à tant de maux, Henry Louis Chasteigner de la Rochepozay¹, évêque de Poitiers, composa plusieurs savants ouvrages et y fit quantité d'établissements de communautés religieuses, mais surtout il établit une maison de l'Oratoire à Poitiers. Le P. de Condren fut choisi pour cela ; il y fut un an et demi, prêchant et confessant, ainsi qu'il avait fait dans les autres villes et donnant partout de l'admiration des mystères de JÉSUS-CHRIST. Son esprit était si ouvert sur toutes choses qu'il n'y avait point de difficulté qu'il ne démêlât facilement. Sa douceur gagnait en un moment les humeurs les moins traitables. Et personne ne le voyait qu'il ne conçût une grande opinion de l'Oratoire. Il aimait la Congrégation comme sa mère, mais il ne fut jamais touché de la passion humaine de l'agrandir. Ce n'était non plus pour la gloire de la Congrégation ni pour celle de sa personne qu'il allait travailler. Cet esprit vraiment apostolique ne considérait que JÉSUS-CHRIST et n'avait dessein que de servir l'Eglise. C'était pour elle qu'il désirait de l'étendue à l'Oratoire. Il priait Dieu qu'il le préservât de deux dérèglements : l'un de rechercher sa gloire et ses intérêts, l'autre d'avoir trop d'empressement et d'attache pour ceux de sa communauté. « Je ne sou-

« haiterai jamais, disait-il, que nos maisons soient

1. Evêque de Poitiers de 1612 à 1651. L'établissement de l'Oratoire dans cette ville fut de courte durée.

« tout à fait accommodées, de peur que l'abondance
« ne produise l'esprit d'orgueil et n'étouffe celui de
« piété. Et je me donnerai toujours garde de faire
« servir l'Église à l'Oratoire, au lieu de faire servir
« l'Oratoire à l'Église. » Comme il ne considérait que le
pur intérêt de JÉSUS-CHRIST dans les fondations qu'il
faisait, il aimait toutes les communautés aussi sin-
cèrement que la sienne. Il lui semblait que tous leurs
devoirs étaient ses obligations et que leurs emplois
étaient son ouvrage. Il se réjouissait de leur prospé-
rité et ces sentiments paraissaient en lui avec tant de
naïveté que tous les religieux qui l'ont connu ont
toujours eu en lui une parfaite confiance.

Il y a peu de personnes qui ne s'ennuient d'être
éloignées de leur parents et de leurs amis; mais le
P. de Condren étant à Poitiers et n'ayant point de nou-
velles de son père et de sa mère, il écrivit en ces
termes à M. Le Masson, chanoine de Soissons, qui
avait été neuf ans son précepteur : « Je suis encore
« ici, dit-il, pour quelques mois, et peut-être pour
« plus longtemps. Dieu est en tous lieux; il n'y en
« a point d'où le ciel ne se voie et où l'Église ne soit
« envoyée, si bien que toute demeure doit être agréa-
« ble à ceux qui ne cherchent que Dieu, et qui ne
« veulent voir que le ciel; et les chrétiens se trouvent
« bien partout, quand ils savent qu'ils n'ont d'habi-
« tation sur la terre que celle où Dieu les envoie
« pour le service de son Église. Ainsi votre contente-
« ment sera de servir Dieu à Soissons par vos prières et
« d'autres œuvres de charité envers les âmes qui sont
« ses épouses, et ce sera le nôtre d'être à Poitiers
« maintenant et tant qu'il plaira à Dieu que nous y
« soyons; nous y jouissons d'une pleine paix au mi-
« lieu de la guerre, aussi ne devons-nous pas être

« gens à nouvelles. » En ce peu de lignes il fait paraître son détachement de la chair et du sang, son indifférence pour les lieux de sa demeure, son unique soin de regarder le ciel, son application à l'Église, et son esprit de retraite et de mort au monde.

A son retour de Poitiers, le P. de Condren fut de nouveau fait supérieur de la maison de Saint-Magloire; ses exercices ordinaires étaient de diriger plusieurs ecclésiastiques, de leur faire des conférences de piété et d'étude; d'aller en mission avec eux, de prêcher, de confesser et de conférer avec les hérétiques. Dieu lui avait donné tant de bénédictions en ce dernier emploi aussi bien que dans tous les autres, que trouvant de jour en jour de nouveaux sujets de l'exercer, il arrivait rarement que ceux qui l'entendaient une fois, ne réussissent. Il discernait si précisément les esprits qu'il connaissait incontinent s'ils se rendraient ou non; et ce n'était pas toujours de même sorte qu'il traitait avec eux, il agissait diversement selon la disposition des personnes. Il disait qu'il y avait trois moyens d'éclaircir les points de controverse: le premier par la tradition et par l'autorité des saints Pères; le second en obligeant les hérétiques de prouver leur doctrine par les saintes Écritures, ainsi qu'ils s'y sont obligés eux-mêmes; et le troisième en leur montrant les falsifications que contiennent leurs bibles, et leur prouvant par elles-mêmes, nonobstant leurs falsifications, la vérité de tous les articles de la religion catholique; que la première voie était trop longue pour en voir de prompts succès, que la seconde leur était trop fâcheuse, mais que la troisième satisfaisait à tous leurs désirs, qu'elle déférait autant qu'ils le souhaitaient aux saintes Écritures, et que sous les ombres on leur faisait paraître le jour dans la vérité. Il usait

souvent de cette méthode avec de très grands avantages, mais son plus grand soin était de les porter à la vertu.

Il faisait insensiblement tomber ses discours sur quelque sujet de piété, dont il les entretenait avec tant de douceur, de modestie et d'humilité, qu'il leur était impossible de ne s'y pas rendre. C'était par ces voies qu'il gagnait la plupart des hérétiques, et afin de les pouvoir traiter de cette sorte, il désirait le plus qu'il lui était possible de les voir seuls et de les entretenir en particulier. Il était si éloigné de cet amour de l'éclat que la plupart des hommes cherchent dans leurs actions et surtout en celle de la conversion des hérétiques, que dans une seule année il reçut la profession de foi de plus de soixante hérétiques, mais toujours en particulier, et avec un commandement qu'il faisait aux deux témoins qui l'accompagnaient, de n'en rien dire à personne.

Comme il n'y a point de vice qui nous cause plus de confusion que celui qu'on appelle deshonnête, aussi n'y a-t-il point de vertu que les enfants de Dieu chérissent plus sensiblement que la chasteté. Le P. de Condren qui a toujours été chaste comme un ange, fut vivement attaqué pendant cette année dont je parle maintenant des images de l'impureté. *L'illusion*, comme parle le Prophète¹, passa quelquefois par ses sens, et surtout les intérieurs en furent si occupés, qu'il n'y avait ni jeûnes, ni cilices, ni haire, ni discipline, qui pussent l'en délivrer. Il traitait son corps avec une rigueur si austère qu'on est surpris comment il n'en tomba pas dans quelque violente maladie. Il n'y avait point de jour ni presque d'heure

1. Ps. XXXVII, v. 8.

dans la journée qu'il ne lui fit souffrir quelque nouveau supplice de pénitence. Celui que Dieu avait autrefois conservé dans la conversation des femmes avec une providence particulière, trouvait, avec saint Jérôme dans la solitude et dans l'austérité de la pénitence, son esprit au milieu des bals et des compagnies dont il avait une extrême aversion. C'est ainsi que Dieu permet souvent que les âmes les plus chastes soient exercées. Ces fantômes fâcheux sont allés chercher les Antoine et les Pacôme dans les déserts. Sainte Geneviève a senti de semblables épreuves jusqu'à en avoir l'imagination presque opprimée. Saint Hugues fut tourmenté depuis le moment de sa consécration jusqu'à sa mort, de monstres aussi affreux qu'étaient ceux-là, et pour en avoir un exemple plus illustre, l'apôtre saint Paul trouva à son retour du troisième ciel un démon qui le souffleta de cette sorte sans rémission¹.

La chasteté de notre saint prêtre fut si tourmentée de ces spectres qu'il n'était rien de plus humilié que son esprit. Il s'estimait le plus abominable de tous les hommes. Il ne se regardait que comme un objet d'aversion et d'horreur. Il n'osait se présenter devant le Très Saint Sacrement et il se croyait si indigne d'approcher de l'autel, qu'il s'abstint pendant quelques jours de célébrer la sainte Messe. Il était presque toujours dans sa chambre, en prières, la face prosternée contre terre, se croyant indigne d'élever les yeux au ciel et de paraître en la présence de Dieu. Il confessait qu'il ne méritait pas d'avoir rien de meilleur dans l'esprit que les monstres; qu'il était juste qu'il fût abandonné aux démons, et qu'ils remplissent son âme des idées

1. 2^e aux Corinthiens, ch. xii.

de l'enfer ; que ce lui serait seulement une grande grâce, si la liberté de penser à Dieu et de l'aimer lui était donnée pendant un seul moment de sa vie.

Dans ce temps, Dieu fit connaître dans l'oraison à deux personnes qui sont mortes l'une et l'autre en odeur de très grande sainteté, l'état de son âme et les peines extrêmes qu'il souffrait. L'une des deux, outre cette vue qu'elle eut de ses peines parmi lesquelles il lui paraissait pur comme un ange, eut ordre de Dieu de lui parler et de lui dire qu'il ne devait pas cesser de célébrer la sainte Messe pour l'indignité qu'il en sentait lui-même. Il fut extrêmement étonné quand elle lui découvrit les secrets de son cœur. Mais il jugea bien par les particularités que cette lumière venait de Dieu. C'est pourquoi il la pria très instamment de lui faire avec simplicité le récit de ce que Dieu lui avait découvert, et il se mit à genoux afin de le recevoir avec une parfaite soumission comme une parole qui venait du ciel. Il obéit au commandement que Dieu lui faisait de continuer à dire la sainte Messe, et il se soumit à porter sa croix tant qu'il plairait à Dieu.

Le P. de Bérulle ne put souffrir plus longtemps que ce trésor de la Congrégation fût éloigné de sa personne. Il le fit venir de la maison de Saint-Magloire en celle de la rue Saint-Honoré où il résidait, afin de goûter à loisir les délices de sa possession. Il voyait dans le P. de Condren tant de lumière et tant de prudence, tant de grâce et tant d'humilité qu'il le choisit pour son directeur, et ce patriarche de l'Oratoire se soumit à un de ses enfants. Cette soumission fut si grande, qu'une personne de condition lui ayant demandé le P. de Condren pour sa conduite, il fit deux réponses remarquables : l'une qu'il n'en était pas de cet homme comme d'un autre, que Dieu ne lui laissait

pas la liberté de tout ce qu'on désirait de lui ; l'autre, que tout l'Oratoire obéissait au Général, mais que le Général lui-même obéissait au P. de Condren. Ce saint homme honorait tellement la vertu de ce bon Père que lorsqu'il passait devant sa chambre, il se jetait quelquefois par terre pour baiser les vestiges de ses pas, de sorte qu'il serait difficile de dire quelle était la plus grande, ou l'humilité de l'un qui respectait avec tant d'abaissement les dons de Dieu, ou la sainteté de l'autre qu'un si grand homme jugeait digne de tant de respect.

Le P. de Condren avait la grâce de l'expression, et à dire la vérité, c'était principalement dans la parole que consistait la force de ses talents. La doctrine lui croissait dans la bouche et l'esprit de Dieu fournissait à ses conférences avec tant de libéralité qu'il y a eu des temps qu'il eût voulu parler de Dieu nuit et jour, et il semblait que les beautés du ciel fussent attachées à ses lèvres. Il n'y a personne en notre siècle qui ne reconnaisse le pieux Cardinal de Bérulle pour un homme très élevé dans la grâce de JÉSUS-CHRIST et très clairvoyant dans ses vérités ; néanmoins, cet éminent Cardinal était si surpris des paroles qu'il entendait dire au P. de Condren, que bien souvent il lui commandait de les lui dicter et il s'estimait heureux d'apprendre de son disciple les secrets du Ciel ; il les écrivait à genoux et la tête découverte.

C'est ainsi que les saints agissent en simplicité, humilité et obéissance. Combien de fois s'est-il senti si plein de lumière que son cœur ne pouvant la contenir, il était contraint de parler continuellement des grandeurs de Dieu, qui lui étaient manifestées. On lui a ouï dire que quand il eût été dans une grotte jusques au jour du jugement, il n'eût pas craint de

manquer d'occupation. Et les temps lui étaient toujours trop courts quand il méditait les grandeurs et les bontés infinies de Dieu pour lui en rendre ses devoirs de louange, d'adoration, de reconnaissance et d'amour. Combien de fois a-t-il passé les nuits en cette occupation sainte ! Combien de fois l'a-t-on trouvé avec un visage de séraphin et comme transfiguré !

Comme les enfants mal élevés font le déshonneur de leur père, c'est aussi une gloire d'engendrer plusieurs enfants en JÉSUS-CHRIST, et il n'y a rien de plus noble que d'en avoir un grand nombre d'illustres en sa grâce. C'est une des grandes louanges que l'on puisse donner au P. de Condren que de faire connaître quelques âmes saintes qu'il avait formées ou nourries en JÉSUS-CHRIST. J'en choisis seulement deux entre plusieurs autres qu'il dirigeait.

Le premier est le très illustre Barthélemy de Donadieu, évêque de Comminges¹, de très heureuse mémoire. Cet homme quitta l'épée en sa jeunesse par l'avis du P. de Condren et fit profession de la milice ecclésiastique. Depuis leur première connaissance jusques à sa mort, il a toujours été si soumis à ce sage directeur qu'il n'a jamais voulu rien faire de considérable que par son ordre. Ce fut en lui obéissant qu'il accepta l'évêché ; et ç'a été par ses instructions et ses maximes qu'il a vécu dans un esprit d'oraison continuelle, d'humilité incomparable et d'une charité si ardente, qu'elle lui a fait donner sa vie pour son peuple. Maintenant sa province le canonise, et les miracles sont fréquents à son tombeau. Je n'en dis rien en particulier parce que sa vie a été donnée au public².

1. De 1623 à 1637.

². Par E. Molinier, Paris, V^o Camusat, 1639.

Le second est M. Bernard, dit le Pauvre Prêtre, lequel, bien qu'il n'ait pas été toute sa vie sous la conduite de ce bon Père, a été pourtant converti par son ministère. Voici comment cette conversion arriva ; M. Bernard l'a racontée plusieurs fois et le P. Amelotte, qui a écrit la vie du P. de Condren, rapporte la lui avoir ouï dire un jour qu'il dînait chez lui avec quelques autres ecclésiastiques de ses amis, en la manière suivante : « Je me rencontraï un jour, dit-il, tout
« auprès d'un huguenot, à la table de Monsieur le duc
« de Bellegarde¹. Ce duc était alors grand écuyer de
« France, et chérissait tendrement M. Bernard. Il se
« mût en dinant une question de controverse, sur la-
« quelle je voulus parler. J'avancaï selon la prompti-
« tude de mon esprit diverses propositions, mais qui
« ne procédaient pas d'une grande science. Mon cou-
« sin qui était un homme froid en releva une avec
« tant d'adresse, qu'encore qu'il ne dit rien de consi-
« dérable, ainsi que je lui fis voir trois jours après,
« pourtant en ma conscience je me sentis court et je
« fusse demeuré confus, si je n'eusse eu recours à la
« raillerie, qui m'était alors fort familière. Mais, bien
« que par ce moyen je fisse rougir mon adversaire, je
« ne laissai pas de porter en mon cœur la plaie que
« son objection m'avait faite, et j'étais piqué de n'avoir
« pas poussé ma dispute si avant que j'eusse voulu.
« Je couvris sur l'heure mon déplaisir de mille ren-
« contres qui me venaient à la bouche. Mais ma dou-
« leur était si forte, qu'il y avait sans doute de la pro-
« vidence divine dans mon sentiment. Je vais, je

1. Roger de Saint Lary, duc de Bellegarde (1562-1646), favori de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, n'est guère recommandable que par la protection qu'il accorda à Malherbe.

« viens, mais mon inquiétude me suit partout. Enfin
« je me résolus de chercher du soulagement à mon
« esprit et de trouver de quoi me venger de mon hé-
« rétique qui devait revenir quelques jours après.
« Dans cette ferveur je m'en allais brusquement à
« l'Oratoire, où je demandais au portier le plus habile
« homme de la maison. Ce bon Frère, qui ne faisait
« pas ce discernement des esprits, fut bien empêché ;
« mais après avoir consulté son supérieur il m'amena
« le P. de Condren. D'abord je me fâchai contre le
« portier de m'avoir fait descendre un homme si
« jeune, car alors il n'avait pas quarante ans, et m'a-
« dressant à ce bon Père : C'est, lui dis-je, le plus
« capable de céans que je cherche. Lui qui était
« humble, pria le Frère d'appeler quelqu'autre, mais
« en attendant il m'entretint avec tant d'honnêteté,
« qu'il entra tout d'un coup dans mon esprit, et je
« sentis bien à son discours qu'il était celui que je
« souhaitais. Je lui contai donc ma peine et lui
« demandai l'éclaircissement de ma difficulté. Après
« qu'il m'y eut satisfait, et qu'il m'eut fourni de
« quoi donner de l'exercice à mon homme, il me
« parla de Dieu avec tant de lumière et tant de
« force, que tout le zèle que j'avais eu contre l'héré-
« tique se convertit contre moi-même. Voilà ma con-
« science ébranlée, me voilà dans la connaissance de
« ma vie ; je me sens pressé de quitter les désordres
« où j'étais, en un mot, il se fait une grande résolu-
« tion dans mon esprit. Le P. de Condren, qui était
« accoutumé à voir de pareils effets, s'en aperçut bien,
« et, jugeant qu'il en fallait voir la suite, il me pre-
« scrivit certaines dispositions et prières et me donna
« congé.

« Je n'eus pas plus tôt quitté le P. de Condren qu'il

« me tardait que je le revinsse voir. Je remportai
 « bien de la conversation un autre souci que celui que
 « m'avait causé l'entretien de l'hérétique. Toutes mes
 « railleries se changèrent en une profonde médita-
 « tion. Je repassai la vue sur la vie que j'avais menée,
 « et, ne me pouvant plus souffrir moi-même, je revins
 « prier ce bon Père d'entendre ma confession géné-
 « rale. Il le fit avec une grande charité, et après m'a-
 « voir conduit pendant quelque temps il me conseilla
 « de prendre un autre directeur. ¹ »

Deux raisons portèrent le P. de Condren à donner ce conseil à M. Bernard. La première fut qu'étant logé fort loin de la maison de l'Oratoire il n'eût pu sans beaucoup d'incommodité le venir voir aussi souvent qu'il eût souhaité, et qu'il était nécessaire pour sa direction. La seconde, qu'il prévint que Dieu lui communiquerait des grâces extraordinaires dans l'oraison et le conduirait par des voies qui n'étaient pas communes, et par humilité il voulait éviter l'honneur d'être le directeur d'un si saint homme ².

Nous ne disons rien de la conversion du P. de Saint-Pé qui arriva cette même année de 1626, parce qu'elle est amplement décrite dans sa vie ³. Mais nous ajouterons une remarque qui est assez considérable. C'est qu'encore que le P. de Condren prît quelquefois la conduite des personnes de condition et que volontiers il leur donnât ses conseils lorsque Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté, pourtant il ne

1. P. Amelotte, op. cit., p. 233.

2. Sur le P. Bernard, dit le *Pauvre Prêtre*, voir sa vie par le P. Lempereur. Voir aussi Vie de M. Olier, I, p. 249.

3. Le P. Amelotte cite encore la conversion de M. de Renti, celles de MM. Brandon, de Bassancourt, du libraire Bertautetc.... etc.... Voir ch. xxiv, xxv et suiv.

voulait jamais leur en donner que pour ce qui concernait le spirituel. Quant à leurs affaires temporelles, comme leurs procès, leurs testaments et autres choses semblables, il n'en voulait jamais décider, ni même en entendre parler : il craignait, disait-il, de se tromper en ces matières, et il ne croyait pas que sa grâce s'étendît jusque-là. Ce soldat de JÉSUS-CHRIST ne s'engageait point aux affaires séculières : il était tout à Dieu et tout aux âmes pour Dieu.

LIVRE QUATRIÈME

LE PÈRE DE CONDREN EST CHOISI POUR CONFESSEUR
DE MONSIEUR, FRÈRE UNIQUE DU ROI, GASTON DE FRANCE,
DUC D'ORLÉANS.

SOMMAIRE. — Il est choisi pour confesseur de M. le duc d'Orléans. — Il oblige M. le duc d'Orléans d'ôter de son palais des statues et des peintures indécentes. — Il réconcilie M. le duc d'Orléans avec le Roi, l'an 1628. — Il fuit les honneurs. — Il réconcilie pour une seconde fois M. le duc d'Orléans avec le Roi. — Combien il est estimé à la cour. — Son désintéressement. — Il veut quitter la direction de M. le duc d'Orléans et pourquoi. — Sa fermeté à soutenir la vérité. — Son humilité et sa patience.

En ce temps, le P. de Bérulle était fort aimé du Roi et de la Reine mère. L'un et l'autre étaient dans les sentiments de tout le monde qui le regardait comme un saint. Cette réputation de sainteté jointe à l'excellence de son esprit lui acquit une grande faveur auprès de la Reine mère, Marie de Médicis, qui lui fit donner, cette année-là, par le Pape, le chapeau de cardinal¹. Cette sage princesse avait une parfaite confiance en lui, et comme Monsieur, Gaston de France, duc d'Orléans, frère unique du Roi, avait besoin d'un homme auprès de lui qui fût capable de le nourrir dans la piété, et que le choix en était d'autant plus difficile qu'il v

1. Le 30 août 1627.

a peu de personnes dont la vertu ne dégénère dans la Cour d'un jeune prince, la Reine mère, à qui ce fils était extrêmement cher, demanda instamment au Cardinal de Bérulle un homme pour lui, tel qu'il le lui fallait. Ce Cardinal, qui n'avait personne si propre à tenir cette place que le P. de Condren, se trouva bien empêché. D'un côté, il avait un grand zèle pour le bien de ce prince et d'obéir au dessein de la Reine, et de l'autre, il prévoyait qu'il ne pourrait rien proposer au P. de Condren qui fût plus contraire à son esprit. Il repartit sur l'heure qu'il connaissait un homme capable de cet emploi, mais qu'il fallait nécessairement que Dieu lui en donnât la volonté. Il découvrit sa pensée à la Reine et lui témoigna qu'il donnerait son cœur en donnant le P. de Condren. La Reine, qui le connaissait il y avait longtemps, et qui, l'ayant vu depuis peu par une heureuse rencontre au grand couvent des Carmélites, avait été charmée de son entretien, reçut cette proposition avec une extrême joie. Et comme les grands sont absolus en leur volonté, et après en ce qu'ils désirent, elle n'eut point de repos que ce dessein ne fût accompli : elle en fit donc si bien naître l'envie au duc d'Orléans, qu'à la prochaine fête il se rendit à l'Oratoire pour se jeter entre les bras de ce Père. Celui-ci, aussitôt qu'il eut le vent que Monsieur était dans la maison, sortit de sa chambre et se réfugia dans un endroit dérobé. Le Cardinal de Bérulle, qui avait pris sa résolution avec prudence, l'envoya chercher soudain; mais quelque diligence qu'on fit à le chercher, il n'y eut pas moyen de le trouver : de sorte que Monsieur commençait à s'ennuyer et ce pieux Cardinal à rougir de le faire attendre. Il jugea bien que le P. de Condren avait peine de venir; comme il sut qu'il s'était caché, il employa tout le monde à le

chercher par tous les endroits de la maison. L'on fit tant qu'on le découvrit et qu'on l'avertit que le Père Général le demandait pour confesser Monsieur. Lui, qui désirait faire tous ses efforts pour s'en exempter, envoya conjurer son Général de se souvenir qu'il n'était entré dans l'Oratoire qu'à condition qu'il ne le ferait ni supérieur, ni ne l'engagerait jamais à la cour. Il est vrai qu'il avait fait ces propositions, mais, comme elles n'avaient jamais été acceptées, et que le P. de Bérulle avait déjà passé plusieurs fois par-dessus la première, il lui manda que sans plus tarder il vînt le trouver. Alors le P. de Condren obéit humblement, sans difficulté, et confessa et entretint ce prince avec tant de grâce et de liberté d'esprit qu'il acquit son affection dès cette première entrevue, et depuis, ce prince l'a toujours extrêmement chéri et honoré jusqu'à sa mort.

La Reine mère avait fait bâtir l'hôtel de Luxembourg pour ce prince; elle y avait employé les plus habiles architectes et peintres, non seulement de France et d'Italie, mais de toute l'Europe¹. Pour en faire un des plus beaux palais du monde, ils y avaient épuisé toute l'industrie de leur art. Il y avait des statues de marbre si parfaitement bien faites qu'il ne leur manquait que la parole, des peintures si riches qu'elles surpassaient toute celles de l'antiquité. Mais parmi les unes et les autres il y en avait un grand nombre fort immodestes et indécentes. Quoique le P. de Condren eût grand soin de retenir sa vue et que rarement il levât les yeux pour voir les raretés qui se

1. Jacques de Brosse en fut le principal architecte, et parmi les peintres qui furent appelés à le décorer il faut citer Rubens, dont les tableaux ont été transportés au Louvre.

présentaient devant lui, cependant il ne put aller plusieurs fois en ce palais sans s'en apercevoir. Il en parla à Monsieur et à la Reine mère avec une liberté si chrétienne et si sainte, qu'à sa seule considération ils firent ôter plusieurs de ces statues qui étaient dans les jardins, et dans les appartements plusieurs tableaux qui étaient les plus indécents.

Monsieur s'étant retiré de France pour la première fois et les guerres contre les voisins étant nées alors, ce bon Père, qui lui était plus que son ange tutélaire, fit tant qu'il l'accommoda avec le Roi et qu'il le fit revenir en France. Comme je n'entre point dans les mystères des rois et que découvrant volontiers les œuvres de Dieu je laisse les secrets de l'État cachés, je ne dirai rien des raisons dont il se servit pour réunir les deux frères : ceux qui savent le sujet de l'éloignement et ce que peut la plus humaine des passions qui l'avait causé jugeront aisément les peines qu'il y avait à remettre les esprits. Mais enfin, Dieu ayant donné bénédiction à son traité et Monsieur étant de retour à Orléans, il restait encore à le faire voir au Roi et à la Reine mère qui étaient alors en Champagne. Il fallut donc recommencer deux nouveaux voyages pour achever l'accommodement et pour consommer l'amitié. Il eut besoin de la grâce et de sa prudence pour lever les difficultés que le Roi apportait; on lui avait fait tant de mauvais rapports de Monsieur son frère et supposé tant de sujets de méfiance, que la plus grande peine de cet ange de paix fut de faire connaître au Roi la vérité des paroles de Monsieur et de dissiper les faux ombrages qu'on lui avait donnés. Lorsque tout fut calmé et qu'il n'y eut plus qu'à l'amener au Roi, le P. de Condren, qui ne cherchait en toutes ses œuvres qu'à s'anéantir soi-même,

usa d'adresse pour perdre la gloire de son entreprise.

Il s'aperçut bien que tout l'honneur de sa négociation consistait dans l'entrevue du Roi et de Monsieur et que de conduire ce prince à la cour c'était s'acquérir une grande réputation. Pour l'éviter il s'avisa d'une excellente ouverture. Il voyait que le Roi avait auprès de lui un saint homme : c'était le P. Suffren, jésuite¹. Il proposa qu'on l'envoyât à Orléans chercher Monsieur et n'oublia rien de tout ce qui pouvait faire accepter au Roi ce dessein. Le Roi ne jugea pas à propos d'employer à cela le P. Suffren, et, craignant qu'il n'eût pas autant de pouvoir sur l'esprit de Monsieur que notre bon Père, il obligea celui-ci d'achever ce qu'il avait heureusement commencé, et certes en cela Dieu fit paraître qu'il conduisait le Roi : car toute la maison de Monsieur témoigna qu'ils n'eussent jamais pu avoir confiance en un autre, et qu'ils ne se fussent pas présentés à la Cour sans la parole du P. de Condren.

Ce ne fut pas la seule manière dont il tâcha de s'anéantir ; il le fit encore en deux autres façons. La première fut après qu'il eut persuadé à Monsieur de revenir en France. C'était un service considérable qu'il avait rendu à l'État et il n'était pas possible que le Roi ne lui en fît pas paraître de la reconnaissance. L'on a accoutumé de bien recevoir à la Cour ceux qui ont fait de pareilles actions, et c'est dans ces moments que se donnent les récompenses. Le P. de Condren,

1. Le P. Suffren (1565-1641), un des jésuites les plus distingués du dix-septième siècle. La réputation qu'il s'était acquise comme prédicateur lui fit donner la charge de confesseur du Roi. Mais ses courageuses résistances à Richelieu le firent exiler, et il mourut en Allemagne où il allait rejoindre la Reine mère.

qui avait travaillé pour Jésus-Christ et non pour le monde, n'alla point chercher auprès du Roi des louanges et de la faveur pour les bons succès que Dieu lui avait donnés. Il s'en vint droit en sa maison pour s'y acquitter de sa charge et ne pensa plus aux affaires de l'État que lorsque le Roi l'envoya chercher pour accomplir l'accommodement. Lui qui avait cru que tout était fait, voyant Monsieur de retour à Orléans, acheva comme nous avons dit le reste de son ouvrage. Mais ce fut avec la même retraite et la même fuite de l'applaudissement que la première fois, et il ne se prévalut jamais de cette occasion pour paraître devant le Roi après que son affaire fut terminée.

Le second accommodement qu'il fit neuf ou dix ans après fut presque tout contraire au premier. Il ne fut plus question de faire venir Monsieur en France, mais de l'empêcher d'en sortir. Les difficultés en étaient fort grandes. Ce prince était dans la chaleur de sa colère, et n'avait pas encore eu le loisir de digérer son mécontentement. Les personnes qui l'approchaient étaient vivement piquées aussi bien que lui. C'était vouloir mettre une digue devant un torrent déjà enflé, que d'arrêter toute cette cour. Plus le Roi pressait, car il était à Orléans avec le Cardinal de Richelieu, plus Monsieur se hâtait de partir. Le comte de Chavigny lui portait la parole du Roi et le P. de Condren avait ordre de disposer son esprit. Dieu lui fit la grâce de réussir, lorsqu'il y avait le moins d'apparence, et ce fut avec tant de bénédiction que les particularités en furent remarquées. Premièrement il avait acquis tant de créance dans tous les esprits que le comte de Chavigny a dit souvent avec admiration qu'encore que le P. de Condren fût à Monsieur, le Roi ne laissait pas d'avoir une entière confiance en lui: le Cardinal de Richelieu

l'avait toute pareille, le comte de Chavigny s'y fiait pareillement. Monsieur s'y fiait comme à son cœur ainsi que toute sa maison, bien qu'elle fût composée de gens de diverses humeurs. Combien faut-il avoir convaincu toute la Cour que l'on est éloigné de tout intérêt, pour ne donner à personne aucun ombrage ! Et quelle difficulté n'y a-t-il pas à se conduire si sagement dans un grand traité que cent courtisans qui y ont part ne conçoivent nul mauvais soupçon contre vous ? Aussi cette merveille fut suivie d'une autre qui n'est pas moins rare en pareille rencontre. Ce fut que l'accord se balança avec tant d'équité, qu'encore que plusieurs sujets travaillassent contre leur Roi qui était fort mal satisfait de la plupart d'entre eux, toutefois il n'y en eut pas un de disgracié ni de qui la passion le fit se plaindre de l'accommodement.

La conduite qu'il tenait dans ses traités était si sainte qu'il ne faut pas s'étonner si le succès en était heureux. Il conférait bien davantage avec Dieu qu'avec les hommes ; il était en continuelle oraison et c'était de Celui qui tient le cœur des rois en ses mains qu'il attendait une bonne issue, et non pas de ses propres inventions. Outre cela, il se détachait de tout dessein particulier et de tout intérêt et, ce qui est merveilleux, il se dépouillait même de la satisfaction d'avoir du succès dans son emploi. Le Roi en reconnaissance lui fit offrir par le duc de Bellegarde un chapeau de cardinal, mais il répondit que bien loin de l'accepter il sortirait non seulement de la cour, mais encore du royaume. Le Cardinal de Richelieu lui offrit depuis l'évêché de Cahors et les archevêchés de Rheims et de Lyon qu'il refusa avec la même générosité. Après cela sera-t-on surpris de la bénédiction que Dieu donnait à ses travaux ? Un homme aussi désintéressé et

aussi mort à lui-même n'est-il pas capable de faire des miracles ?

Monsieur le duc d'Orléans eut bientôt oublié, pendant toutes ces brouilleries, tous les avis salutaires que lui avait donnés le P. de Condren, et comme un abîme attire un autre abîme¹, et un péché un autre péché, pendant qu'il était éloigné du Roi et qu'il ne voyait plus le P. de Condren, il devint amoureux d'une jeune demoiselle dont il eut un fils. Quand le P. de Condren apprit ce scandale, il résolut de quitter sa direction et de n'être plus son confesseur. Après plus d'un an, vers l'une des principales fêtes de l'année, dans le temps qu'il y pensait le moins et qu'il croyait que Monsieur ne pensait plus à lui, il fut fort surpris que son trésorier vînt lui apporter les appointements de confesseur. Il vit bien d'abord où cela aboutissait : il ne voulut jamais les accepter, disant toujours que cela ne lui appartenait pas et qu'il n'était plus confesseur de Monsieur. Ce prince qui connaissait la vertu du P. de Condren ne fut point surpris de ce refus, mais comme il avait pour lui une estime et une confiance particulière, il n'oublia rien pour l'obliger de le reprendre sous sa conduite. Le Roi et le Cardinal de Richelieu, qui furent incontinent avertis de ce qui se passait et qui appréhendaient que Monsieur ne se laissât aller à de plus grands dérèglements, lui commandèrent de ne point quitter ce prince et de prendre toujours soin de sa conscience. Cependant il hésita encore quelque temps, et après avoir fait plusieurs prières pour connaître la volonté de Dieu, il crut être obligé de faire son devoir dans le tribunal de la pénitence sans avoir aucun égard à la qualité de la per-

1. Psaume XII, 8.

sonne. Il fut trouver son Altesse Royale et lui parla fortement en particulier jusqu'à le faire pleurer. Il l'obligea de se confesser plusieurs fois sans recevoir l'absolution et le tint près d'un an sans communier, lui faisant pratiquer des pénitences que plusieurs personnes du commun, souvent plus coupables, ne voudraient pas faire, si leurs confesseurs les leur ordonnaient. Il reconnut que ce prince n'était tombé dans le péché auquel les jeunes gens nourris dans la délicatesse, l'oisiveté, l'abondance et les plaisirs, ont tant de penchant, que par les attraites et les cajoleries de cette demoiselle qui, ayant l'ambition de devenir une grande dame, et d'être mère d'un fils qui portât le nom d'Orléans comme les princes de Longueville, avait employé tous les artifices de son sexe pour le séduire. C'est pourquoi il lui en fit concevoir toutes les suites et il lui représenta qu'après avoir commis ce scandale il ne devait pas en ajouter un autre, en le rendant public à la postérité : que pour ce sujet il ne devait donner à cette demoiselle que ce qui était nécessaire pour entrer dans un couvent et y faire une pénitence publique conforme à son péché, et que pour l'enfant il ne devait ni le reconnaître, ni le légitimer. Ce prince fut si convaincu de toutes les raisons dont le P. de Condren se servit pour lui faire voir l'obligation qu'il avait d'agir en conscience de la sorte, que jamais on ne put lui persuader le contraire même après la mort du P. de Condren, lors qu'ayant perdu le comte de Bloisson fils unique, plusieurs personnes s'employèrent pour le porter à légitimer ce fils, afin de lui faire porter son nom. Pour la mère, elle entra dans une religion des plus saintes et des plus réformées de l'Eglise où elle a donné tant d'exemples de pénitence, d'humilité, de piété et de toutes les autres vertus chrétiennes et reli-

gieuses, qu'elle en a été élevée jusques à trois fois supérieure avec une bénédiction particulière tant pour le spirituel que pour le temporel, et elle y est morte dans une extrême vieillesse, regrettée et aimée de toutes les religieuses du monastère.

Monsieur le duc d'Orléans s'étant marié en secondes noces avec Madame Marguerite de Lorraine sans le consentement du Roi¹, le Cardinal de Richelieu entreprit de faire casser ce mariage. Pour cela, il n'y eut sorte de ressorts qu'il ne fit jouer pour attirer dans son sentiment le P. de Condren, qui paraissait d'abord avoir quelque peine à y entrer. Il lui fit des promesses que l'on ne saurait imaginer : il lui offrit plusieurs fois des archevêchés ; il lui fit d'autres propositions qui eussent été capables de surprendre les plus saintes âmes. Il tenta les voies de la crainte, après avoir trouvé inutiles celles de l'ambition. Devant ces combats, ce bon Père avait ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de JÉSUS-CHRIST,² » si imprimées dans l'esprit, qu'il ne pouvait s'entretenir d'autre chose, et quoi qu'on lui proposât, il revenait toujours insensiblement à la disposition avec laquelle saint Paul les avait dites. A la fin, le Cardinal de Richelieu fut obligé de dire qu'il savait bien les moyens de prendre les autres hommes, mais qu'il ne savait pas comment celui-là pouvait se prendre. La vérité seule avait du pouvoir sur lui : aussi, dès qu'il vit que le jugement de l'Assemblée³ de France et de la Sorbonne concourait à

1. En 1631.

2. Épître aux Galates, I, 10.

3. Du clergé.

condamner ce mariage, il fut des premiers à donner publiquement ¹ sa déclaration qu'il tenait ce mariage nul, comme étant fait sans le consentement du Roi, qui tenait lieu à Monsieur de père.

Il ne faut pas oublier ici une circonstance de sa vie très remarquable. Après qu'il eut rendu de très grands services à l'Etat, et en même temps que la Cour était en admiration de sa prudence et de sa vertu, une personne de condition se piqua contre lui de ce qu'il ne lui avait pas accordé quelque chose qu'il ne pouvait en vérité lui accorder sans faire injustice à un autre. Le P. de Condren voulut visiter cet homme et lui faire toute la satisfaction possible. Étant à sa porte, il attendit pour le saluer que plusieurs seigneurs et gentilshommes de chez le Roi et de Monsieur fussent sortis d'auprès de lui, et prit à dessein son temps de la sortie, de peur que les honneurs que ces messieurs lui eussent faits n'ôtassent la liberté à son homme de décharger son cœur. Il entre dans la maison lorsqu'il n'y avait plus aucun appui, et ce seigneur, conduisant des personnes qui firent de grandes civilités au P. de Condren, ne le salua point du tout passant auprès de lui. Au retour, le Père l'aborde en sa cour en présence de plusieurs personnes et le salue avec une grande humilité; l'autre le reçut sans se découvrir et, se mettant en grande colère, lui fit mille reproches. Il écouta tout sans répliquer, et après qu'il eut fini, il lui demanda humblement pardon, se prosternant à ses pieds. Ce seigneur continua à lui parler du même ton et, sans s'adoucir, le poussa jusque dehors la porte. Ce bon Père ne se prévalut jamais ni de l'estime où il était dans l'esprit du Roi, ni de la faveur

1. *Mercur françois*, XX, 1^{er} juillet 1635.

de Monsieur, ni de toute l'amitié que la Cour lui portait. Au contraire, comme l'action s'était faite à la vue de plusieurs personnes, Monsieur le duc d'Orléans en ayant ouï parler, et voulant punir ce seigneur d'avoir traité ainsi une personne qu'il considérait et qui lui appartenait, le P. de Condren eut l'adresse de l'empêcher et de lui faire croire que cette confusion serait fort utile à la Congrégation, et que là punition, au contraire, lui serait très désavantageuse : car c'était une de ses maximes qu'il fallait être humilié en corps aussi bien qu'en particulier. « Pour moi, » écrivait-il un jour à une personne qui avait de grandes peines à souffrir, « j'ai à m'humilier d'avoir si peu souffert jusques à présent. Je crois certainement que, si j'eusse été meilleur, les hommes ne m'eussent pas été si favorables. Je vois bien que ce qui me manquera le plus en ce monde, ce seront des gens qui me veulent crucifier. Ce n'est pas que je n'aie quelquefois quelque contradiction à souffrir, mais ce n'est pas assez pour faire pénitence de mes moindres fautes. Je reconnais par votre lettre que vous êtes en cela plus heureux que moi. »

Voilà quels étaient les sentiments de ce saint homme !

LIVRE CINQUIÈME

LE PÈRE DE CONDREN EST ÉLU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE.

SOMMAIRE. — Le P. de Condren est élu général (1629). — Ses humbles sentiments. — Il établit un collège à Troyes (1630). — Il se démet de la charge de visiteur des Carmélites. — La première Assemblée de l'Oratoire (1631). — Il fait la visite des maisons de la Congrégation (1632). — Estime de M. Olier pour le P. de Condren. — Il tâche de se démettre de la charge de supérieur général de l'Oratoire (1634). — Lettre écrite à l'Assemblée pour se démettre de la charge de supérieur général. — Lettre de l'Assemblée au P. de Condren. — Il conseille à M. Godeau d'accepter l'évêché de Vence (1636). — Il tâche pour une troisième fois de se démettre de la charge de supérieur général (1637). — Sentiment du P. de Condren touchant l'administration du sacrement de Pénitence (1638).

Tandis que le P. de Condren travaillait pour le bien de l'État, la Congrégation de l'Oratoire reçut une plaie des plus sensibles qui lui pouvaient arriver. Ce fut la mort du Cardinal de Bérulle, qui arriva le second jour d'octobre de l'an 1629. Il ne se trouva point à l'élection qui fut faite pour un nouveau Général. Il était à Nancy pour lors, auprès de Monsieur, où il avait été envoyé; mais cependant il demandait de tout son pouvoir la bénédiction de Dieu pour l'Oratoire.

L'assemblée donna ses suffrages plusieurs fois,

mais sans pouvoir faire le choix légitime. Toutes les voix se trouvèrent partagées entre trois personnes qui avaient toutes les qualités requises pour remplir dignement cette place. Tous les membres de l'assemblée avaient des intentions saintes, mais ils n'avaient pas tous les mêmes vues. Les uns croyaient qu'il était nécessaire de choisir une personne qui connût le corps de la Congrégation et tous les particuliers, et qui eût de l'expérience dans le gouvernement et qui fût parfaitement instruite des intentions de son saint fondateur. Et ils étaient persuadés qu'il n'y avait personne qui eût ces qualités comme le P. Guillaume Gibieuf¹ : car il avait été pendant plusieurs années supérieur de la première maison de Paris ; le P. de Bérulle étant élevé à la qualité et à la dignité de cardinal, et ne pouvant vaquer au gouvernement de la Congrégation autant qu'il aurait souhaité, l'avait fait son vicaire général et se reposait sur lui pour la plupart des affaires de la Congrégation, et enfin lui avait déclaré plusieurs fois quels étaient ses pieux desseins tant pour l'Oratoire que pour les Carmélites. Les autres, considérant l'état de la Congrégation après la mort de son saint fondateur, crurent qu'elle avait besoin de quelque puissant appui ; que ne faisant que de naître, le moindre orage était capable de la renverser, que la plupart des esprits étaient encore chancelants, et que, s'il arrivait quelque contradiction, chacun se retirerait chez soi et que l'ouvrage de Dieu tomberait en ruine, et, dans cette vue, ils auraient voulu élire le P. Emmanuel de Gondy. Il était frère de l'archevêque de Paris et père du Cardinal de Retz, son coadjuteur ; c'était un second saint François de Borgia qui,

1. Voir sa Vie, p. 137.

après avoir été dans le siècle général des galères de France, sa femme étant morte, avait renoncé à tous ses biens et à ses charges, pour se retirer dans l'Oratoire et y passer le reste de ses jours en prières et pénitence. Mais il n'y était entré que depuis deux ans¹.

Les troisièmes trouvaient dans le P. Achille de Harlay de Sancy, qui fut depuis évêque de Saint-Malo², toutes les qualités des deux précédents : il avait eu beaucoup de part au gouvernement de la Congrégation, aussi bien que le P. Gibieuf, et il y était d'un puissant appui aussi bien que le P. de Gondy : car il était fils de Nicolas de Harlay, connu sous le nom de baron de Sancy, surintendant des finances, premier maître d'hôtel de Sa Majesté, colonel général des Suisses, et l'homme de son temps qui rendit de plus signalés services aux Rois Henri III et Henri IV et à l'Etat. Il était aussi oncle du duc de Villeroy, qui fut depuis gouverneur du Roi Louis XIV. Il avait été ambassadeur à Constantinople³, et la plupart de ses parents étaient dans les premières charges de la cour. Outre cela, il avait fait de grands biens à la Congrégation et continuait tous les jours d'en faire. Toute sa famille y était fort affectionnée, et il semblait que c'était une espèce de reconnaissance de le préférer à tous les autres.

Le seul obstacle à l'élection de ces trois Pères était leur humilité. On ne pensait point du tout au P. de Condren. Les voix furent pendant quelque temps

1. Sa vie est à la fin de ce volume.

2. De 1632 à 1646.

3. Il en avait rapporté nombre de précieux manuscrits orientaux qui, après avoir fait le plus bel ornement de la bibliothèque de l'ancien Oratoire, enrichissent aujourd'hui la Bibliothèque nationale.

balancées et dans un essai toujours inutile de faire une élection. Tout d'un coup Dieu mit dans l'esprit de tous ceux de l'assemblée que le P. de Condren était le vrai homme qu'il fallait choisir, et aussitôt il eut tous les scrutins nécessaires pour être Général. Jamais élection n'a paru plus miraculeuse et venir uniquement de Dieu que celle-là. Elle se fit le 30 d'octobre de la même année 1629.

Il eut bien de la peine à accepter cette charge, et il ne s'y soumit que par nécessité et avec résolution de s'en démettre à la première assemblée générale. Il fut quelques jours en retraite avant que de se rendre, et dans la réponse qu'il fit aux Pères, il leur témoigne qu'il avait eu sa raison à combattre sur beaucoup de chefs avant que de se soumettre à leur volonté. Enfin il obéit à ce qu'il ne pouvait éviter, et il le fit en considérant que c'est par des choses de néant que Dieu se plaît à faire paraître sa puissance. « Dieu, dit-il, qui
« a fait le monde de rien, l'homme avec de la boue,
« les saints avec des pécheurs, qui a voulu donner la
« vie par sa mort, la gloire par l'ignominie, l'exalta-
« tion par l'abaissement; Dieu, qui a autrefois instruit
« Balaam par son ânesse, qui a fait prophétiser
« Caïphe, qui fait quand il lui plaît sa volonté par les
« démons aussi bien que par les anges, et qui les con-
« traint quand il veut à rendre témoignage de JÉSUS-
« CHRIST et à donner des conseils de salut aux hom-
« mes; Dieu qui peut susciter des enfants à Abraham
« avec des pierres et qui peut faire qu'elles prêchent
« la grandeur de son Fils quand les hommes se tai-
« ront; Dieu qui a caché ses conseils et ses mystères
« aux sages et aux prudents et les a révélés aux petits,
« qui a choisi la folie pour confondre la sagesse et qui
« se sert des choses faibles et de celles qui ne sont

« pas pour détruire celles qui sont et pour établir par
« elles son état et son empire; Dieu qui s'est mis lui-
« même dans le néant pour commencer son œuvre,
« qui veut détruire l'univers afin qu'il soit à son Fils
« et par son Fils, qui nous veut anéantir en esprit,
« afin que nous puissions être des instruments propres
« à ses œuvres; Dieu qui est aussi puissant avec le
« néant qu'avec la matière et même plus puissant en
« certaine façon, puisque sa puissance est plus pure
« quand elle est seule; Dieu qui est venu au monde
« par un secret et terrible jugement, afin que ceux qui
« voient soient aveuglés et que les aveugles recouvrent
« la vue; Dieu, enfin, qui peut tout et qui se plaît à
« mettre sa vertu dans l'infirmité, me fasse la grâce
« de servir à son œuvre et à son Esprit dans la
« Congrégation. J'ai bien des sujets de craindre,
« mais je ne désespère pas de son assistance. Je
« me glorifierai en mes infirmités, afin que sa
« vertu abonde en moi et qu'elle y agisse toute
« seule. Ma joie sera de n'être rien afin que JÉSUS-
« CHRIST vous soit tout : je le prie donc de vous
« être tout; je me laisse aller sous sa puissance,
« espérant que celui qui a commencé achèvera,
« puisque je me vois dans l'obligation et la nécessité
« d'obéir à votre élection ¹. »

L'on voit dans tout ce discours que la nouvelle de sa promotion à cette charge l'avait surpris, et que la seule obéissance qu'il devait aux Pères la lui avait fait accepter; qu'il était tout ensemble et dans un sentiment de son impuissance et dans une confiance en JÉSUS-CHRIST, et qu'enfin la résolution qu'il pre-

1. Extrait de la lettre que le P. de Condren écrivit de Nancy aux Pères de l'assemblée.

nait de n'agir qu'au nom de JÉSUS-CHRIST faisait paraître qu'il était anéanti en soi-même, et qu'il ne vivait que pour JÉSUS-CHRIST.

« Je m'abandonne à votre élection; continue-t-il
« dans sa lettre, d'autant plus volontiers que l'admi-
« nistration générale de la Congrégation est en effet
« une servitude générale, qui m'oblige à vous servir
« tous, et à être à un chacun de vous plus qu'à moi-
« même; elle me met dans une obligation universelle
« d'être tout à tous, de porter leur croix avec eux et
« de prendre part à leurs peines, puisqu'il plaît à Dieu
« que toutes les conditions en ce monde aient leurs
« croix. Je le supplie de me faire la grâce de porter,
« en le bénissant, celles qu'il lui plaira me présenter,
« et d'accepter volontiers la part qu'il me donnera à
« celles d'autrui. S'il plaît à Dieu me conserver dans
« la volonté que j'ai maintenant, ce me sera une joie
« de souffrir quelque chose pour qui que ce soit de
« vous, et je veux que cette lettre vous demeure pour
« porter témoignage contre moi, si je venais jamais
« à y manquer. »

C'est une grande grâce à un homme de vivre ainsi dans les sentiments du Fils de Dieu, et d'entrer avec fidélité dans la pratique de ses vertus. Mais ce que j'admire davantage dans celui-ci est qu'il mettait le bonheur de cette vie dans la croix, et qu'il tenait qu'il n'y avait point sur la terre de plus grande béatitude que de la porter. La première inclination que la grâce lui donnait était d'obéir à tout le monde. « Si je suis
« supérieur à quelqu'un, disait-il, c'est que je n'ai
« pu être son inférieur. »

En retournant de Nancy pour venir à Paris, il passa par Troyes, où les magistrats, qui étaient fort édifiés des Pères de l'Oratoire qui étaient déjà établis dans

leur ville depuis quelques années¹, le prièrent de vouloir accepter la conduite de leur collègue. Et l'année suivante, 1630, en y accompagnant M. le duc d'Orléans pour le réconcilier avec le Roi, il en obtint l'union à la Congrégation avec des lettres patentes du Roi dans toutes les formalités requises.

Le P. de Bérulle avait établi les Carmélites en France; il en avait été établi par les brefs de trois papes, lui et ses successeurs à perpétuité, le visiteur général, et presque partout les avait mises sous la direction des Pères de l'Oratoire. Le P. de Condren crut que cet emploi pouvait, dans la suite, être très dangereux et préjudiciable à la Congrégation; que Dieu l'avait donnée à son Église pour d'autres fins, et que son principal institut était de travailler à rétablir dans le clergé l'esprit ecclésiastique. C'est pourquoi il ne voulut point accepter la charge de visiteur général des Carmélites, et il pria très humblement le Pape d'en nommer un autre, et, autant qu'il put, il déchargea les prêtres de sa Congrégation de la direction des Carmélites, pour les appliquer aux missions et au gouvernement des séminaires.

Si chaque chrétien est une image de Dieu et de JÉSUS-CHRIST, ce ne sera pas un excès d'appeler l'Oratoire une image de l'Église. Il me serait aisé d'en faire plusieurs rapports; mais c'est principalement à la naissance de l'une et de l'autre que je m'arrête. Lorsque le Fils de Dieu s'en retourna à son Père, l'Église n'était pas bien établie : les Apôtres n'avaient pas grande connaissance de ses desseins, leur vertu n'était pas fort assurée. La Congrégation de l'Oratoire, aussi bien que plusieurs autres commu-

1. Depuis le 28 février 1618.

nautés, a commencé à peu près de la sorte. Il semblait, à la mort de son fondateur, qu'elle fût renversée : elle n'avait ni lois, ni résolution prise sur son état, ni enfin presque rien d'assuré¹. Le P. de Condren fortifia les faibles et donna de la confiance à tout le monde.

Il tint au mois d'août de l'an 1631 une assemblée générale dans laquelle la profession des sujets de l'Oratoire et l'autorité du Général furent réglées. On délibéra qu'ils ne seraient point liés par les vœux ordinaires de la religion, que ce serait une congrégation purement ecclésiastique et sacerdotale, et que chacun y servirait Dieu sous l'autorité des évêques et dans les lois de l'Église; que le Général serait perpétuel, que la principale autorité résiderait au corps de la Congrégation assemblée et que le Supérieur général en serait dépendant. Le P. de Condren fit faire une résolution considérable qui regardait sa personne : ce fut que l'on donnerait au Général une grande autorité sur le spirituel, mais qu'il l'aurait fort petite sur les choses temporelles. « Il n'y a pas d'apparence, disait-il, « qu'il abuse de la première, mais il le pourrait bien « faire de la seconde. » Après avoir posé les fondements, il assura tous les esprits et chacun fut affermi dans la Congrégation, sachant les principes sur lesquels sa profession était appuyée.

Encore que la Congrégation de l'Oratoire ne fasse pas de vœux solennels, comme les autres communautés, et que son état l'oblige à vivre sous les lois communes de l'Église, cependant elle n'empêche pas

1. Le P. Cloyseault veut dire simplement que rien n'était codifié d'une façon définitive : car le P. de Bérulle avait laissé de nombreux usages et donné à l'Oratoire l'esprit et la forme qu'il devait toujours conserver.

ses sujets de faire des vœux particuliers, et il y a plusieurs de ses prêtres qui se lient à Dieu de tous les liens qui sont ordinaires aux personnes les plus vertueuses. Il était raisonnable qu'il n'y eût point de justice dans les particuliers de la Congrégation que le Général n'accomplît, et que toutes les vertus des serviteurs de Dieu fussent recueillies en celui-ci, de qui JÉSUS-CHRIST a voulu faire un chef-d'œuvre de piété.

Après avoir établi les lois fondamentales de la Congrégation dans la première assemblée, il crut qu'il était de son devoir de visiter toutes les maisons. Il commença l'année suivante par celles du premier département. Il les consacra toutes à quelques mystères particuliers de Notre-Seigneur, et y ordonna les prières qu'on y doit dire tous les jours pour l'honorer, recommandant aux particuliers d'y avoir non seulement une dévotion singulière, mais encore de s'appliquer à en pratiquer les vertus et en recueillir les grâces et l'esprit, et il donna pour cela des avis les plus saints du monde. Le P. Bertad¹, qui était pour lors supérieur de celle de Notre-Dame des Ardilliers de Saumur², le pria d'y rester quelque temps et d'y faire tous les jours quelque conférence. Il prit pour ses sujets l'épître de saint Paul aux Hébreux, et il parla d'une manière si sainte et si sublime du sacerdoce de

1. Voir sa Vie, au tome 2^e de la *Bibliothèque oratorienne*.

2. L'établissement définitif de l'Oratoire auprès du sanctuaire vénéré de N. D. des Ardilliers près Saumur est du 19 janvier 1619 (Cressaux, *Histoire de l'église d'Angers*, II). La Congrégation y établit une école de théologie qui fut longtemps célèbre. L'église, ornée d'un dôme superbe que l'on doit au P. de S^{te} Marthe, et la maison, existent encore et sont la propriété des pieuses religieuses de S^{te} Anne qui y secourent les malades et les orphelins.

Plus tard (1624), l'Oratoire prit aussi la direction du Collège de Saumur. Voir Arch. nat. M. 227 et S. 6793-94.

JÉSUS-CHRIST, que ce Père, qui était l'un des meilleurs théologiens de son siècle, entreprit de copier tout ce qu'il lui avait ouï dire. Cet écrit a passé par plusieurs mains, et quoique cela n'ait pu se faire sans qu'il ait perdu beaucoup de sa force et de sa beauté, cependant, quand on l'a donné, au public plus de soixante ans après, sous le titre : *l'Idée du sacerdoce*¹, il n'a pas laissé d'être admiré par tout le monde.

Il a dirigé plusieurs âmes éminentes en science, en grâce et en sainteté, qui ont rendu des services très considérables à l'Église et qui sans contredit ont le plus contribué à ce qu'on voit maintenant de réforme dans le clergé. Je puis dire que M. Olier, instituteur, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, est un des premiers de ce nombre². C'était un jeune abbé qui avait de l'esprit, de la science et beaucoup d'éducation, mais qui, étant bien fait de sa personne, ayant de grands biens de patrimoine, et outre cela étant pourvu d'une riche abbaye, ne pensait, comme quantité d'autres de ce rang, qu'à mener dans Paris une vie commode et fort désœuvrée, lorsque la divine Providence l'adressa au P. de Condren, environ ce temps³ ; il fit sous sa direction de si grands progrès dans la piété, qu'il devint en très peu de temps un homme tout nouveau. Il se défit de son carrosse et de tout son train, fit plusieurs retraites avant que de s'engager dans les ordres sacrés, et conçut un si profond respect pour le sacerdoce que jamais il ne s'en serait approché, si ce sage directeur ne le lui eût com-

1. La 1^{re} édition est de 1677.

2. Voir dans Faillon, *Vie de M. Olier*, l'histoire étendue des rapports de M. Olier avec le P. de Condren.

3. Vers 1634.

mandé. Dieu ayant fait connaître au P. de Condren qu'il avait de grands desseins sur son disciple, et qu'il voulait s'en servir pour le bien de son Église et l'honneur de son sacerdoce, il s'appliqua uniquement à le former aux fonctions ecclésiastiques et à lui communiquer toutes les hautes connaissances et les sublimes lumières qu'il avait du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. Ce fidèle disciple sut si bien profiter de ces avantages qu'il devint un savant maître dans cette divine science. Il avait un grand soin d'écrire tout ce qu'il entendait dire au P. de Condren et de faire des recueils de toutes ses conférences. Ce fut par ses conseils qu'il refusa l'évêché de Rodez et la coadjutorerie de Châlons-sur-Marne; le P. de Condren lui disait toujours, quand il le consultait, que Dieu avait d'autres desseins sur lui, qui n'étaient pas si éclatants ni si honorables, mais qui seraient plus utiles à l'Église. Après l'avoir exercé pendant quelques années à faire des missions avec quelques autres ecclésiastiques qui étaient aussi sous sa direction, il leur déclara à tous ¹ qu'ils devaient s'unir ensemble pour l'instruction des ecclésiastiques et la conduite des séminaristes, et choisir M. Olier pour leur supérieur : son humilité fit trouver à celui-ci beaucoup de répugnance dans cette proposition, mais ayant reconnu dans la suite que Dieu lui parlait par la bouche de son directeur, il se soumit et jeta les premiers fondements du séminaire de Saint-Sulpice. Il conserva toujours tant de respect pour la mémoire du P. de Condren, que, depuis qu'il fut mort, il envoya pendant plusieurs années, tous les jours, un prêtre de sa communauté dire la messe à son tombeau. L'auteur de sa

1. Ce n'est qu'à l'un d'eux, M. du Perrier, qu'il fit cette déclaration à son lit de mort.

Vie¹ dit qu'en mourant il recommanda aux prêtres de sa communauté de vivre toujours dans une grande union et une parfaite intelligence avec les Pères de l'Oratoire². En effet, ils sont les uns et les autres les fils et les héritiers de l'esprit du même père et ils peuvent dire avec vérité : « *Filii sanctorum sumus*³, — *regale sacerdotium*⁴.

L'état de la Congrégation naissante de l'Oratoire n'ayant pas permis au P. de Condren de se démettre de sa charge de Général à la première assemblée générale, il se résolut d'en exécuter le dessein dans la seconde, qui se tint l'année 1634. Cependant, il ne se considéra jamais comme Général que de nom seulement, et fit agir en tout ce qu'il put celui qu'il voyait le plus universellement approuvé dans l'Oratoire, qui était le P. Bourgoing, qui a été son successeur. Le temps de cette seconde Assemblée étant venu, il y présida jusqu'à sa fin, sans donner nul ombrage de sa pensée. Au contraire, plus il était dans la disposition de son sacrifice, plus il gagnait l'amour de tous les Pères par son humilité, et l'entendant parler, ils croyaient que ce fût un ange que Dieu leur eût donné pour leur conduite. Toutefois, avant que l'Assemblée fût conclue, il s'en alla avec son compagnon chez un de ses amis, de qui il emprunta des chevaux, et de là, par des voies fort écartées, il se rendit chez une per-

1. La Vie de M. Olier dont il est question ici serait, d'après Faillon, I, p. 20, celle du P. Giry mise à la suite de la *Vie des Saints*.

2. Cette recommandation a été, grâce à Dieu, fidèlement observée; je ne puis pour ma part oublier que c'est dans cette pieuse maison de Saint-Sulpice que j'ai appris à connaître l'Oratoire, à vénérer et à aimer le P. de Bérulle et le P. de Condren.

3. Tobie, II, 18.

4. Saint Pierre, 1^{re} ép., II, 9.

sonne de condition de sa connaissance, d'où il devait aller dans une maison de l'Oratoire. Chez cet ami il écrivit fort à la hâte cette lettre qui contenait sa démission, qu'il envoya par le P. René Barrême¹ à l'assemblée générale.

« Mes bien chers et Révérends Pères,

« Je supplie Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de vous
« donner la perfection de son amour, son conseil et
« sa conduite. Je vous supplie aussi de trouver bon
« que ce soit par écrit que je vous ouvre mon cœur.
« L'affection que vous me témoignez et celle que je
« vous porte m'a fait craindre que je ne le puisse
« pas faire d'une autre façon, au moins aussi convenablement qu'en celle-ci. Il nous faut rendre, et
« vous et moi, à la sainte volonté de Dieu. J'ai voulu
« attendre le jour du décès de notre très cher et très
« Révérend Père et Honoré Fondateur, afin de laisser
« entre vos mains la charge de la Congrégation le même
« jour qu'il l'a laissée à Dieu. J'ai espéré que, comme
« vous êtes ses enfants, il serait votre bon Père, qu'il
« vous inspirerait le conseil de Dieu, et qu'ainsi je ne
« pouvais manquer de me démettre entre vos mains
« de la charge que j'ai semblé avoir quelques années.

1. Le P. René Barrême paraît avoir été un des disciples préférés du P. de Condren. Né à Arles en 1609, il était entré à l'Oratoire à quatorze ans. Les missions furent son principal emploi. « Il avait, dit le *Ménologe*, un talent particulier pour faire le catéchisme... Il avait plusieurs tableaux où étaient dépeints tous les mystères de notre religion, entr'autres les sept sacrements du fameux peintre Poussin qu'il exposait dans les églises pour mieux faire comprendre aux peuples ce qu'il leur enseignait, les images étant, comme a dit un ancien, les livres des ignorants. » Il mourut à Arles, le 16 janvier 1685.

« Je dis *semblé avoir*, car les défauts de ma première
« et de ma seconde élection m'ont donné sujet, avec
« quelque fondement, de ne me croire pas obligé à la
« charge. C'est ce qui fait que je l'ai tenue comme
« en dépôt, et que j'en ai commis le soin principal à
« celui qui me paraissait avoir l'affection principale
« et l'approbation la plus universelle de la Congrégation. J'ai eu peur d'entrer maintenant dans une
« obligation plus étroite, ne me jugeant pas capable
« de vous servir en cette autorité. Ce n'est pas pour
« fuir la peine, je n'y en trouve pas beaucoup; ni
« que je n'aie un très bon sentiment de la Congrégation, je l'aime au contraire et je l'estime; ni que je
« me plaigne de personne, je demande plutôt pardon
« à tous ceux qui pourraient se plaindre de moi; ni
« que je manque de soumission à vos volontés, j'y
« veux obéir toute ma vie. Mais vous savez que celui
« qui en sa conscience se juge indigne et incapable
« d'une charge ecclésiastique ne se doit pas rendre à
« l'élection qui se fait de sa personne. Je n'ai point
« d'autre raison de me soustraire, et de vous donner
« en m'éloignant le temps de penser à un autre. Je me
« retire en une des maisons de la Congrégation,
« je n'ose vous dire en laquelle, où je serai caché
« jusqu'à ce que vous ayez donné à la Congrégation
« et à moi un Supérieur général; alors je me découvrirai pour lui demander sa bénédiction et lui
« rendre l'obéissance, et afin que personne n'en fasse
« difficulté à cause de moi, je me démetts entre vos
« mains de la charge de Supérieur général, et vous
« prie en même temps de me faire miséricorde et de
« me pardonner les fautes que j'ai faites jusqu'ici en
« la Congrégation, et, encore que je ne le mérite pas,
« permettez-moi que j'en sois toujours sujet. Ne vous

« arrêtez pas sur l'impuissance de l'Assemblée, car
« elle peut recevoir ma démission et élire un autre
« supérieur. Je vous écris cette lettre en grande hâte,
« afin que vous ne soyez pas en peine de mon inten-
« tion. Je prendrai le temps de vous en écrire une
« autre. Je ferai cependant pénitence des fautes que
« j'ai commises en la charge, et serai en oraison pour
« vous et pour la Congrégation. Je suis de toute ma
« volonté, et avec de plus particuliers sentiments que
« jamais, mes très chers et Révérends Pères, votre
« très humble, très obéissant et très fidèle serviteur
« et sujet. »

Outre cette lettre qu'il écrivit à l'assemblée, en
voici une autre adressée à un particulier : « Je vous
« supplie au nom de JÉSUS de ne vous point mettre
« en peine et de ne rien faire éclater au dehors, et de
« considérer avec tranquillité d'esprit ce qui est du
« bien de la Congrégation par l'élection que vous au-
« rez à faire. Je vous prie en son nom de trouver bon
« que je sois parti sans vous voir. Je me suis défié
« de votre affection. Donnez-moi, je vous prie, de
« pacifier nos Pères et de les fortifier. Si quelques-
« uns ont peine de ma résolution présente, ils se
« peuvent assurer que je ne suis pas aussi sans affec-
« tion pour eux, mais nous ne devons pas nous con-
« duire en la terre ni par nos affections, ni par nous-
« mêmes. Il les faut vaincre pour l'amour de Dieu et
« pour l'amour de la Congrégation, et faire en esprit
« de paix ce que nous avons à faire. Aussitôt que
« ma démission sera acceptée, et que je le pourrai
« savoir, je me découvrirai. Je vous écris bien à
« la hâte. Priez Dieu pour moi, qui suis tout à
« vous. »

Tous les Pères de l'assemblée furent si touchés de

son absence que l'on n'a jamais vu des hommes si âgés et savants verser tant de larmes qu'ils en versèrent. On n'entendait que regrets et soupirs dans la maison, et personne ne pouvait regarder son compagnon sans se mettre incontinent à pleurer. Chacun se remettait sa vie angélique devant les yeux, et, après une longue admiration de ses grâces, ils concluaient que la terre n'était pas digne d'un tel homme. Les uns perdaient tout courage, et les autres se figuraient que la Congrégation s'allait ruiner. Plusieurs pensaient déjà à se retirer; presque tous venaient devant le Saint-Sacrement répandre leur cœur et faire des vœux pour son retour. On ne lisait que crainte, que regret et que désolation sur tous les visages. Le conseil s'étant tenu sur ce sujet, il fut remarqué que celui des députés à qui il appartenait le plus de faire le récit de cette absence se trouva si saisi de douleur, que les larmes et les sanglots lui rompirent à diverses fois la parole, et tous les Pères touchés du même regret s'étant pris à pleurer, ce spectacle redoubla tellement son amertume, qu'il ne put jamais achever la proposition. Alors le Père Achille de Harlay de Sancy, qui depuis deux ans avait été fait évêque de Saint-Malo, et qu'on avait prié de présider, prenant la parole, il fut décidé que les lettres du Père Général ne seraient point lues, de peur que, l'assemblée y voyant ce qu'elle ne désirait pas, ce ne lui fût un comble d'affliction et de déplaisir. Elle arrêta que, du vivant du P. de Condren, jamais elle ne procéderait à une nouvelle élection, et qu'on lui écrirait la lettre suivante signée de tous les députés, pour le conjurer de revenir au plus tôt consoler sa famille affligée, et pour l'obliger, autant qu'elle en avait le pouvoir, de continuer à la conduire :

« Mon très Révérend Père,

« La paix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST soit
« avec vous à jamais¹. Nous avons été frappés d'un
« extrême étonnement, aussitôt que nous avons su la
« résolution que vous avez prise de vous absenter de
« l'assemblée; nous ne doutons point que, si vous
« eussiez vu la tristesse dont le cœur d'un chacun a
« été saisi, les larmes que la plus grande partie d'entre
« nous n'a pu contenir, ou que, si l'on pouvait vous
« représenter la crainte, l'inquiétude et le trouble
« que cela nous a porté, au même temps vous n'eus-
« siez changé la résolution de vous absenter en celle
« de demeurer toute votre vie avec nous, pour nous
« régir et nous conduire. S'il est permis de comparer
« les petites choses avec les grandes, à l'heure même
« que l'on vit pleurer Notre-Seigneur sur Lazare, on s'é-
« cria : *Ecce quomodo diligebat eum*² ! L'on n'eût jamais
« cru que l'amour que notre Congrégation vous porte
« eût été si ardent et si tendre, et la satisfaction de
« votre gouvernement et de votre conduite si géné-
« rale, comme ils ont paru à la première nouvelle de
« votre retraite. Certainement personne ne pouvait
« ni ne peut maintenant jeter les yeux sur le visage
« de son confrère, qu'en même temps il ne dise en
« son cœur : *Ecce quomodo amabat eum* ! C'est pour-
« quoi, présumant les mauvaises nouvelles que nous
« devait apporter un paquet que vous nous adressiez,
« nous avons ordonné qu'il vous fût renvoyé sans être
« ouvert; avons renouvelé les statuts de notre précé-

1. C'est par cette belle formule ou une formule analogue qu'on a coutume, à l'Oratoire, de commencer les lettres.

2. St Jean, XI, 36.

« dente assemblée touchant votre charge, et résolu
« de ne procéder jamais à aucune nouvelle élection
« de Général tant que vous vivrez et de vous le donner
« à connaître, non seulement par l'extrait du statut,
« que nous vous envoyons, mais aussi par la présente
« que nous avons signée de notre main. Que si l'affec-
« tion extrême, notre très Révérend Père, que toute
« la Congrégation vous porte en Notre-Seigneur, et la
« satisfaction que nous avons tous de votre conduite,
« n'a assez de puissance pour rompre la résolution
« que vous avez prise, que les inconvénients qui en
« arriveront vous fléchissent.

« N'appréhendez-vous point la dissipation toute pré-
« sente d'une Congrégation dans laquelle tant de gens
« de bien se sont rangés sous vos ailes? N'appré-
« hendez-vous point que plusieurs personnes, jalouses
« des bénédictions que Dieu a versées sur elle, n'im-
« putent votre retraite à notre désobéissance, et que
« l'on ne nous accuse d'avoir obligé un homme de
« bien à nous quitter? Vous avez vu la conspiration
« de tout le monde à vos volontés, et il n'y a personne
« qui n'ait révééré toutes les propositions que vous
« nous avez faites. Ce n'est pas seulement la connais-
« sance que nous avons de notre perte qui nous afflige
« et nous remplit de confusion; mais c'est l'estime
« de votre vertu dans le public, qui nous cause un
« surcroît d'opprobre..... Que pense maintenant notre
« Très Honoré Fondateur qui règne dans le ciel, de vous
« voir prendre une résolution qui fait périr la Congrè-
« gation le même jour que Dieu changea sa vie mor-
« telle en une immortelle? Nous vous conjurons donc,
« par l'amour et le respect que vous lui devez, par
« l'obligation que vous avez de conserver l'œuvre de
« Dieu, mise et déposée entre vos mains, par l'amour

« vraiment sincère et filial que nous vous portons,
« par l'obéissance que nous vous consacrons, par notre
« tristesse, notre douleur, nos larmes, de quitter votre
« solitude et de reprendre le gouvernement de notre
« petite Congrégation. *Nimis durus est animus*, disait
« saint Augustin, *qui amorem si nolit impendere,*
« *nolit etiam rependere*. Que si tant de liens de cha-
« rité qui vous unissent à nous ne sont pas assez
« efficaces, nous vous assurons que votre conscience
« ne pourra souffrir devant Dieu le danger auquel
« votre retraite nous expose, et qu'il plaira à Dieu
« nous faire la grâce de le servir et son Église
« sous votre gouvernement. C'est ce que nous sup-
« plions très justement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST
« et sa très sainte Mère, sous les auspices et la pro-
« tection desquels notre Congrégation a été première-
« ment instituée, de vous vouloir inspirer, et avec cette
« assurance nous demeurons tous en eux, notre très
« Révérend Père, vos très humbles et très obéissants
« enfants et serviteurs, les prêtres de l'Oratoire de
« JÉSUS. »

Incontinent que cette lettre fut écrite et signée, il partit des Pères pour l'aller chercher de toutes parts, et enfin les porteurs du paquet, l'ayant découvert, le trouvèrent en oraison. Étant averti de leur arrivée, il ne se détourna point de sa prière; mais l'ayant continuée l'espace d'une heure, il les reçut avec sa douceur et sa tranquillité ordinaire. Il témoigna plusieurs fois être fâché que sa lettre n'eût pas été lue dans l'assemblée; il vit toutes celles qui lui étaient adressées, soit en corps, soit en particulier, et sans faire sur l'heure aucune réponse, il se mit à genoux, et, après avoir prié Dieu fort longtemps, il conclut qu'il devait obéir à la Congrégation et se disposa à son re-

tour. Il parut alors à son sujet combien un parfait amour produit des effets opposés, de tristesse par l'éloignement et de joie par la possession de ce que l'on aime.

Tout cela néanmoins ne changea pas sa disposition : il demeura toujours dans le dessein d'exécuter mieux une autre fois ce qu'il avait manqué celle-ci, et il n'eut de repos que dans la pensée de son abaissement et de sa retraite. Il ménagea donc la faveur du Cardinal de Richelieu pour faire avec autorité ce que son humilité n'avait pu gagner, et ayant tiré de lui parole, l'an 1635, qu'il seconderait son intention, il attendit la prochaine assemblée comme on attend le port après une longue navigation. Néanmoins ce ministre limita sa promesse et ne voulut point lui donner son appui, s'il ne l'assurait qu'après sa démission il accepterait un archevêché; c'était celui-là même qu'il avait souvent refusé, et il n'y avait point d'apparence que, s'étant déjà défendu plusieurs fois par humilité d'être évêque, il s'y soumît à la fin par ce même principe : ainsi il jugea bien qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là. C'est pourquoi il entreprit la visite des maisons du second département; il porta partout la bénédiction et la paix : chacun était charmé de l'entendre.

Passant par Moulins¹, il y trouva la Mère de Chantal, avec laquelle il eut de longues conférences de piété. Cette sainte religieuse dit à la fin *que leur Bienheureux Fondateur* (saint François de Sales) *avait été donné de Dieu à son Église pour instruire les hommes, mais qu'il lui semblait que le P. de Condren était propre*

1. L'Oratoire y avait une cure depuis 1630. Elle fut abandonnée le 9 avril 1636, précisément au moment du passage du P. de Condren dans cette ville.

pour instruire les Anges, tant il était rempli de lumières sublimes et spirituelles. Quand il fut à Effiat¹, on lui dit que depuis plusieurs années il y avait un esprit follet dans le château, qui toutes les nuits y faisait tant de bruit qu'il en rendait toutes les chambres inhabitables, et qu'il tourmentait si fort les chevaux dans les écuries, qu'on n'osait pas les y mettre : on le pria en même temps de vouloir y faire les exorcismes prescrits dans le rituel romain. Il s'en excusa d'abord par humilité, mais, se voyant pressé par les instantes prières qu'on lui en fit, il s'y rendit à la fin, et depuis ce temps-là on n'a jamais rien ouï de semblable, ni dans le château, ni dans les écuries, ni dans aucun endroit de cette maison.

Il ne fut pas plutôt de retour à Paris, que M. Godeau le vint consulter sur sa promotion à l'évêché de Vence. Il était sous sa direction depuis quelques années. C'était un des plus beaux esprits de l'Académie française, et l'un des plus savants hommes de son siècle, qui possédait en perfection toutes les belles sciences, la poésie, l'histoire, la théologie, les Pères et l'Écriture Sainte. Le Cardinal de Richelieu, qui en ce temps ne s'étudiait à remplir les évêchés vacants que d'hommes les plus capables et les plus saints qu'il pouvait trouver, le fit nommer par le Roi à cet évêché. Comme il avait beaucoup d'attache à Paris, à cause de la commodité qu'il y trouvait pour ses études et pour la fréquentation des personnes savantes, et pour plusieurs autres avantages qui ne se trouvent pas dans les provinces, il avait beaucoup de peine d'accepter cet évêché qui est dans le fond de la Pro-

1. L'établissement d'Effiat date du 27 avril 1627. Plus tard, le collège que dirigeaient les Oratoriens dans cette ville fut érigé en école royale militaire. Voir Arch. nat., M. 222 et S. 6781.

vence, d'un très petit revenu et de fort petite étendue, n'ayant en tout que douze paroisses. Tous ses amis l'en dissuadaient, les uns par des raisons d'intérêt, les autres par des raisons de piété, croyant qu'il était appelé de Dieu pour conduire quelque plus grand diocèse. Le P. de Condren demeura plusieurs jours sans rien décider. Il écouta toutes les raisons ; il les examina sérieusement, et après avoir beaucoup prié Dieu pour cette affaire, il lui dit nettement, et sans hésiter, que Dieu l'appelait à l'évêché de Vence, qu'il voulait le détacher de Paris et de tous ses amis, et que son dessein était qu'il pensât à travailler pour son Église, selon les talents qu'il lui avait donnés par sa miséricorde. Ces dernières paroles firent tant d'impression sur l'esprit de M. Godeau, que non seulement il quitta Paris et tous ses amis sans aucun regret, mais encore que depuis ce temps-là il a composé plusieurs excellents ouvrages pour le bien de l'Église, le rétablissement de la discipline et la réforme du clergé, ce qu'il n'aurait pu faire, s'il avait été chargé d'un grand diocèse. Il faut remarquer la conduite différente que le P. de Condren a gardée, envers lui et envers M. Olier, à qui il fit refuser jusqu'à trois ou quatre fois les évêchés qu'on lui présenta. L'événement a fait voir dans la suite, contre toutes les apparences humaines, que Dieu voulait se servir de ces deux grands hommes pour rendre des services considérables à son Église en différentes manières : l'un par les ouvrages qu'il a composés, l'autre par les séminaires qu'il a établis.

L'année de la troisième assemblée générale étant arrivée¹, le P. de Condren prémédita un nouveau moyen de se démettre de sa supériorité, lequel sans

doute lui eût réussi, n'eût été que Dieu, qui ne demandait que sa volonté, lui suscita une nouvelle opposition avant que d'exécuter son dessein. Il fit une confession générale, et au lieu qu'il pensait attirer son confesseur à son opinion, ce fut celui-là même qui rompit toute son entreprise. Ce bon Père, prévoyant la perte que ferait la Congrégation par cette retraite ou démission, lui refusa l'absolution, à moins qu'il ne lui promît de ne point quitter. Cette conduite extraordinaire surprit tellement son esprit qui était humble et obéissant qu'il a dit en mourant que cette seule raison l'avait arrêté. Depuis la défense de celui qu'il avait choisi pour le juge de sa vie, il n'osa plus penser à se démettre. Il porta sa croix avec une entière résignation, et ne pouvant s'humilier en se dépouillant de sa dignité, il le fit sans cesse par une autre voie, se rendant en la première charge le serviteur de tous.

Il était le directeur de presque tous les prêtres de l'Oratoire et de quantité de personnes d'esprit et de piété du dehors, ce qui l'occupait beaucoup, tant à répondre aux difficultés qu'on lui proposait ou de vive voix ou par écrit, qu'à conduire chacun selon les voies différentes que Dieu tenait sur eux. Il leur parlait en particulier, et en commun par des conférences spirituelles qu'il leur faisait. Plusieurs avaient soin d'en faire des recueils, et quelques-uns depuis en ont donné au public des livres sous différents noms. Le *Trésor spirituel* du P. Quarré, le *Nouvel Adam* du P. de Saint-Pé, le *Royaume de JÉSUS* du P. Eudes, et l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes* de M. Olier, ne sont que des abrégés ou des recueils des conférences du P. de Condren. Il s'abandonna donc uniquement à la direction spirituelle de la Congrégation, et en remit au P. Bourgoing toute la

conduite extérieure et temporelle, et, pour cet effet, le fit son vicaire général, lui donnant tout son pouvoir et se reposant entièrement sur lui pour tout le gouvernement de la Congrégation, et par ce moyen il se démit de la charge de supérieur général sans qu'il y parût.

Il se trouva dans ce temps des directeurs d'une profonde érudition et peut-être d'un zèle ardent, mais mal réglé, qui, dans la pensée de s'opposer à la morale relâchée de quelques casuistes modernes, ne parlaient que de pénitence publique et de l'ancienne discipline telle qu'elle était du temps de saint Cyprien. Plusieurs donnèrent d'abord dans ce sentiment soit par une piété mal entendue, soit par amour de l'antiquité, soit par esprit de parti, ce qui porta tant de troubles en France, chacun portant les choses à l'extrême : les uns étaient accusés de vouloir qu'on donnât l'absolution et la communion à toutes sortes de pécheurs, quelque impénitents et endurcis qu'ils fussent, et quoique dans l'habitude et l'occasion prochaine du péché mortel ; on reprochait aux autres de vouloir que pour un seul péché on fût en pénitence et privé de la communion pendant des sept ans ou du moins pendant des années entières ; de quoi les uns et les autres se défendaient comme de fausses imputations.

Le P. de Condren fut plusieurs fois consulté par ceux qui étaient sous sa direction touchant toutes ces disputes, et il répondit que l'Église était sainte et infaillible ; qu'elle l'était encore, et qu'elle le serait toujours, et que nous devions l'écouter et lui obéir dans tous les siècles ; mais que l'obéissance que Dieu nous commande de lui rendre doit être rendue à l'Église présente du siècle dans lequel nous vivons, qui nous a baptisés, qui nous enseigne et qui nous

conduit ; que c'est à elle à nous faire entendre ses premiers sentiments aussi bien que de nous exposer les Saintes Écritures ; que les pénitences publiques étaient fort utiles et même quelquefois nécessaires, mais que, puisque le Concile de Trente avait jugé à propos de défendre à toutes sortes de confesseurs d'en imposer et avait réservé ce pouvoir aux évêques, nous devons croire qu'il l'avait fait pour de bonnes raisons par rapport au temps présent, et qu'enfin on ne pouvait pas suivre des règles plus sûres ni plus saintes que celles que saint Charles avait prescrites dans les Conciles de Milan ; que si nous avions vécu dans le siècle de saint Cyprien, nous aurions dû nous conformer à celles qu'il avait ordonnées, mais que, puisque nous vivions dans celui de saint Charles, nous devons suivre celles qu'il nous a enseignées. Et que nous devons croire que le même Saint-Esprit qui a parlé à son Église par saint Cyprien dans le troisième siècle lui a parlé aussi dans le dix-septième par la bouche de saint Charles.

Monseigneur Godeau, évêque de Vence, fut si convaincu de ces principes que douze ou quinze ans après, dans une assemblée où il se trouva, il persuada à tous les évêques de faire traduire et imprimer les avis de saint Charles pour l'administration du sacrement de Pénitence, d'en envoyer dans tous les diocèses et d'obliger tous les confesseurs tant réguliers que séculiers de s'y conformer, ce qui a calmé insensiblement toutes les disputes. Ainsi on a obligation au P. de Condren et à ses disciples des avis de saint Charles qu'on suit maintenant en France avec tant de bénédiction dans l'administration du sacrement de Pénitence.

LIVRE SIXIÈME

LES DERNIÈRES ACTIONS DE LA VIE ET LA MORT
DU PÈRE DE CONDREN

SOMMAIRE. — Il prédit sa mort à plusieurs personnes, l'an 1640. — Ses dispositions pendant sa maladie. — Il reçoit l'Extrême-Onction. — Sa mort, l'an 1641.

Quoique en toute la vie du P. de Condren il n'y ait point de matière qui nous fournisse de plus grandes instructions que celles de sa mort, toutefois j'en ferai le récit avec une grande simplicité, et j'éviterai les longues réflexions, si elles ne sont tout à fait nécessaires.

C'est une grâce assez ordinaire aux saints d'être avertis de leur fin devant qu'elle arrive : celui-ci a fait paraître à plusieurs personnes qu'il prévoyait la sienne, et en a donné à quelques-uns des marques fort évidentes. Entretenant un médecin de la Cour : « Je vous assure, lui dit-il, que je suis bien las de ce monde ; qui m'y trouvera dans huit mois d'ici sera bien fin. » Il est mort le huitième mois après avoir dit cette parole. Une autre fois, comme une dame lui parlait d'une affaire qui devait se traiter à quelque temps de là : « Je ne serai pas en vie pour lors », dit-il, et comme elle s'affligeait de cette réponse, car c'était une femme qui avait reçu de lui de grands ser-

vices, il ajouta : « Ce ne sera qu'à la fin de cette année ou au commencement de l'autre. » Il tomba malade le dernier jour de la même année et mourut le septième de la suivante. Il dit aussi adieu à une de ses petites nièces avec des termes qui faisaient paraître cette même prévoyance, car il lui témoigna contre sa coutume qu'il ne la verrait plus, et en effet il mourut trois mois après sa prédiction. Il avait assuré de la même chose Monsieur de Vendôme¹, qui lui conseillait d'aller aux eaux pour sa santé. « Il n'est pas besoin que j'y aille, dit-il, car aussi bien ne passerai-je pas l'hiver. » De quelle source lui vint ce sentiment? pour moi, je l'attribue à une lumière prophétique, sachant bien que Dieu lui en avait donné beaucoup d'autres. Il s'en servit très utilement pour se préparer à la mort. Il écrivit sa confession générale qui se trouva toute prête quand il la fallut faire dans sa grande maladie. Il se retira intérieurement plus qu'à l'ordinaire et ne faisant rien connaître de ses pensées, il se hâtait de consommer ses vertus. Enfin il fut attaqué d'une fièvre continue, qui ne tarda pas longtemps à lui causer une inflammation du poulmon² : et jugeant bien que son mal tendait à la mort, il employa très saintement tout son temps à s'y disposer. Il prit un jour entier pour rendre grâces à Dieu de ses bienfaits ; c'était une des dispositions qu'il observait et qu'il recommandait le plus, que celle de la reconnaissance des dons de Dieu. Il ne se vit jamais de plus

1. César, duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées (1594-1605), avait cédé à l'Oratoire le 19 avril 1623, dans la ville dont il portait le nom, la Maison-Dieu pour y fonder un collège. Voir Arch. nat. M. 228 et S. 6797.

2. « Dix saignées (c'était le grand remède du temps) ne lui apportèrent aucun soulagement. » Amelotte, II, 687.

grands exemples d'humilité que ceux qu'il en donna à sa mort. Ceux qui avaient le bonheur de l'approcher en sentaient l'impression, et l'amour-propre était confus en le voyant. Il désira fort de faire sa confession générale en présence de toute la communauté, prétendant que ce fût une amende honorable devant les hommes, qui le disposerait à celle qu'il devait faire devant JÉSUS-CHRIST; mais les Pères qui étaient auprès de lui n'ayant pas consenti à son dessein, il voulut au moins se confesser au plus ancien de la Congrégation, afin que celui qui représentait le mieux tout le corps reçut pour tous la satisfaction qu'il ne pouvait leur faire en public. Il le pria de ne point céler ses péchés et il n'y eut artifice dont il n'usa pour se couvrir de confusion. Il demanda pardon à tous les sujets de l'Oratoire d'avoir manqué à les servir. Il témoigna qu'il y avait été obligé par des vœux d'hostie et de servitude qu'il avait faits, et ce fut alors qu'il donna connaissance à tout le monde de ses vœux. Il dit qu'il s'était souvent étonné qu'on ne l'eût chassé de la Congrégation; qu'il s'en était toujours regardé comme l'esclave et comme l'hostie chargée des péchés de tous; que c'était la vue de sa bassesse qui l'avait pressé de fuir la première charge et qui l'avait empêché d'agir en la plupart des rencontres. Quelque temps après, le sujet s'étant présenté de parler de l'amour qu'il avait pour la Congrégation : « Je me cou-
« perais volontiers par morceaux pour elle, dit-il, si
« elle en avait besoin, » témoignant par là qu'il avait l'esprit de son vœu et qu'il avait la disposition d'une hostie.

Il souffrait de très violentes douleurs, mais ce fut avec tant de joie, qu'il ne croyait pas avoir eu jamais un meilleur temps en toute sa vie. Le feu qu'il sentait

intérieurement devint si ardent, qu'il estima que c'était un commencement de purgatoire et il s'offrit à Dieu pour y brûler jusqu'au jour du jugement. Il répéta plusieurs fois qu'il espérait que Dieu ne le damnerait pas, qu'il avait cette confiance en son infinie miséricorde et aux mérites du sang de son Fils, que Dieu se contenterait de l'envoyer en purgatoire jusqu'à la fin du monde et qu'il tiendrait cela à très grande grâce. Monsieur¹ le visita dans sa maladie, et fut longtemps avec lui, et comme ensuite il envoyait souvent demander de ses nouvelles, et que le Cardinal de Richelieu, le comte de Chavigny et plusieurs autres envoyaient plusieurs messagers pour la même fin : « Le monde
« me cherche trop, dit-il, il le faut quitter. Nous ne
« devons point être de ce monde. » Et peu de temps après, il ajouta : « *Tempus est ut finem accipiat peccatum*². Il est temps que le péché prenne fin ; tandis
« que je serai au monde, son règne continuera, mais
« il sera détruit à ma mort, et celui de JÉSUS-CHRIST
« s'établira en moi ou par amour ou par force, et alors
« je cesserai de l'offenser. » Il disait souvent : « Je
« veux quitter toutes choses, renoncer à moi, oublier
« tous mes besoins pour ne penser qu'à Dieu, et me
« donner tout à lui. »

Comme on parlait souvent de sa santé, et qu'à la moindre apparence de soulagement on concevait de l'espérance et de la joie, il fit paraître qu'il avait un grand respect pour les paroles du Fils de Dieu : « *Ce n'est pas à vous à connaître les temps et les moments que mon Père a mis en sa puissance*³. » Ce sentiment

1. Gaston d'Orléans, son royal pénitent.

2. Daniel, IX, 24.

3. Act. I, 7.

faisait qu'il ne s'arrêtait point à son mal, et soit qu'il s'accrût ou qu'il diminuât, il se soumettait également à l'ordre de Dieu, ne voulant rien que lui obéir. Divers médecins, les uns envoyés par de grands seigneurs, les autres par une amitié particulière pour lui, venaient le voir ; mais il voulut toujours se conduire par celui de la maison, et il le fit non seulement par le respect qu'il portait à sa personne, mais encore par dessein de ne rien avoir de particulier, et de se conformer à la communauté. Jamais les médecines ne lui ont été désagréables, mais il avait grand'peine à souffrir les autres remèdes. Sa chasteté était si grande, qu'il appréhendait plus d'être touché de quelqu'un que d'endurer un supplice, et il témoignait qu'autant qu'il lui avait été possible il s'était gardé lui-même de se toucher le corps.

Les Pères faisaient tous leurs efforts pour le soulager, lui rendant tous les services qu'il leur était possible. Ce soin faisait peine à son humilité et à l'amour qu'il avait de la croix. Il témoigna souvent la violence qu'il en souffrait et qu'il eût souhaité d'être abandonné de tout le monde. « Il est injuste, disait-il
« quelquefois, qu'un pécheur qui ne mérite que l'en-
« fer soit si bien assisté ! » Et en une autre occasion :
« C'est un malheur, disait-il, d'être supérieur, l'on est
« toujours mieux servi que les autres. » Il avait tellement JÉSUS-CHRIST imprimé dans l'âme, qu'il eût voulu, en toutes choses, lui ressembler, et se voyant dans une mort différente de la sienne, il était rempli de confusion : « Le Fils de Dieu, disait-il, a été dé-
« laissé et a manqué d'un verre d'eau, et moi je suis
« environné de personnes charitables, qui ne me lais-
« sent avoir aucun besoin. » Quand on lui donnait de la nourriture à prendre : « Mon Seigneur, disait-il,

« quand vivrai-je de vous seul, » ou bien une autre fois en pareille occasion : « Je ne veux la vie qu'à la même condition que JÉSUS-CHRIST l'a reçue, afin de « la sacrifier. » Il avait l'esprit rempli de lumière, et il était sans cesse occupé de Dieu ; néanmoins, il faisait si peu d'état de lui-même, qu'il demandait secours à un chacun, et comme s'il eût été un enfant ou une personne simple et ignorante, il priait souvent les Pères qui l'approchaient de lui dire ce qu'il avait à faire et de lui aider à se bien donner à Dieu. Il renonçait à soi-même si parfaitement, qu'il voulait dépendre d'autrui pour les choses mêmes qu'il possédait en abondance. Son mal augmentant, et son inflammation menaçant de l'étouffer tout d'un coup, on jugea qu'il ne fallait pas différer à lui donner le Saint-Viatique. Ce fut la veille de la fête des Rois qu'on lui en fit la proposition, et, quoiqu'il eût mis au lendemain à le demander, il obéit très volontiers sur l'heure. La dévotion qu'il avait eue toute sa vie à cette fête l'avait convié à l'attendre, et il disait qu'il s'estimerait heureux, s'il pouvait l'aller célébrer en paradis ; et, en effet, il se trouva qu'il n'avait point mal pris ses mesures, car il ne mourut que le lendemain de cette fête. Néanmoins, comme il préférait l'obéissance à tous ses desseins, il se soumit à la volonté des Pères et commença dès lors à se préparer. Ce fut alors qu'il voulut faire son amende honorable, et qu'avant d'être honoré de la visite de JÉSUS-CHRIST, il désira de faire une confession publique. Il eut dessein d'aller recevoir Notre-Seigneur à la porte de sa chambre ; mais cela ne lui ayant pas été permis, il fut obligé de se tenir au lit. Il ne se peut dire avec quel respect et quel amour il fit cette dernière communion : il mourut alors au monde et à soi-même plus parfaitement que jamais, et

ses sentiments furent enflammés d'une ardeur toute nouvelle. Après l'action de grâce, il demanda pardon à la communauté qui était là assemblée et témoigna un grand regret d'avoir mal gardé les vœux qu'il avait faits pour elle.

Depuis ce moment, ses dispositions s'épurèrent de plus en plus à mesure qu'il approchait de sa fin, et son humilité se consumma de telle sorte, qu'il est malaisé d'en concevoir une plus profonde : « Priez Dieu, » disait-il à un des deux Pères qu'il avait choisis pour l'assister, qu'il convertisse aujourd'hui le plus grand des pécheurs. » Puis considérant toute sa vie, il s'écria : « Je suis réduit à une telle extrémité, que » non seulement je dois demander pardon à Dieu, » mais je dois le recevoir de toutes les créatures. » Il lui semblait que tout l'univers se devait armer contre lui, et que toutes choses en devaient tirer vengeance.

Il demanda l'Extrême-Onction avant qu'il fût entièrement affaibli, et il la reçut dans l'esprit de JÉSUS-CHRIST mourant. Alors il se donna à lui pour entrer dans toutes les dernières dispositions et pour achever par sa grâce ce qui manquait à ses fidélités. Il se sépara plus que jamais du monde présent, et avec JÉSUS-CHRIST, désira très fortement de passer à Dieu.

Il demanda pardon de nouveau à tous les Pères et leur donna en ces termes sa bénédiction : « *Veni, Domine JESU, et vive in his famulis tuis, in plenitudine virtutis tuæ, et dominare adversæ potestati, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum*¹. Venez, mon Seigneur JÉSUS, et vivez en vos serviteurs avec la plénitude de votre vertu et dominez sur la puissance

1. Cette prière, transmise par le P. Condren à M. Olier et légèrement modifiée par ce dernier, se récite encore tous les jours dans les séminaires de Saint-Sulpice.

« qui vous est contraire, vous qui vivez et réglez aux
« siècles des siècles. » Il fit alors son testament, et
déclara ses dernières volontés. « Je vous prie, dit-il,
« mes Pères, de jeter au feu tous mes écrits, et qu'il
« ne reste rien de moi en ce monde. Je vous demande
« aussi cette grâce, que mon corps soit enterré au ci-
« metière de Notre-Dame-des-Vertus¹; je désire d'y
« être auprès de la grille, et que ma fosse ait sept pieds
« de profondeur. » Il avait choisi cet endroit qui est
proche de l'entrée de l'église, afin d'être foulé aux
pieds de tous les passants et pour avoir en même
temps le bonheur de porter tous ceux qui entreraient
dans cette maison de Dieu; il faisait un tel état de la
grâce des chrétiens que non seulement il eût voulu
baiser les vestiges de leurs pieds, mais encore il eût
désiré de leur servir d'escabeau et de marche-pied;
et il dit qu'il voulait être inhumé bien avant, afin qu'il
ne fût jamais parlé de lui, et qu'en enterrant d'autres
morts il ne parût rien de lui; il ajouta qu'étant mis
dans ce lieu il recevrait le traitement après sa mort
qu'il avait mérité toute sa vie, et que n'ayant pas été
chassé de la Congrégation par miséricorde, il le serait
du moins alors par justice. « Je souhaiterais bien en-
« core, dit-il, une autre place, et je la demanderais
« avec instance, si je croyais qu'on me l'accordât : ce se-
« rait qu'en me portant à Notre-Dame-des-Vertus on

1. Ce sanctuaire vénéré qui, dès le 3 février 1623, était des-
servi par les Pères de l'Oratoire, est situé à Aubervilliers, dans
les environs de Paris. On y honore depuis les temps les plus recu-
lés une statue miraculeuse de la Vierge. Aujourd'hui encore, et
particulièrement à certains jours de l'année, l'affluence des péle-
rins est considérable. L'Oratoire y avait fondé un séminaire pour
les Anglais, et y employait jusqu'à 25 prêtres. Voir la notice de
M. Amodru, le curé actuel, Castermann, 1873. Voir aussi Arch. nat.
M. 231 et 228.

« laissât sur le grand chemin mon corps attaché aux
« fourches patibulaires, ou étendu sur une voie : j'au-
« rais, par ce moyen, l'honneur qui m'est dû, et si du-
« rant ma vie je n'ai servi de rien à personne, je ser-
« virais à faire peur aux méchants après ma mort. »
Sur cela, un des Pères lui dit qu'il était à la Congrèga-
tion, et qu'elle le priait de lui laisser le choix de sa
sépulture et de ses honneurs funèbres. Il ne répliqua
point à cette prière, n'ayant pas accoutumé de rien con-
tredire, mais il désirait si ardemment d'être traité de
la sorte, qu'il en répéta neuf ou dix fois la propo-
sition avant de mourir¹.

A mesure que ses forces diminuèrent, son ardeur
intérieure s'augmentait, et il dit à un de ceux qui
l'assistaient : « Je sens en moi, outre ma maladie, un
« feu dévorant qui me brûle, et s'il continue, je ne
« peux subsister plus longtemps; il me semble que
« c'est le feu du jugement de Dieu qui commence à
« faire en moi son office. » Il s'offrait encore à le
souffrir pendant tous les siècles, mais c'est une mer-
veille que plus ses douleurs augmentaient, plus sa
douceur redoublait. Il consolait ceux qui l'appro-
chaient, et avait soin de leurs moindres besoins. Il
n'était point occupé de ses maux, et ils ne l'empê-
chaient point de s'appliquer à Dieu. Un médecin, qui
le voyait sensiblement affaibli, lui dit qu'il s'en allait
bientôt mourir; incontinent, il se mit en trois dispo-
sitions pour s'y préparer : la première fut de respect
et d'adoration de la parfaite obéissance que JÉSUS-
CHRIST avait rendue à son Père jusqu'à la mort, et il

1. Les désirs du P. de Condren semblent avoir été exaucés :
ses restes précieux, vénérés jusqu'à la Révolution dans l'église
des Oratoriens, ont été à cette époque sacrilègement dispersés et
n'ont pu jusqu'ici être retrouvés.

accepta la sienne par soumission à l'ordre de Dieu ; la seconde fut d'union à JÉSUS-CHRIST pour adorer avec lui la justice divine et pour en porter tous les bons effets. Il se confessa criminel en mourant, et regarda son lit comme l'échafaud de son supplice. La troisième fut d'offrande de lui-même à JÉSUS-CHRIST pour entrer par sa vertu dans l'usage de toutes les lumières qu'il lui avait données ; et comme il craignait de n'en avoir pas profité, il le suppliait de suppléer à ses défauts ; il ajouta que pour être bien disposé à la mort, il fallait être séparé du monde, du péché et de soi-même, et il s'en sépara de tout son cœur.

Quant à l'attache à soi-même, sa profession d'hostie l'en avait tellement éloigné qu'il dit en cette maladie ces paroles : « Il me semble que j'ai aimé toute ma « vie la gloire de Dieu plus que mon salut : mais je « ne me fie point à cette disposition, parce qu'avec « tout cela je n'ai jamais rien fait de bon. » Il fit bien paraître la veille même de sa mort qu'il oubliait, pour l'amour de Dieu, ses propres intérêts, lorsqu'ils devaient lui être plus sensibles. Car, comme un des Pères le voyant défaillir s'offrit d'aller dire, à son intention, la Messe des agonisants, il répondit qu'il ne devait pas être considéré et le pria de célébrer la Messe du jour des Rois en l'honneur du règne de JÉSUS-CHRIST ; que, puisque c'était alors la dévotion de toute l'Église, il la fallait préférer à ses besoins particuliers. Le jour d'au paravant, il avait recommandé à un autre qui allait offrir le Saint-Sacrifice pour lui en l'honneur de la sainte Vierge : « Demandez-lui qu'elle « m'obtienne miséricorde à sa façon, et non point à la « nôtre, et que Dieu soit purement glorifié, et son « ordre suivi. » C'était en ce même esprit d'anéantissement de soi-même qu'il dit à un troisième qui lui

allait rendre un pareil office de charité : « Demandez
« à Dieu qu'il ne croie ni les uns, ni les autres, qu'il
« se croie soi-même. » Enfin, il prenait en toutes
choses le parti de Dieu. Ce qui est d'autant moins
étrange à sa mort, que toute sa vie il avait pris le
parti de tous les hommes contre soi-même.

En la dernière heure de sa maladie il envoya quérir
le plus ancien de tous les Pères et, se confessant
encore une fois, il renouvela ses dispositions à la
mort. En cette extrémité, il répéta ce qu'il avait dit
plusieurs fois auparavant : « J'espère que Dieu à
« cause de sa miséricorde infinie et par les mérites
« du sang de son Fils ne me damnera pas ; je pense
« qu'il se contentera de m'envoyer en purgatoire jus-
« qu'à la fin du monde ; qu'au jour du jugement je
« servirai à exalter sa miséricorde et à confondre
« Judas et l'Antechrist. Car, puisque je me suis bien
« sauvé par la confiance que j'ai eue en JÉSUS-CHRIST,
« je les convaincrai d'infidélité de ne s'être pas
« convertis. » Voilà tout ensemble la plus profonde
humilité et la plus haute estime de la grâce chrétienne
qui se puisse concevoir.

Outre sa maladie et le feu intérieur dont nous
avons ci-dessus parlé, il souffrait encore d'étranges
angoisses d'esprit. *Manus Domini tetigit me*, disait-
il, *la main du Seigneur m'a touché*¹. C'était une
participation des tristesses et de l'abandon de JÉSUS-
CHRIST. Et il dit alors ces paroles qu'il avait toujours
estimées les plus saintes qui eussent jamais été dites :
Qui est-ce qui me donnera que ma prière soit ac-
complie et que Dieu m'accorde ce que j'attends?
Que celui qui a commencé à m'écraser m'achève ;

1. Job, XIX, 21.

qu'il lâche sa main et qu'il me détruise, que j'aie cette consolation qu'il ne m'épargne point dans mes douleurs et que je ne contredise point aux arrêts et à la volonté du saint ¹.

Achevant ces paroles, ce qui fut un demi-quart d'heure avant sa mort, comme l'on assemblait encore la communauté pour lui rendre les derniers devoirs, un des Pères priait devant le Saint-Sacrement par son ordre et y adorait en son nom l'agonie de JÉSUS-CHRIST, et le jugement qu'il ferait de lui à sa mort ; lequel il adora lui-même de son côté et l'accepta par avance. Comme les dernières faiblesses le prenaient : « Or ça, mon Père, dit-il à celui qu'il avait nommé pour l'assister, il faut bien employer le temps qui nous reste ; donnez-vous bien à Dieu pour me dire les choses qui seront nécessaires, » et en même temps : « Voilà, dit-il, une nouvelle affliction d'esprit qui m'arrive. » Dieu faisait porter à son âme les dernières effets de sa sainteté et la remplissait d'un tel sentiment de sa divine pureté qu'il ne la pouvait plus supporter. C'était la vraie image de JÉSUS-CHRIST affligé à la croix : et comme Dieu lui avait toujours donné une singulière dévotion envers ce dernier état de son Fils, il lui fit la grâce de le lui communiquer à la mort. Et après qu'il l'eut imité toute sa vie, il voulut qu'il lui ressemblât par les dispositions de sa mort dans les angoisses de son esprit crucifié, et de son esprit brûlant d'un feu inconnu. *Domine*, dit-il,

1. Job, VI, I. « Tel est, dit un des historiens du P. de Condren, le dernier effort d'une humble et religieuse hostie : elle brûle du désir d'honorer la justice et la sainteté de Dieu par toutes les douleurs ; son bonheur le plus grand est de n'être point épargné. » (Vie du P. Charles de Condren, par M. l'abbé Pin, L. III, ch. XIII.)

propitiaberis peccato meo, multum est enim : Mon Dieu, vous me pardonnerez mon péché, car il est grand¹. Le bon Père qui lui servait d'ange confortant fut inspiré de lui dire : « Mon Père, abandonnez-vous à Dieu. » A quoi tout d'un coup, d'une voix nette et avec un courage extraordinaire levant les yeux au ciel, d'un cœur plein de confiance et d'amour « : Eh bien, dit-il, je m'y abandonne. » Et avec ces paroles il rendit l'esprit : semblable à JÉSUS-CHRIST en ce point, qui dans son délaissement cria de toute sa force à son Père : *Je vous recommande mon esprit, et je le mets entre vos mains*. Ainsi mourut, le septième de janvier de l'an 1641, étant âgé de cinquante-trois ans, et douze ans depuis qu'il eut été élu supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire, le P. Charles de Condren.

Un jour après sa mort, son visage redevint aussi beau et aussi naturel qu'il avait été avant sa maladie. Monsieur Bernard, l'un de ses enfants spirituels, en fut tout surpris et rempli de joie ; il s'approcha de son cercueil pour voir s'il n'était pas encore en vie. La voix de tout le peuple, qui en ces occasions est souvent la voix de Dieu, le reconnut pour un saint ; le Roi lui donna de grandes louanges, et dit que le plus saint homme de son royaume était mort, que plus on avait voulu l'élever dans la Cour, plus il s'était caché, et qu'il y aurait une ample matière pour faire une oraison funèbre. Le Cardinal de Richelieu, qui l'avait éprouvé de toutes les façons, lui rendit aussi cette gloire que c'était l'homme le plus désintéressé qu'il eût jamais vu ; plusieurs furent convertis à sa mort en se souvenant des avis salutaires qu'il leur avait donnés, et qu'ils avaient négligés jusqu'alors : quel-

1. Psaume XXIV, 11.

ques-uns même furent délivrés de l'esprit malin qui les tourmentait depuis longtemps. Dieu manifesta à diverses âmes sa béatitude : chacun désirait de ses reliques, et n'en pouvant pas avoir l'on faisait toucher des chapelets à son corps. Beaucoup de personnes ont été soulagées de leurs peines intérieures en l'invoquant et quantité d'autres ont reçu la guérison de leurs maladies corporelles par son secours.

LIVRE SEPTIÈME¹SON ESPRIT ET SES DISPOSITIONS INTÉRIEURES
SES VERTUS ET SES MAXIMES

SOMMAIRE. — I. L'esprit intérieur du P. de Condren. — Ses dispositions pour le réveil. — Ses dispositions en s'habillant. — Examen de prévoyance pour le matin. — Ses dispositions pour la sainte communion. — Ses dispositions pour l'examen avant diner. — Ses dispositions pour le repas. — Ses dispositions pour la conversation, pour l'emploi du temps, pour l'examen du soir, pour le sommeil. — II. Les vertus particulières du P. de Condren. — Son esprit d'oraison. — Sa douceur. — Sa paix et sa tranquillité. — Son humilité. — Son désintéressement. — Sa patience. — III. Les maximes spirituelles du P. de Condren.

I

L'intérieur du Père de Condren a été des plus inconnus : mais la divine bonté qui l'avait rendu un excellent modèle des âmes saintes nous a donné des moyens de le connaître. L'on a trouvé après sa mort parmi des papiers écrits de sa main les règlements qu'il s'était prescrits avec les dispositions intérieures avec lesquelles il faisait toutes ses actions, et qui nous découvrent assez de quel esprit il était animé. « Puis-
« que nous sommes membres du Verbe incarné, dit-
« il, et que nous ne devons vivre qu'en lui et en son

1. Cette dernière partie est entièrement du P. Cloyseault. Il est le seul qui ait pensé à réunir les maximes du P. de Condren : aussi ce recueil est-il d'un prix inestimable.

« esprit, nous ne devons aussi agir qu'en lui et en ses
« dispositions.

« Le réveil est le commencement de notre vie en
« la journée, poursuit-il, puisque par lui nous sortons
« du sommeil qui est une espèce de néant et de mort,
« où nous ne sommes point à nous-mêmes, et nous ne
« devons en sortir que pour commencer à honorer Dieu.

« Ce moment est très important, puisqu'il donne
« le mouvement à toute la journée. Il faut donc bien
« prendre garde de ne se point laisser remplir de la
« paresse naturelle qui suit le sommeil ni d'aucune
« autre tentation ou pensée inutile. Mais nous devons
« avoir soin de nous éveiller dans le zèle de Dieu, et
« nous remplir de lui par quelque disposition sainte,
« en sorte qu'il ne reste point en nos âmes de vide par
« lequel elles soient ouvertes à aucune mauvaise im-
« pression de la part du malin esprit, ou du monde,
« ou faciles à se laisser corrompre de nos propres
« inclinations vicieuses.

« Afin donc qu'il plaise à Dieu de nous tenir en
« ses mains en ce premier instant de la journée nous
« devons *en premier lieu* consacrer notre réveil à
« sa vigilance immuable, éternelle et infinie : *Celui*
« *qui garde Israël ne dort point*, dit le Prophète
« Roi¹. Cette divine perfection est aussi adorable que
« les autres. Comme le repos nous a été donné de
« Dieu comme une image de son repos, le réveil
« aussi nous est une impression de sa vigilance par
« laquelle nous en portons la ressemblance et nous
« devons honorer cet attribut en Dieu.

« Nous devons *en second lieu* nous donner au
« Verbe incarné pour entrer par sa grâce en l'esprit

1. Psaume CXX, 4.

« de vigilance divine pendant nos veilles. Car par
« l'Incarnation la nature humaine entre en l'esprit,
« en la pureté et en la sainteté de Dieu, et, pour le
« dire en un mot, dans les dispositions et les inten-
« tions de sa vie divine et par conséquent de sa vigi-
« lance ; nous ne le devons pas considérer veillant sur
« nous pour nous, mais veillant sur nous pour lui-
« même et y accomplissant avec un ordre et une sa-
« gesse infinie les œuvres de sa gloire, de sa miséri-
« corde, de sa justice, de sa bonté, et rendant à ses
« divines perfections l'honneur et l'hommage qui leur
« est dû par ses créatures, selon son ordre, avec une
« justice très exacte, sans jamais y manquer.

« Nous devons en *troisième lieu* nous séparer des
« empêchements connus et inconnus, que nous avons
« à entrer en la pureté et efficace de cet esprit. Nous
« devons aussi nous donner à ce même esprit, pour
« nous en séparer plus parfaitement, et invoquer sur
« nous sa puissance infinie pour les détruire.

« Mais, puisque le Verbe incarné est la source et le
« fondement de toute notre vie, nous devons offrir
« notre réveil au premier moment de liberté qu'a eu
« le Verbe entrant par l'Incarnation dans l'être créé,
« et rendant à Dieu, dans cet état, des devoirs divins
« convenables à sa sainteté et à sa vertu infinie qui
« sait user de la nature humaine autrement que nous,
« et vivre autrement que l'homme en son humanité :
« qui peut non seulement être Dieu dans une nature
« mortelle, mais aussi y vivre à la façon de Dieu, et
« qui sait se servir de l'être, de la vie, des propriétés
« et facultés humaines dans des dispositions divines ;
« car il lui est aussi facile de contenir notre nature en
« sa pureté et sainteté qu'en sa personne.

« Nous devons donc en nous réveillant adorer le

« Verbe entrant par l'Incarnation en l'usage de la vie
 « humaine envers Dieu. Nous devons renoncer à
 « nous-mêmes, et nous donner à lui dans cet usage
 « qu'il lui plaît faire de l'homme. Nous devons nous
 « séparer de toute adhérence à nous et aux choses
 « créées, pour entrer en ses dispositions, nous sépa-
 « rant de tout ce dont il est séparé, autant qu'il lui
 « plaît, et entrant dans les dispositions de son esprit,
 « autant qu'il lui plaît de nous y faire entrer, et nous
 « devons enfin renoncer aux empêchements que nous
 « avons à ces dispositions saintes. »

En s'habillant, le P. de Condren admirait la bonté de Dieu de nous avoir donné des habits après notre péché, qui nous avait mérité d'être couverts de confusion, et il disait que c'était dans ce sentiment que les grands pénitents s'en étaient passé, ne s'en croyant pas dignes; qu'il faut rougir d'avoir perdu en Adam l'innocence et la justice originelle, dont nous eussions été revêtus, s'il n'eût péché, et qu'au lieu de ces ornements qui nous rendaient semblables à Dieu, nous sommes devenus semblables aux bêtes, nous revêtant de leurs habits : qu'ainsi nous devons nous habiller avec horreur du premier péché et de l'aveuglement des gens du monde qui font un sujet de vanité de ce qui devrait les couvrir de confusion.

Mais il ajoutait : « Après nous être ainsi humiliés
 « devant Dieu, nous devons jeter les yeux sur JÉSUS-
 « CHRIST Notre-Seigneur pour le remercier de ce qu'il
 « nous a mérité par son sang les vêtements dont nous
 « sommes si indignes, le prier de nous revêtir de sa
 « grâce, de son esprit et de ses dispositions, en nous
 « dépouillant entièrement de nous-mêmes ; le remer-
 « cier de ce qu'au baptême il nous a revêtus d'une
 « robe beaucoup plus précieuse que toutes sortes de

« vêtements, et qu'au jour du jugement il nous la
« demanderait sans tache comme il nous l'avait don-
« née, et enfin désirer que notre esprit et notre
« cœur soient plus en JÉSUS-CHRIST que notre corps
« n'est dans nos habits; que comme on ne nous
« voit pas, mais seulement nos vêtements, aussi nous
« puissions être tellement revêtus de JÉSUS-CHRIST
« qu'on ne voie ni reconnaisse rien en nous que
« lui. »

Il considérait encore que JÉSUS-CHRIST avait voulu être revêtu d'habits ignominieux durant sa Passion et porter la confusion que nous méritons, afin de nous en délivrer; et qu'enfin il y avait dans le monde une infinité de personnes qui n'avaient jamais tant offensé Dieu que lui, qui cependant n'avaient pas de quoi se revêtir.

Aussitôt qu'il était habillé, il faisait son oraison, laquelle il terminait par un examen de prévoyance de tout ce qu'il avait à faire, pendant la journée, d'obligation et de dévotion, des fautes qu'il avait accoutumé de commettre et enfin de tout ce qui pouvait lui survenir d'extraordinaire.

« Cet examen, disait-il, ne doit pas être pratiqué
« avec moins de soin que celui du soir, parce que, si
« l'un sert à corriger les défauts passés, celui-ci nous
« servira à prévenir ceux dans lesquels nous tombe-
« rions. Dieu nous a donné la mémoire au regard du
« passé et la prévoyance au regard de l'avenir. C'est à
« nous à faire un bon usage de l'une et de l'autre pour
« le glorifier.

« La première chose, disait-il, que nous ferons en
« cet examen, sera d'adorer le Fils de Dieu comme le
« principe de notre vie et de nos actions : car sans
« lui nous n'en pouvons faire une bonne qui soit

« agréable à Dieu ; c'est pourquoi il y a trois choses
« à considérer en JÉSUS-CHRIST en cette qualité :

« La *première* est le domaine et la propriété qu'il
« a de tout ce que nous pouvons opérer ; car tout est
« à lui, nos journées et nos minutes avec toutes nos
« puissances, notre corps avec tous ses membres, nos
« actions et nos exercices ; car nous n'avons rien qu'en
« faveur de JÉSUS-CHRIST. *Vous n'êtes pas à vous*, dit
« saint Paul ¹.

« La *seconde* est la conduite, et la direction qu'il
« nous veut communiquer : car nos actions étant à lui,
« il en droit prendre la conduite et la direction pour
« les accomplir selon ses désirs et ses desseins.

« La *troisième* est la grâce, la force et la puissance
« qu'il a pour nous donner, afin d'opérer tout avec
« perfection pour lui : *Je puis toutes choses*, dit saint
« Paul, *en Celui qui me conforte* ².

« Or pour pratiquer fidèlement ces choses il faut :
« 1^o se donner au Fils de Dieu et lui consacrer nos
« petits exercices ; 2^o renoncer à notre propre conduite
« et direction, comme devant être soumise à celle du
« Fils de Dieu ; 3^o lui demander grâce et force pour
« les accomplir selon ses désirs ; 4^o il est bon de jeter
« les yeux sur les actions d'obligation que nous avons
« à faire pendant la journée pour les mieux faire et
« avec plus de piété ; puis sur celles de dévotion tant
« pour les accomplir plus parfaitement que pour les
« mieux régler ; 5^o nous jetterons la vue sur les occa-
« sions qui se présenteront en la journée selon l'exer-
« cice que nous en pouvons avoir, comme aussi sur
« les occasions de mal faire qui se peuvent rencontrer,

1. 1^{re} aux Cor., III, 22.

2. Epître aux Philippiens, IV, 13.

« afin de les éviter et d'y apporter quelque remède,
« suppliant Notre-Seigneur qu'il ne permette point
« que nous y succombions, estimant que c'est la plus
« grande punition qui nous puisse arriver. Enfin il
« faudra demander à JÉSUS-CHRIST sa sainte bénédiction. »

Poursuivant l'ordre de la journée, nous devons parler de l'esprit avec lequel le P. de Condren s'appliquait à l'étude : on ne peut rien concevoir de plus saint, ni de plus chrétien. Il n'envisageait que JÉSUS-CHRIST en toutes choses. Il le trouvait partout et tout le portait à lui. Voici la manière dont il dit qu'il faut étudier :
« Vous ne trouverez point, dit-il, la paix parfaitement
« établie en votre âme tant que vous aimerez l'étude ou
« la science par inclination d'amour-propre. Le zèle
« de l'esprit de Dieu ne peut souffrir que son pur
« amour en toutes les âmes qu'il chérit et qu'il veut
« obliger de vivre en sa sainte conduite. Il faut d'une
« part travailler à l'étude nécessaire à votre condition
« pendant cette vie, et de l'autre soupirer après l'état
« heureux de la vie future où Dieu sera notre science
« et notre lumière dans l'éternité.

« L'étude est une suite des misères de la vie présente et un exercice d'humiliation qui provient de la dégradation de la nature, privée de sa lumière originelle : nous devons donc nous y appliquer avec humilité. Et tout ce que les hommes nous peuvent enseigner ou que nous pouvons apprendre par notre propre travail ne doit point tenir de place dans le fond de notre amour, que Dieu doit remplir.

« Si vous vous sentez touché de l'affection et de la vanité de la science, élevez-vous à Dieu en protestant que vous voulez qu'il soit toute votre gloire et votre lumière ; que vous ne voulez pas avoir d'autre

« objet d'amour et de contentement que lui, qui veut
« bien être votre béatitude éternelle.

« Regardez donc l'étude comme un travail convenable
« à l'état présent de votre vie, qu'il faut supporter
« en esprit de pénitence et à dessein d'honorer Dieu
« en cet exercice plutôt qu'en intention d'apprendre.

« Vous ne devez pas vous beaucoup peiner, si non-
« obstant votre soin à vous purifier de l'attache à la
« science, vous vous en trouvez inquiété. Renoncez-y
« de fois à autre, et vous humiliez en attendant que
« Dieu vous fasse la grâce entière.

« En l'école du christianisme, la principale science
« doit être JÉSUS-CHRIST. Je voudrais que nous fus-
« sions tous assez saints pour ne désirer pas une autre
« science que lui; et l'apôtre saint Paul qui dit :
« *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi JE-*
« *SUM CHRISTUM et hunc crucifixum*¹, savait que les
« connaissances de ce monde ne subsistaient pas de-
« vant le jugement de Dieu, et qu'il n'y a rien de so-
« lide que JÉSUS-CHRIST et ce qui est émané de lui,

« Les hommes ont mis au jour diverses sciences
« qu'ils enseignent communément, et elles périront
« avec les hommes. Le grec et le latin sont langues
« nées de la confusion de Babel aussi bien que les
« autres : le péché les a fait naître et Dieu les abolira
« avec le péché; la contemplation même des œuvres
« de Dieu et la connaissance des créatures qu'il a
« faites du ciel à la terre, et de l'hysope jusqu'au
« cèdre du Liban, a été reconnue pour vanité, travail
« et affliction d'esprit par le Sage, quand il a plu à
« Dieu de l'illuminer²; et si nous étions dans ce

1. 1^{re} aux Corinthiens, II, 2.

2. Ecclésiastique, ch. 1.

« même esprit de sagesse divine, nous jugerions de
« même avec lui et nous ne nous appliquerions jamais
« à autre chose qu'à JÉSUS-CHRIST qu'avec travail et
« affliction d'esprit : tant s'en faut que nous fussions
« capables d'y prendre de la complaisance et d'y
« trouver notre propre satisfaction ; c'est un mal fort
« commun aux gens de bien, qui en cela sont plutôt
« disciples de la première vanité de Salomon que de
« sa sagesse, et qui suivent en cela bien plus souvent
« les premiers dérèglements de son esprit que la ré-
« prehension que l'esprit de Dieu lui en fait, et que
« lui par ce même esprit fait aux hommes.

« Nous sommes chrétiens par la miséricorde de Dieu
« et plus obligés que Salomon aux mépris du monde
« et de sa sagesse. Nous avons plus de connaissance
« que lui que JÉSUS-CHRIST est la science des saints.
« Nous vivons maintenant à l'école de Dieu ; nous y
« recevons JÉSUS-CHRIST qui est la véritable sagesse,
« toute l'occupation de l'esprit de Dieu et toute sa
« complaisance éternelle : il faut donc que toute autre
« connaissance que lui nous soit travail et affliction
« d'esprit. Je ne dis pas ces choses pour vous ôter
« l'étude et vous en détourner, mais pour vous ensei-
« gner à étudier chrétiennement sans vous éloigner
« de l'esprit de Dieu, et sans vous laisser aller à la
« vanité de l'esprit humain et à l'amour des choses
« profanes, qui ne peut être en une âme consacrée à
« Dieu sans profanation, mais principalement en nous
« autres qui sommes tous prêtres ou du moins dans le
« dessein de l'être et en cette qualité sanctifiés au
« Seigneur, c'est-à-dire séparés de tout usage profane,
« pour servir Dieu à l'autel, pour donner la science au
« monde, pour y faire ses œuvres et pour y établir son
« règne, et par-dessus tout cela pour y produire JÉ-

« SUS-CHRIST, le communiquer au peuple et le faire
« vivre, connaître, aimer et servir dans les âmes.
« Nous ne devons pas nous retirer d'un usage si saint
« pour nous donner à la contemplation des lettres
« humaines ; nous ne devons pas dégénérer ainsi de
« notre dignité.

« Voilà la première disposition que vous devez con-
« server en vos études, de ne vous pas laisser aller à
« la vanité des lettres, de n'y pas établir votre félicité,
« de ne les pas prendre pour votre partage, puis-
« qu'elles ne sont que les œuvres des hommes, mais
« au contraire de les considérer comme une humilia-
« tion et affliction que votre esprit doit néanmoins
« porter volontiers pour l'amour et en l'honneur du
« Fils de Dieu, qui est sorti du sein du Père éternel,
« qui s'est fait homme, et a mis la sagesse divine en
« état d'exinanition pour apprendre le langage des
« hommes. Et comme il est venu et a vécu parmi
« nous, *in similitudinem carnis peccati*¹, et qu'il n'a
« pas dédaigné de savoir la science des hommes pé-
« cheurs et de leur parler en leur propre langue, notre
« premier instinct nous doit porter à ne savoir que
« Dieu, à être séparé des choses humaines, à nous
« éloigner des choses profanes, puisque c'est le propre
« de l'esprit de Dieu. Mais, si nous nous donnons à
« JÉSUS-CHRIST, et si nous entrons dans l'esprit de
« son Incarnation, sans rien perdre de notre première
« inclination, nous devons en quelque manière sortir
« de Dieu comme il en est sorti, et nous appliquer
« aux choses humaines, écouter les pécheurs, ap-
« prendre leur langage et supporter avec patience, et
« non pas avec complaisance, l'application nécessaire

1. Épître aux Romains, VIII, 3.

« aux études humaines, en les référant à la gloire de
« Dieu, et nous devons nous donner à JÉSUS-CHRIST
« pour y vaquer par son esprit et le supplier qu'il nous
« sépare de l'amour-propre et des autres dérègle-
« ments d'esprit qui possèdent ordinairement les
« personnes en de semblables exercices. »

Il est temps de dire en quel esprit il recevait JÉSUS-CHRIST à la sainte Communion. C'était sa pratique inviolable de s'oublier soi-même pour entrer dans l'intérêt de Dieu. Il répétait sans cesse qu'il ne voulait être qu'un néant, et qu'il ne vivait que pour la gloire de son Créateur et de son Sauveur : de là venait qu'en la sainte Communion il ne regardait point son avantage, ne cherchait que celui de Dieu et de JÉSUS-CHRIST.

« Nous devons aller à la sainte Communion, disait-il : 1° pour que JÉSUS-CHRIST soit en nous tout ce qu'il y doit être, et que nous cessions d'y être ce que nous y sommes, à dessein de nous perdre et de nous priver de nous-mêmes; 2° pour qu'il y vienne détruire tout ce qui est contraire à Dieu, comme la rébellion d'Adam, le règne du péché, l'empire du démon, et notre amour-propre, y crucifiant le vieil homme et y établissant le règne de Dieu; 3° les dons et les grâces qu'il plaît à Dieu de nous communiquer nous doivent induire à communier, afin qu'il plaise à Notre-Seigneur de venir en nous prendre possession de ses dons et de ses biens, et que par notre malignité nous ne venions pas à en usurper le domaine et à nous en approprier l'usage.

« Nous devons aller à la sainte Communion par obéissance au désir qu'a JÉSUS-CHRIST de nous recevoir en lui, dans sa vie et dans son être, détruisant notre vie et notre être pour nous faire être ce

« qu'il est, à savoir : vie, amour, vérité, vertu pour
« Dieu; et aussi par obéissance à la volonté qu'il a
« de nous avoir pour membres dans lesquels il vive
« pour son Père et par lesquels il opère temporelle-
« ment comme il a fait en sa vie mortelle.

« Car, bien que notre utilité spirituelle nous puisse
« convier à la communion fréquente, elle ne doit pas
« être pourtant notre première intention, comme elle
« n'est pas aussi la plus pure et la plus parfaite.

« Nous devons premièrement obéissance au désir
« que JÉSUS-CHRIST a de nous recevoir, qui est aussi
« grand que sa charité est grande : c'est donc une
« grande infidélité de manquer à ce désir de JÉSUS-
« CHRIST, si nous n'avons quelque empêchement légi-
« time.

« Saint Paul nous apprend que nous sommes la
« plénitude de JÉSUS-CHRIST qui se remplit de nous
« et qui croît en nous comme en ses membres spiri-
« tuels. Nous pouvons nous servir de la comparaison
« de l'âme d'un enfant pour expliquer cette vérité,
« laquelle ne croît pas en sa substance, qui est im-
« mortelle et invariable, mais bien en sa perfection
« actuelle, lorsque le corps de l'enfant, par la nour-
« riture ordinaire, vient à croître et à remplir la capa-
« cité qu'a l'âme de le vivifier et posséder. Ainsi, par
« la communion, Notre-Seigneur se remplit de nous,
« et nous lui faisons tort quand nous ne communions
« pas comme celui qui ôterait la nourriture à un en-
« fant et l'empêcherait de croître ferait tort à son
« âme.

« Le Fils de Dieu ne se contente pas d'être offert à son
« Père en un lieu, mais son désir est de lui être offert en
« plusieurs. Or, l'âme qui l'a reçu par la communion
« est vraiment un autel qui contient JÉSUS-CHRIST et

« l'offre à Dieu continuellement, non seulement d'in-
« tention ou de pensée, comme on peut l'offrir sans le
« recevoir, mais réellement et en vérité en elle-même.
« Or, c'est à JÉSUS-CHRIST un plus grand contente-
« ment, et à Dieu une plus grande gloire d'être ainsi
« offert en toutes les âmes qu'en tous les autels du
« monde. »

Avant dîner, le P. de Condren faisait un second examen, qui était différent de celui du soir en plusieurs points.

« Le *premier* est qu'en celui du soir nous considé-
« rons le Fils de Dieu comme notre juge, et en celui-
« ci, nous le devons honorer comme notre chef,
« duquel nous sommes les membres, comme notre
« vivificateur, et comme celui par l'esprit duquel il
« nous faut diriger en tout et partout.

« *Secondement*, à l'examen du soir, nous devons
« examiner les défauts que nous avons commis contre
« la loi de Dieu, et en celui-ci, ceux que nous avons com-
« mis contre les dispositions intérieures par lesquelles
« notre âme doit se conduire en tous les désirs, con-
« formément à notre vocation au christianisme, qui
« est un état très grand et très relevé, et qui nous
« oblige à de grandes choses.

« Or, il faudra considérer si nous avons apporté
« l'esprit qu'il fallait en toutes nos actions, si nous les
« avons animées de ses dispositions et intentions
« saintes, si nous avons manqué contre les inspira-
« tions et mouvements que Dieu nous a donnés d'en-
« trer en quelques-unes de ses dispositions, et parti-
« culièrement de la pratique de la vertu qu'il nous a
« fait voir qu'il demandait de nous, et semblables
« autres défauts qui se rapportent à cela. Il suffit néan-
« moins d'examiner les défauts contre deux ou trois

« dispositions et mouvements, comme d'abnégation
« et renoncement de nous-mêmes et dépendance de
« son esprit; en une autre semaine, on pourra s'exa-
« miner sur d'autres dispositions. Or, on observera
« tous les points suivants :

« Le *premier* est sur le peu d'usage des disposi-
« tions des vertus que JÉSUS-CHRIST nous a données,
« rejetant ses inspirations et empêchant ses opéra-
« tions et ses mouvements.

« Le *second*, sur le mauvais usage que nous avons
« fait de ses mystères, ne les ayant pas honorés comme
« nous devons; étant obligés de nous y appliquer
« pour en dériver en nous les grâces et imiter ses
« vertus.

« Le *troisième* est en ne faisant pas un usage assez
« grand et assez digne de JÉSUS-CHRIST. Car nous
« devons vivre en lui par-dessus notre nature et nos
« forces; et rien ne nous doit sembler difficile et im-
« possible pour lui, puisqu'il nous donne sa grâce et
« son esprit en abondance pour les accomplir. Voilà
« les défauts qu'il faut considérer en cet examen. »

C'a été de tout temps une violence à l'esprit des Saints de se voir obligés à réparer les ruines du corps par le boire et par le manger. Ils ont pris des viandes comme des médicaments, et ils n'en ont usé que par nécessité. Le P. de Condren n'avait pas seulement les sentiments ordinaires des Saints : Dieu lui en donnait toujours de particuliers. Au moment qu'il entendait la cloche du dîner qui dans nos communautés sonne deux fois avec un petit quart d'heure d'intervalle, il se mettait en oraison et se considérait indigne de l'aliment, indigne que des créatures fussent employées pour sa nourriture, indigne de recevoir aucun service de personne. « Faut-il donc, disait-il,

« que je m'en aille nourrir le plus grand ennemi de
 « Dieu et de moi-même? Faut-il conserver une vie qui
 « est destinée à la mort? Mais, mon Dieu, puisque
 « vous me soutenez par votre miséricorde, et que vous
 « voulez que je vive encore, tout indigne que j'en suis,
 « j'y consens, et n'étant pas digne de mourir pour
 « vous, je vivrai du moins en vous obéissant pour
 « votre seul honneur et pour votre gloire. »

Les règles qu'il prescrivait pour faire cette action chrétiennement sont les suivantes : 1° Renoncer à la sensualité, ne choisissant pas toujours ce qui est le plus agréable au goût, mais ce qui est utile pour la santé; c'était à elle qu'il donnait la nourriture, et non pas à la concupiscence : aussi accordait-il tout à la nécessité et rien à la sensualité; 2° adorer JÉSUS-CHRIST en cette action à laquelle il a voulu s'assujettir sur la terre : *Venit filius hominis manducans et bibens*¹. Cet assujettissement est d'autant plus grand, que c'est une action qui nous est commune avec les bêtes, et qu'il subsiste en une personne divine, et qu'il a voulu souvent accompagner d'une autre circonstance humiliante, mangeant avec les publicains et les pécheurs : *Multi publicani et peccatores venientes discumbabant cum JESU*²; 3° demander à JÉSUS-CHRIST la grâce de faire cette action chrétiennement, laquelle il a faite divinement, et nous donner à lui pour la faire selon ses intentions et dans ses dispositions; pour cela, nous devons tâcher de nous y comporter de cette manière :

Premièrement, avoir attention à la lecture spirituelle qui se fait pendant le repas. Car notre âme ne

1. St Luc, VII, 34.

2. St Mathieu, IX, 10.

doit pas être occupée de la nourriture du corps : elle doit s'élever plus haut par des pensées dignes d'elle, et renoncer à la sensualité. Nous voyons que le Fils de Dieu, dans l'Écriture, appelle souvent le royaume de Dieu un banquet où Dieu nourrit les bienheureux de son essence divine ; qu'il appelle aussi le Saint-Sacrement un festin où il nous donne son corps pour viande et son sang pour breuvage, pour nous faire connaître qu'une chose aussi basse que la réfection corporelle signifie quelque chose de grand et doit élever notre esprit à la réfection spirituelle.

Secondement, avoir grand soin de nous y comporter avec une modestie extérieure, gardant le silence et retenant notre vue, afin de nous disposer à recevoir la grâce que JÉSUS-CHRIST nous a méritée en faisant cette action.

Troisièmement, nous mortifier en quelque chose à chaque repas : car, comme au commencement nous renonçons à la concupiscence et à la sensualité, il faut dans la suite que nous rendions témoignage de la vérité de ce renoncement par la privation de quelque chose ; autrement, il y aurait grand danger qu'il ne se trouvât de l'illusion dans notre disposition intérieure.

Après le repas, le P. de Condren disait ses grâces, en priant Dieu que les aliments qu'il avait créés pour sa gloire ne le nourrissent que pour la procurer ; qu'il ne fut point fortifié pour adhérer à ses sens, mais pour les soumettre courageusement à JÉSUS-CHRIST.

Une des lois qu'il s'imposait le plus sévèrement à la conversation ¹ était de ne jamais mal parler de personne ; il prenait aussi un grand soin de ne se pas

1. Nom donné à l'Oratoire à la récréation qui suit le repas.

remplir de nouvelles et de ne point trop relâcher son esprit dans la liberté de la conversation. Cette vigilance sur soi-même ne l'empêchait pas d'être fort ouvert et agréable. Il n'y avait personne plus modeste ni plus gai que lui : sa douceur et les grâces de son esprit attiraient auprès de lui tout le monde. Il tâchait toujours de donner des bons mouvements à la compagnie, et il ménageait de telle sorte le discours qu'il se terminait à l'édification. Il disait que nous devions aller à la conversation pour trois raisons :

1^o Pour honorer les conversations que le Fils de Dieu a voulu avoir avec ses apôtres, et dans cette pensée il l'adorait sortant du sein de son Père, s'incarnant, conversant avec les hommes et nous apportant une nouvelle manière de conversation en sa grâce et en son esprit, et il lui demandait de la pratiquer chrétiennement, en l'honneur de celles qu'il a voulu faire sur la terre avec les hommes.

2^o Pour entretenir la charité les uns avec les autres :
 « Et pour cela il faut, disait-il, regarder son prochain
 « comme membre de JÉSUS-CHRIST, aimé tendrement
 « de lui, de sorte que l'offenser c'est offenser JÉSUS-
 « CHRIST, ce qui nous doit obliger d'éviter avec grand
 « soin tout ce qui pourrait lui déplaire et le scandaliser, selon ces paroles : *Unusquisque proximo suo placeat in bonum ad ædificationem : Dominus enim prope est*¹. »

3^o Pour prendre quelque relâche, afin de pouvoir nous appliquer ensuite avec plus de ferveur aux œuvres de Dieu.

Nous tirerons encore des écrits du P. de Condren la manière d'employer chrétiennement le temps :

1. Épître aux Romains, XV, 2.

« Toute notre vie, dit-il, doit être conduite et réglée
« sur les lumières et les vérités de la foi et selon les
« maximes du christianisme, afin qu'elle soit selon
« Dieu, de sorte que, comme nous voyons que les
« gens du monde se gouvernent par l'expérience qu'ils
« ont et selon les choses qu'ils savent être bien reçues
« dans le monde, les philosophes selon les lumières
« de la raison, les hommes sensuels selon les plaisirs
« de leurs sens et de leur chair, aussi les chrétiens
« se doivent conduire selon les lumières et les règles
« de la foi, qui est une conduite bien plus haute et
« plus élevée que celle de la raison et même de l'ex-
« périence. Or, suivant ce principe, il faut rapporter
« trois vérités de la foi par lesquelles nous pourrons
« voir combien il est important que nous employions
« saintement et exactement le temps de la journée.

« Considérons que Dieu est l'auteur du temps :
« car il est le Créateur de toutes choses et par con-
« séquent du temps, de sorte que le temps est de son
« domaine, et nous le devons recevoir comme un don
« qu'il nous a fait, le créant pour nous, et le référer
« tout à sa gloire, *omnia propter semetipsum operatus*
« *est Dominus*¹ : et il nous donne le temps qui est sa
« créature, afin que nous l'employions en chose qui soit
« à sa gloire. Chacun sait que nous devons user du don
« selon l'intention de celui qui nous le fait. Si l'on m'a
« donné cent écus pour les donner aux pauvres, je dois
« employer ces cent écus seulement aux aumônes. Or
« Dieu nous donne le temps et nous le donne avec cette
« intention qu'il soit bien employé, non en choses inu-
« tiles, non en péchés et offenses, mais en exercices qui
« l'honorent, mais pour nous en servir à sa gloire :

1. Proverbes, XVI, 4.

« usons-en donc seulement à cette intention, et notre
« temps sera plus exactement et plus saintement em-
« ployé qu'il n'est d'ordinaire.

« Considérons que nous n'avons pas un seul mo-
« ment de temps qui ne nous soit donné en faveur
« de JÉSUS-CHRIST et qui n'ait été acquis par sa mort.
« Selon la justice de Dieu l'homme devait incontinent
« mourir après son péché et n'avoir pas un seul mo-
« ment ni une seule minute de temps pour faire pénit-
« tence: *In quacumque hora comederis*, dit-il, *morte*
« *morieris*¹; et, par conséquent, c'est contre la justice
« de Dieu, si on le considère purement et seulement
« en sa rigueur, que ce temps lui est accordé, et
« c'est par la miséricorde de Dieu, prévoyant les tra-
« vaux, les douleurs et la mort de son Fils, que tout
« le temps lui a été donné. Cette sentence du temps
« a été pratiquée de Dieu exactement et à la lettre à
« l'égard des Anges, lesquels, au même instant qu'ils
« ont commis le péché, sans différer d'un moment,
« sont morts spirituellement selon qu'ils sont capa-
« bles de mort, pour jamais, sans que Dieu leur ait
« fait cette miséricorde qu'il nous a faite. Or, comme
« cette sentence avait été exécutée sur les Anges, elle
« le devait être sur les hommes auxquels elle avait
« été signifiée; et au moins si Dieu voulait user de
« miséricorde sur eux, afin que tout le genre humain
« duquel Adam devait être le père ne fût entière-
« ment éteint en son principe par la mort, il pouvait
« et devait, selon la foi, punir de mort nos premiers
« parents et nous-mêmes au moins au premier péché
« commis contre lui; mais, par sa miséricorde singu-
« lière, il a eu égard aux mérites de son Fils vivant

1. Genèse, II, 17.

« sur la terre, souffrant et mourant pour nous, et
« nous a donné tout le temps duquel nous avons
« joui, et duquel nous pouvons jouir, de sorte qu'il
« n'y a pas un seul moment de temps que nous
« n'ayons par la Rédemption de Notre-Seigneur ; il
« n'y a pas une seule minute de temps qui ne nous
« ait té chèrement acquise par les travaux de la vie
« du Fils de Dieu, par les douleurs de sa mort, par
« l'effusion de son sang et par les mérites de sa croix.
« C'est pourquoi nous devons, premièrement, recon-
« naître que nous sommes grandement redevables à
« Notre-Seigneur pour nous avoir donné tout le temps
« que nous avons, et nous l'avoir acheté *pretio*
« *magno*.

« Secondement, nous devons le référer entièrement
« à celui duquel nous l'avons eu, et par les mérites
« duquel nous en jouissons. En troisième lieu, nous
« devons avoir un grand soin de l'employer en choses
« grandes, puisqu'il l'a acheté d'un si grand prix, et
« pour le dire en un mot, en exercices dignes de ses
« travaux, de ses douleurs, de sa croix, de sa mort et
« de son sang. Si nous employons autrement le temps,
« nous sommes dissipateurs de JÉSUS-CHRIST par
« lequel il nous a été mérité, et nous sommes cou-
« pables devant Dieu pour l'avoir perdu ou mal em-
« ployé ; car la moindre minute doit être employée
« le plus parfaitement que nous pourrons ; autrement
« nous serons accusés et condamnés non seulement
« selon la loi, mais selon le sang de JÉSUS-CHRIST,
« par lequel ce moment de temps est acquis. Prenons
« exemple sur les damnés : combien utilement em-
« ploieraient-ils le temps, si Dieu leur en donnait
« seulement une heure, par une miséricorde extraor-
« dinaire, pour faire pénitence en ce monde !

« Considérons troisièmement que le Saint-Esprit a
« été envoyé sur la terre pour nous bien faire em-
« ployer le temps : car sans sa grâce nous ne pouvons
« l'employer saintement, sans lui nous n'en pouvons
« user chrétiennement. Le malheur du péché dans le-
« quel nous sommes conçus peut nous faire servir
« le temps à notre damnation, et la capacité naturelle
« à le passer humainement : mais sans l'esprit de
« Dieu nous ne pouvons l'employer comme nous le
« demande JÉSUS-CHRIST qui nous l'a mérité. C'est
« pourquoi nous devons souvent invoquer cet esprit
« avec ferveur, le demandant à Notre-Seigneur, afin
« qu'il nous fasse employer le temps selon ses désirs
« et intentions ; et durant la journée nous devons
« quelquefois prendre dépendance de lui pour l'em-
« ploi du temps et savoir en quoi il veut que nous
« occupions notre âme durant cette heure. »

Il ne nous reste plus pour accomplir notre dessein que de dire comment le P. de Condren finissait le jour et quelles étaient au soir ses pratiques et ses dévotions. La récréation d'après le souper étant achevée, il récitait à huit heures son office, puis rendait par le chapelet et autres prières ses devoirs à la sainte Vierge ; ensuite il examinait sa conscience de la manière que nous dirons maintenant. Enfin il faisait ses prières pour se coucher, à quoi il était si ponctuel qu'il se déshabillait avant que la cloche qui en marquait le temps eût cessé de sonner.

Pour l'examen du soir, voici comme Dieu lui avait appris à le faire. Il se représentait que chaque jour était l'image de toute la vie, tous les siècles n'étant autre chose qu'un cercle et un tour de jours. Et comme le matin lui remettait sa naissance devant les yeux, le midi, le progrès de l'âge, aussi le soir lui figurait son

extrémité, et la nuit lui était une représentation de la mort : de là venait qu'en cette dernière heure du jour il faisait son examen par forme de confession, et dans le même esprit que s'il dût alors être jugé par le Fils de Dieu, comme il le devait être à la fin de sa vie. Tels sont les points qu'il s'était prescrits : le premier est d'adorer JÉSUS-CHRIST en sa qualité de juge, puisque c'est lui qui nous doit juger ; car nous ne devons pas attendre à le reconnaître en cette qualité à l'heure de notre mort, étant obligés de faire à présent, par amour et par fidélité, ce que nous ferons alors par justice et par nécessité : découvrons-lui notre conscience pour recevoir notre jugement.

Le second est de l'adorer en qualité de prêtre ; car il est non-seulement notre juge, mais encore notre souverain Prêtre, auquel nous devons confesser nos péchés, et lui rendre compte de toute notre journée. Pour cela nous lui devons demander *part à sa lumière*, pour connaître mieux en quoi nous pouvons lui déplaire : car la nôtre n'est pas capable de découvrir tous les défauts dans lesquels nous sommes tombés, et principalement au regard des choses surnaturelles.

Il y a plusieurs motifs qui nous doivent inviter à lui demander avec ferveur cette lumière, dont le principal est notre aveuglement au regard de nos fautes. Car l'amour-propre nous les cache, l'ignorance les couvre, et notre infidélité les amoindrit.

Après que nous lui aurons demandé cette lumière, nous ferons une revue sur nos actions de la journée, non tant en particulier qu'en général, et nous jugerons de nos défauts, non tant selon notre sentiment que selon celui du Fils de Dieu.

Il faut remarquer que, dans la revue des actions de la journée, nous ne devons pas nous arrêter à consi-

dérer nos bonnes œuvres en particulier, pour remercier Dieu, puisqu'il y a toujours quelques défauts de notre part; cependant, pour n'être pas ingrats, il faut le remercier en quelque temps particulier, et destiné à cela, des grâces qu'il nous a faites et de ses bienfaits infinis.

Tous ces points étant observés, nous devons faire acte de contrition, qui est une douleur du péché parce qu'il est contre la bonté de Dieu, et ensuite nous donner absolument à JÉSUS-CHRIST pour la nuit particulièrement, pour le lendemain et pour tout le reste de notre vie, afin qu'il accomplisse tous ses desseins sur nous, et qu'il fasse de nous ce qu'il voudra, que nous soyons ses instruments pour accomplir tous ses vœux et que nous le servions parfaitement.

Que s'il arrive en la pratique de cet examen que nous nous trouvions en quelque obscurcissement, après avoir fait ce qui est de notre pouvoir, il faudra prier notre bon Ange d'adorer le Fils de Dieu en cette qualité de juge, et de nous accuser à lui pour demander pardon de nos fautes, afin qu'il ne perde point l'honneur que nous lui devons.

Après cet examen et les prières que nous avons dites, le P. de Condren se détachait avec un esprit de mort de toutes les créatures dont le sommeil lui ôtait l'usage. Il s'abandonnait à Dieu dans cette image de la mort, et comme il donne le repos éternel à la chair lassée, il s'en servait pour honorer le repos éternel que Dieu prend en soi-même, en son Fils et en son Saint-Esprit; celui qu'il a voulu prendre dans le temps en JÉSUS-CHRIST, en la sainte Vierge et en ses élus, sur lesquels l'esprit de Dieu repose. Il honorait JÉSUS-CHRIST, le prenant dans la gloire de son Père; il désirait ce repos éternel des saints dans lequel l'Apôtre

nous exhorte de nous presser d'entrer. Il offrait son repos et son sommeil à JÉSUS-CHRIST, en l'honneur de celui qu'il avait pris étant au monde, ne dédaignant pas lui-même de s'assujettir aux lois de notre infirmité, comme lorsqu'il dormait étant dans une barque avec ses apôtres durant une grande tempête : *ipse vero dormiebat*¹. Après cela il tâchait de s'endormir dans quelque sainte pensée, se recommandant à son Ange gardien et priant les saints auxquels il avait une particulière dévotion d'adorer et d'aimer Dieu pour lui, pendant que le sommeil le mettait dans l'impuissance de le faire.

II

Nous ne nous sommes pas seulement proposé dans ce livre de parler de l'esprit ou des dispositions intérieures avec lesquelles le P. de Condren faisait toutes ses actions, mais encore des vertus éminentes qui éclataient le plus particulièrement en lui, et qui l'ont rendu l'un des plus éclairés directeurs de son siècle.

La sublimité de sa science est un sujet qu'il faut supposer pour comprendre quelle était la grâce que Dieu lui avait donnée pour la conduite de plusieurs saints. Car ç'a été un des privilèges de ce grand homme d'avoir connu et dirigé un grand nombre d'âmes des plus rares de son siècle, et des plus éminentes en piété². Il est donc à propos de faire voir les talents que Dieu lui avait donnés pour le rendre ca-

1. Saint Mathieu, VIII, 24.

2. On peut citer N. T. H. Fondateur, M. Olier, saint Vincent de Paul..., etc ...

pable de cet emploi. Celui de la science est un des plus nécessaires. Je ne m'étendrai pas à prouver comme dès sa jeunesse il avait appris la plus grande partie des sciences humaines avec une facilité surprenante, comprenant d'abord les plus grandes difficultés, et n'oubliant jamais rien de ce qu'il avait lu. Il savait l'histoire profane et ecclésiastique, la géographie, les mathématiques et l'astrologie, et les plus beaux traits des poètes et des grammairiens.

Je ne parle pas des sciences humaines, qui n'avaient été que ses jeux et ses divertissements en sa jeunesse, et qu'il avait toujours aussi présentes que s'il en eût fait une particulière profession. Mais je parle de la *théologie*, dans laquelle il était si éclairé qu'il semblait l'avoir apprise comme saint Paul au troisième ciel. Il avait la sagesse de la foi traitant les choses par les plus sublimes principes, et d'une façon qui les rendait savoureuses : il en avait ce que les doctes nomment l'intelligence, c'est-à-dire une connaissance de la nature de celle des Anges, qui d'un clin d'œil découvrent extrêmement loin et pénètrent dans le sein des vérités. Que ne savait-il point des mystères de JÉSUS-CHRIST et des grâces qu'ils produisent ! Quels secrets ne voyait-il point dans les saintes Écritures !

Dieu ne lui avait pas seulement donné les lumières pour lui-même ; il les lui avait données avec la facilité d'en répandre les rayons, de sorte que c'était l'un de ses plus riches talents que celui de la parole ; il est vrai que sa langue avait tant d'attraits et de délices qu'elle vous eût tenu tout le jour suspendu sans vous ennuyer ; c'était à qui témoignerait de plus grandes admirations après l'avoir entendu. On les faisait paraître, qui par des soupirs, qui par une joie

extraordinaire, laquelle se lisait sur les visages, qui par un silence nécessaire et par une impuissance d'en dire ses sentiments. Les uns s'écriaient : « Jamais « homme n'a parlé de cette sorte ¹; » les autres que ce n'était pas un homme, mais un ange; enfin tous eussent voulu être attachés à lui et n'être jamais séparés de sa conversation. Cette puissance de son discours ne venait pas seulement de la rareté de sa doctrine ou de la douceur de son esprit. Elle venait d'une grâce particulière que Dieu avait répandue sur ses lèvres : car à mesure qu'il ouvrait la bouche, les cœurs se sentaient touchés, et plus il parlait, plus une divine force se faisait connaître en ses paroles.

C'est une merveille que, quelque part qu'il allât, les plus grands serviteurs de Dieu le cherchaient. Il avait toujours les talents nécessaires pour diriger les plus saints, et il usait d'une conduite si droite et si pure que, recevant ses instructions, il fallait nécessairement ou mépriser tout à fait la grâce ou faire de grands progrès. Il avait un parfait discernement des esprits et des vocations, et donnant conseil, il suivait si exactement les instituts de Dieu qu'il n'y mêlait jamais ni ses desseins particuliers ni ses intérêts. Enfin c'était un homme que Dieu avait fait pour ses saints et qu'il avait rendu capable de perfectionner les plus grandes âmes. Il n'était point de voie de sanctification si extraordinaire qu'il ne comprît d'abord, et Dieu lui en avait fait connaître de tant de sortes qu'il croyait que le nombre des saints de nos jours égalait celui des premiers siècles, encore que ceux de notre temps fussent plus cachés.

Ce n'est pas une petite entreprise de vouloir parler

1. Saint Jean, VII, 46.

de l'*oraison* de ce grand homme; mais bien qu'il soit difficile de dire en quelle sorte Dieu se communiquait à lui, c'est pourtant un des articles les plus nécessaires de cet ouvrage. A dire la vérité, sa vie n'a été qu'une continuelle oraison. Dieu se découvrit à lui devant l'âge de trois ans¹, et, depuis ce temps, il n'a jamais presque souffert qu'il le perdît tant soit peu de vue. Dans la fleur de sa jeunesse, et dans la saison où il a été le plus engagé dans la Cour, qui fut devant qu'il eût quitté l'habit séculier, il passa deux ans et demi sans sortir de la présence de Dieu que huit ou neuf fois tout au plus², et depuis, son application y a été si naturelle, qu'il ne lui a pas été possible de s'en divertir. Le fond de son esprit était dans une adoration perpétuelle. La grâce l'avait porté à rendre ce devoir à Dieu et à JÉSUS-CHRIST dès son enfance, et l'y avait toujours fortifié, et la Congrégation de l'Oratoire l'y avait confirmé par ses règlements et par ses pratiques : c'était donc avec cette vertu de religion qu'il se présentait à Dieu, et quelque grâce ou lumière qu'il reçût, il ne sortait jamais de ce respect. Cette disposition n'est pas un état de paresse, comme quelques-uns se le sont imaginé; c'est un recueil des principales vertus chrétiennes. Pour s'y bien mettre, il faut de nécessité concevoir une haute idée de la grandeur de Dieu, et le considérer comme la source de tout être et de tout bien; de cette pensée qui remplit l'esprit de respect, il en naît facilement une autre qui nous le représente digne d'amour. Enfin, dans la vue d'une majesté si grande et si aimable, il n'y a

1. C'est le P. de Condren lui-même qui l'avoua un jour à un de ses disciples, comme nous l'avons vu.

2. Voir 2^e livre, page 188.

point d'acte de religion qu'une âme ne s'efforce de produire pour l'honorer et lui rendre ses devoirs. « La
« bonne oraison, disait-il, consiste à rendre à Dieu
« nos devoirs. Ce n'est pas une oraison fainéante,
« puisqu'elle contient toutes sortes de vertus, et elle
« n'est pas seulement pour les personnes retirées,
« puisqu'il n'y a point de bonnes actions dont elle
« ne soit la source et le principe. »

Il n'est pas possible d'exprimer en quelle latitude d'esprit ce genre d'oraison mettait le P. de Condren, ni quelle étendue de grâces elle produisait en lui. Il semblait qu'il y eût pénétré par sa vue les secrets de Dieu, et qu'il eût eu communication de ses conseils ; c'était l'esprit le plus universel dans la grâce qu'on puisse concevoir, et bien qu'il ne fût pas homme de grande action, il s'intéressait dans toutes sortes d'œuvres de piété et y employait ses sacrifices, ses prières et ses pénitences. Il fallait bien que le feu de son amour fût ardent dans l'oraison, puisqu'en sa jeunesse, et devant l'âge de vingt ans, il lui fit sortir de leur place deux côtes, afin que son cœur eût plus d'espace pour produire ses mouvements ordinaires ¹.

L'Écriture nous témoigne que Moïse, que Dieu avait choisi pour la conduite de son peuple, n'était pas seulement un homme rempli de science divine et de toutes sortes de sciences humaines, ni seulement un homme de grande conversation avec Dieu, et de grande efficace en ses prières : il était encore le plus doux de tous les hommes. Le P. de Condren avait reçu cette grâce avec tant de perfection qu'il n'est pas possible de concevoir une plus grande

1. Le même phénomène s'était produit chez saint Philippe de Néri, nous l'avons dit.

douceur qu'était la sienne. Il gagnait les cœurs par sa seule vue, et il recevait tout le monde avec tant de bonté, et d'une façon si honnête et si agréable, que tout d'un coup il se conciliait l'affection des personnes et les obligeait à mettre en lui leur confiance. On ne l'a jamais vu en colère, non pas même dans l'enfance, et il avouait qu'il ne se souvenait pas de s'y être mis ; il dit un jour que ce mouvement lui étant venu une fois en sa jeunesse pour un sujet assez fâcheux, après y avoir fait réflexion, la colère lui parut si ridicule qu'au lieu de s'y laisser aller, il éclata de rire. Il y a un Frère de l'Oratoire qui a demeuré auprès de lui treize ou quatorze ans, lequel a assuré ne l'avoir jamais vu inégal, quelque déplaisir qui lui arrivât ; au contraire, c'était une de ses maximes de faire ses récréations des mauvaises nouvelles qu'il recevait. Un jour, lui étant échappé dans la promptitude de dire une parole un peu rude à ce bon Frère, il en eut tant de douleur qu'encore qu'il fût son Général, il lui demanda incontinent pardon à genoux et s'abstint ce jour de dire la sainte Messe. A voir cette grande égalité et ce calme continuel de son esprit, on eût jugé qu'il était né de ce tempérament. Mais comme une fois quelqu'un l'estimait heureux de cette complexion, il témoigna qu'il n'y avait rien de si prompt que lui de son naturel, et que si la grâce ne l'eût prévenu, il eût été des plus violents.

Il n'était pas seulement exempt de colère, il l'était de toutes sortes de passions, et il vivait dans une si grande paix, que l'on ne remarquait jamais en lui de mouvements extraordinaires. Une personne qui enviait sa tranquillité lui ayant demandé d'où elle procédait, il répondit que, par la grâce de Dieu, il ne craignait

rien et qu'il ne désirait rien ; et en effet il était naturellement si hardi qu'il n'appréhendait point ce qui a coutume d'effrayer, et la grâce l'avait tellement fait mourir à lui-même et à toutes choses que nulle perte ni nul danger ne le surprenait. Quant aux désirs, il n'en avait point d'autres pour soi-même que ceux d'être oublié de tout le monde. Avec cette douceur et cette paix il avait l'esprit si agréable qu'il n'était rien de si engageant que sa conversation. Il savait mille choses divertissantes, qu'il disait à dessein de préparer les esprits aux matières sérieuses et aux sujets de piété.

Après avoir rapporté les qualités que Dieu lui avait données pour le rendre un excellent directeur des âmes, je viens au particulier de sa conduite, où je remarquerai les dispositions de son esprit et certaines règles de prudence qu'il observait.

Premièrement, il ne se portait pas de lui-même à diriger personne, il fallait qu'il eût de grandes marques de la volonté de Dieu pour s'y engager. Il savait bien cette maxime de saint Grégoire de Nazianze, *que c'est l'art des arts et la science des sciences de gouverner les hommes*¹. Il n'y avait que les pauvres qu'il ne refusait pas et sur lesquels il n'avait pas tant de peine à délibérer. Pour ceux qui étaient de quelque condition, il prenait garde à lui de plus près. Il priait et faisait prier longtemps avant que de se résoudre. Il disait que personne ne manquerait jamais de directeur dans Paris ; qu'il s'en trouvait assez qui en avaient le zèle, et il ne croyait pas qu'il y en eût de plus incapable que lui. Voilà le sentiment qu'il avait de soi-même.

La première intention qu'il avait était de donner

1. In *Apolog.*

les âmes à Dieu; il les lui offrait comme prêtre, et il souhaitait d'être avec elles un seul sacrifice. Il ne s'attribuait jamais la qualité de directeur. Il disait qu'elle appartenait à JÉSUS-CHRIST, et il instruisait ses disciples de cette vérité avec tant de soin qu'ils le concevaient bien de la sorte. Pour y parvenir, il leur faisait paraître dans sa conduite un parfait dégagement. Il entrait dans leurs intérêts pour les moindres choses et sortait toujours des siens. Il ne se voulait jamais conserver l'autorité, et il avait plutôt de la joie que du déplaisir quand on le quittait, parce qu'il tenait pour assuré que tout autre serait plus utile aux âmes que lui.

Après s'être ainsi dépouillé de tout intérêt soit pour lui, soit pour la communauté, il gardait encore généralement cette maxime, de ne se prévaloir jamais pour une fin temporelle de l'amitié de ceux que la grâce lui avait conciliés. Il évitait de tout son pouvoir de leur faire jamais aucune demande ni aucune recommandation pour des affaires temporelles.

Lorsqu'on lui proposait quelque nouveau dessein, il ne rebutait jamais les personnes. Il prenait du temps pour les faire prier Dieu et pour le prier aussi lui-même; et enfin, selon les dispositions où Dieu les avait mises, il décidait leurs difficultés. Il n'avait pas égard en cela à ses dévotions. Il considérait les instincts particuliers que Dieu mettait dans leurs esprits. Il examinait la conformité qu'avaient ces instincts avec leur vocation, et, s'ils se trouvaient justes, il les portait à y obéir.

M. Olier lui faisant paraître un grand désir de vivre en retraite et d'entrer pour cela en quelque communauté, il le fit longtemps prier Dieu sur cette pensée, et, après avoir considéré que Dieu lui avait donné

quelques talents pour servir l'Eglise et des dispositions à aimer le clergé, ce saint prêtre s'étant trouvé dans l'état qu'il avait souhaité et ayant écrit au P. de Condren pour prendre une dernière résolution sur sa demeure dans la solitude, il l'en détourna fortement, sur ce qu'il reconnut que Dieu lui faisant estimer la retraite ne lui imposait pas l'obligation de la garder, et au contraire lui donnait de la capacité et de l'inclination pour agir. Son désintéressement pour sa communauté parut en cette occasion, puisqu'il n'y a point de doute que, s'il lui eût conseillé d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire, comme il fit au P. de Saint-Pé, il ne lui eût obéi.

Ce bon Père avait un amour extrême de la croix, et ce n'était pas seulement dans les occasions remarquables, mais en toutes sortes de rencontres, qu'il le faisait paraître. Il lui est souvent arrivé que des personnes s'adressaient à lui avec dessein de le tromper; il s'en apercevait incontinent et, sachant les moyens de l'éviter, il ne s'en voulait point servir, à cause, disait-il, que JÉSUS-CHRIST avait bien voulu être trompé, et qu'il n'est pas raisonnable de prétendre que tous les hommes nous soient fidèles, ne l'ayant pas été à Dieu même.

Un jour un esprit libertin fit des contes ridicules de lui et, après les avoir faits, ne laissait pas de le venir voir et de lui rendre en apparence autant d'honneur qu'il s'efforçait hors de là de lui faire affront. Quelqu'un qui connaissait l'humeur de cet homme fit des plaintes au bon Père de ce qu'il le voyait : « Hélas ! disait-il, nous sommes bien plus ridicules et « plus impertinents devant Dieu que personne ne le « peut être devant nous, et néanmoins Dieu nous « souffre et nous fait du bien. Il faut, disait-il, que

« Dieu soit la règle de notre patience. Considérez
« comme il traite ses ennemis : il n'y a point d'homme
« qui donnât au Grand Turc autant de pays qu'il en
« possède, s'il avait reçu de lui les mêmes outrages
« que Dieu en a reçus. Ce prince infidèle a chassé
« Dieu de son pays, et Dieu ne laisse pas de lui con-
« server sa puissance et sa grandeur ; c'est ainsi que
« nous devons vivre. »

Un de ses amis lui ayant écrit qu'une personne parlait contre sa réputation, voici la réponse qu'il lui fit : « Vous vous occupez trop de ce qui se dit des
« personnes que vous connaissez. Nous avons bien
« plus de sujet d'être touchés des fautes qui se com-
« mettent contre Dieu par tout le monde, et quand
« nous ressentons davantage quelque autre chose,
« cela montre que nous n'avons pas assez d'amour
« pour lui, et que nous avons trop d'attachement aux
« choses pour lesquelles nous nous inquiétons. Il
« s'en faut purifier devant lui, et changer tout notre
« ressentiment en celui de son amour. Nous devons
« plutôt nous étonner de ce qu'il souffre que tant de
« peuples sur la terre le blasphèment, et qu'entre les
« chrétiens tant de personnes murmurent contre sa
« conduite sur eux. Il faut sur cela l'adorer en sa
« patience et en l'éloignement où nous le voyons être
« des louanges et des injures des hommes, auxquels
« il ne laisse pas de faire du bien. Nous devons tâcher
« d'entrer en sa conduite, et ne nous pas mettre fort
« en peine de convertir à nous ceux que Dieu n'y
« convertit pas, et que quelquefois il ne convertit
« pas à lui-même. Il est beaucoup plus à craindre
« que nous ne soyons trop heureux au monde, trop
« loués, trop honorés, et jusqu'ici nous n'avons pas
« eu grande part à la croix de Notre-Seigneur.

« Peut-être serons-nous plus heureux à l'avenir.
« Quand il nous vient en l'esprit quelque petite
« épreuve de cette croix ou quelque apparence de souffrir, nous la devons tenir à grande grâce, et si nous
« sommes bien en l'esprit de l'Évangile, nous mettrons en cela notre dernière et plus durable félicité
« en ce monde. Je serai bien aise pour ce sujet-là
« que vous m'en mandiez quelque chose quand vous
« l'aurez appris, sans toutefois vous en mettre en
« peine et sans le rechercher. Car je crois que vous
« feriez une faute de vous en occuper ou de prendre
« soin d'anéantir ces discours. Quand nous aurons
« anéanti le blasphème en la terre et empêché que
« personne ne parle mal de Dieu, ni de son Fils JÉSUS-
« CHRIST Notre-Seigneur, nous aurons réduit tous les
« hommes à leur devoir envers sa divine majesté, et
« qu'il n'y aura plus d'autre bien à faire qu'à empêcher
« qu'on parle contre nous, peut-être sera-t-il bon de
« penser à l'empêcher. Mais avant cela tous nos
« soins ne sont ni bien justes, ni bien réglés; car
« nous devons avant toutes choses empêcher les injures contre Dieu, et même nous devrions nous réjouir que la malice des hommes se tourne plus tôt
« contre nous que contre lui. »

IV

Je pensais mettre ici fin à la vie du P. de Condren; mais faisant réflexion que plusieurs aiment beaucoup les maximes spirituelles des saints, j'en ai recueilli quelques-unes entre une infinité qui sont répandues dans sa vie et dans ses lettres.

Quand on lui présentait des bénéfices et qu'on le pressait même de les accepter, ce qui est arrivé plusieurs fois, il répondait : « Je ne veux point d'autre « bénéfice pour toute ma vie que la croix de JÉSUS-
« CHRIST. »

Lorsqu'il souffrait davantage, soit dans son corps, soit dans son âme, il tâchait de paraître plus joyeux, « de peur, disait-il, de faire part aux autres de sa « peine, et de leur communiquer son mal. C'est assez « que je souffre sans faire souffrir les autres, » disait-il.

Il aimait autant les obstacles à ses desseins que les plus heureux succès, quand Dieu ne permettait pas qu'ils réussissent : « parce que, disait-il, il faut aimer « la volonté de Dieu, pour lui et non pas pour nous. »

Il disait qu'il fallait étudier les hommes pour faire tout le contraire de ce que font la plupart. « Il est « quelquefois bon, disait-il, d'être humilié en corps « aussi bien qu'en particulier, et il faut prendre garde « de n'être point comme certaines personnes de communauté qui souffrent assez patiemment les injures « qu'on fait à leurs personnes, mais qui sont extrêmement sensibles à celles qu'on fait à leur communauté et qui ne peuvent les pardonner, et, ce qui « est encore pis, qui font consister en cela leur zèle « et leur piété.

« Il faut aimer et servir l'Église plus qu'aucun ordre ni communauté particulière. Notre première et « essentielle vocation est d'être chrétiens et enfants « de l'Église.

« Humilions-nous toujours le plus que nous pourrions, disait-il, car c'est en cela que nous ne saurions faillir, ni commettre d'excès. »

Quand on se réjouissait d'un bon succès : « Il faut,

« disait-il, réserver la joie pour un mauvais : car
« pour lors on en aura besoin. » Il faisait sa
récréation des nouvelles fâcheuses et humiliantes
pour lui.

Lorsque quelqu'un se mettait sous sa direction, il
tâchait toujours de s'anéantir dans son esprit, afin d'y
établir le Fils de Dieu ; ensuite il examinait souvent
s'il ne s'attachait point à lui, afin de l'en empêcher :
car il ne faut avoir d'attache, disait-il, qu'à Dieu seul.

« Il faut vivre, disait-il, selon la foi, et non pas
« selon nos sens, ni selon notre esprit, et encore
« moins selon celui du monde. »

Il avait dévotion aux œuvres délaissées, parce qu'il
croyait qu'il n'y avait personne qui ne fît mieux les
autres que lui.

« Toutes choses, disait-il, sont un néant considé-
« rées en elles-mêmes, et il n'en faut estimer aucune
« que par le rapport qu'elles ont à Dieu.

« Il faut changer les empêchements que nous ren-
« controns dans le service de Dieu en moyens ; en
« sorte que, si nous ne pouvons nous en servir pour
« faire les œuvres que nous souhaitons, au moins ils
« nous servent pour exciter l'humilité, la patience et
« la charité, et ainsi ce sera toujours un moyen pour
« servir Dieu, sinon d'une façon, au moins d'une autre
« qui sera peut-être plus agréable à Dieu et plus
« utile pour notre salut et pour celui du prochain. »

Il était au moindre des membres de JÉSUS-CHRIST
plus qu'à soi-même, et à Dieu pour tout ce qu'il lui
présenterait, quelque pénible qu'il fût.

« Dieu n'a voulu, disait-il, donner son Fils au
« monde qu'après que le monde l'a désiré pendant
« quatre mille ans, et expérimenté l'espace de deux
« mille qu'il ne pouvait observer la loi, ni se délivrer

« du péché, et qu'il avait besoin d'un esprit nouveau
« pour résister au mal et se porter au bien. Dieu nous
« fait voir, par là, qu'il veut que nous reconnaissons
« beaucoup notre misère pour nous donner sa grâce.

« Il faut que notre indignité soit bien grande, puis-
« qu'il a fallu que le Fils de Dieu nous ait acheté par
« son sang la plus petite pensée de servir Dieu.

« Quand nous manquons à nos bonnes résolutions,
« nous ne devons point nous en étonner : car nous
« sommes pécheurs, et Dieu ne nous doit point sa
« grâce pour les exécuter.

« Notre infirmité est si grande qu'il ne suffit pas
« que Dieu nous donne la pensée du bien ; il est en-
« core nécessaire que nous recevions de lui la volonté,
« et l'accomplissement, et outre cela la persévérance
« jusqu'à la fin de la vie nous est encore nécessaire.

« Nous nous condamnons souvent lorsque Dieu nous
« justifie davantage, et lorsque nous nous croyons
« plus justes, c'est alors que Dieu nous condamne le
« plus souvent.

« Ce n'est pas un avantage ni une autorité comme
« le monde pense que la supériorité : elle n'est, si
« nous la considérons chrétiennement, qu'une servi-
« tude qui nous oblige à servir les autres, à être
« plus à eux qu'à nous, et à porter leur croix : l'au-
« torité qu'elle semble nous donner n'est pas pour
« nous les soumettre, mais pour les soumettre à Dieu,
« à sa conduite et à son règne, et pour nous sou-
« mettre à lui avec eux, afin qu'il règne en nous
« tous.

« Il est bien raisonnable que nous nous mettions
« en quelque devoir envers Notre-Seigneur crucifié et
« que nous ayons maintenant une mémoire fréquente
« de lui, puisqu'en la croix il nous avait toujours

« présents en sa sainte pensée, et que l'extrémité de
« ses douleurs ne le divertissait point de penser à
« nous.

« Quand Dieu vous a créé, il a bien su qu'il vous
« faisait sujet à une telle humeur, et d'un tel tempé-
« rament : et il a fait à dessein que ce vous fût un
« sujet de vous dégoûter de vous-même, une obliga-
« tion de recourir à lui et une persécution domes-
« tique, pour souffrir dans vous-même pour sa gloire ;
« vous devez croire qu'il vous fera rendre compte du
« profit que vous en avez remporté.

« Il faut savoir se supporter soi-même avant d'être
« capable de porter la croix de JÉSUS-CHRIST, dans
« les peines et les persécutions qui peuvent arriver
« du dehors.

« Ne laissez point votre oraison, encore que vous y
« ayez de la peine ; s'il plaît à Notre-Seigneur de vous
« y faire faire pénitence, vous n'y perdrez pas votre
« temps. Et d'ailleurs, Dieu mérite bien que nous
« nous incommodions un peu pour nous entretenir
« avec lui, quand ce serait une chose ennuyeuse que
« de passer un peu de temps en sa présence. Le
« respect humain nous oblige souvent à donner
« du temps à des compagnies désagréables et en-
« nuyeuses ; ce serait une chose indigne de ne pas
« faire pour Dieu ce que vous faites pour de viles
« créatures.

« Vous devez en la personne des pauvres regarder
« JÉSUS-CHRIST, dont ils sont les membres, et votre
« affection doit être de le servir en eux. Il n'y a pas
« un de ces pauvres qui n'ait un ange qui sort du
« ciel exprès pour le venir servir en terre, et cet
« ange se répute bienheureux d'avoir cette occasion
« de servir le Fils de Dieu ; vous devez entrer dans

« leur même zèle et dans la joie qu'ils ont de servir
« aux membres de JÉSUS-CHRIST.

« JÉSUS-CHRIST nous doit être mille fois plus cher
« que nous-mêmes, et que toute autre chose ; votre oc-
« cupation et votre vie doivent être toutes pour JÉSUS-
« CHRIST ; nous ne devons rien être pour la créature
« et encore moins pour nous-mêmes.

« Si nous ne faisons état d'être à JÉSUS-CHRIST, et
« non pas à nous-mêmes, d'aimer son esprit et non
« pas notre propre volonté, de rechercher de tout notre
« cœur la satisfaction de Dieu et non pas la nôtre,
« c'est-à-dire que Dieu soit content, et non pas nous,
« nous n'avancerons guère en son école.

« Ne croyez pas que nous fassions des juge-
« ments téméraires et faux du prochain seulement :
« nous en faisons de Dieu assez souvent, croyant qu'il
« nous a abandonnés lorsqu'il pense le plus à nous,
« et qu'il nous punit lorsqu'il fait ressentir davan-
« tage ses miséricordes.

« Vous ne devez pas trouver étrange que Notre-
« Seigneur nous impose des souffrances spirituelles,
« puisqu'il les a portées lui-même avec beaucoup plus
« de rigueur. C'est toujours un très grand honneur
« de lui ressembler, c'est un profit, c'est une faveur,
« c'est une grâce en cette vie et une gloire en l'autre
« de porter l'image de sa passion.

« Le plus grand gain que nous puissions faire en
« ce monde est de souffrir pour Dieu, et le plus grand
« malheur qui nous puisse arriver est de faire souf-
« frir les autres. Le premier est le partage de JÉSUS-
« CHRIST, et le dernier celui des démons : Dieu vous
« préserve et moi aussi d'un si malheureux partage.

« C'est une dignité bien grande, selon l'apôtre saint
« Paul, de souffrir pour Dieu, dignité inconnue au

« monde, parce qu'elle surpasse le monde : car Dieu
« l'exalte jusqu'au ciel.

« Bien que vos péchés méritassent votre damnation,
« cependant ils ne méritaient pas la mort, ni les souffrances
« intérieures du Fils de Dieu : c'est donc une
« obligation infinie que vous avez à la justice de Dieu
« d'avoir choisi de punir plutôt vos fautes en JÉSUS-
« CHRIST qu'en vous-même, tant pour sa gloire qui
« en est satisfaite que pour votre bien, puisque vous
« en êtes justifié ; mais aussi vous êtes plus obligé
« tant à l'aimer et à adorer qu'à chérir de tout votre
« cœur la très sainte humanité du Fils de Dieu, qui
« s'est si charitablement offert à porter le poids de ce
« rigoureux jugement.

« Nous expérimentons souvent que nous avons
« beaucoup de pensées d'humilité qui sont suivies de
« beaucoup d'actions de vanité, et que nous avons
« souvent beaucoup de pensées d'amour de Dieu qui
« sont suivies de beaucoup d'actions d'amour-propre.
« Si nous sommes faciles à croire ce que nous voyons
« ou sentons en nous, nous croirons facilement être
« remplis de Dieu et de la grâce, lorsque nous serons
« véritablement remplis de nous-mêmes.

« Il importe peu où nous soyons, puisque Dieu
« est partout, et que son Fils envoie et son Esprit et
« son Église par toutes les contrées du monde, et
« que de tous les lieux il y a un pareil accès au
« ciel et une issue semblable pour Notre-Seigneur
« et ses saints envers nous ; mais il importe beau-
« coup d'être où la disposition de Dieu nous place.
« Nous n'avons aucun droit d'être en terre en quel-
« que lieu que ce soit que par la grâce de Notre-
« Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui nous donne l'usage et
« la possession de celui qu'il nous a mérité par son

« sang. Car le péché nous a privés du droit d'être au
« monde et nous condamne à être éternellement en
« enfer, et si la Rédemption du Fils de Dieu n'empê-
« chait l'effet présent du péché pour nous donner le
« temps de pénitence, nous n'aurions point d'autre
« demeure qu'en enfer; ce qui nous doit rendre
« d'autant plus fidèles à vivre selon sa grâce et son
« esprit dans le lieu où la disposition divine nous
« met.

« Avant l'Incarnation, les saints et le peuple de
« Dieu apprenaient les volontés de Dieu par l'entre-
« mise des anges; mais maintenant, en faveur de ce
« que Dieu s'est fait homme, et que les hommes sont
« devenus ses membres et ses ministres, nous devons
« apprendre de leurs bouches les volontés divines
« avec une dévotion plus grande que les anciens
« patriarches ne faisaient de celles des anges, en
« l'honneur de ce que Dieu s'est fait homme et non
« pas ange, et a voulu par l'homme et non pas par
« l'ange nous donner des conseils du salut éternel.

« Il faut à la mort avoir un esprit de mort et non
« pas un esprit de vie : nous ne devons pas nous
« ériger des statues dans des cœurs qui devraient, par
« justice, nous avoir en abomination, s'ils connais-
« saient nos fautes.

« Moins il y aura du vôtre en votre conduite, plus
« il y aura de la vertu de JÉSUS-CHRIST ; moins vous
« aurez sujet de vous fier à vous-même, et plus vous
« aurez obligation de recourir à lui et d'en dé-
« pendre.

« Si vous n'êtes rien, il sera tout : car il ne manque
« jamais au besoin en ce qu'il nous ordonne ; il rem-
« plit du sien ce qui manque du nôtre.

« Nous devons tous porter notre croix avec JÉSUS-

« CHRIST et travailler pour son Église jusqu'à la fin.
« Le plus grand bonheur que nous puissions désirer
« selon Dieu en ce monde est de mourir en la croix
« et de réserver notre repos pour l'éternité. J'ai quel-
« quefois peur pour vous que vous ne vouliez le
« trouver trop tôt; car la plus grande appréhension
« que vous et moi devons avoir est de n'être pas
« trouvé digne de souffrir, ni de travailler pour la
« gloire de JÉSUS-CHRIST.

« Si nous étions véritablement saints, nous senti-
« rions davantage la contradiction du monde, et si
« nous vivions en la parfaite sainteté de JÉSUS-CHRIST,
« les hommes de ce siècle ne nous pourraient non
« plus souffrir que lui; car ils ne trouveraient rien
« en nous de l'esprit du monde qui pût les contenter.

« Pour moi, disait encore le P. de Condren, j'ai
« beaucoup à m'humilier d'avoir si peu souffert jus-
« qu'à présent. Je crois certainement que, si j'avais
« été meilleur, les hommes ne m'eussent pas été si
« favorables. Je vois bien que ce qui me manque le
« plus en ce monde, ce sont des gens qui veulent me
« crucifier.

« La contradiction et l'affliction est une chose fort
« commune dans le monde. Mais de s'en servir, et de
« les porter en charité, humilité, patience, et autres
« dispositions du Fils de Dieu, c'est un don de la
« grâce qui est assez rare, que nous devons extrême-
« ment désirer.

« Tout notre soin doit être de souffrir en l'esprit
« de JÉSUS-CHRIST, dans sa charité, dans sa douceur.
« C'est lui faire injure et profaner sa croix que de la
« porter en un autre esprit : c'est lui offrir son sa-
« crifice avec un feu étranger, ce qui méritait d'être
« puni de mort en la loi ancienne.

« C'est une grande faute, mais bien commune aux
« chrétiens, de rejeter en vérité la croix qu'ils ado-
« rent en peinture. Si nous n'en aimons que l'image,
« nous ne sommes aussi que l'image d'un chrétien et
« nous n'en avons que la ressemblance extérieure. »

LE PÈRE EUSTACHE GAULT

(1591-1639)

SOMMAIRE. — Ses études. — Il les quitte. — Il les reprend. — Il étudie à La Flèche en philosophie; en Sorbonne à Paris. — Son voyage. — Sa vocation. — Son entrée à l'Oratoire, l'an 1615. — Il reçoit la prêtrise. — Son voyage d'Égypte. — Il condamne sa mère dans une affaire dont il est le juge. — Son séjour à Madrid. — Sa charité pour un ordre de religieux à l'occasion d'un prédicateur. — Il est fait supérieur à Tours, l'an 1629. — Il établit un séminaire à Bordeaux, où il tombe malade en 1634. — Il est assisté de son frère. — Il retourne à Bordeaux. — Il tombe malade. — Sa consolation durant sa maladie. — Prédiction de la mort de son frère. — Sa mort, l'an 1639. — Ses ouvrages.

Il ne s'est peut-être jamais trouvé de frères dont l'esprit et l'humeur aient eu plus de correspondance que les PP. Eustache et Jean-Baptiste Gault. Le rapport qui était entre eux n'était pas moins un effet de la grâce que de la nature, et il a toujours entretenu une si parfaite amitié qu'ils souffraient sensiblement quand ils étaient séparés. Aussi leur a-t-on toujours permis de vivre ensemble dans la Congrégation, comme ils avaient fait dans le monde. Ils faisaient leurs voyages de compagnie, une même maison leur servait de demeure, et si la charité ou l'obéissance ne les séparait, ils n'étaient jamais éloignés.

Quand ils furent capables d'étudier, leur père¹ leur donna un précepteur qui en peu de temps fit faire de grands progrès à Eustache, à cause de la vivacité de son esprit et de la grande ouverture qu'il avait pour les sciences : tout petit qu'il était, il y prenait un plaisir qui n'était point ordinaire à ceux de son âge ; mais son père, qui avait d'autres desseins sur lui, l'en retira bientôt pour l'élever dans les affaires et dans le négoce ; et pour cet effet il le fit sortir de Tours, sa patrie, et l'envoya demeurer à Lyon.

Eustache, se trouvant sevré de la douceur qu'il commençait à trouver dans l'étude, quitta ses livres pour satisfaire à la volonté de son père. Mais ce changement ne se fit pas sans beaucoup de peine pour lui, parce que la crainte qu'il eut de fâcher son père ne lui permettant pas de témoigner son mécontentement, il fut contraint de dissimuler sa douleur. Cette peine ne lui parut pas d'abord si insupportable comme il la trouva dans la suite. Mais après quelques mois de séjour, n'y pouvant plus tenir, il sortit de Lyon, passa les Alpes, et alla voir les plus belles villes d'Italie ; la curiosité qu'il eut de considérer à loisir ce qu'elles avaient de plus rare l'obligea d'y faire un si long séjour que ce voyage dura deux ans.

A son retour il trouva son frère à Lyon, qui étudiait et qui était pensionnaire chez les RR. PP. Jésuites. Il perdit alors l'envie de passer outre, et, prenant cette rencontre inopinée pour une occasion que Dieu lui offrait de se remettre à l'étude, il le pria

1. Jacob Gault, qui, dit Batterel, II, 3^e, allié aux meilleures familles de Tours, passa par toutes les charges qui peuvent donner du lustre à un bourgeois dans sa ville. Il n'eut de Marguerite Poitevin, sa vertueuse épouse, que ces deux enfants. Eustache, l'aîné, naquit en 1591.

de lui servir de maître et de lui donner ses leçons. Jean-Baptiste, ravi de la résolution de son frère, n'oublia rien de tous les soins qu'il put apporter pour le bien instruire, ce qui réussit si heureusement que, dans peu de mois, de disciple il se rendit son égal. Ils ne se quittèrent jamais depuis pendant toutes leurs études, Eustache ne pouvant vivre content, s'il n'était auprès de son frère, qu'il a toute sa vie aimé avec des tendresses si grandes, que ceux qui l'ont connu se sont étonnés qu'un esprit aussi fort que le sien fût si délicat et si sensible en son affection. Ils firent leur rhétorique ensemble, avant que de sortir de Lyon, mais avec des exemples d'une piété et d'une diligence peu communes à des écoliers. Leurs parents les rappelèrent à Tours pour les envoyer à La Flèche¹. Ils y passèrent quelques années dans l'étude de la philosophie. Cependant Notre-Seigneur, qui les avait marqués pour siens dès le ventre de leur mère, leur donna de grands désirs de se consacrer à lui pour le service de son Église. Ils furent longtemps à lui recommander cette affaire; mais, se voyant tous les jours plus fortement pressés et appelés par la voix d'une si sainte inspiration, ils résolurent enfin, pour s'en rendre plus capables, d'étudier auparavant en théologie.

Leur cours étant fini, ils se rendirent à Tours, où, après avoir déclaré leurs inclinations à leur père, ils obtinrent de lui la permission d'aller à Paris pour y étudier en Sorbonne, et puiser les lumières de la théologie dans cette source aussi pure que féconde, et qui se vante avec raison d'avoir vu autrefois les pères et les maîtres de l'école parmi ses enfants et ses disciples. Le progrès qu'ils y firent fut si grand que

1. Ce collège était à cette époque dirigé par les Jésuites.

leurs maîtres devinrent leurs admirateurs, et présagèrent dès lors que Dieu voulait en faire quelque chose de grand dans son Église. Messieurs Duval et Gamache, ces deux lumières de leur temps, y enseignaient; ils les écoutaient avec tant d'assiduité et d'application que, croyant que ce ne fût pas assez d'y employer les jours entiers, ils y passaient quelquefois des nuits, durant lesquelles ils ruminaient avec moins de distraction et plus de loisir les matières les plus difficiles que ces grands hommes avaient traitées. Ils eurent la pensée d'aller continuer leur théologie à Rome; mais, avant que d'entreprendre un si long voyage, ils furent à Tours pour voir leurs parents. Leur mère, à qui ils découvrirent avec plus de confiance leur dessein, après avoir mûrement pesé leurs raisons, et vu avec une prudence admirable tout le succès qu'elle en devait espérer, jugeant que c'était l'avantage de ses enfants, n'épargna rien de tout ce qu'elle crut nécessaire pour les entretenir honorablement dans Rome. Elle leur donna jusqu'à ses bagues et ses bijoux, et elle les vit partir avec tant de constance, que cette rude séparation ne fut pas capable de lui faire répandre une seule larme.

Ils vinrent premièrement à Marseille dans l'espérance d'y trouver quelque embarquement; mais n'en ayant point rencontré pour l'Italie, ils furent contraints d'aller jusqu'à Cannes, qui est un petit port de Provence, d'où sortent souvent quantité de barques et de felouques pour les côtes d'Italie. Quand ils arrivèrent à Cannes, ils y trouvèrent, à la vérité, une barque prête à faire voile; mais quelque favorable que parût cette commodité, ils ne purent jamais se résoudre à s'y embarquer, à cause du vent qui était trop frais; ce délai ne fut pas tant

l'effet d'une juste appréhension de quelque naufrage qu'une marque visible du soin que la Providence divine prenait de les conserver. En effet, cette pauvre barque, qui eût trouvé peut-être son salut dans le bonheur de ces deux passagers, fut prise malheureusement à quelques milles de là par un corsaire turc, qui fit esclaves tous les hommes qu'elle portait. Cette triste nouvelle, qu'ils apprirent par des pêcheurs qui les avaient rencontrés, les obligea de remercier Dieu qui les avait délivrés de ce danger, et de faire encore quelque séjour à Cannes. Au bout de quelques jours ils en partirent pour Gênes; de Gênes, ils passèrent à Livourne, et enfin de Livourne ils se rendirent à Rome.

Ils n'y eurent pas demeuré longtemps qu'une communauté des plus célèbres qui soient dans l'Eglise¹ désira passionnément d'attirer dans son ordre Eustache, dans les hautes espérances qu'elle avait conçues de la force de son génie. On n'oublia rien pour trouver le moyen de lui parler seul, afin de lui en faire l'ouverture avec plus de liberté; mais il fut impossible d'en rencontrer jamais l'occasion.

L'état de leurs affaires les obligea, après un séjour de dix-huit mois, de quitter Rome et de s'en retourner en France. Ils prirent leur chemin par la Suisse et par l'Allemagne, afin qu'il ne leur restât rien de beau ni de rare à voir. Ils trouvèrent leur mère veuve et chargée de quantité d'affaires que leur père leur avait laissées. Eustache s'y appliqua, et avec les soins de sa mère il en termina plusieurs et en débrouilla quantité d'autres. Après cela il se disposa, par des prières extraordinaires, au choix d'une condition dans laquelle

1. Les Jésuites, dit Batterel, *ib.*, p. 133.

il pût servir Dieu pendant toute sa vie. Il n'omit rien de ce qui se pratique dans une occasion si importante, et, conférant avec son frère des sentiments que la grâce lui donnait, ils se trouvèrent tous deux appelés à l'état ecclésiastique dans la Congrégation de l'Oratoire. Ils découvrirent leur résolution à leur mère, qui, bien loin de s'y opposer, comme il semblait que les inclinations de la nature et ses propres intérêts devaient l'y porter, leur déclara, au contraire, qu'elle voulait les accompagner et être elle-même le ministre de son propre sacrifice. Afin de pouvoir mieux se consacrer à Dieu avec eux, elle termina, avant que de partir, toutes ses affaires, et accorda quelques procès, même avec beaucoup de perte de son côté. Elle vint à Paris, où elle les présenta au P. de Bérulle. Ce grand homme, qui avait déjà appris les premières nouvelles de leur vocation dans un voyage qui l'avait obligé de passer à Tours, lui témoigna que depuis que Notre-Seigneur les lui avait fait connaître il avait toujours eu pour eux de véritables sentiments d'affection, mais que le présent qu'elle en faisait à Dieu augmentait de beaucoup la bonne opinion qu'il en avait conçue. Ce fut une merveille comme elle put se séparer d'eux, les donner et les laisser à l'Oratoire sans jamais verser une larme; mais sa constance fut bien ébranlée lorsqu'elle les vit quelques jours après entrer au chœur avec les autres. Le changement d'habit et la modestie avec laquelle ils parurent la touchèrent si vivement, que son pauvre cœur, vaincu des tendresses de cette affection maternelle qu'elle avait pour eux, ne put plus s'empêcher de fondre en larmes. Elle voulut cacher ses pleurs, mais quelques dames de condition qui s'en aperçurent, s'étant approchées d'elle pour en savoir le sujet, elle leur dit que n'ayant que deux

fil, Dieu venait de les lui ôter pour les consacrer à son service, et que les voyant dans ce chœur, sa consolation était si grande qu'elle ne pouvait refuser ce peu de larmes au bonheur et à l'excès de la joie qu'elle en recevait.

Quand ces deux frères entrèrent à l'Oratoire ¹, l'aîné était âgé de vingt-cinq ans et le plus jeune n'en avait que vingt-deux. La vertu d'Eustache éclata bientôt en ce nouveau genre de vie ; on découvrit dès lors les desseins de Dieu sur lui et la piété qu'il fit paraître dans ces commencements fut un présage assuré du progrès qu'il devrait faire avec le temps. Après quelques années de retraite et d'exercice dans la pratique des plus solides vertus chrétiennes, le P. de Bérulle, son directeur et son père, voulut qu'il s'engageât dans le sacerdoce, afin que cet ordre qui le consacrait à Dieu le rendît plus utile à l'Église ; il obéit avec soumission et, sa charité l'emportant sur son humilité, il reçut ce divin caractère qui rend les prêtres absolus dans l'état de leur Souverain et qui leur donne le pouvoir de consacrer son corps, de conférer la grâce et d'absoudre des péchés. Qui pourrait pénétrer le cœur de ce nouveau prêtre verrait les saintes dispositions avec lesquelles il reçut les ordres sacrés, et les saints effets qu'ils produisaient dans son âme. Mais c'est un divin sanctuaire réservé à JÉSUS-CHRIST. Je me contenterai seulement de dire qu'au bout de quelque temps il se trouva dans une telle ferveur qu'il ne souhaitait rien tant que d'être martyr ; il eut envie, aussi bien que son frère, d'aller prêcher l'Évangile aux infidèles pour essayer de recevoir, parmi les travaux de leur conversion, la couronne

1. Le 10 juin 1648.

du saint martyr. Mais Notre-Seigneur permit qu'il en fût détourné pour le réserver à une autre sorte de martyr plus long; il lui fit consommer son sacrifice dans les douleurs violentes d'une maladie de six mois avec une fidélité et une patience angéliques.

Il était supérieur de la maison de Troyes¹, lorsque le P. de Bérulle jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en Espagne, et lui donner la conduite d'un hôpital pour les Français à Madrid fondé par la piété et la libéralité de l'abbé de Savreux². Il n'y fut pas longtemps sans faire connaître son mérite. M. Du Fargis, qui y était pour lors ambassadeur pour le Roi, l'honora de son estime et de son amitié. Mais en y allant il passa par Tours pour voir sa bonne mère, qui l'arrêta auprès d'elle pendant quelques jours. Cette pieuse dame, croyant, comme c'est l'ordinaire des mères, qu'elle ne le verrait plus, et se trouvant embarrassée dans une affaire d'environ cinq mille livres, résolut de la terminer par arbitre avant son départ. Elle en parla à celui qui était sa partie pour savoir s'il agréerait cette voie; il l'accepta volontiers, et lui déclara qu'il

1. Batterel place entre la supériorité de Troyes et le départ du P. Eustache pour l'Espagne un séjour à Dijon, puis à Langres, et enfin à Mâcon.

2. Henri de Savreux, né à Villers en Picardie, moine de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, devint, après beaucoup d'aventures, commandant de la place de Pierrefitte; puis, passant au service de Philippe III d'Espagne, il parvint à faire une grande fortune et fut enfin nommé aumônier de la maison royale. Il employa ses biens à la fondation d'un hôpital destiné aux Français pauvres de Madrid. Et par acte du 20 juillet 1623, il laissait au supérieur de l'Oratoire le droit de présenter trois candidats, parmi lesquels alternativement les rois de France et d'Espagne choisiraient le chapelain administrateur de l'hôpital. (Voir *Documents relatifs à l'hôpital Saint-Louis des Français*, Madrid, 1849, in-4°. — *Hist. de Saint-Louis des Français à Madrid*, par l'abbé Humphry, Bordeaux, 1854, in-8.) Voir aussi Arch. nat. S. 6787.

ne voulait point d'autre arbitre que le P. Eustache, promettant de signer tout ce qu'il en déciderait.

Cette sage veuve, fort étonnée de cette résolution, le voulut prier de jeter les yeux sur quelque autre. Mais, voyant qu'elle ne pouvait rien avancer, elle fut contrainte de remettre toutes les pièces qui concernaient cette affaire entre les mains de son fils. Ce nouveau juge vit avec soin et application tous les papiers qu'on lui donna, et, dans la crainte qu'il eut que le grand besoin que sa mère avait alors de cette somme ne le fît pencher du côté de ses intérêts, il recommanda fort cette affaire à Dieu. Quelques jours étant écoulés, il dit la sainte Messe pour demander de nouveau les lumières à Notre-Seigneur. Enfin l'heure, étant venue qu'il devait juger le différend de ses parties et les mettre hors de procès, sa mère, qui ne se promettait pas moins que le gain de sa cause, ne fut jamais dans un plus grand étonnement que lorsqu'elle se vit condamnée par la bouche de son propre fils. Cette perte la toucha si sensiblement qu'elle ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il l'avait fâchée extrêmement. Le P. Eustache, se dépouillant alors de la qualité de juge pour prendre celle de suppliant, lui dit avec beaucoup de respect et de douceur les raisons qui l'avaient porté à lui faire perdre ces cinq mille livres. Elle s'y rendit du commencement le mieux qu'elle put; mais, quelques personnes d'esprit et même de conscience l'ayant depuis assurée qu'elle avait bon droit, et qu'elle aurait gagné sa cause, si elle eût poursuivi sa partie en justice, le sentiment de la première douleur se renouvela si fort qu'elle ne put s'empêcher de lui en faire encore ses plaintes, et de lui dire qu'elle n'eût jamais cru que son fils eût dû lui faire ce tort. Le P. Eustache supporta avec beau-

coup de patience l'aigreur de ce mécontentement, et, ayant pour la seconde fois adouci sa mère, il assura une personne de grande vertu qui voulut lui en parler qu'il n'avait point eu d'autre vue en toute cette affaire que celle de la justice; qu'à la vérité, selon le monde, il aurait dû prendre le parti de sa mère, mais qu'il avait trouvé dans l'autre plus d'équité; il ajouta même que, quand il eût su qu'après la perte de cette somme sa mère eût dû demander l'aumône, il n'eût fait que ce qu'il avait cru être obligé devant Dieu.

Cet affaire étant ainsi terminée, il continua son chemin pour se rendre à Madrid, selon l'ordre qu'il en avait reçu. Tout le temps qu'il y demeura, il fut estimé non seulement des Français qui se trouvèrent à la cour d'Espagne, mais même des principaux du pays et surtout des Inquisiteurs. Ces messieurs en firent si grand état, que, quoiqu'il fût étranger, ils l'appelèrent avec honneur à l'examen de quelques-unes de leurs béates. Il eut soin d'en voir une qui eût peut-être trompé un homme moins adroit que lui; mais, sachant que pour découvrir bientôt le fort ou le faible de ces âmes il faut aller droit au fond de leur cœur pour tâcher d'y voir par quel principe elles agissent, il l'examina si adroitement que, ne trouvant en elle qu'un principe de vanité, il apprit par expérience qu'une femme qui a l'ambition d'être regardée comme une sainte est possédée d'un dangereux démon, et que ce qu'on prend pour des ravissements et autres semblables merveilles n'est bien souvent qu'une fourberie que la crédulité du peuple admire. Cette misérable, éblouie de l'éclat des honneurs et de l'estime que tout le monde faisait de celle qui était en réputation de béate, se mit dans l'esprit que, si elle pouvait

être de ce nombre, sa vertu serait l'entretien et l'admiration de toute l'Espagne. Dans cette extravagante pensée, le démon, qui n'ignore point toutes les ruses dont il faut se servir pour achever de perdre des esprits capables de ces faiblesses, lui représenta qu'elle serait élevée à une éminence d'oraison qui surpasserait bientôt celle de toutes ses sœurs (car, ce qui est encore plus déplorable, elle était religieuse), qu'elle embrasserait un dessein qui la ferait entrer dans ces unions et ces communications intérieures qu'on lisait dans la vie des plus grandes saintes; qu'elle aurait des ravissements comme elles, que tous les grands d'Espagne viendraient implorer l'assistance de ses prières; qu'on la montrerait au peuple comme une relique précieuse; qu'on lui couperait sa robe, qu'on apporterait de tous côtés des chapelets pour les lui faire toucher; enfin, il flatta la vanité de son esprit des plus belles espérances. Tantôt il la faisait paraître comme ravie en extase dans ses oraisons, et tantôt, pour mieux couvrir son jeu, il la roulait du haut d'une montée en bas, la mettait tout en sang et la laissait toute brisée comme morte. Elle demeurerait en cet état jusqu'à ce qu'elle eût demandé qu'on la portât au chœur devant le Saint-Sacrement : car alors seulement le démon la guérissait en un instant, mais si bien qu'elle se levait aussi saine et aussi forte que nulle autre religieuse. Il était difficile d'attribuer le prodige d'une santé si soudaine à une autre cause qu'à un miracle du Saint-Sacrement. Mais il est bien malaisé de paraître toujours ce qu'on n'est pas; après qu'elle eut abusé quelque temps le peuple, Dieu permit que la malice d'une si folle vanité fût découverte par le P. Eustache Gault et que, ce nouvel inquisiteur ayant réussi à lui faire avouer sa faute, il la

portât à la pénitence qui fut suivie d'une parfaite conversion. Il eut charge d'en voir une autre qui était séculière, qu'on disait porter les stigmates et qui était dans une haute estime de sainteté ; mais on ne sait pas quel en fut le succès.

Il assista dans ce temps à un sermon d'un religieux qui, au lieu de prêcher les vérités sacrées de l'Évangile, étala toutes les folles idées de son ambition à ses auditeurs. Il était d'un ordre célèbre dans l'Église ; mais, comme les hommes se flattent facilement de l'espérance des plus grands desseins, se voyant un jour écouté du roi catholique et de toute sa cour, et ne considérant pas que les ambassadeurs des princes étrangers l'écoutaient aussi, il dit premièrement merveille de la couronne d'Espagne ; il s'étendit après sur les forces qu'elle avait tant sur mer que sur terre, et enfin, s'adressant au roi avec une hardiesse incroyable, il dit que tout son ordre était dans le désir de porter plus loin les bornes de ses États, que, dans la passion qu'il avait d'acquérir de nouveaux empires, il s'estimerait heureux de lui pouvoir assujettir tous les autres royaumes ; qu'il en méditait le dessein. Il dit quantité de semblables rêveries qui causèrent autant d'indignation dans l'esprit des ambassadeurs étrangers contre lui et contre son ordre que de satisfaction à toute la cour d'Espagne, qui fut ravie de se voir flattée d'une louange et d'un dessein si conformes pour lors à son ambition.

L'ambassadeur de France, plus qu'aucun autre, en fut vivement piqué et, se croyant en devoir d'en avertir incessamment le Roi son maître, était sur le point d'en écrire d'une manière qui ne pouvait qu'exciter une tempête furieuse contre cet ordre, qui peu de temps auparavant avait été mis à deux doigts

de sa perte par une autre affaire malheureuse. Mais notre charitable prêtre, en étant averti, alla trouver M. l'ambassadeur, et lui fit voir par tant de raisons qu'il fallait mépriser toutes ces extravagances, qu'il lui fit changer de dessein et l'empêcha d'écrire d'une manière qui pût faire aucun tort à cet ordre.

On le retira de Madrid pour lui donner la conduite de la maison de Tours, et, quoiqu'il eût tous les sujets du monde d'être content en Espagne de l'estime qu'on lui témoignait, cependant il reçut une joie très-grande de retourner en France, dans l'espérance de s'approcher du P. de Bérulle pour profiter de sa lumière et de sa direction. Mais sa joie ne fut pas de longue durée; car à peine fut-il arrivé à Tours, qu'il reçut la nouvelle de sa mort. Cette perte réveilla en lui une tentation dont il était attaqué depuis quelque temps touchant sa supériorité. Il portait avec tant de peine le poids de cette charge, qui l'obligeait à des soins incompatibles avec ses études, qu'il résolut d'aller à Paris à dessein de la quitter et de la faire donner à quelque autre. Il partit de Tours dans cette résolution pour venir à la première assemblée, assez occupé tout le long du chemin de se persuader qu'il avait raison de poursuivre cette décharge. Mais étant arrivé à Paris, et voyant qu'il ne pouvait nullement se convaincre qu'il lui fût permis de faire cette demande, lorsqu'il approcha du tombeau du P. de Bérulle, il eut une telle honte de s'être laissé aller de la sorte à cette tentation que, sans parler à personne de son dessein, il se condamna à retourner en sa maison, résolu de continuer dans le soin de sa charge et de se garder bien une autre fois d'écouter aucuns prétextes ni raisons contraires à l'obéissance. Après son retour, il s'employa souvent à prêcher; ce qu'il aimait

davantage dans cet exercice était de s'y occuper avec une grande indifférence soit à l'égard des lieux où il était appelé, soit à l'égard des personnes qui pouvaient lui être préférées. Car un prédicateur s'étant plaint de ce qu'après avoir été prié pour un sermon on l'avait contremandé, il témoigna qu'il n'approuvait pas le ressentiment qu'il en avait fait paraître, disant qu'il ne se fâcherait jamais quand on l'aurait prié qu'on le dépriât et qu'on lui fît pratiquer l'humilité avant que de l'enseigner aux autres.

M. de Sourdis¹, pour lors archevêque de Bordeaux, à qui les soins de l'État ne faisaient pas oublier ceux de l'Église, étant informé de ses mérites, le demanda au R. P. de Condren, nouveau Général de l'Oratoire, pour l'envoyer dans son diocèse prendre soin d'un séminaire qu'il y voulait établir²; il y ravit tous les hommes doctes par ses conversations, et, mêlant agréablement les lettres humaines avec les divines, il acquit la réputation d'être un des plus savants prédicateurs et des plus doctes historiens de son siècle.

Mais le travail de ses prédications et l'air de la ville, qu'on remarque être fort contraire à ceux de Tours, lui gâta tellement les poumons, qu'il en fut malade à la mort. Se voyant dans ce danger, il s'y prépara le mieux qu'il put, et désirant passionnément d'y être assisté par son frère, il lui manda, par une lettre qu'il lui fit écrire, qu'il l'attendait avec impatience pour

1. Le célèbre Cardinal de Sourdis (1575-1628). C'est à la suite d'un carême prêché à Bordeaux par le P. Eustache Gault que le C. de Sourdis demanda à le garder dans son diocèse.

2. Sur le séjour à Bordeaux des deux PP. Gault, voir dans l'*Aquitaine*, n°s des 30 mars et 6 avril 1878, les intéressants articles de M. de Lantenay sur l'*Oratoire de France et le collège de Guyenne*.

mourir entre ses bras. Le P. Jean-Baptiste Gault¹ s'y rendit avec toute la diligence possible; il trouva à son arrivée que les saintes huiles étaient déjà sur la table pour lui donner l'Extrême-Onction.

Ce pauvre malade fut si consolé de le voir, que sa joie adoucît son mal et lui donna du relâche. Il témoigna incontinent qu'il désirait qu'on différât quelque peu à lui donner les onctions, pour se confesser de nouveau à son frère. Car depuis qu'ils furent prêtres ils eurent cette ouverture de conscience réciproque. S'étant confessé et n'attendant plus que la mort, il ne se peut dire avec quelle ferveur ils s'encouragèrent l'un l'autre. Le P. Jean-Baptiste portait envie à son aîné de le voir déjà un pied dans le ciel, et le P. Eustache lui promettait que, si Dieu daignait lui faire miséricorde, comme il l'attendait de sa bonté, il ne tarderait pas à le venir quérir. Mais Notre-Seigneur, qui le réservait à de plus grandes souffrances dans une maladie plus longue et plus violente, lui donna la santé, lui faisant reprendre peu à peu ses premières forces.

La faiblesse dans laquelle cette rude indisposition l'avait laissé fut si grande que, les médecins ayant jugé que son air natal lui serait plus utile que tous les remèdes, il fut contraint, ne pouvant souffrir ni litière, ni cheval, de se faire porter dans une chaise jusqu'à Tours. Cependant M. l'archevêque de Bordeaux, qui appréhendait fort que cette inflammation de poumon dont il était travaillé ne lui ravît dans peu de temps ce grand homme, qu'il chérissait et qu'il estimait également pour sa candeur, pour son intégrité et pour sa grande suffisance, voulant réparer

1. Le P. J.-B. était alors supérieur de Tours.

la perte dont cette maladie le menaçait, jeta les yeux sur le P. Jean-Baptiste Gault pour être aidé de lui dans les soins du gouvernement de son diocèse, et le pria d'y prendre la part qu'il avait donnée à son frère.

Le P. Eustache ne fut pas plus tôt rétabli qu'il se mit en chemin pour retourner joindre son frère. Ils résolurent pour lors, plus que jamais, de n'épargner ni leurs biens, ni leur santé ni leur vie, quand il s'agirait du service de JÉSUS-CHRIST. M. l'archevêque de Bordeaux, qu'ils voyaient souvent, reconnaissant la grandeur de leur zèle et n'espérant pas de trouver deux hommes plus désintéressés, ni même plus capables pour instruire ses ecclésiastiques, et leur donner des idées et des impressions dignes de l'éminence de leur état, fonda un séminaire dont il voulut que le P. Eustache eût la principale conduite. Pendant le séjour qu'ils firent ensemble à Bordeaux, ils employèrent à l'étude des conciles et de l'histoire ecclésiastique tout le temps qui leur pouvait rester après avoir vaqué aux fonctions de leur charge. Pour les savoir plus parfaitement, ils ne se contentèrent pas d'en faire une simple lecture. Ils les lisaient premièrement en leur particulier; puis, quand ils étaient à table, ils se faisaient lire ce qu'ils avaient déjà étudié le matin, et enfin ils répétaient le tout dans leur conversation, durant laquelle il ne leur était pas permis, selon la loi qu'ils s'étaient eux-mêmes imposée, de s'entretenir d'autres matières. Ils s'étaient rendu cette science si familière qu'on ne parvenait pas à les surprendre, même en les interrogeant le livre des Conciles à la main. La vaste étendue d'une connaissance si utile et si agréable leur fournissait mille belles choses dans leurs entretiens ordinaires qui leur acquirent une grande réputation de doctrine, comme l'intégrité de

leur vie leur avait déjà donné une haute estime de piété.

Après avoir passé cinq ou six ans de la sorte, M. Henry Descoubleau de Sourdis¹, archevêque de Bordeaux, parla du P. Eustache Gault à M. le Cardinal de Richelieu, avec de si grands éloges que ce grand Cardinal, qui, entre les grands services qu'il a rendus à la France, a procuré à plusieurs diocèses des évêques d'une vertu et d'une doctrine égales à celles des premiers Pères de l'Eglise, l'ayant hautement loué au Roi, Sa Majesté fit expédier en sa faveur le brevet de l'évêché de Marseille, qui était vacant par la mort de M. de Loménie².

M. de Bordeaux reçut en même temps une lettre de Son Éminence par laquelle elle lui donnait avis de la nomination de ce Père, et le priait, sachant combien cet homme incomparable était exempt de toute ambition, d'user de tout le pouvoir qu'il avait sur lui pour le forcer à cette dignité, en cas qu'il refusât de l'accepter. En effet, le P. Gault y apporta une grande résistance, et il n'aurait jamais consenti à l'accepter, si le P. Jean-Baptiste, son frère, qui espérait par ce moyen travailler plus facilement et plus puissamment selon les desseins de son zèle, ne l'y eût fait résoudre. C'est ce qu'il témoigna à une personne de grande vertu, étant allé à Paris pour remercier le Roi du brevet dont il l'avait honoré. De Paris il se retira à Tours, d'où, après quelque séjour, il retourna à Bordeaux pour satisfaire aux désirs de M. l'archevêque, qui l'avait prié de faire la visite de son diocèse en attendant l'expédition de ses bulles. Il eût pu trouver

1. Henri d'Escoubleau de Sourdis avait succédé à son frère le cardinal sur le siège de Bordeaux.

2. François de Loménie fut évêque de Marseille de 1624 à 1639.

des excuses assez raisonnables pour se dispenser de ce travail, et sans doute que M. de Bordeaux les aurait reçues ; mais, ne sachant pas s'il se fût bien justifié envers celui qui lui avait donné cette pensée, la crainte de manquer au dessein de Dieu le rendit fort obéissant à celui des hommes.

Il ne fut pas plus tôt de retour à Bordeaux qu'il voulut, avant de commencer la visite du diocèse, aller voir son frère qui était alors avec Mgr Henri Listolfi Maroni, évêque de Bazas¹, qui l'avait prié de prêcher dans sa cathédrale, et d'instruire les ordinands qu'il tenait en retraite durant quinze jours pour les mieux préparer aux ordres. Le désir qu'il eut de le soulager dans ce travail, et la trop grande application qu'il donna à l'étude pour composer un discours important à l'État et à la Religion que le Cardinal de Richelieu l'avait prié de faire pour s'en servir dans un grand dessein qu'il avait, le firent retomber malade du même mal qu'il avait eu cinq ans auparavant à Bordeaux. Cette maladie fut une vraie école de patience ; il est vrai que durant les quatre premiers mois, le mal n'était pas si fort qu'il ne le pût soutenir, ni si faible qu'il dût le mépriser. Mais ne l'observant pas assez, et se fatiguant trop pour le discours que j'ai dit, il en fut si rudement travaillé qu'il en mourut au bout de six mois, ayant demeuré malade environ cinq mois à Bordeaux. Les médecins furent d'avis qu'il retournât à Bazas pour y changer d'air. M. l'évêque le reçut et le défraya jusqu'à la mort avec autant de charité qu'il en eût pu rendre, non pas simplement à un bon ami, mais à un propre père, durant

1. Cet évêché supprimé faisait partie de la province d'Auch. Listolfi Maroni en fut évêque de 1634 à 1645.

les cinq ou six semaines qu'il y fut malade. Il souffrit des maux incroyables. Au moindre effort qu'il faisait pour se tourner d'un côté sur l'autre, le cœur lui manquait, il demeurait tout pâmé, et il ne lui fallait pas moins d'une demi-heure pour reprendre haleine et se remettre. Sa toux était si violente que, quand il toussait, on l'entendait à plus de cent pas du logis; elle finit par une enflure générale de tout son corps; outre les ouvertures qu'on jugea à propos de lui faire à la tête pour y remédier, on lui appliqua encore des vésicatoires sur les épaules, sur les cuisses et sur les jambes. Il en ressentit des douleurs si insupportables, que ne pouvant plus les souffrir dans l'extrême faiblesse où il était sans s'évanouir, il se pâmait de temps en temps en embrassant un crucifix qu'il tenait à la main.

La vue de ce saint objet le soulageait beaucoup dans l'excès de ses souffrances, la nuit principalement que son mal augmentait, adorant les langueurs de son Maître sur la croix; il le regardait en cet état comme celui qui seul mérite être appelé *l'homme de douleurs*¹. Il ne pouvait se lasser de l'embrasser, de le baiser, et de lui demander, la larme à l'œil, pardon de ses offenses en se frappant la poitrine. C'est ainsi qu'il puisait dans les plaies sacrées de JÉSUS-CHRIST crucifié la constance et la force qu'il témoignait en son mal. Le P. Jean-Baptiste, qui lui disait tous les jours la Messe dans sa chambre, le confessait et le communiait aussi tous les jours, afin de le sanctifier davantage par la nourriture de cette viande céleste. Il ne le quitta jamais jusqu'à la mort, à laquelle il l'aidait à se préparer par les plus saintes dispositions

1. Isaïe, LIII, 3.

que la piété pût lui suggérer. Deux jours avant qu'il mourût, lui ayant demandé s'il n'appréhendait pas la mort : « Non, dit-il, je ne l'appréhende point, et « c'est en quoi je ne puis assez admirer ni estimer la « sainteté de la religion chrétienne, qui nous donne « la force de mépriser la mort, qui est la chose du « monde la plus terrible : car quelle consolation à « un chrétien d'espérer, en mourant, de jouir de son « Dieu ! Mon frère, *liberet te Deus cito ab hoc sæculo* « *nequam*¹ ; oui, je le prie qu'il nous délivre bientôt « de ce siècle pervers ; que faisons-nous ici davan- « tage ? » Puis s'arrêtant un peu et demeurant quelque espace de temps les yeux collés sur son crucifix, il ajouta : « Mon frère, vous ne tarderez pas à me suivre, « vous serez évêque après moi ; je ne serai pas sacré « en ce monde, mais j'espère et j'ai bien l'envie de « l'être en paradis. »

Pour s'y mieux préparer, il pria M. de Bazas, qui avait la bonté et la patience d'être presque toujours auprès de lui, d'agréer qu'il mourût entre ses bras, et qu'il reçût de lui tous les sacrements, afin de protester en mourant entre les mains de ce charitable prélat, qui était alors son pasteur, qu'il mourait en l'unité de l'Eglise. Après sa confession, il reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction dans sa chaise, de laquelle il y avait dix-sept jours qu'il ne s'était point levé, et où on avait été contraint de le mettre pour tâcher de le faire dormir assis, ne pouvant plus souffrir le lit ; quand il se vit fortifié de ces divins sacrements, jugeant bien que l'extrémité de son mal ne lui laissait plus que quelques minutes de vie, il désira qu'on le mît à terre pour y attendre comme cri-

1. St-Paul aux Gal. I, 4.

minel l'arrêt de sa mort et la sentence de son jugement. On l'ôta de cette chaise sur les dix heures du matin, et il mourut sur les trois heures du soir, c'est-à-dire à la même heure que Notre-Seigneur. Le cœur lui ayant manqué dans ce changement par une si longue et si violente pâmoison qu'on le croyait mort tout à fait, on lui donna du vinaigre; mais ce n'était pas ce qu'il désirait : dès que ses esprits commencèrent à se réveiller, il regarda incontinent son valet et lui serra la main, croyant qu'il connaîtrait bien par le signe ce qu'il lui demandait; ce bon garçon, qui était encore tout effrayé de l'accident qui venait d'arriver à son maître, ne put jamais comprendre ce qu'il voulait dire, et ce pauvre malade, voyant que tous les signes ne servaient de rien, fut contraint de faire un effort et de s'écrier en le regardant : « *Mon crucifix.* » On courut vite à l'autel qu'on avait dressé dans sa chambre pour prendre celui qui y était; et l'ayant pris avec ferveur : « Voici, » dit-il d'une voix déjà mourante, regardant son frère qui le tenait entre ses bras, « voici ce qu'il faut me donner pour me fortifier dans mes faiblesses; le voici. » Puis le baisant amoureusement, il lui dit : « Seigneur, vous êtes ma force, mon refuge, mon appui et mon libérateur, hâtez votre secours, hâtez-le, mon Seigneur. » Le P. Jean-Baptiste, qui faisait de très grands efforts pour s'empêcher de pleurer, parmi plusieurs actes de foi, d'espérance et d'amour qu'il lui fit faire, tâcha de l'animer avec toute la constance qu'il put en ce dernier combat. Mais quelque soin qu'il prît de ne rien faire paraître de sa douleur, il ne put jamais si bien la cacher, que le P. Eustache, s'en étant aperçu, ne lui dît : « Mon frère, ne vous affligez point, vous ne tarderez point après moi.

« Nous nous verrons ensemble dans peu de temps
« devant Dieu. » Ces paroles qui le touchèrent encore
plus sensiblement furent suivies de quelques éléva-
tions d'esprit qu'il fit à Notre-Seigneur, après lesquelles,
ses yeux tournés vers le ciel se fermant pour jamais à
toutes les choses de la terre, il mourut saintement
dans la maison épiscopale de Bazas, le 13 mars, sur
les trois heures après midi de l'année 1639.

M. de Bazas, qui avait daigné l'assister avec tant de
soin et de charité dans sa maladie, voulut donner à
sa mémoire les dernières preuves de son affection. Il le
fit exposer durant deux jours dans salle de son évêché
avec le camail, le rochet et la croix pectorale qu'il lui
donna, à cause qu'il avait été préconisé à Rome, et
que ses bulles avaient été expédiées.

Le P. E. Gault était un homme des plus judicieux
de son temps, compatissant aux infirmités d'autrui, et
ingénieux à trouver des raisons pour les excuser. Son
humeur et sa conversation avaient des charmes qui le
faisaient chérir et admirer de tout le monde, la bonté
de son naturel ne lui permettant pas de rien refuser
à personne, donnant volontiers tout ce qu'on pouvait
désirer de lui, sans attendre même qu'on l'en priât. On
a remarqué en lui des tendresses toutes particulières
pour la misère des pauvres, envers lesquels il a tou-
jours été très libéral. Il méprisait ses propres intérêts,
se contentant d'être sensible à ceux de ses amis, et
surtout à ceux de son frère, qu'il aimait uniquement :
ce qui a beaucoup contribué à ce grand repos d'esprit
dans lequel il a toujours vécu. Son application conti-
nuelle à l'étude lui avait acquis une parfaite intelli-
gence de la doctrine des saints Pères, et une connais-
sance très exacte de toute l'histoire tant ecclésiastique
que profane, qu'il débitait dans les occasions avec une

grâce toute particulière. Comme c'était l'une des sciences qu'il goûtait le plus, il ne manquait pas aussi d'invention pour en donner de l'affection à ses confrères. Il leur prêtait des tables chronologiques et, dès qu'ils s'y étaient rendus un peu savants, il leur en faisait dresser à eux-mêmes pour les soutenir, comme l'on voit que l'on soutient dans les écoles les problèmes de philosophie. Celui qui répondait était surtout obligé de remarquer dans ses réponses tout ce qui regardait ou la chronologie ou la géographie, qui sont les deux yeux de l'histoire sans lesquels il est impossible de rien discerner dans les ténèbres de tous les siècles; et s'il ne pouvait répondre, ce savant homme, qui présidait toujours à ces actes, prenait la parole pour lui et satisfaisait à la difficulté, mais avec tant de lumière et de présence d'esprit, qu'on eût dit qu'il ne s'était jamais appliqué qu'à l'étude de ces matières. Il aimait passionnément la géographie, à laquelle il s'était toujours attaché avec tant de soin et de curiosité, que son seul regret en mourant a été de ne s'être pas assez donné à la prédication, et d'avoir perdu tant de temps sur un point de terre. La délicatesse de son poumon ne lui a permis de prêcher que trois ou quatre carêmes, pendant lesquels, outre l'approbation universelle de ses auditeurs qui ne pouvaient assez admirer la force de son génie, il a mérité que l'un de nos prélats, le plus grand prédicateur de ce siècle, ait dit en sa faveur qu'il prêchait comme lui-même eût voulu être en état de le faire. Il a écrit¹

1. Pour les ouvrages du P. Gault, comme pour tous ceux des autres Oratoriens dont le recueil du P. Cloyseault contient la vie, nous prenons la liberté de renvoyer nos lecteurs à la *Bibliographie oratorienne* que nous préparons et que nous avons commencé à publier en 1879.

une *Histoire de Suède*, un *Discours touchant le Rhin*, dans lequel, suivant le cours de ce fleuve, il remarque l'origine et les raretés de toutes les places et de toutes les villes qu'il arrose; un *Discours qui justifie les prétentions du Roi sur la Navarre*, et qui combat l'injuste usurpation qu'en a faite autrefois Sa Majesté Catholique; un autre excellent *Discours pour convier les souverains à peser combien importe à l'Église et à l'État que les lettres ne soient pas attachées à un seul ordre*; un *Traité des Conciles* et un *Abrégé de toute l'histoire du Vieux Testament*, qu'il a laissé imparfait.

LE PÈRE

JEAN-BAPTISTE GAULT¹

(1593-1643)

SOMMAIRE. — Sa naissance. — Il étudie en Sorbonne. — Il visite les plus belles villes de l'Italie. — Sa vocation à l'Oratoire, l'an 1615. — Il reçoit la prêtrise et dit sa première messe. — Il est fait curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux. — Les dispositions avec lesquelles il administre les sacrements. — Il est nommé à l'évêché de Marseille, l'an 1640. — En quelles dispositions il accepte cet évêché. — De quelle manière il se prépare à son sacre. — La cérémonie de son sacre, l'an 1642. — Il va en mission. — Ce qu'il fait en arrivant dans son diocèse, l'an 1643. — Belle parole de ce prélat. — Il réconcilie deux personnes ennemies. — Il fait la visite dans la ville. — Il a la pensée de demeurer dans l'hôpital. — Belle réponse de ce prélat. — Il compose un conseil de personnes habiles. — Son zèle contre le péché. — Sa patience. — Son amour pour l'Écriture Sainte. — Sa dévotion pendant la récitation du bréviaire. — Il fait la mission sur les galères. — Il fait bâtir un hôpital pour les forçats. — Son humilité. — Son zèle. — Sa charité pour les pauvres. — Il fait des conférences aux ecclésiastiques. — Il donne la confirmation aux forçats. — Sa dernière maladie. — Ses dispositions pendant sa maladie. — Il reçoit les derniers sacrements. — Sa mort.

Si la voix du peuple est la voix de Dieu, nous pouvons sans crainte dire la vie de *saint* Jean-Baptiste Gault, prêtre de l'Oratoire et évêque de Marseille. Toute cette grande ville fut émue à sa mort d'un

1. Cette vie est l'abrégé de celle du P. Marchetti, Paris, 1650, in-4°. — Il faut encore consulter sur le P. Gault la notice de M. l'abbé Ricard, Marseille, 1870, in-8° de 160 pages.

mouvement extraordinaire de dévotion pour lui ; les villages voisins y accoururent, beaucoup de personnes de qualité des villes éloignées y vinrent pour réclamer son assistance ; plusieurs guérisons miraculeuses s'y firent ; enfin jamais canonisation sans l'autorité de l'Église n'a été ni plus éclatante ni si publique.

Il naquit de parents fort honorables dans la ville de Tours le 29 de décembre 1593. Son père s'appelait Jacques Gault et sa mère Marguerite Poitevin. Dieu qui l'avait élu de toute éternité pour être pasteur de son Église le préserva dans sa jeunesse de tous les péchés qui pouvaient l'exclure du ministère ecclésiastique selon la rigueur des saint canons. Il passa dans les collèges, qui en ce siècle sont des lieux de corruption, comme les fontaines merveilleuses qui mêlent leurs eaux avec celles de la mer sans en tirer d'amertume. Il n'eut que les années d'un enfant, il n'en eut jamais la légèreté, et ses régents le proposaient toujours à ses compagnons comme un modèle parfait de vertu. Il fut envoyé à Lyon pour y faire les humanités dans le collège des Pères Jésuites, et son frère Eustache l'y étant venu joindre de Rome, ils y étudièrent ensemble en rhétorique. De là on les envoya au collège de La Flèche pour y étudier en philosophie, où notre Jean-Baptiste Gault fit un plus grand profit en la piété qu'en la science querelleuse, qui d'ordinaire ne sert qu'à enfler l'esprit des écoliers d'une folle vanité au lieu de leur apprendre à bien raisonner.

Messieurs Duval et Gamache¹ l'eurent pour écolier en Sorbonne. Ces deux grands hommes, qui furent l'ornement de leur maison² et de leur siècle, confes-

1. Voir sur ces deux personnages les notes de la page 192.

2. De la maison de Sorbonne.

sèrent qu'ils n'avaient pas encore vu d'auditeur qui fût si véritable disciple de la théologie, qui est la science de Dieu. Il ne se contentait pas de charger sa mémoire de leurs leçons, il vivait déjà selon l'esprit qu'il apprenait. Il pensait davantage à se former les mœurs d'un bon ecclésiastique qu'à devenir savant dans la doctrine de l'Église. Il n'y avait rien de si modeste, de si sage, de si pieux que lui.

Après avoir achevé le cours, le désir de savoir, qui n'a pas non plus de bornes que celui de commander, le fit passer en Italie, espérant qu'il trouverait dans Rome aussi bien la pureté de la doctrine que celle de la foi. Il y entendit les plus célèbres professeurs, et son mérite lui acquit la connaissance et l'amitié du Cardinal Barberin, qui en a toujours conservé l'estime et le souvenir. Il entreprit ce voyage plutôt par esprit de piété que par curiosité ou par humeur inquiète; il voulut voir cette ville comme la capitale de la religion plutôt que comme l'ancienne maîtresse du monde. Il y chercha les tombeaux des saints Apôtres plutôt que les vestiges du trône et des palais des Césars. Il y admira davantage les combats des martyrs de JÉSUS-CHRIST que les triomphes de ces anciens capitaines. Les églises et les bibliothèques furent les lieux qu'il visita avec plus d'assiduité et de plaisir; dans celles-là sa piété ne fut connue que de Dieu, en la présence duquel il répandit son cœur par la prière. Il fit cependant paraître aux occasions la beauté de son esprit et la profondeur de sa doctrine; les Romains n'avaient accoutumé de voir un jeune homme si consommé en la théologie. Il en soutint des thèses publiques, et ce fut en cette occasion que tout Rome battit des mains. Les cardinaux et les prélats qui y assistaient lui donnèrent mille éloges, et se réjouirent

de voir qu'un si grand homme se destinait au service de l'Église ; il y demeura dix-huit mois, pendant lesquels son père mourut à Tours.

Après avoir vu toutes les belles villes d'Italie et satisfait son innocente curiosité qui rend les hommes pèlerins pour les rendre plus polis et plus savants, la Providence divine le ramena heureusement en France pour consoler sa mère. Il se disposa par des prières extraordinaires au choix d'une condition dans laquelle il pût servir Dieu pendant le cours de sa vie ; il n'omit rien de ce qui se pratique dans une occasion si importante, et conférant avec son frère des sentiments que la grâce lui donnait, ils se trouvèrent tous deux appelés au sacerdoce dans la Congrégation de l'Oratoire. Ils en traitèrent avec le grand Cardinal qui, n'étant encore que prêtre, l'avait instituée dans ce royaume, quelques années auparavant, pour tâcher de rétablir l'état ecclésiastique dans son premier esprit et sa première sainteté. Le Père de Bérulle reconnut leur esprit et leur vocation, les admit dans sa Congrégation¹ et les destina dès lors selon ses lumières aux charges qu'ils y ont si dignement exercées. Mais comme leur mère leur tenait lieu de toutes choses dans le monde, ils ne voulurent pas exécuter ce dessein sans sa permission ; et leur généreuse mère, qui n'avait pas moins de courage que d'amour, les voulut accompagner dans une occasion de laquelle dépendait aussi bien leur repos que leur salut. Elle les offrit à Dieu dans l'église des prêtres de l'Oratoire de Paris, où elle versa des larmes de douleur et de piété ; elle les présenta au Père de Bérulle, et prononçant elle-même les paroles

1. Le 10 juin 1618, comme nous l'avons déjà dit.

du sacrifice, elle immola comme Abraham le fruit de ses propres entrailles à JÉSUS-CHRIST.

Ce grand serviteur de Dieu, dont la mémoire est et sera à jamais en bénédiction dans toute l'Église, crut avoir acquis un trésor, acquérant le Confrère Jean-Baptiste Gault, quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans. En effet, il ne se trompait pas. Ce fut un bassin tout propre à recevoir les eaux de la doctrine que ce bienheureux fondateur répandit dans son esprit comme une fontaine céleste. Il trouva en lui une humilité si profonde qu'il bâtit souvent dessus l'édifice de la dévotion de JÉSUS-CHRIST en son état divinement humain de prêtre et de victime pour les hommes. Il le consacra à ce mystère, et il le lui donna à l'honorer pour toute sa vie ; il y a grande apparence que le Père Gault en reçut dès lors la grâce, laquelle, croissant de jour en jour en lui, l'a rendu à la fin un des plus saints évêques de l'Église dans ces derniers siècles.

N'étant encore que confrère, il était un véritable clerc comme il en portait le nom, c'est-à-dire qu'il ne voulait avoir d'autre part et d'autre portion sur la terre que Dieu. Il vivait dans une très grande retraite, ne se mêlant d'aucune affaire temporelle qui le pût détourner tant soit peu de Dieu. Quand la charité l'obligeait de parler au prochain, on sentait dans ses discours le feu qui brûlait son cœur, et on ne le quittait jamais sans recevoir quelque impression nouvelle de piété. Il était le plus obéissant de la maison ; sa fidélité se montrait aussi bien dans les petites choses que prescrivent les règlements de la Congrégation que dans les plus grandes. Il avait surtout une fidélité inviolable à faire trois fois par jour les actes intérieurs envers Dieu, envers JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur et envers la sainte Vierge, que prescrivent ces règle-

ments. Il avait toujours devant les yeux JÉSUS-CHRIST qu'il en croyait l'auteur. Il gardait avec un grand soin le silence aux heures et aux lieux d'obligation; avant de sortir de la maison pour aller en ville, il se présentait non seulement à son supérieur pour lui en demander la permission, mais encore il se mettait à genoux le plus souvent pour cela, et ensuite il allait saluer le Fils de Dieu et la sainte Vierge, ou dans leur oratoire ou à l'église devant le Saint-Sacrement, et faisait encore la même chose à son retour¹. Sitôt que la cloche sonnait pour quelque exercice de la communauté, il s'y rendait si promptement que, si pour lors il écrivait, il laissait imparfaite la lettre qu'il avait commencée à former. Il ne laissait jamais écouler une heure ou deux tout au plus sans s'élever à Notre-Seigneur par quelque acte d'amour ou d'adoration formé exprès. Outre l'oblation générale qu'il faisait le matin de toutes les actions de la journée, il n'entreprenait aucune affaire importante qu'il ne l'offrît au Fils de Dieu et à la sainte Vierge en l'union et en l'honneur de leurs actions sur la terre, leur demandant la grâce nécessaire pour s'en acquitter dignement. Il se souvenait continuellement de la modestie avec laquelle le Fils de Dieu accomplissait toutes ses actions sur la terre, afin qu'en leur honneur et à leur imitation il accomplît les siennes avec humilité, modestie et tranquillité. Lorsqu'on l'avertissait pour parler à quelque séculier, il offrait à Notre-Seigneur sa conversation en l'honneur de celles qu'il a daigné avoir sur la terre avec les hommes, et il le suppliait de le préserver de toute vanité et vivacité d'esprit

1. Tous ces usages ont toujours été conservés à l'Oratoire.

durant ce temps. Lorsqu'il entra et sortait de sa chambre, il faisait toujours quelques petites prières pour reprendre et conserver la récollection de l'âme parmi les actions extérieures. Avant que d'étudier il ne manquait jamais d'élever son esprit à Dieu pour implorer sa grâce et sa miséricorde, afin de profiter de ce dévot exercice pour son amour. Il pratiquait soigneusement l'humilité, la simplicité, la charité envers tout le monde, découvrait naïvement ses besoins et ses tentations à son directeur, faisait deux fois chaque jour son examen de conscience, la première avant dîner, et l'autre le soir avant de se coucher, pour honorer la passion de Notre-Seigneur. Il avait soin de se priver à chaque repas de quelque chose, soit en qualité, soit en quantité, afin qu'en même temps que la nécessité l'obligeait de rendre à la nature ce qu'elle désirait, au même temps la piété vers le Fils de Dieu le portât à lui rendre la reconnaissance dont il lui était obligé. En un mot, on ne peut être plus exact à pratiquer les règlements qu'il l'était : aussi avait-il coutume de dire que rien n'est bas au service de Dieu, pourvu qu'on ait la gloire de le servir.

Quelques années après, son frère Eustache, qui était son aîné, fut envoyé à Troyes pour y être supérieur. Il l'y suivit avec sa bonne mère, qui, n'ayant pas moins de piété que ses enfants, ne cherchait comme eux que l'occasion de secourir les pauvres corporellement pendant qu'ils leur rendaient toutes sortes de secours spirituels. Les vertus du Père Jean-Baptiste croissant avec son âge, le Père de Bérulle, qui était son directeur, voulut qu'il s'engageât dans le sacerdoce, afin que cet ordre qui le consacrait tout à Dieu le rendit plus utile à l'Eglise. Il obéit avec soumission et dit sa première messe à Troyes. Ce fut un

sacrifice où le prêtre fut aussi victime comme JÉSUS-CHRIST y est l'un et l'autre, selon la haute pensée de saint Augustin. Il y mêla des larmes de tendresse avec le sang de JÉSUS-CHRIST, n'ayant pu les retenir nonobstant tous les efforts qu'il se fit pendant le temps de la consécration. Personne ne put en être témoin sans en être touché. Aussi s'y était-il préparé par une retraite de dix jours qu'il fit sans parler à personne qu'à son confesseur. Depuis ce temps-là il désira ardemment d'offrir à son divin Maître sa vie en sacrifice par le martyre, et il fit dessein d'aller prêcher l'Évangile aux infidèles pour y sceller par son sang les vérités qu'il leur annoncerait de bouche ; mais la Providence voulait que son martyre fût et plus long et plus secret.

Ensuite il fut fait supérieur à Langres, où il enseigna la théologie aux ecclésiastiques du séminaire avec beaucoup de réputation, mais il n'y demeura pas longtemps, parce qu'on eut besoin de lui pour aller fonder avec son frère une maison de l'Oratoire à Madrid ¹. Il ne fallait pas un homme moins sage que lui pour bien vivre parmi des gens qui s'estiment les plus sages du monde. Il s'y conduisit avec tant de prudence, l'exemple de sa piété fut si éclatant, sa doctrine y parut en tant d'occasions célèbres, que les Espagnols, qui n'admirent rien ², l'admirèrent et prirent une grande confiance en lui. Il y a souvent

1. Il séjourna auparavant quelque temps à Dijon, puis en Flandre, où « la douceur de ses manières facilita beaucoup l'établissement d'une maison de l'Oratoire à Maubeuge.... » (*Ricard, op. cit.*, page 15). Sur la fondation de Madrid, voir Vie du P. E. Gault, p. 324, note 2.

2. « Et traitent les Français de fous et d'étourdis », ajoute même Godeau, à qui tout ce passage est emprunté (Éloge du P. Gault, 1665).

parmi eux des personnes qui voulant tromper ou qui, étant trompées, contrefont les béates et dont les actions paraissent extraordinaires. On en a vu qui durant plusieurs années ont abusé les docteurs les plus savants et les plus spirituels. Témoin celle où le Père de Grenade¹, cet homme si docte et saint, fut trompé. L'Inquisition durant le séjour du père Gault en examina quelques-unes², et on l'appela toujours aux consultes. Il y parla si sagement qu'il découvrit la vérité et acquit la réputation d'un homme extraordinairement éclairé dans les choses spirituelles.

A son retour d'Espagne, il fut destiné pour aller faire un autre établissement à Dijon où, pendant qu'il était occupé continuellement ou à confesser, ou à prêcher, ou à visiter les malades, les hôpitaux et les prisons, il apprit que sa bonne mère était malade à l'extrémité à Tours. Il reçut ordre du Père de Bérulle de s'y rendre incessamment. Quand il arriva, il la trouva à l'agonie, que sa grande charité avait de beaucoup avancée; cette vertueuse dame étant fort mal devait prendre je ne sais quel médicament, qu'on lui avait préparé comme très important à sa santé. Il arriva qu'ayant été apporté au logis, on lui dit qu'une pauvre femme qui était extrêmement malade se recommandait à ses charités, et la suppliait de lui faire donner par son apothicaire quelque remède qui lui était nécessaire. Elle commanda incontinent qu'on vît si celui qu'on lui avait préparé pourrait lui servir et que, s'il était propre à son mal, on le lui fît prendre. Elle ne fut jamais obéie plus ponctuellement, mais

1. Le P. Louis de Grenade, le plus célèbre auteur de spiritualité de l'ordre de St-Dominique.

2. Entre autres celles dont il est question dans la vie du P. Eustache, p. 326.

cette obéissance lui coûta la vie et rendit la santé à cette pauvre femme. Après avoir demeuré quelque temps à Tours, il alla au Mans, d'où il fut envoyé en Flandre¹ pour y faire des missions. Il y fut estimé et chéri de tous les prélats catholiques, pour sa science qui était très élevée sans présomption, et très subtile avec une grande solidité. Les hérétiques ne purent se défendre contre lui dans les conférences. Il les désarma toujours par la force de ses raisons, mais il les convainquit mieux par sa douceur et par sa modestie. Quelques-uns ne l'estimèrent pas en cette conduite; ils le trouvèrent un jour en chemin et ils le traitèrent si rudement à coups de bâton qu'ils le laissèrent pour mort sur la place. Il estima cette aventure très heureuse. Il lui fut glorieux d'avoir été trouvé digne de souffrir quelque chose pour l'amour de son Maître. Il ne crut avoir prêché la doctrine apostolique que quand il se vit traité comme les Apôtres. Les coups de bâton, qui sont si ignominieux au jugement des gens du monde, le couronnèrent de gloire et d'honneur. Il ne se plaignit que de n'avoir pas achevé son sacrifice; la vie qui lui demeura fut plus fâcheuse pour lui que l'injure qu'il avait reçue². Les hérétiques de Montauban³ furent plus retenus que les Flamands: ils écoutèrent ses prédications avec plaisir, ils conférèrent volontiers avec lui, et ils furent si satisfaits de sa manière de disputer, qu'ils ne pouvaient s'empê-

1. Tout en restant supérieur du Mans, où il retourna après ses missions de Flandres.

2. Le style de ces quelques phrases, plus alambiqué encore que ne l'est parfois celui du P. Cloyseault, signale un emprunt à l'ancien familier de l'hôtel Rambouillet (Godeau, Éloge du P. Gault déjà cité).

3. La mission de Montauban fut résolue à la suite de la prise de La Rochelle.

cher de dire souvent que, si tous les docteurs catholiques parlaient comme lui, ils deviendraient bientôt Romains. Comme il possédait à fond les vérités de la religion qu'il avait apprises du P. de Bérulle d'une façon très éloignée des chicanes de l'école, et de l'aigreur ordinaire des disputes scholastiques, il les enseignait de même. Il en faisait si bien voir l'ordre, la connexion, la beauté et la sainteté, que les ministres qui ne les avaient jamais ouï expliquer de la sorte étaient ravis d'admiration. Comme philosophes, ils eussent répondu, si on leur eût parlé en philosophe; mais, quand l'esprit de Dieu parlait, il n'y avait personne qui lui pût faire résistance.

Ce grand zèle le fit souhaiter de plusieurs évêques pour travailler dans leurs diocèses¹; l'archevêque de Bordeaux l'obtint pour la cure de Sainte-Eulalie² de cette ville capitale. Il y fut tout ce qu'on peut attendre d'un pasteur éclairé, zélé, prudent, charitable et courageux. Sa paroisse changea bientôt de face. Il gagna par sa douceur l'esprit des Bordelais, et il apaisa une sédition au danger même de sa vie. Il ramena les plus opiniâtres de leurs dérèglements. Il guérit des maux qu'on croyait incurables, il introduisit la dévotion dans les familles. Il fit de véritables chrétiens de ceux qui n'en avaient que quelque légère apparence. Il se priva de tout plaisir, quoique innocent, et de tout repos, pour travailler à l'instruction des âmes qui lui étaient commises. La fin d'une entreprise pour leur salut était le commencement d'une autre : rien ne le rebutait, rien ne le fâchait, rien ne

1. Après la mission de Montauban, le P. Gault était retourné à sa supériorité du Mans.

2. Voir Vie du P. Eustache, page 330, note 2.

le lassait surtout quand il s'agissait d'assister les pauvres spirituellement ou corporellement. Il se retranchait les choses les plus nécessaires pour avoir plus de moyen pour leur faire l'aumône. Il fit dans sa paroisse tout ce que le plus charitable évêque peut faire dans son diocèse, et imitant le soleil qui répand ses influences en tous les endroits du monde, il ne laissa pas une maison qui ne ressentît les effets de sa charité.

Comme il savait que dans l'état d'un souverain qui lit dans les cœurs de ses sujets les dispositions sont plus considérables que les actions, il n'entreprenait jamais rien qu'il ne s'y fût soigneusement préparé : il essayait d'entrer dans les sentiments de JÉSUS-CHRIST ; il considérait l'essence et la grâce du sacrement qu'il administrait, et, plus envieux de l'effet que de l'apparence, il accommodait toujours ses intentions aux cérémonies de l'Église. Aussi a-t-il confessé que toutes les actions de sa charge l'élevaient à Dieu ; qu'il ressentait des grâces particulières en tous ses emplois, et qu'il n'était jamais plus uni à JÉSUS-CHRIST que lorsqu'il agissait en son nom ou qu'il représentait sa personne. C'est pourquoi ceux qui connaissaient les saintes dispositions de son cœur avouent que les sacrements opéraient plus en lui souvent qu'en ceux qui les recevaient par son entremise, et que, soit qu'il donnât l'absolution aux pécheurs, ou le saint Viatique, ou l'Extrême-Onction aux malades, il en ressentait toujours les principaux effets en son âme.

Après qu'il eut fait ces coups d'essais dans l'église de Sainte-Eulalie, Dieu, qui ne l'avait fait prêtre et curé que pour en faire un évêque, se servit de M. de Bordeaux¹ pour l'exécution de son

1. Henri d'Escoubleau de Sourdis.

dessein. Sur la recommandation de ce prélat, le roi Louis XIII le nomma à l'évêché de Marseille après la mort de son frère Eustache, qui en avait eu le brevet et qui mourut avant d'être sacré¹. C'étaient deux frères mieux joints encore par le savoir et la piété que par la nature. Ils avaient toujours presque vécu ensemble et s'étaient entr'aidés merveilleusement dans leurs fonctions ecclésiastiques. Car aussitôt que la nouvelle de la mort de son frère fut apportée à la cour, M. de Bordeaux pensa qu'il ne pouvait lui procurer de plus digne successeur que le P. Jean-Baptiste, et qu'il devait employer son crédit pour le substituer en la place du défunt. Il représenta ses mérites, sa doctrine, son zèle et sa charité à M. le Cardinal de Richelieu, qui obtint de Sa Majesté que deux frères qui avaient été si semblables en mérite le fussent encore en dignité. Le P. Jean-Baptiste se prépara à son sacre par des missions qu'il fit à la campagne et par une retraite de plusieurs semaines dans une solitude à une lieue de Tours².

Il accepta l'évêché de Marseille comme il avait accepté la cure de Sainte-Eulalie : il ne considéra jamais dans l'un ni dans l'autre que le travail et l'occasion de servir JÉSUS-CHRIST dans son Église. L'éclat qui accompagne cette dignité ne lui donna point dans les yeux, et Dieu, qui connaissait bien l'humilité de son cœur, lui en cacha si bien les avantages qu'il n'en eut jamais la moindre pensée. Il la reçut comme les premiers évêques la recevaient, et si la paix dont jouit l'Église ne lui permit pas d'espérer qu'il y répandrait son sang pour JÉSUS-CHRIST, il se promit pour le moins qu'il y userait ses forces, qu'il y consumerait

1. Le 13 mars 1639.

2. La solitude des Chesneaux, petite propriété que sa famille possédait aux environs de Tours.

sa vie, et qu'il y pourrait unir heureusement la qualité de pontife avec celle de victime. Il est vrai que la veille de son sacre¹ il eut une crainte extrême d'avoir trop facilement accepté cette dignité ; il s'étonna lui-même de son aveuglement et il appréhenda que ce qui avait été une conduite de la Providence divine ne fût un artifice du démon. Il en conféra avec son confesseur² qui lui rendit le calme et l'assura qu'il pouvait persister dans une résolution que le seul amour de son Dieu et de son prochain lui avait fait prendre.

Pendant qu'il sollicitait ses bulles à Rome, et que le Cardinal Barberin, se souvenant d'avoir étudié autrefois avec lui, en faisait avancer l'expédition³, la retraite et l'oraison furent son occupation. Pendant son noviciat à l'épiscopat, il demandait à Dieu les grâces qui préparent les hommes à ces emplois angéliques, et il enseignait par son exemple à tous ceux qui sont nommés aux évêchés de quelles pensées ils doivent s'entretenir pendant qu'ils attendent leurs expéditions : bien éloigné des sentiments de ceux qui les attendent avec impatience, il supplia la sainte Vierge qu'elles ne vinssent jamais, si son Fils ne voulait pas qu'il fût évêque.

Il alla en pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers à Saumur, où il continua sa retraite pendant toute l'octave de sainte Madeleine, à laquelle il avait une très

1. Le P. Gault fut sacré le 5 octobre 1642 dans l'église du séminaire oratorien de Saint-Magloire.

2. C'était le P. Charles de Guillart d'Arcy, l'un des plus célèbres missionnaires de l'Oratoire. Il continua de diriger l'évêque de Marseille jusqu'à la mort de ce dernier. Il fut nommé ensuite directeur au séminaire de Saint-Magloire et mourut en 1659, à Nonancourt, près Dreux, en prêchant une mission.

3. Malgré le zèle de ce Cardinal, les bulles mirent plus d'un an à arriver.

grande dévotion, particulièrement depuis qu'il fut nommé à l'évêché de Marseille, dont cette sainte est reconnue pour une des patronnes. Quand il fut de retour dans sa solitude auprès de Tours, il s'y appliqua à lire la vie des saints évêques, entre autres du grand saint Charles, archevêque de Milan, et les livres des saints Pères qui traitent des devoirs de l'épiscopat. Ensuite il se prescrivit, tant sur leurs exemples que sur leur doctrine, quantité de saints règlements avec une forte résolution de les mettre en pratique : premièrement pour sa personne ; ensuite pour la dépense de sa maison ; pour la conduite des prêtres dans son diocèse et des paroisses, pour le renouvellement des vœux du baptême ; pour l'administration des sacrements de confirmation, d'ordre et de mariage, pour le bon règlement des familles, pour l'assistance des pauvres, pour l'exacte observance du carême ; pour se bien disposer à la mort, pour lire l'Écriture-Sainte avec dévotion, et pour réciter le bréviaire avec ferveur¹.

Quelque amour qu'il eût pour la retraite, il ne laissait pas d'aller quelquefois à Tours, particulièrement les veilles des bonnes fêtes, pour les passer avec les Pères de la Congrégation. D'abord en arrivant il allait visiter les tombeaux de saint Martin et de saint François de Paule pour se recommander à leurs prières. De là il passait à l'hôpital pour assister les pauvres de ses aumônes et s'offrir à les confesser particulièrement quand ils étaient étrangers, Espagnols, Italiens ou Flamands, à cause qu'il parlait parfaitement bien toutes ces langues.

Enfin il reçut la nouvelle de Paris que ses bulles

1. Le détail de toutes ces résolutions nous a été conservé par le P. Marchetti, *op. cit.*

étaient arrivées¹. Ce fut pour lors que toutes ses frayeurs pour cette terrible dignité redoublèrent dans son âme. Aussitôt il se retira dans sa chambre et, se prosternant le visage contre terre, il y demeura longtemps en prière. Ensuite il prononça ces paroles qui découvrent naïvement ses intentions : « Dieu soit loué, « me voilà beaucoup chargé ; mais courage, il faut « travailler. » Il partit incontinent du Mans, où il apprit cette nouvelle, sans vouloir repasser par Tours, quoiqu'il en fût justement sollicité par ses proches qui, se voyant sur le point de le perdre pour un long exil, désiraient de l'adoucir et de s'y préparer par un entretien de quelques jours.

Les amis qu'il avait au Mans prirent le parti de ses parents et le supplièrent de leur donner ce contentement. Mais il ferma la bouche à ces avocats en leur disant que son frère, qui lui avait prédit à sa mort qu'il serait son successeur, lui avait appris aussi qu'il le suivrait promptement en l'autre monde, et qu'ayant peu de temps à vivre, il devait le ménager avec soin et le donner tout entier au service de son Église.

Étant arrivé à Paris il écrivit à son diocèse des lettres pleines de charité et qui ne respiraient que la gloire de JÉSUS-CHRIST et le salut des âmes. Il mendia les prières de toutes les personnes de piété. Tous ces soins ne l'empêchèrent pas de prendre le temps nécessaire pour se préparer à son sacre. Il fit une autre retraite de dix jours plus fervente que les précédentes ; ce ne fut pendant tout ce temps que larmes, que prières, que disciplines, que veilles devant le Saint-Sacrement. Il examina aussi de nouveau sa conscience,

1. Le 14 juillet 1642.

et pour en découvrir l'état à son directeur, il lui fit une confession générale de toute sa vie. Mais quelque soin qu'il prît de s'examiner avec rigueur et de s'accuser avec regret, il ne put jamais déclarer un péché qui lui eût ravi l'innocence qu'il avait reçue au baptême¹.

Cette grâce me semble si grande et si rare, que je ne m'étonne plus que le ciel ait honoré ce bienheureux évêque par tant de miracles après sa mort, puisqu'il lui avait conservé son innocence pendant sa vie ; et je ne trouve point étrange que celui qui n'avait point eu de mauvaises pensées dans l'ardeur de sa jeunesse n'ait point eu de vanité dans la grandeur de l'épiscopat, et qu'il n'ait regardé que le travail et la peine d'une charge de laquelle la plupart des autres ne considèrent que l'éclat et la dignité.

Étant sorti de sa retraite comme Moïse de la présence de Dieu, et ayant reçu dans cet aimable commerce qu'il avait avec Dieu toutes les grâces qui peuvent établir un évêque dans la perfection que son caractère demande de lui, il choisit la fête de saint Michel pour le jour de son sacre. Mais la maladie d'un des prélats qui devaient y assister l'obligea d'en différer la cérémonie au dimanche suivant. Elle se fit avec plus de sainteté que de pompe dans l'église des prêtres de l'Oratoire du séminaire de Saint-Magloire, où Monseigneur l'archevêque de Tours², assisté de

1. Le P. d'Arcy l'attesta après la mort du P. Gault.

2. Victor le Bouthillier, de l'illustre famille de ce nom, était aussi prêtre de l'Oratoire. D'abord évêque de Boulogne (1628), il devint ensuite premier aumônier de Monsieur, puis coadjuteur de Bertrand d'Eschaux, son prédécesseur sur le siège de saint Martin. Mgr Le Bouthillier y monta à son tour en 1641 et l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 12 septembre 1670.

Messeigneurs les évêques de Vannes et de Boulogne¹, le consacra et, lui imprimant ce caractère divin qui fait la gloire des prélats, lui donna le pouvoir suprême qui les rend les pères et les maîtres de l'Église. Cette cérémonie se fit le 5 d'octobre 1642.

Le plus haut degré de grâce en terre est celui de l'épiscopat ; il en fut entièrement pénétré ; il n'en reçut pas quelques gouttes, mais un torrent ; celui de ses larmes qu'il répandit durant la cérémonie de son ordination en fut une marque bien assurée.

Il s'offrit de nouveau comme une victime à JÉSUS-CHRIST pour le service de l'Église de Marseille, et JÉSUS-CHRIST l'accepta comme une victime dont il voulait bientôt consommer le sacrifice. La fin de cette cérémonie eût fait le commencement de son voyage, s'il n'eût été retenu à Paris par les ordres de Sa Majesté. Car, comme il savait par la prédiction de son frère et sentait par la faiblesse de sa constitution qu'il ne pouvait pas vivre longtemps, il désirait employer tous les moments de sa vie dans les exercices de sa charge et souhaitait avec une sainte impatience de se rendre dans la ville où il devait s'immoler au Fils de Dieu. En attendant ce bonheur, il entreprit encore d'autres missions à l'alentour de Paris, où il consuma le peu de forces qui lui restaient, et où, tout évêque qu'il était, il ne dédaigna pas de faire toutes les fonctions d'un simple prêtre.

Ayant enfin obtenu sa permission de la cour, il partit de Paris le 12 de novembre : mais quelque diligence qu'il sût faire, il ne put, à cause du débordement des eaux, entrer dans son diocèse qu'à la fête

1. Sébastien de Rosmadec (1622-1646) et Jean Dolce (1633-1643), tous deux amis du nouvel élu.

de l'Épiphanie. Il passa la veille de ce jour solennel dans la ville d'Aix, où nonobstant les instantes prières de Monseigneur l'archevêque¹, qui le pressait de prendre sa maison, il voulut loger chez les prêtres de l'Oratoire et les servir à table pendant leur dîner, faisant voir ainsi que l'humilité s'accorde bien avec la dignité, et que depuis que le Fils de Dieu les a unies en sa personne, elles ne sont plus incompatibles en celles des hommes. Le lendemain, ayant satisfait sa piété et consacré sur les autels celui qui reçut les hommages des rois dans la crèche, il partit d'Aix et se rendit quelques heures après dans son diocèse.

Aussitôt qu'il y eut mis le pied, il s'arrêta tout court pour saluer l'Ange gardien et le saint titulaire patron de son diocèse². Aussitôt qu'il aperçut la ville de Marseille, touché de crainte et d'espérance, il s'écria : « Voilà le théâtre de ma gloire ou de ma damnation. Dieu par sa miséricorde me fasse la grâce « d'y travailler fidèlement pour son honneur et pour « le salut des âmes. » En effet le paradis ou l'enfer est la récompense ou la punition des évêques, et leur diocèse est le champ dans lequel ils moissonnent ou la mort ou la vie éternelle. Si bien que ce prélat avait juste sujet de dire que Marseille serait le théâtre de sa gloire ou de sa damnation, puisque l'une et l'autre dépendaient du fruit qu'il y devait faire. Dans ses humbles sentiments, ayant appris qu'on lui préparait à Marseille une entrée qui lui parut trop pompeuse et tenir du faste, il ne put se résoudre de passer outre, et il se retira à Aubagne³, petite ville et baronnie dé-

1. Louis de Bretel (1630-1645).

2. Saint Lazare.

3. Aujourd'hui chef-lieu de canton des Bouches-du-Rhône. Tous les anciens historiens du P. Gault rapportent qu'il n'entra pas de

pendante de son évêché, où selon sa pieuse coutume il se rendit à l'église, y entendit les vêpres à genoux et se consacra de nouveau à JÉSUS-CHRIST, pour entrer dans son esprit et dans son zèle comme il était entré dans son autorité. Mais il ne faut pas oublier que, passant par Saint-Marcel pour aller à Aubagne, il commença d'exercer heureusement sa charge par la réconciliation de deux personnes des plus considérables qui étaient ennemies depuis longtemps. Il fit cet accord avec joie et, se souvenant que le Fils de Dieu était mort en la croix pour étouffer nos inimitiés en sa personne, il fut ravi de le pouvoir imiter en quelque façon et de porter en son entrée la paix dans son diocèse comme le Fils de Dieu l'avait apportée au monde en sa naissance. Il passa une semaine entière à Aubagne, où par de continuelles élévations d'esprit il se préparait au sacrifice dans lequel il devait être la victime. Puis, suivant l'impétuosité de l'amour divin qui l'animait, il se rendit si promptement à Marseille qu'il surprit tout le monde et entra dans son église avant qu'on pût savoir qu'il fût entré dans la ville. Son humilité fut aussi bien cause de cette précipitation que sa charité; il voulut éviter ces magnifiques entrées qui tiennent quelque chose de la pompe d'un triomphe, et, pensant qu'il tenait la place de celui qui entra si humblement dans Jérusalem, il voulut entrer secrètement dans Marseille et prévenir les honneurs qu'il eût été obligé d'y recevoir. Après avoir salué le Saint-Sacrement et rendu ses devoirs à ce Dieu qui réside sur nos autels, et qui honore nos temples par sa présence, il s'alla prosterner devant la châsse de

suite à Marseille. Nous ne savons sur quoi se fonde M. Ricard (*op. cit.*, page 47) pour dire le contraire.

saint Lazare qu'on croit avoir été le premier évêque de cette ville; il y répandit beaucoup de larmes pour révéler sans doute celles que le Fils de Dieu avait répandues quand il ressuscita ce grand saint, son hôte et son ami. Les fatigues du voyage lui eussent bien permis de prendre quelques jours pour son repos, mais sa charité, qui ne consultait pas ses forces, l'obligea de monter en chaire pour avertir ses diocésains de ses intentions et pour commencer son travail par un exercice qui semble être inséparable de l'épiscopat. Il le fit avec tant de force et de zèle qu'il étonna l'esprit et gagna le cœur de ses auditeurs. Il les avertit avec une ardeur égale à son amour qu'il voulait faire régner JÉSUS-CHRIST dans son diocèse, et employer toutes ses forces pour lui acquérir des sujets; il fit un effort à sa douceur pour satisfaire son zèle, et il protesta hautement qu'il n'épargnerait personne quand il irait des intérêts de JÉSUS-CHRIST.

Cette prédication réveilla le mal de poitrine dont, de temps en temps, il était tourmenté; mais aussitôt qu'il fut un peu remis, il commença la visite de la ville. Après avoir visité l'église, il visita les hôpitaux, et il donna ses premiers soins aux pauvres et aux repenties; son amour lui fit juger qu'il devait en même temps secourir ceux qui souffrent en leur corps les peines du péché, et celles qui le combattent par leur pénitence. Il assista les uns et les autres de ses aumônes, apprenant d'abord par cet exemple que le bien des évêques est le patrimoine des misérables et des pénitents. La compassion qu'il portait aux premiers était si tendre et si forte, qu'il eut dessein de se loger avec eux; il crut que la maison des pauvres devait être celle des évêques, qu'il ne fallait pas que le père fût séparé des enfants, que, puisque le Fils de Dieu les

avait admis en sa compagnie, il devait entrer en la leur et se loger sous un même toit avec eux, afin qu'il les pût secourir plus aisément et les visiter plus souvent. Son désir lui fournit des raisons pour faire approuver ce dessein à ses amis. Il leur représenta que l'hôpital était au milieu de la ville, et que de là comme du centre de son bercail il se rendrait plus aisément en tous les lieux où sa présence serait nécessaire. Dans ces pensées, il pria le Chevalier de la Coste, dont la piété était encore plus illustre que sa naissance, de se transporter à l'hôpital et de regarder si on n'y pourrait point pratiquer deux chambres, l'une pour lui, l'autre pour son aumônier. Ayant appris de lui que l'exécution de ce dessein était absolument impraticable, il en laissa la poursuite, mais en conserva toujours le désir.

Ne pouvant se donner aux pauvres, il se résolut de leur donner tous ses biens et d'employer tout son revenu pour le secours des misérables. Ces libéralités s'étendirent partout : les filles du refuge en ressentirent les effets, les prisonniers en éprouvèrent l'assistance, et les pauvres honteux en recueillirent les fruits. En tous les lieux où il allait, il joignait l'aumône corporelle à la spirituelle. Il déliait sa bourse aussi bien que sa langue. Celle-là fut bientôt épuisée. On recourait à lui dans toutes les nécessités particulières, et il les secourait libéralement.

Une demoiselle de condition combattue de la honte et de la pauvreté, l'étant allée trouver avec un double voile sur le visage pour épargner son honneur en découvrant sa nécessité, reçut de lui cent écus avec des paroles de consolation qui égalaient bien sa libéralité : elle en fut si touchée que, surmontant sa honte, elle voulut découvrir son visage et se faire connaître à son

bienfaiteur, mais il ne voulut pas le permettre, et il lui dit qu'il n'était pas besoin qu'il connût la personne à laquelle il donnait l'aumône, parce que son dessein était de la donner à JÉSUS-CHRIST. Cette réponse apprit à tout le monde qu'il regardait le Fils de Dieu dans les pauvres, que sa compassion n'était pas un effet de la nature, mais de la grâce, et que la lumière de la foi qui nous fait adorer JÉSUS-CHRIST sous les espèces de nos sacrements lui faisait aimer le même JÉSUS-CHRIST en la personne des misérables.

Par ce même esprit, il visitait souvent les prisons et, après avoir exhorté les prisonniers à la patience, il les assistait de ses aumônes et leur procurait la liberté. Ayant su qu'un pauvre homme était détenu pour deux cents francs, il lui envoya cette somme à laquelle il en ajouta cinquante autres, pour avoir appris de sa bouche que le séjour de la prison l'avait réduit à une extrême nécessité. En une visite qu'il fit d'un pauvre gentilhomme malade, il mit cent écus d'or sous son chevet sans lui rien dire. Sa charité voulut épargner à un homme de condition la peine de découvrir sa pauvreté; c'était lui faire une seconde aumône plus grande que la première. Enfin il fit vendre deux de ses chevaux de carrosse et le peu de vaisselle d'argent qu'il avait, pour assister d'autres personnes, qui lui venaient découvrir leurs besoins. Il prenait le chemin de mourir pauvre comme il l'avait souvent souhaité, afin de ressembler à son Maître qui avait vécu le plus pauvre des hommes. Il résolut, pour mieux soulager les pauvres honteux, de retrancher son train, de n'avoir que deux personnes auprès de lui, et de se défaire de son carrosse, s'étonnant sur la fin de ses jours comment il avait été si aveuglé que d'en prendre un. Je n'oserais rapporter en détail

toutes les aumônes qu'il faisait, on aurait peine à les croire ; mais plus il était libéral et prodigue envers les pauvres, plus il était réservé en son endroit ; il dépensait moins pour son entretien que le dernier des curés de son diocèse. Tout son revenu était plus aux pauvres qu'à lui et il croyait que de tout son diocèse personne n'y avait moins de droit que lui.

Parmi tant de saintes occupations, la fièvre l'attaqua. Bien qu'elle fût continue pendant dix jours, elle ne le put jamais empêcher de célébrer la sainte Messe. L'infirmité de son corps ne servit qu'à augmenter la ferveur de son esprit, et la juste appréhension que son médecin essaya de lui donner ne put jamais gagner sur lui qu'il changeât de procédé et de séjour. Car celui-ci ayant reconnu que son tempérament, qui était chaud et sec, ne pouvait souffrir l'air de Marseille qui est vif et subtil, et que la fluxion continuelle qu'il avait sur le poulmon s'aigrissait aussi bien par sa demeure que par ses exercices, il le pria de se retirer pour un temps à sa baronnie d'Aubagne, où l'air est plus doux et plus bénin ; mais notre prélat, qui ne considérait pas tant sa santé que son devoir, lui fit une réponse digne d'un saint évêque : « Dieu, lui
« dit-il, ne m'a pas fait baron d'Aubagne, mais évê-
« que de Marseille. Il a daigné m'y appeler, et il faut
« que j'y meure. Certes les maisons de campagne
« sont nécessaires aux évêques pour s'y aller quelque-
« fois délasser ou pour se retirer afin d'être plus li-
« bres pour y vaquer à la prière et à la lecture sainte ;
« mais elles ne doivent être le lieu de leur demeure
« ordinaire ni de leur plaisir. Leur ville principale
« les demande, et il faut qu'ils s'y arrêtent comme
« au centre de leur diocèse où toutes les affaires vien-
« nent aboutir. »

Comme son médecin lui eut reparti qu'il ne serait pas longtemps évêque de Marseille, s'il se conduisait de la sorte, la charité lui mit ces belles paroles en la bouche, qui témoignent autant son dégagement que son courage : « Je le serai autant qu'il plaira à Dieu. » Le médecin qui l'aimait, voyant que ses intérêts ne le touchaient point, le voulut prendre par ceux de sa charge et lui dit que sa maladie se changerait en une langueur qui le rendrait incapable des fonctions épiscopales, et qu'il ne lui resterait que le regret d'avoir plutôt pris conseil de son zèle que de sa prudence. Il semblait qu'il n'y eût point de réplique à un avis si raisonnable et que, si notre prélat ne se laissait pas vaincre au désir de vivre, il se laisserait persuader au désir qu'il avait de faire sa charge. Mais l'amour divin, qui est plus ingénieux que la prudence humaine, lui fournit cette repartie qui ferma la bouche de son médecin : « En ce cas, dit-il, « je me démettrai de mon évêché et j'aurai cette satisfaction que je me serai acquitté de ma charge tant « que le ciel m'aura conservé ma santé. »

Ce ne fut pas seulement en cette occasion qu'il négligea les avertissements des médecins pour satisfaire à sa piété. Ils l'avaient prié d'user de beurre pendant le carême, parce que son estomac ne pouvait supporter l'huile ; il se priva de l'un et de l'autre pour obéir à la médecine et pour ne pas contrevenir à l'austérité du jeûne, qui dans ce pays-là interdit l'usage du beurre en carême.

Son premier soin fut de composer une compagnie des plus habiles hommes de son diocèse¹, pour

1. Cette assemblée était composée de Pierre de Bausset, prévôt ; de Philibert de Ravel, promoteur d'office ; du supérieur de l'Oratoire.

prendre leurs avis dans toutes les difficultés qui se présentaient. Son zèle et sa prudence animant tous les membres de cette assemblée, ils faisaient autant de réglemens qu'ils remarquaient de désordres. De ce conseil comme d'une source pure et féconde se répandait la piété dans son diocèse, et l'expérience apprenait à tout le monde que pour réformer un grand évêché il ne faut qu'un bon pasteur assisté de fidèles conseillers. Je ne puis omettre une proposition qui fut faite en cette assemblée ni les paroles qu'elle tira de la bouche de ce prélat. Quelqu'un représenta que l'immodestie des femmes causait beaucoup de scandales ; il prit les avis de tous les assistants ; mais comme il eut appris par leurs réponses que ce désordre, établi par la coutume et confirmé par la vanité, ne laissait presque point d'espérance de réforme, il s'écria plein de douleur et de regret : « Hélas ! Est-il « bien possible qu'un si grand mal soit sans remède ? « J'en ferai le sujet de ma première prédication, et si « mes prières et mes raisons ne le peuvent empêcher, « j'aurai recours aux excommunications et aux ana-
« thèmes. »

Mais, si cet amour qu'il avait pour la pureté parut en cette occasion, il éclata bien davantage en celle-ci : comme il s'informait avec grand soin de tous les dérèglements de son diocèse, il apprit que dans un quartier de Marseille il y avait quelques femmes malheureuses que le vice et la nécessité avaient réduites à servir de victimes à l'impudicité publique. Quoiqu'il en eût conçu l'horreur que cet infâme trafic peut faire naître dans une âme aussi pure que la sienne, son zèle, sur-

montant son aversion, l'obligea de se transporter dans cet endroit. Il y rencontra quelques-unes de ces femmes perdues : il les aborda avec douceur ; il feignit d'être lassé et, s'asseyant auprès d'elles comme JÉSUS-CHRIST auprès de la Samaritaine, il leur parla de leur misère avec tant de force qu'il tira des larmes de leurs yeux, et les fit résoudre à quitter la vie honteuse et criminelle qu'elles menaient. Mais parce que la nécessité était la principale cause de leur désordre, il ajouta des aumônes à ses remontrances, et leur promit qu'il continuerait de les assister, pourvu qu'elles ne retombassent plus dans le péché. C'était imiter la charité de ce bon pasteur qui est venu chercher ses brebis égarées, et entrer dans la charité de Celui qui a exposé sa vie et son honneur pour le salut de son troupeau.

Sa patience a paru dans un point dont il y a peu d'exemples. Il a gardé pendant huit ou dix ans un serviteur pour lequel il avait une antipathie naturelle si grande que, quand il le voyait entrer seulement en sa chambre, tout le corps lui en frémissait. Plusieurs de ses amis, qui avaient compassion de ce qu'il souffrait, le prièrent de le congédier ; mais il leur répondit qu'il fallait qu'il domptât cette aversion et qu'il fût par ce moyen privé du plaisir qu'il aurait pu recevoir des services d'un autre ; que Dieu voulait sans doute le guérir par là de ses imperfections ; que nous devons recevoir les croix de sa main comme il nous les donne, et que, s'il refusait celle-là, peut-être lui en enverrait-il une plus grande qu'il ne pourrait supporter. Sa patience devint par cette épreuve si constante et si forte, que quelque accident qu'il lui soit arrivé depuis, il n'a jamais rien trouvé qui ait été capable de l'altérer tant soit peu.

La lecture de l'Écriture-Sainte, qui est la vraie lecture des évêques et qui pour ce sujet est appelée par les Pères la *substance du souverain sacerdoce*, le soutenait beaucoup. Il se la faisait lire tous les jours le matin et le soir à table, l'écoutant avec un profond respect et y faisant toujours de très saintes réflexions. Il aimait particulièrement la lecture des psaumes; les fréquentes élévations qu'il faisait à Dieu pendant cette sainte lecture lui avaient inspiré une sorte d'oraison qui n'est pas commune. Dès qu'il en avait lu quelques versets, son cœur, qui d'abord se sentait tiré aux affections, s'abandonnait d'abord à des actes tantôt de louange, tantôt d'oblation, tantôt d'amour: ce qu'il pratiquait ordinairement en disant son bréviaire, en la récitation duquel il employait bien quelquefois trois heures. L'intelligence qu'il avait de l'Écriture et surtout des psaumes lui fournissait mille belles pensées pour élever son esprit à Dieu. Il disait qu'il avait appris cette sorte d'oraison du grand Cardinal de Bérulle et du R. P. de Condren, hommes vraiment divins et incomparables. Il avait une dévotion particulière aux absolutions et bénédictions qui précèdent les leçons du bréviaire, et il s'arrêtait quelquefois un quart d'heure à chacune, principalement à la troisième bénédiction du second nocturne: *Ignem sui amoris accendat Deus in cordibus nostris*. Sur ces paroles il faisait un acte d'amour de Dieu qui durait pour le moins un quart d'heure, et quelquefois davantage, et lorsqu'il rencontrait dans les psaumes de l'office quelque verset qui le touchait et le portait à aimer Dieu ou à le louer, ou à quelques autres sentiments de dévotion, il se jetait incontinent à genoux, car il priait ordinairement debout les bras croisés, pour produire avec plus de respect des actes, soit d'amour, soit d'es-

pérance, soit de louange, s'arrêtant quelquefois plus d'une demi-heure à méditer ce que l'esprit de Dieu lui suggérait. Il disait qu'en récitant l'office en particulier, ce n'était ni interruption, ni distraction que de le dire de la sorte, mais plutôt que c'était cette oraison que l'Écriture-Sainte recommandait si souvent, à savoir, méditer jour et nuit la loi de Dieu, et de prendre ses paroles pour son conseil et pour sa conduite.

Il y avait à Marseille une paroisse flottante, j'entends les galères, dont les paroissiens jusqu'alors avaient été plutôt abandonnés que négligés. On les considérait comme des personnes aussi bien mortes spirituellement que civilement. Tout l'exercice de la religion qu'ils avaient était que les dimanches on leur disait la sainte Messe. Quant à leur parler de Dieu, c'était de quoi on ne s'avisait pas. On les regardait comme un champ maudit, où la semence de la parole divine eût été jetée inutilement. Il ne faut pas s'étonner si, étant entrés très méchants dans les galères, ils y devenaient pires, manquant et d'instruction et de bons exemples. Le nouvel évêque fut touché de douleur de les savoir dans un état si déplorable. Il résolut de commencer une mission parmi ces infidèles. Il choisit de vertueux ecclésiastiques¹ pour l'accompagner, il leur prescrivit l'ordre qu'ils devaient tenir pour les instruire. Mais son exemple fut plus fort que les instructions. Il entra lui-même dans les galères, il y faisait une exhortation en général, après il se venait asseoir auprès des forçats ou malades, ou les plus obstinés dans leur péchés et les plus scandaleux. Il leur parlait avec tant

1. En tout quinze missionnaires, tant Oratoriens que Lazaristes et Jésuites.

de douceur, il les embrassait avec tant de charité, il les pressait avec des raisons si fortes, il souffrait leurs brutalités avec tant de patience, il supportait toutes les incommodités de ce mauvais lieu avec tant de joie sur le visage, qu'enfin il les gagna tous, et les porta à la pénitence. D'un lieu de malédiction il en fit un lieu de prière ; où auparavant on n'entendait le nom de Dieu que dans des blasphèmes exécrables, on entendit les soirs et les matins les litanies de JÉSUS et de la Vierge. Les captifs, qui étaient encore plus esclaves du démon que du prince, devinrent libres de la liberté des enfants de Dieu ; des pécheurs qui murmuraient contre leur peine furent des pénitents qui commencèrent à la bénir : l'amour de Dieu entra où on ne voyait paraître que sa justice. Des enfers flottants furent changés en des églises flottantes. Il y eut quelques Turcs que ses paroles et sa charité touchèrent si fort qu'ils demandèrent le baptême. Plusieurs hérétiques abjurèrent leur hérésie entre ses mains et crurent qu'une Église qui avait un si saint évêque ne pouvait être que sainte et par conséquent la véritable. Enfin, on peut dire d'un si grand changement : *C'est le Seigneur qui l'a fait, et cela est admirable à nos yeux*¹.

Le vertueux évêque ne se contenta pas d'avoir travaillé pour leurs âmes, il prit aussi un soin particulier de leurs corps. Du temps que M. de Gondy, qui fut depuis prêtre de l'Oratoire, était général des galères², il avait fait jeter les fondements d'un hôpital pour y mettre les forçats quand ils devenaient malades, mais la chose était demeurée imparfaite. Cependant ces pauvres malheureux souffraient plus qu'on ne peut

1. Psaume CXVII, 23.

2. Voir sa Vie, t. I, page 421.

dire. Il fallait qu'avec la fièvre chaude et les autres douleurs violentes ils demeuraissent attachés à leur banc, où ils pourrissaient dans l'ordure et ne pouvaient recevoir aucun soulagement des remèdes. L'âme était aussi bien abandonnée que le corps, et à peine avait-on soin de les faire confesser avant qu'ils rendissent l'esprit; ce déplorable état touchait de pitié le cœur de l'évêque de Marseille, et il fit continuer le bâtiment de l'hôpital commencé. Là, les forçats reçoivent ordinairement la santé du corps par le soin des médecins et par le traitement qu'on leur fait; mais tous y reçoivent une assistance pour les maladies de leurs âmes, qui leur est plus nécessaire sans comparaison; ils en sortent comme d'un bain où ils ont laissé leurs ordures ou comme d'une fournaise où ils ont été purifiés par les sacrements. Ils reviennent tout autres dans les galères qu'ils n'en sont sortis, et la plupart conservent les bons sentiments qu'on leur y a inspirés.

Il se trouvait d'autant plus sensiblement porté à les assister en toutes manières, qu'il s'y croyait appelé de Dieu d'une vocation particulière. Comme il avait un zèle semblable à celui de saint François Xavier, il pensait aux forçats comme celui-là pensait aux Indiens. Il était convaincu que Dieu demandait cela de lui : car un jour, célébrant la sainte Messe à Tours et ayant une forte pensée de refuser son évêché, il lui sembla ouïr une voix intérieure qui criait à l'oreille de son cœur : « Et que deviendront mes esclaves ? » D'où il reconnut que Dieu demandait particulièrement de lui qu'il s'appliquât à ces misérables. Il entra dans les dispositions de l'Apôtre des Gentils et de l'évêque de Nole¹;

1. Saint Paulin. Voir ce trait dans sa Vie, par M. Lagrange, page 626.

il eût souhaité d'être vendu pour les délivrer, et de s'engager dans la servitude pour leur procurer la liberté. Aussi promit-il à ceux dont le temps de service et de la peine était expiré d'employer son crédit pour les faire sortir, et sur le bruit qui courut que le Roi devait venir à Lyon, il leur protesta qu'il irait se jeter à ses pieds pour leur faire rendre justice.

Je ne saurais quitter ce discours que je ne remarque deux circonstances, qui feront voir avec quelle ardeur ce saint prélat se portait dans cet exercice. La première est que son médecin le priant de ne point entrer dans les galères que la tente ne fût levée, et que les mauvaises odeurs qu'exhalent tant de personnes ensemble ne fussent un peu dissipées, il lui répondit que le temps était court et qu'il le fallait bien employer; mais remarquant que sa réponse ne satisfaisait pas son médecin, il ajouta ces belles paroles qui représentent si naïvement les saintes dispositions de son cœur : « Je sais bien, monsieur, que je suis obligé à vous
« obéir; mais permettez-moi de vous dire ce que dit
« saint Charles à ses médecins en pareille occasion :
« que quand vos ordres n'empêcheront point mes
« fonctions je les suivrai, mais quand ils s'y oppose-
« ront, vous ne trouverez pas mauvais que je m'en
« dispense. » Certes on peut bien dire que la chair et le sang ne lui avaient pas inspiré ces sentiments, et qu'il fallait avoir part à la charité du souverain pasteur de l'Eglise pour préférer le salut de ses ouailles à la santé de sa personne.

La seconde circonstance, peu différente de la première, est que quelqu'un de ses domestiques l'ayant averti que le serein de Marseille était dangereux et que, demeurant trop tard sur les galères, il se mettait en danger d'augmenter sa fluxion et d'abrégier sa vie,

il lui répondit par les paroles que le Fils de Dieu dit à sa Mère : *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse*¹, et il lui apprit par cette réponse que son devoir lui était plus cher que sa vie.

Mais il ne faut pas omettre une preuve notable de son humilité pendant qu'il en donnait de si publiques de sa charité. Comme il était dans le cours de ses missions où il délivrait les captifs, et changeait les coupables en pénitents, on l'avertit qu'un officier des galères se plaignait de ce qu'il ne l'avait pas visité comme les autres, et qu'étant de même condition il l'avait traité différemment, quoiqu'il eût apporté tous les soins inimaginables pour le bien recevoir dans sa galère. Il n'eut pas plus tôt reçu cet avis, qu'il alla chercher cet officier en son logis, lui rendit mille civilités et le combla d'honneur. Mais les paroles qui précédèrent cette action expriment bien mieux ses sentiments que l'action même, et il n'est pas étonnant qu'un homme qui portait tant d'amour à JÉSUS-CHRIST eut peu de peine à s'humilier pour sa gloire. « Hélas ! » dit-il, qu'à cela ne tienne pour la gloire de mon « Maître et pour le salut des âmes qu'il a rachetées « de son sang, je ne visiterai pas seulement ces mes- « sieurs, mais encore leurs laquais, s'il le faut. » Après ces excellentes dispositions je ne m'étonne pas qu'il ait fait des miracles sur les galères, qu'il ait converti les forçats, qu'il ait triomphé de ces âmes endurcies, et qu'il ait fait régner JÉSUS-CHRIST aussi bien sur la mer que sur la terre. Mais il me semble que je ne puis mieux décrire cette merveille que par la lettre qu'il en écrivit à un Père de l'Oratoire, de ses amis²,

1. Saint Luc, II, 49.

2. Le P. G. d'Arcy, dont il a été déjà question plus haut.

qu'il avait autrefois entretenu de ce dessein à Paris. Voici ce qu'il lui en manda le 5 mai 1643 : « J'ai com-
« mencé, il y a un mois et demi, la mission dans les
« galères ; il ne se peut dire quel fruit cette mission a
« fait contre toute espérance ; combien de cœurs en-
« durcis ont été touchés, qui étaient résolus de ne se
« point confesser, plusieurs ayant passé dix, quinze
« et vingt ans en cet état déplorable, opiniâtres à ne
« point changer de dispositions que quand ils chan-
« geraient de condition et seraient hors des fers. Mais
« enfin la parole de Dieu a fait voir sa force ; la grâce
« est demeurée victorieuse du péché et du diable, et la
« Providence de Dieu a tellement paru qu'en même
« temps que nous avons eu besoin de prédicateurs et
« de confesseurs italiens, il lui a plu nous en envoyer
« plusieurs capables même de parler et de traiter avec
« les Turcs esclaves, dont il y en a quelques-uns dis-
« posés à se convertir. J'ai aussi donné l'absolution à
« plusieurs forçats hérétiques. Vous voyez ces pauvres
« gens tout autres qu'ils n'étaient auparavant, résolus
« de ne plus offenser Dieu, et de porter leur mal en
« patience, qui est la chose que je prétendais, et de
« prier Dieu tous les jours le soir et le matin. Nous
« y établissons une demi-heure de lecture spirituelle
« les dimanches et les fêtes qu'ils ne travaillent pas. »

Voilà ce que ce grand prélat écrivit dix-huit jours avant son trépas, sur le succès de ses missions : mais qui nous dira les prières qu'il a offertes à Dieu pour en obtenir la bénédiction ? qui nous dira les larmes qu'il a répandues pour apaiser la colère du Ciel ? qui nous dira les pénitences qu'il a faites pour l'avancement de ce travail, et les saints artifices dont il s'est servi pour son heureux accomplissement ? Il n'y a que Dieu qui lisait dans le fond de son cœur, qui en con-

naissait les dispositions ; il n'y a que celui qui lui a inspiré ce dessein qui en sache le prix et le mérite. Les effets nous ont donné quelque connaissance, car, outre que les forçats changèrent de vie, qu'ils s'abstinrent de leurs péchés ordinaires, et qu'ils portèrent leurs maux avec patience, il convertit encore douze Turcs qui persévérèrent dans notre religion, il réduisit à l'obéissance de l'Église trente-deux hérétiques qui témoignèrent la vérité de leur conversion par le changement de leur vie.

Il semblait qu'après tant de travaux il était juste que notre saint évêque se reposât et que, réparant ses forces qui étaient extrêmement affaiblies, il eût un peu de soin de sa santé après en avoir tant pris pour le salut des pécheurs. Mais sa charité, qui n'avait point de bornes, lui conseilla de faire dans la ville de Marseille ce qu'il avait fait dans les galères, d'instruire les ignorants dans les églises et dans les maisons, de les préparer au sacrement de Confirmation, et de leur apprendre les grandeurs et les obligations du christianisme. En cette pensée il fit faire des catéchismes en langue du pays, qu'il allait d'église en église entendre lui-même pour y convier les autres par son exemple. Cet homme infatigable à qui le zèle donnait de nouvelles forces visitait les pauvres et les malades dans les maisons et, selon la différence de leurs conditions ou de leurs besoins, leur dispensait tantôt des consolations, tantôt des aumônes. Pendant qu'il était occupé dans ce charitable exercice, on l'avertit qu'un pauvre matelot, étranger et hérétique, était extrêmement malade dans une hôtellerie, et qu'il y avait sujet d'espérer sa conversion, s'il y envoyait un prêtre pour l'assister. Chacun croyait bien que son zèle ne laisserait pas échapper cette occasion

et que, sa charité s'étendant aussi bien sur les étrangers que sur les naturels du pays, et sur les hérétiques que sur les catholiques, il pourvoirait au secours de cet homme, dont le salut était encore plus exposé que la santé. Mais tout le monde fut bien surpris quand on vit que ce prélat se chargea lui-même de cette commission, et qu'assisté d'un interprète, il se transporta dans l'hôtellerie de ce malade, l'instruisit des principaux mystères de notre religion, ravit cette proie aux démons, ramena cet hérétique dans le sein de l'Église, et lui fit abjurer publiquement son erreur et son péché.

Le soin qu'il prenait de son peuple ne lui faisait pas oublier celui qu'il devait à son clergé, car il ménageait si bien son temps, qu'après avoir visité les uns, il entretenait les autres. Il faisait des conférences à ceux qui voulaient recevoir les ordres, il leur représentait la grandeur du sacerdoce, la sainteté de ses emplois, le dégagement qu'il exige de ceux qui le reçoivent et le juste châtiment qui est préparé à ceux qui en abusent. Mais il les persuadait bien mieux par ses exemples que par ses paroles ; et quand ils voyaient un prélat qui, pour s'acquitter de sa charge, négligeait sa santé, consumait ses forces et prodiguait sa vie, ils pensaient que leur évêque serait leur juge, s'ils négligeaient de l'imiter dans leur conduite.

Notre grand prélat se préparait à une plus haute entreprise et pensait à sortir de Marseille pour aller instruire la campagne, quand l'amour qu'il portait aux forçats lui inspira le désir d'achever l'ouvrage de leur salut en leur donnant le sacrement de Confirmation. Il rentra donc encore une fois dans les galères, il exhorta ces misérables à recevoir cette grâce qui, les établissant dans la religion, leur donnerait des

forces pour supporter leurs travaux et leur enseignait le moyen de convertir leurs supplices en remèdes. Comme cet exercice fut le dernier de sa vie, ce fut aussi celui qu'il fit avec plus de zèle et de ferveur ; la charité lui suggérait des paroles si puissantes qu'il n'y avait personne qui n'en fût touché. Il expliquait avec tant de naïveté la vertu de ce grand sacrement qu'il en donnait tout ensemble l'intelligence et le désir à ses auditeurs ; mais la grâce qui résidait en son âme animait si fortement ses raisons et ses discours, qu'en même temps qu'il portait la lumière dans les cœurs, il y versait la chaleur et il y introduisait les dispositions qui rendent les sacrements efficaces.

Le travail excessif qu'il avait pris dans les galères, joint au jeûne du carême qu'il voulut observer sans aucune dispense, selon la rigueur de la primitive Église, ne faisant qu'un repas et ne mangeant aucun laitage, échauffa tellement son poumon, qu'il s'y forma un abcès : la fièvre continue l'obligea de se mettre au lit et les médecins jugèrent que difficilement il en relèverait. Dans sa maladie son âme rassembla toutes ses forces ; sa vertu parut dans toute son étendue. Le soleil ne se couche pas toujours dans la lumière, mais le bon évêque de Marseille fut plus lumineux en son couchant qu'il n'a été même en son midi. Il considéra la mort avec une grande indifférence, et quoiqu'elle lui parût plus avantageuse que la vie, toutefois, considérant les besoins de son peuple et les larmes de tous les assistants, il laissait le tout au bon plaisir de Dieu, disant avec une profonde humilité ce que le grand saint Martin avait dit autrefois : « Seigneur, si je suis
« encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point
« le travail, votre volonté soit faite. » Il fit paraître une patience admirable pendant toute sa maladie, ne

se plaignant point d'aucune douleur, quelque violente qu'elle fût, et ne demandant ni refusant aucun remède. Il avait scrupule, dans les incommodités d'une sécheresse de gorge, de tempérer cette ardeur par le rafraîchissement des fraises qu'il prenait souvent parce qu'il y trouvait quelque peu de goût. Cette patience l'a conservé pendant tout son mal, qui dura douze jours, dans un très grand repos d'esprit, et dans une très intime union à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il levait souvent les mains et les yeux au ciel pour s'entretenir amoureusement avec lui, mais avec tant de tendresse et avec des sentiments intérieurs si grands, qu'il ne pouvait s'empêcher de répandre des larmes.

Pendant tout le temps qu'il fut malade, il entendit tous les jours la sainte Messe, ne la pouvant dire lui-même, et parce que la difficulté de respirer ne lui permettait pas de réciter son bréviaire, il voulut que l'un de ses ecclésiastiques le récitât auprès de son lit, afin qu'il pût l'entendre et le suivre de cœur et de la pensée. Souvent, pendant le jour, il se faisait lire quelque chose du Nouveau Testament, particulièrement les dernières paroles et la dernière prière de JÉSUS-CHRIST, ou de quelque livre pieux, interrompant cette lecture par des pensées fréquentes pour méditer sur ce qu'on lui avait lu. Chaque soir il faisait venir les enfants de chœur chanter à la porte de sa chambre l'hymne *Veni Creator* que lui-même répétait de son lit avec beaucoup d'union d'esprit à Dieu, ce qu'ils continuèrent jusqu'à la veille de sa mort. Ensuite il les faisait entrer, les remerciait et leur donnait sa bénédiction.¹

1. « Mon Dieu, dit-il un jour, que ces petits enfants ont bien chanté ! Que cela est merveilleux ! Ils ressemblaient à de petits anges. »

Il reçut la nouvelle de la mort comme la plus agréable qu'on lui pût donner. Il l'accepta comme un hommage qu'il désirait rendre à la souveraineté de Dieu, comme un effet de sa justice sur lui en qualité de criminel, et comme une voie établie pour arriver au ciel, et pour nous unir à lui comme à notre dernière fin et à notre premier principe. Après cela, il commença à se préparer à une confession générale qu'il fit le lendemain¹, avec beaucoup de contrition et d'humilité, s'examinant sur tous les différents états de sa vie de prêtre, de supérieur en l'Oratoire, de curé de Sainte-Eulalie et d'évêque, puis sur tous les commandements de Dieu et de l'Eglise. Après la confession, il se fit apporter le Saint-Sacrement, qu'il reçut en viatique des mains du prévôt de la cathédrale accompagné de tous les chanoines et de plusieurs ecclésiastiques qui tenaient tous un cierge allumé à la main. Il voulut alors être revêtu du rochet du Bienheureux P. de Bérulle, qu'il gardait comme une précieuse relique², de son camail, de sa croix pastorale. Après avoir employé un temps considérable à s'entretenir intérieurement avec Notre-Seigneur, il mit ordre à ses affaires temporelles, à la sépulture de son corps, et au salaire de ses domestiques, témoignant être bien fâché de n'avoir pas de quoi faire de grandes libéralités aux pauvres. « Mais nous devons, dit-il, « commencer par ce qui est de justice et nous ne « pouvons donner ce qui appartient à autrui. » Pour mourir en vrai pasteur, bénissant son peuple et

1. Au P. Petit de l'Oratoire, qui déposa après la mort du saint évêque que toutes ses accusations étaient plutôt des omissions de plus grande perfection que des péchés.

2. La maison-mère de l'Oratoire lui en avait fait présent le jour de son sacre.

l'exhortant jusqu'au dernier soupir à la piété, il commanda que sa chambre, qui jusqu'alors avait été fermée par ordre des médecins, fût ouverte à tout le monde, ne voulant pas qu'on en refusât l'entrée à personne. Les consuls de la ville le visitèrent et, parmi les justes ressentiments que leur causait une si grande perte, ils lui demandèrent sa bénédiction; il s'éleva à Dieu pour la leur donner et, bien éloigné de l'opinion qu'on avait conçue de ses travaux, il leur promit qu'il prierait JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur de leur donner un évêque qui s'acquittât mieux que lui de sa charge et qui réparât les fautes qu'il y avait commises. Enfin, de l'avis de son confesseur, il reçut le dernier sacrement de l'Extrême-Onction, répondant lui-même et faisant des réflexions admirables que sa piété lui inspirait à chaque cérémonie.

Comme il avait toujours conservé chèrement la qualité de prêtre de l'Oratoire avec celle d'évêque et qu'il se regardait comme le fils de celle dont la dignité le rendait le Père, il voulut toujours avoir auprès de lui des prêtres de la Congrégation; il témoigna au père Gérard Etienne¹, supérieur de l'Oratoire de Marseille, qu'une de ses plus grandes consolations était de mourir entre leurs bras. Il le pria de ne le point abandonner jusqu'au dernier soupir, et il lui demanda de lire les élévations saintes du Père de Bérulle sur le mystère de l'Incarnation de JÉSUS-CHRIST, ensuite la passion de Notre-Seigneur, écrite par saint

1. Le P. Etienne, supérieur de Marseille depuis peu de temps, le resta jusqu'en 1651; à cette époque, sa charge de vicaire général des maisons de Provence l'obligea à résider à Notre-Dame de Grâce. En 1654 nous le trouvons à Paris, toujours assistant du P. Général. En 1658 il est supérieur de Lyon. Revenu à Paris en 1661, il est chargé de la direction de l'Institution et meurt peu après dans l'exercice de ces importantes fonctions.

Luc, et le dix-septième chapitre de saint Jean, qui contient l'évangile de la Solennité de JÉSUS-CHRIST, où Notre-Seigneur pria son Père pour ses disciples et pour lui. Ce grand serviteur de Dieu était très attentif à toutes ces lectures, qu'il n'interrompait que pour donner sa bénédiction à ceux qui allaient se jeter à ses pieds pour la lui demander, comme fit son grand vicaire¹ pour tout le diocèse, et tous ses domestiques. Il était continuellement occupé à produire des actes de foi, d'amour, d'espérance et de contrition, baisant le crucifix qu'il tenait à la main. Il entendit paisiblement les prières de la recommandation de l'âme, priant celui qui les récitait de s'arrêter de temps en temps, afin qu'il pût les méditer et les goûter intérieurement. Il fit aussi quantité d'actes d'amour, de soumission et de confiance à la sainte Vierge, à son ange gardien, à saint Jean-Baptiste et à tous les saints de la famille de JÉSUS-CHRIST. Enfin, après plusieurs oraisons jaculatoires, surtout à Notre-Seigneur, répétant souvent : *Dieigam, Domine JESU, fortitudo mea*², il entra dans sa dernière agonie.

Le moment qui devait finir une si belle vie étant arrivé, notre saint prélat, ressentant les douleurs de la mort, éleva un peu sa voix pour prononcer ces paroles qui marquent la sainte impatience qu'il avait de voir JÉSUS-CHRIST : « *Veni, Domine JESU, veni, JESU,*
 « *moriatur anima mea morte justorum.* Venez, Seigneur JÉSUS, venez, et que mon âme meure de la mort
 « des justes. » Ces doux désirs furent accomplis en un même instant : car JÉSUS, qu'il invoquait, se rendit pré-

1. Le même P. Etienne. (M. Ricard, *op. cit.*, dit « le P. Gérard », en confondant le nom et le prénom de ce Père que nos listes appellent toujours le P. Gérard Etienne.)

2. Psaume XVII, 2.

sent pour le recevoir, et, son âme abandonnant son corps, il mourut de la mort des justes. Sa bouche demeura collée sur les pieds du crucifix, pendant que les prêtres répétaient ces paroles par l'ordre qu'il leur en avait donné un moment auparavant : *Suscipe, clementissime Domine, animam famuli tui.*

La mort le ravit le samedi 23^e de mai l'an 1643, veille de la Pentecôte, à l'âge de quarante-neuf ans, dont il en avait passé vingt-sept en l'Oratoire. Il ne fut que cinq ou six mois évêque. Mais certes on peut dire qu'il fit, en ce court espace, ce que beaucoup d'autres ont bien de la peine à faire en plusieurs années. Il y a peu de saints dans l'Église à qui l'on puisse appliquer plus justement ces paroles qu'à lui : *Consummatus in brevi explevit tempora multa*¹; sice n'est qu'on veuille dire que tout le temps qu'il avait passé dans la Congrégation l'avait disposé à cet emploi, et que les fonctions de prêtre et de curé avaient été les degrés par lesquels la Providence divine l'avait voulu conduire à celles de l'épiscopat.

La Providence se contenta de l'avoir montré à Marseille pour lui faire voir le riche présent que son amour lui avait fait et elle le lui ôta en même temps pour lui faire connaître qu'elle ne le méritait pas. Il est impossible de représenter le mouvement dont elle fut émue à sa mort². Tout le peuple accourut

1. Sagesse, IV, 13.

2. Tous les renseignements que les historiens ont conservés sur les funérailles du P. Gault et les honneurs qui furent rendus à ses précieux restes sont résumés dans une belle lettre pastorale de Mgr de Mazenod pour le carême de 1856.

Ce mandement fut occasionné par l'heureuse découverte du corps de Mgr Gault, en janvier 1856. Le 10 février suivant se fit la translation solennelle de ces reliques à l'église Saint-Martin. De nouveaux miracles attestèrent la sainteté du serviteur de Dieu.

pour le toucher ; son corps, placé dans un cercueil de plomb, demeura exposé dans l'Église cathédrale pour contenter la dévotion du peuple. Il fallut y mettre des gardes pour empêcher qu'on ne le mît en pièces. Tous ses habits, tous les linges qui l'avaient touché furent recueillis et recherchés avec un étrange empressement. On fit plutôt à son enterrement les cérémonies de sa canonisation que de ses funérailles. Personne ne put se résoudre à prier Dieu pour lui : chacun l'invoqua pour ses besoins. Il y accourut une multitude incroyable de peuple de tous les endroits de la province. Quand l'église cathédrale eût été aussi vaste que Saint-Pierre de Rome, elle eût eu peine de contenir les pèlerins qui y abordaient. On parla de plusieurs miracles qui s'étaient faits à son tombeau : on en compta plus de quatre-cents en quinze jours. M. le vice-légat d'Avignon députa quelques ecclésiastiques pour les vérifier, et en effet ils en ont justifié quelques-uns de fort extraordinaires. L'Assemblée du clergé tenue en 1646 écrivit au Pape pour lui demander sa canonisation. Le peuple l'a faite comme celle des saints évêques de l'antiquité avait accoutumé de se faire. Mais il faut attendre celle que l'Église pratique maintenant avant que de lui rendre nos vœux en public.

La cause de la canonisation du P. Gault, introduite en cour de Rome en 1846, mais poursuivie avec trop peu de suite et abandonnée depuis les troubles de la Révolution, a été reprise par l'évêque de Marseille bientôt après la translation dont nous venons de parler. Nous aimons à espérer qu'il nous sera permis bientôt de vénérer sur nos autels Jean-Baptiste Gault.

Copie de la lettre de l'Assemblée du clergé de France de l'année 1646 au Pape pour la béatification de feu monseigneur Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille.

TRÈS-SAINTE-PÈRE,

« Ayant écrit ces mois passés à Votre Sainteté pour
« la supplier de vouloir insérer au nombre des saints
« notre frère, d'heureuse mémoire, François, évêque
« de Genève, elle répondit à nos lettres avec tant de
« douceur et de bonté qu'elle a donné confiance à
« notre assemblée de traiter encore avec vous sur
« un semblable sujet et qui regarde plus particu-
« lièrement l'Église de France. Il y a trois ans que
« la mort nous a ravi Jean-Baptiste Gault, évêque
« de Marseille, duquel on peut dire qu'étant bientôt
« consommé il a beaucoup vécu, quoiqu'il n'ait tenu
« le siège épiscopal que six mois. Il a fait paraître
« en ce peu de temps sa piété vers Dieu, sa charité
« envers les pauvres, sa sollicitude envers son trou-
« peau, sa pureté en ses mœurs, son zèle et sa con-
« stance dans les intérêts de l'Église, et toutes les autres
« vertus que saint Paul demande en un évêque. Mais
« son zèle pour le salut des âmes n'a jamais plus
« éclaté qu'en la conversion de ces hommes malheu-
« reusement condamnés aux galères pour leurs cri-
« mes. Car, comme il eut remarqué que la peine ren-
« dait ces misérables plus vicieux, qu'ils s'infectaient
« les uns les autres par leur conversation comme
« par une sorte de contagion, et qu'ils se dispen-

« saient de toutes les lois de la religion et de la piété,
« il résolut de visiter toutes les galères comme
« autant de paroisses flottantes. Il est impossible
« de dire et de croire quels pénibles travaux il souffrit,
« quelles injures atroces il reçut et quelle férocité
« barbare il éprouva en ce laborieux exercice.
« Il y perdit le repos et le repas, et il passait les
« jours entiers sur les bancs infects de ces malheureux :
« il parlait aux uns avec bonté ; il reprenait les autres
« avec vigueur ; il recevait les uns et les autres dans son sein
« et se faisait tout à tous, pour les gagner tous à JÉSUS-CHRIST.
« Aussi peut-on dire que la lumière du ciel éclaira alors ceux
« qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort,
« et qu'au grand étonnement de tout le monde elle convertit
« ces hommes perdus en des hommes modestes et chrétiens.
« Sous un si grand pasteur et bienheureux père, la ville de Marseille
« élevait sa tête par dessus toutes les villes de France et la
« Provence espérait que sous sa conduite le clergé recouvrerait
« la pureté de sa doctrine et de sa discipline ecclésiastique,
« et le peuple le premier éclat de sa piété chrétienne.
« Mais Dieu en ordonna autrement, car à peine ce saint prélat
« eut-il passé cinq mois dans son diocèse qu'il tomba malade et
« que, délivré de la prison de son corps, il entra dans le séjour
« des bienheureux. Celui qui avait acquis pendant sa vie une si
« haute réputation de piété répandit une si grande odeur de
« sainteté, incontinent après sa mort, que tous ceux de Marseille,
« comme s'ils eussent concerté ensemble, se trouvèrent en sa
« chambre et, rendant leurs devoirs à son corps, publièrent
« hautement un saint en ce jour-là ; et certes on peut dire que
« ce ne fut point la

« voix inconsidérée d'un peuple superstitieux, puis-
« qu'avant que son corps fût mis en terre il se fit un
« grand nombre de miracles qui persuadèrent même
« aux plus incrédules l'opinion qu'on avait déjà con-
« çue de sa sainteté. Ce bruit se répandit par toutes
« les villes de la Provence, et il n'y eut point de si
« petit village d'où plusieurs malades n'accourussent
« au tombeau de ce saint prélat pour obtenir par ses
« mérites la guérison qu'ils n'avaient pu recevoir de
« l'industrie des médecins. Plusieurs ont éprouvé ce
« que la foi peut quand elle implore le secours des
« saints, comme il se voit par les informations qu'en
« ont faites des hommes éminents en science et
« en piété qui en avaient eu la commission du
« très illustre vice-légat d'Avignon. Voici la troisième
« année qui s'est passée depuis la mort de ce saint
« homme, et comme dans notre assemblée générale
« on a souvent parlé de lui, que notre frère son suc-
« cesseur¹ nous a plusieurs fois parlé de lui et repré-
« senté la gloire de ses actions et celle de ses mira-
« cles, et avant et après son trépas, et qu'un si grand
« exemple a beaucoup réveillé la fidélité que nous
« devons à Dieu dans l'exercice de nos charges : nous
« avons cru que la dignité de l'Église nous obligeait
« de supplier Votre Sainteté de vouloir ordonner que
« ce saint homme fût révééré par l'Église. Car vous
« êtes celui de la bouche duquel dépendent ceux qui
« sont pasteurs et non pas mercenaires. C'est à vous
« de prescrire des lois à la piété de fidèles et de
« leur proposer des exemples qu'ils doivent honorer
« et imiter. Tout ce que fait en cette occasion la
« dévotion particulière est plutôt une entreprise

1. Etienne du Puget (1643-1668),

« téméraire qu'une religion véritable, et il le faut
« attribuer à des affections dérégées qui sont tou-
« jours suspectes à ceux qui conservent les vrais sen-
« timents de la foi. Que Votre Béatitudo acquiesce donc
« aux justes prières du clergé de France, et qu'elle
« ne souffre pas que les vœux ardents des peuples et
« principalement des Marseillais soient plus long-
« temps frustrés de leur espérance. La voix du peu-
« ple est la voix de Dieu, et il n'y a point sujet de
« craindre que l'on se hâte inconsidérément, si l'on
« décerne des honneurs sacrés à un homme que
« Dieu a déjà rendu illustre par de si grands mi-
« racles, et qu'il a comme canonisé par la créance
« indubitable que tout le monde témoigne de sa féli-
« cité ; mais au contraire, si Votre Sainteté fait avancer
« cette affaire, nous serons obligés d'avouer qu'elle
« aura travaillé pour la gloire du clergé de France,
« et qu'elle aura gagné par cette nouvelle faveur
« tous les esprits des Français. Dieu veuille vous
« conserver longtemps pour le bien de toute l'Eglise.
« Donné à Paris l'an 1646, le 28 du mois de juillet. »

LE PÈRE

CÉSAR ISSAUTIER

(1602-1646)

SOMMAIRE. — Sa vie retirée. — Ses charités. — L'occasion de sa mort. — Il est assassiné. — Sa charité pour ses ennemis. — Sa patience dans les douleurs. — Sa mort, l'an 1646.

Le Père Issautier¹ était un véritable prêtre de l'Oratoire ; toute sa vie a été une continuelle oraison. Il ne s'étudiait qu'à être inconnu au monde et à ne le pas connaître. Il était d'une exactitude inviolable à tous les règlements de la Congrégation ; il parlait peu, et il sortait rarement de la maison, à moins que ce ne fût pour vaquer aux œuvres de charité. S'il avait pu cacher sa mort aussi bien que sa vie, il nous serait impossible d'en parler. Mais Dieu, pour récompenser tant de bonnes œuvres dont elle était remplie, a permis qu'il ait été honoré de la couronne du martyr ; car, sans blesser le respect que nous devons aux lois de l'Église qui défendent de rendre aucun culte de religion à ceux qu'elle n'a pas encore déclarés être du nombre des bienheureux, nous pouvons pourtant dire que ce bon prêtre a été au milieu du christianisme un véritable martyr de la charité et de la chasteté.

Il demeurait à Toulon², lorsque ce bonheur lui ar-

1. Né à Barcelonnette (Basses-Alpes), il était entré à l'Oratoire le 15 août 1624 (Bicaïs).

2. Il avait résidé auparavant à Pezenas (1630), à Ollioules, où il fut supérieur de la résidence (1641), et à Marseille.

riva ; son unique occupation, après la prière, était de s'employer aux bonnes œuvres de charité tant spirituelles que corporelles. Le prélat qui en gouvernait l'Église¹ était beaucoup plus recommandable par la sainteté de sa vie que par la dignité de son caractère ; il avait un amour singulier pour les pauvres jusqu'à se refuser les choses les plus nécessaires à la vie, pour les assister ; il se servait beaucoup de ce bon Père pour l'exécution de ses pieux desseins, et il l'employait continuellement ou à visiter les malades ou à retirer du danger du péché les personnes qui y étaient exposées, de sorte qu'on pouvait l'appeler justement le bras droit de ce grand évêque, qui, après avoir employé toute sa vie et ses biens à soulager les pauvres, sur la fin de ses jours se retira dans un hôpital de Paris où il est mort en odeur de sainteté.

Toulon est un port de mer sur la Méditerranée, le plus fameux et le plus peuplé du royaume, particulièrement depuis qu'il sert de retraite aux vaisseaux du Roi. Il y a continuellement un grand concours de peuple de toutes les nations et de toutes les parties du monde et quantité d'officiers de marine qui souvent mènent une vie déréglée. Le luxe, la bonne chère, l'oisiveté et l'abondance qui y règnent, et ce grand nombre de personnes de tous pays et de toutes religions qui y abondent, donnent lieu à une infinité de vices et particulièrement à l'impureté.

Notre bon prêtre, entre les œuvres de charité auxquelles il s'occupait, avait un soin et un zèle particulier pour retirer les filles qui étaient en danger de tomber dans le désordre ou qui y étaient déjà tombées, pour

1. Jacques Danès de Marly (1640-1648).

les mettre dans des monastères ou dans d'autres lieux de refuge. Quand on l'avertissait, il n'épargnait rien pour les secourir au plus tôt. Monseigneur l'évêque, par le mouvement duquel il agissait, l'assistait de sa bourse et de son crédit, en sorte qu'il se passait peu de jours qu'il n'enlevât quelque proie au démon. Cet ennemi juré du salut des hommes, irrité de se voir continuellement ou repoussé, ou vaincu, suscita quelques-uns de ses suppôts pour se venger du saint prêtre. Car, ayant arraché d'entre les mains de trois jeunes débauchés une fille, ils conçurent une telle rage contre lui qu'ils résolurent de le tuer. Leur complot fut qu'ils l'envoyèrent chercher à deux heures de la nuit pour confesser un pauvre malade et que, le surprenant dans une rue écartée, ils l'assommèrent à grands coups de sacs remplis de sable, de peur que les voisins entendant les coups n'accourussent au bruit et ne fussent témoins de leur assassinat. Ils exécutèrent leur malheureux dessein comme ils l'avaient concerté, et ayant surpris ce bon Père dans le lieu destiné, ils coururent sur lui, éteignirent sa chandelle, et lui demandant s'il n'est pas le Père Issautier : « Oui, Messieurs, répondit-il, pour vous rendre service. — C'est donc toi, dit l'un des trois en lui donnant un grand soufflet, qui as mis telle demoiselle dans un couvent? » A ces paroles, il connut la grâce que Notre-Seigneur lui faisait et, pour la recevoir avec plus de respect, il se mit à genoux, et dit ces belles paroles : « *Gratias tibi ago, Domine JESU, quoniam dignus inventus sum pro nomine tuo hanc contumeliam pati* ¹. Je vous remercie, ô JÉSUS, mon Sauveur, de ce que j'ai été trouvé digne de souff-

1. Actes des Apôtres, V, 41.

« frir cette injure pour la gloire de votre nom. »

Cette posture donnant plus d'avantage à ces malheureux scélérats, ils déchargèrent sur lui avec plus de force leurs coups sur le dos, sur les bras, sur l'estomac, sur les épaules et sur la tête. Pendant tout ce temps, il demeura dans un profond silence aussi bien qu'eux ; et pensant à JÉSUS-CHRIST dans le temps de sa passion, il s'éleva à Dieu pour lui dire avec ce divin Sauveur : *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt*¹. Enfin il est obligé de plier sous le nombre et la pesanteur des coups ; il tombe par terre de tout son long, et dans cette extrémité ils ont encore la cruauté de lui marcher sur le ventre et de lui donner quelques coups pour achever de le tuer. Quand ils le crurent mort, ils s'enfuirent comme des furieux, et le bruit et la précipitation avec laquelle ils coururent, donna lieu aux plus proches voisins de sortir de leurs maisons. Ils trouvèrent devant leurs portes un homme étendu sur le carreau qu'ils crurent mort ; il crièrent au secours, ils vinrent à lui, ils le reconnurent, ils trouvèrent qu'il avait encore quelques moments de vie et fort charitablement ils le portèrent à la maison de l'Oratoire. Pendant tout le chemin on lui entendit rappeler sans cesse ces paroles : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, etc.

D'abord qu'il est arrivé à l'Oratoire, on le met à l'infirmierie et on envoie chercher promptement les médecins et les chirurgiens pour le voir ; ils déclarèrent que les plaies sont mortelles et qu'il ne lui reste que peu de jours non pas tant à vivre qu'à souffrir de grandes douleurs, et qu'auparavant de commencer

1. Saint Luc, XXIII, 34.

aucune opération il est à propos de lui administrer les derniers sacrements. Le Père Supérieur s'approcha de son lit pour lui porter cette nouvelle, et en même temps il répète ces paroles qu'il avait déjà dites plusieurs fois : *Gratias tibi ago, Domine, quoniam dignus inventus sum pro nomine tuo hanc contumeliam pati*. Il reçut tous les sacrements avec de grands témoignages de dévotion et priant Dieu avec une ferveur extraordinaire pour ceux qui l'avaient maltraité.

Le lendemain, Monseigneur l'évêque et les officiers de la justice vinrent le voir pour savoir de lui quels étaient les auteurs d'une si noire action, quelle était leur taille, de quelle couleur étaient leurs habits, et tous les autres indices qui auraient pu servir à les découvrir, afin d'en faire une punition exemplaire; il leur répondit fort chrétiennement : « *Nondum Christus vindicatus est, et ego quomodo vindicabor?* Le « monde a fait mourir JÉSUS-CHRIST, et il n'en a tiré « aucune vengeance : est-il juste après cela que vous « pensiez à venger ma mort? » Ils lui représentaient que cet attentat était trop énorme pour demeurer impuni. « Plus le crime est grand, leur dit-il, plus « ils ont besoin de temps pour faire pénitence ». Enfin, quoi qu'ils pussent lui dire, ils ne purent jamais tirer de lui autre chose, sinon qu'il leur pardonnait de bon cœur, et qu'il priait tout le monde de leur pardonner. Ensuite il ajouta ces paroles du premier de tous les martyrs¹ : *Domine JESU CHRISTE, accipe spiritum meum et ne statuas illis hoc peccatum*, témoignant assez par là qu'il offrait à Dieu de tout son cœur sa vie pour le pardon de ses ennemis.

1. Actes des Apôtres, VII, 59.

On lui fit de grandes incisions qui ne pouvaient que causer des douleurs inconcevables. Mais la joie qu'il avait de souffrir pour JÉSUS-CHRIST le tenait dans une telle ferveur qu'il semblait qu'il fût insensible, Dieu ayant voulu dans ces derniers jours nous faire voir un échantillon de ce premier esprit de force qui animait autrefois les martyrs au milieu des tourments et qui les faisait courir avec autant de joie à la mort que les autres vont aux noces et aux festins. En effet, on lui témoigna qu'on était surpris que non seulement il ne fît paraître aucune tristesse des douleurs qu'il ressentait et de la mort prochaine qui était inévitable, mais encore de ce qu'il était en ce temps plus joyeux qu'il ne l'avait été en toute sa vie. « Oh qu'il y a d'honneur « et de plaisir, répondit-il, de souffrir pour JÉSUS-CHRIST ! » ensuite, s'élevant à Dieu, il dit : *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te et patientibus pro te¹!*

Comme on avait été obligé, par divers accidents qui lui étaient arrivés, de lui faire de nouvelles opérations, son grand courage soutenait son âme dans sa ferveur accoutumée, mais son corps à la fin se trouva contraint de céder à la violence du mal. Le temps était arrivé auquel Dieu, dans ses conseils éternels, avait résolu de terminer ses souffrances et de couronner sa charité.

Se voyant donc près de partir pour ce bienheureux voyage pour lequel il avait formé tant de désirs et n'attendant que le moment qui devait décider de son sort éternel, il appelait JÉSUS-CHRIST par de continuelles aspirations, et il avait incessamment dans la bouche ces belles paroles : *Domine JESU CHRISTE,*

1. Ps. XXX, 20.

accipe spiritum meum et ne statuas illis hoc peccatum.

Tous les Pères et les Confrères de la maison étant assemblés à genoux autour de son lit, après avoir fait les prières de la recommandation de l'âme auxquelles il répondit avec une attention merveilleuse, il entra dans une agonie de quelques moments au bout de laquelle il expira heureusement dans le Seigneur au mois de juillet de l'an 1646¹.

1. Sa mort, ajoute le P. Bicaïs, excita avec d'autant plus de raison les regrets du public que, n'ayant encore que quarante-quatre ans, on avait lieu d'espérer des fruits infinis de son zèle, si Dieu avait daigné lui conserver la vie. Quelque temps après, le pieux M. Danès, faisant l'ordination dans l'église de l'Oratoire et se trouvant placé sur le tombeau du P. Issautier, fit publiquement son éloge et le finit en adressant ces paroles aux ordinands : « Je suis sur le tombeau d'un martyr de la charité et de la chasteté : plaise à Dieu de bien graver dans vos cœurs l'amour de ces vertus et de vous remplir pour elles du même zèle qui a éclaté dans ce saint prêtre et lui a mérité d'en devenir la victime ! »

LE PÈRE ANTOINE ROMANS

(1586-1648)

SOMMAIRE. — Sa naissance, l'an 1586. — Son entrée dans l'Oratoire. — Son institution. — Il reçoit la prêtrise. — Il fait bâtir une nouvelle église. — Ses armes étaient le jeûne et la prière. — Sa charité pour les malades. — Son talent pour réconcilier les personnes divisées. — Son assiduité à l'oraison. — Ses austérités. — Son humilité. — Son amour pour la pauvreté. — Sa dernière maladie. — Sa mort, l'an 1648.

Le plus grand témoignage d'amour que JÉSUS-CHRIST puisse donner à l'Église est de lui envoyer des pasteurs selon son cœur, et qui le représentent par la sainteté de leur vie aussi bien que par la dignité de leur caractère. La vie du Père Antoine Romans, prêtre de l'Oratoire, est une preuve de cette vérité : car il semble que Dieu ne l'ait fait naître dans ces derniers temps que pour servir de modèle à tous les bons curés, et pour leur apprendre par ses exemples la conduite qu'ils doivent garder tant envers eux-mêmes qu'envers leurs peuples pour remplir tous leurs devoirs et mériter les récompenses éternelles.

Il naquit l'an 1586 dans le diocèse de Digne, de parents d'une condition médiocre, mais d'une vertu plus que commune, qui, ne pouvant pas laisser à leurs enfants de grands biens, résolurent du moins de ne rien oublier pour tâcher de leur procurer la

piété. Ils trouvèrent en celui-ci des dispositions extraordinaires pour les lettres ; c'est pourquoi ils firent tous leurs efforts pour seconder ses bonnes inclinations. Ils l'envoyèrent étudier à Aix, où ayant fait la connaissance du P. Romillion, il se mit sous sa conduite et en peu de temps il y fit de si grands progrès dans la piété, qu'il résolut de se consacrer entièrement à Dieu dans l'état ecclésiastique et d'entrer pour ce sujet dans la Congrégation de l'Oratoire, qui fait une profession singulière de travailler au rétablissement de la sainteté du sacerdoce ¹.

A peine fut-il revêtu de la soutane qu'on remarqua en lui une ferveur extraordinaire ; car, se représentant le sacerdoce auquel il se sentait appelé comme un état de sainteté, il s'appliqua avec tout le soin possible à acquérir et à pratiquer toutes les vertus ecclésiastiques. Il fit une telle violence à ses inclinations naturelles qu'on l'aurait pris pour un homme sans volonté. Il devint si insensible à toutes sortes d'objets qu'on eût plutôt dit que ses sens étaient morts que modifiés. Il était un observateur inviolable des règlements de la Congrégation. Il vivait dans une entière dépendance de la volonté de ses supérieurs ; enfin on voyait croître en lui de jour en jour une humilité si profonde, une mortification si continuelle, et une piété si sincère, que le P. Romillion, qui était un des hommes les plus éclairés de son siècle, l'obligea de recevoir les ordres sacrés aussitôt qu'il eut l'âge que prescrivent les saints canons.

Il y apporta beaucoup de répugnance, et quoique dès son bas âge il eût toujours beaucoup d'inclination

1. Il entra en 1617 dans la communauté du P. Romillion, deux ans avant l'union avec l'Oratoire de France. (Bicaïs, *op. cit.*)

pour l'état ecclésiastique, et qu'il prit même un plaisir singulier dans toutes ses fonctions, cependant, quand il pensait à la sublimité de cet état, que dans cette vue il envisageait son indignité, il était saisi d'une telle frayeur que tout le corps lui en tremblait. Depuis qu'il fut prêtre, il crut ne devoir vivre que pour faire connaître, aimer et servir JÉSUS-CHRIST. Toute son occupation fut d'en chercher les moyens : *Hæc est vita nostra*, dit-il, *ut cognoscant Dominum JESUM CHRISTUM*¹. Il étudia pour cela l'Écriture sainte avec un soin extraordinaire. Continuellement il l'avait dans les mains : il la méditait nuit et jour, et il se la rendait si familière, qu'il n'avait point d'autres règles pour sa conduite ni presque d'autres paroles dans la bouche. Il y trouvait un tel goût que toute autre lecture lui paraissait insipide ; il disait que Dieu lui faisait la grâce d'y ressentir quelquefois certaines consolations qui surpassent infiniment tout ce que les sens peuvent nous représenter, et d'y découvrir des vérités que nulle bouche créée ni entendement humain ne peuvent exprimer. Cette étude, qui était plutôt un don singulier du Saint-Esprit qu'un travail de la nature, le rendit un homme fort intérieur, et le tenant presque dans un continuel silence pour toutes les choses de la terre, il se remplit tellement des vérités sublimes de notre religion, qu'il y eut peu de personnes de son temps qui en parlassent avec plus de plénitude et d'onction. Elle produisait encore un autre effet en lui qui n'est pas moins précieux, qui fut de l'élever à un degré sublime d'oraison : car quelquefois un seul mot de l'Écriture le tenait des heures entières comme en extase en la

1. Saint Jean, XVII, 3

présence de Dieu ; et ensuite il se trouvait le cœur tellement embrasé de l'amour divin, qu'il était contraint de se prosterner par terre, de verser des torrents de larmes et de produire quantité d'actes d'amour parmi lesquels il s'écriait : *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te*¹ ! Il devint si sensible à ces dernières paroles qu'il ne pouvait les prononcer le plus souvent sans être pénétré du sens qu'elles renferment. Il avait surtout une dévotion particulière pour les psaumes. Il y trouvait des beautés qui le charmaient, et il était si tendre aux affections qu'ils contiennent, que d'ordinaire il pleurait pendant la plus grande partie de l'office, lorsqu'il le récitait en particulier.

Cette étude exacte de la sainte Écriture lui avait donné une si parfaite intelligence de tous les mystères de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'on eût dit qu'il y était présent. Il en rapportait toutes les circonstances avec une onction qui édifiait tous ceux qui l'entendaient. Il n'expliquait ordinairement l'Écriture que par l'Écriture : car, quoiqu'il eût lu les Pères et les commentaires sur les passages les plus difficiles, il disait qu'il trouvait plus aisément le sens naturel en comparant les autres endroits qui parlaient du même sujet. Il devint par ce moyen un habile prédicateur. Le talent naturel qu'il avait pour parler en public étant animé par cette piété et cette onction qu'il avait puisées dans l'oraison et dans l'étude de la sainte Écriture l'aurait rendu l'un des plus grands prédicateurs de son siècle, si son humilité et la sage conduite du P. Romillion, son directeur, n'avaient apporté un remède salutaire aux funestes effets que

1. Psaume XXX, 20.

l'éclat et l'applaudissement du monde auraient pu produire en son âme. Avant de monter en chaire, il voulut passer plusieurs années à ne faire que le catéchisme dans les missions; il s'y appliquait avec un tel zèle, que dans les plus grandes rigueurs de l'hiver il n'en sortait jamais qu'il ne fût tout en sueur. Son grand soin était de faire connaître JÉSUS-CHRIST, d'inspirer aux peuples de l'amour et de la dévotion pour ce divin Sauveur, de leur donner une horreur extrême du péché mortel, et surtout de l'impureté, de leur parler souvent des peines horribles de l'enfer et de leur apprendre la manière sainte de s'approcher des sacrements. On sentait dans ses paroles une certaine force qu'on n'éprouvait point dans tous les autres missionnaires, quand même ils auraient dit la même chose que lui; ce qui était sans doute un effet de la bénédiction que Dieu répandait sur son travail, et qu'il attirait par ses prières et par ses mortifications continuelles; car il avait appris du P. Romillion que la parole de Dieu n'a de force et de vertu qu'autant qu'elle est soutenue par ces deux moyens, et qu'un véritable missionnaire doit être un homme d'une oraison et d'une pénitence continuelles. Nous verrons dans la suite jusqu'à quel point ont été les austérités qu'il a pratiquées.

Après avoir passé quelques années dans cette fonction apostolique, il fut envoyé à Arles¹, où il ne demeura pas longtemps sans se faire connaître. Monseigneur du Laurent, pour lors archevêque de cette ville², ayant jugé à propos de transférer de l'église métropolitaine la cure de Notre-Dame en une cha-

1. En 1616 (Bicaïs).

2. De 1603 à 1630.

pelle de Sainte-Anne séparée de cette grande église par une place publique, il crut ne pouvoir en donner la conduite à des prêtres plus zélés et plus pieux que ceux de l'Oratoire¹ ; c'est pourquoi il l'unit pour toujours à leur Congrégation et il nomma le P. Romans pour en être le premier curé. Cet emploi était digne de son zèle et propre aux talents de la nature et de la grâce que Dieu lui avait donnés. Cependant son humilité, qui les lui cachait, lui fit croire qu'il en était aussi indigne qu'il s'en sentait incapable. Le compte terrible qu'il faudra rendre au jugement de Dieu des âmes dont on aura eu la conduite l'effraya, et, envisageant ses péchés augmentés de tous ceux d'une paroisse, il s'imagina que c'était s'engager à une damnation manifeste que de se charger d'un fardeau qui aurait fait trembler les plus grands saints de l'Église. Ses craintes durèrent plusieurs jours et rien n'aurait été capable de l'en délivrer, s'il n'avait cru que Dieu lui parlait par la bouche de son évêque, et qu'il ne pouvait s'opposer à son choix sans résister ouvertement à la volonté de Dieu. Car Monseigneur l'archevêque, ayant appris sa résistance, le fit venir devant lui et, après lui avoir représenté toutes les raisons qui l'avaient porté à lui donner cette cure préférablement à toute autre, il lui commanda, sous peine de désobéissance, de l'accepter et d'en faire les fonctions.

Une vocation si sainte et si légitime ne put manquer d'avoir tout le succès qu'on en pouvait espérer ; quoique sa vie fût une oraison et une retraite continues, il crut pourtant que dans une semblable occa-

1. Gaspard du Laurent avait établi d'abord les Oratoriens au prieuré de Saint-Claude. C'est en 1630 qu'il leur confia la cure de Notre-Dame.

sion il était obligé d'en faire une extraordinaire, afin d'attirer la bénédiction du ciel sur l'ouvrage qu'il allait entreprendre ; il commença donc par une retraite de dix jours en l'honneur de celle que les apôtres firent dans le cénacle, après l'Ascension, pour se disposer à recevoir le Saint-Esprit avant que de se répandre par tout le monde pour y porter, avec l'Évangile, la connaissance de JÉSUS-CHRIST et des mystères. Il en sortit comme ces joyeux fondateurs de la religion chrétienne, tout rempli de l'esprit de Dieu et embrasé de zèle. Il s'appliqua avec tant de bénédiction à ce qui était de son devoir que la chapelle de Sainte-Anne, où l'on avait transféré cette cure, étant trop petite pour contenir tout le peuple de la paroisse, qui de jour en jour se rendait plus assidu aux instructions de ce nouveau pasteur et aux offices de l'Église, il entreprit de faire bâtir une église magnifique qu'il acheva en très peu de temps. C'est celle que l'on voit encore aujourd'hui. Il n'oublia rien pour la rendre propre et pour y procurer des ornements, des linges, et toutes les choses nécessaires pour y faire reluire cette beauté que Dieu demande dans les temples qui lui sont consacrés.

Mais son zèle fut beaucoup plus grand pour les temples spirituels. Il trouva une ignorance profonde des principaux mystères de notre religion dans les peuples, et quoiqu'il y eût plusieurs personnes de condition qui demeuraient dans cette paroisse, dont quelques-unes même fréquentaient assez souvent les sacrements, cependant elles n'en étaient pas plus instruites. On ne savait ce que c'était que JÉSUS-CHRIST ; on n'avait qu'une idée grossière de Dieu, et la plupart confondaient la sainte Trinité avec la sainte Vierge ou sainte Anne. La source de cette

ignorance grossière venait de ce qu'on n'avait jamais fait le catéchisme dans cette paroisse. Le P. Romans entreprit d'en faire tous les dimanches deux : l'un pour les grandes personnes, et l'autre pour les enfants, et il sut si bien se proportionner à la portée des uns et des autres qu'en peu de temps il détruisit l'ignorance.

Il lui fallut beaucoup plus de temps pour déraciner quantité d'abus pernicieux qui s'étaient glissés parmi le peuple. Mais ne perdant point courage, et espérant tout de la miséricorde de JÉSUS-CHRIST, il s'appliqua avec tant de soin qu'insensiblement il en retrancha une bonne partie. Il crut que, pourvu qu'il pût attirer le peuple aux offices de la paroisse, il réussirait facilement dans ses desseins. Il n'oublia rien pour ce sujet : car tantôt il faisait voir l'obligation qu'il y a d'y être assidu, d'autres fois il les y attirait par la magnificence et la majesté avec laquelle on y faisait l'office et quelquefois par des dévotions et des prières extraordinaires qu'il établissait. Enfin il sut si bien gagner tous les esprits, qu'on se fit un devoir indispensable d'y assister ; cela lui donna lieu de parler souvent dans ses prêches des abus qui régnaient davantage dans sa paroisse. Il en découvrit deux qui étaient la source de quantité d'autres : le premier était que les filles et les femmes étaient très-immodestement vêtues, et le second qu'elles n'avaient pas toute la retenue convenable à leur sexe avec les hommes. Il parla si souvent et avec tant de force de ces deux désordres, qu'au bout de quelque temps on vit un changement presque universel dans la paroisse ; cet heureux succès lui donna courage pour entreprendre plusieurs autres choses qui n'étaient pas moins importantes.

Il avait cette louable coutume qu'il ne commençait jamais aucune bonne œuvre, quelque sainte qu'elle parût, qu'il ne l'eût recommandée auparavant plusieurs fois à Dieu dans la prière, et qu'il n'eût fait même des jeûnes et des mortifications pour en obtenir le succès. C'est pourquoi il disait : « Mon épée et mon « fusil sont le jeûne et l'oraison. » Avec ces deux armes il se sentait si fort, qu'il ne faisait aucune difficulté d'entreprendre des choses que jusqu'alors on avait crues impossibles. Il a déraciné des abus que jamais on n'avait osé attaquer avant lui, et il a réduit des personnes à leur devoir sur certains chefs que je n'ose rapporter, lesquelles faisaient trembler toute la ville ; on n'aurait pas même pensé qu'il eût été si hardi que d'ouvrir la bouche en leur présence pour leur en parler. Cependant quand, après avoir employé quelques jours à jeûner et à prier pour les affaires dont il voulait les entretenir, il les allait voir, sa seule présence les rendait si dociles que le plus souvent elles se rendaient aux conseils salutaires qu'il leur prescrivait. Il en était lui-même surpris, et quand on lui en parlait, il répondait humblement : « *A Domino factum est istud*¹ : C'est la main de Dieu qui l'a fait, « pour moi je n'y ai aucune part. JÉSUS-CHRIST a « rendu autrefois, avec de la boue, la vue à un aveugle-né, et il a parlé à un prophète par la bouche « d'un âne. Pourquoi s'étonner qu'il fasse encore à « présent la même chose ? » C'est ainsi que ce saint s'humiliait dans les choses les plus glorieuses pour lui. Il y avait peu de jours qu'il ne vît quelque nouvelle conquête sur l'ennemi du salut. Car tantôt il réconciliait des familles dont les haines invétérées

1. Psaume CXVII, 23.

avaient passé jusqu'à leurs enfants, tantôt il arrachait des mains de quelque malheureux concubinaire la victime prostituée que depuis plusieurs années il retenait dans les chaînes d'une infâme habitude, et sans faire de bruit ni d'éclat il mettait l'un en pénitence contre les fléaux de la colère de Dieu, et l'autre en sûreté contre les nouveaux dangers auxquels la misère ou la pauvreté l'auraient pu engager. Il prêchait, avec une liberté véritablement ecclésiastique et pastorale, contre toutes sortes de vices, et sans avoir aucun égard aux conditions humaines ; il n'envisageait en ses paroissiens que la noble qualité d'enfant de Dieu qui les lui rendait tous également chers et honorables. La prudence de la chair n'avait aucune part dans sa conduite. Il parlait fortement quand il le fallait, et il n'épargnait non plus les riches que les pauvres. Enfin, comme il imprimait de la terreur aux méchants, aussi donnait-il une confiance particulière aux âmes saintes qui s'adressaient à lui pour se mettre sous sa direction.

Il ne crut pas que tous les devoirs d'un curé, pour l'instruction de son peuple, fussent renfermés dans les seuls sermons, les prêches et les catéchismes. Il voulut encore descendre dans un plus grand détail de tous les besoins de chaque âme de sa paroisse ; c'est pourquoi il visita toutes les maisons, et établit dans chaque famille la prière du matin et du soir, avec plusieurs autres exercices de piété proportionnés à la condition de chacun. Ensuite il donna à chaque personne un jour et une heure selon leur commodité et la sienne pour le venir trouver et s'entretenir encore plus amplement avec lui de leur conscience. Par ce moyen il eut une occasion de leur dire une infinité de choses nécessaires pour leur salut. Il leur apprenait

la manière de se confesser, les dispositions saintes pour s'approcher dignement de l'Eucharistie, la patience qu'il fallait avoir dans les misères de la vie, la charité avec laquelle il fallait supporter les défauts du prochain, et la méthode de méditer utilement les vérités chrétiennes. Ainsi, comme une nuée féconde, il répandait les eaux de la grâce dans tous les lieux où il allait, et il n'y avait personne qui ne ressentît les effets de l'amour divin, dont son cœur était embrasé.

Mais son grand soin fut de faire apprendre à lire à tous les enfants de la paroisse, même aux plus pauvres, et pour cet effet il établit des petites écoles, tant pour les garçons que pour les filles, qu'il visitait plusieurs fois par semaine. Il voulut qu'on y fît tous les jours la prière du matin et du soir, et qu'on y répêât un abrégé de la doctrine chrétienne qu'il composa pour ce sujet. Après cela il ne lui fut pas difficile d'obtenir que dans chaque maison on lût tous les soirs la vie du saint dont on célébrait la fête; ce qui produisit un effet merveilleux dans les familles.

Il fut d'une assiduité infatigable au confessionnal. Quelque attrait qu'il eût pour l'oraison et pour l'étude de l'Écriture sainte, aussitôt qu'on l'y demandait, il quittait tout pour s'y rendre. Toutes les fêtes, il y demeurait ordinairement jusqu'à une heure après-midi et toujours à jeûn, quoique depuis le grand matin il eût été appliqué aux fonctions de son ministère et surtout à faire le prône, avec une ferveur et un zèle apostoliques. Il était persuadé que de tous les moyens que JÉSUS-CHRIST, notre pasteur, avait établis dans son Église pour la sanctification des âmes, il n'y en avait point dans ces derniers siècles de plus efficaces que celui du sacrement de pénitence, quand il était administré saintement, c'est-à-dire, selon les règles in-

faillibles de l'Église. Il gémissait souvent quand il entendait parler des malheureux relâchements que certains casuistes pernicious avaient voulu y apporter par une morale corrompue, dont les maximes sont plus conformes aux sentiments des païens qu'à ceux de l'Évangile. Il était d'une douceur charmante, et l'on peut dire que c'était la grâce particulière de ce bon prêtre. Cependant, quand il s'agissait des règles saintes de l'Église pour l'administration de ce sacrement, on trouvait en lui une fermeté inflexible. Toutes les considérations humaines ne l'auraient pas fait passer par dessus la moindre règle contre sa conscience. Il n'avait aucun respect humain en cette occasion. Il est vrai qu'il se chargeait souvent des mortifications et des austérités que ses pénitents auraient dû pratiquer et qu'il faisait des prières extraordinaires pour eux selon leurs besoins : mais cela n'empêchait pas qu'il ne leur en imposât de très rigoureuses, dont il ne voulait jamais les dispenser, surtout quand il les croyait proportionnées à leurs péchés et convenables pour les corriger. Bien loin que cette fermeté ecclésiastique éloignât de lui les pécheurs ou diminuât le nombre de ses pénitents, au contraire, de jour en jour on le voyait augmenter. Car, aussitôt que quelqu'un se croyait touché de Dieu, ou sentait dans son âme un remords de conscience, il courait à lui comme au médecin le plus expérimenté et le plus assuré dans sa profession. La cause véritable de tant de conversions miraculeuses que Dieu opérait par son ministère est que, outre les prières et les mortifications extraordinaires qu'il faisait pour attirer la bénédiction du ciel sur son travail, il y avait peu de personnes s'adressant à lui qui ne fussent dans une volonté sincère de se convertir, et de faire pour cela tout ce qu'il leur

imposerait, quelque pénible et rigoureux qu'il parût, à cause de la réputation qu'il avait d'être ferme et sans considération humaine en cette occasion.

Son zèle a encore paru dans les soins charitables qu'il avait pour tous les malades de la paroisse. Il avait pour eux une tendresse vraiment pastorale. Aussitôt qu'il apprenait leur maladie, il était dans des empressements inconcevables pour leur rendre tous les secours spirituels et temporels qui pouvaient dépendre de lui.

Il n'attendait pas qu'on le vînt chercher pour les visiter, il y allait de lui-même sur les premières nouvelles qu'il avait de leur mal. Il les exhortait toujours à commencer par recourir au souverain médecin des âmes et des corps et à purifier leur conscience par une bonne confession. Quand ils étaient en danger de mort, il redoublait ses soins, et les consolait dans les douleurs qu'ils ressentaient avec des paroles d'affection qui soulageaient de beaucoup leurs maux ou les préparaient à recevoir la mort avec des dispositions toutes chrétiennes. Quand ils étaient pauvres, il n'oubliait rien pour les assister et faire assister par d'autres. Il leur donnait du sien tout ce qu'il pouvait; et si cela ne suffisait pas, il avait plusieurs personnes charitables sous sa conduite qui, selon ses ordres, en prenaient soin, et il ne les laissait manquer de rien.

Il avait un talent particulier pour réconcilier les personnes qui étaient en division, et surtout les maris et les femmes qui vivaient dans le divorce. Il savait prendre les uns et les autres par des endroits si chrétiens que rarement pouvaient-ils résister à ses raisons; de sorte que souvent on l'employait non seulement dans sa paroisse, mais encore dans les paroisses voi-

sines pour faire de semblables accommodements. On avait tant d'estime pour sa piété que chacun se soumettait sans peine à ses sentiments, et lui confiait volontiers ses intérêts. Et Dieu donnait une telle bénédiction à ses soins qu'ils réussissaient presque toujours selon le souhait et la satisfaction des deux parties : de sorte qu'on l'honorait dans toute la ville comme le père commun des pauvres et des affligés, et que chacun avait recours à lui avec une confiance particulière.

Il ne faut pas tant attribuer l'heureux succès qu'il avait dans ses fonctions à son travail qu'au don d'oraison qu'il avait reçu de Dieu dans un souverain degré : car c'est dans l'union qu'il avait avec JÉSUS-CHRIST par l'oraison qu'il puisait cette force invincible avec laquelle il domptait toujours les esprits les plus farouches ; c'est dans l'oraison qu'il trouvait cette fermeté à laquelle les pécheurs les plus endurcis ne pouvaient résister. C'est l'oraison qui donnait une vertu toute divine à ses paroles pour convaincre les plus opiniâtres ; c'est par le moyen de l'oraison qu'il attirait sur lui l'esprit de Dieu qui l'animait en toute sa conduite, et qui le rendait un digne instrument de ses divines opérations. S'il donnait presque tout le jour aux fonctions de son ministère, il employait la plus grande partie de la nuit à la prière, et comme s'il eût été d'une autre nature que le reste des hommes, il ne pouvait se résoudre à donner un seul moment au sommeil, à moins que ce ne fût dans une posture qui le tint toujours prêt à recourir à la prière. Car rarement se mettait-il au lit ; pour l'ordinaire il passait les nuits devant le Saint-Sacrement. Et lorsque son corps abattu par le sommeil ne pouvait plus se soutenir, il se couchait sur le marchepied de l'autel

ou sur un banc pendant l'espace de deux ou trois heures tout au plus, qu'il interrompait encore plusieurs fois par la prière. Peut-on, après cela, avoir peine à croire tout ce que nous en avons dit? Un prêtre qui vit de cette manière est capable de convertir tout le monde. Sainte Thérèse ne demandait que deux hommes semblables à saint François-Xavier pour convertir toutes les Indes. Mais il est bien certain que, si tous les curés s'appliquaient à la prière comme le bon Père Romans, les peuples seraient bientôt sanctifiés et les pécheurs convertis.

Il faut ajouter à cela les austérités excessives qu'il pratiquait continuellement : car, se croyant le plus grand pécheur du monde tant pour ses propres iniquités que pour celles des personnes qui étaient sous sa conduite, il s'imaginait avoir contracté une obligation particulière de faire pénitence. Il portait ordinairement le cilice ; il passait peu de jours sans se donner la discipline, et il n'était jamais sans quelque ceinture de fer ; et comme si tout cela n'eût suffi pour le faire souffrir autant qu'il le souhaitait, il avait coutume de mettre dans ses souliers des petits cailloux ou des pointes de clous, afin de ressentir quelque douleur nouvelle à chaque pas qu'il faisait ; et ainsi il n'était pas moins ingénieux à chercher les moyens de se mortifier que le reste des hommes le sont pour s'en exempter. Il était d'une si grande abstinence que sa vie était un jeûne continuel. Enfin il porta si loin les austérités qu'on fut obligé d'en avertir le T. R. Père Général, et de le prier de les modérer, dans la crainte qu'on eut qu'il ne succombât sous le poids de tant de sortes de mortifications, et que non seulement sa santé en fût notablement altérée comme effectivement elle l'était, mais

encore qu'il n'abrégéât de beaucoup le cours de sa vie.

On ne pouvait rien remarquer en toute sa conduite, et encore moins en toutes ses austérités, qui eût la moindre apparence d'affectation. Il faisait une profession particulière de simplicité et il n'y avait rien en tout son extérieur qui n'inspirât cette vertu. Il était l'ennemi mortel du faste et de l'immodestie. Il ne pouvait souffrir que des ecclésiastiques se donnassent des airs mondains, et qu'ils eussent des manières d'agir de courtisans et d'officiers de guerre. Quand il en rencontrait de cette espèce, il faut voir comme il leur faisait la correction, surtout lorsqu'ils étaient jeunes. Il disait que la plupart ne se perdaient que par vanité; que ce défaut était le plus grand obstacle aux grâces et la marque la plus assurée qu'on n'était point propre pour l'Église. Il leur recommandait sans cesse la sincérité dans leurs paroles, et la simplicité dans leurs actions.

L'humilité était encore sa vertu propre; il s'humiliait en toutes occasions jusqu'à s'anéantir autant qu'il lui était possible dans l'esprit de tous ceux qui le connaissaient; il ne pouvait souffrir qu'on le louât ni qu'on lui rendît aucun honneur. Il souhaitait que tout le monde le traitât avec autant de mépris qu'il en avait pour lui-même. Dans cet esprit, il avait peine à souffrir qu'on lui rendît le moindre service, et il se réjouissait lorsqu'il se voyait abandonné même dans ses maladies. La seule chose dont il se plaignit souvent était qu'on avait trop soin de lui, prétendant qu'on le traitait trop bien, et qu'il ne méritait pas toutes les peines qu'on en prenait. Il baisait plusieurs fois la terre par jour, et quelquefois il demeurerait prosterné le visage contre terre pendant des

temps considérables. Il ne cachait pas ce qu'il y avait d'humiliant pour lui dans sa naissance. Il avouait simplement qu'il n'était pas de grande condition, que ses parents étaient pauvres, et qu'il y en avait plusieurs qui gagnaient leur vie à la sueur de leur front. Il avait un amour particulier pour la pauvreté, de sorte qu'il n'a jamais fait la moindre démarche pour acquérir du bien; au contraire, aussitôt qu'il avait quelque chose en sa disposition, il le donnait aux pauvres. Il rapportait souvent ce passage de saint Jérôme qui condamne les ecclésiastiques qui, étant nés dans une condition pauvre, veulent être plus riches depuis qu'ils se sont consacrés au ministère des autels que s'ils étaient restés dans leur premier état : *Nonnulli sunt qui possident opes sub paupere Christo, quas sub locuplete et fallace diabolo non habuerant, ut suscipiat eos Ecclesia divites quos mundus tenuit ante mendicos*. Ensuite il ajoutait encore pour lui : *Habens victum et vestitum, his contentus ero, et nudam crucem nudus sequar*. Il n'y avait rien dans sa chambre qui ne témoignât l'amour qu'il avait pour la pauvreté. Il se laissait même le plus souvent manquer des choses les plus nécessaires, et il fallait qu'on le prévînt dans tous ses besoins. Quand on lui faisait des reproches de ce qu'il n'avait pas assez de soin de demander ce qui lui était nécessaire, il répondait humblement : « Il faut bien supporter quelque petite « privation en l'honneur des grandes que JÉSUS-CHRIST « a bien voulu supporter pour nous. Malheur à ceux « qui ont toutes leurs aises, et à qui rien ne manque « en ce monde ! »

Après avoir eu la conduite de la cure de Sainte-Anne d'Arles pendant l'espace de dix-huit ans et y avoir fait tout le bien que nous venons de raconter, se sen-

tant accablé de vieillesse, il pria le T. R. Père Général de le décharger de ce pesant fardeau, afin d'avoir plus de temps pour se disposer par la prière au terrible passage de la mort. Il l'obtint, et d'abord il se mit en retraite pour plusieurs jours. Quelque temps après, ayant été prié d'être d'une mission qu'on devait faire à Salon¹, il ne put le refuser. Il s'y appliqua avec tant de zèle à catéchiser, prêcher, confesser et visiter les malades, qu'il y contracta la maladie dont il mourut. On le rapporta à Arles et il donna dans cet état de souffrance des exemples extraordinaires de résignation et de patience. Il ne voulut jamais qu'on mît sous lui un matelas, et il se contenta d'une seule paille. Pendant toute la maladie on le vit en oraison; tout servait pour l'élever à Dieu. Enfin, après avoir reçu les derniers sacrements, il rendit paisiblement son âme à son Créateur l'an 1648, âgé de soixante et deux ans².

Après sa mort, plusieurs personnes témoignaient un grand empressement pour avoir de ses reliques et toucher son corps. On fit quantité de ses portraits qu'on conserve encore en plusieurs familles avec grand soin pour ne pas oublier la mémoire d'un si charitable pasteur. Une personne de distinction a déclaré qu'étant tourmentée d'une cruelle douleur de tête, le P. Romans l'étant venu visiter lui mit la main sur le front et lui fit le signe de la croix en disant : *Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria*³, et que dans le même temps elle fut si parfaitement guérie que jamais elle n'en a été incommodée depuis.

1. Bouches-du-Rhône.

2. Le 23 septembre.

3. C'est la manière particulière de bénir transmise à l'Oratoire par N. T. H. P. Fondateur.

LE PÈRE JÉRÔME VIGNIER

(1606-1661)

SOMMAIRE. — La naissance, les parents et les études du P. Jérôme Vignier. — A quelle occasion il fait connaissance avec le P. de Saint-Pé. — Son entrée dans l'Oratoire. — Sa dernière maladie, sa mort.

Si nous avions les mémoires qu'on a recueillis après la mort du P. Jérôme Vignier, prêtre de l'Oratoire, pour composer l'histoire de sa vie, nous y trouverions plusieurs exemples de toutes sortes de vertus qui nous édifieraient beaucoup. Mais ils ont passé par tant de mains qu'à la fin ils se sont égarés ; c'est une perte que nous ne saurions trop regretter, car nous ne savons rien de sa vie que ce qui est rapporté dans celle du P. de Saint-Pé, touchant son pays, sa naissance et sa conversion¹.

Il naquit à Beaugency². Son père était huguenot et bailli de cette ville. Il remarqua tant d'ouverture d'esprit et de facilité pour les sciences dans son fils,

1. Le P. Batterel, op. cit., est cependant parvenu à recueillir quelques documents sur la vie du P. Vignier, à l'aide desquels nous rectifierons et compléterons le P. Cloyseault.

2. Dupin, *Biblioth.*, xvii^e siècle, t. III ; Perrault, *Hommes illustres*, t. II, placent avec raison sa naissance à Blois, en 1606, où son père, Nicolas Vignier, était « ministre du parti huguenot ». C'est le P. Vignier lui-même et non son père qui, plus tard, fut bailli de Beaugency.

qu'il prit dessein d'en faire un des savants ministres de son parti : il n'oublia rien pour cela. Il le tint pendant plusieurs années aux études sous les plus habiles professeurs de sa religion. A la fin il le fit revenir chez lui pour le marier. Ce jeune homme fréquentait pour ce sujet les demoiselles de son âge et de sa condition, lorsque le P. de Saint-Pé étant encore séculier, après avoir fait une retraite sous le Père de Condren, alla rejoindre son régiment qui était en quartier d'hiver à Beaugency, où il fit connaissance avec Mademoiselle Tardif. C'était une demoiselle des plus qualifiées de Beaugency, qui avait beaucoup d'esprit et de piété, et qui depuis s'étant faite religieuse de Sainte-Ursule établit dans cette ville un couvent de son ordre qu'elle a conduit pendant quarante ans avec beaucoup d'édification et où elle est morte en odeur de sainteté.

M. Vignier se trouvant quelquefois dans les compagnies avec eux remarqua qu'ils se retiraient d'ordinaire à l'écart et s'entretenaient ensemble fort sérieusement. Il fut poussé d'une curiosité assez ordinaire à ceux de son âge de savoir le sujet de leurs entretiens. Il s'approcha d'eux et les entendit parler de Dieu, de la vanité du monde et de l'importance du salut, d'une manière qui le toucha. Il ne témoigna rien pour lors de l'impression que leurs paroles faisaient dans son cœur, mais il les pria seulement de le recevoir pour troisième dans leur amitié, et de le souffrir quelquefois dans leurs entretiens ; et il ne les fréquenta pas longtemps qu'insensiblement ils firent passer les sentiments de leurs cœurs dans le sien. Ils lui inspirèrent une horreur extrême pour le monde, un grand désir de la retraite et un amour singulier pour la prière. Ces sentiments chrétiens le désabusèrent de toutes les erreurs de sa secte et le convain-

quirent entièrement que la religion catholique était la véritable et qu'on ne pouvait se sauver que dans son sein¹. Il résolut de l'embrasser et, afin que sa conversion fût plus parfaite, il voulut suivre en toutes choses les exemples de M. de Saint-Pé et entrer dans l'Oratoire avec lui, où il a mené une vie si sainte et si exemplaire qu'après sa mort on a recueilli plusieurs mémoires très édifiants pour en composer son histoire. Voilà ce que nous en apprenons de la vie du P. de Saint-Pé.

Il en est encore fait mention dans la vie du Père Philippe Emmanuel de Gondy, prêtre de l'Oratoire, où il est dit que lorsque ce Père, durant la disgrâce fâcheuse de sa famille², se retira dans son château de Villepreux, il emmena avec lui le Père Jérôme Vignier³, non pas tant pour lui tenir compagnie que pour le fortifier dans son affliction par la sainteté de ses discours; que c'était un homme d'esprit et qui avait beaucoup de lecture et de science, mais encore plus de piété. Ce fut dans ce lieu qu'il appelait *Villa-Petrosa*, Villepreux, qu'il composa les deux épîtres dédicatoires qu'il a mises au commencement des deux tomes du supplément des ouvrages de saint Augustin, qu'il a donnés au public et qu'on souhaitait depuis

1. D'après le P. Batterel, la conversion du P. Vignier remonterait plus haut, à l'époque où, jeune homme, il lisait assidument l'Écriture sainte et les Pères. Mais, ajoute Batterel, ce ne fut que plus tard « qu'il se déclara sur ce changement ».

2. Disgrâce occasionnée par les intrigues de son fils, le Cardinal de Retz.

3. Le P. Vignier résidait à ce moment-là à Saint-Magloire. Mais il avait été auparavant et dès 1634 supérieur de la maison de La Rochelle, puis de celles de Tours, de Lyon et enfin de Saint-Magloire. Ces postes importants prouvent, dit Batterel, sa bonne conduite et son mérite.

longtemps¹. Leurs entretiens ordinaires étaient des sujets dont il est traité dans ces ouvrages, et ils y trouvaient une force et une consolation qu'ils n'éprouvaient point ailleurs.

Pour tout le reste qui se trouve dans les auteurs qui ont parlé du P. Vignier, il ne concerne que les ouvrages qu'il avait composés, tant ceux qu'il a donnés au public que ceux qui n'ont pas encore paru. Celui qui lui a acquis le plus de réputation est ce supplément des œuvres de saint Augustin qu'il donna en deux volumes in-folio à Paris en 1654². Il s'était appliqué à amasser des manuscrits qu'il communiquait avec plaisir à ses amis. Le savant Père Morin s'en est souvent servi dans son *Traité de la Pénitence*. Il a donné outre son supplément quelques autres ouvrages. Il avait les livres de saint Fulgence contre Fauste et il se proposait de les donner au public avec des notes lorsque la mort le surprit. Parmi quelques-uns de ses manuscrits, que l'on conserve dans la bibliothèque de Saint-Magloire, il y a un abrégé des commentaires des Pères grecs sur les saints Évangiles composé par Pierre, évêque de Laodicée, et traduit en latin par le Père Chailly, prêtre de l'Oratoire. On a encore du Père Vignier la *Généalogie des Seigneurs d'Alsace*³, l'*Origine des rois de Bourgogne*, la *Généalogie des*

1. Cet ouvrage parut en 1654, comme le P. Cloyseault va le dire. Mais les louanges que le P. Vignier donnait au Cardinal de Retz dans l'épître dédicatoire déplurent à la cour, et Mazarin fit arrêter la vente du livre jusqu'à ce qu'elle fût supprimée.

2. Ce supplément contenait, entre autres œuvres inédites du grand docteur, sa deuxième réponse à Julien.

3. Paris, Meturas, 1649. Mgr Raes, évêque de Strasbourg, dans son remarquable ouvrage sur les *Convertis*, dit avec raison que la chronologie de cet auteur n'est pas toujours exacte (3^e t., p. 374). Les ouvrages suivants sont restés manuscrits.

comtes de Champagne, l'Histoire de l'Église gallicane, ouvrages qui lui avaient beaucoup coûté de veilles et d'années, et qui lui avaient fait parcourir toute la France, la Lorraine et l'Alsace.

Lorsque dans sa dernière maladie¹ on lui annonça qu'il était en danger, il répondit : « Ah ! l'agréable nouvelle ! *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi* ². » Un père qui l'assistait lui dit : « Mais, mon Père, ne
« souhaiteriez-vous pas de vivre plus longtemps pour
« la gloire de Dieu et pour le service de l'Église ? —
« Croyez-moi, mon Père, lui répondit-il, il y a plus
« souvent à perdre qu'à gagner de vivre longtemps.
« Ce serait une grande présomption pour moi de
« croire que je puisse rien faire pour la gloire de
« Dieu et pour le service de l'Église. » Il avait été supérieur du séminaire de Saint-Magloire et il y mourut le 14^e de novembre de l'an 1661.

1. « Il avait pu revenir en 1661 à Saint-Magloire, dit Batterel, la paix du Cardinal de Retz étant faite ; mais il n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il fut attaqué d'une espèce d'hydropisie et d'une fièvre quarte qui, s'étant changée en continue, l'emporta à l'âge de cinquante-cinq ans. »

2. Psaume CXXI, 1.

PHILIPPE EMMANUEL DE GONDY

(1581-1662)

SOMMAIRE. — Parallèle du P. de Gondy avec saint François de Borgia. — Noblesse de la maison de Gondy et de celle de Clermont. — M. Vincent de Paul est précepteur de ses fils. — Il est général des galères. — M. Vincent de Paul l'empêche de se battre en duel. — Il a grand soin que Dieu soit servi dans ses terres. — Il y fait faire des missions et en fait faire une sur les galères. — Il prend soin des criminels condamnés aux galères qui étaient dans les prisons de Paris. — Il donne 40.000 francs à M. Vincent de Paul pour fonder la Congrégation de la Mission. — Contrat de la fondation de la Mission. — Les clauses du contrat. — La mort de M^{me} de Gondy. — Le Père de Gondy entre à l'Oratoire. — Les prospérités de ses enfants. — Ses grandes aumônes. — Ses bienfaits à l'Oratoire. — Il se retire au séminaire de Saint-Magloire. — Ses croix et les afflictions. — Il va à Villepreux. — Il est exilé à Clermont en Auvergne. — Il mène avec lui à Villepreux le P. Jérôme Vignier. — Le P. de Saint-Pé le va voir à Clermont. — Il est rappelé de son exil. — Il se prépare à la mort. — Il tombe malade. — Sa mort.

Le Père Philippe Emmanuel de Gondy n'est pas moins illustre dans la Congrégation de l'Oratoire que saint François de Borgia dans la Compagnie de Jésus : l'un et l'autre ont été de grands seigneurs dans le monde ; l'un en France et l'autre en Espagne ont possédé de grands biens, ont été engagés dans le mariage, et après la mort de leurs femmes se sont consacrés à Dieu ; celui-ci sous la direction de saint Ignace, et ce-

lui-là sous celle du P. de Bérulle ; l'un et l'autre ont contribué par leur crédit et par leurs libéralités à l'établissement de leurs communautés dans leurs premiers établissements ; saint François de Borgia a procuré à la Compagnie de Jésus son premier collègue en Espagne et le père de Gondy a procuré à la Congrégation de l'Oratoire son premier séminaire en France. Saint François de Borgia fut élu malgré lui troisième supérieur général de sa compagnie, et le P. de Gondy aurait universellement été élu second supérieur général de l'Oratoire, si sa profonde humilité n'y avait apporté trop de résistance. Ils se sont tous deux sanctifiés par les croix et par les souffrances : saint François de Borgia par les austérités et les mortifications excessives qu'il a pratiquées en son corps, et le P. de Gondy par ses jeûnes et ses pénitences extérieures, par les peines d'esprit, les afflictions et les persécutions qu'il a endurées sur la fin de ses jours. Enfin ils ont laissé dans leurs communautés l'un et l'autre, en mourant, des exemples d'humilité, de charité, de patience, de douceur, de piété, de pénitence et de toutes les autres vertus chrétiennes qui rendront à jamais leur mémoire immortelle.

Comme le dessein de cette vie n'est que de rapporter les vertus qu'a pratiquées le P. de Gondy pendant qu'il était dans le monde et depuis qu'il fut entré dans la Congrégation de l'Oratoire, l'on ne dira rien de la noblesse de sa maison que ce qui peut servir à relever sa vertu, et l'on ne remarquera de la gloire de ses ancêtres que ce qui a fait éclater leur piété et leur religion ; car les naissances les plus illustres sont criminelles comme les autres et les grands seigneurs sont obligés de dire avec David : *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis conce-*

*pit me mater mea*¹. On croit donc, pour se conformer aux sentiments de ce pieux prêtre, ne devoir rapporter ici que ce qu'il estimait davantage dans sa famille, et supprimant la grandeur de ses ancêtres, ne représenter que leur piété.

L'on se contentera donc de dire qu'il était fils de messire Albert de Gondy, duc de Retz, pair et maréchal de France, et de dame Charlotte Catherine de Clermont. L'on ne dira qu'en passant que la maison de Gondy est aussi ancienne en Italie que la république de Florence, qu'elle y a autrefois commandé souverainement et qu'en France elle a porté des maréchaux, des ducs, des archevêques et des cardinaux ; qu'elle a été illustre dans l'Eglise et dans l'État, puissante sur la terre et sur la mer. L'on ne dit rien des actions généreuses de Bellicoso de Gondy, qui vivait il y a plus de trois cents ans et qui, après avoir été grand gonfalonier de Florence et de l'Eglise romaine, fut honoré de la charge de sénéchal de Naples, qui est plus considérable dans ce royaume que celle de connétable de France. L'on ne parlera point non plus des alliances de cette maison si connue dans l'Italie et en France, puisque tout le monde sait que Marie de Salviati, fille d'Hélène de Gondy, fut femme de Jean de Médicis tué en Italie pour le service de la France, et mère de Cosme de Médicis, premier duc de Toscane, grand-père de Marie de Médicis, aïeul de notre roi Louis XIV. Mais l'on remarquera seulement que le Pape Jean VIII² portait le nom de Gondy, qu'il fit paraître son zèle contre les schismatiques, sa valeur contre les Sarrazins et son affection vers les Français.

1. Au psaume *Miserere*.

1. Pape de 872 à 882.

En effet ce royaume fut son asile pendant sa misère et l'objet de ses faveurs durant sa félicité. Il s'y retira lorsqu'il fut persécuté par ses sujets, et depuis qu'il fut rétabli en son siège, il couronna trois de nos premiers empereurs ¹ et dissipa les conspirations faites contre eux par les princes d'Italie. Que ce grand pape ait été de cette illustre maison, la réponse de Pompée de Gondy, évêque de Volaterra ², en est un bon témoignage : car, étant sollicité de faire quelque chose qui blessait la liberté de l'Église, il répondit généreusement qu'il ne ferait jamais rien qui fût indigne du petit-neveu de Jean VIII. Enfin Pierre de Gondy d'évêque de Langres fut fait évêque de Paris l'an 1570, assista à plusieurs Assemblées générales du clergé, aux états de Blois de l'an 1578, et à ceux de Rouen de l'an 1596 où il se distingua par ses rares qualités entre tous les autres prélats du royaume. Il fut fait cardinal par Sixte-Quint l'an 1587. Il travailla beaucoup pour conserver la couronne de France à Henri IV et pour le retirer de l'hérésie et le réconcilier à l'Église. En quoi il eut tout le succès qu'il pouvait espérer. Il baptisa à Fontainebleau Louis XIII en l'année 1606, et se signala dans les temps d'une famine par ses libéralités et ses grandes aumônes. Henri de Gondy, Cardinal de Retz, son neveu, fut son successeur. Le roi Henri IV le prit pour un de ses conseillers d'État avec les Cardinaux de la Rochefoucauld et Duperron. Il a rendu de grands services à l'Église aussi bien qu'à la France, ayant

1. Jean VIII couronna en 875 Charles le Chauve. Mais ni le fils de celui-ci, Louis le Bègue, ni ses deux petits-fils, Louis et Carloman, ne portèrent la couronne impériale passée avec celle d'Italie sur la tête d'un prince carolingien de la branche germanique.

2. Volterra, ville de Toscane.

accompagné le Roi en Languedoc pour la réduction des villes possédées par les huguenots. Il mourut à Béziers l'an 1622. Jean François de Gondy son frère, doyen de Notre-Dame de Paris, fut son coadjuteur et son successeur. L'un et l'autre ont été les propres frères du P. Philippe Emmanuel de Gondy. Le premier donna à sa prière au P. de Bérulle l'abbaye de Saint-Magloire pour y établir un séminaire, et le second à M. Vincent de Paul, disciple et élève du P. de Bérulle, le collège des Bons-Enfants pour y établir la Congrégation de la Mission.

Pour la maison de Clermont, toute l'Europe sait bien qu'elle est des plus anciennes de ce royaume et qu'il y a six cents ans elle était souveraine dans le Dauphiné; mais, s'arrêtant plutôt à la piété qu'à la grandeur, l'on dira seulement que, l'an 1121, Calixte II ¹ témoigna par une bulle authentique qu'il devait sa liberté à Aymard de Clermont et que ce généreux seigneur l'avait conduit de Vienne à Rome à ses dépens, l'avait défendu contre ses ennemis, et que malgré la résistance de Bourdin, anti-pape espagnol, il l'avait rétabli dans le siège des Souverains Pontifes ses prédécesseurs; que pour reconnaissance de tant de services signalés, il lui permettait de prendre dans ses armes les clefs de Saint-Pierre, et pour cimier sur son timbre la tiare papale, afin que toute la terre sût que cette maison était sous la protection du Saint-Siège, et que, quand ses descendants salueraient les papes ses successeurs, ils pourraient se servir de ces paroles, que saint Pierre dit à Notre-Seigneur : *Etiam si omnes te negaverint, ego nunquam te negabo* ².

1. Pape de 1119 à 1124. Il était de Quingey en Bourgogne.

2. Saint Mathieu, XXVI, 35, et saint Marc, XIV, 29. La devise des

La grâce ayant fécondé par le baptême toutes les nobles inclinations que la naissance avait données au jeune Philippe Emmanuel de Gondy ¹, il fit paraître sa piété dès son enfance, et quoiqu'il eût été nourri à la Cour ², il ne laissa pas d'avoir de fortes pensées pour le sacerdoce et pour la religion, qu'il eût suivies, s'il eût été le maître de sa personne. Mais monsieur son père l'engagea dans le mariage et lui donna pour femme Françoise Marguerite de Silly, dame d'une piété extraordinaire, d'autant plus digne d'être estimée que la vertu était en ce temps-là très rare parmi les personnes de la cour ³. Jamais mariage ne fut contracté entre personnes qui sympathisassent davantage d'humeur et d'inclination ; ils n'avaient l'un et l'autre, comme il est dit des premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme. Toutes leurs pensées étaient pour Dieu et pour leur salut. Le ciel bénit un mariage si heureux et leur donna trois fils : le premier fut duc de Retz et pair de France, le second cardinal de l'Église romaine, archevêque de Corinthe et coadjuteur ⁴ de Paris, et le troisième, qui promettait beaucoup par les belles qualités du corps et d'esprit dont il était doué, fut retiré de ce monde à l'âge de dix ou onze ans pour avoir dans le ciel un partage plus avantageux que celui qu'il eût trouvé sur la terre. Ils n'oublièrent rien

Clermont : *Etsi omnes, ego non*, est l'abrégé de la réponse de saint Pierre.

1. Il naquit à Lyon en 1581.

2. Où sa mère, Catherine de Clermont-Tonnerre, « si renommée parmi les beaux esprits de son temps », dit Batterel, était dame d'honneur de Marie de Médicis et gouvernante des enfants de France.

3. Emmanuel de Gondy était déjà à ce moment général des galères, charge importante où il devait s'illustrer.

4. Et archevêque.

pour leur donner une éducation digne de leur naissance, et comme ils souhaitaient davantage d'en faire des saints dans le ciel que des grands seigneurs sur la terre, quand ils furent en état d'être mis sous la conduite d'un précepteur, ils tâchèrent de leur procurer le plus saint et le plus vertueux qu'ils purent trouver. Ils s'adressèrent pour cela au R. P. de Bérulle qui, depuis quelque temps, avait établi dans Paris la congrégation de l'Oratoire, laquelle répandait partout une odeur de piété et de sainteté par le zèle et la ferveur des personnes qui la composaient, et le prièrent de leur donner quelque saint prêtre de sa communauté. Il jeta les yeux sur M. Vincent de Paul, qui demeurait depuis deux ans avec lui, non à dessein d'être agrégé dans cette sainte Congrégation, dit M. Abelly, auteur de sa vie, mais pour y vivre retiré du monde et s'y remplir plus abondamment de l'esprit du sacerdoce sous les yeux et sur les exemples de son directeur ¹. Monsieur et Madame de Gondy furent si charmés de l'avoir, que celle-ci le prit pour son directeur et que, quand celui-là apprit que M. Vincent, soit qu'il se fit un scrupule d'être trop bien et trop honoré dans sa maison, soit qu'il désespérât de réussir à bien élever ses enfants ², les avait quittés ³ pour une cure qu'il avait acceptée dans le Lyonnais, inconsolable de cette perte, il ne cessa de presser sa femme d'employer tout le crédit du P. de Bérulle sur l'esprit de son pénitent, pour lui faire reprendre son premier emploi,

1. Saint Vincent de Paul fut envoyé chez M. de Gondy en 1614 et y resta jusqu'à la fondation des missions à laquelle M. et M^{me} de Gondy contribuèrent beaucoup, comme on le verra plus loin.

2. « Qui, à n'en juger que par le seul cardinal de Retz, ne devaient pas être faciles ». Batterel.

3. En 1617.

et il n'eut de repos jusqu'à ce qu'il le sut de retour.

Monsieur de Gondy était pour lors général des galères de France, chevalier des ordres du Roi, comte de Joigny, seigneur de Montmirail, de Villepreux et de plusieurs autres terres. Il avait de grands sentiments de religion et une piété non commune. Il trouva dans M. Vincent une personne propre à seconder ses bonnes intentions et toutes les œuvres saintes que sa piété lui inspirait. Quand leurs enfants n'eurent plus besoin de précepteur, ils gardèrent M. Vincent, dont le zèle s'employait à faire des missions dans leurs terres.

Dans ce temps les duels étaient fort communs en France parmi les personnes de qualité, et ce qui est le plus surprenant est que plusieurs qui faisaient profession de vertu n'étaient pas exempts de cette passion. M. de Gondy, tout sage et tout vertueux qu'il était, croyant avoir reçu une insigne injure d'un seigneur de la cour, résolut de s'en faire justice lui-même par un duel, et comme la dévotion des gens du monde est fort hétéroclite, il avait dessein, après avoir entendu la Messe pour recommander cette affaire à Dieu, d'aller chercher son adversaire pour se battre avec lui. M. Vincent de Paul en ayant été averti, après avoir célébré la sainte Messe devant lui dans sa chapelle, tout le monde s'étant retiré, alla se jeter à ses pieds et lui dit à genoux : « Monsieur, permettez-moi, s'il vous « plaît, qu'en toute humilité je vous dise un mot. « Je sais de bonne part que vous avez dessein de vous « battre en duel, mais je vous déclare de la part de « mon Sauveur que je viens de vous montrer et que « vous avez adoré que, si vous ne quittez ce mauvais « dessein, il exercera sur vous sa justice et sur toute « votre postérité. » Cela dit, il se retira. Ce seigneur fut touché de ses paroles et d'un remords de con-

science qui le firent rentrer en lui-même et renoncer à son pernicieux dessein. Mais ce ne fut pas sans se faire beaucoup de violence : car un de ses proches parents avait été tué en duel par celui qu'il voulait appeler, il croyait qu'il était de son honneur et de son courage d'en avoir raison au péril de sa vie. Cependant, le meurtrier ayant été obligé de se retirer de la cour et même de sortir de France, les parents et les amis de Gondy le prièrent d'aller passer quelque temps à la campagne dans ses terres pour étouffer son ressentiment et son chagrin.

Il s'en alla avec M^{me} de Gondy et toute sa maison en son château de Folleville, en Picardie¹, où il possédait plusieurs terres. Il y fit de grandes aumônes aux pauvres pour les soulager dans leur disette qui, dans cette année, fut extraordinaire. Il eut un soin particulier de tenir la main à ce que ses officiers rendissent une bonne et prompte justice, et pour cela il remplit les charges de personnes de probité. Il s'employa lui-même à terminer à l'amiable les procès et les différends qui étaient parmi ses sujets et à apaiser leurs querelles, et surtout il se rendit le protecteur des veuves et des orphelins, et il empêcha qu'on ne leur fît aucune oppression ou injustice; enfin il contribua, autant qu'il fut en lui, à procurer que Dieu fût honoré et servi en tous lieux où il avait quelque pouvoir, en quoi il fut beaucoup aidé par la piété et les exemples de M^{me} de Gondy, qui de son côté ne manquait pas d'exercer sa charité et son zèle en ses occasions, visitant et consolant les malades et même les

1. Aujourd'hui département de la Somme. Il reste de belles ruines du château. L'église et la chaire du haut de laquelle prêchait S. Vincent de Paul subsistent encore. Voir A. Loth. *S. Vincent de Paul*, Paris, Dumoulin, 1880, p. 91 et 95.

servant de ses propres mains dans leurs maladies. Il eut encore plus de soin du bien spirituel de ses sujets et il leur procura une mission où la plupart firent une confession générale et commencèrent dès lors une vie toute nouvelle et véritablement chrétienne. Il fut si édifié des grands biens qui en provinrent, que dès lors il conçut le dessein, avec Madame son épouse, de donner un fonds de seize mille livres à quelque communauté pour se charger de faire des missions de cinq ans en cinq ans dans toutes ses terres. Il en fit faire à Villepreux, à Montmirail, et dans toutes les paroisses qui en dépendaient, auxquelles il assista autant que ses affaires le lui purent permettre. Il contribua même beaucoup, par sa présence et sa piété, à la conversion de quelques hérétiques qui ne furent pas moins touchés de la vérité de notre religion par les exemples de sa vie que par les discours des missionnaires.

La bénédiction que Dieu répandait sur toutes les bonnes œuvres que sa piété lui inspirait lui donna la pensée d'entreprendre une mission sur les galères pour travailler à la conversion des forçats, qui souvent sont des pécheurs endurcis, plus chargés du poids insupportable de leurs péchés que de la pesanteur de leurs chaînes, et accablés de misères et de peines qui leur ôtent le soin et la pensée de leur salut, et les portent incessamment au blasphème et au désespoir. C'est une véritable image de l'enfer où l'on n'entend parler de Dieu que pour le renier et où la mauvaise disposition de ces misérables rend toutes leurs souffrances inutiles et sans fruit. Étant donc touché de compassion pour leurs âmes, il chercha les moyens de les assister et de leur procurer tous les secours possibles pour leur salut. Pour cet effet, il emmena avec lui à Marseille M. Vincent de Paul, pour faire une

mission avec quelques autres saints prêtres qu'il trouva dans cette grande ville. Il les appuya de son autorité et leur donna tout le pouvoir qu'ils purent souhaiter pour y travailler avec fruit. Il obtint même du Roi un brevet d'aumônier royal des galères pour M. Vincent de Paul qui lui donnait une inspection sur tous les autres aumôniers et un crédit particulier dans les galères. L'année suivante, étant allé de Marseille à Bordeaux à cause de la guerre contre les hérétiques, il l'y envoya pour y faire encore une mission, afin de disposer ces misérables forçats à se réconcilier avec Dieu par de bonnes confessions générales et à se soumettre à toutes ses volontés en acceptant leurs peines avec patience et en satisfaction de leurs péchés. Depuis ce temps on a continué à leur faire des missions d'année en année, et il y a peu de communautés religieuses ou ecclésiastiques qui travaillent aux missions, qui n'aient fait paraître leur zèle en cette occasion, dont on a toute l'obligation à M. de Gondy, puisqu'avant lui jamais personne n'en avait eu la moindre pensée.

Il apprit qu'à Paris les criminels condamnés aux galères étaient enfermés en des cachots de la Conciergerie et en d'autres prisons où ils croupissaient quelquefois longtemps, exténués de langueur et de pauvreté et entièrement négligés pour le corps et pour l'âme. Il crut que ces pauvres gens lui appartenaient en quelque manière, en qualité de général des galères, et qu'en attendant qu'on les menât à la chaîne, il était de sa charité d'en prendre quelque soin et de les faire assister corporellement et spirituellement. Pour cet effet, il fit louer une maison exprès au faubourg Saint-Honoré, dans le voisinage de l'église de Saint-Roch, pour les y retirer sous bonne garde. Ce fut en

ce lieu, où il eut soin qu'on les visitât souvent, qu'on les disposait à faire des confessions générales, qu'on leur administrait les sacrements ; et non content du soin qu'il prit de leurs âmes, il pourvut encore au soulagement de leurs corps. Depuis ce temps ils ont été transportés du faubourg Saint-Honoré auprès de la porte de Saint-Bernard, où l'on continue toujours de les assister en toutes manières, dont Dieu est beaucoup glorifié.

M. et M^{me} de Gondy, animés d'un même esprit, ayant reconnu la nécessité et les fruits des missions, avaient conçu depuis plusieurs années le pieux dessein de faire une fondation pour l'entretien et la subsistance de quelques bons prêtres ou religieux qui allasent de temps en temps exercer cet office de charité dans leurs terres. Ils en parlèrent plusieurs fois à M. Vincent de Paul, afin qu'il cherchât les moyens de faire exécuter leurs intentions. Mais à la fin, faisant réflexion que plusieurs docteurs et autres vertueux ecclésiastiques se joignaient ordinairement à lui pour travailler ensemble, ils crurent que, s'il y avait une maison à Paris qui fût destinée pour ceux qui voudraient les continuer avec lui, quelques-uns d'entre eux pourraient s'y retirer et y vivre en quelque forme de communauté, en laquelle d'autres prêtres étant depuis reçus, cette bonne œuvre pourrait ainsi se perpétuer et leur fondation aurait un effet tel qu'ils le désiraient. Ils en parlèrent à leur frère Jean François de Gondy, pour lors premier archevêque de Paris, qui approuva beaucoup leur zèle, et, considérant que son diocèse en pourrait recevoir de grands avantages, il voulut aussi y contribuer en destinant le collège des Bons-Enfants¹, qui était à sa disposition, pour le loge-

1. Ce collège des Bons-Enfants, qui abrita les commencements de la Mission, fut plus tard réuni au collège Louis-le-Grand.

ment de ces prêtres. Après avoir conféré ensemble de ce qui leur semblait être plus expédient pour faire réussir un si grand bien, ils résolurent tous trois d'en parler à M. Vincent de Paul, afin de l'obliger plus efficacement à se conformer à leurs sentiments, ce qui réussit selon leurs intentions. Le singulier respect qu'il portait à ces trois personnes lui ayant fait donner les mains à tout ce qu'ils désiraient de lui, il consentit à la proposition qu'ils lui firent : premièrement, de recevoir la principauté de ce collège avec la direction des prêtres qui s'y retireraient avec lui et des missions auxquelles il s'appliqueraient; secondement, d'accepter la fondation au nom desdits prêtres, et en troisième lieu, de choisir lui-même ceux qu'il trouverait propres et disposés pour ce pieux dessein; et le 15 d'avril de l'année suivante, 1625, M. de Gondy, général des galères, et Madame son épouse, passèrent le contrat de fondation qui fut, par leurs ordres et suivant leur intention, conclu en ces termes dignes de leur piété :

Ils y déclarèrent en premier lieu, que Dieu leur ayant donné depuis quelques années le désir de le faire honorer tant en leurs terres qu'en d'autres lieux, ils avaient considéré qu'ayant plu à sa divine Majesté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spirituelles des peuples qui habitaient dans les villes, par quantité de bons prêtres et religieux qui les prêchent et les dirigent en esprit de dévotion, il ne reste que les peuples de la campagne qui sont abandonnés le plus souvent de tous les secours spirituels. A quoi il leur avait semblé qu'on pouvait remédier par une pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, de piété et de capacité connues, qui, sous le bon plaisir des prélats, allassent à leurs propres dépens de village en village, prêcher, instruire et catéchiser les

pauvres gens, et les porter à faire des confessions générales de toute leur vie; et pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en reconnaissance des biens et grâces qu'ils ont reçus et reçoivent tous les jours de la bonté divine, pour contribuer au salut des âmes, pour honorer le mystère de l'Incarnation, de la vie et de la mort de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, pour l'amour de sa très sainte Mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de leurs jours, qu'ils puissent avec leur famille parvenir à la gloire céleste, ont donné et aumôné la somme de quarante mille livres qu'ils ont délivrées comptant entre les mains de M. Vincent de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, aux clauses et charges suivantes, c'est à savoir : 1^o que lesdits seigneur et dame ont remis et remettent au pouvoir du sieur Vincent de Paul, d'élire et de choisir dans un an, tel nombre de personnes ecclésiastiques que le revenu de la présente fondation pourra porter, dont la doctrine, piété, bonnes mœurs et intégrité de vie lui soit connues pour travailler audit œuvre sous sa direction. Ce que lesdits seigneur et dame entendent et veulent expressément tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite que pour l'expérience qu'il s'est acquise au fait desdites missions auxquelles Dieu a donné grande bénédiction; 2^o que nonobstant ladite direction, lesdits seigneur et dame entendent que ledit sieur Vincent de Paul fasse toujours sa résidence actuelle et continuelle en leur maison pour y rendre les mêmes services qu'il a fait depuis plusieurs années; 3^o que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront à présent et à l'avenir s'adonner à ce saint exercice, s'appliqueront entièrement à l'instruction des peuples de la campagne, et à cet effet s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement dans les villes où il y

aura archevêché ou évêché, ou présidial, sinon en cas de notable nécessité ; 4° qu'ils seront tenus d'aller de cinq ans en cinq ans par toutes les terres desdits seigneur et dame pour y prêcher, confesser, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites et d'assister spirituellement les pauvres forçats afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles et qu'en ceci ledit seigneur général des galères satisfasse à ce en quoi il se sent obligé en quelque manière, charité qu'il entend être continuée à perpétuité, et à l'avenir auxdits forçats par lesdits ecclésiastiques pour bonnes et justes considérations ; 5° enfin, que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs dudit œuvre et comme tels eux et leurs hoirs et successeurs descendants de leur famille, jouiront à perpétuité des droits et prérogatives accordés aux patrons par les saints canons.

Il y a quelques autres clauses dans ce contrat qui ne regardent que le bon ordre qui doit être observé par lesdits prêtres, tant dans leurs missions que pour leur propre perfection, qu'il serait trop long de rapporter ; mais aussi ce qui en est extrait ci-dessus suffit pour faire connaître non-seulement que le P. Philippe-Emmanuel de Gondy a été le premier fondateur de la Congrégation de la Mission, mais aussi combien pure et agréable à Dieu a été l'institution de ce pieux fondateur qui y a recherché uniquement la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes les plus délaissées telles que sont les pauvres gens de la campagne et des forçats qui sont sur les galères. On a souvent ouï dire au P. de Gondy, depuis qu'il était entré à l'Oratoire que jamais ce n'avait été son intention ni celle de M^{me} de Gondy et de son frère l'archevêque de Paris, de fonder une nouvelle congrégation différente de celle

du P. de Bérulle, mais seulement une nouvelle communauté qui fût destinée pour y élever des missionnaires qui ne s'appliquassent uniquement qu'à faire des missions à la campagne et aux galériens, de même que celle de Saint-Magloire avait été établie par son frère, cardinal et dernier évêque de Paris, pour en faire un séminaire et y former des ecclésiastiques à toutes les fonctions du sacerdoce, et même M. Vincent lui a témoigné plusieurs fois pendant sa vie qu'il voulait se réunir à la Congrégation de l'Oratoire. Cependant la divine Providence a permis que ce soient deux différentes Congrégations qui travaillent l'une et l'autre avec beaucoup de succès et de bénédiction dans les missions et les séminaires et dont les particuliers s'honorent et se respectent mutuellement et vivent ensemble avec beaucoup d'union, de paix et de charité. Cette pieuse Congrégation était au commencement et dans son premier institut purement ecclésiastique sans aucun vœu de religion ; dans la suite, M. Vincent, voyant que plusieurs en sortaient, et craignant qu'elle ne pût subsister, jugea à propos d'y établir des vœux simples seulement pour les sept premières années dont le seul supérieur général pourrait dispenser ; mais cela ne suffisant pas, il obtint du Pape Alexandre VII la permission de faire pour toujours les vœux simples de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et de stabilité, dont il n'y aurait que le Pape et le supérieur général qui pourraient dispenser ; cependant quelques-uns de cette Congrégation ayant cru que dans le temps du Jubilé ils pourraient faire commuer ces vœux, le pape Clément X déclara à cette occasion, en confirmant le bref d'Alexandre VII, que ces vœux ne pouvaient être dispensés ni commués en vertu d'aucun Jubilé ; et ce cas ayant été proposé

en Sorbonne, il fut décidé le 1^{er} de mars de l'an 1691 que ceux qui, après avoir fait ces vœux, sortaient de cette Congrégation sans cause légitime et sans dispense du Pape et du supérieur général, étaient véritablement apostats et encouraient l'excommunication portée par les lois ecclésiastiques contre les apostats.

A peine y avait-il deux mois que le contrat de la fondation des prêtres de la Mission était passé, que Madame de Gondy tomba malade et mourut le 23^e de juin de l'an 1625. Son corps fut porté au monastère des Carmélites de la rue Chapon comme elle l'avait ordonné. Après qu'on lui eut rendu les derniers devoirs, M. Vincent partit pour en aller porter la nouvelle à M. de Gondy, général des galères, qui était en Provence. Cette perte fut très sensible à l'un et à l'autre ; ils se consolèrent mutuellement en la prenant en des dispositions chrétiennes. Au bout de quelque temps M. de Gondy se voyant libre et dégagé des liens du mariage et ayant mis ordre aux affaires de sa famille, résolut de se consacrer entièrement à Dieu dans la Congrégation de l'Oratoire pour y passer le reste de ses jours dans la retraite, la prière et la pénitence.

Le P. de Bérulle craignant que la douleur de la perte qu'il avait faite ne lui eût fait prendre cette résolution, jugea à propos de l'éprouver longtemps en plusieurs manières : mais à la fin ayant reconnu par sa soumission et sa persévérance que sa vocation venait de Dieu, il le reçut¹ en l'avertissant qu'il aurait beaucoup à souffrir, que JÉSUS-CHRIST lui ferait part de sa croix, et qu'il lui faudrait endurer de grandes

1. Le 16 avril 1627.

persécutions avant que de participer à la gloire. L'événement a fait voir la vérité de cette prédiction contre toutes les apparences : car jamais homme n'a été d'abord si heureux ni plus content que lui. Du commencement de sa conversion ce n'était qu'attraits intérieurs, que consolations spirituelles; les heures d'oraison ne lui paraissaient que des moments; ses communions n'étaient que des transports d'amour et des extases; les lectures de piété et les méditations faisaient toute son occupation. Ennemi du monde et de ses nouvelles autant que de ses maximes, il ne pouvait en entendre parler; ses discours lui étaient insupportables; et cependant toujours joyeux, toujours content, la paix dans le cœur, la gaieté sur le visage et la douceur dans les paroles, le premier à s'humilier en toutes les occasions; point d'autre distinction que celle de déférer à tous, et de se considérer comme le dernier et le plus méprisable; ne pouvant souffrir qu'on parlât jamais de ce qu'il avait été dans le monde, ni du rang que ceux de sa famille y tenaient encore; charitable à son prochain, austère à lui-même et obéissant jusqu'aux moindres réglemens avec un scrupule de novice; jeûnant très rigoureusement deux ou trois jours de la semaine; portant le cilice et la haire très souvent, et ne passant pas un jour sans affliger son corps de quelque nouvelle mortification; enfin menant une vie qui tenait plus du ciel que de la terre et que l'on pouvait appeler un avant-goût de la gloire des bienheureux.

Dieu ne se contenta pas de le combler de tant de bénédictions spirituelles, il lui en fit encore plusieurs temporelles qui sont très remarquables. De deux fils qui lui restèrent de son mariage, le premier fut le duc de Retz, seigneur de plusieurs grandes terres et

marié à un des plus nobles et des plus riches partis du royaume. Le second fut cardinal et archevêque de Corinthe, coadjuteur de l'archevêque de Paris son oncle, et abbé de Saint-Denis en France, ayant beaucoup d'esprit, de science et de mérite, prêchant souvent avec l'applaudissement et l'admiration de tous ses auditeurs, très habile et intelligent dans les affaires, et qui fut d'abord du conseil de la Reine Mère dans le temps de la minorité¹. Il crut que pour témoigner à Dieu sa reconnaissance de tant de prospérité il était obligé de répandre avec profusion ses biens pour le faire servir; dès lors il employa la plus grande partie de ses revenus à bâtir des hôpitaux, à fonder des monastères et à faire de nouveaux établissements très utiles et nécessaires à l'Église. L'on peut dire même qu'il ne s'est guère bâti de temples ni érigé de maisons religieuses dans Paris et dans plusieurs provinces de France qu'il n'y ait contribué de ses libéralités.

Mais son principal ouvrage a été la Congrégation de l'Oratoire, dont il a été l'un des premiers et des plus signalés fondateurs et bienfaiteurs; non content de lui avoir consacré sa personne et le reste de ses jours, il a voulu encore lui sacrifier une grande partie

1. Malheureusement manquant avec cela des vertus essentielles de son état. Comme il pourrait paraître étonnant, dit Batterel, qu'un aussi bon père que l'était M. de Gondy, disposât de la vocation de ses enfants, il est à propos de transcrire ici le jugement de son propre fils : « Mes duels et mes galanteries n'empêchèrent pas mon père de faire tous ses efforts pour attacher à l'église l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. Je jurerais qu'il aurait lui-même juré dans le plus intérieur de son cœur qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire aurait exposé mon âme. » (*Mémoires*, livre I.)

de ses biens. Car étant convaincu que cette congrégation était très-utile à l'Église, qu'elle y renouvelait l'esprit du sacerdoce, qu'elle y répandait la piété et la véritable dévotion pour JÉSUS-CHRIST, qu'elle rendait de grands services dans les villes par les confessions et les prédications, dans la campagne par les missions et les catéchismes, et surtout dans les séminaires par l'instruction des ecclésiastiques, il en procura autant qu'il put l'établissement en plusieurs villes et il y contribua par son crédit et par ses aumônes. Mais d'autant qu'un si grand ouvrage ne se pouvait commencer sans une grande dépense, ce libéral bienfaiteur fit paraître tout ensemble sa magnificence et son humilité : sa magnificence en donnant d'abord avec la marquise de Maignelay, sa sœur, cinquante mille livres pour acheter la première maison de l'Oratoire¹, son humilité en ne voulant point qu'il fût fait mention de lui dans cette donation. Mais comme sa libéralité n'avait point de bornes, non content d'avoir fondé cette maison, il voulut encore établir celle de Saint-Magloire, et par une sainte profusion digne de son courage, il lui fit donner par la même marquise de Maignelay sa sœur, soixante-six mille livres pour marque éternelle de sa piété.

Un si grand ouvrage qui serait la gloire d'un autre ne fut qu'un coup d'essai pour lui : car après avoir contribué à l'établissement de ces deux maisons, il donna une grande partie de ses biens pour la délivrance des prisonniers, l'instruction des gens de la campagne, l'assistance des forçats et le soulagement des malades, et si l'on a suspecté que la marquise de Maignelay sa sœur, qui n'avait point d'enfant et dont

1. Celle de Saint-Honoré.

il était l'héritier, a donné aux pauvres quatre cent mille livres à sa mort et plus de quatre cent mille écus pendant sa vie, l'on peut assurer qu'il a eu bonne part dans ces magnifiques aumônes, puisque non seulement elles se sont faites d'un bien qui devait lui revenir, mais encore parce que ce n'a été que de son consentement et par son conseil. L'amour de la retraite, du silence et de la prière le porta à choisir sa demeure dans le séminaire de Saint-Magloire; il y fit bâtir un petit pavillon qui porte encore à présent¹ son nom, où il prit une chambre semblable aux autres sans aucune différence sinon qu'elle était plus pauvre que quantité d'autres. Sa seule présence édifiait tout le monde : à le voir prier Dieu devant le Saint-Sacrement presque tout le jour et une partie de la nuit, on était touché de piété. Il ne parlait que de Dieu. Il avait l'air d'un homme de qualité et son abord avait quelque chose de fier et de guerrier; mais quand on lui parlait, on trouvait un homme plein d'humilité, de douceur, de piété et de charité pour tout le monde.

Il manquerait quelque chose à la sainteté du P. de Gondy s'il n'avait pas été éprouvé par plusieurs afflictions : car Dieu ayant prédestiné tous ses élus pour être conformes à JÉSUS-CHRIST son Fils, il veut que comme lui ils portent leurs croix, et qu'ils passent par plusieurs tribulations pour parvenir à la gloire qu'il leur a préparée. Il en a eu de très grandes et qui auraient été insupportables à tout autre. Durant les troubles de Paris, qui arrivèrent en 1649, son fils l'archevêque de Corinthe se trouva malheureusement

1. Au temps du P. Cloyseault. Il n'en reste malheureusement plus rien aujourd'hui.

dans le parti des princes contre le Roi, et ayant été arrêté il fut emmené au château de Nantes¹ d'où il se sauva et sortit de France². Plus ce fils lui était cher par tant de belles qualités, plus il fut sensible à son malheur³. Depuis ce temps, il eut besoin de toute sa vertu et de toute sa piété pour soutenir le poids des afflictions dont il fut accablé. Chaque jour lui en fournissait de nouvelles, et à peine le temps lui avait-il adouci l'amertume de l'une qu'une plus grande survenait, qui ébranlait sa vertu et abattait son courage. Son fils fut proscrit, ses biens furent confisqués et sa tête fut mise à prix. Il serait inutile de rapporter ici toute la suite des maux qu'une semblable affaire entraîne; je dirai seulement que le P. de Gondy, qui depuis plusieurs années, goûtait les douceurs de la prière dans une sainte retraite, et n'avait point d'autre communication avec le monde que pour y répandre avec une libérale profusion ses aumônes sur les pauvres et les misérables, ne trouvant point d'autre soutien ni consolation dans une telle extrémité de tristesse et de chagrin qu'en la prière, se retira dans son château de Villepreux. Là, continuellement il élevait les mains au ciel pour apaiser la colère de Dieu; là, il pleurait dans l'amertume de son cœur tous les maux qu'une cruelle guerre civile causait, et touché des maux des autres autant que des siens propres, il menait une vie qui lui était plus

1. Il avait d'abord été enfermé à Vincennes.

2. Le 8 août 1653.

3. « Pour lui faire expier la complaisance excessive qu'il pouvait avoir eue pour les bonnes qualités de son fils et le plaisir trop humain qu'il avait senti de le voir élevé aux plus grands honneurs, et pour le punir par là où il avait peut-être péché, Dieu permit que ce même fils fût pour son cœur paternel une source d'amertume et d'accablement. » Batterel, *loc. cit.*

fâcheuse que la mort même. Lorsqu'il languissait de la sorte, accablé de douleur et de tristesse, il reçut ordre de la cour de se retirer à Clermont, en Auvergne, qu'on lui assignait pour lieu de son exil¹. Il fallut s'y rendre en toute diligence. Ce vénérable vieillard, qui soupirait sans cesse après le ciel comme après la véritable patrie, et qui ne considérait plus toute la terre que comme un lieu de bannissement, se soumit humblement à cet ordre, étant persuadé que partout on trouve Dieu et que de tous les endroits du monde on peut aller au ciel.

Lorsqu'il partit de Paris pour se retirer à Villepreux, il emmena avec lui le P. Jérôme Vignier, prêtre de l'Oratoire, non pas tant pour lui tenir compagnie que pour le fortifier dans son affliction par la sainteté de ses discours. C'était un homme d'esprit, qui avait beaucoup de lecture et de science, mais encore plus de piété. Ils récitaient ensemble leur bréviaire; ils faisaient régulièrement leurs méditations le matin et le soir, et célébraient tous les jours la sainte Messe après s'être confessés. Ce fut dans ce lieu qu'il appela *Villa Petrosa*, que ce Père composa les deux épîtres dédicatoires qu'il a mises au commencement des deux tomes du supplément des ouvrages de saint Augustin qu'il a donnés au public et qu'on souhaitait depuis long-

1. « Cette violence exercée sur un si respectable vieillard fit beaucoup parler le public contre le cardinal ministre, déjà assez décrié. Car étant notoire qu'à Villepreux le P. de Gondy ne se mêlait que de prier Dieu, on trouvait étrange que ni son âge, ni sa condition, ni son innocence ne l'eussent pu préserver d'un exil si périlleux pour ses jours; et l'on disait hautement du cardinal Mazarin qu'il ne devait pas se vanter de n'être pas, comme son prédécesseur Richelieu, homme sanguinaire, puisque, sans verser du sang, il usait de tels moyens de faire perdre la vie aux hommes. » Batterel, *loc. cit.*

temps¹. Leurs entretiens ordinaires étaient des sujets dont il est traité dans ces ouvrages et ils y trouvaient une consolation qu'ils n'éprouvaient point ailleurs.

Le vénérable serviteur de Dieu M. Vincent de Paul, fondateur de la Mission, qui avait de grandes obligations au P. de Gondy, comme nous avons vu, et qui le considérait comme le premier et le principal fondateur de sa Congrégation, sortit un matin de Paris pendant les plus grands troubles et alla à Saint-Germain, où était la cour, pour parler à la Reine en faveur du P. de Gondy. Il lui parla près d'une heure et ensuite il eut une grande conférence avec le cardinal Mazarin; mais son voyage n'ayant pas eu tout le succès qu'il s'était promis, il vint à Villepreux pour en rendre compte au P. de Gondy, et y passa plusieurs jours. Il fut édifié des dispositions saintes avec lesquelles ce grand homme supportait toutes ses disgrâces. Il admira la conduite de Dieu sur son âme et il s'écria plusieurs fois : « Oh ! que les voies de Dieu sont admirables et terribles sur les saints ! » Car comparant l'état de grandeur et de prospérité dans lequel il l'avait vu pendant plusieurs années, lorsqu'il était dans le monde, et toutes les consolations spirituelles qu'il avait éprouvées, depuis qu'il s'était consacré à Dieu, avec l'état humble et humilié dans lequel il le voyait, il adorait en silence la profondeur des jugements de Dieu et il le bénissait des grâces extraordinaires qu'il faisait à ce saint homme.

Pendant son exil à Clermont, il apprit que le P. de Saint-Pé avait été nommé par le Révérend Père Général pour être supérieur de la maison de l'Oratoire de Toulouse. Il lui écrivit pour le prier de

1. Voir la note 1 page 418.

passer par Clermont, afin d'avoir la consolation de s'entretenir de Dieu avec lui. C'était un saint prêtre, plein de l'esprit de Dieu, qui en parlait avec une ferveur et une onction particulières, et dont le prince de Conti¹ qui vivait de son temps, avait coutume de dire qu'il respirait JÉSUS-CHRIST par tous les pores de son corps. Il ne put refuser cette grâce à une personne de ce rang pour laquelle il avait tous les égards possibles. Il alla donc le voir et il demeura deux ou trois jours avec lui qui furent tous employés en entretiens de piété sur les dispositions avec lesquelles il faut recevoir de la main de Dieu toutes les disgrâces qui nous arrivent dans la vie. Il fut particulièrement touché d'une pensée du P. de Condren que le P. de Saint-Pé lui rapporta, qui est que souvent nous faisons des jugements téméraires de Dieu, que nous croyons qu'il est fort en colère contre nous, lorsqu'il nous témoigne plus d'amitié et que nous prenons pour disgrâces et pour châtiments de sa part les plus grands efforts de son amour. « Nous nous
« imaginons, ajouta-t-il, qu'il nous regarde comme ses
« plus grands ennemis lorsqu'il nous traite comme
« ses plus chers favoris et comme son propre Fils,
« qui était l'objet de toute sa dilection et de sa com-
« plaisance. — Oh ! mon père, s'écria le P. de Gondy,
« que vous me consolez par ces paroles ! Le P. de
« Condren était un saint. Je lui ai des obligations
« infinies. Je l'invoque tous les jours dans mes prières
« et j'espère que m'ayant témoigné tant d'amitié pen-
« dant qu'il était sur la terre, il ne m'oubliera pas

1. Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé, après une jeunesse orageuse s'était converti et même jeté dans les excès du jansénisme.

« maintenant qu'il est dans le ciel. » Ce fut de la sorte que se passèrent ces entretiens.

Les princes s'étant réconciliés avec le Roi, l'an 1660¹, Le P. de Gondy fut rappelé de son exil et eut permission de retourner à Paris. Mais plus dégoûté que jamais du monde et de toutes ses grandeurs, il ne pensa plus qu'à la mort. Il se retira pour cela dans sa terre de Joigny². Il y a un très beau château devant lequel il y a une terrasse qui a vue sur une vaste et très agréable campagne. Il y passait quelquefois des heures entières en méditant les vérités éternelles. On l'entendait soupirer souvent et, d'autres fois, élevant les mains et les yeux au ciel, il prononçait quelques versets affectifs des psaumes qui exprimaient les sentiments dont son cœur était pour lors le plus touché. *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* ³, disait-il assez souvent en regardant le ciel. *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei* ⁴! disait-il d'autres fois; ou bien : *Heu mihi quia incolam-
meus prolongatus est* ⁵! Il avait d'ordinaire entre les mains, ou les psaumes de David ou les épîtres de saint Paul; il en lisait de temps en temps quelques versets, et en faisait l'objet de ses méditations et de ses élévations à Dieu. Il y avait déjà plusieurs années qu'il récitait tous les jours l'office des morts; il y ajoutait pour lors les prières de la recommandation de l'âme pendant lesquelles le plus souvent il versait

1. Et le Cardinal de Retz s'étant soumis et s'étant démis de l'archevêché de Paris pour l'abbaye de Saint-Denis et d'autres bénéfices.

2. Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Yonne. Le château existe encore en partie.

3. Psaume LXXXVI.

4. Psaume XLI.

5. Psaume CXIX.

des torrents de larmes. Il fit une confession générale de toute sa vie, quoiqu'il en eût déjà fait plusieurs et il s'imposa pour pénitence de réciter tous les jours le 50^e psaume de David, la face contre terre. Il fit quantité d'aumônes aux pauvres et défendit qu'on lui parlât jamais des nouvelles de la cour. Il fut pendant quelques jours frappé de la crainte des jugements de Dieu et de l'énormité de ses péchés. Son âme fut extrêmement agitée de ces pensées : elles le jetèrent dans un abattement terrible ; mais elles n'eurent point d'autre effet que de produire en lui une grande douleur et une plus sincère contrition d'avoir offensé Dieu. Son âme ayant été comme purifiée de la sorte, il jouit d'un calme de conscience le reste de sa vie.

L'an 1662 il tomba malade et connut d'abord que Dieu voulait le retirer de ce monde. Il dit plusieurs fois dans cette pensée : *Venit finis¹, venit finis. Tempus resolutionis meæ instat²*. Le Révérend Père Général³ lui avait donné un frère pour avoir soin de lui. Il lui dit : « Mon Frère, le P. Général vous a recommandé « d'avoir soin de mon corps ; mais je vous prie d'avoir « encore plus soin de mon âme. » Un religieux le louant de la vie sainte qu'il menait et de tant de bonnes œuvres, il lui répondit : « Je suis et j'ai « toujours été devant Dieu un serviteur inutile ; j'es- « père pourtant qu'il me fera miséricorde ; mais par « les seuls mérites de JÉSUS-CHRIST mon Sauveur et « *non ex operibus quæ fecimus nos⁴*. » Son médecin le trouvant mieux un jour lui dit que sa maladie

1. Ezech., VII, 2.

2. Saint Paul, deuxième lettre à Timothée, IV, 6.

3. C'était le P. Bourgoing, qui devait mourir quelques mois après le P. de Gondy.

4. Saint Paul à Tite, III, 5.

n'aurait point de suite. « Vous m'affligez, monsieur, « lui répondit-il : car il est plus expédient pour moi « de mourir que de vivre ; *mihi vivere Christus est et mori lucrum*¹. » Ensuite il ajouta : « *Et nunc Domine secundum voluntatem tuam fac mecum, et præcipe in pace recipi spiritum meum*². » Il demeura après cela quelque temps en silence, puis levant les yeux au ciel il ajouta : « Retirez, Seigneur, « mon âme de cette prison, afin qu'elle loue votre « saint nom *in æternum*.³ » Son mal augmentant, il reçut les derniers sacrements. Il ordonna au Frère qui le servait de lire la mort du P. de Bérulle, et celle du P. de Condren. En remarquant les dispositions saintes avec lesquelles ils s'étaient soumis à la volonté de Dieu et comment ils avaient accepté ce dernier arrêt, il s'efforçait de les exciter en lui-même. On lui entendit souvent répéter ces paroles : « Soit « que nous vivions, soit que nous mourions, nous « sommes à Dieu. C'est pourquoi nous attendons JÉ- « SUS-CHRIST notre Sauveur, qui reformera notre corps « faible et mortel pour le rendre semblable au sien qu « est glorieux⁴. » Enfin l'heure étant venue que Dieu avait destinée pour le rendre participant des félicités éternelles, il rendit paisiblement son âme à son Créateur le 29 juin 1662, âgé de 81 ans⁵. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église de Saint-Magloire.

1. Saint Paul aux Philippiens, I, 21.

2. Tobie, III, 6.

3. Psaume CXLI, 8.

4. Saint Paul aux Romains, XIV, 8. — Aux Philip., III, 21.

5. Il en avait passé trente-cinq dans la Congrégation.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DU T. R. P. PÉTÉTOT AU CARDINAL HOWARD.....	I
PRÉFACE DU P. LALLEMAND.....	V
NOTICE SUR LE P. CLOYSEAULT PAR LE P. INGOLD.....	XI
PRÉFACE DU P. CLOYSEAULT.....	XLV

LE CARDINAL DE BÉRULLE

I. — SA NAISSANCE

ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE SA VIE

Ses frères et ses sœurs. — La piété extraordinaire de sa mère. — Elle se fait carmélite. — Sa mort. — Le jour, le lieu de la naissance du P. de Bérulle, l'an 1575. — Il fait vœu de virginité. — Sa dévotion pour sainte Catherine de Sienne. — Son amour pour la pureté. — L'innocence de sa vie. — La mort de son père. — Ses études. — Sa dévotion à la sainte Vierge. — Son amour pour la vie religieuse. — Les desseins de ses parents sur lui. — Il se dispose pour le sacerdoce. — Ses austérités. — Sa modestie. — Il fuit les assemblées de noces. — Son humilité à refuser le bonnet de docteur. — Son respect pour le sacerdoce.. I

II. — M. DE BÉRULLE REÇOIT LA PRÊTRISE ET EN FAIT LES FONCTIONS

M. de Bérulle fait une retraite de quarante jours pour se disposer à recevoir les ordres. — Il reçoit la prêtrise

l'an 1555. — Il dit sa première Messe. — Sa dévotion pour le saint sacrifice de la Messe. — Son assiduité à réciter son office aux heures. — Il fait vœu de n'accepter jamais de bénéfice. — Sa fermeté dans le confessionnal. — Son désintéressement. — Sa prudence. — Son zèle. — Son discernement. — Combien il était estimé. — Sa charité pour les RR. PP. Jésuites. — Il refuse d'être précepteur de Mgr le Dauphin. — Il travaille avec beaucoup de succès à la conversion des hérétiques. — Son voyage d'Espagne pour l'établissement des Carmélites en France, l'an 1604. — Le Frère François de l'Enfant-Jésus. — Il est fait supérieur des Carmélites en France. — De quelle manière il se comporta dans sa maladie, l'an 1610.....

14

III. — IL ÉTABLIT LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE

Les desseins de Dieu sur l'établissement de la Congrégation des prêtres de l'Oratoire. — L'humilité du P. de Bérulle lui fait refuser la qualité de supérieur général. — La première maison où l'on s'assemble. — La fin et l'esprit de la Congrégation de l'Oratoire. — Quelle doit être la perfection du prêtre de l'Oratoire. — L'estime de saint François de Sales pour la Congrégation de l'Oratoire. — Plusieurs docteurs de Sorbonne entrent dans la Congrégation de l'Oratoire. — Établissement dans l'hôtel du Bouchage, en la rue Saint-Honoré. — M. de Bérulle est persécuté et calomnié. — Sa patience dans les persécutions. — Il est choisi pour aller à Rome demander au Pape la dispense de Mme Henriette-Marie de France pour se marier avec le prince de Galles. — Il visite la Sainte-Chapelle de N.-D. de Lorette. — Il a audience du Pape. — Ce qui lui arriva à Rome dans la prière. — Il revient en France et il accompagne la princesse d'Angleterre, l'an 1625. — Il réconcilie la maison royale. — Il conseille au Roi d'abattre l'hérésie en France

35

IV. — LE PÈRE DE BÉRULLE EST FAIT CARDINAL. LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE ET SA MORT

Le P. de Bérulle est fait cardinal. — Comment il se comporte dans cette nouvelle dignité. — Il ne veut point permettre

qu'on fasse son portrait. — Il travaille à ruiner l'hérésie. — Il conseille le siège de La Rochelle. — Il tombe malade, l'an 1628. — Il est guéri miraculeusement. — Il se prépare à la mort. — Il retombe malade, l'an 1629. — Il tombe en défaillance en disant la messe. — Le P. Gibieuf. — Il reçoit les derniers sacrements. — Sa mort, l'an 1629..... 62

V. — ESPRIT ET VERTUS DU PÈRE DE BÉRULLE

Sa dévotion et son amour pour JÉSUS-CHRIST. — Son respect pour la sainte Écriture. — Son respect pour les églises. — Il institue la solennité de la sainte Vierge. — Chaque maison de l'Oratoire est dédiée à quelque mystère de Notre-Seigneur. — Sa dévotion envers les saints Anges gardiens. — Son respect pour les reliques des Saints. — Il offre à Dieu toutes ses actions en particulier. — Son application à la lecture pendant les repas. — Son horreur pour le monde — Ses avis aux prédicateurs. — Son soin pour les malades. — Son humilité. — Son amour pour la pauvreté et pour les pauvres. — Ses mortifications..... 74

LE CONFRÈRE

ODET DE SAINT-GILLES

Ses études. — Sa vocation. — Il fait une retraite. — Son entrée à l'Oratoire. — Son amour pour les veilles. — Sa fidélité aux réglemens. — Son humilité. — Ses austérités. — Sa dévotion pour le saint sacrifice de la Messe. — Sa mort, l'an 1614. — Son éloge..... 91

LE PÈRE

JEAN-BAPTISTE ROMILLION

Sa naissance, l'an 1553. — Sa jeunesse. — Sa conversion. — Il fait abjuration de son hérésie, l'an 1579. — Il est persécuté par son père. — Il consulte plusieurs saints reli-

gieux. — Son père le veut marier à son insu. — Ses études, l'an 1583. — Il est nommé à un canonicat. — Avec quelles dispositions il entre en ce bénéfice. — De quelle manière il se dispose à sa première Messe, l'an 1588. — Son austérité de vie. — L'an 1592, il établit les religieuses de sainte Ursule en France. — Son établissement à Aix. — Séparation du P. de Bus. — Il consulte le cardinal Taurugy. — Il prend l'institut de l'Oratoire, l'an 1615. — Il s'unit avec le P. de Bérulle. — Son zèle pour la sainteté du sacerdoce. — Ses œuvres de charité. — La Providence de Dieu sur cette Congrégation. — Son zèle pour l'instruction des pauvres. — Sa dernière maladie. — Il reçoit les derniers sacrements. — Vision qu'il eut en sa dernière maladie. — Sa mort..... 107

LE PÈRE

GUILLAUME GIBIEUF

Son père. — Il a la pensée d'être Jésuite. — Les motifs de sa vocation. — Il compose un livre du *Franc Arbitre*. — Il en compose un autre des *Grandeurs de la Sainte Vierge*. — Son traité de la *Vie parfaite*. — Il travaille à la conversion des hérétiques. — Ses entretiens avec M. Descartes. — Il est visiteur des Carmélites. — Ses austérités. — Il fait la visite des couvents des Carmélites. — Son amour pour JÉSUS-CHRIST. — Sa dévotion pour la sainte Vierge. — Son zèle pour la sainteté du sacerdoce. — Son amour pour l'Écriture sainte..... 137

LE PÈRE

MICHEL LE FÈVRE

Sa docilité. — Son humilité. — Belle réponse de M. le duc de Longueville. — Son esprit ecclésiastique. — Ses austérités. — Son désir du martyre. — Sa dévotion pour la passion de JÉSUS-CHRIST. — Son amour pour les pauvres. — Sa mort, l'an 1658..... 155

LE PÈRE

GUILLAUME DODO

Son profond respect pour le sacerdoce. — Son humilité et son silence. — Ses austérités. — Sa résistance pour le sacerdoce. — Son zèle pour le salut des âmes. — Il va en mission à La Rochelle. — Sa manière d'agir avec les hérétiques. — Son occupation ordinaire. — Sa mort..... 171

LE PÈRE

CHARLES DE CONDREN

SECOND SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

I. — SA NAISSANCE

ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE SA VIE

La noblesse de sa famille. — Sa mère l'offre à Dieu dès le moment de sa conception. — Sa naissance. — Sa piété dès son enfance. — Ses maladies. — Son éloignement pour les compagnies. — Ses études. — Sa vocation. — Il étudie à la campagne les saints Pères. — Son père s'oppose à sa vocation. — Ses méditations. — Son éloignement pour la cour. — Son grand amour pour Dieu. — On le destine à la guerre..... 179

II. — IL ÉTUDIE EN SORBONNE ET IL REÇOIT

LA PRÊTRISE

Il retombe malade à l'extrémité. — Il enseigne la philosophie. — De quelle manière il se prépare aux Ordres. — Il reçoit la prêtrise. — Il dit sa première messe. — Il prêche l'Avent. — Ce qu'il fit étant prêtre. — Il va se présenter à son évêque. — Ce qu'il fit pour exorciser des pos-

sédés. — Sa demeure en Sorbonne. — Son amour pour la lecture des livres de piété. — Son respect et son estime pour les ouvrages de saint Thomas. — Son inclination pour la vie religieuse..... 192

III. — LE PÈRE DE CONDREN ENTRE DANS LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE

Son entrée dans l'Oratoire. — Il fonde la maison de l'Oratoire de Nevers. — Il fonde le séminaire de Langres, l'an 1619. — Il fonde le séminaire de Saint-Magloire, l'an 1620. — Il établit une maison à Poitiers, l'an 1621. — Son indifférence pour son pays. — Il est fait supérieur de Saint-Magloire, l'an 1622. — Il convertit plusieurs hérétiques. — Tentation fâcheuse du malin esprit. — Le P. de Bérulle l'attire auprès de lui, l'an 1625. — Il dirige des personnes éminentes en piété : Mgr Donadieu, évêque de Comminges ; M Bernard, dit le Pauvre-Prêtre..... 205

IV. — LE PÈRE DE CONDREN EST CHOISI POUR CONFESSEUR DE MONSIEUR, FRÈRE UNIQUE DU ROI, GASTON DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS

Il est choisi pour confesseur de M. le duc d'Orléans. — Il oblige M. le duc d'Orléans d'ôter de son palais des statues et des peintures indécentes. — Il réconcilie M. le duc d'Orléans avec le roi, l'an 1628. — Il fuit les honneurs. — Il réconcilie pour une seconde fois M. le duc d'Orléans avec le roi. — Combien il est estimé à la cour. — Son désintéressement. — Il veut quitter la direction de M. le duc d'Orléans et pourquoi. — Sa fermeté à soutenir la vérité. — Son humilité et sa patience... 222

V. — LE PÈRE DE CONDREN EST ÉLU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE

Le P. de Condren est élu général (1629). — Ses sentiments humbles. — Il établit un collège à Troyes (1630). — Il se démet de la charge de visiteur des Carmélites. — La première assemblée de l'Oratoire (1661). — Il fait la visite des maisons de la Congrégation (1632). — Estimé de

M. Olier pour le P. de Condren. — Il tâche de se démettre de la charge de supérieur général de l'Oratoire (1634). — Lettre écrite à l'Assemblée pour se démettre de la charge de supérieur général. — Lettre de l'Assemblée au P. de Condren. — Il conseille à M. Godeau d'accepter l'évêché de Vence (1636). — Il tâche pour une troisième fois de se démettre de la charge de supérieur général (1637). — Sentiment du P. de Condren touchant l'administration du sacrement de Pénitence (1638).....	234
--	-----

VI. — LES DERNIÈRES ACTIONS

DE LA VIE ET LA MORT DU PÈRE DE CONDREN

Il prédit sa mort à plusieurs personnes, l'an 1640. — Ses dispositions pendant sa maladie. — Il reçoit l'Extrême-Onction. — Sa mort, l'an 1641.....	259
---	-----

VII. — SON ESPRIT ET SES DISPOSITIONS INTÉRIEURES, SES VERTUS ET SES MAXIMES

L'esprit intérieur du P. de Condren. — Ses dispositions pour le réveil. — Ses dispositions en s'habillant. — Examen de prévoyance pour le matin. — Ses dispositions pour la sainte communion. — Ses dispositions pour l'examen avant dîner. — Ses dispositions pour le repas. — Ses dispositions pour la conversation, pour l'emploi du temps, pour l'examen du soir, pour le sommeil. — Les vertus particulières du P. de Condren. — Son esprit d'oraison. — Sa douceur. — Sa paix et sa tranquillité. — Son humilité. — Son désintéressement. — Sa patience. — Les maximes spirituelles du P. de Condren.....	273
---	-----

LE PÈRE

EUSTACHE GAULT

Ses études. — Il les quitte. — Il les reprend. — Il étudie à la Flèche en philosophie; en Sorbonne à Paris. — Son voyage. — Sa vocation. — Son entrée à l'Oratoire, l'an 1615. — Il reçoit la prêtrise. — Son voyage d'Espagne. — Il condamne sa mère dans une affaire dont il est le

jugé. — Son séjour à Madrid. — Sa charité pour un ordre de religieux à l'occasion d'un prédicateur. — Il est fait supérieur à Tours, l'an 1629. — Il établit un séminaire à Bordeaux, où il tombe malade en 1634. — Il est assisté de son frère. — Il retourne à Bordeaux. — Il tombe malade. — Sa consolation durant sa maladie. — Prédiction de la mort de son frère. — Sa mort, l'an 1639. — Ses ouvrages.....

317

LE PÈRE

JEAN-BAPTISTE GAULT

Sa naissance. — Il étudie en Sorbonne. — Il visite les plus belles villes de l'Italie. — Sa vocation à l'Oratoire, l'an 1615. — Il reçoit la prêtrise et dit sa première messe. — Il est fait curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux. — Les dispositions avec lesquelles il administre les sacrements. — Il est nommé à l'évêché de Marseille, l'an 1640. — En quelles dispositions il accepte cet évêché. — De quelle manière il se prépare à son sacre. — La cérémonie de son sacre, l'an 1642. — Il va en mission. — Ce qu'il fait en arrivant dans son diocèse, l'an 1643. — Belle parole de ce prélat. — Il réconcilie deux personnes ennemies. — Il fait la visite dans la ville. — Il a la pensée de demeurer dans l'hôpital. — Belle réponse de ce prélat. — Il compose un conseil de personnes habiles. — Son zèle contre le péché. — Sa patience. — Son amour pour l'Écriture sainte. — Sa dévotion pendant la récitation du bréviaire. — Il fait la mission sur les galères. — Il fait bâtir un hôpital pour les forçats. — Son humilité. — Son zèle. — Sa charité pour les pauvres. — Il fait des conférences aux ecclésiastiques. — Il donne la confirmation aux forçats. — Sa dernière maladie. — Ses dispositions pendant sa maladie. — Il reçoit les derniers sacrements. — Sa mort.

344

LE PÈRE

CÉSAR ISSAUTIER

Sa vie retirée. — Ses charités. — L'occasion de sa mort. — Il est assassiné. — Sa charité pour ses ennemis. — Sa patience dans les douleurs. — Sa mort, l'an 1646.....

389

LE PÈRE

ANTOINE ROMANS

Sa naissance, l'an 1586. — Son entrée à l'Oratoire. — Son institution. — Il reçoit la prêtrise. — Il fait bâtir une nouvelle église. — Ses armes étaient le jeûne et la prière. — Sa charité pour les malades. — Son talent pour réconcilier les personnes divisées. — Son assiduité à l'oraison. — Ses austérités. — Son humilité. — Son amour pour la pauvreté. — Sa dernière maladie. — Sa mort, l'an 1648..... 397

LE PÈRE

JÉRÔME VIGNIER

La naissance, les parents et les études du P. Jérôme Vignier. — A quelle occasion il fait connaissance avec le P. de Saint-Pé. — Son entrée à l'Oratoire. — Sa dernière maladie, sa mort..... 415

LE PÈRE

PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDY

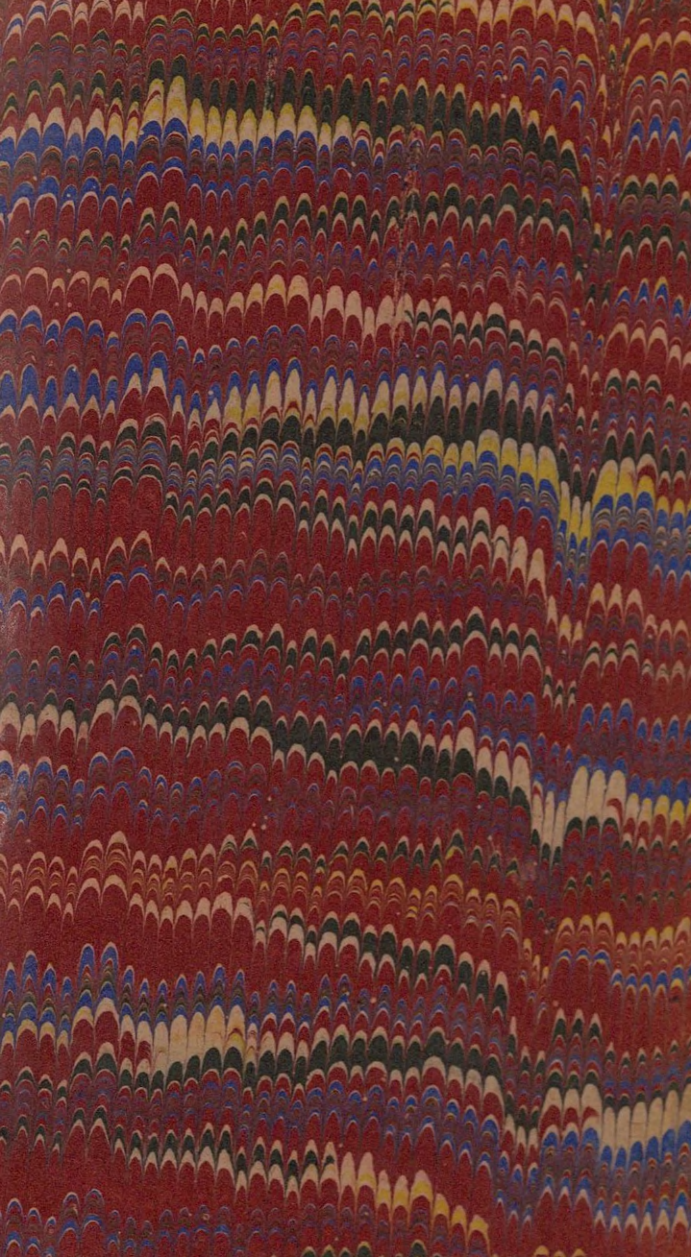
Parallèle du P. de Gondy avec saint François de Borgia. — Noblesse de la maison de Gondy et de celle de Clermont. — M. Vincent de Paul est précepteur de ses fils. — Il est général des galères. — M. Vincent de Paul l'empêche de se battre en duel. — Il a grand soin que Dieu soit servi dans ses terres. — Il y fait faire des missions et en fait faire une sur les galères. — Il prend soin des criminels condamnés aux galères qui étaient dans les prisons de Paris. — Il donne 40,000 francs à M. Vincent de Paul pour fonder la Congrégation de la Mission. — Contrat de la fonda-

tion de la Mission. — Les clauses du contrat. — La mort de Mme de Gondy. — Le P. de Gondy entre à l'Oratoire. — Les prospérités de ses enfants. — Ses grandes aumônes. — Ses bienfaits à l'Oratoire. — Il se retire au séminaire de Saint-Magloire. — Ses croix et ses afflictions. — Il va à Villepreux. — Il est exilé à Clermont en Auvergne. — Il mène avec lui à Villepreux le P. Jérôme Vignier. — Le P. de Saint-Pé le va voir à Clermont. — Il est rappelé de son exil. — Il se prépare à la mort. — Il tombe malade. — Sa mort..... 421

FIN







BIBLIOTEKA KÓRNICKA

112117/1

GÉNÉRALATS
DU CARDINAL
DE BERULLE
ET DU
P. DE CONDREN

1. PARTIE